

**Institut d'Études Politiques de Paris**

**Université catholique de Louvain**

**ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO**

**DÉPARTEMENT DES SCIENCES POLITIQUES  
ET SOCIALES**

**Programme doctoral de sociologie politique et  
politiques publiques**

**Centre de science politique et politique  
comparée**

**Centre d'études européennes**

**Doctorat de science politique**

# **Intégrer l'indifférence :**

*une approche comparative, qualitative et quantitative, de la  
légitimité de l'intégration européenne.*

**Virginie Van Ingelgom**

*Thèse codirigée par Sophie Duchesne et André-Paul Frogner*

**Soutenue le 28 mai 2010**

**Jury :**

M. Renaud DEHOUSSE, Professeur des Universités, Centre d'études européennes, Sciences Po

M. Lieven DE WINTER, Professeur ordinaire, Centre de Science Politique et Politique  
Comparée, Université catholique de Louvain

M. Juan DIEZ MEDRANO, Professeur, Institut Barcelona d'Estudis Internacionals, Universitat  
de Barcelona, Espagne (Rapporteur)

Mme Sophie DUCHESNE, Directrice de recherche au CNRS, Centre d'études européennes,  
Sciences Po

M. Adrian FAVELL, Professeur, Afdeling for Europastudier, Aarhus Universitet, Danemark  
(Rapporteur)

M. André-Paul FROGNIER, Professeur ordinaire, Institut de Science Politique Louvain-Europe,  
Université catholique de Louvain.

M. Jacques HERMAN, Professeur, Institut de Science Politique Louvain-Europe, Université  
catholique de Louvain







## Remerciements

---

A l'heure de l'achèvement de ce manuscrit/tapuscrit, ces quelques remerciements me viennent aussi naturellement que la rédaction de la thèse a parfois pu m'apparaître pénible. Lorsque c'était le cas, j'ai toujours trouvé autour de moi des personnes attentives et bienveillantes qui m'ont entourée de tout leur soutien et toute leur attention. C'est à ces personnes que je voudrais offrir les deux premières pages de cette thèse. Elles sauront en apprécier la valeur.

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de thèse, Sophie Duchesne, et à mon promoteur de thèse, André-Paul Frogner. Leur soutien au cours de ces quatre années et demie m'a été aussi indispensable que précieux. Chacun à leur manière, ils m'ont entourée de toute leur attention et n'ont cessé d'éveiller mon intérêt et mes réflexions. Ils m'ont offert leur temps au-delà de ce qu'aucun doctorant n'oserait espérer. Leurs perspectives se sont toujours complétées plutôt qu'opposées et, sans fausse comparaison, cette thèse est peut-être autant le fruit de leur collaboration que ne l'a été leur texte dans *Beliefs in Government*. Elle en prouve en tout cas une nouvelle fois la force et la longévité. La qualité et l'exigence de leur direction n'auront eu d'égal que leur disponibilité et leur confiance en moi. Résumer en quelques phrases ce que Sophie Duchesne m'a apporté en tant que directrice serait peine perdue. Donc, dans le désordre, je reviens juste sur quelques lieux qui ont été le théâtre de nos discussions, sur ma thèse et sur tant de sujets importants : Paris bien sûr, Louvain-la-Neuve, La Creuse, Oxford, Ljubljana, Los Angeles, Bruxelles, La Bergerie, ma Volvo. Merci à elle d'avoir élargi mes horizons, tant intellectuel que personnel, et d'avoir été tant de choses à la fois. Merci à André-Paul Frogner d'avoir été le premier à croire en moi et en ma capacité à réaliser cette thèse avant même que moi-même je n'y croie. Merci à lui de m'avoir laissée aussi libre dans mes choix, scientifiques et méthodologiques. Enfin qu'il soit remercié de m'avoir envoyée un jour à Sciences Po « *juste histoire de voir si le projet pouvait m'intéresser...* ».

Car cette thèse n'aurait pas été la même si je n'avais pas eu l'immense chance de prendre part au projet *Citizens Talking About Europe*. Les données qualitatives qui en sont issues, et sur lesquelles ma thèse s'appuie, n'en sont que la partie la plus visible. Evoluer au sein de cette équipe de recherche aura inlassablement stimulé mes réflexions. Merci à Florence Haegel sans qui l'idée même de réaliser ces *focus groups* n'aurait pas existé. Avec clairvoyance et bienveillance, elle m'a souvent évité « de me perdre ». Sans sa perspicacité et ses remarques toujours constructives, je n'aurais sans doute jamais pu relever ce défi dans les temps. Merci à Guillaume Garcia qui m'a transmis son expérience du terrain parisien. Rédiger à quatre mains notre article pour la RIPC aura été autant une collaboration riche d'enseignements qu'une belle rencontre amicale. Merci à Liz Frazer de m'avoir ouvert les portes de la *Bodleian Library* et de l'univers, que je pensais jusque là inaccessible, d'Oxford et de ses *High Tables*.

Si ce travail doit énormément aux membres de cette équipe de recherche et aux nombreuses discussions qui ont animé nos réunions et séminaires, ma réflexion a également été nourrie des échanges, critiques et commentaires reçus lors des différentes conférences et séminaires où j'ai eu l'opportunité de présenter mon travail. Merci à Lieven De Winter, Juan Diez Medrano, Virginie Guiraudon, Frédéric Mérand, Sabine

Saurruger, Céline Belot, Vivien Schmidt, Justine Lacroix, Florence Delmotte, Olivier Rozenberg, Christian Lesquesne, Jean Leca, Nicolas Sauger, et à toutes celles et ceux qui m'ont écoutée et interpellée, ici ou ailleurs. En particulier, merci à Florence Haegel, Katharine Throssell, Géraldine Bozec, Guillaume Garcia, Charlotte Dolez et Nuria Garcia, d'avoir été des relecteurs attentifs de mes chapitres « en chantier » dans le cadre de l'atelier doctoral. Merci à toutes ces personnes d'avoir pris le temps à un moment ou à un autre de se pencher sur mon travail, même brièvement. Parfois juste un mot ou une idée m'a permis d'avancer.

Cette thèse n'aurait pas pu être réalisée sans le soutien financier du Fonds de Recherche Scientifique – FNRS belge - et sans l'appui des institutions qui m'ont accueillies : l'Unité SPRI, puis le tout jeune Institut ISPOLE de l'Université catholique de Louvain et Sciences Po Paris. Que ces institutions et l'ensemble de mes collègues soient remerciés pour m'avoir offert un cadre de travail accueillant et agréable. Merci enfin à la Maison Française d'Oxford et à ses résidents pour leur accueil.

Au cours des quelques derniers mois, cette thèse aura fait partie intégrante de ma vie, mais aussi par extension de celle de ma famille et de mes amis, personnes sans lesquelles ce projet n'aurait pas non plus pu aboutir. Qu'on ait partagé ensemble des soupers en famille ou qu'on se soit retrouvé autour d'une bière ou d'un wok; qu'on ait passé ensemble le temps de la rédaction lors de « colo-thèses » ou refait le monde à la Cessale; qu'ils m'aient hébergée ou qu'ils m'aient attendue à chacun de mes retours; que j'ai trouvé leurs petits plats sur le pas de ma porte ou reçu un dessin avec leurs premiers mots ; qu'ils m'aient appelée inlassablement pour prendre de mes nouvelles (ou vérifier si j'étais réveillée) ou qu'ils m'aient simplement laissé leur parler de ma thèse encore et encore, que tous mes amis et les membres de ma famille en soient ici chaleureusement remerciés. Ces petits gestes ont rythmé ma vie et n'ont cessé de me rappeler toute la chance que j'ai de les avoir dans ma vie.

Un merci tout particulier à Catherine Hoornaert, Daphné Römer, Maurine Hiernaux, Géraldine Thiry, Joan Pere Plaza i Font, Vanessa Hick, Claire Dupuy, Gaëlle Pellon, Julie Pollard, Damien Bol, Eric De Tiège, Julie Gotal, et Marie-Claire Reiff, pour le temps qu'ils m'ont consacré à une étape ou à une autre de cette thèse et pour leur indéfectible présence. Ce sont pour moi autant de marques de leur affection. En guise de modeste retour, qu'ils soient ici assurés de la mienne. Merci à Pauline, Tom et Clémence, pour leur fraîcheur et leur innocence. Merci à Daphné et Julie pour notre longue et belle amitié qui aura aussi résisté à cette thèse.

Merci enfin à Claire Dupuy d'avoir été à la croisée de mes mondes. Sa bonne humeur, son amitié et sa présence au quotidien m'auront donné l'énergie et le courage dont je manquais parfois. Son enthousiasme et sa vivacité d'esprit n'auront cessé de m'étonner et de me faire avancer. Cette thèse lui doit plus que je ne pourrais l'exprimer et surtout qu'elle ne voudra l'admettre. Surtout qu'elle soit remerciée d'avoir été aussi présente, en particulier dans les moments les plus difficiles, les meilleurs restent à venir.

Finalement, qu'il me soit permis de dédier cette thèse aux deux personnes qui depuis toujours ont été, sont et resteront les piliers de ma vie : Suzanne, ma maman et Frédéric, mon grand frère. Tous deux m'ont toujours soutenue dans mes choix, même dans celui un peu étrange à leurs yeux de vouloir faire une thèse. Merci à eux de n'avoir jamais cessé

de chercher à me comprendre. C'est dans leurs regards que j'ai toujours trouvé l'envie d'accomplir mes rêves. Leur présence aura comblé toutes les absences.





# Table des matières

---

|                                                                                                                                                                                      |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>                                                                                                                                                   | <b>13</b>     |
| <b>A - AVANT PROPOS .....</b>                                                                                                                                                        | <b>13</b>     |
| <b>B - POUR UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE DE LA LÉGITIMITÉ EUROPÉENNE.....</b>                                                                                                           | <b>15</b>     |
| 1) La notion de légitimité, à la croisée des traditions normative et empirique.....                                                                                                  | 17            |
| 2) Pour une approche empirique, qualitative et quantitative, de la légitimité européenne.....                                                                                        | 19            |
| <b>C - LE PLAN DE LA THESE .....</b>                                                                                                                                                 | <b>28</b>     |
| <br><b>CHAPITRE I - DU « CONSENSUS PERMISSIF » AU « DISSENSUS<br/>CONTRAIGNANT » : ÉVOLUTION DE L'ANALYSE DES ATTITUDES DES<br/>CITOYENS EUROPEENS AU FIL DE L'INTEGRATION .....</b> | <br><b>33</b> |
| <b>A - INTRODUCTION A UNE ANALYSE CONTEXTUALISEE DES APPROCHES SUCCESSIVES DE LA<br/>LEGITIMITE EUROPEENNE .....</b>                                                                 | <b>33</b>     |
| <b>B - LA PERIODE DU « CONSENSUS PERMISSIF » : LE CITOYEN EUROPEEN, UN « FANTOME<br/>NECESSAIRE » .....</b>                                                                          | <b>38</b>     |
| 1) Les premières théories de l'intégration : une vision élitiste comme dénominateur commun ....                                                                                      | 39            |
| 2) Les études empirique : un développement embryonnaire à l'ombre du « consensus permissif »                                                                                         | 43            |
| <b>C - LA RUPTURE DU CONSENSUS PERMISSIF ET LE DIAGNOSTIC DU DEFICIT DEMOCRATIQUE :<br/>LE CITOYEN ENTRE DANS LA DANSE COMMUNAUTAIRE .....</b>                                       | <b>47</b>     |
| 1) Les théories normatives : entre recherche des critères de légitimation adaptés à<br>l'« animal européen » et diagnostic du « déficit démocratique » .....                         | 49            |
| 2) Les études empiriques : la prédominance du paradigme eastonien.....                                                                                                               | 55            |
| <b>D - LE MODELE DU « DISSENSUS CONTRAIGNANT » ET L'ANALYSE DES RESISTANCES A<br/>L'INTEGRATION EUROPEENNE .....</b>                                                                 | <b>70</b>     |
| 1) Le modèle du « dissensus contraignant » : à la recherche du citoyen polarisé .....                                                                                                | 71            |
| 2) L'« euroscepticisme » : une interrogation en termes d'absence de soutien .....                                                                                                    | 76            |
| <b>E - CONCLUSION : DES MODELES DE LEGITIMATION ET DES ANALYSES EMPIRIQUES ANCRES<br/>DANS LEUR EPOQUE.....</b>                                                                      | <b>79</b>     |

## **CHAPITRE II – REVISITER LES EUROBAROMÈTRES POUR RELATIVISER LA RUPTURE DU « CONSENSUS PERMISSIF » ..... 86**

### **A - INTRODUCTION ..... 86**

### **B - LA RUPTURE DU « CONSENSUS PERMISSIF » : UNE CHUTE DANS LE SOUTIEN DES CITOYENS A L'INTEGRATION EUROPEENNE ..... 90**

### **C - LA RUPTURE DU « CONSENSUS PERMISSIF » : VERS UNE POLARISATION DES OPINIONS PUBLIQUES EUROPEENNES ? ..... 105**

#### **1) La variance et le kurtosis comme mesures de la polarisation des opinions ..... 107**

#### **2) L'analyse des variances ..... 113**

#### **3) L'analyse des kurtosis ..... 116**

### **D - CONCLUSION, L'INDIFFERENCE ET L'INDECISION, DES DONNEES STRUCTURANTES SOUS-ETUDIEES ..... 124**

## **CHAPITRE III – QUELLE(S) METHODE(S) POUR ETUDIER L'ABSENCE DE POLARISATION DES ATTITUDES A L'EGARD DE L'INTEGRATION EUROPEENNE ? ..... 136**

### **A - INTRODUCTION ..... 136**

### **B - LE FOCUS GROUP COMME OUTIL D'ENQUÊTE..... 139**

#### **1) Le choix du *focus group* comme outil d'enquête ..... 140**

#### **2) La place du *focus group* au sein de notre design de recherche ..... 145**

### **C - RÉALISATION DES FOCUS GROUPS ET DESIGN DE RECHERCHE COMPARATIF ..... 149**

#### **1) La comparaison nationale ..... 151**

#### **2) La recherche de l'homogénéité sociale : entre variable déterminante et nécessité méthodologique ..... 156**

#### **3) Un design à la recherche de la conflictualisation comme indicateur de saillance des opinions ..... 168**

### **D - CONCLUSION : VERS UNE « COMPLÉMENTARITÉ DES REGARDS » ..... 178**

## **CHAPITRE IV – LA PRÉSENCE DES ENJEUX EUROPÉENS DANS LES DISCUSSIONS ENTRE EUROPÉENS ..... 182**

### **A - INTRODUCTION ..... 182**

### **B - REPERAGE DES ENJEUX EUROPEENS AU SEIN DE NOS FOCUS GROUPS ..... 187**

#### **1) Analyse systématique de nos *focus groups* : un codage des thèmes européens ..... 188**

#### **2) Parler des enjeux européens : un exercice difficile ..... 201**

### **C - LES PRINCIPAUX CADRES DE PERCEPTION ET D'ÉVALUATION DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE ..... 207**

|                                                                                                                                 |                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 1) Le marché commun : entre bénéfices et critiques .....                                                                        | 208            |
| 2) Les Etats sont trop petits .....                                                                                             | 216            |
| 3) La suppression des frontières .....                                                                                          | 221            |
| 4) Gouvernance et déficit démocratique.....                                                                                     | 224            |
| <b>D - LA PERSISTANCE DES CADRES NATIONAUX DE PERCEPTION ET D’EVALUATION DE L’INTEGRATION EUROPEENNE .....</b>                  | <b>229</b>     |
| 1) Des manières nationales différentes de parler de l’Europe .....                                                              | 230            |
| 2) Entre cadres de perceptions communs et différences nationales .....                                                          | 233            |
| 3) Cadres de perception spécifiques .....                                                                                       | 241            |
| <b>E - CONCLUSION.....</b>                                                                                                      | <b>244</b>     |
| <br><b>CHAPITRE V – LES VISAGES DE LA NON-POLARISATION : ANALYSE DES LOGIQUES A L’ŒUVRE .....</b>                               | <br><b>247</b> |
| <b>A - INTRODUCTION : ETUDIER LA CATEGORIE NON-POLARISEE DE CITOYENS.....</b>                                                   | <b>247</b>     |
| <b>B - LA PRESENCE DES THEMES EUROPEENS CHEZ LES CITOYENS DE LA CATEGORIE NON-POLARISEE .....</b>                               | <b>251</b>     |
| <b>C - LA NON-POLARISATION PAR AMBIVALENCE .....</b>                                                                            | <b>259</b>     |
| 1) La présence d’arguments positifs et négatifs chez un même individu comme source d’ambivalence .....                          | 260            |
| 2) Quels sont les éléments de justification à la base de ces orientations composites ? .....                                    | 265            |
| <b>D - LA NON-POLARISATION PAR DISTANCE OU EXTERIORITE.....</b>                                                                 | <b>274</b>     |
| <b>E - LA NON-POLARISATION PAR FATALISME : LES JEUX SONT FAITS .....</b>                                                        | <b>282</b>     |
| <b>F - LA NON-POLARISATION : DIFFÉRENCES SOCIALES OU INCOMPÉTENCE POLITIQUE ?.....</b>                                          | <b>290</b>     |
| <b>G - CONCLUSION .....</b>                                                                                                     | <b>297</b>     |
| <br><b>CONCLUSION GENERALE : RETOUR SUR LA QUESTION DE L’ACCEPTATION CITOYENNE D’UN SYSTEME POLITIQUE EN CONSTRUCTION .....</b> | <br><b>301</b> |
| 1) Principaux apports à l’étude des logiques d’appropriation du processus d’intégration européenne .....                        | 301            |
| 2) Intégrer l’indifférence dans la réflexion sur la légitimité européenne .....                                                 | 309            |
| <br><b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>                                                                                                  | <br><b>317</b> |
| <br><b>ANNEXES .....</b>                                                                                                        | <br><b>331</b> |



# Introduction générale

---

## A - Avant propos

Comme c'est sans doute souvent le cas, cette thèse trouve son origine dans l'observation d'une série d'interrogations insatisfaites par l'état des travaux menés jusqu'ici, et dans notre cas, par les résultats des études européennes. Le premier étonnement renvoie au décalage que j'ai personnellement expérimenté entre ma propre formation d'Européaniste et l'absence d'intérêt pour les questions européennes de mes proches. Pendant longtemps, deux univers parallèles semblaient me conter deux histoires très différentes de l'intégration européenne. D'un côté les études européennes n'avaient cessé de chercher de l'identité européenne et plus récemment de l'« euroscepticisme » au sein des attitudes des citoyens. De l'autre côté, je ne pouvais que constater la faible saillance de l'intégration européenne pour mes proches : l'Europe ne faisait pas ou peu débat pour eux. Pourtant, en ce qui les concerne, il n'y avait aucun doute à avoir : l'Europe est bel et bien présente partout autour d'eux. Les séances de shopping à Maastricht et Aachen sont fréquentes et les institutions européennes ne sont pas loin. De même, la faible identité belge multi-niveau semble propice au développement d'une identification à l'Europe. Jeunes, diplômés de l'université, cadres, frontaliers et belges, ils auraient dû, aux dires des études européennes, figurer parmi les Européens les plus convaincus, avoir développé un fort sentiment d'appartenance à cette Europe toute proche et en dénoncer le déficit démocratique. Pourtant, la réalité est tout autre. Ils sont loin de manifester de l'intérêt ou de l'attachement à la construction d'une communauté politique européenne<sup>1</sup>. L'Europe, ils n'en parlent pas et ne s'y intéressent que très peu, en dehors d'une exception notable : ma thèse de doctorat. D'où quelques questions simples qui sont

---

<sup>1</sup> La lecture de l'ouvrage d'Adrian Favell *Eurostar and Eurocities* et d'un article récent qui lui fait suite m'a apporté une partie de la réponse à cet étonnement. Son travail a systématisé plus largement cette observation en démontrant que ceux qui font l'usage le plus intensif de l'intégration européenne ne sont pas pour autant mobilisés en sa faveur. FAVELL, A., *Eurostar and Eurocities: Free Movement and Mobility in an Integrating Europe*, London: Blackwell, 2008 ; FAVELL, A., «European Identity and European Citizenship in three "Eurocities": A Sociological Approach to the European Union », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp. 187-224.

à l'origine de celle-ci: Si pour eux l'Europe n'est pas un enjeu important, pour qui l'est-elle véritablement ? Et surtout comment expliquer ce décalage par rapport aux études européennes?

L'observation du second paradoxe est directement liée au dispositif de recherche qui a été mis en place dans le cadre du projet CITAE – *Citizens Talking About Europe*, au sein duquel cette thèse s'insère<sup>1</sup>. Elle remonte à la réalisation des *focus groups*, en particulier de ceux qui ont été réalisés à Paris l'hiver 2006. Un constat aussi surprenant qu'évident s'est vite imposé aux membres de l'équipe de recherche : au sein des discussions, les participants français n'évoquent que très sporadiquement le référendum sur le Traité constitutionnel. Pourtant, les groupes ont été organisés moins d'un an après les débats passionnés qui ont entouré le référendum du 29 mai 2005. Malgré la présence au sein d'un même groupe de participants appartenant aux camps du « oui » et du « non », non seulement le référendum restait relativement absent, mais les discussions manifestaient, y compris dans le camp des défenseurs du « non », l'acceptation tacite de la poursuite de l'intégration plutôt qu'un véritable rejet. Les indices d'attitudes d'eurosceptiques, notamment parmi les milieux populaires, tellement redoutés par les

---

<sup>1</sup> Le projet « *Citizens Talking About Europe* », initié par Sophie Duchesne et Florence Haegel, a été mené en collaboration étroite entre Sciences Po Paris, l'Université d'Oxford et l'Université catholique de Louvain. L'équipe de recherche, coordonnée par Sophie Duchesne (Centre d'Etudes Européennes de Sciences-Po), se composait à l'heure de la rédaction de cette thèse de Florence Haegel (Centre d'Etudes Européennes de Sciences-Po), Guillaume Garcia (Centre d'Etudes Européennes de Sciences-Po), Elizabeth Frazer (New College, Oxford University), André-Paul Frogner (Université catholique de Louvain) et de moi-même. Au sein de ce projet de recherche et en tant qu'assistante de recherche, j'ai été tout d'abord en charge de la réalisation du terrain bruxellois (recrutement, mise en œuvre effective des groupes et transcriptions). J'ai également aidé à la réalisation des groupes d'Oxford. Par la suite, j'ai pris part aux analyses et publications menées en commun par l'équipe de recherche et au développement d'hypothèses et d'analyses complémentaires. Les focus groups utilisés dans le cadre de cette thèse ont été réalisés dans le cadre de ce projet recherche. Signalons que cette recherche s'appuie sur un groupe de recherche européen établi entre le CNRS, Sciences Po Paris et l'Université d'Oxford et a obtenu le soutien financier de programmes et d'institutions divers (ACI internationalisation des sciences sociales, Aspirant F.R.S.-FNRS, Grant du *Leverhulme Trust*, de *Nuffield College*, Partenariat Hubert Curien – Tournesol, contribution du Centre d'Etudes Européennes de Sciences-Po).

Pour plus d'informations sur le projet: <http://erg.politics.ox.ac.uk/projects.asp> ou DUCHESNE, S. & VAN INGELGOM, V., Recherche en cours : « Comment les discussions deviennent politiques, lorsque des Français, des Anglais ou des Belges francophones parlent de l'Europe », *Politique européenne*, Vol. 24, Automne 2008. Pour une présentation récente des résultats de la recherche voir : DUCHESNE, S., HAEGEL, F., FRAZER, E., VAN INGELGOM, V., GARCIA, G. & FROGNIER, A.-P., «Europe between integration and globalisation. Social differences and national frames in the analysis of focus groups conducted in France, Francophone Belgium and the United Kingdom », *Politique européenne*, Vol. 30, Printemps 2010, pp. 67-106.

institutions européennes comme par les milieux européanistes, étaient difficiles à identifier dans ces discussions. Où étaient donc passés les citoyens français contre l'Europe ?

Le troisième étonnement vient de la lecture des analyses des données de sondage Eurobaromètres, combinée à la relecture de l'ouvrage classique *Europe's Would-be Polity*. A la lecture de nombreux articles, il me semblait souvent que la baisse du soutien à l'intégration européenne était purement et simplement assimilée à une hausse de l'euroscepticisme. Pourtant, l'indicateur de soutien de l'appartenance de son pays à l'intégration européenne n'est pas binaire ! Il comporte bien une modalité médiane qui renvoie à une évaluation composite ou incertaine de l'appartenance de son pays à l'Union européenne, perçue comme n'étant « ni une bonne ni une mauvaise chose ». L'absence de prise en considération de cette catégorie m'est apparue encore plus intrigante à la relecture de l'ouvrage de Leon N. Lindberg et de Stuart A. Scheingold. J'ai été surprise de constater que plusieurs aspects essentiels de leur analyse avaient simplement disparu des reprises faites de leur modèle, et notamment l'absence symptomatique d'attention portée aux citoyens indifférents ou indécis par les études européennes contemporaines, alors qu'ils étaient au cœur de la théorie du « consensus permissif », au même titre que les citoyens qui soutenaient le processus d'intégration européenne. Le modèle renvoyait en effet généralement à l'assentiment tacite des masses.

Au croisement de ces trois étonnements se trouve la question de l'indifférence des citoyens ordinaires à l'égard de l'ordre politique européen. Ma recherche doctorale vise à réintroduire la notion d'indifférence dans le cadre d'une réflexion portant sur la légitimité politique du processus d'intégration européenne comprise comme l'acceptation d'un nouvel ordre politique.

### ***B - Pour approche sociologique de la légitimité européenne***

Partant des débats actuels, à la fois scientifiques et politiques, cette recherche aborde la question de la légitimité politique dans le contexte particulier de l'Union européenne. Elle s'efforce de la cerner dans toute sa complexité, dans ses aspects actifs et

latents. Si la légitimité est loin d'être un concept nouveau<sup>1</sup>, cette notion a connu un regain d'intérêt au cours des deux dernières décennies. Dans le domaine politique, elle a notamment été mise en relation avec la démocratie, et sa soi-disant 'crise', tant au niveau national qu'europpéen.

Pour ce qui concerne l'intégration européenne, on peut considérer que la question de sa légitimité s'est véritablement posée à partir de 1992, à la suite du débat ouvert par le résultat négatif du premier référendum danois de ratification du traité de Maastricht et le score serré de la réponse positive apportée par les électeurs français qui a suivi. A cette occasion, la Communauté européenne se muait en une Union européenne, passant de la forme classique d'une agence purement intergouvernementale à celle d'un '*objet politique non identifié*' selon l'expression empruntée à Jacques Delors<sup>2</sup>.

De même, en 2005, à l'occasion des récents échecs des référendums français et néerlandais de ratification du « Traité établissant une Constitution pour l'Europe (TCE) », la question de la légitimité de l'Union Européenne a été portée sur le devant de la scène. Ces résultats négatifs ont été interprétés comme l'indication d'un sentiment d'inquiétude, voire de rejet, d'une large part de l'opinion publique européenne face à la construction européenne. Par ailleurs, les taux élevés d'abstention observés lors des élections au Parlement Européen ne cessent d'alimenter les discours sur le 'malaise démocratique' que connaîtrait l'Europe. A cet égard, la question de la légitimité de l'Union européenne a été liée à la question de sa possible ou souhaitable politisation. Le débat engagé entre Simon Hix et Stefano Bartolini dans le cadre de *Notre Europe* en est sans doute la manifestation la plus visible<sup>3</sup>. Simon Hix estime que la politisation, notamment en termes de clivage gauche-droite est « *une bonne chose, car cela permettra à l'UE de surmonter son blocage institutionnel, encouragera l'innovation politique, offrira un mandat pour les réformes, et ainsi renforcera la légitimité de l'UE* ». Stefano Bartolini discute cette analyse sur six points qui, selon lui, ne sont pas pris en compte par les avocats de la politisation. Sur la base de ces six objections, il argue que « *le remède pourrait être pire que le mal* ». La

---

<sup>1</sup> L'élaboration la plus célèbre est celle d'un des « pères fondateurs » de la sociologie, Max Weber WEBER, M., *Economy and Society*, New York: 1968.

<sup>2</sup> QUERMONNE, J.-L., *L'Europe en quête de légitimité*, Presses de sciences Po, Paris, 2001, p. 25.

<sup>3</sup> HIX S. & BARTOLINI, S., « La politisation de l'Union européenne : remède ou poison ? », *Notre Europe. Etudes et recherches*, Policy paper n°19, 2006. [Site consulté le 5 avril 2010 : [http://www.notre-europe.eu/uploads/tx\\_publication/Polycypaper19-fr.pdf](http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Polycypaper19-fr.pdf) ]



politisation pourrait susciter des espoirs et des attentes qui, frustrées par la suite, élargirait encore l'écart entre les attentes normatives et la réalité.

S'il ne fait aucun doute que tous ces éléments sont liés à la question de la légitimité de l'Union européenne, cette notion a trop souvent été utilisée comme un terme 'fourre-tout'. Ainsi, si elle a reçu une grande attention de la part des scientifiques, tant sur le plan de la conceptualisation que sur celui de la recherche empirique, elle n'en demeure pas moins un concept dont l'utilisation et l'opérationnalisation manquent souvent de précision, particulièrement dans le cadre des travaux relatifs à l'Union européenne. Nous voudrions dès lors commencer par préciser la perspective adoptée dans le cadre de cette thèse et définir ainsi l'approche de la légitimité adoptée.

### **1) La notion de légitimité, à la croisée des traditions normative et empirique**

Qui veut étudier la légitimité d'un système politique réalise très rapidement que cette notion est tout sauf un concept univoque. En effet, en tant que concept théorique fondamental de l'analyse politique, la notion de légitimité a fait l'objet de nombreuses réflexions, tant sur le plan de la théorie normative que sur celui de la recherche empirique : le concept en a gagné en complexité. Au sein des études européennes, comme le soulignent Jean Blondel, Richard Sinnott et Palle Svensson, « *le concept de légitimité pose sensiblement plus de problèmes, essentiellement parce les analyses et les applications du concept n'ont pas été suffisamment systématiques* »<sup>1</sup>. Aussi, s'il est bien un point commun entre la grande majorité des travaux traitant de la notion de légitimité politique, c'est la reconnaissance de sa complexité.

A l'instar de l'étude de la légitimité dans le cadre de l'Etat-nation, les études européennes ont appréhendé la question de la légitimité principalement sous ces deux angles d'approches, normatif et empirique, en tentant de répondre à deux interrogations majeures : au vu d'une série de critères normatifs, qui sont à définir, le système politique européen peut-il être considéré comme légitime? Et par ailleurs, dans quelle mesure les

---

<sup>1</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant: "*the concept of legitimacy poses appreciably more problems, essentially because analyses and applications of the concept have not been sufficiently systematic*", BLONDEL, J., SINNOTT, R. & SVENSSON, P., *People and Parliament in the European Union. Participation, Democracy and Legitimacy*, Clarendon Press Oxford, 1998, p. 6.

citoyens soutiennent-ils le processus d'intégration européenne et quels sont les facteurs qui influencent ce soutien ? L'agenda des recherches menées au sein de ce champ s'est donc partagé entre, d'une part, la recherche de critères, principalement démocratiques, que l'Union européenne se doit ou non de rencontrer et, d'autre part, l'étude de l'opinion publique, principalement à partir de données de sondage. Ainsi, d'un côté, le déficit de légitimité dont souffrirait l'Union européenne est expliqué en termes d'échec de l'ordre politique européen à rencontrer certains critères communément acceptés de « bon gouvernement », comme la démocratie, l'efficacité, la transparence, pour ne citer que les plus communs<sup>1</sup>. Alors que de l'autre côté, les affirmations soutenant la thèse d'un déficit de légitimité sont nourries par la tendance à la baisse du soutien à l'intégration enregistré dans l'ère post-Maastricht, par la faible et décroissante participation aux élections européennes, par le soutien grandissant témoigné aux partis eurosceptiques, ou encore par la participation croissante des citoyens en Europe à diverses activités de protestation<sup>2</sup>. Aux théories normatives les plus élaborées s'ajoutent, et parfois s'opposent, les études empiriques<sup>3</sup>. Le concept renvoie donc à deux niveaux d'analyse : le niveau systémique ou macro et le niveau individuel ou micro<sup>4</sup>.

A cet égard, Joseph Weiler propose de distinguer deux aspects du concept de légitimité : la légitimité formelle et la légitimité sociale. Cette thèse de doctorat s'inscrit

---

<sup>1</sup> BANCHOFF, T. & SMITH, M., *Legitimacy and the European Union: the Contested Polity*, London: Routledge, 1999; LORD, C., *A Democratic Audit of the European Union*, Houndmills: Palgrave Macmillan, 2004; BEETHAM, D. & LORD C., *Legitimacy and the European Union*, London and New York: Longman, 1998; HERITIER, A., « Composite Democracy in Europe: the Role of Transparency and Access to Information », *Journal of European Public Policy*, Vol. 10, n°5, 1999, pp. 269-282.

<sup>2</sup> FRANKLIN, M., MARSH, M. & MCLAREN, L., « Uncorking the Bottle: Popular Opposition to European Unification in the Wake of Maastricht 1994 », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 32, n°4, 1994, pp. 455-472; EICHENBERG, R. & DALTON, R., « Europeans and the European Community: the Dynamics of Public Support for European Integration », *International Organization*, Vol. 47, n°2, 1993, pp. 507-534 ; BLONDEL, J. & alii, *Op. Cit.*, 1998; GABEL, M. « Public Support for European Parliament », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 41, n°2, 2003, pp. 289-308; IMIG, D. & TARROW, S., *Contentious Europeans: Protest and Politics in an Integration Europe*, Lanham: Rowman and Littlefield, 2001.

<sup>3</sup> Pour une présentation détaillée de ces deux approches voir récemment en guise d'illustration: EHIN, P., « Competing Models of EU Legitimacy: the Test of Popular Expectations », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 46, N°3, 2008, pp. 619-640; HURRELMANN, A., « Constructing Multilevel Legitimacy in the European Union: A Study of British and German Media Discourse », *Comparative European Politics*, Vol. 6, 2008, pp. 190-211.

<sup>4</sup> WEATHERFORD, M.S., « Measuring Political Legitimacy », *American Political Science Review*, Vol. 86, No. 1, 1992, p. 150.

très explicitement dans la seconde tradition. Cette dernière implique selon les termes de Joseph Weiler « *une large acceptation sociétale (déterminée empiriquement) du système*<sup>1</sup> ». Elle vise à reconsidérer la problématique de la légitimité européenne au niveau micro en adoptant une perspective empirique. Ce faisant, elle cherche à déterminer quel impact le processus d'intégration européenne a eu et a sur l'acceptation et l'appropriation d'un ordre politique nouveau par les citoyens. Même si un détour par les théories normatives sera opéré, l'intérêt ne sera pas ici de déterminer quels seraient les critères normatifs appropriés en vue d'évaluer la légitimité européenne. La reconnaissance du besoin complémentaire d'observer les aspects « subjectifs » de la légitimité du système politique européen est au cœur de notre approche<sup>2</sup>. Dans le cadre de cette thèse, la légitimité renvoie à l'appropriation et à l'acceptation, plus ou moins active, par les citoyens des structures de l'autorité politique, largement comprise en termes organisationnels et symboliques.

## **2) Pour une approche empirique, qualitative et quantitative, de la légitimité européenne**

On le comprend aisément, le point de vue du sociologue sur la légitimité politique du processus d'intégration européenne est différent de celui de l'institutionnaliste, du juriste ou du théoricien de l'intégration. Pour lui, il s'agit d'appréhender les attitudes que les citoyens mobilisent dans leur perception du processus d'intégration européenne. En vue d'aborder cette problématique empiriquement, les données de sondage se sont révélées un outil précieux et de ce fait ont constitué un terrain de prédilection de la sociologie politique. Plus particulièrement, les Eurobaromètres, commandités par la Commission européenne, ont constitué depuis leur création au début des années 1970, une source de données précieuses pour les Européanistes désireux de comprendre les attitudes des citoyens européens. Ces enquêtes offrent différentes questions qui permettent de mesurer le soutien des citoyens au processus en cours. Les travaux quantitatifs ont permis des avancées essentielles, sur lesquelles nous reviendrons dans le

---

<sup>1</sup> Traduction de l'extrait suivant: « *Social legitimacy connotes a broad societal (empirically determined) acceptance of the system* »; WEILER, J., « Problems of Legitimacy in Post 1992 Europe », *Aussenwirtschaft*, Vol. 46, 1991, p. 416.

<sup>2</sup> WEATHERFORD, S., *Op. Cit.*, 1992.

premier chapitre de cette thèse. Cependant, ces analyses ont également montré leurs limites à répondre à la panoplie de questionnements relatifs aux rapports des citoyens à l'Union européenne. En particulier, le choix de recourir presque exclusivement au cadre d'analyse inspiré des travaux de David Easton<sup>1</sup> en vue d'étudier le soutien des citoyens à tout système politique n'a pas été sans conséquence quant aux résultats observés ; limites sur lesquelles nous reviendrons également.

Dans le cadre d'une réflexion sur la légitimité de ce nouvel ordre politique émergent, nous entendons, dans cette thèse, contribuer à l'approfondissement de la compréhension de ces attitudes. Ce travail s'inscrit donc dans cette tradition de recherche qui aborde la question de l'acceptation de l'ordre politique européen à partir de l'étude des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne. S'il s'agit bien d'aborder la question de la légitimité européenne « par le bas », pour analyser ces attitudes, nous recourons conjointement à des données quantitatives et qualitatives dans une perspective dite de triangulation ou *mixed-methods*.

Ce recours à des données qualitatives ancre notre travail dans ce qu'il a été convenu d'appeler le *tournant qualitatif* des études européennes. En effet, les études européennes ont connu un tournant méthodologique important, dans les années 2000, voyant en particulier une multiplication des recherches qualitatives portant sur les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne<sup>2</sup>. Longtemps dominées du côté de la sociologie politique par les analyses de sondages, en particulier des Eurobaromètres, les études européennes ont connu au début des années 2000 un tournant qualitatif<sup>3</sup>. Des chercheurs comme Céline Belot<sup>4</sup>, Michael Bruter<sup>5</sup>, Juan Diez Medrano<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> EASTON, D., *A Systems Analysis of Political Life*, Chicago, The University of Chicago Press, 1965; EASTON, D., A « Re-Assessment of the concept of Political Support », *British Journal of Political Science*, Vol. 5, No. 4, 1975, pp. 435-457.

<sup>2</sup> En guise d'illustration des recherches qualitatives menées dans le champ des études européennes voir : DUCHESNE, S. (Dir.), « L'identité européenne, entre science politique et science fiction », *Politique européenne*, n°30, 2010.

<sup>3</sup> FAVELL, A., « The Sociology of EU Politics », in JORGENSEN, K. E., POLLACK, M. & ROSAMOND, B., *The Handbook of EU Politics*, London: Sage, 2006. ; SAURUGGER, S. (Dir.), « Les approches sociologiques de l'intégration européenne. Perspectives critiques », *Politique européenne*, vol. 25, 2008.

<sup>4</sup> BELOT, C., *L'Europe en citoyenneté. Jeunes Français et Britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*, Thèse doctorale de science politique, Grenoble, 2000.

<sup>5</sup> BRUTER, M., *Citizens of Europe? The Emergence of a Mass European Identity*, Palgrave-McMillan, 2005.

Adrian Favell<sup>2</sup> (2008), Ulrike Meinhof<sup>3</sup> (2004), ou encore Jonathan White<sup>4</sup>, de même que des projets plus larges comme le présent projet CITAE mais aussi CONCORDE<sup>5</sup> (*Conceptions ordinaires de l'Europe*), ont permis de recueillir des données riches, issues tantôt d'entretiens individuels, tantôt de *focus groups* voire d'observations. Les résultats de ces travaux témoignent à la fois de différences marquées dans les questions posées, les cas étudiés<sup>6</sup> et d'évolutions notables dans le temps<sup>7</sup>. Mais ils présentent également un degré remarquable de convergence dans les résultats - convergence qui, en méthode qualitative, est considérée comme la meilleure base de généralisation des résultats<sup>8</sup>.

Du point de vue méthodologique, ces travaux ont en commun qu'ils se caractérisent par un regard volontairement « microscopique » en s'appuyant « *sur une ou plusieurs études de cas localisées et intensives ou sur l'examen d'un nombre restreint d'acteurs, de petits groupes*<sup>9</sup> ». Le recours à ce type de données nous a amenés à nous intéresser à ces approches dites sociologiques de l'intégration européenne. En effet, de manière quasi concomitante, se développe ce qu'il est convenu d'appeler le champ des

---

<sup>1</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Framing Europe. Attitudes to European Integration in Germany, Spain and the United Kingdom*, Princeton/Oxford: Princeton University Press, 2003.

<sup>2</sup> FAVELL, A., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>3</sup> MEINHOF, U., « Europe viewed from below. Agents, Victims and the Threat of the Other », in HERMANN, R., RISSE, T. & BREWER, M., *Transnational identities. Becoming European in the EU*, Oxford: Rowman & Littlefield publishers, 2004.

<sup>4</sup> WHITE, J., *A Political Bond In Europe*, Phd Dissertation, Florence: EUI, 2007.

<sup>5</sup> GAXIE, D. & HUBE, N. « Projet concorde. Les conceptions ordinaires de l'Europe. Une approche de sociologie politique compréhensive », *Politique européenne*, Vol. 23, 2007, pp. 179-182.

<sup>6</sup> Les études mentionnées considèrent des cas différents dont le nombre varie également considérablement d'une enquête à l'autre. Les cas étudiés sont la France et la Grande-Bretagne pour Céline Belot ; les villes d'Amsterdam, de Bruxelles et de Londres pour Adrian Favell ; les cas allemand, anglais et espagnol pour Juan Diez Medrano ; l'Allemagne et la Pologne pour Ulrike Meinhof ; l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la République tchèque pour Jonathan White ; les cas anglais, belges et français pour le projet CITAE ; et la France, l'Allemagne et l'Italie (plus une pré-enquête réalisée en Pologne) pour le projet CONCORDE.

<sup>7</sup> On pense ici à quelques différences notables que nous allons mettre exergue dans le cadre de notre thèse de doctorat entre les études de Juan Diez Medrano et la nôtre, dont les terrains remontent respectivement à la fin des années 1990 et à 2005-2006.

<sup>8</sup> En guise d'illustration de cette convergence des résultats d'enquêtes qualitatives sur un aspect spécifique de l'intégration européenne, à savoir l'identité européenne, nous renvoyons au numéro de *Politique européenne* coordonné par Sophie Duchesne ; DUCHESNE, S., *Op. Cit.*, 2010.

<sup>9</sup> SAWICKI, F., « Les politistes et le microscope », in BACHIR, M., (Dir.), *Les méthodes au concret*, Paris : PUF, CURAPP, 2000, pp. 143-164.

approches sociologiques de l'intégration européenne<sup>1</sup>. Identifier les principales caractéristiques de cette approche devrait nous permettre de distinguer une série de points essentiels qui guideront les analyses menées dans le cadre de ce travail doctoral<sup>2</sup>. La présentation des approches sociologiques proposée dépasse donc le seul champ des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration. Bien entendu les travaux d'inspiration sociologique n'ont jamais été totalement absents des études européennes, et encore moins des études des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne. Les travaux inspirés du cadre d'analyse de David Easton relèvent d'une approche qui pourrait être qualifiée de sociologique. Cependant, il a fallu attendre la dernière décennie pour que la

---

<sup>1</sup> Notre propos n'est pas ici de déterminer quels sont les travaux qui renvoient à une approche sociologique ni même à reproduire le débat classique qui vise à déterminer la place de la sociologie politique par rapport à la science politique et inversement. Cette introduction vise à rendre compte d'un courant des études européennes qui se réclame d'une approche sociologique de l'intégration européenne. Au-delà des seules études des attitudes des citoyens, depuis une dizaine d'années maintenant, la sociologie de l'intégration européenne connaît un intérêt grandissant. Cependant, comme le souligne Sabine Saurugger, la réflexion théorique reste encore quelque peu implicite et son article, ainsi que le numéro spécial de *Politique européenne* dont il est issu, proposent une des premières tentatives systématiques de théorisation de cette approche ; SAURUGGER, S. (Dir.), « Les approches sociologiques de l'intégration européenne. Perspectives critiques », *Politique européenne*, vol. 25, 2008. Jusque là, les approches sociologiques de l'intégration européenne se caractérisaient principalement par leur caractère hétérogène et implicite. Une série de réflexions antérieures sur la place de la sociologie dans les études européennes a bien entendu été menée et est le fruit des travaux de quelques chercheurs parmi lesquels on doit principalement citer Virginie Guiraudon et Adrian Favell. Leurs réflexions ouvrent la voie à une compréhension et une définition plus précise de ce qu'on entend par les approches sociologiques de l'intégration européenne. A noter que Virginie Guiraudon et Adrian Favell publieront en 2010 un ouvrage qui devrait apporter davantage de visibilité et de structuration à ce champ des études européennes en pleine expansion ; GUIRAUDON, V. & FAVELL, A. (Dir.), *The Sociology of the European Union*, London: Palgrave, à paraître. On peut également signaler ici l'organisation d'un panel consacré à ces questions lors des *Joint Sessions* de l'ECPR (*European Consortium of Political Research*) qui s'est tenu à Rennes en 2008.

<sup>2</sup> Une présentation des caractéristiques fondamentales de ces approches est rendue par ailleurs nécessaire, non pas pour elle-même, mais compte-tenu du caractère encore hétérogène, récent et peu structuré de ce champ de recherche. Si comme le souligne Adrian Favell, dans les années 1950 quelques écrits fondamentaux portant sur l'intégration régionale sont issus de la plume de sociologues tel que Karl Deutsch, lorsqu'il en propose une lecture à partir des interactions croissantes entre les nationaux du continent, ou Ernst Haas, lorsqu'il étudie la socialisation des élites au projet européen, une longue période suit où la sociologie et les études européennes semblent tout simplement s'ignorer<sup>2</sup> ; FAVELL, A., « The Sociology of EU Politics », in JORGENSEN, K. E., POLLACK, M. & ROSAMOND, B., *The Handbook of EU Politics*, London: Sage, 2006. Au cours de cette longue période, la sociologie se trouve disqualifiée en faveur de paradigmes issus de différentes disciplines, dont principalement l'économie. A titre d'exemple, au sein des études des attitudes des citoyens, l'approche utilitariste a prévalu pendant de nombreuses années avant d'être largement remise en cause, notamment dans le cadre d'une réflexion sur le soutien affectif ou l'identification à l'Europe. GUIRAUDON, V., « The EU through European's Eyes: Political Sociology and EU Studies », *EUSA Review*, Vol. 19, n°1, Hiver 2006, p. 3.

réflexion sur la place de la sociologie au sein des études européennes passe de l'implicite à l'explicite.

La difficulté que l'on éprouve à appréhender ce domaine d'études tient en particulier au fait que la plupart de ces publications prennent pour point de départ une thématique particulière. Ces différents thèmes se sont pratiquement constitués en champs propres, peu ouverts les uns sur les autres. Cette sociologie de l'intégration européenne s'attache en particulier à rendre compréhensible les changements en cours, en insistant sur une perspective par le bas, *bottom-up*, qui vient compléter les approches *top-down*. Au sein des études européennes, ces dernières ont longtemps été dominantes et se sont centrées principalement sur les institutions trop souvent perçues comme désincarnées<sup>1</sup>. Cette perspective tend à répondre à la frustration de certains chercheurs face à ce qu'Andy Smith qualifie d'une « *vue trop aérienne* »<sup>2</sup> des études européennes. Par définition, notre travail, comme la grande majorité des études portant sur les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne s'inscrit dans cette perspective *bottom-up* et met le citoyen, envisagé non plus seulement comme un acteur politique socialement caractérisable, mais bien comme un acteur social à part entière, au centre de sa réflexion sur la construction européenne. A cet égard, il relève résolument de ce champ de recherche qualifié d'approches sociologiques de l'intégration européenne. En cela, les approches sociologiques de l'intégration européenne ambitionnent de donner corps à une série de problématiques que les Européanistes ont discuté jusqu'ici principalement en termes abstraits ou normatifs. C'est le cas par exemple de l'« identité européenne » ou de l'« espace public européen » pour ne nommer que ces deux thèmes<sup>3</sup>. Les recherches sur l'identité et la citoyenneté européennes menées notamment Sylvie Strudel<sup>4</sup>, Céline Belot<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> SMITH, A., *Le gouvernement de l'Union européenne. Une sociologie politique*, Paris : LGDJ, 2004.

<sup>2</sup> SMITH, A., « “L'espace public européen” : une vue (trop) aérienne », *Critique internationale*, No. 1, Automne 1998, pp. 101-126.

<sup>3</sup> Sabine Saurugger dénombre trois autres problématiques transversales spécifiquement distinguées dans les analyses sociologiques sur l'intégration européenne : la distinction entre discours et processus, la traduction de l'action européenne et les jeux de pouvoir et de légitimation ; SAURUGGER, S., *Op. Cit.*, 2008, p.10. Nous n'aborderons pas spécifiquement ces deux champs, car plus éloignés de notre problématique, mais nous ne manquerons pas d'y faire référence lorsque cela s'avéra utile à notre propos.

<sup>4</sup> STRUDEL, S., « Les citoyens européens aux urnes : les usages ambigus de l'article 8B du traité de Maastricht », *Revue internationale de Politique Comparée*, vol. 9, n°1, 2002, pp. 47-63.

ou encore Juan Diez Medrano<sup>2</sup> proposent une approche qui diffère de celle développée par les analyses dites *mainstream* en s'efforçant de limiter l'influence du caractère normatif de ces concepts sur l'analyse empirique. Ainsi, plutôt que d'étudier la citoyenneté européenne sur les plans normatif et juridique, Sylvie Strudel propose d'analyser les usages réels que les citoyens font de leurs droits<sup>3</sup>. Céline Belot offre, quant à elle, une étude des logiques sociologiques qui sous-tendent le soutien exprimé par les citoyens au système politique européen<sup>4</sup>. Elle s'intéresse non seulement au degré de soutien des citoyens à l'intégration européenne mais invite également à différencier les types de soutien exprimés. En proposant d'analyser les différences conceptions de « l'Europe », elle annonce les travaux de Juan Diez Medrano. En effet, les travaux de ce dernier sur les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne sont particulièrement éclairants quant à l'apport et à la spécificité d'une approche sociologique. Lorsqu'on étudie les attitudes de soutien des citoyens européens pour l'intégration européenne, la variable nationale reste déterminante et les analyses Eurobaromètre ont montré leurs limites quant à l'expliquer. Dans son ouvrage de référence *Framing Europe*, Juan Diez Medrano propose une relecture de ces différences nationales en termes notamment historique. Il y analyse les variations nationales des opinions citoyennes allemandes, espagnoles et britanniques en soulignant que les attitudes à l'égard de l'intégration reflètent avant tout les perceptions cognitives culturellement fondées qui encadrent la pensée des citoyens ordinaires par rapport à l'Union européenne. Au-delà des similarités, les citoyens de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Espagne ont développé des façons particulières de voir l'intégration européenne qui proviennent de la perception de leur culture nationale, de la mémoire collective et de différentes préoccupations courantes. L'auteur utilise « *des outils conceptuels issus des approches historiques et ethnographiques pour montrer la continuité de l'existence des répertoires*

---

<sup>1</sup> BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000 ; BELOT, C., « Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration européenne : éléments d'interprétation », *Revue internationale de Politique comparée*, Vol. 9, n°1, 2002, pp. 11-29.

<sup>2</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003.

<sup>3</sup> STRUDEL, S., *Op. Cit.*, 2002.

<sup>4</sup> BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000 & 2002.



*d'actions nationales et des représentations véhiculées par les médias, et illustre ainsi des hypothèses centrales des constructivistes »<sup>1</sup>.*

Ce faisant, l'idée est de placer les processus de socialisation au centre de toute analyse du processus d'intégration européenne<sup>2</sup>. En ce qui a trait à notre objet d'étude, l'acquisition par les citoyens des croyances et attitudes résulte d'un processus de socialisation qui est compris comme « *le processus par lequel les cultures politiques sont formées, maintenues et changées. Chaque système politique, dessinant les attitudes politiques, inculquant les valeurs politiques et distribuant les orientations politiques des citoyens et des élites*<sup>3</sup> ». Cette thèse s'inscrit dans le champ des approches sociologiques de l'intégration européenne en soulignant que les attitudes des citoyens vis-à-vis des objets politiques dépendent de la manière dont ils les conçoivent et se les représentent et que ces représentations sont profondément ancrées dans des représentations plus large du monde social, qu'elles ne peuvent pas être comprises sans y être référées. En ce sens, l'étude des représentations sociales du processus d'intégration européenne nous semble bien indispensable à la compréhension de la problématique de l'acceptation citoyenne de l'ordre politique européen et plus spécifiquement du déficit de légitimité dont souffrirait l'Union européenne. Notre propre travail s'inscrit dans ce cadre et utilisera ces outils conceptuels offerts par la sociologie politique. Il met en exergue les processus de socialisation en cours au sein de ce nouvel ordre politique en construction menant à l'acceptation ou non de celui-ci, et ce sous une forme plus ou moins polarisée. La prise en compte du temps sera ici au cœur de notre travail et le caractère « en évolution » du processus d'intégration européenne sera au cœur de notre démarche de recherche.

Par ailleurs, si elles ne sont pas les seules à le considérer, ces approches sociologiques mettent en exergue l'enchevêtrement permanent entre les différents niveaux local, régional, national, supranational et international qu'il est essentiel de garder à l'esprit dans toute étude de l'intégration européenne. Chercher à estimer l'influence précise de l'intégration européenne sur la société, et plus particulièrement sur le plan national devient plus complexe si l'on considère que les institutions de l'Union

---

<sup>1</sup> SAURUGGER, S., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>2</sup> SAURUGGER, S., *Op. Cit.*, 2008, p. 14.

<sup>3</sup> ALMOND, G.A. & POWELL, G.B. Jr., *Comparative Politics*, Boston: Little Brown, 1978, p. 79.

européenne et celles des Etats-membres ne forment pas deux systèmes distincts et indépendants mais un complexe institutionnellement et cognitivement imbriqué<sup>1</sup>. Or, si déjà au niveau des institutions un tel constat est réalisé, il semble pouvoir être fait de manière encore plus forte au niveau des acteurs et plus encore des citoyens dits « ordinaires » (qu'on entendra ici de façon large comme les citoyens sans engagement particulier à l'égard de la compétition politique), pour qui la limite entre les sphères politiques nationale et européenne, voire mondiale, est tout sauf claire. A cet égard, force est de constater que les études existantes portant sur les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration, à quelques exceptions près<sup>2</sup>, ont très largement omis de prendre en considération cette imbrication des différents niveaux. En effet, comme le souligne Fritz Scharpf, une grande partie de la littérature portant sur la légitimité européenne, qu'elle soit normative ou empirique, s'est focalisée « *sur l'échelon européen, plutôt que sur les implications des caractéristiques multi-niveaux du système européen*<sup>3</sup> ». A la suite de cet auteur, une série de chercheurs, au nombre desquels nous nous comptons, sont de plus en plus insatisfaits par ce cloisonnement des sphères nationale et européenne et soutiennent que la frontière entre ces sphères se doit d'être traversée lorsqu'on veut étudier l'Union européenne<sup>4</sup>. Cet aspect particulier mis en exergue par les approches sociologiques de l'intégration ne manquera pas de guider les analyses faites dans les prochains chapitres.

---

<sup>1</sup> JACQUOT, S. & WOLL, C. (Dir.), *Les usages de l'Europe. Acteurs et transformations européennes*, Paris: L'Harmattan, 2004.

<sup>2</sup> A titre d'exemple voir : FROGNIER, A.-P., « Identité et participation électorale: pour une approche européenne des élections européennes », in GRUNBERG, G., PERRINEAU, P. & YSMAL, C. (Dir.), *Le vote des Quinze. Les élections européennes du 13 juin 1999*, Paris: Presses de Sciences Po, 2000, pp. 75-114. HURRELMANN, A., « Multilevel Legitimacy : Conceptualising Legitimacy Relationship between the EU and national democracies », in DEBARDELEBEN, J. & HURRELMANN, A. (Eds.), *Democratic Dilemmas of Multilevel Governance*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2008, pp. 17-37; MARTONITTI, G. & STEFANIZZI, S., « Europeans and the Nation State », in NIEDERMAYER, O. & SINNOTT, R. (Eds.), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford: Oxford University Press, 1995, pp. 163-189.

<sup>3</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant: « ... *have focused on the European level, rather than on the implications of the multilevel characteristics of the European Union* », SCHARPF, F. W., « Reflections on multilevel legitimacy », MPIfG Working Paper 07:3, Max Planck Institute for the Study of Societies, Cologne, 2007, p. 5.

<sup>4</sup> RISSE-KAPPEN, T., « Exploring the Nature of the Beast: International Relations Theory and Comparative Analysis Meet in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 34, N°1, 1996, p. 54.

On assiste donc depuis une grosse décennie à la multiplication d'études dites sociologiques de l'intégration européenne qui contribuent pour l'essentiel au tournant qualitatif dans les études européennes que nous avons souligné précédemment. En effet, l'ensemble des considérations présentées ci-dessus n'est évidemment pas sans un versant méthodologique. Pour conclure, il est devenu manifeste pour un ensemble de chercheurs qu'il fallait explorer également les effets que le projet d'intégration européenne pouvait avoir sur les sociétés et non pas seulement sur les développements institutionnels ou politiques<sup>1</sup>. Il va sans dire que l'ensemble de ces chercheurs ont des objets et des questions de recherche différents, que leurs considérations théoriques peuvent s'inspirer d'auteurs très différents, et que le niveau d'analyse retenu diffère également entre eux. Ils ont cependant en commun de proposer des adaptations des théories et des concepts importants de la sociologie classique tout en offrant un plus large choix de méthodes pour saisir les développements empiriques. L'intérêt est donc là : *« ouvrir les études européennes à la sociologie c'est à la fois élargir le champ des études de l'intégration à des objets différents mais aussi approfondir notre connaissance de problématiques « mainstream » (lire classiques ou dominantes) des disciplines de la sociologie et la science politique en renouvelant les anciens débats sur les élites politiques, les classes sociales ou l'identité »*<sup>2</sup>.

C'est précisément à quoi cette thèse se propose de contribuer eu égard à l'étude de légitimité, concept classique de la sociologie, notamment politique, que nous proposons de revisiter à l'échelon européen. Elle est comprise comme l'acceptation d'un ordre politique émergent. Cette thèse vise donc à contribuer à l'approfondissement de la connaissance scientifique de ce phénomène dans le contexte européen en prenant le parti de *« considérer que les outils théoriques et méthodologiques de la sociologie politique permettent d'ouvrir de nouvelles voies de recherche et sont plus à même de tracer les contours de l'espace politique qui se dessine au niveau européen »*<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> GUIRAUDON, V., & FAVELL, A., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>2</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant : *« Opening up to sociology is widening the field of integration studies to different objects but also deepening our knowledge of "mainstream" (read classical or dominant) disciplinary issues in sociology, political science (...) thus renewing old debates regarding political elites, social class, or identity »*, GUIRAUDON, V. & FAVELL, A., *Op. Cit.*, 2008, p. 6.

<sup>3</sup> GUIRAUDON, V., « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? », *Cultures et Conflits*, n°38-39, 2000, p. 7.

## ***C - Le plan de la thèse***

A travers une étude portant sur les attitudes des citoyens européens en Belgique (francophone), en France et en Grande-Bretagne, cette thèse entend contribuer à la compréhension des logiques de réception du processus d'intégration européenne en cours par les citoyens ordinaires. L'hypothèse principale est que pour comprendre l'évolution des rapports des citoyens ordinaires à l'intégration européenne dans le cadre d'une réflexion portant sur la légitimité de celle-ci, le couple rupture du « consensus permissif » / montée de l' « euroscepticisme » ne suffit pas. L'acceptation passive du processus en cours caractérise tout autant les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne que le rejet populaire mis en avant par nombre d'analystes de sondages.

Partant d'une revue de la littérature sur la légitimité européenne destinée à souligner certains de ses points faibles, elle propose dans un premier chapitre une synthèse des différents modèles théoriques et de légitimation qui ont été utilisés au fil de la construction européenne. La présentation de ces différents modèles servira de toile de fond pour comprendre comment les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne ont été analysées. Elle montrera comment de simple spectateur, le citoyen a été construit comme un acteur clé du processus de légitimation de l'intégration européenne.

Grâce à une nouvelle analyse longitudinale des données Eurobaromètres, les résultats du second chapitre nous amèneront à conclure que la principale limite des utilisations faite de la notion de soutien est de reposer sur une acception unidimensionnelle des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne, allant d'un soutien total à un rejet total. Nous défendrons que ces attitudes recèlent une plus grande complexité. L'évolution dans la période post-Maastricht ne peut être résumée par une augmentation de l' « euroscepticisme », en particulier parmi les catégories sociales les plus populaires. Ce chapitre conclura à la nécessité de prendre en compte la catégorie des citoyens indifférents ou indécis en vue de saisir la question de la légitimité de l'intégration européenne dans toutes ses composantes. La non-polarisation d'une part importante des citoyens est en effet un phénomène massif.

Cependant, étudier cette catégorie non-polarisée de citoyens n'est pas sans poser des problèmes méthodologiques importants. Le troisième chapitre abordera la question des méthodes retenues en vue d'analyser la non-polarisation des citoyens ordinaires. Désirant contribuer au renouvellement des études des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne, nous avons choisi de mettre en œuvre une méthodologie plus qualitative et davantage exploratoire, tout en prolongeant l'effort de quantification des processus observés, dans le droit fil des études européennes : notre travail adopte donc une stratégie de triangulation, qu'on désigne couramment sous le terme de *mixed-methods*. Nous justifierons dans ce chapitre du choix de recourir au *focus group* comme outil d'enquête et détaillerons notre design de recherche comparatif. Sur ce point, conformément à ce que de nombreux travaux quantitatifs ont montré, on sait que ces attitudes sont profondément diversifiées et doublement clivées, nationalement et socialement. D'où, d'abord, le choix d'une comparaison entre l'Angleterre, la France et la Belgique (francophone), trois pays dont le choix sera explicité. Par ailleurs, l'enquête se devait également d'être calibrée autour d'une segmentation sociale des échantillons nationaux. À cette première série d'impératifs, spécifiquement liés à ce qu'on sait de la sociologie des rapports ordinaires à l'UE, s'ajoutait une seconde contrainte directement liée à la méthode d'enquête elle-même. Le rapport à la parole publique, qui plus est sur des sujets « politiques », est en effet socialement déterminé. Nous avons ainsi discriminé, pour chacun des pays, des classes de groupes selon une modélisation simplifiée de la stratification sociale, opération qui nous a amenés à effectuer une tripartition entre milieux « *ouvriers et précaires* », « *employés* » et « *cadres* »<sup>1</sup>. Enfin, nous avons décidé d'introduire le degré d'implication ou de spécialisation à l'égard du politique, et plus précisément de l'Europe, en distinguant ces trois catégories de celle des militants ou activistes de parti, cette dernière catégorie devant jouer le rôle de groupe de contrôle. Nous avons donc quatre catégories. Nous avons décidé de doubler le nombre de groupes à réaliser pour chacune de nos catégories afin de contrôler autant que faire se peut l'effet de dynamique de groupe. Nous avons donc réalisés 8 groupes par pays, soit un total de 24 groupes et chaque groupe comportait entre 4 et 7 participants. Ce sont donc 24 *focus groups* réalisés dans le cadre du projet de recherche *Citizens Talking About Europe* en

---

<sup>1</sup>. On se fonde ici sur une conception hiérarchisée de la structure sociale, associée aux inégalités de richesses, de pouvoir, de prestige, de savoir, etc. Les termes choisis pour nommer nos catégories de groupe sont purement descriptifs et ne renvoient nullement à un jugement de valeurs d'aucune sorte.

Belgique (francophone), en France et en Grande-Bretagne qui serviront à appréhender dans toutes leurs composantes les rapports des citoyens ordinaires à l'intégration européenne.

Le regard complémentaire porté grâce à l'utilisation de *focus groups* réalisés dans ces trois pays nous amènera dans le quatrième chapitre à réfuter le postulat, sous-jacent à la thèse du « dissensus contraignant » et déjà présent dans le modèle du « consensus permissif », d'une uniformité des attitudes nationales à l'égard de l'intégration européenne. Inspirée des avancées réalisées par Juan Diez Medrano<sup>1</sup>, l'analyse systématique par codage de nos entretiens collectifs nous amènera à confirmer que des publics différents ont des structures de perception et donc d'évaluation différentes à l'égard de l'intégration européenne. Nous concluons comme Diez-Medrano qu'étant encore l'agent principal de socialisation politique, l'Etat-nation joue un rôle primordial dans la formation des cadres de perception – *frames* – de l'individu. Comprendre comment les citoyens ordinaires conçoivent et construisent cognitivement l'Europe reste donc essentiel.

Après avoir remis en cause l'uniformité des attitudes nationales à l'égard de l'Union européenne, nous soulignerons que la pluralité de perceptions diffère non seulement d'un pays à l'autre mais qu'elles peuvent également par ailleurs coexister au sein d'un même contexte national. Dans chacun des pays enquêtés, on observe la même croissance de la catégorie de citoyens n'exprimant ni soutien explicite ni rejet du processus d'intégration. Dans le cadre de ce cinquième et dernier chapitre, nous concentrerons nos analyses sur les citoyens indécis ou indifférents en différenciant trois visages de non-polarisation : l'ambivalence, la distance et l'extériorité et le fatalisme, lesquels correspondent cependant, dans chacun des trois pays, à des *framing* différents.

En conclusion, l'ensemble de nos résultats nous mènera à interroger la pertinence de l'affirmation selon laquelle la permissivité telle que comprise dans le cadre de la thèse du « *consensus permissif* » a pris fin avec la ratification du Traité de Maastricht. Nous proposerons en conclusion une interprétation complémentaire soulignant que l'acceptation de l'ordre politique européen relève au moins de deux logiques. D'un côté, on assiste parmi les élites, entendues au sens large, tant politiques, qu'économiques, voire tout simplement les citoyens qui portent un intérêt à ce qui se joue dans le champs

---

<sup>1</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit*, 2003.

politique, à une polarisation des opinions marquées par un déclin des opinions favorables et un renforcement des oppositions au processus d'intégration européenne, tendance soulignée et expliquée par le modèle du « *dissensus contraignant* ». D'un autre côté, on constate un renforcement de l'indifférence et/ou de l'indécision des citoyens profanes en matière politique face à ce même processus. Là où la première logique d'appropriation renvoie à un mode actif de consentement ou de rejet, la seconde relève d'un mode d'acceptation tacite actualisant le modèle du « *consensus permissif* » dont nous montrerons qu'il n'ait pas disparu dans l'ère post-Maastricht, même s'il s'est transformé au fil de l'intégration. A cet égard, la légitimité européenne doit être comprise comme à la fois directe et indirecte, dans un double processus et doit être perçue comme l'extension et/ou la transformation de l'acceptation de l'ordre politique national. L'ensemble de nos résultats invitera à reconsidérer deux postulats communément perçus comme acquis à savoir que l'Union européenne serait devenu un enjeu saillant pour les citoyens et ensuite que les opinions publiques européennes se seraient polarisées.

Plus généralement, cette thèse invite en conclusion à aborder la question de l'acceptation d'un changement dans l'ordre politique en s'intéressant non seulement au degré de soutien des citoyens au système politique européen et au type de soutien exprimé, mais également à son intensité. Si le contraste entre les périodes pré et post-Maastricht en termes de croissance concomitante des compétences de l'Union européenne et de publicisation des enjeux européens n'est pas remis en cause, la lecture basée sur le diptyque consensus permissif / euroscepticisme semble incomplète sinon erronée. En soulignant la complexité des dynamiques de politisation, cette thèse amène à relativiser la rupture du « consensus permissif » des citoyens. Ainsi, contrairement à ce qu'Hanspeter Kriesi a pu suggérer, il n'est pas évident que l'« humeur populaire » à l'égard de l'Europe et le niveau de dissensus des élites se répondent en miroir<sup>1</sup>. La politisation des enjeux européens ne menant pas nécessairement à une polarisation des opinions des citoyens, nous soutenons qu'il convient d'intégrer l'indifférence dans toute réflexion portant sur la légitimité du processus d'intégration européenne.

---

<sup>1</sup> KRIESI, H., « Postface », IN NEUMAYER, L., ROGER, A. & ZALEWSKI, F.(Dir.), *L'Europe contestée. Espaces et enjeux des positionnements contre l'intégration européenne*, Paris, Michel Houdiard, 2008, pp. 261-262.





# **Chapitre I - Du « consensus permissif » au « dissensus contraignant » : Evolution de l'analyse des attitudes des citoyens européens au fil de l'intégration**

---

## ***A - Introduction à une analyse contextualisée des approches successives de la légitimité européenne***

Etablie à l'origine comme un projet élitare, pendant de nombreuses décennies, la question fondamentale de la légitimité de l'intégration européenne, qu'elle soit empirique ou normative, ne s'est pratiquement pas posée. En effet, entre les années cinquante et nonante, la grande majorité des commentateurs de tous bords, inter-gouvernementalistes et (néo-) fonctionnalistes confondus, s'accordaient sur le caractère suffisant d'une légitimité de type indirecte, le citoyen étant largement absent du processus de légitimation en cours. Au cours de cette période, la thèse d'un « consensus permissif » des citoyens des Etats membres a prévalu<sup>1</sup>. Aussi longtemps que ces derniers n'étaient pas perçus ne se percevaient comme directement affectés par les décisions prises au niveau européen, ils étaient supposés, à la suite de leurs élites nationales, être favorables à la construction européenne. Ce « consensus permissif » permettait à ces mêmes élites de poursuivre le processus d'intégration loin de toute pression de leurs nationaux. Les gouvernements se jugeaient suffisamment légitimes pour valider ce processus. L'intégration européenne semblait donc pouvoir se satisfaire d'une légitimité indirecte, dérivée de celle de ces Etats membres et de leurs élites. La question de la légitimité démocratique directe de la construction européenne s'en trouvait donc occultée et ne s'est véritablement posée qu'à partir du débat animé entourant la ratification du Traité de Maastricht de 1992, alors même que l'Union européenne prenait une dimension politique en pénétrant sur le terrain régalien<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Europe's Would-be Polity*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall, 1970.

<sup>2</sup> QUERMONNE, *Op. Cit.*, 2001.

L'échec référendaire danois et le oui timide français dans le cadre de la ratification du Traité de Maastricht ont ainsi été perçus par les observateurs tant politiques qu'académiques comme une rupture du « consensus permissif », marquant le passage du citoyen des coulisses vers le devant de la scène, cette ratification donnant lieu à la première grande vague de discussions sur le sens et la portée du projet européen<sup>1</sup>. Au sein de ces débats, tant le monde académique que politique paraissait donc vouloir s'accorder à partir de là sur le fait que le citoyen était devenu un acteur incontournable du processus de légitimation de la construction européenne, puisqu'en vertu des principes démocratiques, il devait être considéré comme le bailleur de cette légitimité<sup>2</sup>. Dans la sphère académique, Hélène Wallace déclarait par exemple qu'à partir du moment où « *la Communauté est définie comme un pouvoir politique partiel, c'est-à-dire une entité qui peut se développer en une forme de gouvernance directe avec ses propres droits, il devient crucial de s'interroger sur l'identité politique, la loyauté et la légitimation qui y sont rattachées* »<sup>3</sup>. A cet égard, les acteurs communautaires soutenaient ce même constat, le Conseil européen considérant que « *les citoyens sont au centre de la construction européenne : l'Union se doit impérativement de répondre concrètement à leurs besoins et leurs demandes* »<sup>4</sup> et Jacques Delors de déclarer que « *l'Europe a commencé comme un projet élitiste [au sein duquel on croyait] que tout ce qui était nécessaire était de convaincre les dirigeants. Cette phase de despotisme bénin est maintenant terminée* »<sup>5</sup>. L'argument prévalant était donc qu'à partir du moment où l'Union européenne représente un pouvoir distinct de la somme de celui des gouvernements des Etats membres, la question de sa légitimité, et à travers elle de sa relation au citoyen, devient une question

<sup>1</sup> COSTA, O. & MAGNETTE, P., « L'Europe des élites, anatomie d'un mythe », in COSTA, O. & MAGNETTE, P., *Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union Européenne*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, pp. 1-7.

<sup>2</sup> BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000.

<sup>3</sup> Traduction de l'extrait suivant: « *the EC is defined as a partial polity, i.e. an entity that might develop into a form of direct governance in its own rights, the questions of what political identity, loyalty and affiliation are attached to the EC level of governance become crucial* », WALLACE, H. "Deepening and Widening: Problems of Legitimacy in the EC", in GARCIA S., *European Identity on the search for legitimacy*, London: Pinter, 1993, p. 101.

<sup>4</sup> Traduction de l'extrait suivant: "... *citizens are at the core of the European construction: the Union has the imperative to respond concretely to their needs and concerns*", EUROPEAN COUNCIL, Presidency Conclusions, Turin, 29 march 1996.

<sup>5</sup> Traduction de l'extrait suivant : "... *Europe began as an elitist project [in which it was believed] that all that was required was to convince the decision-makers. That phase of benign despotism is now over*", DELORS, J., *Independent*, 26 Juillet 1993.

décisive<sup>1</sup>. Par la suite, le renforcement graduel du caractère supranational et communautaire de la construction européenne allait conforter cette interprétation et confirmer le statut de l'Union européenne en tant que nouveau système politique *en quête de légitimité*<sup>2</sup>. La question du consentement des citoyens, ou encore de la légitimité démocratique, face au processus d'intégration européenne entre dès lors sur la scène communautaire mais également dans le champ des études européennes. Par conséquent, la problématique de l'acceptation de ce nouvel ordre politique par les citoyens européens est posée avec insistance de même que la question de la participation de ceux-ci à la prise de décision.

Si le Traité de Maastricht entraîne la prise en compte du citoyen par les acteurs communautaires ainsi que par les Européanistes dans le cadre d'une réflexion sur le « déficit démocratique » dont souffrirait l'Union européenne, les années qui suivent représenteront également une période charnière dans l'histoire de l'intégration européenne et par extension des études européennes. En particulier, la vaste campagne suscitée par la ratification du Traité constitutionnel européen et les échecs référendaires rencontrés ont souligné l'importance des résistances à l'intégration européenne, généralement reprises sous l'appellation d' « euroscepticisme ». Selon Liesbet Hooghe et Gary Marks, cette prise en compte nécessaire de l'opinion publique et le renforcement de l'hostilité d'une part grandissante des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne au cours de la dernière décennie témoignerait du passage d'un « consensus permissif » à un « dissensus contraignant »<sup>3</sup>. La théorie post-fonctionnaliste fait alors l'hypothèse que la politisation, ou plus précisément la mobilisation, principalement par les partis politiques nationaux, de l'opinion publique à l'égard des politiques et des institutions de l'Union européenne, serait au cœur de ce changement<sup>4</sup>. La dernière décennie a dès lors amené ceux qui étudient la formation de l'Union européenne

---

<sup>1</sup> BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000, p. 49.

<sup>2</sup> QUERMONNE, J.-L., *Op. Cit.*, 2001.

<sup>3</sup> HOOGHE, L. & MARKS, G., « Calculation, community and cues », *European Union Politics*, Vol. 6 (4), 2005, pp. 419-443; HOOGHE, L. & MARKS, G., « A Post functionalist Theory of European Integration: From Permissive Consensus to Constraining Dissensus », *British Journal of Political Science*, Cambridge University Press, Vol. 39, 2008, pp. 1-23.

<sup>4</sup> SCHMITTER, P., « On the Way to a Post-Functionalist Theory of European Integration », *British Journal of Political Science*, Cambridge University Press, Vol. 39, 2008, p. 211.

à s'interroger sur les voies possibles de sa politisation<sup>1</sup>, partant du postulat qu'aucun espace public ne peut se construire en dehors de la confrontation et des crises qu'elle engendre<sup>2</sup>. Parler de « dissensus contraignant » invite dès lors à s'interroger et à analyser systématiquement dans quelle mesure une polarisation des attitudes des citoyens à l'égard du projet européen est apparue dans l'ère post-Maastricht, en d'autres termes, à poser les questions suivantes : Peut-on véritablement parler d'une politisation de l'espace public européen ? Dans la période post-Maastricht, assiste-t-on à une polarisation des opinions et attitudes des citoyens européens ?

Ainsi, si la prise en compte de la question de l'opinion publique européenne apparaît aujourd'hui comme indissociable de toute réflexion portant sur la légitimité du processus d'intégration européenne et par là, à sa poursuite, cela n'a pas toujours été le cas. A travers ce chapitre, il s'agira dès lors de s'interroger sur l'émergence de l'opinion publique européenne, comme objet légitime de recherche au sein des études européennes, mise en parallèle avec la prise en compte du citoyen au sein du système politique européen. Ce premier chapitre propose donc de présenter un état de l'art de la question afin « *de mettre en évidence ce que les résultats et controverses actuelles doivent à la dynamique des processus de recherche, à leur inscription temporelle et spatiale, ce qui permet d'en saisir plus amplement les avancées et les limites* »<sup>3</sup>. En retracer la genèse devrait nous permettre d'en comprendre les ressorts<sup>4</sup>.

Pour ce faire, nous proposons de présenter un développement en trois temps dont les contours ont été esquissés à l'instant<sup>5</sup>. Tout d'abord, nous reviendrons sur la période

---

<sup>1</sup> COSTA, O. & MAGNETTE, P., *Op. Cit.*, 2007, p. 7.

<sup>2</sup> BARTOLINI, S., *Restructuring Europe: Centre Formation, System Building and Political Restructuring between the Nation-State and the European Union*, Oxford: Oxford University Press, 2005

<sup>3</sup> BELOT, C. & MAGNETTE, P. « Introduction », in BELOT, C., MAGNETTE, P. & SAURUGGER, S. (dir.), *Science politique de l'Union européenne*, Paris: Economica, 2008, p. 2.

<sup>4</sup> Cet état de l'art n'a aucune prétention à l'exhaustivité mais vise bien à mettre en exergue les ressorts de ce champ de recherche pour en saisir les enjeux sans manquer d'en souligner les limites. Pour une analyse plus détaillée de la genèse des études européennes jusqu'à la fin des années nonante, voir les travaux de Céline Belot, notamment sa thèse de doctorat : BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000.

<sup>5</sup> A noter que Céline Belot et Bruno Cautrès proposent également une lecture en trois temps du développement des études communautaires portant sur les attitudes et opinions des citoyens. Cependant les temps qu'ils distinguent ne recouvrent que partiellement notre propre découpage. En effet, si le découpage de la première période correspond, les auteurs différencient ensuite une

Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010

qui va du début des années 1970 jusqu'au début des années 1990, intervalle au cours de lequel la thèse du « consensus permissif » des citoyens prévalait largement, représentant un type de légitimité qui peut être qualifiée d'indirecte du point de vue des citoyens. Ensuite, nous détaillerons les travaux de l'ère post-Maastricht, période perçue de manière quasi unanime comme marquant la rupture du « consensus permissif » et symbolisant l'entrée du citoyen sur la scène communautaire. La Communauté se mue en Union et est dès lors en quête d'une légitimité propre, directe et démocratique. Enfin, nous présenterons le tournant le plus récent pris par les études des opinions et attitudes des citoyens à savoir l'analyse des résistances ou remises en cause du processus d'intégration européenne. Dans ce cadre, nous présenterons en particulier la thèse post-fonctionnaliste développée récemment par Liesbet Hooghe et Gary Marks du « dissensus contraignant ». Interroger les différents modèles nous amènera à démontrer comment aujourd'hui le citoyen européen politisé aux questions européennes s'est édifiée en personnage central des études européennes alors qu'il ne représentait au mieux qu'un 'fantôme nécessaire' pendant de nombreuses décennies<sup>1</sup>.

Ce chapitre présentera donc tour à tour les modèles de légitimation envisagés pour justifier de la poursuite du processus d'intégration européenne, en tentant de montrer en quoi chaque modèle est profondément ancré dans l'époque au sein de laquelle il s'inscrit. Par conséquent, nous soulignerons que le rôle attribué au citoyen dans le processus de légitimation de l'intégration européenne tant par les acteurs communautaires que les commentateurs politiques dépend de la manière dont le futur de l'ordre politique de l'Union européenne est envisagé, futur dont l'image est incertaine. Ce faisant, ce chapitre

---

période dite charnière courant du début au milieu des années nonante suivie ensuite de ce qu'ils appellent la période de la maturité qui court jusqu'à aujourd'hui, BELOT, C. & CAUTRES, B., « Opinion publique », in BELOT, C., MAGNETTE, P. & SAURUGGER, S. (dir.), *Op. Cit.*, 2008, pp. 154-155. Nous considérons par contre que la troisième période recouvre le tournant pris par les études des attitudes des citoyens européens depuis le début des années 2000 alors qu'elles s'interrogent sur les logiques de rejet et non plus de soutien du processus d'intégration européenne.

<sup>1</sup> L'expression "fantôme nécessaire" est empruntée à Andy Smith et renvoie à l'idée que si le citoyen n'était pas totalement absent des réflexions notamment dans le cadre d'un questionnement quant au caractère démocratique de la construction européenne, il n'était pas considéré cependant comme un acteur clé de cette construction menée par les élites ; SMITH A., « Going Beyond the Democratic Deficit: The European Union and Rural Development in Networked Societies », *Regional and Federal Studies*, Vol. 5, n°1, 1995, p. 61.

donnera un aperçu des différentes approches existantes de la légitimité européenne<sup>1</sup> et des analyses des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne en mettant en lumière les liens implicites existants entre ces deux champs de recherche.

### ***B - La période du « consensus permissif » : le citoyen européen, un « fantôme nécessaire »***

Si les études relatives aux opinions des citoyens à l'égard de l'intégration européenne représentent désormais un champ indéniablement important et distinct au sein des études européennes, cela n'a pas toujours été le cas, comme le montre Céline Belot lorsqu'elle en retrace minutieusement la genèse dans sa thèse de doctorat<sup>2</sup>. En effet, la référence au citoyen n'a pas toujours été une constante dans les discours communautaires, pas plus que dans l'étude des attitudes à l'égard de l'intégration européenne qui a préféré longtemps porter son attention sur les élites plutôt que sur le consensus mou du plus grand nombre. Ecrivant en 1958, Ernst Haas défendait ainsi une perspective élitiste précisant que : *« l'accent mise sur les élites dans l'étude de l'intégration européenne trouve sa justification dans la nature bureaucratisée, de longue date, des organisations européennes au sein desquelles les décisions fondamentales sont prises par les leaders, parfois en opposition et habituellement par-delà l'indifférence de la volonté générale »*<sup>3</sup>. Au cours de cette première période qui court jusqu'au début des années nonante, cette vision élitiste doublée de la thèse du « consensus permissif » cantonnait le citoyen européen du rôle de « fantôme nécessaire » alors qu'une légitimité de type indirect semblait suffire à justifier du processus d'intégration en cours.

---

<sup>1</sup> Pour un résumé complémentaire des différentes approches existantes de la légitimité européenne, on renvoie ici le lecteur à : OBRADOVIC, D., « Policy Legitimacy and the European Union », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 34, n°2, 1996, pp. 191-221.

<sup>2</sup> BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000, pp. 16-228.

<sup>3</sup> Traduction personnelle l'extrait suivant: « *The emphasis on elites in the study of integration derives its justification from the bureaucratized nature of European organizations of long standing, in which basic decisions are made by the leadership, sometimes over the opposition and usually over the indifference of the general membership* », HAAS, E., *Op. Cit.*, 1958, p. 17.

## 1) Les premières théories de l'intégration : une vision élitiste comme dénominateur commun

Au cours de la première période, deux approches théoriques de l'intégration européenne dominent les études européennes, témoignant toutes deux du caractère élitiste de ce processus et du peu d'intérêt porté au citoyen. Tout d'abord, l'approche intergouvernementale considère que l'Union européenne est une institution internationale comme les autres que la légitimité dite diplomatique suffit à la légitimer. Dans cette perspective, les décisions des institutions européennes sont légitimes parce qu'elles sont prises dans les faits par les gouvernements nationaux qui sont eux-mêmes légitimes. Dans ce modèle marqué par une légitimité de type diplomatique, les citoyens soutiennent le processus d'intégration puisque leurs propres autorités nationales sont impliquées dans celui-ci et que les gouvernements sont responsables de leurs actions devant leurs parlements nationaux. L'approche intergouvernementale refuse donc l'idée selon laquelle la démocratie parlementaire devrait être renforcée au niveau supranational<sup>1</sup>. L'absence de légitimité directe de l'Union n'est pas problématique dans ce modèle puisqu'elle est compensée par la légitimité agrégée des Etats membres.

Au cœur de cette perspective se trouve la notion de « Communauté gouvernée par le droit » telle que développée par Walter Hallstein<sup>2</sup>. Cette tentative importante et ancienne en vue de justifier le processus d'intégration européenne sera étendue et précisée grâce au concept de légitimité démocratique formelle développé par le juriste Joseph Weiler, lequel précise que cette notion signifie que « *lors de la création d'institutions ou d'un système, toutes les conditions requises par la loi ont été suivies, (...) nous pouvons (...) parler de légitimité formelle si nous pouvons montrer que la structure du pouvoir a été créée conformément au processus démocratique et avec le consentement de la population* »<sup>3</sup>. On est ici dans la lignée de la tradition du positivisme légal mais aussi de la célèbre notion wébérienne d' « autorité rationnelle-légale »<sup>4</sup>. Dans sa forme la plus

---

<sup>1</sup> MORAVCSIK, A., *The Choice for Europe: Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, London: UCL Press, 1998.

<sup>2</sup> HALLSTEIN, W., *Europe in the Making*, London: Allen & Unwin, 1972, pp. 30-55.

<sup>3</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant: « *Formal legitimacy (...) connotes that in the creation of the institution or system all requirements of the law are observed. (...) we can (...) speak of formal legitimacy if we can show that the power structure was created following democratic processes and with people's consent* », WEILER, J., *Op. Cit.*, 1991, p. 415.

<sup>4</sup> WEBER, M., *Op. Cit.*, 1968.

pure, cette perspective soutient que la légalité serait une condition non seulement nécessaire mais suffisante de légitimité.

Malgré le crédit certain dont cette approche peut se prévaloir et ses nombreux apports à l'étude de la légitimité européenne, il a été établi qu'elle ne pouvait pas seule fournir une base adéquate sur laquelle asseoir la légitimité de ce nouveau système politique. En effet, la réduction de l'étude de la légitimité à une telle approche a été largement dénoncée par nombre d'auteurs parmi lesquels Jacques Lagroye qui affirme que « *la légitimité d'un régime ne se réduit jamais à la légalité, ou si l'on préfère à la « légitimité formelle » des dirigeants et de leurs actes. (...) La légitimité apparaît comme plus complexe et plus fondamentale que la régularité formelle* »<sup>1</sup>. Dans le même ordre d'idée, David Beetham note que si la validité légale est un premier élément de la légitimité d'un système politique, elle ne peut en aucun cas être considérée comme une condition suffisante. En effet, il précise que les querelles à propos de la légitimité d'un pouvoir ne se résument nullement à savoir si la personne est juridiquement en droit d'être au pouvoir ; il s'agit également et avant tout de désaccords quant à la justification de la loi elle-même et de savoir si elle est conforme aux principes moraux ou politiques de ladite société<sup>2</sup>. Ainsi, comme le souligne Daniela Obradovic, le concept de légitimité ne renvoie pas simplement à la validité des règles et de celui qui les édicte comme source de pouvoir, c'est-à-dire à la légalité, mais également et avant tout à l'acceptation du pouvoir par les citoyens, surtout lorsque leurs vies en sont affectées<sup>3</sup>.

Cette vision stricte de la légitimité formelle et les débats qu'elle a engendrés n'épuise pas à elle seule la production théorique liée à la légitimité démocratique formelle. L'ensemble des critiques et débats qui lui feront suite concernant le « déficit démocratique » dont souffrirait l'Union européenne renvoient eux à la question de la légitimité démocratique formelle et dès lors, s'inscrivent dans une réflexion sur la légitimité comme découlant d'une application des principes démocratiques. Nous reviendrons sur ces débats dans le second point de ce chapitre<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> LAGROYE, J., « La légitimation », in GRAWITZ, M. & LECA, J., *Traité de Science Politique*, Paris : PUF, 1985, p. 397.

<sup>2</sup> BEETHAM, D., *The Legitimation of Power*, London, 1991, p. 4.

<sup>3</sup> OBRADOVIC, D., *Op. Cit*, 1996, p. 194.

<sup>4</sup> En effet, malgré la remise en cause certaine de la vision élitiste défendue par les théories intergouvernementale et néo-fonctionnaliste, celles-ci perdureront bien au-delà de Maastricht et Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010



Parallèlement à la vision intergouvernementale s'est développée la perspective dite fonctionnaliste qui partage avec la première la conviction que l'intégration européenne se suffit d'une légitimité de type indirect. Elle rassemblait les premiers théoriciens de l'intégration régionale qui envisageaient alors eux aussi l'entreprise européenne comme un projet mené uniquement par les élites. Sur base du modèle de cascade développé par Karl Deutsch, les citoyens étaient d'office supposés favorables à ce processus et censés développer un soutien en terme de communauté partagée, de *we-feeling*, de sympathie mutuelle et de loyauté, en conséquence des interactions et communications croissantes entre les Etats membres<sup>1</sup>. Cette perspective se doublait d'une vision instrumentale basée sur la performance du système européen qui à terme devait contribuer à créer ce sentiment de communauté partagée<sup>2</sup>. Ultimement, selon la théorie néo-fonctionnaliste, les citoyens européens devraient donc transférer leur loyauté et leurs attentes vers les nouvelles institutions européennes<sup>3</sup>. Le concept de soutien utilitaire est ici au centre des contributions qui défendent la thèse selon laquelle la Communauté gagnerait sa légitimité au travers du bien-être économique qu'elle permettra d'offrir<sup>4</sup>.

Cependant, à l'instar de son homologue intergouvernementale, la théorie néo-fonctionnaliste et en particulier sa vision élitiste sera également remise en cause par la suite car comme le soulignent Justine Lacroix et Paul Magnette « *l'expérience d'un demi-siècle d'intégration a amplement démontré les limites de ces croyances 'fonctionnalistes' selon lesquelles la culture de masse, à la traîne de celle des élites, finirait par s'adapter*

---

représentent encore aujourd'hui les deux théories structurantes de l'ensemble des débats portant sur l'intégration européenne.

<sup>1</sup> DEUTSCH, K.W., *Nationalism and Social Communication. An inquiry into the foundations of nationality*. New-York: Technology Press of Massachusetts Institute of Technology and Wiley, 1953.

<sup>2</sup> SHEPHERD, R., *Public Opinion and European Integration*, Westmead: Saxon House, 1975.

<sup>3</sup> HAAS, E., *Op. Cit.*, 1958, p. 16.

<sup>4</sup> Généralement sur la notion de soutien utilitaire telle que pensée à cette époque voir : ROTHSCILD, J., « Observations on Political Legitimacy in Contemporary Europe », *Political Science Quarterly*, Vol. 92, 1977, pp. 487-501 ; SHAAR, J., « Legitimacy in Modern State », in GREEN, P. & LEVINSON, S. (Eds.), *Power and Community*, New York: Random House, 1969, pp. 276-327.

*aux changements d'échelle sociaux et économiques. La seule convergence des intérêts, des valeurs et des modes de vie ne suffit pas à créer une conscience politique commune*»<sup>1</sup>.

Au cours de cette première période, la légitimité de la construction européenne dérive donc de la légitimité des élites nationales, qui sont considérées comme les acteurs principaux du processus de prise de décision de la Communauté. Si les citoyens sont pris en compte, c'est uniquement pour souligner leur consentement à l'égard de leurs élites nationales dont les attitudes et comportements sont dès lors étudiés avec minutie. Les demandes de légitimation adressées au système et à ses institutions émanent des Etats membres et des acteurs politiques qui les composent et les représentent officiellement, et non pas des citoyens entendus de manière large. Dès lors, seules l'obéissance et la coopération de ces acteurs politiques nationaux sont nécessaires pour que le système fonctionne et qu'il soit perçu comme légitime. C'est pour cette raison que du point de vue des citoyens, ces modèles de légitimité peuvent être perçus comme indirects<sup>2</sup>. La naissance et les premiers développements de la Communauté étaient le fait des élites politiques et techniques qui prenaient seules les décisions fondamentales quant à son devenir, décisions qui n'étaient présentées au large public qu'après avoir fait l'objet d'un compromis accepté par l'ensemble des élites<sup>3</sup>.

On peut néanmoins souligner qu'à la même époque, la décision d'élire le Parlement européen au suffrage universel ouvre la voie à la modification du rôle des citoyens au sein du processus d'intégration, sans en faire encore de véritables acteurs à l'intérieur de ce système en transformation. Les débats entourant cette décision ne s'intéressent que très peu à la manière dont les citoyens jugent les institutions qui sont censées les représenter mais se focalisent davantage sur des questions institutionnelles, renvoyant à la problématique de la répartition du pouvoir au sein de la Communauté qui oppose alors fédéralistes et inter-gouvernementalistes<sup>4</sup>. Si le citoyen est considéré, c'est avant tout de façon formelle en tant que source de pouvoir dans un système politique qui se voudrait démocratique.

---

<sup>1</sup> LACROIX, J. & MAGNETTE, P., « Théorie politique », in BELOT, C., MAGNETTE, P. & SAURUGGER, S. (dir.), *Op. Cit.*, p. 11.

<sup>2</sup> WALLACE, H., *Op. Cit.*, 1993, pp. 95-98.

<sup>3</sup> LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Op. Cit.*, 1970, p. 22.

<sup>4</sup> BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000, p. 34.

## 2) Les études empirique : un développement embryonnaire à l'ombre du « consensus permissif »

Dans ce contexte, il n'est dès lors pas surprenant que les travaux empiriques relatifs aux opinions et attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne soient peu nombreux et davantage le fait d'un nombre limité d'acteurs que d'une communauté scientifique structurée et structurante. Parmi les premières données récoltées, celles recueillies par Jacques-René Rabier, alors directeur de l'information de la Communauté européenne, indiquaient, entre 1950 et 1962, une augmentation croissante des attitudes favorables à l'égard de l'Europe dans l'ensemble des pays de la Communauté, lesquelles sont interprétés comme un *a priori* positif des citoyens à l'égard des décisions prises pour eux. Les enquêtes menées par Jacques-René Rabier seront les précurseurs des Eurobaromètres qui voient le jour en 1970.

Cependant, il serait erroné de dire que le citoyen est totalement absent des travaux empiriques de l'époque. Si au cours de cette période peu d'auteurs étudient les attitudes des citoyens<sup>1</sup>, Ronald Inglehart, après avoir consacré sa thèse de doctorat à « la socialisation des Européens », poursuit sans relâche ses travaux sur les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne<sup>2</sup>. Cet auteur a été le premier à mettre en exergue l'existence de logiques sociologiques dans la production des opinions et attitudes à l'égard du processus d'intégration européenne. Il a formulé deux hypothèses principales quant à la manière dont la socialisation détermine les chances de développer au niveau

---

<sup>1</sup> On peut également citer ici: PUCHALA, D., « The Common Market and Political Federation in Western European Public Opinion », *International Studies Quarterly*, Vol. 14, n°1, 1970, pp. 32-59; SHERPERD, R., *Op. Cit.*, 1975.

<sup>2</sup> BELOT, C. & CAUTRES B., *Op. Cit.*, 2008, p. 154; INGLEHART, R., *The Socialization of Europeans*, University of Michigan, 1967; INGLEHART, R., « An End of European Integration? » *American Political Science Review*, 1967, n°61, pp. 91-105; INGLEHART, R., « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative Politics*, Vol. 3, n°1, 1970a, pp. 45-70; INGLEHART, R., « The New Europeans: Inward or Outward-Looking », *International Organization*, Vol. 24, n°4, 1970b, pp. 129-139; INGLEHART, R., « Changing Value Priorities and European Integration », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 10, 1971, pp. 1-36 ; INGLEHART, R., « Long Term Trends in Mass Support for European Unification », *Government and Opposition*, Vol. 12, n°2, 1977, pp. 150-177 ; INGLEHART, R., RABIER, J.-R. & REIF, K., « The Evolution of Public Attitudes toward European Integration », *Journal of European Integration*, Vol. 10, n°2-3, 1987, pp. 135-155.

individuel des croyances en la légitimité européenne<sup>1</sup>. Il développe l'hypothèse dite de la « mobilisation cognitive » : la capacité de croire aux buts et idéaux européens dépend des capacités cognitives qui elles-mêmes augmentent avec le niveau d'éducation. La théorie de la mobilisation cognitive défend l'idée que l'augmentation du niveau d'éducation entraîne un développement de la compétence politique des citoyens qui faciliterait en retour la compréhension des faits politiques et d'informations présentant un certain niveau d'abstraction, faits dont relève l'intégration européenne. Dit autrement, la théorie de la mobilisation cognitive postule que l'augmentation du niveau d'éducation mène à une plus grande compréhension et donc à un plus grand soutien au processus d'intégration européenne, caractérisé pour la majorité des citoyens par son haut degré d'abstraction<sup>2</sup>. A cette première hypothèse s'ajoute l'hypothèse selon laquelle les générations les plus jeunes développeraient de nouvelles priorités de valeurs qui sont compatibles avec un développement de l'intégration européenne. En effet, pour Ronald Inglehart, les années 1970 se caractérisent par le développement de ce qu'il qualifie de « révolution silencieuse » qui entrainerait progressivement le développement d'une nouvelle hiérarchie de valeurs et d'un nouveau clivage au sein des sociétés contemporaines, entre citoyens « matérialistes » appartenant surtout aux générations de la guerre et les nouvelles générations, « post-matérialistes »<sup>3</sup>. Les individus post-matérialistes sont aussi plus cosmopolites et ont plus de facilité à s'identifier à l'Union européenne et à la soutenir.

Le peu d'intérêt que portaient les acteurs et les observateurs aux opinions et attitudes des citoyens a par ailleurs trouvé sa justification dans la thèse développée par Leon Lindberg et Stuart Scheingold. Ces auteurs proposent dès les années septante, le terme de « *consensus permissif* » décrire un état de légitimité de la construction européenne dans lequel les citoyens approuvent passivement le processus d'intégration<sup>4</sup>. En effet, dans leur désormais classique ouvrage *Europe's Would-Be Polity*, ils observent l'existence d'opinions majoritairement favorables à l'égard de l'intégration européenne mais faiblement structurées. Partant du constat qu'un très faible pourcentage d'individus

---

<sup>1</sup> INGLEHART, R., *Op. Cit.*, 1970a; INGLEHART, R., *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton: Princeton University Press, 1977.

<sup>2</sup> INGLEHART, R., *Op.Cit.*, 1970a, p. 46.

<sup>3</sup> INGLEHART, R., *Op. Cit.*, 1977.

<sup>4</sup> LINDBERG, L. & SCHEINGOLD, S., *Op. Cit.*, 1970.

exprime des opinions négatives à l'égard de la Communauté européenne, tout en mettant en exergue l'importance relative des individus indécis, ils prévoient le renforcement du consensus de la population envers le processus d'intégration européenne. A cet égard, ils affirment que le soutien des citoyens au processus d'intégration européenne ne pourra que s'affirmer dans le temps long. Il sera assuré par l'apport des Communautés européennes en termes de prospérité, avant tout économique, aux sociétés européennes, ces auteurs s'inscrivant ainsi très clairement dans le courant théorique dominant de l'époque, le fonctionnalisme.

Il convient de noter que c'est dès cette première période que sont posés les « *jalons pour les recherches à venir, notamment en ce qui concerne la prégnance, encore dans les travaux actuels, de la référence à la notion de « soutien » telle que l'a définie David Easton<sup>1</sup>* ». En effet, Leon N. Lindberg et Stuart A. Scheingold proposent un cadre d'analyse du soutien attendu des citoyens européens à l'intégration sous la forme d'une matrice comprenant quatre catégories de base devant faciliter leur investigation plus systématique et compréhensive du contexte sociopolitique de la Communauté<sup>2</sup>.

La première paire de catégories fait la distinction entre le soutien dit *identitaire*, qui renvoie au développement de liens entre les citoyens eux-mêmes, et le soutien systémique, qui désigne les liens unissant ces mêmes citoyens au système politique, conçu en termes horizontaux et verticaux. La seconde dimension différencie quant à elle un soutien utilitaire, basé sur un intérêt concret, d'un soutien affectif, plus diffus et sans doute plus émotionnel envers l'idée assez vague d'une unité européenne.

Tableau I.1. : Dimensions du soutien – Modèle de Leon N. Lindberg & Stuart A. Scheingold

| <i>Levels of interaction</i> |           | <i>Basis of responses</i> |           |
|------------------------------|-----------|---------------------------|-----------|
|                              |           | Utilitarian               | Affective |
| Identitive                   |           |                           |           |
| Systemic                     | Community |                           |           |
|                              | Regime    |                           |           |

Source: LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Op. Cit.*, 1970, p. 40.

Même si les auteurs ne le mentionnent pas explicitement, leur cadre analytique s'inspire très clairement des travaux de David Easton distinguant le soutien explicite du

<sup>1</sup> BELOT, C. & CAUTRES B., *Op. Cit.*, 2008, p. 155.

<sup>2</sup> LINDBERG, L. & SCHEINGOLD, S., *Op. Cit.*, 1970, pp. 39-40.

soutien diffus<sup>1</sup>. Nous reviendrons plus en détails sur la notion eastonienne de soutien dans la section suivante dans la mesure où elle représente le paradigme dominant, pour ne pas dire écrasant, des études des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne à partir des années nonante. L'influence de ce cadre d'analyse a été prépondérante dans la suite des travaux réalisés sur les attitudes des citoyens européens. Les appellations de soutien utilitaire et de soutien affectif ont été par la suite largement préférées aux notions classiques eastoniennes au sein de la littérature européenne<sup>2</sup>.

En France, il faudra attendre la veille du processus de ratification du Traité de Maastricht, et l'article d'Annick Percheron de 1991, pour voir s'ouvrir la science politique française à l'étude des attitudes des citoyens à l'égard de l'Europe<sup>3</sup>. A. Percheron y analyse les attitudes des Français en interrogeant le oui de principe, généralement mis en exergue, en vue de souligner les formes paradoxales et ambiguës du soutien exprimé, qui l'amènent à s'interroger sur leur portée véritable.

Pour conclure, au cours de cette période, la quasi-totalité des observateurs s'accordaient à constater, à la suite de Leon N. Lindberg et Stuart A. Scheingold, l'existence d'un « *consensus permissif* », justifiant par là-même l'intérêt porté aux élites et le désintérêt pour les citoyens, puisque leurs attitudes étaient considérées comme résultant avant tout d'une posture de suivisme par rapport à celles de leurs élites. L'acceptation de l'ordre politique européen par les citoyens est supposée acquise dans la mesure où la majorité des citoyens se disent favorables au processus en cours tandis que les autres semblent pour l'essentiel indifférents. Le type de légitimité associé, légitimité qualifiée d'indirecte et marquée par une absence symptomatique du citoyen dans le processus de légitimation, a pendant de nombreuses années suffi à justifier de la poursuite de la construction européenne. Ainsi, nous pourrions résumer la situation du citoyen dans le débat sur la légitimité de la Communauté européenne des années 1960 aux années 1990 en affirmant que pour les divers acteurs en présence, « *la participation du peuple à la*

---

<sup>1</sup> EASTON, D., *Op. Cit.*, 1965; EASTON, D., *Op. Cit.*, 1975.

<sup>2</sup> Les termes de soutien diffus et explicite et ceux de soutien affectif et utilitaire seront le plus souvent considérés par la littérature empirique comme des synonymes et utilisés de manière interchangeable par la suite.

<sup>3</sup> PERCHERON, A., « Les Français et l'Europe : acquiescement de façade ou adhésion véritable ? Note de recherche », *Revue française de science politique*, n°3, 1991, pp. 382-406.

*politique (n') est vraisemblablement rien de plus qu' « un 'fantôme nécessaire' sans lequel nos sociétés auraient de la difficulté à fonctionner<sup>1</sup> » ».*

### ***C - La rupture du consensus permissif et le diagnostic du déficit démocratique : Le citoyen entre dans la danse communautaire***

L'intérêt pour les opinions et attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne fait suite à la conjonction de deux événements majeurs. Tout d'abord, le rejet par les citoyens danois (50,7% des votants s'expriment contre la poursuite du processus d'intégration) et le résultat serré du référendum français qui suivit (seuls 51% des Français se positionnent en faveur) marquent ce qui sera perçu comme le signe de la rupture du « consensus permissif »<sup>2</sup>. Ensuite, le passage de la Communauté à l'Union<sup>3</sup> et l'adoption du vote à la majorité qualifiée au Conseil dans une série de domaines entraînent l'Union européenne en quête d'une légitimité qui lui soit propre : une légitimité directe, basée sur l'acceptation par les citoyens européens du bien fondé de cette nouvelle forme de domination politique, communautaire, exercée sur eux<sup>4</sup>. Les thèmes démocratiques prennent dès lors une place plus centrale dans l'agenda européen<sup>5</sup>. Dans le cadre de l'UE, les réflexions menées l'ont été principalement en termes de déficit de légitimité démocratique. En effet, les problèmes de démocratie que pose l'intégration européenne ont été largement dénoncés et analysés au cours des deux dernières décennies.

---

<sup>1</sup> BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000, p. 34.

<sup>2</sup> L'arrêt moins connu, rendu le 12 octobre 1993 par le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe, qui, au nom du droit imprescriptible reconnu à tout citoyen d'élire un vrai parlement, a également souligné le déficit démocratique des institutions de la nouvelle Union et a dès lors suscité l'intérêt des chercheurs et des politiques pour cette question, QUERMONNE, J.-L., *Op. Cit.*, 2001, pp. 9-10.

<sup>3</sup> Ce passage a amené un nombre important de nouvelles compétences dans le champ communautaire. Les terrains de compétence qui engagent dès lors l'Union européenne relèvent notamment des thèmes variés suivants : la citoyenneté de l'Union, la politique commune de visa, la politique économique et monétaire devant mener à l'introduction de la monnaie unique, la protection des consommateurs, les infrastructures de télécommunications et d'énergie, la coopération au développement, les affaires intérieures et la coopération judiciaire, ou encore la politique étrangère et de sécurité commune.

<sup>4</sup> BELOT, C. & CAUTRES B., *Op. Cit.*, 2008, p. 157.

<sup>5</sup> OLSEN, J. P., « What is a Legitimate Role for Euro-citizens? », *Comparative European Politics*, Vol. 1, 2003, p. 91.

Cependant, comme le souligne Karlheinz Neunreither « *alors que presque tout le monde semble s'accorder sur l'existence d'un déficit démocratique, il est moins certain que tout le monde comprenne ces termes de la même manière* »<sup>1</sup>. En effet, les critiques du déficit démocratique de l'UE traitent tantôt de la question du déficit institutionnel (faiblesse du parlement européen dans l'équilibre institutionnel), tantôt du déficit des structures intermédiaires (faiblesse des médias et des partis politiques au niveau européen), ou encore du déficit d'appropriation du système politique européen par les citoyens. Nous n'avons pas ici la prétention de faire le tour de cette large question, encore moins d'attester de l'existence ou non de tel ou tel de ces déficits, ou même de trancher quant au caractère heuristique de ce questionnement. Car comme le souligne Jean-Louis Quermonne, « *substituer la légitimité démocratique à la légitimité diplomatique afin de doter l'Union européenne d'un statut constitutionnel qui comble, enfin, son déficit démocratique est une chose. Conférer aux institutions de l'Union dans sa plénitude un caractère démocratique en est autre. Et le problème, lui non plus, n'est pas simple* »<sup>2</sup>.

Nous nous contenterons de noter qu'à cette période, le discours relatif au « déficit démocratique » dont souffrirait l'Union européenne est devenu dominant dans le monde académique<sup>3</sup>. Mais les acteurs communautaires ne sont pas en reste puisque Romano Prodi, alors Président de la Commission, allait lui-même jusqu'à déclarer que l'Union souffrait d'un « malaise démocratique »<sup>4</sup>. La seule réalisation économique de l'Union ne

---

<sup>1</sup> Traduction personnelle de la phrase suivante: "While almost everyone seems to agree that a democratic deficit exists, it is far from certain that there is a general understanding of what is meant by it", NEUNREITHER, K., «The Democratic Deficit in the European Union: Towards Closer cooperation between the European Parliament and the National Parliaments », *Government and Opposition*, Vol. 29, No. 3, 1994, pp. 299-314.

<sup>2</sup> QUERMONNE, J.-L., *Op. Cit.*, pp. 87-88.

<sup>3</sup> On peut ici citer quelques articles parmi les plus cités et discutés aux titres explicites et caractéristiques de cette période et des questionnements relatifs au « déficit démocratique » : MAJONE, G., « Europe's « democratic deficit » : the question of standards », *European Law Journal*, Vol. 4, n°1, 1998, pp. 5-28 ; MORAVCSIK, A., « In Defence of the 'Democratic Deficit': Reassessing Legitimacy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 40, n°4, 2002, pp. 603-624 ; MORAVCSIK, A., « Le mythe du déficit démocratique européen », *Raisons politiques*, N°10, 2003, pp. 87-90 ; WEILER, J.H., HALTERN, U. R. & MAYER, F.C., « European Democracy and its Critique », in HAYWARD, J. (ed.), « The Crisis of Representation in Europe », *West European Politics*, Vol. 18, N°3, 1995, pp. 4-39.

<sup>4</sup> EUROPEAN COMMISSION, *European Governance, A White Paper*, Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities, 2001a; EUROPEAN COMMISSION, *How Europeans see themselves. Looking through the Mirror with Public Opinion Surveys*, Brussels: European Commission Press and Communication Service, 2001b; PRODI, R., *Foreword*, Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010



suffit donc plus à asseoir sa légitimité, la participation du citoyen devient nécessaire comme le souligne par ailleurs la Commission lorsqu'elle déclare que l'Union « *ne peut plus être jugée seulement sur son habilité à enlever les barrières au commerce ou à accomplir le marché intérieur; sa légitimité aujourd'hui dépend de l'implication et de la participation<sup>1</sup>* ». L'efficacité du système doit être complétée par des procédures démocratiques et des décideurs responsables devant les citoyens européens.

Ainsi pour une série d'auteurs, l'approfondissement de l'intégration européenne dès le début des années nonante a rendu la légitimité indirecte qui prévalait au cours de la première période décrite sinon obsolète, à tout le moins insuffisante. En effet, là où les premières approches théoriques de l'intégration, et les quelques travaux empiriques qui leur coexistent envisageaient une légitimité de type indirecte comme suffisante, elles sont relayées par d'autres approches qui défendent au contraire l'idée que la nature non-étatique du système politique européen n'enlève en rien la nécessité que celui-ci réponde à une série de critères classiques de légitimité des Etats démocratiques libéraux et donc à rechercher une légitimité démocratique directe. Le citoyen entre donc dans la danse communautaire dans le cadre d'une réflexion sur le « déficit démocratique » dont souffrirait l'intégration européenne.

### **1) Les théories normatives : entre recherche des critères de légitimation adaptés à l' « animal européen <sup>2</sup> » et diagnostic du « déficit démocratique »**

A la suite des événements liés au Traité de Maastricht, une attention toute particulière est donc portée à la question de la légitimité directe de l'Union européenne. Dans le cadre des théories normatives de l'intégration européenne, qui connaissent un développement important à cette époque, ce questionnement consiste à rechercher les critères théoriques de légitimité que devrait rencontrer l'Union européenne, dont la nature reste à déterminer<sup>3</sup>, afin d'être qualifiée de légitime. Dans nos pays occidentaux, la

---

*European Commission: European Governance, A White paper, Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities, 2001.*

<sup>1</sup> EUROPEAN COMMISSION, *Op. Cit.*, 2001a, p. 18.

<sup>2</sup> RISSE-KAPPEN, T., *Op. Cit.*, 1996.

<sup>3</sup> Pour un compte rendu et un exposé des limites d'une interrogation portant sur la nature de la construction européenne voir l'essai récent de Jean Leca : LECA, J., « 'The Empire Strikes Back' Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010

légitimité d'un ordre politique est intrinsèquement fonction de sa qualité démocratique. Les concepts de légitimité et de démocratie sont liés sur le plan de la théorie normative et au sein des débats quant au futur du projet européen. A cet égard, un système politique se voit ainsi caractérisé de légitime au sein de cette littérature s'il incarne et respecte une combinaison complexe de valeurs et de normes caractéristiques de la démocratie libérale. Ainsi, dans la théorie démocratique, l'exercice du pouvoir est légitimé par le fait qu'il s'agit d'une manifestation d'autodétermination collective. A la perspective fonctionnaliste qui mettait l'accent sur les résultats du système (*output-oriented*) et donc reposait sur le principe du « gouvernement *pour le peuple* », la célèbre typologie de Fritz Scharpf ajoute à présent la légitimité à l'entrée du système (*input-oriented*) insistant sur le principe de « gouvernement *par le peuple* »<sup>1</sup>. Dans ce second cas, ce n'est plus la performance qui légitime les choix mais ceux-ci sont considérés comme légitimes pour autant qu'ils reflètent la « volonté du peuple », c'est-à-dire lorsqu'ils découlent des préférences exprimées par les membres d'une communauté. Au cœur de ces questionnements se trouvent les concepts de démocratie et de communauté politique ainsi que de leur possible réalisation à l'échelon européen<sup>2</sup>.

Comme nous venons de le préciser, les approches théoriques normatives se sont donc surtout évertuées à identifier les critères de légitimation appropriés à ce nouvel objet politique, liant inmanquablement le débat sur la légitimité européenne à celui de la « nature de la bête ». Dans la mesure où l'on considère l'Union européenne comme un *objet politique non identifié*, il n'est pas surprenant de constater qu'un consensus sur les critères de légitimation, principalement démocratiques, que devrait présenter cet ordre politique ait été difficile à atteindre<sup>3</sup>. A la multiplicité des définitions du futur de l'intégration européenne s'ajoutent donc la multiplicité des approches normatives

---

An Uncanny View of the European Union. Part I – Do We Need a Theory of European Integration? », *Government and Opposition*, Vol. 44, N°3, 2009, pp. 285-340.

<sup>1</sup> SCHARPF, F., *Gouverner l'Europe*, Paris : Presses de Sciences Po, 2000, pp. 15-21.

<sup>2</sup> L'ouvrage de David Beetham et Christopher Lord, pouvant être considéré comme une des tentatives les plus réussies de synthèse au niveau normatif, décompose la question de légitimité démocratique en trois grandes questions qui sont autant de chapitres présents au sein de l'ouvrage : la démocratie, l'identité et la performance. BEETHAM, D. & LORD, C., *Op. Cit.*, 1998.

<sup>3</sup> EHIN, P., *Op. Cit.*, 2008; HORETH, M., « No Way Out for the Beast? The Unsolved Legitimacy Problem of European Governance », *Journal of European Public Policy*, Vol. 6, N°2, 1999, pp. 249-268.

irréremédiablement liées elles-mêmes aux théories de l'intégration européenne. En effet, au cours de cette seconde période, chaque approche théorique de l'intégration européenne a généré sa propre théorie normative de la légitimité européenne et force est de constater que ces approches théoriques varient autant que les diagnostics en termes de légitimité qui en découlent.

Depuis la difficile ratification du Traité de Maastricht, la question de la légitimité européenne a donc trouvé une place de choix au sein des controverses normatives entre théoriciens de l'intégration. Ces débats théoriques sur la légitimité de l'Union européenne s'articulent schématiquement autour d'une controverse fondamentale : est-ce que la légitimité de l'Union européenne doit être évaluée à la lumière des mêmes critères que ceux qui s'appliquent dans le cadre national<sup>1</sup>? Le débat renvoie par conséquent à la conception même que se font les auteurs de ce système politique « en devenir », débat indissociable de celui relatif à la nature de la construction européenne. En effet, les critères normatifs de légitimité, et par là la place du citoyen dans le processus de légitimation, différeront si l'on considère la construction européenne comme une organisation internationale, comme une forme d'intégration politique proche ou même identique à celle de l'Etat-nation ou encore comme une forme d'intégration politique d'un ordre nouveau, qualifié le plus souvent de post-national.

Au sein des études européennes, dans l'ère post-Maastricht, comme le soulignent Justine Lacroix et Paul Magnette, les publications théoriques traitant de la légitimité de l'Union européenne se sont multipliées, rendant la présentation de ce champ d'étude hétérogène particulièrement difficile à exposer de manière synthétique<sup>2</sup>. Tout comme ces auteurs, nous nous excuserons donc d'emblée auprès du lecteur averti pour le caractère sans doute un peu caricatural de la présentation faite ici de ce champ de recherche. Ainsi, à leur suite, nous réduirons les termes actuels du débat à quatre positions principales<sup>3</sup>.

Une première position critique qualifiée par ces auteurs de « nationale civique » rappelle que les principes démocratiques sont nés dans le cadre national et qu'ils ne peuvent par conséquent pas être projetés dans l'espace européen<sup>4</sup>. L'argument principal

---

<sup>1</sup> BEETHAM, D. & LORD, C., *Op. Cit.*, 1998.

<sup>2</sup> LACROIX, J. & MAGNETTE, P., *Op. Cit.*, 2008, pp. 5-27.

<sup>3</sup> LACROIX, J. & MAGNETTE, P., *Op. Cit.*, 2008, p. 6.

<sup>4</sup> LACROIX, J., *L'Europe en procès*, Paris : Cerf, 2004.

de ce point de vue réside dans le fait que la démocratie nécessite une communauté de langue et de significations, fruit d'une histoire partagée. L'Union européenne ne pouvant se targuer de constituer une telle communauté, l'idée même d'une démocratie européenne en devient impossible. Cette perspective, portée en France par un auteur tel que Pierre Manent<sup>1</sup> et en Angleterre par David Miller<sup>2</sup>, ne conçoit donc pas l'Union européenne comme un objet politique à légitimer à la lumière des principes démocratiques, rappelant et actualisant la théorie dite intergouvernementale, présentée précédemment.

Une seconde position qualifiée de « fédéraliste républicaine » voit à l'opposé l'échelon européen comme un espace ouvert au déploiement de la démocratie, percevant les conditions de structuration d'une communauté politique démocratique, à savoir une langue et des valeurs partagées, comme étant historiquement construites et pouvant par conséquent être reconstruites à l'échelon européen<sup>3</sup>. Une illustration de cette démarche théorique qui cherche à identifier les bases nécessaires au développement d'un espace européen propice à une pratique démocratique européenne est à trouver dans les écrits les plus récents de Jürgen Habermas<sup>4</sup>. La construction européenne prend ici la forme d'un Etat fédéral puissant, garant de la diversité culturelle et linguistique de ses Etats membres tout en incarnant un espace de dialogue horizontal et de culture politique partagée.

Une troisième position basée sur les publications du juriste Joseph Weiler<sup>5</sup> et celles des politistes Richard Bellamy et Dario Castiglione<sup>6</sup> peut être qualifiée de « post-nationalisme libéral ». Cette approche s'accorde avec la perspective « nationale civique » dans la mesure où elle invite également à considérer que la démocratie n'est possible que dans le cadre de l'Etat-Nation. Ici l'Union européenne est perçue comme un « *ensemble de procédures, de droits et de normes principalement destinés à « apprivoiser» les démocraties nationales* »<sup>7</sup>. Ainsi, à l'inverse de l'approche « nationale civique », l'espace

---

<sup>1</sup> MANENT, P., *La raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*, Paris : Gallimard, 2006.

<sup>2</sup> MILLER, D., *On Nationality*, Oxford: Oxford University Press, 1995.

<sup>3</sup> LACROIX, J. & MAGNETTE, P., *Op. Cit.*, 2008, p. 6.

<sup>4</sup> HABERMAS, J., *Après l'Etat-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris : Fayard, 2000.

<sup>5</sup> WEILER, J., *The Constitution of Europe*, Cambridge: Cambridge University Press, 1998.

<sup>6</sup> BELLAMY, R. & CASTIGLIONE, D., « Legitimizing the Euro-‘Polity’ and its Regime: The Normative Turn in EU Studies », *European Journal of Political Theory*, Vol. 2, N°1, 2003, pp. 7-34.

<sup>7</sup> LACROIX, J. & MAGNETTE, P., *Op. Cit.*, 2008, p. 7.

européen est l'occasion d'un perfectionnement des démocraties nationales et non pas de leur dissolution. L'accent est dès lors mis sur la légitimité démocratique formelle ou la légitimité par les *inputs* où l'Union est davantage envisagée comme un Etat de droit qu'une démocratie en devenir. L'intégration européenne ne doit pas être perçue comme un processus de construction d'une culture civique partagée mais comme un moyen de promouvoir les droits citoyens. L'appauvrissement du contrôle exercé par les parlements nationaux et l'absence persistante des enjeux européens dans les débats nationaux sont pointés comme les facteurs déterminants du « déficit démocratique » de l'Union européenne.

Enfin, une quatrième position se situant à mi-chemin entre les traditions du « post-nationalisme libéral » et du « fédéralisme républicain » peut être qualifiée de « post-nationalisme républicain ». Dans un esprit emprunt de cosmopolitisme kantien, des auteurs tels que Jean-Marc Ferry<sup>1</sup>, Kalypso Nicolaïdis<sup>2</sup> et Etienne Balibar<sup>3</sup> partagent avec la première tradition une vision de l'Europe qui devrait permettre de libéraliser les espaces nationaux en offrant les principes universels comme référence. Mais, à l'instar de la seconde tradition, ils ne se satisfont pas d'une construction européenne qui se déroberait aux principes de la démocratie, cantonnés au cadre national. Si le développement d'une culture civique partagée est souhaitée par le décloisonnement des nations européennes, il n'apparaît pas nécessaire pour ces auteurs que l'Union européenne évolue vers un système calqué sur le national à l'image de la fédération souhaitée par Jürgen Habermas mais plutôt vers un « fédéralisme d'Etats libres » qui laisserait coexister la souveraineté de ses entités constitutives.

Si la forme de la construction européenne varie et que donc les critères d'évaluation diffèrent, il en va de même pour les diagnostics qui en découlent. Pour les uns, le « déficit démocratique » est une réalité, pour les autres un mythe. En effet, si, très vite, le diagnostic selon lequel l'Union européenne souffrirait d'un « déficit démocratique » s'impose pour certains, l'unanimité apparente de la reconnaissance du rôle clé que devrait être celui du citoyen européen est elle aussi vite ébranlée par une remise en question portant sur la nature même de ce nouveau système politique en

---

<sup>1</sup> FERRY, J.-M., *La question de l'Etat européen*, Paris : Gallimard, 2000.

<sup>2</sup> NICOLAIDIS, K. & HOWSE, R., *The Federal Vision*, Oxford: Oxford University Press, 2001.

<sup>3</sup> BALIBAR, E., *Nous citoyens d'Europe ? Les frontières, l'Etat, le peuple*, Paris : La Découverte, 2001.

constante évolution. En effet, dès le début du XXI<sup>e</sup> siècle, le diagnostic de « déficit démocratique » allait être remis en cause par une série d'universitaires, allant jusqu'à être qualifié de mythe par les tenants d'une interprétation révisionniste dont Andrew Moravcsik en est sans aucun doute un des représentants les plus connus<sup>1</sup>. Ainsi lorsque cet auteur souligne dans son célèbre article que : « *si nous adoptons des critères raisonnables pour évaluer la gouvernance démocratique, la critique fréquente qui présente l'Union européenne comme illégitime du point de vue démocratique n'est pas confirmée empiriquement* », ce sont les fausses analogies entre le système national et le nouvel ordre politique européen qu'il dénonce<sup>2</sup>.

Ainsi, le processus de ratification du Traité de Maastricht a ouvert un débat structuré sur la crise de légitimité dont souffrirait l'Union européenne, communément reprise sous le label de « déficit démocratique », débat indissociable de celui portant sur la nature de la construction européenne. Ce débat et par là celui portant sur les critères de légitimation, principalement démocratiques, que le nouveau système politique européen en quête de légitimité directe devait rencontrer, a opposé schématiquement les successeurs de l'intergouvernementalisme aux néo-fonctionnalistes, tous deux en prise avec les tenants du post-nationalisme. Dès lors, la « légitimité européenne » est portée à l'agenda scientifique, tant sur le plan des théories normatives qu'au niveau de la recherche empirique par l'étude des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne. L'ère post-Maastricht était donc caractérisée par la première grande vague de discussions politiques et académiques quant à la place du citoyen au sein du projet européen. Pour reprendre les termes de Fritz Scharpf, à la légitimité par les *outputs* qui prévalait jusque là s'ajoute maintenant la question de la légitimité par les *inputs*, qui se décline autour de deux questions fondamentales que sont la réalisation d'une démocratie et la construction d'une communauté politique à l'échelon européen. Au critère de performance s'ajoutent désormais ceux de démocratie et d'identité partagée<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> MAGNETTE, P., « La citoyenneté dans l'Union européenne. Force et limites des nouvelles formes de participation », in BELOT, C. & CAUTRES, B. (dir.), *La vie démocratique de l'Union européenne*, Paris : La Documentation française, 2006, pp. 115-119.

<sup>2</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant : « *...if we adopt reasonable criteria for judging democratic governance, then the widespread criticism of the EU as democratically illegitimate is unsupported by the existing empirical evidence* », MORAVCSIK, A., *Op. Cit.*, 2002, p. 605.

<sup>3</sup> BEETHAM, D. & LORD, C., *Op. Cit.*, 1998.

## 2) Les études empiriques : la prédominance du paradigme eastonien

Comme nous venons de le voir, les questions relatives au rôle du citoyen au sein du processus d'intégration européenne ainsi que de son consentement deviennent primordiales et posent la question de la légitimité directe démocratique du nouveau système politique européen. Dans son acceptation empirique, la légitimité d'un système politique est perçue comme dépendante de l'adhésion, du soutien, des attentes, des valeurs, dispositions ou attitudes incarnées dans les croyances des citoyens. Au sein des études européennes, les questionnements sur la légitimité empirique ont été largement dominés par l'étude des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne et en particulier du soutien que ceux-ci apportent à ce processus. Il s'agit à présent de dresser le bilan de l'analyse empirique de la légitimité du système politique européen en nous intéressant à son terrain de prédilection qu'est l'étude de l'opinion publique à l'égard de l'intégration européenne. La légitimité peut également être abordée empiriquement grâce à l'étude des pratiques et des comportements des citoyens comme par exemple l'étude de désobéissance civile à l'image du refus de payer ses taxes<sup>1</sup>. Cependant, dans le cadre de l'Union européenne, dans la mesure où les interactions directes entre les citoyens et les institutions européennes sont rares, « *l'Union européenne n'a pas à faire face aux tests empiriques de la légitimité démocratique parce qu'elle se tient loin des réponses comportementales des gouvernés* »<sup>2</sup>. A cet égard, les deux seules exceptions sont bien entendu les élections du Parlement européen et les référendums qui ont fait l'objet de nombreuses études par ailleurs<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour une approche spécifique de cette question du paiement des taxes, nous renvoyons le lecteur à notre chapitre coécrit avec André-Paul Frogner qui utilise précisément cette question pour innover dans l'opérationnalisation de la légitimité à partir de données de sondage ; FROGNIER, A.-P. & VAN INGELGOM, V., « La légitimité, le soutien politique et le comportement électoral », IN FROGNIER, A.-P., DEWINTER, L. & BAUDEWYNS, P., *Elections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Editions De Boeck Université, 2007, pp. 183-204.

<sup>2</sup> Notre propre traduction de l'extrait suivant : « *the EU does not have to face the empirical tests of political legitimacy because it is shielded against the behavioral responses of the governed* », SCHARPF, F. W., *Op. Cit.*, 2007.

<sup>3</sup> Sur ces deux questions et en guise d'illustration, voir respectivement : BLONDEL, J., SINNOTT, R. & SVENSSON, P., *Op. Cit.*, 1998 ; FRANCK, C. & BOLDRINI, S. (Eds.), « Union européenne : Dynamiques d'union politique, de légitimation et d'identité dans le contexte constitutionnel », *Annales d'études européennes*, Vol. 8, 2005-06.

Le développement et la prolifération des études consacrées aux opinions des citoyens à l'égard du processus d'intégration, dans le cadre d'une interrogation sur la légitimité dont peut se prévaloir l'Union européenne, s'inscrivent dans ce contexte particulier marqué par la difficile ratification du Traité de Maastricht et des débats qui l'ont entourée. La constitution concomitante d'une véritable communauté de chercheurs animée et structurée par ces débats et ses discussions n'est évidemment pas fortuite, à mesure que la référence au citoyen devient centrale sur la scène politique communautaire.

Les études relatives aux opinions et attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration représentent aujourd'hui un corpus conséquent et ainsi bien défini ayant produit son lot de résultats dont il convient de rendre compte afin de situer le point de départ de toute nouvelle recherche. Reposant sur des données et un cadre d'analyse similaires, la quasi-totalité des études menées depuis les années nonante comportent un certain nombre de caractéristiques communes<sup>1</sup>. Tout d'abord, si les travaux consacrés à l'étude des opinions des citoyens à l'égard de l'intégration européenne ont connu un développement important depuis une grosse décennie, à quelques très rares exceptions près, ils se sont développés au sein d'un cadre d'analyse unique emprunté à David Easton. Dans ses travaux sur le système politique et en particulier dans son ouvrage *A system's analysis of political life*, l'auteur aborde la question de la légitimité à partir de la notion de 'soutien' des citoyens au système politique<sup>2</sup>. Sans nous appesantir trop longuement, il paraît néanmoins nécessaire de rappeler, même brièvement, comment cet auteur conçoit et développe ce concept ou pour être plus précise, il convient de revenir sur les interprétations dont il a fait l'objet dans le cadre des études européennes. Malgré les limites et les critiques qu'on peut adresser à ce paradigme, sa présentation demeure indispensable de par la prégnance de ce cadre d'analyse au sein des études des attitudes européennes. En effet, il s'est imposé comme le cadre théorique par excellence lorsqu'il s'agit d'étudier les opinions et attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne au sein d'une réflexion sur la légitimité.

---

<sup>1</sup> BELOT C., « Les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne », in NADAL E., MARTY M. & THIRIOT C. (Dir.), *Faire de la politique comparée. Les terrains du comparatisme*, Paris, Editions Karthala, 2005, pp. 154-158.

<sup>2</sup> EASTON, D., *Op. Cit.*, 1965; EASTON, D., *Op. Cit.*, 1975.



Schématiquement<sup>1</sup>, David Easton distingue deux catégories de soutien : le soutien spécifique, qui découle de la satisfaction des citoyens à l'égard des performances du système à prendre leurs demandes en compte, et le soutien diffus, exprimé non pas envers les performances mais envers le système politique en général. On rappellera qu'à la suite de Leon N. Lindberg et Stuart A. Scheingold ces deux notions ont également été qualifiées de soutien instrumental ou utilitaire et soutien affectif. En ce qui a trait à la clarification des concepts de légitimité et de soutien, il paraît important de souligner que David Easton percevait la légitimité comme une interaction entre ces deux types de soutien, diffus et explicite, interaction qui permet de comprendre pourquoi les citoyens soutiennent un système politique malgré l'absence temporaire de production d'*outputs* perçus positivement par ces mêmes citoyens. La clé de l'argument d'Easton réside dans le fait que le soutien diffus, par un processus d'accumulation, constitue un réservoir pour le système politique pour les périodes au cours desquelles le soutien spécifique est faible. Inversement, lorsque le soutien spécifique est important, le soutien diffus, lui, augmente. Si David Easton reconnaît que, dans le long terme, le soutien diffus n'est pas indépendant des effets des résultats du système, mais le soutien spécifique varie lui dans le court terme, au gré des perceptions des bénéfices ou des performances du régime.

Par ailleurs, cet auteur différencie trois éléments du système politique envers lesquels ces soutiens peuvent s'exprimer, dit autrement trois 'objets' de soutien : le régime, les autorités et la communauté politique. Dans sa version eastonienne originale, là où le soutien diffus peut s'exprimer envers les trois objets précédemment cités, le soutien explicite par contre est spécifique aux autorités politiques. La communauté politique représente le niveau le plus fondamental de soutien et renvoie au sentiment d'appartenance à une même entité partageant une même langue, une histoire passée

---

<sup>1</sup> Une présentation schématique de son cadre d'analyse nous paraît d'autant plus suffire que la plupart des auteurs qui y font référence, restent quant à eux aussi très schématique dans leur présentation de ce cadre d'analyse, y consacrant au mieux quelques pages de leur article ne reprenant pour la majorité que la distinction classique entre soutien diffus et soutien explicite. Cependant, il est à noter que certains auteurs se sont penchés plus précisément sur la question de la conceptualisation et de l'opérationnalisation du cadre eastonien au cas particulier de l'Union européenne mais avec relativement peu d'écho au sein des Européanistes qui se contentent pour la plupart du temps de rappeler brièvement la théorie de David Easton. Pour un exemple récent d'un travail détaillé de conceptualisation et d'opérationnalisation nous renvoyons le lecteur aux travaux de Bettina Westle dont récemment : WESTLE, B., « Political Beliefs and Attitudes : Legitimacy in Public Opinion Research », in HURRELMANN, A., SCHNEIDER, S. & STEFFEK, J., *Legitimacy in an Age of Global Politics*, Palgrave Mc Millan, 2007, pp. 93-125.

commune. Le soutien pour le régime est presque considéré comme tout aussi fondamental, le régime profitant comme la communauté politique d'un réservoir de soutien diffus qui est le fruit d'un processus d'accumulation. Le soutien diffus pour la communauté politique et les principes du régime représente l'élément le plus important pour la stabilité du système et a dès lors bien souvent été implicitement assimilés au concept même de légitimité. Le cadre d'analyse eastonien fera l'objet de nombreuses applications et interprétations et connaîtra un développement déterminant avec l'ouvrage *Critical Citizens* publié par Pippa Norris et qui va distinguer entre non plus trois mais cinq objets de soutien différenciant au sein du régime entre les principes, les institutions et la performance du régime. Ce cadre d'analyse revisité sera également appliqué au sein des études européennes<sup>1</sup>.

Les différentes composantes du soutien ont été opérationnalisées grâce à une série de questions présentes dans les sondages Eurobaromètres. En effet, depuis 1970, la Commission européenne effectue dans chaque Etat membre des sondages d'opinion biannuels, les Eurobaromètres, qui comportent une série de questions identiques d'une enquête à l'autre, appelées questions '*trends*'. Plusieurs d'entre elles portent sur le soutien à l'intégration et permettent par là-même une étude longitudinale systématique du niveau de soutien dans chaque pays<sup>2</sup>. Dans la littérature existante, les variations dans le niveau de soutien des citoyens à l'Union européenne ont été mesurées principalement grâce au recours à quatre questions différentes dites du bénéfice<sup>3</sup>, de l'appartenance<sup>4</sup>, de la dissolution<sup>5</sup> et de l'unification<sup>1</sup>. Cependant, ces questions ont été interprétées et utilisées

---

<sup>1</sup> Pour une illustration de l'utilisation de l'ancien et du nouveau canevas d'analyse eastonien voir à titre d'exemple: NIEDERMAYER, O. & SINNOTT, R., *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford: Oxford University Press, 1995 ; BERGLUND, S., EKMAN, J., AAREBOT, F.H. & VOGT, H., *The Making of the European Union: Foundations, Institutions and Future Trends*, Cheltenham, Edward Elgar, 2006.

<sup>2</sup> Nous détaillerons plus précisément ces données dans le prochain chapitre dans la mesure où nous les utiliserons pour nos propres analyses.

<sup>3</sup> « Tout bien considéré, estimez-vous que votre pays a bénéficié ou non de son appartenance à l'Union européenne ? A bénéficié, n'a pas bénéficié, ne sait pas ».

<sup>4</sup> « D'une façon générale, pensez-vous que le fait pour notre pays de faire partie de l'Union européenne est ... ? Une bonne chose, une mauvaise chose, une chose ni bonne ni mauvaise, ne sait pas ».

<sup>5</sup> « Si l'on annonçait demain que l'Union européenne est abandonnée, éprouveriez-vous de grands regrets, de l'indifférence ou un vif soulagement ? De grands regrets, de l'indifférence, un vif soulagement, ne sait pas ».

de manière parfois très différente. La question sans aucun doute la plus utilisée est la question relative au soutien à l'appartenance de son pays à l'Union européenne. Dans un nombre important d'études existantes, la variable dépendante, à savoir la légitimité empirique de l'ordre européen, est mesurée à partir de ce seul indicateur de l'opinion favorable à l'égard de l'appartenance de son pays à l'Union européenne, question *trend* des Eurobaromètres<sup>2</sup>. Mais d'autres chercheurs ont préféré opérationnaliser le soutien à l'intégration à partir de plusieurs indicateurs utilisant la question de l'appartenance tantôt avec la question liée à l'unification<sup>3</sup>, tantôt en l'associant aux questions d'unification et de dissolution<sup>4</sup>, ou encore en association avec la question du bénéfice estimé<sup>5</sup>, ou de manière conjointe avec la question relative à la vitesse souhaitée pour le processus d'intégration ainsi que la direction souhaitée pour celui-ci<sup>6</sup>; d'autres enfin utilisent l'ensemble de ces questions au sein d'un nouvel indicateur construit grâce à une analyse factorielle<sup>7</sup>. Ces différentes opérationnalisations ne sont évidemment pas sans poser des problèmes importants de comparaison.

Dès les années nonante et à la suite de la rupture du « consensus permissif », une seconde distinction s'affirmera comme déterminante dans le cadre de l'analyse des opinions à l'égard de l'intégration européenne. Une autre dichotomie, complémentaire à la distinction entre soutien diffus du soutien explicite, différencie cette fois le soutien par les *inputs* et le soutien par les *outputs*<sup>8</sup>. On retrouve ici la théorie politique normative

---

<sup>1</sup> « D'une façon générale, êtes-vous pour ou contre les efforts qui sont faits pour unifier l'Europe Occidentale ? Très pour, plutôt pour, plutôt contre, très contre, ne sait pas ».

<sup>2</sup> GABEL, M., *Interest and Integration. Market Liberalization, Public Opinion and European Union*, Ann Arbor: University of Michigan Press, 1998.

<sup>3</sup> GABEL, M. & PALMER, H., « Understanding variation in public support for European integration », *European Journal of Political Research*, Vol. 27, 1995, pp. 3-19.

<sup>4</sup> ANDERSON, C.J. & KALTHENHALER, K.C., « The dynamics of public opinion toward European integration, 1973-93 », *European Journal of International Relations*, Vol. 2, N°2, pp. 175-199.

<sup>5</sup> MCLAREN, L., « Public support for the EU: cost/benefit analysis or perceived cultural threat? », *Journal of Politics*, Vol. 64, N°2, pp. 551-566.

<sup>6</sup> HOOGHE, L. & MARKS, G., « Does Identity or Economic Rationality Drive Public Opinion on European Integration ? », *PS : Political Science and Politics*, Vol. 37, n°3, 2004, pp. 415-420.

<sup>7</sup> CAUTRES, B. & GRUNBERG, G., « Position sociale, identité nationale et attitudes à l'égard de l'Europe. La construction européenne souffre-t-elle d'un biais élitiste ? », in COSTA, O. & MAGNETTE, P., *Op. Cit.*, 2007, pp. 11-35.

<sup>8</sup> BELOT, C. & CAUTRES, B., *Op. Cit.*, 2008.

développée par Fritz Scharpf, déjà évoquée, qui met en perspective deux approches distinctes et complémentaires de la légitimité : là où la première qualifiée d'*input-oriented* met l'accent sur la légitimité à l'entrée du système ; la seconde, dite *output-oriented*, souligne l'importance des résultats du système. Ainsi, la première renvoie à l'idée du gouvernement par le peuple alors que la seconde pose la question du gouvernement pour le peuple. Le lien apparent entre le cadre théorique développé par le sociologue allemand et les notions de soutien par les inputs, y compris la question de l'appartenance à la communauté politique, et de soutien par les outputs explique en partie la prédominance de ce paradigme au sein des études européennes. Pour une fois, la théorie normative et les études empiriques semblent communiquer et se répondre<sup>1</sup>.

Au sein du monde universitaire, au cours de la première période, un consensus assez net s'est dessiné autour de l'affirmation selon laquelle la légitimité de l'Union européenne repose avant tout sur un phénomène de soutien par les performances ou par les outputs, tel qu'envisagé par la théorie (néo) fonctionnaliste déjà au cours de la période précédente. Les citoyens percevraient le processus d'intégration européenne comme légitime dans la mesure où il permet la production de politiques dont ils jugent les effets positifs, en particulier en termes économiques. On doit ici citer les travaux de Matthew Gabel qui ouvriront la voie à une analyse du soutien en termes « utilitaires »<sup>2</sup>. Il défend l'idée que les attitudes individuelles envers l'intégration européenne sont le fruit d'un calcul rationnel, suivant lequel chacun pèserait les coûts et les bénéfices économiques qu'il peut attendre de l'intégration européenne. Si dans un premier temps, le constat est quasi unanime, les conclusions à en tirer varient considérablement. Ainsi, certains commentateurs affirment que le système politique européen peut perdurer sur le long terme en s'appuyant sur ce seul soutien utilitaire alors que d'autres considèrent à l'inverse que la légitimité par les *outputs* est aussi fragile que fluctuante, et que seule une légitimité par les *inputs* notamment basée sur la construction d'une communauté politique permettrait de garantir la stabilité du système politique européen.

Face aux limites de ces explications en termes de préférences économiques, d'autres auteurs ont interrogé le rôle joué par l'identité, donc l'appartenance à une

---

<sup>1</sup> En effet, il y a eu peu d'interactions explicites entre les théories normatives et les études empiriques. Nous reviendrons sur ce point dans la conclusion de ce chapitre.

<sup>2</sup> GABEL, M. & PALMER, H., *Op. Cit.*, 1995; GABEL, M., *Op. Cit.*, 1998.

communauté politique, en tant que facteur déterminant du soutien des citoyens à l'intégration européenne<sup>1</sup>. Ainsi comme le souligne Sophie Duchesne, « *en l'espace d'une décennie, les travaux portant sur les relations entre les citoyens et le système politique nées de l'intégration européenne ont globalement troqué une approche par les attitudes et le soutien à une interrogation sur l'identité* <sup>2</sup> ». Si l'interrogation n'est pas nouvelle<sup>3</sup>, les études européennes témoignent cependant d'un véritable engouement pour la question de l'identité à partir de la fin des années nonante<sup>4</sup>. A partir de là, la thèse selon laquelle le rapport affectif des Européens à la nouvelle Union prendrait de la substance et tendrait à concurrencer celui que les citoyens entretiennent avec leurs communautés politiques d'origines, se répand largement au sein de la littérature<sup>5</sup>. Plus largement, ce questionnement en termes de changement identitaire ouvrira la voie à la troisième période portant sur les résistances à l'intégration européenne dans la mesure où la menace pesant sur l'identité nationale est présentée comme un facteur explicatif du rejet de l'intégration européenne par une partie des citoyens<sup>6</sup>.

Cependant l'existence d'une opposition entre identités nationale et européenne a été remise en question par nombres d'auteurs qui lui ont préféré la thèse de la

---

<sup>1</sup> Pour un état des lieux des recherches portant sur l'identité européenne nous renvoyons au numéro spécial de la revue *Politique européenne* dirigée par Sophie Duchesne et en particulier à son introduction : DUCHESNE, S. (Dir.), « L'identité européenne, entre science politique et science fiction », *Politique européenne*, n°30, 2010.

<sup>2</sup> DUCHESNE, S., « 'Des nations à l'Europe', 'l'Europe au-delà des nations' mais aussi 'l'Europe contre les nations'. Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », in FRANCK, C. & BOLDIRINI, S. (Eds.), « Union européenne : Dynamiques d'union politique, de légitimation et d'identité dans le contexte constitutionnel », *Annales d'études européennes*, Vol. 8, 2005-06, pp. 137-152.

<sup>3</sup> On se doit ici de citer l'article coécrit par Sophie Duchesne et André-Paul Frogner qui dès 1994 abordera déjà la question de l'identité européenne, certes sur un mode interrogatif dans la mesure où il s'inscrit dans un contexte scientifique encore largement marqué par le modèle du « consensus permissif » dont la remise en cause débute à peine : DUCHESNE, S. & FROGNIER, A.-P., *Op. Cit.*, 1994.

<sup>4</sup> Un nombre conséquent d'articles et d'ouvrages ont été publiés sur le sujet de l'identité européenne depuis le milieu des années 90 dont nous pourrions difficilement rendre compte ici. Parmi les ouvrages les plus récents, on peut cependant citer : HERMANN, R.K., RISSE, T. & BREWER, M.B., *Transnational Identities. Becoming European in the EU*, Oxford: Rowman & Littlefield publishers, 2004; BRUTER, M., *Citizens of Europe? The Emergence of a Mass European Identity*, Palgrave-McMillan, 2005.

<sup>5</sup> DUCHESNE, S., *Op.Cit.*, 2006, p. 140.

<sup>6</sup> CAREY, S., « Undivided Loyalties: Is national Identity an Obstacle to European integration? », *European Union Politics*, Vol. 3, n°4, 2002, pp. 387-413.

cumulativité des identités nationale et européenne. Les modèles visant à rendre compte de cette relation cumulative des identités nationale et européenne sont aussi nombreux que divers. Ainsi Sophie Duchesne et André-Paul Frogner ont invité à distinguer entre les dimensions sociologiques et politiques de l'identité territoriale et à considérer la relation entre identifications nationale et européenne dans cette dualité<sup>1</sup>. Cette bi-dimensionnalité des attachements territoriaux leur permet d'expliquer qu'en période de débat public autour de l'Europe, on observe un antagonisme dans les mesures d'attachement à l'Europe et à ses nations, alors qu'en dehors de ces périodes de politisation ponctuelle, on n'observe pas un tel antagonisme. En ce qui a trait aux modalités d'interaction entre les différents niveaux, là où Juan Diez Medrano et Paula Gutierrez parlent d'identités emboîtées (*nested identities*)<sup>2</sup>, Thomas Risse préfère utiliser la métaphore du gâteau marbré (*marble cake*)<sup>3</sup>. Mais la distinction peut également porter sur le caractère multidimensionnel de ces identités à l'image de la différenciation opérée par Joachim Schild lorsqu'il distingue la dimension affective de l'identité nationale de la dimension principalement évaluative de son corolaire européen<sup>4</sup>. A cet égard, Michael Bruter quant à lui propose de distinguer entre les dimensions civique et culturelle des identités nationale et européenne<sup>5</sup>.

A partir du milieu des années 90, deux courants de travaux coexistent donc dans le domaine des recherches européennes : il y a d'un côté ceux qui poursuivent des analyses en terme de soutien à l'intégration européenne, avec une attention particulière portée sur les logiques utilitaristes qui fonderaient les attitudes positives et négatives et de l'autre côté ceux qui interrogent le développement possible de la dimension affective des

---

<sup>1</sup> DUCHESNE, S. & FROGNIER, *Op. Cit.*, 1994; DUCHESNE, S. & FROGNIER, A.-P., *Op. Cit.*, 2002; DUCHESNE, S. & FROGNIER, A.-P., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>2</sup> DIEZ MEDRANO, J. & GUTIERREZ, P., « Nested Identities: national and European Identities in Spain », *Ethnic and Racial Studies*, Vol. 24, n°5, 2001, pp. 753-778.

<sup>3</sup> RISSE, T., « The Euro between national and European identity », *Journal of European Public Policy*, Vol. 10, n°3, 2003, pp. 487-505.

<sup>4</sup> SCHILD, J., « National versus European identities? French and German in the European Multi-Level System », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 39, n°2, 2001, pp. 331-351.

<sup>5</sup> BRUTER, M., *Op. Cit.*, 2005, p. 11; BRUTER, M., « Civic and Cultural Components of European Identity: a Pilot Model of Measurement of Citizens' Levels of European Identity », in HERMANN, R.K., RISSE, T. & BREWER, M.B., *Op. Cit.*, 2004, pp. 186-213.

attitudes à l'égard de l'Europe par une analyse portant sur le changement identitaire<sup>1</sup>. Il convient de rappeler l'adéquation du paradigme eastonien à fournir un cadre d'analyse permettant cette double interrogation liée aux soutiens affectif et utilitaire. Enfin, il est intéressant de noter que le glissement conceptuel de la notion de soutien à celle d'identité et le changement de problématique qui en découle, s'est accompagnée d'une évolution des indicateurs utilisés puisque la question dite de Moreno – vous sentez-vous seulement (national), (national) et Européen, Européen et (national), Européen seulement - est devenue une question standard des enquêtes Eurobaromètres à partir de 1992<sup>2</sup>. Cette évolution concomitante des concepts et des indicateurs témoigne une nouvelle fois de l'enchevêtrement inextricable d'un côté des sphères politiques et académiques et de l'autre des théories normatives et de leur pendant empirique.

Au-delà de ce recours presque général au paradigme eastonien de soutien, ces analyses, grandes consommatrices de données de sondage de type Eurobaromètres, proposent principalement des comparaisons sur un grand nombre de pays. Ainsi, elles mettent l'accent sur une série de facteurs explicatifs – à la fois aux niveaux systémique et individuel – des variabilités du soutien des citoyens à l'intégration européenne parmi la population des Etats membres. L'objectif est bien l'explication des différences de soutien des citoyens envers l'intégration européenne car derrière le soutien majoritairement acquis des citoyens à l'Union Européenne se cache un agrégat de situations individuelles et nationales différenciées. Le recours à l'outil Eurobaromètre a donc orienté les travaux des chercheurs à travers l'imposition d'un type de problématique : la recherche des facteurs déterminants du soutien à l'intégration en particulier en vue d'expliquer son déclin dans l'ère post-Maastricht<sup>3</sup>. Les explications sont variées portant sur des facteurs aussi divers que les attentes en terme de bénéfice aux niveaux individuel et collectif déjà

---

<sup>1</sup> On peut ici citer deux articles particulièrement caractéristiques de cette période qui justement opposent ces deux perspectives pour les tester données à l'appui : GABEL, M., « Public Support for European Integration: An Empirical Test of Five Theories », *Journal of Politics*, Vol. 60, n°2, 1998, pp. 333-354 ; HOOGHE, L. & MARKS, G., *Op. Cit.*, 2004.

<sup>2</sup> Pour une discussion détaillée de l'adaptation conceptuelle de la notion d'identité à l'Europe et sur la question des indicateurs utilisés voir notamment : DUCHESNE, S., *Op. Cit.*, 2006. Sur la question Moreno en particulier le numéro spécial de la Revue Internationale de Politique comparée : « La concurrence des identités ? Débat à propos de l'utilisation de la question Moreno », *Revue internationale de Politique comparée*, vol. 14, n°4, 2007.

<sup>3</sup> BELOT C., *Op. Cit.*, 2005, pp. 154-158.

mentionnées<sup>1</sup>, la performance et la structure de l'économie nationale<sup>2</sup>, l'appréciation de l'économie et du système politique nationaux<sup>3</sup>, la mobilisation cognitive et les valeurs post-matérialistes<sup>4</sup>, la distance géographique<sup>5</sup>, et plus récemment les perceptions de la menace culturelle, la peur de l'immigration et de la perte des bénéfices sociaux<sup>6</sup>.

Au-delà des controverses qui animent ce champ des études européennes, les travaux développés depuis les années soixante ont mis en exergue une série de facteurs explicatifs au niveau individuel, niveau qui nous intéresse ici, dont la robustesse a pu être démontrée au fil des ans. Les débats se sont articulés au niveau individuel principalement autour des logiques sociopolitiques de soutien à l'Union européenne. De nombreux auteurs ont montré en effet que le soutien des citoyens à l'égard de l'intégration européenne apparaît déterminé par des critères sociologiques mais aussi politiques. Tout d'abord, s'il est bien un point essentiel sur lequel s'accordent la grande majorité des études menées, c'est la reconnaissance de l'existence de certains traits sociologiques de l'idée européenne. Les travaux développés depuis les années soixante s'accordent sur le fait que le soutien à l'intégration européenne est plus particulièrement marqué chez les « élites ». Ainsi, l'adhésion à la construction européenne est d'autant plus courante que l'on se trouve en présence de catégories sociales non seulement plus éduquées mais aussi à statut professionnel élevé et à hauts revenus, ces effets sont non seulement liés les uns

---

<sup>1</sup> ANDERSON, C. & REICHERT, S., « Economic Benefits and Support for Membership in the EU : A Cross –National Analysis », *Journal of Public Policy*, Vol. 15, N°3, 1995, pp. 231-249 ; GABEL, M. & PALMER, H., *Op. Cit.*, 1995.

<sup>2</sup> EICHENBERG, R. & DALTON, R., « Europeans and the European Community: the Dynamics of Public Support for European integration », *International Organization*, Vol. 47, N°4, 1993, pp. 507-534; ANDERSON, C. & KALTENHALER, K., *Op. Cit.*, 1996.

<sup>3</sup> ANDERSON, C. J., « When in Doubt, Use Proxies: Attitudes toward Domestic Politics and Support for European integration », *Comparative Political Studies*, Vol. 31, N°5, 1998, pp. 569-601 ; BRIGENAR, A. P. & JOLLY, S. K., « Location, Location, Location. National Contextual Factors and Public Support for European Integration », *European Union Politics*, Vol. 6, N°2, 2005, pp. 155-180; KITZINGER, S., « The influence of the Nation-State on Individual Support for the European Union », *European Union Politics*, Vol. 4, N°2, 2003, pp. 219-241.

<sup>4</sup> JANSSEN, J., « Postmaterialism, Cognitive Mobilization and Public Support for European integration », *British Journal of Political Science*, Vol. 21, N°4, 1991, pp. 443-468.

<sup>5</sup> BEREZIN, M. & DIEZ MEDRANO, J., « Distance Matters: Place, Political Legitimacy and Popular Support for European Integration », *Comparative European Politics*, Vol. 6, 2008, pp. 1-32.

<sup>6</sup> MCLAREN, L., « Public support for the European Union: Cost/Benefit Analysis or Perceived Cultural Threat », *The Journal of Politics*, Vol. 64, N°2, 2002, pp. 551-566.



aux autres mais ils se renforcent<sup>1</sup>. Si le constat est clair, les théories pour l'expliquer sont quant à elles nombreuses<sup>2</sup>.

Mais le diplôme, et par là le savoir formel, et le niveau social ne sont pas tout. Les variables politiques jouent également un rôle. La compétence politique s'avère également importante puisqu'à degré de diplôme égal, l'intérêt pour la politique joue un rôle marqué en ce qui a trait à l'adhésion à l'idée européenne. En effet, il apparaît que l'intérêt pour la politique et les compétences politiques « *permettent une appropriation par les individus de cet objet politique, l'UE, en perpétuelle mutation et dont les contours apparaissent plutôt flous* »<sup>3</sup>. Dans la production des attitudes à l'égard de l'Europe, intervient donc une logique politique qui joue au-delà de l'effet des logiques sociologiques. Joseph Janssen en fait la démonstration, remettant en partie en cause la théorie de Ronald Inglehart, lorsqu'il arrive à la conclusion que les individus post-matérialistes ont effectivement un rapport plus favorable à la construction européenne que les matérialistes, mais non pas en raison de divergences en termes de valeurs mais parce qu'ils ont, en moyenne, une plus grande compétence politique<sup>4</sup>.

Par ailleurs, certaines études ont défendu l'idée que le positionnement idéologique serait déterminant dans l'explication du soutien envers l'intégration européenne. Il existerait donc un lien direct entre la préférence partisane et les attitudes à l'égard de l'Europe. Ainsi, assez récemment, certains auteurs ont souligné l'essor d'un clivage entre, d'une part les sympathisants des partis du gouvernement plus pro-européens, et d'autre part, les personnes s'identifiant avec les extrêmes, droite ou gauche, qui présentent généralement des attitudes plus critiques envers le processus en cours<sup>5</sup>.

En mettant l'accent sur les logiques sociologiques et politiques qui déterminent le soutien à l'intégration européenne, ces études mettent en évidence les similarités

---

<sup>1</sup> BELOT, C. & CAUTRES, B., *Op. Cit.*, 2006.

<sup>2</sup> Céline Belot a très largement contribué à clarifier les logiques sociologiques du soutien à l'œuvre dans le cadre du processus d'intégration européenne en proposant une synthèse des différentes théories existantes, voir notamment : BELOT, C., *Op. Cit.*, 2002.

<sup>3</sup> BELOT, C. & CAUTRES, B., *Op. Cit.*, 2008, p. 161.

<sup>4</sup> JANSSEN, J., *Op. Cit.*, 1991.

<sup>5</sup> HOOGE, L., MARKS, G. & WILSON, C. J., « Does left/right structure party positions on European integration? », in MARKS, G. & STEENBERGEN, M. R., *European Integration and Political Conflict*, Cambridge: Cambridge University Press, 2004, p. 235-260.

existantes entre les différents Etats membres de l'Union européenne<sup>1</sup>. Cependant, la majorité des auteurs s'entendent à reconnaître que la nationalité reste le facteur le plus déterminant de tous les facteurs explicatifs des attitudes à l'égard de l'Europe, le soutien à l'Union européenne variant considérablement d'un Etat membre à l'autre. Un courant de la littérature souligne ainsi l'importance du contexte national dans la compréhension des processus de soutien à l'Europe. Le caractère discriminant de la nationalité des individus a été très tôt affirmé par Robert Shepherd qui déclarait à cet égard dès 1975 que : « *la nationalité du répondant est probablement le facteur le plus fortement déterminant de tous. La mesure dans laquelle les variables de classe et d'appartenance partisane sont liées aux opinions à l'égard de l'Europe varie de façon importante d'une nation à l'autre*<sup>2</sup> ».

A sa suite, une série d'auteurs ont tenté de distinguer, avec un succès variable il faut bien le concéder, les facteurs explicatifs des attitudes qui contribueraient à expliquer la variable nationale. L'approche économique a ainsi par exemple insisté sur le fait que les pays bénéficiant le plus de l'intégration européenne, notamment par le biais des fonds communautaires seraient ceux dont les citoyens apparaissent les plus favorables à l'intégration européenne ; le corollaire de cette hypothèse étant que les pays bénéficiant le moins économique de l'intégration européenne, comprendre les « contributeurs nets » au budget communautaire, seraient ceux dont les citoyens s'avéreraient les moins enclins à soutenir le processus d'intégration<sup>3</sup>. Cette idée a cependant été largement remise en cause notamment par Agusti Bosch et Kenneth Newton qui ont interrogé la relation entre la contribution nette au budget communautaire et le soutien au processus d'intégration européenne dans une série de pays<sup>4</sup>. D'autres auteurs, dont Ronald Inglehart et Jacques-René Rabier en premier lieu, ont avancé l'hypothèse de l'importance de la durée d'appartenance d'un pays à l'Union européenne comme facteur déterminant du soutien à l'intégration<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> BELOT, C., *Op.Cit.*, 2005.

<sup>2</sup> BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000, p. 259; SHEPHERD, R., *Op.Cit.*, 1975, p. 222.

<sup>3</sup> ANDERSON, C. & REICHERT, S., *Op. Cit.*, 1996.

<sup>4</sup> BOSCH, A. & NEWTON, K., « Economic Calculus or Familiarity Breeds Content? », in NIEDERMAYER, O. & SINNOTT, R., *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford: Oxford University Press, 1995, pp. 73-104.

<sup>5</sup> INGLEHART, R. & RABIER, J.-R., *Op. Cit.*, 1979.

Pour Christopher J. Anderson et Karl C. Kaltenthaler, les variations nationales observées résulteraient en fait de la conjugaison de trois facteurs à savoir, les conditions économiques nationales, le moment et les circonstances de l'adhésion et la longueur de l'appartenance à l'Union européenne<sup>1</sup>. Ainsi tout d'abord, si l'économie nationale offre de bonnes performances économiques, les citoyens percevront positivement le processus d'intégration européenne puisque cette intégration a pour objectif premier la prospérité économique. A l'opposé, si l'économie nationale va mal, ils auront tendance à percevoir l'intégration européenne plus négativement, interrogeant la pertinence d'une telle construction à améliorer leur situation économique nationale. Ensuite, ces deux auteurs soutiennent que le moment et les circonstances dans lesquelles s'est inscrite l'adhésion est un bon indicateur du soutien à l'intégration, les six pays fondateurs présentant des niveaux de soutien plus élevés, alors que les Etats qui sont entrés dans le courant des années 1970 présentaient des oppositions domestiques au projet d'adhésion assez fortes, expliquant par là-même leur entrée plus tardive. Les derniers arrivants présentent des taux de soutien intermédiaires. Enfin, ils soutiennent l'hypothèse d'un processus de socialisation nationale qui mènerait à une plus grande prise de conscience et appréciation des bénéfices dérivés du processus d'intégration menant à une augmentation du niveau de soutien dans le temps.

Au-delà de ces résultats intéressants, les analyses quantitatives se révèlent limitées lorsqu'il s'agit d'analyser la variable nationale dans toute sa complexité. En effet, les études par l'opinion publique se sont révélées moins convaincantes à expliquer les différences entre pays, notamment eu égard au niveau de soutien. Pourtant l'enjeu est considérable. Quelques auteurs ont proposé d'expliquer ces différences entre pays en référence aux histoires et aux cultures nationales, marquant dans le même temps un tournant qualitatif au sein des études européennes des attitudes des citoyens à l'égard de l'Union européenne. Ainsi, à partir de l'analyse d'entretiens réalisés avec des étudiants en Italie et au Royaume-Uni, Marco Cinnirella s'est intéressé à la question de la relation entre le sentiment d'appartenance nationale et les attitudes à l'égard de l'intégration, démontrant qu'au Royaume-Uni l'affirmation de l'identité nationale et la reconnaissance

---

<sup>1</sup> ANDERSON, J. C. & KALTENTHALER, K. C., *Op. Cit.*, 1996.

de l'identité européenne sont perçues comme incompatibles<sup>1</sup>. Céline Belot offre, quant à elle, une étude des logiques sociologiques qui sous-tendent le soutien exprimé par les jeunes français et britanniques au système politique européen<sup>2</sup>. A partir d'entretiens individuels, elle s'intéresse non seulement au degré de soutien exprimé à l'intégration européenne mais invite également à différencier les types de soutien. En proposant d'analyser les différentes conceptions de « l'Europe », toujours à partir de données qualitatives (entretiens, romans, journaux), Juan Diez Medrano analyse les variations nationales des opinions citoyennes allemandes, espagnoles et britanniques en soulignant que les attitudes à l'égard de l'intégration reflètent avant tout les perceptions cognitives culturellement et plus particulièrement, nationalement fondées, qui encadrent la pensée des citoyens ordinaires par rapport à l'Union européenne<sup>3</sup>. Au-delà des similarités, les citoyens de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Espagne ont développé des façons particulières de voir l'intégration européenne, qui proviennent de leurs perceptions de leur culture nationale, de la mémoire collective et de différentes préoccupations courantes.

En conclusion, cette seconde période a été marquée par le paradigme eastonien et la notion de soutien qui en découle. L'instrument Eurobaromètre et les données qu'il a produites ont orienté les travaux des chercheurs à travers l'imposition d'un niveau et d'un cadre d'analyse dominant, voire écrasant, basé sur la notion eastonienne de soutien, et d'une certaine forme de problématique sous-jacente aux questions posées, à savoir la recherche des facteurs déterminants de ce soutien. Les concepts de légitimité et de soutien politiques ont été intrinsèquement, même si trop souvent implicitement, liés. Par ailleurs, les affirmations qui soutiennent la thèse de la « crise de légitimité » ou plus précisément du « déficit démocratique » dont souffrirait l'Union européenne ont trouvé ainsi écho dans la diminution constante qu'a connu le soutien populaire à l'égard de l'intégration européenne dans l'ère post-Maastricht, ainsi que dans les taux très faibles de participation aux élections européennes.

A une légitimité de type indirecte basée sur la performance du système (*output-oriented*) s'ajoute une légitimité directe et démocratique (*input-oriented*) qui amène dans

---

<sup>1</sup> CINNIRELLA, M., « Towards a European Identity ? Interactions between the national and the European social identities manifested by university students in Britain and Italy », *British Journal of Social Psychology*, Vol. 36, 1997, pp. 19-31.

<sup>2</sup> BELOT, C., *Op.Cit.*, 2000 & 2002.

<sup>3</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003.

son sillage à la fois des questions normatives liées à la réalisation de la démocratie et la constitution d'une communauté politique à l'échelon européen, mais aussi en miroir une série de travaux empiriques qui interrogent le développement possible de la dimension affective des attitudes à l'égard de l'Europe par une analyse en terme de changement identitaire.

Ainsi, si avant les années 1990, seules quelques études s'intéressent à la sociologie de l'intégration européenne, de nombreux chercheurs portent désormais leur attention aux attitudes des citoyens envers l'intégration européenne. Leurs travaux visent à comprendre et à expliquer la dimension subjective de la construction européenne, à savoir, comment l'Union européenne est perçue par ses citoyens. Il a donc fallu attendre les âpres débats entourant la ratification du Traité de Maastricht et les accusations de « crise de légitimité » et de « déficit démocratique » dont l'intégration européenne souffrirait pour voir apparaître le citoyen dans le processus de légitimation de la construction européenne. La rupture du « consensus permissif » et la quête de légitimité directe de l'Union européenne ont en effet mis le citoyen sous le feu des projecteurs européens, tant politique qu'universitaire. Malgré l'absence claire de consensus quant à la question de savoir si une démocratisation de l'Union est nécessaire, possible ou même désirable, on voit néanmoins apparaître l'idée que la construction européenne aurait besoin de citoyens informés et ayant un meilleur accès aux décideurs politiques – citoyens qui seraient capables d'influencer, de rejeter ou de renverser les décisions prises en leur nom<sup>1</sup>.

### ***D - Le modèle du « dissensus contraignant » et l'analyse des résistances à l'intégration européenne***

Plus récemment, le double 'non' exprimé contre le projet de Traité constitutionnel par les peuples français et néerlandais suivi du rejet par l'Irlande du Traité de Lisbonne ont contribué à relancer les questions pressantes relatives à la légitimité du projet européen, et par là à sa relation au citoyen. Depuis quelques années maintenant, l'Union

---

<sup>1</sup> Sur l'absence de consensus quant à la nécessité ou/et faisabilité de démocratiser l'Europe voir notamment: FOLLESDAL, A. & KOSLOWSKI, P. (Eds.), *Democracy in the European Union*, Berlin: Springer, 1997; LORD, C., « Assessing democracy in a contested policy », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 39, n°4, 2001, pp. 641-661 ; SCHMITTER, P.C., *How to democratize the European Union ... And Why Bother ?* Lanham MA: Rowman & Littlefield, 2000 ;

européenne est en effet plongée dans une crise qui traîne dans son sillage des questions sur la portée du projet européen. Nombre de spécialistes ont invoqué pour l'expliquer, comme corolaire à la rupture du « consensus permissif », la montée de l'« euroscepticisme », thèse communément admise tant au niveau de l'étude des opinions publiques<sup>1</sup> qu'au niveau de l'étude des partis politiques<sup>2</sup>. Ainsi, le début du XXI<sup>e</sup> siècle a été le témoin d'une troisième phase de l'analyse des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration, marquée par l'émergence des études portant sur l'« euroscepticisme ». Cette notion, particulièrement problématique car rarement définie et englobant des réalités diverses, est très largement répandue dans la littérature au cours des dernières années, en particulier dans le cadre des réflexions menées sur les résistances à l'intégration européenne<sup>3</sup>.

Le terme, utilisé pour la première fois par *The Economist* le 26 décembre 1992 en vue de décrire alors l'opinion publique allemande, exprime un état de doute ou d'incrédulité face à l'intégration européenne. A la suite notamment de Paul Taggart et Aleks Sczcerbiak, l'euroscepticisme englobe une série de positions critiques à l'égard de l'intégration européenne pouvant aller jusqu'à une opposition complète<sup>4</sup>. Ses manifestations les plus visibles sont d'une part l'émergence et le renforcement des partis

---

<sup>1</sup> FRANKLIN, M., MARSCH, M. & McLAREN, L., *Op. Cit.*, 1994, pp. 455-72; GABEL, M. & PALMER, H.D., *Op. Cit.*, 1995, pp. 3-19 ; DE VRIES, C. & VAN KERSBERGEN, K., « Interests, Identity and Political Allegiance in the European Union », *Acta Politica*, Vol. 42, 2007, pp. 307-29.

<sup>2</sup> HOOGHE, L., «What drives Euroscepticism?: Party-Public Cuing, Ideology and Strategic Opportunity », *European Union Politics*, Vol. 8 (1), 2007, pp. 5-12; SZCZERBIAK, A. & TAGGART, P., « Theorising Party-Based Euroscepticism: Problems of Definition, Measurement and Causality », Sussex European Institute, Working Paper N°69, 2003, <http://www.sussex.ac.uk/sei/documents/wp69.pdf> ; TAGGART, P., «A Touchstone of Dissent: Euroscepticism in Contemporary Western European Party Systems », *European Journal of Political Research*, Vol. 33 (3), 1998, pp. 363-88.

<sup>3</sup> A cet égard, il est intéressant de noter que deux revues européennes importantes ont consacré un numéro spécial entier à la problématique de l'Euroscepticisme : *European Union politics* (Vol. 8 no.1, March 2007) et *Acta Politica* (Vol. 42, no. 3, September 2007) alors que la *Revue internationale de politique comparée* consacrait son dernier numéro à la problématique des résistances à l'intégration européenne (Vol 15, N°4, 2008).

<sup>4</sup> HOOGHE, L. & MARKS, G., « Sources of Euroscepticism », *Acta Politica*, Vol. 42, 2007, pp. 119-127; TAGGART, P., « A touchstone of dissent: Euroscepticism in contemporary western European party systems », *European Journal of Political Research*, Vol. 33, 1998, pp. 363-388 ; TAGGART, P. & SZCZERBIAK, A., « Contemporary Euroscepticism in the systems of the European Union candidate states of central and eastern Europe », *European Journal of Political Research*, Vol. 43, 2004, pp. 1-27.

remettant en cause le processus d'intégration européenne au sein de nombreux Etats membres, et d'autre part les défaites rencontrées par une série de gouvernements dans le cadre des référendums de ratification des traités<sup>1</sup>.

### **1) Le modèle du « dissensus contraignant » : à la recherche du citoyen polarisé**

En ce qui a trait aux théories de l'intégration, force est de constater que l'ampleur et l'intensité des résistances au processus d'intégration dans la foulée de Maastricht ne semblaient pas avoir été attendues<sup>2</sup>. En effet, les néo-fonctionnalistes avaient supposé qu'avec l'approfondissement de l'intégration européenne allait augmenter le soutien et non pas l'opposition au processus d'intégration politique dans la mesure où les bénéfices tirés de celui-ci devaient basculer des intérêts particuliers vers la société comprise largement par un effet de « *spill-over* ». De leur côté, les intergouvernementalistes continuaient simplement d'ignorer l'opinion publique puisque pour eux, ce sont les gouvernements et non pas les citoyens qui déterminent le sens et la portée du projet européen. Plus largement, les avancées démocratiques pensées tant par les acteurs communautaires que par le monde universitaire devaient permettre de répondre au « déficit démocratique » et, en le réduisant, d'endiguer le déclin du soutien enregistré depuis Maastricht.

Logiquement, ces résistances à l'Union européenne ont particulièrement attiré l'attention des Européanistes, alors tiraillés entre la fascination et la perplexité devant l'évolution sous leurs yeux du système politique européen et le désir de contribuer à sa consolidation<sup>3</sup>. Les études européennes ont donné lieu à plusieurs tentatives en vue de re-théoriser le processus d'intégration européenne et par extension de le légitimer<sup>4</sup>. Ainsi dans la perspective envisagée par Stefano Bartolini, l'étude des remises en cause de

---

<sup>1</sup> En guise d'illustration et pour des études plus diversifiées de ces manifestations voir notamment le volume 154 de la Revue Internationale de Politique Comparée consacré aux résistances à l'intégration européenne ou encore l'approche comparée proposée par LACROIX, J. & COMAN, R. (dir.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

<sup>2</sup> HOOGHE, L. & MARKS, G., *Op. Cit.*, 2007, p. 119.

<sup>3</sup> LECA, J., *Op. Cit.*, 2009.

<sup>4</sup> BARTOLINI, S., *Op. Cit.*, 2005 ; HOOGHE, L. & MARKS, G., *Op. Cit.*, 2008.

l'intégration européenne contribue à faire de la construction communautaire une nouvelle étape de transformations majeures sur le plan politique en Europe<sup>1</sup>. Stefano Bartolini évoque cette étape historique dans son ouvrage *Restructuring Europe* en distinguant une sixième phase dans le développement politique européen<sup>2</sup>. Dans l'avant dernier chapitre de son livre, l'auteur interroge de façon sophistiquée la possibilité de politiser les enjeux européens. Enfin, dans la conclusion de son ouvrage, Stefano Bartolini va jusqu'à mettre en garde contre une telle politisation des masses européennes. Dans le cadre de *Notre Europe*, Stefano Bartolini s'engagera dans un débat qui l'opposera à Simon Hix sur la question particulière de la politisation de l'intégration européenne. Là où le premier l'envisage comme un poison, le second y perçoit le remède à la crise de légitimité que connaît l'intégration européenne<sup>3</sup>. En marge de ce débat, d'autres chercheurs ont insisté sur les profits très inégaux que les différents segments de la population retirent de l'intégration européenne comme source de conflit et de politisation. Par exemple, Neil Fligstein développe ainsi, sondages à l'appui, la thèse de la montée d'un conflit politique entre les bénéficiaires de l'intégration et les perdants de l'intégration européenne dans son ouvrage *Euroclash*<sup>4</sup>. L'équipe qui entoure Hans-Pieter Kriesi envisage plus généralement la problématique de l'émergence d'un clivage lié aux conséquences de la globalisation<sup>5</sup>.

Mais cette troisième période est en particulier marquée par le développement d'une autre théorie de l'intégration proposée cette fois par Liesbet Hooghe et Gary Marks : la théorie du post-fonctionnalisme. Celle-ci soutient le passage du « consensus permissif » au « dissensus contraignant »<sup>6</sup>. Elle repose sur le postulat que la visibilité accrue de l'Europe aurait entraîné une polarisation des opinions à l'égard de

<sup>1</sup> DELOYE, Y., « En guise de conclusion : ce que résister veut dire ou les paradoxes d'une construction européenne face aux contingences historiques et aux logiques politiques nationales », *Revue Internationale de Politique comparée*, Vol. 15, n°4, 2008, p. 681.

<sup>2</sup> Les six phases distinguées sont : la construction étatique, le développement capitaliste, la construction nationale, la démocratisation, le développement de l'Etat-Providence et enfin l'intégration européenne.

<sup>3</sup> HIX S. & BARTOLINI, S., « La politisation de l'Union européenne : remède ou poison ? », *Notre Europe. Etudes et recherches*, Policy paper n°19, 2006. [Site consulté le 5 avril 2010 : [http://www.notre-europe.eu/uploads/tx\\_publication/Polycypaper19-fr.pdf](http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Polycypaper19-fr.pdf) ]

<sup>4</sup> FLIGSTEIN, Neil, *Euroclash. The EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford: Oxford University Press, 2008.

<sup>5</sup> KRIESI H-P., GRANDE E. & LACHAT R., *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge University Press, 2008.

<sup>6</sup> HOOGHE, L. & MARKS, G., *Op. Cit.*, 2008.



l'intégration : l'ensemble des débats sur les traités de Maastricht en passant par Amsterdam et Nice et enfin entourant le Traité constitutionnel aurait contribué à politiser l'espace européen et dans le même temps à faire monter les inquiétudes face au processus en cours. Les résistances au processus d'intégration, si elles ont toujours existé, se seraient surtout institutionnalisées. Les deux auteurs soulignent que « *le changement décisif est que les élites ont du faire de la place à un public plus eurosceptique*<sup>1</sup> ». Sur ce point, une plus grande polarisation des opinions publiques autour de l'enjeu européen ne serait pas sans effet sur les systèmes partisans nationaux. En effet, les partis adoptant des positions anti-européennes<sup>2</sup> trouveront grâce à cette polarisation des opinions la base nécessaire à leur développement futur<sup>3</sup>. Ainsi, la dispersion des attitudes créerait des incitants électoraux pour les partis situés aux extrêmes. Parallèlement, dans la mesure où un nouvel enjeu voire même un nouveau clivage européen serait en mesure d'émerger et que celui-ci n'aurait pas encore été intégré par les partis traditionnels situés au centre, ces derniers pourraient être confrontés à des divisions internes de même qu'à des pressions externes en vue de prendre position par rapport à ce nouvel enjeu européen<sup>4</sup>. En effet, dans la mesure où les partis politiques nationaux dérivent leur cohésion interne de conflits autres que ceux concernant l'intégration européenne, leurs leaders et membres peuvent avoir développé des préférences européennes différentes pouvant générer des problèmes d'intégration verticale et horizontale<sup>5</sup>. Enfin, à l'image de l'expérience observée lors des débats entourant les référenda sur le projet de Traité constitutionnel en France et aux Pays-Bas, il apparaît que les enjeux liés à l'Union européenne ont la capacité potentielle de diviser les bases de mobilisation partisane habituelle dans de nombreux Etats-

---

<sup>1</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant « *the decisive change is that the elite has had to make room for a more Eurosceptical public* », HOOGE, L. & MARKS, G., *Op.Cit.*, 2008, p. 9.

<sup>2</sup> Pour une classification détaillée des partis par rapport à la question européenne voir notamment : TAGGART, P., *Op. Cit.*, 1998. L'auteur propose d'y distinguer (1) les *single-issue* partis eurosceptiques (2) des partis protestataires classiques avec une tendance eurosceptique, (3) des partis établis présentant une position eurosceptique majoritaire, (4) des factions eurosceptiques présentent au sein des partis traditionnels qui eux soutiennent le processus d'intégration européenne.

<sup>3</sup> STEENBERGEN, M., EDWARDS, E. & DE VRIES, C., « Who's cuing whom? Mass-elite linkages and the future of European integration », *European Union Politics*, Vol. 8, n°1, 2007, pp. 13-35.

<sup>4</sup> DOWN, I. & WILSON, C. J., « From 'Permissive Consensus' to 'Constraining Dissensus': A Polarizing Union », *Acta Politica*, Vol. 43, 2008, p. 27.

<sup>5</sup> BARTOLINI, S., *Op. Cit.*, 2005, p. 310.

membres, les partis traditionnels se montrant moins habiles à canaliser leurs supporters à l'occasion de ces référendums que lors de simples élections nationales<sup>1</sup>. Les consultations référendaires européennes sont autant de manifestations ponctuelles de l'impact directement observable de la dimension européenne sur les électors des partis traditionnels. A cet égard, les enjeux européens pourraient se cristalliser par l'émergence d'un nouveau et stable clivage qui diviserait les électors nationaux des partis<sup>2</sup>. Etudier le lien qui s'est développé (ou pas) entre l'intégration européenne et l'opinion publique de masse serait donc devenu un enjeu de taille pour comprendre le paysage partisan européen<sup>3</sup>.

De plus, pour Liesbet Hooghe et Gary Marks, la perspective élitiste défendue tant par les inter-gouvernementalistes que par les néo-fonctionnalistes, qui repose sur l'affirmation que l'intégration européenne est très largement une *non-issue* pour le large public, ne tient plus dans l'ère post-Maastricht. En effet, ils considèrent que les trois postulats sur lesquels cette perspective élitiste reposait ne peuvent plus tenir actuellement<sup>4</sup>. Premièrement, les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne ne peuvent plus être considérées comme superficielles et comme ne pouvant pas fournir une structure stable de motivations électorales pour le positionnement des partis. Deuxièmement, l'intégration européenne n'est plus pour le public général un enjeu non saillant, et par conséquent elle influence la compétition partisane. Enfin, troisièmement, les problèmes soulevés par l'intégration européenne ne sont pas *sui generis*, et sont dès lors liés aux conflits fondamentaux qui structurent la compétition politique au niveau national, principalement selon l'axe gauche-droite. L'hypothèse centrale sous-jacente et communément considérée est qu'au consensus mou se serait substitué une opinion publique plus polarisée, plus politisée quant au processus d'intégration européenne, et marquée par une augmentation des opinions défavorables à

---

<sup>1</sup> VAN DER EIJK, C. & FRANKLIN, M.N., « Potential for Contestation on European Matters at National Elections in Europe », IN MARKS, G. & STEEBERGEN, M. (Eds.), *European Integration and Political Conflict*, Cambridge: Cambridge University Press, 2004, pp. 165-192.

<sup>2</sup> BARTOLINI, S., *Op. Cit.*, p. 310.

<sup>3</sup> Bien entendu, la littérature sur le sujet est vaste et les avis divergent quant à l'impact que l'intégration européenne aurait ou pas sur les systèmes politiques nationaux. En guise d'illustration d'une analyse relativisant l'impact de l'intégration européenne sur les systèmes partisans voir : MAIR, P., « The Limited Impact of Europe of National Party Systems », *West European Politics*, N°23, 2000, pp. 27-51.

<sup>4</sup> HOOGHE, L. & MARKS, G., *Op.Cit.*, 2008, pp. 6-7.

l'intégration. En d'autres termes, l'approfondissement du processus d'intégration et la politisation des enjeux européens qui l'accompagne auraient généré une polarisation des opinions, qui contraindrait désormais les gouvernants européens à tenir compte de l'avis des populations, y compris des catégories dites « eurosceptiques ». Sur ce dernier point, il est généralement admis que ce sont les franges les plus populaires de la population qui soutiennent le moins le processus d'intégration européenne, notamment parce qu'ils n'en bénéficient pas<sup>1</sup>. Mais la supposée polarisation est sans aucun doute encore plus importante pour la poursuite du processus d'intégration européenne en tant que telle. En effet, la place du citoyen au sein du processus de légitimation de la construction européenne n'a cessé de se renforcer, rendant la compréhension de leurs attitudes aujourd'hui et sans doute plus que jamais essentielle. Le recours de plus en plus fréquent à des consultations référendaires n'a pas qu'un impact sur les systèmes partisans nationaux. Il n'a cessé d'accentuer également le rôle moteur donné au citoyen.

Par ailleurs, ces auteurs, dans la droite lignée de leurs précédents travaux, soulignent l'importance de l'identité nationale comme facteur explicatif du soutien ou du rejet du processus d'intégration. A cet égard, ils considèrent que l'identité, construite politiquement, a un impact plus grand sur les citoyens ordinaires que sur les élites. On peut ici résumer sommairement leur point de vue en précisant que plus un citoyen s'identifiera de manière exclusive à sa nation, moins il sera enclin à soutenir le processus d'intégration ou dit autrement, plus il aura tendance à résister à celui-ci. Au-delà des critiques qui peuvent être faites à cette dernière hypothèse, notamment au vu des travaux réalisés par Sophie Duchesne et André-Paul Frogner<sup>2</sup>, d'autres éléments de leur théorie *post-fonctionnaliste* se doivent d'être questionnés. On pense ici principalement au postulat selon lequel l'Union européenne serait devenue un enjeu saillant pour les citoyens, phénomène qui mènerait nécessairement à une polarisation voire à une politisation de l'espace européen. La suite de cette thèse s'attèlera à la tâche d'interroger ce postulat.

---

<sup>1</sup> FLIGSTEIN, N., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>2</sup> DUCHESNE, S. & FROGNIER, A.-P., *Op. Cit.*

## 2) L' « euroscepticisme » : une interrogation en termes d'absence de soutien

Si les études des attitudes des citoyens portaient jusqu'alors principalement sur les déterminants du soutien des citoyens à l'Union européenne, elles s'intéressent à présent aux logiques de rejet de l'intégration européenne<sup>1</sup>. Le concept d' « euroscepticisme » participe dès lors d'une réflexion où les résistances à l'intégration européenne sont maintenant envisagées. Pour l'essentiel, le glissement conceptuel du soutien vers le rejet, repris sous l'appellation courue d'euroscepticisme, a le mérite de marquer la transformation de perspective qui s'est opérée à partir des années 2000 et illustre donc un tournant des études de science politique consacrées à l'UE. A nouveau, le paradigme eastonien sert de cadre d'analyse<sup>2</sup>, la catégorie étudiée basculant prosaïquement de « l'appartenance à l'UE est une bonne chose » à « l'appartenance à l'UE est une mauvaise chose », le soutien à l'intégration et l'euroscepticisme représentant les deux extrémités d'un même continuum.

Ici aussi, au sein des études portant sur les attitudes des citoyens, la recherche des facteurs déterminants du rejet de l'intégration européenne est au centre du questionnement. Dans la mesure où ces résistances sont le plus souvent définies en termes d'absence de soutien à l'intégration européenne, les facteurs explicatifs peuvent être perçus comme les corolaires de ceux présentés précédemment<sup>3</sup>. L'utilisation de l'indicateur de soutien net – la différence entre réponses positives et négatives aux questions précédentes – a permis ici de faire empiriquement la jonction entre les deux concepts et donc entre ces deux dernières périodes. En ce qui a trait aux facteurs déterminants du rejet, certains auteurs soulignent l'importance du manque de connaissances face à la construction européenne<sup>4</sup>. D'autres auteurs ont proposé d'utiliser l'insatisfaction envers les performances du gouvernement national pour inférer de

---

<sup>1</sup> BELOT, C. & CAUTRES B., *Op. Cit.*, 2008, p. 163.

<sup>2</sup> En guise d'illustration voir : WESSELS, B., « Discontent and European Identity: Three types of Euroscepticism », *Acta politica*, Vol. 42, 2007, pp. 287-306.

<sup>3</sup> Pour une présentation détaillée de ces facteurs explicatifs voir notamment : MCLAREN, L., « Explaining Mass-Level Euroscepticism: Identity, Interests and Institutional Distrust », *Acta Politica*, Vol. 42, 2007, pp. 233-251.

<sup>4</sup> KARP, J.A., BANDUCCI, S.A. & BOWLER, S., « To know it is to love it? Satisfaction with democracy in the European Union », *Comparative Political Studies*, Vol. 36, n°3, 2003, pp. 271-292.

l'opinion négative des citoyens envers l'Union européenne<sup>1</sup>. Le poids des problèmes liés au mauvais fonctionnement de la démocratie au niveau de l'Etat membre, les inquiétudes liées à la perte de l'identité nationale et de ses symboles<sup>2</sup> et enfin le calcul des coûts et bénéfices personnels liés à l'intégration européenne<sup>3</sup> ont été avancés comme facteurs déterminants de cet euroscepticisme.

A côté de ces recherches portant sur les déterminants de rejet du processus d'intégration et pour répondre aux nombreuses critiques adressées au concept d'euroscepticisme, plusieurs auteurs, d'abord dans le champ des études des partis politiques<sup>4</sup> ensuite dans le cadre des attitudes des citoyens<sup>5</sup>, se sont évertués à construire des typologies de l'euroscepticisme. En effet, la critique largement répandue faite à cette notion est qu'elle recouvre des réalités trop diverses pour permettre de saisir la complexité et la diversité des réactions de résistance à l'intégration européenne. C'est pour cette raison qu'on lui préfère souvent dans la littérature francophone les termes de résistances à l'intégration européenne, termes plus englobants et marquant cette pluralité d'oppositions au processus en cours. Les tentatives typologiques visent donc principalement à déglobaliser le concept d'« euroscepticisme ». Cette démarche rend compte de la complexité et de la diversité des réactions de résistance ou de remise en cause qui accompagnent dans les différents pays membres de l'Union européenne le processus d'intégration européenne<sup>6</sup>.

En guise de conclusion, on peut donc dire qu'au cours de cette dernière période le citoyen est bien présent et même davantage puisqu'il s'agirait à présent d'un citoyen politisé ou à tout le moins davantage polarisé sur les questions européennes, et que ses opinions sont censés exercer une contrainte sur le processus d'intégration. Dans la mesure où le paradigme eastonien sert à nouveau de cadre d'analyse, on ne peut que convenir que *« l'omniprésence de ce cadre d'analyse n'est pas dès lors sans expliquer certaines des*

---

<sup>1</sup> ANDERSON, C.J., *Op. Cit.*, 1998.

<sup>2</sup> CAREY, S., *Op. Cit.*, 2002; MCLAREN, L. M., *Op. Cit.*, 2006 ; HOOGHE, L. & MARKS, G., *Op. Cit.*, 2004.

<sup>3</sup> GABEL, M., *Op. Cit.*, 1998; MCLAREN, L., *Op. Cit.*, 2006.

<sup>4</sup> On peut ici citer la distinction classique *Soft versus Hard* Euroscepticisme.

<sup>5</sup> Une distinction assez prometteuse est celle développée par Bernard Wessels récemment dans son article paru dans *Acta Politica*: WESSELS, B., *Op. Cit.*, 2007.

<sup>6</sup> DELOYE, Y., *Op. Cit.*, 2008, p. 679.

*faiblesses ou lacunes des études consacrées aux opinions des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne*<sup>1</sup>». Faiblesses et lacunes que nous proposerons d'éclairer dans le cadre de ce travail doctoral, en particulier dans le prochain chapitre.

Comme Yves Deloye le conclut, l'étude des résistances à l'intégration européenne se donne pour ambition d' « *écouter pour mieux la comprendre une révolution européenne, au départ silencieuse en raison du « consensus permissif » qui accompagna les origines de l'UE, mais devenue aujourd'hui souvent bruyante par l'implication politique nouvelle qu'elle provoque (implication porteuse d'une dynamique de « politisation ») et par les contre-offensives idéologiques variées, pas forcément convergentes, qui l'accompagnent désormais* »<sup>2</sup>. On voit donc se profiler en filigrane l'image d'un citoyen pour qui l'Europe constitue une réalité concrète qu'il est capable d'évaluer, de critiquer et même de remettre en cause. L'Union européenne serait devenue un enjeu saillant à la suite des différents référendums et de la mobilisation par les partis politiques, notamment des extrêmes gauche et droite. Cette politisation se manifesterait ainsi principalement par la montée de l'euroscepticisme tant au niveau partisan qu'au niveau des citoyens.

L'émergence de l'image d'un citoyen européen politisé sert ici de modèle de légitimation à une construction européenne qui doit faire face à des contestations inattendues qui tendent soit à en modifier la portée, l'intensité et/ou l'orientation, soit à en rédire la géographie aux frontières toujours incertaines, voire plus rarement à en interrompre le processus<sup>3</sup>. L'émergence d'une dynamique de politisation est ici au centre du processus de légitimation du système politique européen qui passe dès lors par une politisation de l'espace européen. Pour autant, aucun consensus n'existe autour de la nécessité voire de l'adéquation de politiser l'espace européen<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> BELOT, C. & CAUTRES, B., *Op. Cit.*, 2008, p. 160.

<sup>2</sup> DELOYE, Y., *Op. Cit.*, 2008, p. 681.

<sup>3</sup> DELOYE, Y., *Op. Cit.*, 2008, p. 681.

<sup>4</sup> Nous renvoyons ici à l'ensemble des débats qui se sont tenus dans le cadre de *Notre Europe* à la suite des publications de Simon Hix et Stefano Bartolini déjà mentionnées. D'autres Européanistes ont également pris part à ce débat. On peut notamment citer Paul Magnette ou encore Jean-Louis Quermonne ainsi que Majone et Moravcsik.

### ***E - Conclusion : Des modèles de légitimation et des analyses empiriques ancrés dans leur époque***

Qui veut aborder la question de la légitimité de l'Union européenne, empiriquement définie comme l'acceptation par les citoyens de l'ordre politique européen, et donc par un raccourci conceptuel malheureux, étudier les attitudes en termes de soutien des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne, se retrouve inmanquablement confronté au corpus considérable que constituent les théories normatives de l'intégration européenne. Pourtant, comme ce chapitre a pu le démontrer, si les liens explicites sont peu nombreux, les relations implicites entre les modèles de légitimation fournis par la théorie normative et les études empiriques, elles, sont légions.

On ne peut qu'être frappé par l'abondance de la littérature européenne sur la question de la légitimité démocratique et, parallèlement, des études empiriques de l'opinion publique. Nous serions ici tentés de rappeler la mise en garde de Max Weber lui-même contre toute tentation de confondre d'une part les croyances et les attitudes qui assurent effectivement la légitimité d'un régime au sein d'une communauté politique, et d'autre part, la légitimation définie comme l'ensemble des actions par lesquelles les élites, entendues largement, tendent à établir leur légitimité, à la revendiquer. En d'autres termes, la légitimation doit être définie comme l'entretien par les gouvernants et les groupes dominants de l'image d'un pouvoir politique en accord avec des valeurs qui sont dès lors présentées comme constitutives de la communauté politique en question.

S'il est communément accepté que les élites politiques européennes et les hauts fonctionnaires communautaires essaient continuellement de produire ou de renforcer certains principes de légitimation de la construction européenne, notamment par l'institutionnalisation *par le haut* de canaux de représentations principalement électoraux, l'énergie qu'un nombre considérable d'Européanistes investissent dans la justification et la défense de la nécessité d'une 'démocratisation' du système européen ou encore dans la recherche de nouveaux standards ou principes de légitimation est moins souvent mise en exergue mais n'en est pas moins remarquable. Comme le souligne Stefano Bartolini, « *il existe peu d'exemples historiques où les politiciens, les bureaucrates et les académiques cherchent si frénétiquement après la 'démocratie' et la 'légitimité' qu'aucun citoyen n'a*

*demandées*<sup>1</sup>». Depuis l'origine, les Communautés européennes sont portées et façonnées par un ensemble d'acteurs politiques communautaires et académiques, ces derniers occupant parfois des positions d'experts et toujours des positions de savoir, qui ont construit les cadres d'appréhension et de légitimation de cet ordre politique d'un type nouveau<sup>2</sup>. Ces cadres se reflètent de la manière peut-être la plus directe et visible dans l'analogie des termes utilisés pour caractériser des transformations institutionnelles et politiques européennes comme celui du « déficit démocratique », de la « bonne gouvernance », de la « Constitution européenne », de la « méthode ouverte de coordination » ou encore du « modèle social européen », qui sont autant de contributions des acteurs académiques à ces entreprises réformatrices qui de ce fait participent à leur formulation et à leur légitimation<sup>3</sup>. Dans le même ordre d'idée, l'implication du monde académique dans la création et le développement de l'Eurobaromètre comme outil d'institutionnalisation d'une « opinion publique européenne » relève également de cette logique de coopération et de légitimation croisée entre deux espaces d'activités, l'espace politico-administratif européen et l'espace académique de la recherche appliquée<sup>4</sup>. Dès lors, l'état de l'art des études européennes présenté dans le cadre de ce chapitre nous informe sans doute davantage sur « *les représentations que les dirigeants et leurs interlocuteurs habituels ont des fondements de la légitimité, que sur les « raisons » pour lesquelles les groupes et les individus consentent effectivement à l'exercice d'un pouvoir politique et lui donnent leur soutien*<sup>5</sup>».

---

<sup>1</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant: « *there are few historical examples of politicians, bureaucrats, and scholars searching so frenetically for 'democracy' and 'legitimacy' that no citizen has demanded* », BARTOLINI, S., *Op. Cit.*, p. 407.

<sup>2</sup> A cet égard, on renvoie plus largement aux travaux présentés dans le cadre de la section thématique 18 – L'académie européenne : experts, savoirs et savants dans le gouvernement de l'Union européenne lors du 9<sup>ème</sup> congrès de l'Association Française de Science Politique en 2009 à Grenoble.

<sup>3</sup> COHEN, A. & VAUCHEZ, A. (dir.), *La Constitution européenne. Elites, mobilisations, votes*, Presses de l'Université libre de Bruxelles, 2007 ; GEORGAKAKIS, D. & DE LASALLE, M. (dir.), *La « nouvelle gouvernance européenne ». Genèses et usages politiques d'un livre blanc*, PUS, 2007.

<sup>4</sup> ALDRIN, P., « L'invention de l'opinion publique européenne. Genèse intellectuelle et politique de l'Eurobaromètre », Papier présenté au 9<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Française de Science Politique, Section thématique 18 – L'académie européenne : experts, savoirs et savants dans le gouvernement de l'Union européenne, IEP de Grenoble, 7-8 septembre 2009.

<sup>5</sup> LAGROYE, J., FRANCOIS, B. & SAWICKI, F., *Sociologie politique*, Paris : Presses de Sciences Po et Dalloz, 2006, p. 448.



Nous invitons donc le lecteur à saisir les différents modèles de légitimation de l'ordre politique européen. Comme ce premier chapitre a pu le démontrer, l'étude des attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne a connu trois grands temps, chacun marqué au moins par un modèle différent de légitimation du système politique européen, bien ancré dans son époque. Avec ces différents modèles, c'est avant tout la place accordée au citoyen au sein du processus de légitimation qui varie dans le temps. Ainsi, si le citoyen en est tout d'abord évincé, il prend dans l'ère post-Maastricht une place de choix dans le processus de légitimation qui se veut dès lors démocratique, en réponse aux critiques de « déficit démocratique » qui sont faites à la construction européenne. La participation citoyenne devient essentielle pour légitimer le processus en cours qui ne peut plus se contenter du seul soutien des élites. Elle est non seulement souhaitée par les acteurs communautaires mais également suscitée. A ce citoyen que l'on veut participatif a succédé plus récemment un citoyen que certains désiraient cette fois politisé ou à tout le moins polarisé – mais pas trop ! – sur les questions européennes. L'implication politique souhaitée mais limitée du citoyen devrait se réaliser grâce à une dynamique de politisation, dont certains acteurs et commentateurs aiment à voir les prémices dans les nouvelles formes de résistances à l'intégration européenne<sup>1</sup>. De manière très schématique, on peut résumer l'histoire des études européennes par le tableau I.2 repris ci-dessous.

Tableau I.2 : Transformation des modes de légitimation, des modèles théoriques et des études des attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration.

|           | Modèle théorique           | Mode(s) de légitimation                                      | Rôle souhaité du citoyen | Dimension(s) du soutien (études des attitudes)     |
|-----------|----------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------|
| Période 1 | « Consensus permissif »    | Efficacité économique (Légitimité indirecte)                 | « Fantôme nécessaire »   | Soutien utilitaire (peu développées)               |
| Période 2 | Identité européenne        | Démocratisation<br>Communauté politique (Légitimité directe) | Citoyen participatif     | Soutiens utilitaire et affectif (très développées) |
| Période 3 | « Dissensus contraignant » | Politisation                                                 | Citoyen politisé         | « Euroscepticisme » (très développées)             |

Dans cette perspective, on ne peut que rejoindre Johan P. Olsen lorsqu'il souligne que le rôle des Euro-citoyens au sein de la gouvernance européenne dépend de la manière

<sup>1</sup> Comme nous l'avons souligné, aucun consensus au sein du monde académique n'existe cependant quant à la nécessité de démocratiser et/ou de polariser l'espace européen.

dont le futur de l'ordre politique européen est envisagé<sup>1</sup>. Aujourd'hui plus que jamais, le citoyen européen se trouve au centre de l'argumentation des diverses élites, fussent-elle politiques ou académiques, lorsqu'elles envisagent le futur de l'Union européenne et tentent donc par là de la définir. Cette référence de plus en plus marquée au citoyen par les acteurs communautaires et les Européanistes n'est évidemment pas neutre. La place du citoyen apparaît de plus en plus comme un enjeu dans les débats entre acteurs politiques quant au futur de la construction européenne. On semble ici bien loin de la volonté de Jean Monnet et de ses successeurs de réduire au minimum la probabilité de voir émerger un débat public enflammé autour de la question européenne<sup>2</sup>.

Le futur envisagé de *l'objet politique non identifié* joue donc un rôle essentiel dans la place qui est attribuée au citoyen européen en son sein. Mais force est de constater que ce futur n'est évidemment pas le même au début des années 1970 lorsque Leon N. Lindberg et Stuart A. Scheingold proposèrent leur modèle de « consensus permissif » que celui envisagé aujourd'hui notamment par Liesbet Hooghe et Gary Marks lorsqu'ils défendent leur modèle du « dissensus contraignant ». Dans les années soixante, la simple continuité du système communautaire était encore questionnée, son futur paraissait incertain, à construire. A relire aujourd'hui les textes de l'époque, on aperçoit bien que leurs auteurs concevaient la disparition du tout jeune système communautaire comme possible. A l'inverse, aujourd'hui, si la survie du système n'est plus menacée, son développement futur semble être sous le joug de sa possible politisation. Analyser le présent révèle ici toute sa complexité dans la mesure où les acteurs et les commentateurs ne peuvent faire fi de leurs conceptions de l'intégration européenne face à un avenir qui constitue la toile de fond de leur présent.

Les modèles théoriques mais aussi les études empiriques qui en découlent sont immanquablement marqués par la période au sein de laquelle ils s'inscrivent. Ils reposent sur des postulats normatifs et politiques, notamment quant au rôle que le citoyen européen devrait jouer dans le processus d'intégration européenne en vue de le légitimer. On voit bien qu'au-delà des conflits théoriques entre des perspectives pourtant plus complémentaires que contradictoires, le véritable enjeu concerne la justification de l'intégration européenne au fil de sa construction, qui, immanquablement, est elle-même

---

<sup>1</sup> OLSEN, J. P., *Op. Cit.*, 2003.

<sup>2</sup> LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Op. Cit.*, 1970, p. 21.

conditionnée par son présent et son futur et donc varie fortement au cours de l'histoire immédiate de la construction européenne. L'intégration européenne révèle par là aussi sa spécificité fondamentale à savoir qu'elle relève d'un processus dynamique tendant vers un but qu'elle est encore loin d'avoir défini et donc atteint. Si la construction européenne reste un dispositif qui tout en produisant des effets politiques massifs demeure un objet à proprement parler indéfinissable, il ne pourrait en être autrement de la place envisagée pour le citoyen dans ce processus<sup>1</sup>.

La légitimité d'un ordre politique est un concept compliqué et peut-être encore davantage dans le cadre de l'Union européenne dont l'avenir et les contours restent volontairement flous et à définir. A cet égard, il n'est pas surprenant de constater qu'aucun consensus n'existe au sein des études européennes quant à la signification et à la portée de la légitimité dite européenne. A l'opposé, il existe une grande variété d'approches de la légitimité du système politique européen dont certaines ont été esquissées par la présentation de la genèse faite dans ce chapitre. Révéler toute la complexité de la littérature portant sur la légitimité de l'Union européenne irait au-delà du champ assigné à cette thèse mais ce chapitre visait à démontrer en quoi la question de la légitimité est, au cœur des discussions portant sur l'Union européenne, perçue comme un système politique en construction. Dans la mesure où la nouvelle entité a la qualité d'un système politique émergent, la question de sa légitimation a été placée très largement à l'agenda politique et académique. Il nous semble que là aussi, le temps est venu pour une *« relance théorique dont a besoin la recherche politologique sur l'Union européenne ou encore d'un effort de dépassement de questionnements devenus trop confortables pour être suffisants<sup>2</sup> »*.

---

<sup>1</sup> ABELES, M., « De l'Europe politique en particulier et de l'anthropologie en général », *Cultures et conflits*, n°28, 1997, pp. 33-58.

<sup>2</sup> LEQUESNE, C. & SMITH, A. « Union européenne et science politique: où en est le débat théorique ? », *Cultures et conflits*, Vol. 26, 1997, pp.7-31.



## Chapitre II – Revisiter les Eurobaromètres pour relativiser la rupture du « consensus permissif »

---

### A - Introduction

Attentif aux modèles de légitimation qui ont depuis son origine accompagné la construction européenne, le premier chapitre présentait l'évolution de la place du citoyen dans les débats normatifs sur la légitimité de l'Union européenne et au sein des études des attitudes citoyennes. Ce faisant, il détaillait comment de simple spectateur, le citoyen est devenu un acteur décisif du processus de légitimation de l'intégration européenne<sup>1</sup>. Ce second chapitre propose de revenir *a posteriori* sur les données de sondage existantes pour en proposer une analyse dans le temps long et tenter de distancier au maximum les résultats observés des modèles normatifs dominants de chaque époque. Prenant un nécessaire recul par rapport à l'histoire généralement contée par les Européanistes, souvent eux-mêmes désireux de contribuer à la consolidation du système politique européen, nous proposons ici une relecture des données. L'objectif est d'ouvrir la voie à quelques pistes de réflexion dans l'étude des attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne aujourd'hui, réalité politique complexe dont la compréhension requiert les efforts conjugués de plusieurs disciplines et le recours combiné à différentes types de données et de méthodologies<sup>2</sup>.

Abordant la construction européenne, le chercheur en sciences sociales se trouve projeté dans un processus de fabrication « en temps réel », devant faire face à la difficulté de travailler au présent sur du présent<sup>3</sup>. Comme le soulignent les auteurs de *Europe's Would Be Polity* « toute personne qui écrit sur un phénomène contemporain et en continuel changement est amené à être confronté à des problèmes de perspective et de

---

<sup>1</sup> BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000, p. 19.

<sup>2</sup> Nous expliciterons dans le troisième chapitre le choix de recourir à des données qualitatives en complément dans des données Eurobaromètres utilisées dans le présent chapitre.

<sup>3</sup> ABELES, M., *Op. Cit.*, 1997, p. 37.

*temps*<sup>1</sup>». Une relecture du passé à la lumière du présent devrait permettre d'analyser avec plus de distance un processus dont les effets sur les citoyens étaient perçus mais difficilement évalués. Ce qui nous importe, en relisant ces données de sondage, c'est de réinterroger le régime d'historicité spécifique proposé par les études européennes, c'est-à-dire la relation qu'elles entretiennent avec l'histoire immédiate de la construction européenne pour convaincre le lecteur du filtre normatif qui existe inévitablement. Cette interrogation mettra un accent particulier sur le passage du modèle du « consensus permissif » à celui, annoncé, du « dissensus contraignant ».

Comme nous venons de le voir dans le premier chapitre, les deux dernières décennies ont témoigné d'une prolifération de recherches portant sur les attitudes des citoyens à l'égard de l'Union européenne. Le rejet danois initial et la timidité du oui français lors de la ratification du Traité de Maastricht ont été interprétés comme le signal d'un éveil de l'intérêt des citoyens européens et des partis politiques pour le processus d'intégration en cours, marquant le passage du « consensus permissif » à ce que Liesbet Hooghe et Gary Marks ont dénommé le « dissensus contraignant »<sup>2</sup>. Depuis lors, la grande majorité des travaux se sont concentrés sur le niveau individuel en cherchant à déterminer les facteurs explicatifs du soutien des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne et par la suite de son rejet. L'existence puis la rupture du « consensus permissif » ont ainsi acquis un statut de vérité quasi absolue, rarement si jamais remis en cause. Si le déclin soudain du soutien citoyen peut difficilement être nié, peut-on pour autant parler de « dissensus contraignant » et par extension d'une polarisation des opinions publiques européennes ? Dans quelle mesure Maastricht peut-il être véritablement qualifié de rupture dans le « consensus permissif » des citoyens ?

A l'heure de la rédaction de cette thèse, la grande majorité des commentateurs s'accordent en effet pour conter la même « histoire » lorsqu'ils retracent l'évolution des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne. Ce chapitre se fixe pour objectif ambitieux d'interroger cette lecture de l'histoire immédiate en proposant de revisiter le passé et ce faisant de relativiser l'impact des événements de Maastricht en

---

<sup>1</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant : « *Anybody who writes about a phenomenon that is contemporary and that changes constantly is bound to encounter problems of perspective and timing* », LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Op. Cit.*, 1970, p. v.

<sup>2</sup> HOOGHE, L. & MARKS, G., *Op. Cit.*, 2008; DOWN, I. & WILSON, C. J., « From 'Permissive Consensus' to 'Constraining Dissensus': A Polarizing Union », *Acta Politica*, Vol. 43, 2008, p. 26.

réalisant une analyse longitudinale de la distribution de ces attitudes au cours des quarante dernières années. A l'instar de ce que Leon N. Lindberg et Stuart N. Scheingold ont réalisé dans leur célèbre ouvrage de 1970, nous proposerons de comprendre le passé afin d'éclairer le présent et peut-être de projeter l'avenir ou à tout le moins de déterminer les avenir possibles de l'intégration européenne au vu de la situation présente<sup>1</sup>. En particulier, on s'attachera à déterminer dans quelle mesure les opinions des citoyens européens se sont polarisées dans la période qui suit les événements de Maastricht.

Pour ce faire, après avoir introduit notre propos par une analyse de l'évolution du soutien à l'intégration depuis 1973, nous aurons recours à une adaptation d'un modèle développé récemment par Ian Down et Carole J. Wilson qui nous permettra d'observer les changements annuels en termes de moyenne, de variance et de kurtosis de soutien à l'intégration européenne<sup>2</sup>. Ces auteurs proposent d'analyser l'évolution des attitudes des citoyens de manière longitudinale et en mettant l'accent sur la dimension de dispersion et de polarisation de ces attitudes. L'ampleur de la distribution des attitudes des citoyens européens est restée largement sous-examinée. Ces auteurs proposent d'investiguer de manière systématique la mesure dans laquelle le désaccord public à propos du projet européen a augmenté dans le temps. Leurs analyses réalisées sur l'indicateur de soutien des citoyens à l'appartenance de leur pays à l'Union européenne comme étant une bonne, une mauvaise ou ni une bonne ni une mauvaise chose, les amènent à relativiser l'importance des événements de Maastricht. Nous compléterons leur travail par la réalisation d'une analyse similaire appliquée cette fois à un index de soutien à l'intégration européenne préalablement construit. De manière systématique, nous ajouterons aux analyses réalisées par ces auteurs une périodisation des données par décennie en vue précisément de revisiter le régime d'historicité. A l'aune de ces analyses, nous concluons de manière critique en relativisant une lecture basée sur le diptyque rupture du « consensus permissif » - passage du « dissensus contraignant ».

Pratiquement, dans la mesure où cet outil largement privilégié par les recherches empiriques comparatives existe depuis une quarantaine d'années, les sondages

---

<sup>1</sup> LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Op. Cit.*, 1970, p. 25.

<sup>2</sup> DOWN, I. & WILSON, C. J., *Op. Cit.*, 2008, pp. 26-49.

Eurobaromètres nous seront ici d'une grande utilité. Lancés en 1970<sup>1</sup>, ces sondages ont été conduits de manière continue deux fois par an tout en connaissant des évolutions importantes tant sur le plan quantitatif, le nombre d'interviewés augmentant avec le nombre d'Etat-membres passant de 9000 à 25000 sondés entre leur début et aujourd'hui, mais également sur le plan qualitatif puisque d'autres types de sondage ont été introduits au fur et à mesure<sup>2</sup>. Ces sondages d'opinion biannuels, effectués dans chaque Etat membre par la Commission européenne, comportent une série de questions identiques appelées les questions *Trends*. Plusieurs d'entre elles portent sur le soutien à l'intégration et permettent par là-même une étude longitudinale systématique du niveau de soutien dans chaque pays.

Cependant, comme le précise Hermann Schmitt, chaque tendance inscrite dans les données ne reflète pas nécessairement un changement réel dans la mesure, ce qui pose un problème dans la mise en lumière des tendances dans le temps. Les changements dans la distribution des résultats d'une enquête à l'autre peuvent en effet être le fruit d'un changement d'instrument, par exemple dans la formulation particulière d'une question<sup>3</sup>. A cet égard, le défi, en termes de continuité, est d'assurer que les tendances observées dans les données reflètent bel et bien des changements réels d'attitudes. Assurer une telle continuité implique d'éliminer ou au moins de signaler et de documenter avec soin les changements d'instrument effectués. En ce qui a trait aux Eurobaromètres, le travail considérable réalisé dans le cadre de l'ancien institut *Zentral für Europäische Umfrageanalysen und Studien* (ZEUS) et de son successeur, le *Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung* (MZES) a donné lieu à la mise en forme du 'Mannheimer Eurobarometer Trend File 1970-2002'. Pour plus de cent questions *Trends*, les formulations des questions et des catégories de réponses ont été vérifiées et les

---

<sup>1</sup> Les Eurobaromètres ont cependant eu quelques prédécesseurs à l'image des enquêtes USIA conduites en Grande-Bretagne, en France, en Italie et en Allemagne pendant plus d'une décennie entre 1952 et 1964 ainsi que des deux enquêtes ECS menées dans tous les Etats-membres en 1970 et 1972 ; SCHMITT, H., « The Eurobarometers : Their Evolution, Obvious Merits, and Ways to Add Value to them », *European Union Politics*, vol. 4, 2003, pp. 243-251.

<sup>2</sup> Les Eurobaromètres prennent actuellement quatre formes différentes : les Eurobaromètres standards et spéciaux, les Eurobaromètres flash, les Eurobaromètres dans les pays candidats et les Eurobaromètres qualitatifs.

<sup>3</sup> SCHMITT, H., *Op.Cit.*, 2003, p. 246. Pour une illustration des enjeux de formulation des questions relatives à l'identité voir les travaux de Sophie Duchesne et André-Paul Frogner : DUCHESNE, S. & FROGNIER, A.-P., *Op. Cit.*, 2002; DUCHESNE, S. & FROGNIER, A.-P., *Op. Cit.*, 2008.



différences de codage corrigées et/ou harmonisées dans la mesure du possible<sup>1</sup>. Les autres changements, notamment dans la formulation des questions, ont été documentés de manière à ce que leur impact sur les résultats puisse être détecté par l'analyste.

Dans le cadre de nos propres analyses longitudinales présentées dans ce chapitre, nous utiliserons ce fichier de variables *Trends*. On peut regretter que les données plus récentes ne soient pas encore disponibles au sein du fichier de données utilisé. Cela ne semble toutefois pas porter à conséquence dans le cadre des analyses présentées ici, dont le but est d'évaluer l'impact des événements qui ont entouré la signature du Traité de Maastricht. Certes, il aurait été intéressant d'analyser l'impact des référendums sur le Traité Constitutionnel sur cette évolution. Le chercheur doit malheureusement toujours s'accommoder des données dont il dispose. Si ces données existent, les études longitudinales systématiques sont plutôt rares, en particulier celles qui portent sur les données antérieures à 1990<sup>2</sup>. Cette lacune est d'autant plus regrettable que le soutien à l'intégration a évolué exactement dans la direction opposée que les recherches passées prédisaient.

En conclusion, nous proposons de réinterroger les données longitudinales existantes en vue d'étudier systématiquement l'évolution des attitudes des citoyens, spécifiquement en termes de dispersion voire de polarisation. Au-delà, l'aspiration principale de ce chapitre est donc de générer de nouvelles questions de recherche et hypothèses pouvant servir de point de départ à une exploration des données de sondage et à une possible validation empirique plus détaillée (présentée dans les chapitres suivants) grâce au recours combiné à des données et des méthodologies quantitative et qualitative.

### ***B - La rupture du « consensus permissif » : Une chute dans le soutien des citoyens à l'intégration européenne***

Lorsqu'ils introduisent leur chapitre ou leur article portant sur le soutien des citoyens à l'intégration européenne dans le cadre d'une réflexion sur la légitimité

---

<sup>1</sup> SCHMITT, H. & SCHOLZ, E., *The Mannheim Eurobarometer Trend File 1970-2002. Data Set Edition 2.00.*, 2005.

<sup>2</sup> Parmi les études existantes on peut citer notamment: ANDERSON, C.J. & KALTHENHALER, K.C., *Op. Cit.*, 1996; DOWN, I. & WILSON, C. J., *Op. Cit.*, 2008; EICHENBERG, R. C. & DALTON, R. J., *Op. Cit.*, 2007, p. 128.

européenne, la plupart des auteurs commencent par dresser la genèse de leur champ de recherche en proposant des analyses développées autour d'un constat commun : à l'existence d'un large consensus d'opinions citoyennes favorables à l'égard du processus d'intégration prévalant des années cinquante au début des années 1990 a succédé une période marquée par la montée de l'eurosepticisme. Le plus souvent, la rupture dudit « consensus permissif » est alors simplement illustrée par le fait que les individus favorables à l'intégration représentent une part de moins en moins importante au sein de la population européenne. Un exemple particulièrement illustratif peut être trouvé dans le manuel *The Political System of the European Union* publié par Simon Hix au sein duquel l'auteur consacre un chapitre à l'étude l'opinion publique<sup>1</sup>. Constatant la chute du soutien des citoyens à l'appartenance de leur pays à l'Union européenne, Simon Hix y proclame la fin du « consensus permissif » considérant que cette chute confirme l'opposition à l'égard de l'Union européenne que la difficile processus de ratification du Traité de Maastricht en 1992 et 1993 aurait rendue visible.

Ainsi, la rupture du « consensus permissif » à la suite des événements de Maastricht, réalité communément acquise, peut être interrogée en définissant la rupture du « consensus permissif » en termes de déclin marqué dans le niveau moyen et/ou net de soutien des citoyens envers l'intégration européenne. Nous proposons d'adopter cette perspective classique et d'étudier l'évolution du soutien moyen et net des citoyens. En vue de mettre les trois cas étudiés dans le cadre de cette thèse en perspective, huit pays figureront au sein de nos analyses : les cinq Etats fondateurs de la CEE<sup>2</sup> (Belgique, France, Allemagne (de l'Ouest)<sup>3</sup>, Italie et Pays-Bas) ainsi que les trois Etats-membres entrés dans les années 1970 (Danemark, Irlande et Grande-Bretagne). Pour l'ensemble de ces huit pays, les données Eurobaromètres sont disponibles depuis le début des années 1970, période à laquelle Leon N. Lindberg et Stuart A. Scheingold ont développé leur célèbre modèle qui repose sur des données qui sont toutes antérieures à 1964. Le

---

<sup>1</sup> HIX, S., *The Political System of the European Union*, 2<sup>nd</sup> edition, New York: Palgrave Macmillan, 2005.

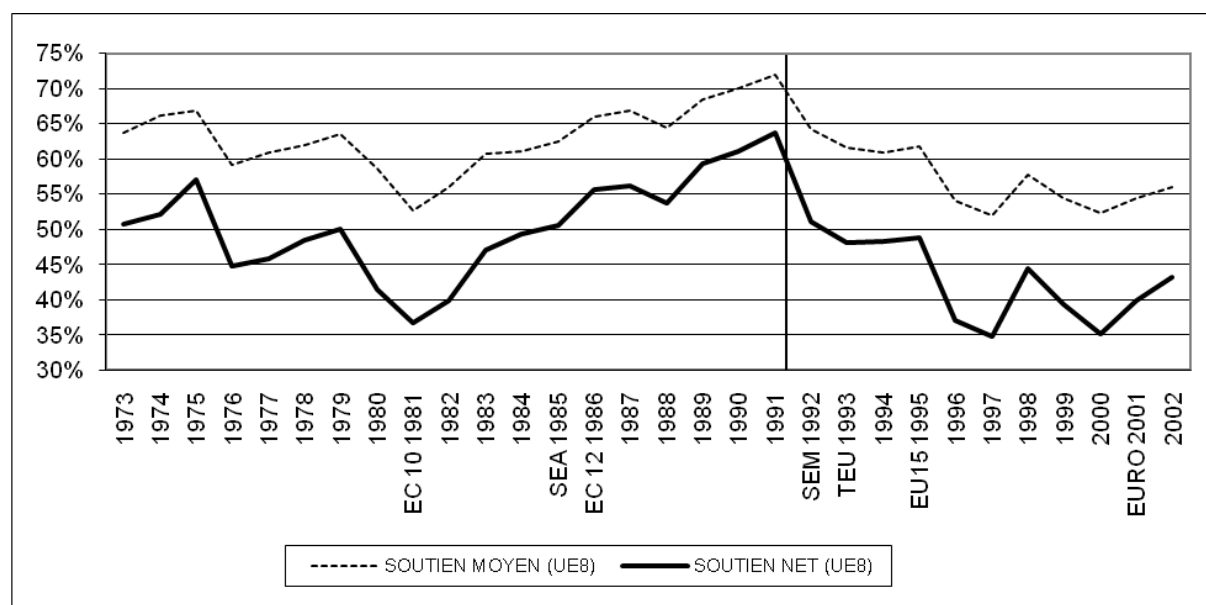
<sup>2</sup> A la suite de Richard C. Eichenberg et Russell J. Dalton, nous n'avons pas inclus le Luxembourg au groupe des Etats les plus anciens de la CEE car la taille de son échantillon s'est révélée insuffisante pour effectuer l'ensemble des analyses désirées ; EICHENBERG, R.C. & DALTON, R.J., *Op. Cit.*, 2007.

<sup>3</sup> Lorsque nous ferons ultérieurement référence à l'Allemagne, il s'agira bien uniquement de l'Allemagne de l'Ouest.

graphique II.1 présenté ci-dessous détaille l'évolution du soutien et du soutien net à l'égard de l'intégration européenne entre 1973 et 2002 pour huit Etats-membres originaux. L'indicateur de soutien moyen renvoie à la moyenne pour les huit pays considérés des pourcentages de citoyens qui considèrent que l'appartenance de leur pays à l'Union européenne est une bonne chose. Le soutien net est calculé en soustrayant les répondants considérant que l'appartenance de leur pays à l'Union européenne est une mauvaise chose à ceux déclarant au contraire que l'appartenance à l'Union européenne est une bonne chose.

Comme le montre le graphique II.1, au début des années septante, un peu plus de la moitié des citoyens européens des huit pays considérés soutenaient le processus d'intégration européenne. En 1973, 63,7% considéraient que l'appartenance de leur pays aux Communautés européennes de l'époque était une bonne chose. Si on étudie cette évolution plus en détails, on remarque ensuite que les deux chocs pétroliers de l'OPEP de 1974 et 1981 et les dislocations économiques qu'ils ont entraînées dans les années suivantes, ont eu un impact négatif sur le niveau de soutien.

Graphique II.1 : Evolution de l'évaluation positive moyenne de l'appartenance de son pays à l'Union européenne et du soutien net entre 1973 et 2002 (Allemagne (de l'Ouest), Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie et Pays-Bas)<sup>1</sup>.



Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002).

Notes : EC10, EC12, EU 15 = élargissements de l'UE à 10, 12 et 15 Etats membres ; SEA = Single European Act ; SEM = Single European Market ; TEU = Treaty on European Union ; EURO = introduction de l'Euro.

On sait en effet des études antérieures que l'indicateur de soutien est sensible aux fluctuations économiques et à leurs évaluations par les citoyens. Ainsi, en 1981 alors que la Grèce rejoint l'Union européenne qui compte alors dix Etats membres, le niveau de soutien moyen n'est plus que de 52,7% alors que le soutien net chute à 36,7%. Le soutien, moyen ou net, a par la suite augmenté de manière marquée jusqu'au début des années nonante, phénomène prédit par les modèles économiques et la théorie fonctionnaliste qui postulaient qu'à mesure que les économies européennes et les échanges se renforçaient le soutien à l'intégration augmenterait. C'est ainsi qu'a été interprété majoritairement le zénith atteint par le soutien à l'intégration à la fin des années quatre-vingts<sup>2</sup>.

Au début de l'année 1991, le soutien net à l'intégration avait augmenté de 20% par rapport à la moyenne observée avant l'adoption de l'Acte Unique européen, passant

<sup>1</sup> « D'une façon générale, pensez-vous que le fait pour [votre pays] de faire partie de l'Union européenne est : « une bonne chose », « une chose ni bonne ni mauvaise » ou « une mauvaise chose » ? ».

<sup>2</sup> EICHENBERG, R.C. & DALTON, R.J., *Op. Cit.*, 2007, p. 134.

d'un pourcentage de 52,7% en 1981 à 72% en 1991. Concernant l'épisode de la ratification du Traité de Maastricht, si l'on compare le soutien des citoyens entre 1991 et 1993, soit précisément juste avant et juste après les événements de Maastricht, on ne peut qu'opiner à l'existence d'un déclin du consensus des citoyens, défini en termes de soutien moyen. La moyenne européenne (pour les huit pays retenus) chute de 72,0% à 61,7%. Il en va sensiblement de même si l'on considère l'indicateur de soutien net puisque celui-ci passe de 63,8% en 1991 à 48,2% en 1993. Cette chute dans le soutien, moyen ou net, est illustrée assez nettement par le graphique II.1 ci-dessus.

En vue d'approfondir et de préciser nos analyses, nous construisons un index d'attitudes à partir de deux questions *Trends* classiquement utilisées à savoir :

- « *D'une façon générale, pensez-vous que le fait pour [votre pays] de faire partie de l'Union européenne est : « une bonne chose », « une chose ni bonne ni mauvaise » ou « une mauvaise chose » ?* »
- « *Si l'on annonçait demain que l'Union européenne est abandonnée, éprouveriez-vous de grands regrets, de l'indifférence ou un vif soulagement ?* ».

La construction de ce nouvel index a été réalisée en vue d'étudier de manière longitudinale et de façon plus systématique l'évolution de la dispersion voire de la polarisation des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne. Concrètement, les valeurs reprises dans le tableau II.1 ont été assignées et correspondent aux labels suivants :

- (-2) = Opposition forte au processus d'intégration européenne
- (-1) = Opposition modérée au processus d'intégration européenne
- (0) = Position neutre ou indécise face au processus d'intégration européenne
- (1) = Soutien modéré au processus d'intégration européenne
- (2) = Soutien fort au processus d'intégration européenne

A noter que nous avons assignés des valeurs différentes de celles proposées par le Mannheim Center en vue de faciliter la lecture des résultats<sup>1</sup>. Ainsi, des valeurs négatives ont été attribuées aux modalités marquant une certaine opposition au processus d'intégration en cours et les valeurs positives ont été réservées pour les modalités de soutien. La valeur zéro exprime les positions indifférentes ou ambivalentes ou

---

<sup>1</sup> SCHMITT, H. & SCHOLZ, E., *Op. Cit.*, 2005, p. 433.

contradictoires. Enfin, la valeur 9 a été codée valeur manquante. Elle n'est dès lors pas prise en compte dans nos analyses<sup>1</sup>.

Tableau II.1 : Construction de l'index de soutien à l'intégration européenne<sup>2</sup>

| Question<br>Dissolution | Question appartenance |                                    |                |    |
|-------------------------|-----------------------|------------------------------------|----------------|----|
|                         | Bonne chose           | Ni une bonne ni une mauvaise chose | Mauvaise chose | DK |
| De grands regrets       | 2                     | 1                                  | 0              | 9  |
| De l'indifférence       | 1                     | 0                                  | -1             | 9  |
| Un vif soulagement      | 0                     | -1                                 | -2             | 9  |
| DK                      | 9                     | 9                                  | 9              | 9  |

Le recours à cet index d'attitudes basé sur ces deux questions *trends* de dissolution et d'appartenance, offre plusieurs avantages non négligeables pour l'analyse. Tout d'abord, ces deux questions sont présentes de 1973 (premières séries régulières d'Eurobaromètres) à 2002 dans leur formulation actuelle garantissant de ce fait la continuité de la comparabilité. Par ailleurs, elles présentent toutes deux une catégorie neutre ou indifférente. Cette catégorie est fondamentale dans l'étude de la (non-)polarisation des opinions et son évolution. Enfin, le recours combiné à ces deux questions affine la perception de l'intensité des attitudes, en permettant de distinguer entre deux degrés d'acceptation ou d'opposition, ainsi que d'évaluer la robustesse des attitudes<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Sur le choix méthodologique et théorique de ne pas considérer la catégorie « ne sait pas » au sein de nos analyses, nous renvoyons le lecteur au texte suivant : DI MAGGIO, P., EVANS, J. & BRYSON, B., « Have American's Social Attitudes Become More Polarized? », *The American Journal of Sociology*, Vol. 102, No. 3, 1996, pp. 690-755. Nous aurions pu en effet considérer cette catégorie en tant que catégorie non-polarisée mais l'incertitude liée à cette inférence nous est apparue trop élevée.

<sup>2</sup> Tableau : Effectifs et pourcentages de l'index de soutien à l'intégration européenne (UE8, 1973-2002)

| Question<br>Dissolution | Question appartenance |                                    |                 |                |                  |
|-------------------------|-----------------------|------------------------------------|-----------------|----------------|------------------|
|                         | Bonne chose           | Ni une bonne ni une mauvaise chose | Mauvaise chose  | DK             | Total            |
| De grands regrets       | 38,1% (N=143689)      | 2,9% (N=10937)                     | 0,6% (N=2275)   | 0,5% (N=1977)  | 42,1% (N=155878) |
| De l'indifférence       | 15,7% (N=59428)       | 14,9% (N=56367)                    | 3,4% (N=12816)  | 2,8% (N=10747) | 36,9% (N=139358) |
| Un vif soulagement      | 0,8% (N=2983)         | 2,7% (N=10030)                     | 6,8% (N=25803)  | 0,4% (N=1366)  | 10,6% (N=40182)  |
| DK                      | 4,4% (N=16647)        | 2,7% (N=10241)                     | 0,4% (N=1590)   | 2,8% (N=10704) | 10,4% (N=39182)  |
| Total                   | 59,0% (N=222747)      | 23,2% (N=87575)                    | 11,3% (N=42484) | 6,6% (N=24794) | 100% (N=377600)  |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

<sup>3</sup> Pour d'avantage de détails sur les opérationnalisations du soutien qui existent au sein des études des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne, nous renvoyons le lecteur à la page 32 du chapitre 1.

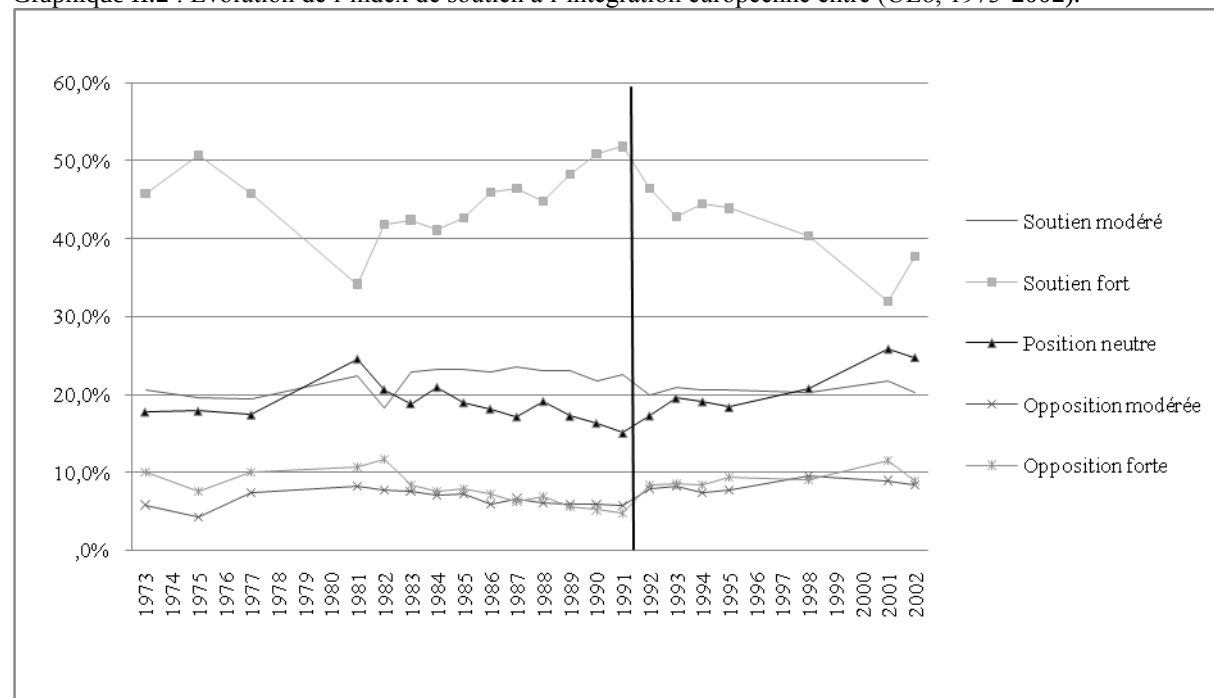
Le tableau et le graphique ci-dessous présentent les valeurs et les courbes d'évolution des différentes modalités de 1973 à 2002 pour les huit Etats-membres considérés dans le cadre de nos analyses. En accord avec les résultats présentés précédemment pour les indicateurs de soutien moyen et de soutien net, l'indicateur construit présente une évolution très semblable. On remarque tout d'abord une chute importante du soutien fort dans les années septante puisque le pourcentage pour cette catégorie passe de 45,8% en 1975 à 34,2% en 1981. Au cours des années quatre-vingts le soutien marqué à l'intégration européenne croît de manière continue pour culminer à 51,8% en 1991. Ainsi, à la veille du processus de ratification du Traité de Maastricht, les catégories de soutien regroupent 74,3% des citoyens européens. On constate également une chute du soutien suite à la difficile ratification du Traité de Maastricht dès 1992. En 1993, les deux catégories de soutien ne représentent plus que 63,8% de la population des huit Etats considérés. Mais la construction de notre indicateur nous permet d'ores et déjà de souligner que cette chute du soutien s'est opérée parmi les citoyens qui soutenaient de manière la plus marquée le processus d'intégration en cours. La modalité de soutien fort passe de 51,8% en 1991 à 42,8% en 1993 et 37,8% en 2002 alors que le soutien modéré reste quasi constant puisqu'il est respectivement de 22,5% en 1991, 21,0% en 1993 et 20,3% en 2002. De plus, si l'on peut remarquer une légère hausse des modalités d'opposition à l'intégration au cours des années nonante, celle-ci s'opère indistinctement parmi les catégories modérée et forte. Par ailleurs, elle n'est que très relative dans la mesure où l'opposition forte passe de 4,8% en 1991, 8,5% en 1993 et 8,9% en 2002 et l'opposition modérée respectivement de 5,8%, 8,2% et 8,4%. Enfin, et nous reviendrons très largement sur ce point, il apparaît très clairement que la baisse de la catégorie du soutien fort s'est faite principalement au profit de la catégorie composée par les citoyens indifférents ou indécis, la plus nettement en hausse dans la période post-Maastricht. Cette catégorie qui représentait 15,1% en 1991 représente 24,7% en 2002.

Tableau II.2 : Pourcentage de l'index de soutien à l'intégration européenne (UE8, 1973-2002)

| Index de soutien   | 1973  | 1975  | 1977  | 1981  | 1982  | 1983  | 1984  | 1985  | 1986  | 1987  | 1988  | 1989  | 1990  | 1991  | 1992  | 1993  | 1994  | 1995  | 1998  | 2001  | 2002  |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Opposition forte   | 10,0% | 7,5%  | 10,1% | 10,7% | 11,6% | 8,3%  | 7,6%  | 7,9%  | 7,2%  | 6,3%  | 6,9%  | 5,5%  | 5,2%  | 4,8%  | 8,4%  | 8,5%  | 8,4%  | 9,4%  | 9,1%  | 11,5% | 8,9%  |
| Opposition modérée | 5,8%  | 4,3%  | 7,3%  | 8,3%  | 7,7%  | 7,6%  | 7,1%  | 7,2%  | 5,9%  | 6,6%  | 6,1%  | 5,9%  | 5,9%  | 5,8%  | 7,9%  | 8,2%  | 7,4%  | 7,7%  | 9,5%  | 8,9%  | 8,4%  |
| Position neutre    | 17,8% | 17,9% | 17,4% | 24,5% | 20,6% | 18,8% | 20,9% | 18,9% | 18,1% | 17,2% | 19,1% | 17,3% | 16,3% | 15,1% | 17,3% | 19,5% | 19,1% | 18,4% | 20,8% | 25,8% | 24,7% |
| Soutien modéré     | 20,6% | 19,6% | 19,4% | 22,3% | 18,3% | 22,8% | 23,3% | 23,2% | 22,9% | 23,5% | 23,1% | 23,1% | 21,7% | 22,5% | 20,0% | 21,0% | 20,6% | 20,6% | 20,3% | 21,8% | 20,3% |
| Soutien fort       | 45,8% | 50,7% | 45,8% | 34,2% | 41,8% | 42,4% | 41,1% | 42,7% | 45,9% | 46,4% | 44,8% | 48,3% | 50,9% | 51,8% | 46,4% | 42,8% | 44,4% | 43,9% | 40,4% | 31,9% | 37,8% |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002).

Graphique II.2 : Evolution de l'index de soutien à l'intégration européenne entre (UE8, 1973-2002).



Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002).



Nous proposons à présent d'approfondir la réflexion par une analyse calquée sur celle de Ian Down et Carole J. Wilson où ces auteurs traitent précisément du « consensus permissif » au « dissensus contraignant »<sup>1</sup>. L'idée est bien de répliquer pour partie mais surtout d'approfondir les analyses réalisées par ces deux auteurs en vue de les corroborer et de les nuancer. Leurs résultats sont lourds de conséquences. Dès lors, leur répllication sur un indicateur plus complexe et nuancé renforcera certainement nos conclusions.

Concrètement, en vue d'identifier tout changement systématique dans le temps dans la distribution des attitudes envers l'intégration européenne nous avons calculé pour chaque année et chaque pays, la moyenne du nouvel indicateur de soutien<sup>2</sup>. Dans la mesure où les valeurs codées vont de -2 pour la modalité d'opposition forte à 2 pour celle du soutien fort et que la catégorie neutre a été codée 0, la moyenne oscille entre -2 et 2. Dans le tableau III.3 présenté ci-dessous nous reprenons la moyenne calculée pour chaque année pour chacun des huit pays considérés. Par ailleurs, nous commenterons de façon plus systématique les trois cas qui nous intéressent spécifiquement et les surlignerons. Cependant, il apparaît utile de détailler également les résultats pour les autres pays afin de mettre en perspective les cas belges, français et britannique et de préciser leur particularité dans une démarche comparative.

Le tableau II.3 et le graphique II.3 présentent l'évolution entre 1973 et 2002 des moyennes de l'index de soutien à l'intégration européenne que nous avons construit. La moyenne pour les huit pays considéré dans leur ensemble dévoile une évolution semblable à celle décrite précédemment, oscillant entre 1,108 en 1991 et 0,536 en 2001. Si la moyenne générale reste positive tout au long de la période considérée, elle recouvre des réalités nationales différentes, révélant l'importance de la variable nationale soulignée dans le précédent chapitre. Ainsi en 1973, alors que la moyenne allemande culmine à 1,351, celle de la Grande-Bretagne est à peine de -0,308.

---

<sup>1</sup> DOWN, I. & WILSON, Carole J., *Op Cit.*, 2008, pp. 26-49.

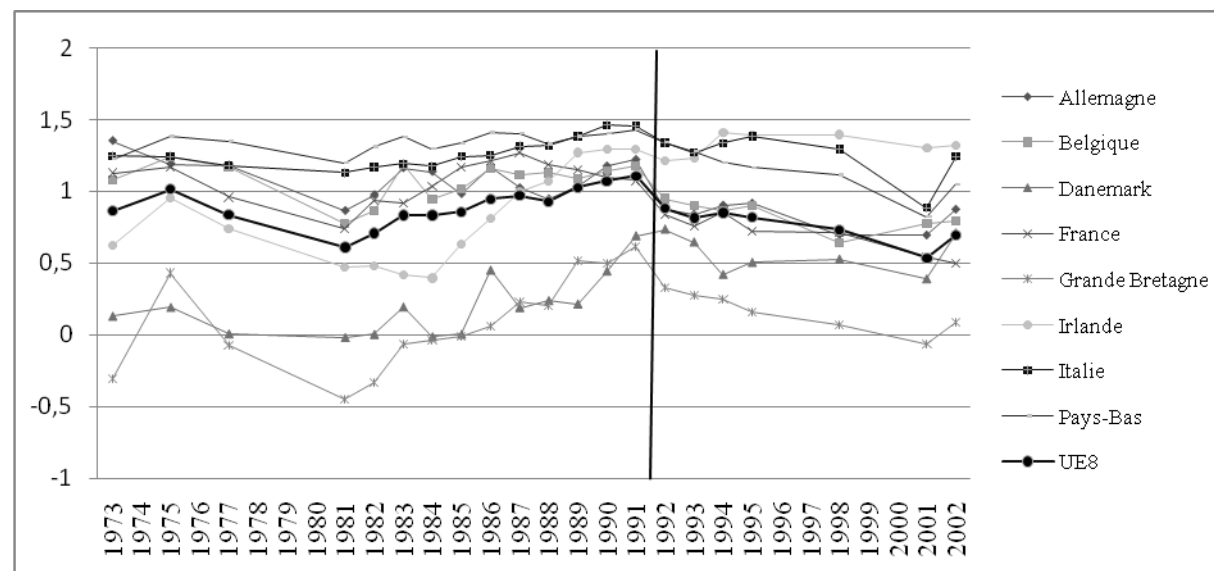
<sup>2</sup> Nous avons également calculé la variance et le kurtosis, données sur lesquelles nous reviendrons dans le point suivant.

Tableau II.3 : Valeurs de la moyenne de l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)

| Moyenne     | 1973   | 1975  | 1977   | 1981   | 1982   | 1983   | 1984   | 1985   | 1986  | 1987  | 1988  | 1989  | 1990  | 1991  | 1992  | 1993  | 1994  | 1995  | 1998  | 2001   | 2002  |
|-------------|--------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|
| Allemagne   | 1,351  | 1,19  | 1,18   | 0,864  | 0,974  | 1,162  | 1,135  | 0,981  | 1,166 | 1,022 | 0,946 | 1,035 | 1,174 | 1,219 | 0,869 | 0,839 | 0,901 | 0,915 | 0,697 | 0,693  | 0,873 |
| Belgique    | 1,082  | 1,239 | 1,166  | 0,774  | 0,867  | 1,183  | 0,943  | 1,014  | 1,158 | 1,117 | 1,129 | 1,085 | 1,139 | 1,174 | 0,949 | 0,903 | 0,865 | 0,897 | 0,639 | 0,774  | 0,796 |
| Danemark    | 0,129  | 0,19  | 0,007  | -0,019 | 0,003  | 0,193  | -0,013 | 0,004  | 0,449 | 0,189 | 0,237 | 0,214 | 0,443 | 0,687 | 0,734 | 0,644 | 0,419 | 0,503 | 0,525 | 0,388  | 0,707 |
| France      | 1,128  | 1,168 | 0,959  | 0,736  | 0,936  | 0,919  | 1,034  | 1,169  | 1,216 | 1,271 | 1,186 | 1,149 | 1,097 | 1,075 | 0,838 | 0,758 | 0,859 | 0,719 | 0,716 | 0,54   | 0,5   |
| G- Bretagne | -0,308 | 0,43  | -0,074 | -0,45  | -0,333 | -0,068 | -0,039 | -0,015 | 0,061 | 0,227 | 0,205 | 0,519 | 0,501 | 0,616 | 0,331 | 0,272 | 0,249 | 0,158 | 0,066 | -0,067 | 0,088 |
| Irlande     | 0,624  | 0,951 | 0,738  | 0,468  | 0,481  | 0,419  | 0,395  | 0,633  | 0,811 | 0,998 | 1,07  | 1,271 | 1,293 | 1,296 | 1,211 | 1,234 | 1,407 | 1,389 | 1,396 | 1,302  | 1,323 |
| Italie      | 1,247  | 1,244 | 1,179  | 1,129  | 1,169  | 1,192  | 1,174  | 1,242  | 1,251 | 1,315 | 1,317 | 1,382 | 1,461 | 1,454 | 1,339 | 1,268 | 1,336 | 1,382 | 1,293 | 0,884  | 1,243 |
| Pays Bas    | 1,226  | 1,386 | 1,351  | 1,197  | 1,312  | 1,381  | 1,296  | 1,336  | 1,413 | 1,402 | 1,329 | 1,383 | 1,405 | 1,432 | 1,342 | 1,28  | 1,202 | 1,164 | 1,114 | 0,824  | 1,05  |
| UE8         | 0,864  | 1,016 | 0,835  | 0,609  | 0,708  | 0,834  | 0,832  | 0,856  | 0,946 | 0,971 | 0,928 | 1,028 | 1,071 | 1,108 | 0,88  | 0,814 | 0,852 | 0,818 | 0,733 | 0,536  | 0,696 |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Graphique II.3 : Evolution des moyennes de l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)



Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Plus spécifiquement, en ce qui concerne nos cas à l'étude, la Grande-Bretagne enregistre la moyenne la plus faible alors que la Belgique et la France observent une évolution légèrement plus positive mais très semblable à celle décrite pour la moyenne générale. En 1973, ces deux pays enregistraient respectivement une moyenne de 1,082 et 1,128 alors qu'elle n'était plus que de 0,774 et 0,959 en 1981. A la veille des événements de Maastricht, la moyenne britannique culmine à 0,519 alors qu'elle est de 1,174 pour les citoyens belges et 1,075 pour leurs homologues français. Ces trois moyennes chutent respectivement à 0,272, 0,903 et 0,758 en 1993.

Afin de systématiser notre étude de l'évolution de la moyenne au cours du temps, nous avons mené une analyse de régression linéaire (*OLS regresssion*) pour chacun des huit pays concernés et pour l'ensemble des huit pays au niveau agrégé, analyse qui nous permet d'observer les changements annuels moyens. Le modèle, emprunté à Ian Down et Carole J. Wilson, permet de comparer le changement dans la distribution ainsi que le changement annuel moyen dans la distribution pour les données distinguées entre l'avant et l'après le Traité de Maastricht<sup>1</sup>. L'équation reprise ci-dessous a été estimée pour chaque pays par une analyse de régression linéaire avec pour variable dépendante la moyenne:

$$\text{Moyenne} = \alpha + \beta_1 \text{ Année} + \beta_2 \text{ Maastricht} + \beta_3 \text{ Maastricht} \times \text{Année} + \varepsilon$$

La variable 'Année' est une variable *Trend* codée comme l'année analysée moins 1970. La variable 'Maastricht' est une variable *dummy* codée '0' pour chaque année antérieure à 1992 et '1' pour toute année postérieure à 1991. La variable 'Année x Maastricht' est une variable d'interaction entre les deux précédentes. Plus précisément, le coefficient  $\beta_1$  correspond au changement moyen annuel de la variable dépendante avant les événements de Maastricht. Un coefficient positif correspond donc à une pente positive et donc à une augmentation du soutien moyen. A l'inverse, un coefficient négatif correspond à une pente négative et donc à un déclin de la variable dépendante. Le coefficient de la variable d'interaction  $\beta_3$  représente la différence entre les pentes avant et

---

<sup>1</sup> DOWN, I. & WILSON, Carole J., *Op Cit.*, 2008, p. 33.

après Maastricht. Par conséquent, la pente de la courbe post-Maastricht est égale à la somme de  $\beta_1$  et  $\beta_3$ . L'interprétation du coefficient  $\beta_2$  n'est pas utile à nos analyses<sup>1</sup>.

En plus des coefficients de régression calculés pour chaque pays et pour l'ensemble des huit Etats retenus, nous ajoutons une colonne intitulée « Différence pré/post Maastricht », qui reprend un *F-Test (Compare Means Test)* indiquant la différence entre la moyenne des moyennes avant Maastricht et celle après Maastricht ainsi que la significativité de cette différence<sup>2</sup>. A noter que nous nous démarquons ici encore de l'article de Ian Down et Carole J. Wilson car, au-delà du recours à un autre index du soutien, nous avons préféré réaliser un *F-test* sur les valeurs réelles plutôt que de travailler sur les valeurs prédites par le modèle. En proposant une mesure sensiblement différente, nous offrons donc des analyses complémentaires aux leurs.

Tableau II.4 : Analyse des moyennes de l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)

| Moyenne         | Année<br>(Pente pré<br>Maastricht) | Maastricht               | Année X<br>Maastricht     | Constante                 | Pente<br>post-<br>Maastricht | Différence<br>pré/post<br>Maastricht | N  |
|-----------------|------------------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------------|--------------------------------------|----|
|                 | $\beta_1$                          | $\beta_2$                | $\beta_3$                 | A                         | $\beta_1 + \beta_3$          | F-Test                               |    |
| Allemagne       | -0,008<br>(0,006)                  | -0,070<br>(0,340)        | -0,004<br>(0,014)         | <b>1,205*</b><br>(0,087)  | -0,012                       | <b>-0,2331**</b>                     | 21 |
| Belgique        | 0,001<br>(0,006)                   | 0,256<br>(0,354)         | -0,020<br>(0,014)         | <b>1,056*</b><br>(0,091)  | -0,019                       | <b>-0,2446**</b>                     | 21 |
| Danemark        | <b>0,021*</b><br>(0,009)           | 0,843<br>(0,488)         | -0,028<br>(0,020)         | -0,097<br>(0,125)         | -0,007                       | <b>+0,3663**</b>                     | 21 |
| France          | 0,007<br>(0,066)                   | 0,581<br>(0,357)         | <b>-0,039*</b><br>(0,014) | <b>0,981*</b><br>(0,091)  | <b>-0,032*</b>               | <b>-0,3703**</b>                     | 21 |
| Grande-Bretagne | <b>0,035*</b><br>(0,012)           | 1,372<br>(0,697)         | <b>-0,066*</b><br>(0,028) | <b>-0,386*</b><br>(0,179) | <b>-0,031*</b>               | +0,0659                              | 21 |
| Irlande         | <b>0,033*</b><br>(0,012)           | 0,813<br>(0,696)         | -0,028<br>(0,028)         | <b>0,363*</b><br>(0,178)  | 0,005                        | <b>+0,5054**</b>                     | 21 |
| Italie          | <b>0,013*</b><br>(0,005)           | <b>0,857*</b><br>(0,295) | <b>-0,039*</b><br>(0,012) | <b>1,097*</b><br>(0,075)  | <b>-0,026*</b>               | -0,0190                              | 21 |
| Pays-Bas        | 0,007<br>(0,003)                   | <b>0,887*</b><br>(0,200) | <b>-0,045*</b><br>(0,008) | <b>1,253*</b><br>(0,051)  | <b>-0,038*</b>               | <b>-0,2069**</b>                     | 21 |
| UE8             | 0,011<br>(0,006)                   | <b>0,707*</b><br>(0,321) | <b>-0,038*</b><br>(0,013) | <b>0,744*</b><br>(0,082)  | <b>-0,027*</b>               | <b>-0,1392*</b>                      | 21 |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002).

Ainsi, si l'on se réfère au tableau II.4, dans l'ère pré-Maastricht, le niveau moyen de soutien ( $\beta_1$ ) augmente annuellement de manière significative dans quatre pays –

<sup>1</sup> Techniquement, cette valeur correspond à la différence entre la constante du modèle, soit  $\alpha$ , qui correspond à la valeur attendue de la variable dépendante en 1970 calculée sur la base de la pente d'avant Maastricht soit  $\beta_1$ , et la valeur attendue de la variable dépendante en 1970 calculée cette fois à partir de la pente post-Maastricht, soit la somme de  $\beta_1$  et  $\beta_3$ .

<sup>2</sup> La variable *Maastricht* a été utilisée comme variable indépendante pour effectuer ce *F-Test (Anova)*.

l'Italie, le Danemark, l'Irlande et la Grande-Bretagne alors que dans les autres pays et pour les huit pays pris dans leur ensemble, on n'observe pas de changement significatif. Dans l'ère post-Maastricht ( $\beta 1 + \beta 3$ ), les analyses révèlent un déclin significatif du niveau moyen de soutien en France, aux Pays-Bas, en Italie, en Grande-Bretagne et pour l'ensemble des pays considérés au niveau agrégé. Ainsi, deux de nos trois cas, la France et la Grande-Bretagne enregistrent au cours des années nonante un déclin annuel de la moyenne alors que pour la Belgique ce recul du soutien n'est pas significatif. Si on se concentre spécifiquement sur la comparaison des ères pré- et post-Maastricht (*F-Test*), on constate que la moyenne des moyennes est significativement inférieure dans l'ère post-Maastricht en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne alors que les données enregistrent pour le Danemark et l'Irlande une augmentation significative du niveau de soutien moyen après la ratification du Traité de Maastricht. La moyenne des moyennes n'est pas significativement différente avant et après Maastricht en Grande-Bretagne et en Italie.

Par conséquent, en ce qui a trait au niveau moyen de soutien, les analyses présentées ci-dessus soutiennent en grande partie la thèse de la rupture du « consensus permissif » et corroborent ainsi les résultats obtenus par des analyses antérieures indiquant que le niveau de soutien moyen était inférieur dans les années nonante qu'il ne l'était au cours de la période précédente<sup>1</sup>. Mais ces analyses se basent sur le scénario classique présenté dans le premier chapitre qui distingue une période pré- et post-Maastricht, la première marquée par le modèle du « consensus permissif », la seconde renvoyant à celui du « dissensus contraignant ». En revanche, si l'on prend un peu de recul par rapport à la situation du début des années 1990 et qu'on observe les données dans le temps long, on est déjà amenée à reconsidérer l'ampleur de la rupture du consensus permissif dans la mesure où le niveau de soutien observé à la sortie du processus de ratification du Traité de Maastricht ne diffère que faiblement de celui enregistré au début des années quatre-vingts.

En effet, comme le démontrent Ian Down et Carole J. Wilson, malgré la chute vertigineuse qu'a connu le soutien envers l'intégration européenne au temps de

---

<sup>1</sup> DOWN, I. & WILSON, Carole J., *Op Cit.*, 2008; EICHENBERG, R. & DALTON, R., *Op. Cit.*, 2007.

Maastricht, seuls 4 pays connaissent un soutien moindre en 2002 qu'en 1973. Notons que cette différence n'est significative qu'en France et en Allemagne (de l'Ouest)<sup>1</sup>.

Nous proposons dès lors de diviser le temps étudié en trois périodes distinctes s'étalant respectivement du début des années 1970 au début des années 1980, du début des années 1980 aux événements de Maastricht et enfin de Maastricht à 2002, année la plus récente du *Mannheimer Eurobarometer Trend File*. Si l'on considère l'évolution des courbes de soutien net et moyen et celle de notre index de soutien, ce découpage fait en effet tout-à-fait sens (cf. Graphiques II.1 et II.2). Une fois ce nouveau découpage opéré, nous avons effectué un *F-test* identique à celui repris dans le tableau précédent en vue de comparer cette fois deux à deux les trois périodes considérées. Dans le tableau II.5 repris ci-dessous, nous reportons la moyenne des moyennes pour chaque période comparée ainsi que la valeur de la différence observée entre les périodes et la significativité du F-Test opéré. Par ailleurs, en vue de faciliter la lecture des résultats présentés, nous avons souligné les valeurs de la différence de moyennes qui présentent une baisse significative (F-Test) de la moyenne des moyennes entre les deux périodes étudiées.

Comme nous l'avons déjà souligné, le niveau de soutien varie considérablement d'un pays à l'autre, confirmant le caractère discriminant de la nationalité. Ainsi au cours de la première période, la moyenne de notre indicateur de soutien va de -0,1005 dans le cas anglais à 1,2900 pour les Pays-Bas. L'agrégation des données au niveau européen laissent déjà se dévoiler ici un problème puisqu'elle occulte, comme déjà souligné précédemment, des situations nationales très différentes.

Tableau II.5 : Analyse des moyennes de l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)

| Moyenne         | Moyenne des moyennes par période |          |          | F-Test (Anova) |                  |                 |
|-----------------|----------------------------------|----------|----------|----------------|------------------|-----------------|
|                 | $\mu P1$                         | $\mu P2$ | $\mu P3$ | P2-P1          | P3-P2            | P3-P1           |
| Allemagne       | 1,1462                           | 1,0814   | 0,8267   | -0,0648        | <b>-0,2547**</b> | <b>-0,3195*</b> |
| Belgique        | 1,0652                           | 1,0809   | 0,8318   | 0,0157         | <b>-0,2491**</b> | <b>-0,2334*</b> |
| Danemark        | 0,0767                           | 0,2406   | 0,5600   | 0,1639         | <b>0,3194*</b>   | <b>0,4833**</b> |
| France          | 0,9977                           | 1,1052   | 0,7042   | 0,1075         | <b>-0,401**</b>  | <b>-0,2935*</b> |
| Grande-Bretagne | -0,1005                          | 0,1674   | 0,1567   | 0,2679         | -0,0107          | 0,2572          |
| Irlande         | 0,6952                           | 0,8667   | 1,3231   | 0,1915         | <b>0,4564*</b>   | <b>0,6279**</b> |
| Italie          | 1,1997                           | 1,2957   | 1,2492   | 0,096          | -0,0465          | 0,0495          |
| Pays-Bas        | 1,2900                           | 1,3689   | 1,1394   | 0,0789         | <b>-0,2295**</b> | -1,1506         |
| UE8             | 0,8310                           | 0,9282   | 0,7612   | 0,0972         | <b>-0,167*</b>   | -0,0698         |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002).

\*  $P < 0.05$

\*\*  $P < 0.001$

<sup>1</sup> DOWN, I. & WILSON, Carole J., *Op Cit.*, 2008, p. 46.

Si on compare la première période à la seconde, on ne note aucun changement significatif en termes de niveau de soutien moyen. Par contre, la comparaison des périodes juste avant et juste après Maastricht, montre, comme cela a été largement souligné par la littérature ainsi que par notre analyse de régression, un déclin significatif du niveau de soutien moyen en Allemagne (-0,2567), en Belgique (-0,2491), en France (-0,401) et aux Pays-Bas (-0,2295). A l'inverse, une augmentation significative du niveau moyen de soutien est à noter au Danemark (+0,3194) et en Irlande (+0,4564). Par contre, aucun changement significatif n'a été enregistré en Italie et en Grande-Bretagne. Ainsi, si le déclin dans le niveau moyen est également significatif pour les données agrégées des huit pays (-0,167), seule la moitié de ces pays présente effectivement un déclin marqué entre le niveau moyen de soutien dans la décennie précédant les événements de Maastricht et celle qui les suit.

Enfin, la comparaison de la première période, précisément la plus proche des origines du modèle du « consensus permissif », et de la période post-Maastricht montre que la majorité des pays étudiés (5 pays sur 8) présentent un niveau moyen de soutien qui n'est pas significativement inférieur à celui observé au cours des années septante puisque seulement en Allemagne (-0,3195), en Belgique (-0,2334) et en France (-0,2935) la différence observée entre les deux périodes est négative et significative. A l'inverse, à nouveau, le Danemark (+0,4833) et l'Irlande (+0,6279) présentent une moyenne significativement supérieure pour la période post-Maastricht en comparaison avec la période dite du « consensus permissif ». Ainsi, s'il était pertinent de parler d'un « consensus permissif » dans les années septante, ce consensus, défini en termes de niveau de soutien, ne semble pas avoir disparu totalement puisqu'une grande majorité de citoyens des huit pays les plus anciens soutiennent toujours le processus en cours. Seuls trois pays, l'Allemagne, la Belgique et la France enregistrent une baisse significative du soutien par rapport à la situation du début des années septante.

A titre provisoire, on peut donc conclure que si on ne peut nier l'impact de Maastricht sur le système politique européen, tant au niveau institutionnel qu'au niveau des attitudes des citoyens, cet événement semblerait moins avoir marqué une rupture dans le « consensus permissif » qu'avoir freiné la vague d'enthousiasme qui l'avait précédé. Cette première analyse introductive confirme les résultats obtenus par Ian Down et Carole J. Wilson et sont également consistants avec ceux obtenus par Richard C. Eichenberg

et Russell J. Dalton. Ces auteurs, dans une analyse réalisée pour l'Europe prise dans son ensemble, démontrent une tendance générale à l'augmentation du soutien envers l'intégration européenne avant les événements de Maastricht, un déclin significatif de ce même soutien entre 1991 et 1992, suivi d'une période qui n'est marquée par aucun changement significatif dans l'ère post-Maastricht. Ces auteurs indiquent que si le niveau agrégé de soutien est plus faible dans les années nonante qu'il ne l'était dans la décennie précédente, il reste cependant à un niveau supérieur dans la majorité des pays à celui observé dans les années 1970<sup>1</sup>.

### ***C - La rupture du « consensus permissif » : Vers une polarisation des opinions publiques européennes ?***

Au-delà de cette première définition simple, mais largement reprise dans la littérature, de la rupture du « consensus permissif » comme baisse des soutiens explicites, on peut également la définir cette fois en termes d'augmentation du désaccord au sein de la population<sup>2</sup>. Au cœur de la réflexion se trouve la question de la polarisation des opinions, qui suppose donc l'augmentation du pourcentage de citoyens dits « eurosceptiques ». A cet égard, le niveau moyen de soutien est d'un faible intérêt dans la mesure où sa chute peut être accompagnée d'une augmentation, d'une diminution ou même d'une absence de changement en termes de convergence ou de dispersion des attitudes. Ainsi, pour illustrer notre propos par un cas extrême, certes peu probable mais très illustratif, si l'ensemble de la population européenne devenait eurosceptique, le niveau de consensus n'aurait pas changé du simple fait que le niveau moyen de soutien aurait baissé considérablement. Certes, on ne pourrait plus alors parler de permissivité mais l'aspect consensuel se verrait néanmoins renforcé. A l'inverse, on peut plus aisément imaginer que la baisse de soutien constatée dans l'ère post-Maastricht puisse par contre refléter une plus grande division des opinions publiques européennes, comme supposé communément, en particulier par le modèle du « dissensus contraignant ». La diminution du soutien irait alors de pair avec une augmentation de l'opposition. Dans ce cas, les attitudes seraient plus dispersées, la distribution de l'opinion allant peut-être

---

<sup>1</sup> DOWN, I. & WILSON, Carole J., *Op Cit.*, 2008, p. 34-36; EICHENBERG, R. & DALTON, R., *Op. Cit.*, 2007, pp. 128-152.

<sup>2</sup> DI MAGGIO, P., EVANS, J. & BRYSON, B., *Op. Cit.*, 1996.



jusqu'à devenir bimodale, témoignant d'un véritable déclin dans le consensus et dans le cas le plus extrême d'une polarisation des opinions européennes. Cette polarisation résulterait concrètement d'un déplacement d'une partie des réponses positives vers les catégories négatives, généralement considérées comme regroupant les citoyens eurosceptiques. Il faut donc vérifier que la diminution au sein des catégories de soutien mène à une augmentation des catégories d'opposition et donc à une polarisation. En effet, le déplacement peut aussi s'opérer au profit de la catégorie neutre, auquel cas, parler d'une polarisation des opinions constitue une erreur.

Deux aspects semblent donc devoir être analysé pour comprendre les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne dans le cadre du passage du modèle du « consensus permissif » au « dissensus contraignant » : d'un côté, le niveau moyen de soutien, signe de la permissivité dont jouissent les élites quant à la poursuite du processus d'intégration et de l'autre, le degré d'accord ou de désaccord existant, reflétant le consensus ou le dissensus au sein de la population. Sur ce second point, les analyses réalisées nous permettront d'étudier un double aspect encore relativement peu considéré des attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne : leur distribution et leur dispersion. A l'heure où la polarisation de l'ordre politique européen et, par extension, la montée de l'euroscepticisme sont un centre d'attention croissant, dont le modèle du « dissensus contraignant » n'est que l'expression la plus visible, cette analyse de la dispersion, voire de la polarisation des attitudes, apparaît fondamentale. Il va donc s'agir d'étudier de manière plus systématique la distribution des attitudes en offrant une comparaison longitudinale qui se concentrera plus précisément et de manière critique sur l'impact des événements de Maastricht sur cette distribution.

Peu de chercheurs ont étudié de manière systématique l'ampleur de ce supposé « consensus » ou « dissensus » public, en termes de 'pro' et d' 'anti', face au projet d'intégration européenne au fil du temps, en particulier en se focalisant sur l'évolution de la supposée polarisation qui y serait inhérente. Si l'on peut facilement admettre que le binôme – élites europhiles versus « consensus permissif » des citoyens – supposé avoir prévalu jusqu'au Traité de Maastricht en vue de justifier de la poursuite du processus d'intégration, semble moins pertinent tant dans son aspect élitiste que citoyen, la situation actuelle s'avère plus complexe qu'il n'y paraît. La question de l'acceptation de l'ordre politique européen et de sa possible polarisation étant liée, pour rappel, à une politisation

de l'espace européen par un processus de mobilisation des citoyens par les partis politiques, elle représente actuellement une problématique fondamentale tant pour le futur de l'intégration européenne que pour la politique domestique des Etats membres<sup>1</sup>. Dans ce contexte, la question de la possible polarisation des attitudes et opinions des citoyens sur les enjeux européens révèle toute son importance et mérite d'être adressée de façon plus systématique. C'est ce que nous nous proposons de faire dans le cadre de cette sous-partie.

### **1) La variance et le kurtosis comme mesures de la polarisation des opinions**

Pour aborder cette question, nous aurons recours à deux mesures permettant d'évaluer la distribution des attitudes : la variance et le kurtosis<sup>2</sup>. Alors que l'utilisation de la moyenne a été largement privilégiée par les Européanistes, ces deux mesures ont pour leur part été amplement ignorées par cette même littérature, malgré leur évidente pertinence statistique dans l'analyse de la dispersion et de polarisation des attitudes. En effet, la distribution de l'opinion publique face à une question particulière peut être qualifiée de polarisée dans la mesure où les opinions exprimées sont diverses, éloignées au niveau du contenu et relativement balancées entre les extrémités du spectre des opinions<sup>3</sup>.

La mesure la plus courante de la dispersion des opinions est la variance<sup>4</sup>, la polarisation étant alors définie comme une augmentation de la variance au cours du temps. Plus concrètement, la variance rend compte de la mesure dans laquelle deux individus sélectionnés au hasard ont de probabilité de différer dans les opinions qu'ils expriment. Cette mesure est affectée par la proportion de réponses extrêmes puisqu'elle représente la somme des écarts à la moyenne. Plus les opinions sont dispersées, voire polarisées dans les cas extrêmes, plus la variance augmente. La variance est une bonne

---

<sup>1</sup> Pour une argumentation plus détaillée sur ce point, on renvoie le lecteur à la partie relative au modèle du « dissensus contraignant » présentée dans le premier chapitre.

<sup>2</sup> Ces mesures ont également été utilisées dans Ian Down et Carole J. Wilson, inspiré par DI MAGGIO, P., EVANS, J. & BRYSON, B., *Op. Cit.*, 1996.

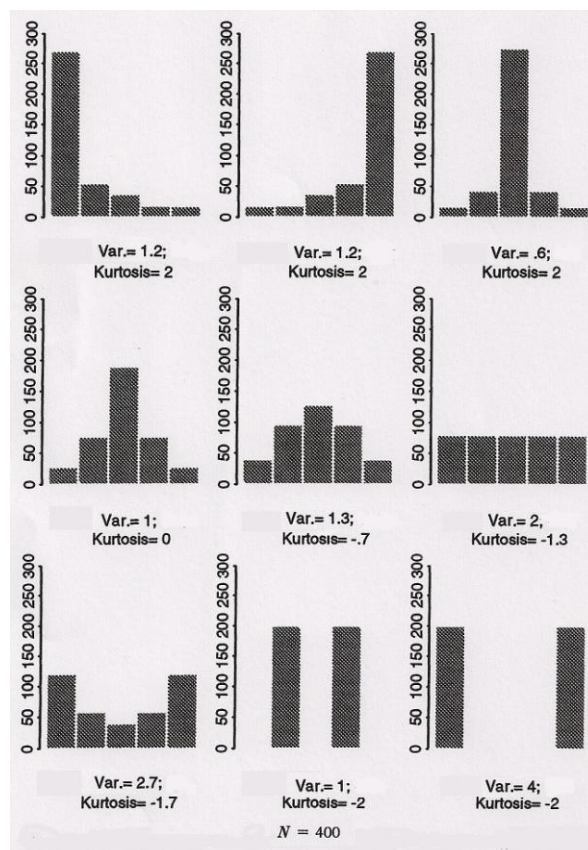
<sup>3</sup> DI MAGGIO, P., EVANS, J. & BRYSON, B., *Op. Cit.*, 1996.

<sup>4</sup> La formule de la variance est :  $s^2 = \sum (x-\mu)^2/N-1$ , où  $\mu$  est la moyenne.

mesure de la dispersion mais elle ne permet pas, par contre, d’appréhender la forme de la distribution. La mesure du kurtosis<sup>1</sup> est également sensible à la proportion des réponses aux extrêmes et est capable dans le même temps de rendre compte du mouvement de la distribution des réponses du centre vers les deux extrêmes de la distribution.

Afin d’éclairer le lecteur sur l’interprétation du kurtosis, nous reprenons dans la figure II. 4 une simulation de distributions nettes empruntée à Paul Di Maggio, John Evans et Bethany Bryson lorsqu’ils étudient la polarisation des opinions américaines.

Graphique II.4 : Valeurs de la variance et du kurtosis pour des distributions types (simulation de données)



Source: DI MAGGIO, P., EVANS, J. & BRYSON, B., « Have American’s Social Attitudes Become More Polarized? », *The American Journal of Sociology*, Vol. 102, No. 3, 1996, p. 695.

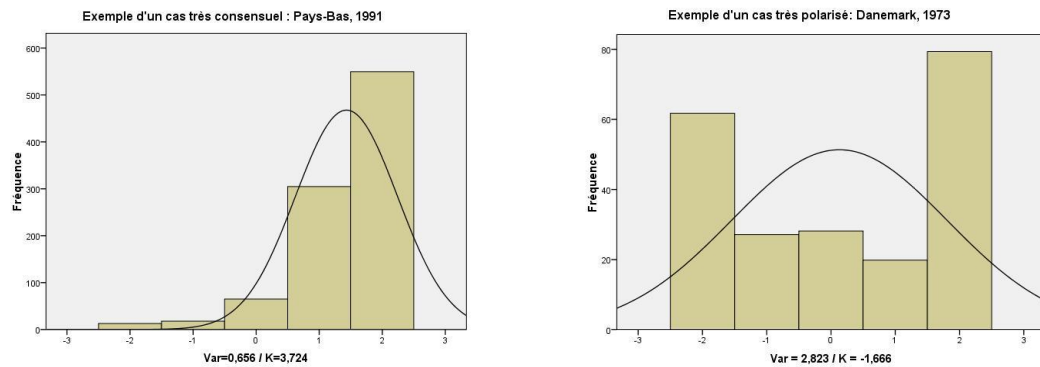
Les exemples repris dans le graphique III.4 permettent au lecteur de distinguer très clairement, analytiquement et empiriquement, les concepts de dispersion et de bimodalité. Là où la variance permet d’analyser la dispersion des attitudes, le kurtosis permet quant à

<sup>1</sup> La formule du kurtosis est la suivante :  $K = \sum (x-\mu)^4 / N\sigma^4 - 3$ , où  $\mu$  est la moyenne et  $\sigma$  l’écart type. Soustraire 3 permet de garantir que la distribution normale prend la valeur 0.

lui d'évaluer le mouvement de ou vers la bimodalité de la distribution. En effet, la polarisation de l'opinion publique apparaît lorsque les positions différentes à propos d'une question se regroupent dans deux camps distincts, les modalités entre les positions modales restant relativement peu fréquentes. Dans le cas de l'étude de l'évolution du consensus et du dissensus, cette mesure est particulièrement appropriée puisqu'une distribution très ramassée ou pointue, indiquant un important niveau de consensus, aura un kurtosis positif (cf. cadrans n°1 à n°3). Dans une distribution normale, le kurtosis est égal à 0 (cf. cadran n°4). Enfin si la distribution est plus plate qu'une distribution normale, alors le kurtosis sera négatif et prendra la valeur de -1,3 en cas de distribution parfaitement plate (cf. cadran n°6). Enfin, en cas de distribution purement bimodale, et donc lorsque la population est parfaitement polarisée sur une question particulière, le kurtosis approchera de la valeur -2 (cf. cadrans n°8 et n°9). Il convient bien d'utiliser les deux mesures pour appréhender au mieux la distribution puisqu'on peut trouver une distribution bimodale dont la variance est par contre faible (cf. cadran n°8). Tout comme on peut être en présence d'une variance importante au sein d'une distribution plate (cf. cadran n°6). Un cas de bimodalité, soit une valeur du kurtosis situé entre -1,3 et -2, jumelée à une variance élevée représenterait dès lors une situation de polarisation ou de dissensus parfait de l'opinion publique (cf. cadran n°9). A l'inverse, en cas de consensus extrême, la variance approcherait alors de zéro et le kurtosis tendrait vers l'infini (cf. cadran n°3).

Aussi, si on se réfère à l'index que nous avons construit, la combinaison des mesures de la variance et du kurtosis permet bien de rendre compte de la situation et de l'évolution des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne en termes de distribution et de polarisation comme l'illustrent les deux exemples extrêmes repris ci-dessous.

Graphique II. 5 : Les deux cas extrêmes de consensus et dissensus présents dans nos données



Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002).

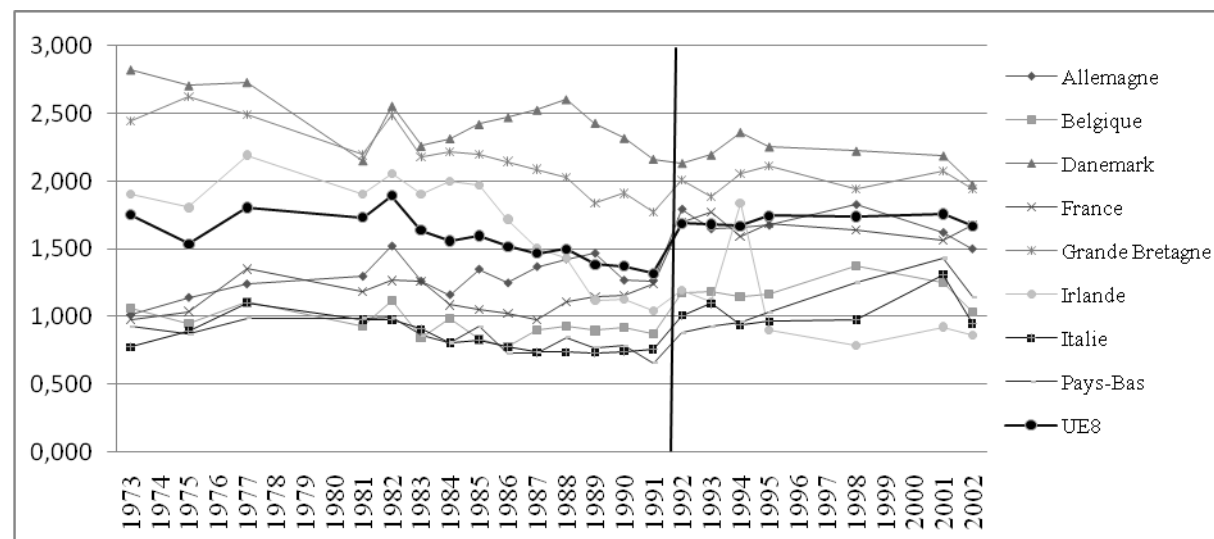
Le cas des Pays-Bas en 1991 présente une variance faible (0,656) et un kurtosis positif élevé (3,724), configuration très proche de celle du cadran n°2 de la simulation, alors que le cas danois en 1973 illustre une situation de dissensus alliant une variance importante (2,823) à un kurtosis négatif et supérieur à -1,3 (-1,666).

Tableau II.6 : Valeur des variances de l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)

| Variance    | 1973  | 1975  | 1977  | 1981  | 1982  | 1983  | 1984  | 1985  | 1986  | 1987  | 1988  | 1989  | 1990  | 1991  | 1992  | 1993  | 1994  | 1995  | 1998  | 2001  | 2002  |
|-------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Allemagne   | 1,012 | 1,139 | 1,239 | 1,296 | 1,521 | 1,260 | 1,159 | 1,349 | 1,247 | 1,368 | 1,425 | 1,467 | 1,267 | 1,263 | 1,794 | 1,647 | 1,661 | 1,674 | 1,828 | 1,621 | 1,500 |
| Belgique    | 1,059 | 0,951 | 1,105 | 0,929 | 1,118 | 0,845 | 0,984 | 0,830 | 0,778 | 0,902 | 0,932 | 0,896 | 0,919 | 0,873 | 1,177 | 1,187 | 1,145 | 1,166 | 1,372 | 1,253 | 1,033 |
| Danemark    | 2,823 | 2,706 | 2,731 | 2,153 | 2,556 | 2,261 | 2,316 | 2,421 | 2,472 | 2,526 | 2,604 | 2,430 | 2,319 | 2,165 | 2,135 | 2,196 | 2,363 | 2,255 | 2,225 | 2,190 | 1,976 |
| France      | 0,980 | 1,037 | 1,351 | 1,181 | 1,266 | 1,260 | 1,086 | 1,055 | 1,023 | 0,975 | 1,111 | 1,144 | 1,153 | 1,243 | 1,693 | 1,769 | 1,595 | 1,690 | 1,642 | 1,563 | 1,674 |
| G- Bretagne | 2,441 | 2,623 | 2,492 | 2,194 | 2,488 | 2,179 | 2,214 | 2,197 | 2,146 | 2,089 | 2,027 | 1,840 | 1,910 | 1,772 | 2,008 | 1,888 | 2,054 | 2,114 | 1,940 | 2,076 | 1,939 |
| Irlande     | 1,904 | 1,805 | 2,193 | 1,903 | 2,058 | 1,906 | 2,000 | 1,969 | 1,719 | 1,505 | 1,431 | 1,122 | 1,130 | 1,043 | 1,196 | 1,108 | 1,840 | 0,897 | 0,784 | 0,923 | 0,862 |
| Italie      | 0,774 | 0,892 | 1,101 | 0,976 | 0,976 | 0,905 | 0,806 | 0,827 | 0,774 | 0,735 | 0,737 | 0,732 | 0,743 | 0,758 | 1,007 | 1,095 | 0,937 | 0,962 | 0,977 | 1,310 | 0,948 |
| Pays Bas    | 0,926 | 0,868 | 0,989 | 0,987 | 0,991 | 0,861 | 0,805 | 0,924 | 0,725 | 0,732 | 0,847 | 0,770 | 0,785 | 0,656 | 0,879 | 0,926 | 0,960 | 1,030 | 1,250 | 1,431 | 1,144 |
| UE8         | 1,750 | 1,536 | 1,805 | 1,731 | 1,894 | 1,638 | 1,560 | 1,596 | 1,516 | 1,467 | 1,499 | 1,386 | 1,371 | 1,320 | 1,688 | 1,681 | 1,669 | 1,746 | 1,740 | 1,759 | 1,668 |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Graphique II.6 : Evolution des variances de l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)



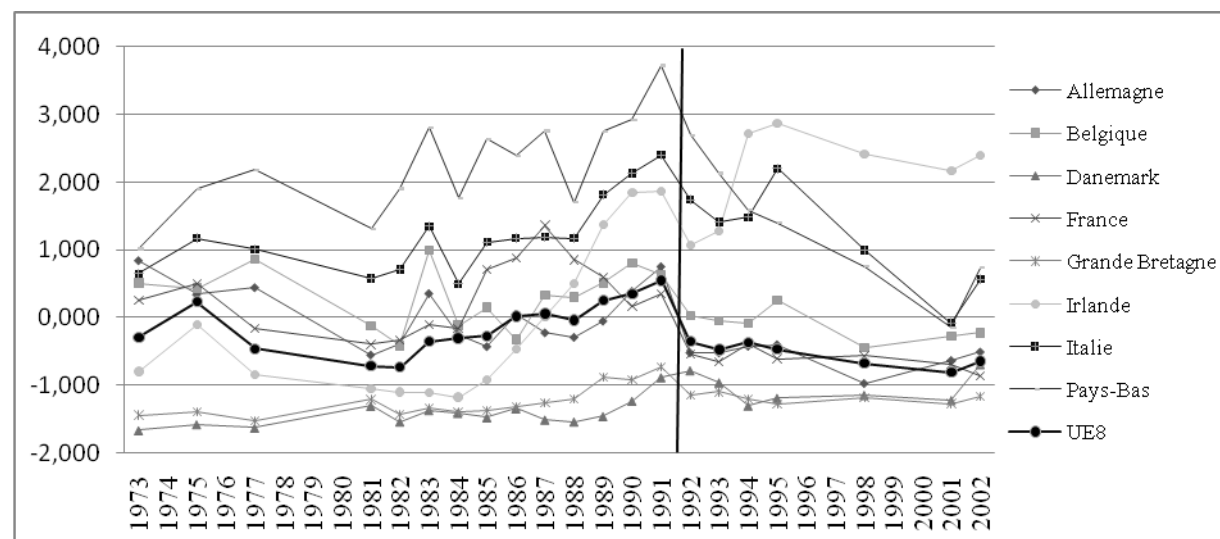
Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Tableau II.7 : Valeurs du kurtosis de l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)

| Kurtosis    | 1973   | 1975   | 1977   | 1981   | 1982   | 1983   | 1984   | 1985   | 1986   | 1987   | 1988   | 1989   | 1990   | 1991   | 1992   | 1993   | 1994   | 1995   | 1998   | 2001   | 2002   |
|-------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Allemagne   | 0,846  | 0,341  | 0,445  | -0,555 | -0,395 | 0,357  | -0,251 | -0,431 | 0,050  | -0,225 | -0,293 | -0,052 | 0,391  | 0,757  | -0,521 | -0,524 | -0,425 | -0,401 | -0,978 | -0,637 | -0,510 |
| Belgique    | 0,509  | 0,434  | 0,865  | -0,123 | -0,416 | 0,990  | -0,115 | 0,150  | -0,325 | 0,334  | 0,301  | 0,511  | 0,811  | 0,631  | 0,033  | -0,052 | -0,083 | 0,258  | -0,446 | -0,277 | -0,227 |
| Danemark    | -1,666 | -1,577 | -1,628 | -1,307 | -1,536 | -1,370 | -1,413 | -1,475 | -1,344 | -1,509 | -1,536 | -1,457 | -1,236 | -0,891 | -0,790 | -0,965 | -1,306 | -1,193 | -1,148 | -1,223 | -0,700 |
| France      | 0,253  | 0,507  | -0,165 | -0,398 | -0,328 | -0,108 | -0,164 | 0,713  | 0,874  | 1,363  | 0,853  | 0,599  | 0,169  | 0,351  | -0,542 | -0,655 | -0,393 | -0,609 | -0,567 | -0,689 | -0,862 |
| G- Bretagne | -1,443 | -1,394 | -1,522 | -1,212 | -1,433 | -1,343 | -1,388 | -1,372 | -1,320 | -1,267 | -1,205 | -0,886 | -0,921 | -0,728 | -1,141 | -1,099 | -1,205 | -1,284 | -1,179 | -1,271 | -1,166 |
| Irlande     | -0,797 | -0,104 | -0,849 | -1,058 | -1,102 | -1,116 | -1,176 | -0,916 | -0,465 | 0,017  | 0,504  | 1,372  | 1,851  | 1,872  | 1,070  | 1,279  | 2,721  | 2,874  | 2,420  | 2,171  | 2,403  |
| Italie      | 0,646  | 1,173  | 1,008  | 0,575  | 0,709  | 1,347  | 0,498  | 1,113  | 1,173  | 1,189  | 1,174  | 1,817  | 2,132  | 2,403  | 1,741  | 1,409  | 1,480  | 2,199  | 0,996  | -0,077 | 0,567  |
| Pays Bas    | 1,015  | 1,900  | 2,183  | 1,309  | 1,905  | 2,806  | 1,762  | 2,638  | 2,387  | 2,758  | 1,700  | 2,749  | 2,922  | 3,724  | 2,697  | 2,129  | 1,585  | 1,400  | 0,756  | -0,149 | 0,732  |
| UE8         | -0,292 | 0,231  | -0,462 | -0,714 | -0,734 | -0,352 | -0,304 | -0,271 | 0,019  | 0,058  | -0,037 | 0,255  | 0,350  | 0,547  | -0,356 | -0,472 | -0,369 | -0,466 | -0,675 | -0,810 | -0,647 |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Graphique II.7 : Evolution des kurtosis de l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)



Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Pour chaque année et pour chaque pays nous avons calculé la valeur de la variance et du kurtosis, valeurs détaillées dans les tableaux II.6 et II.7 suivis respectivement des graphiques II.6 et II.7, illustrant l'évolution de ces mesures au cours du temps.

## 2) L'analyse des variances

Comme nous l'avons réalisé pour la moyenne, nous avons également estimé pour ces deux mesures, la variance et le kurtosis, un modèle de régression pour chacun des pays et pour les huit pays considérés ensemble dont l'équation, pour rappel, prend la forme suivante :

$$\left. \begin{array}{l} \text{Variance} \\ \text{Kurtosis} \end{array} \right\} = \alpha + \beta_1 \text{ Année} + \beta_2 \text{ Maastricht} + \beta_3 \text{ Maastricht} \times \text{Année} + \varepsilon$$

Les résultats de l'analyse de régression opérée pour les variances sont repris dans le tableau II.8.

Tableau II.8 : Analyse des variances de l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)

| <i>Variance</i> | <i>Année<br/>(Pente pré-<br/>Maastricht)</i> | <i>Maastricht</i>           | <i>Année X<br/>Maastricht</i> | <i>Constante</i>           | <i>Différence<br/>pré et post<br/>Maastricht</i> | <i>Pente post-<br/>Maastricht</i>     | <i>N</i> |
|-----------------|----------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|----------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------|----------|
|                 | <i><math>\beta_1</math></i>                  | <i><math>\beta_2</math></i> | <i><math>\beta_3</math></i>   | <i><math>\alpha</math></i> | <i>F-Test</i>                                    | <i><math>\beta_1 + \beta_3</math></i> |          |
| Allemagne       | <b>0,014*</b><br>(0,006)                     | <b>0,967*</b><br>(0,317)    | <b>-0,029*</b><br>(0,013)     | <b>1,097*</b><br>(0,081)   | <b>0,3885**</b>                                  | <b>-0,015*</b>                        | 21       |
| Belgique        | <b>-0,010*</b><br>(0,005)                    | 0,136<br>(0,269)            | 0,009<br>(0,011)              | <b>1,079*</b><br>(0,069)   | <b>0,2532**</b>                                  | -0,001                                | 21       |
| Danemark        | <b>-0,023*</b><br>(0,008)                    | -0,189<br>(0,440)           | 0,008<br>(0,018)              | <b>2,783*</b><br>(0,113)   | <b>-0,2723*</b>                                  | -0,015                                | 21       |
| France          | 0,001<br>(0,005)                             | <b>0,772*</b><br>(0,305)    | -0,010<br>(0,012)             | <b>1,114*</b><br>(0,078)   | <b>0,5475**</b>                                  | -0,009                                | 21       |
| Grande-Bretagne | <b>-0,042*</b><br>(0,005)                    | <b>-0,745*</b><br>(0,306)   | <b>0,042*</b><br>(0,012)      | <b>2,757*</b><br>(0,179)   | -0,182                                           | <b>0*</b>                             | 21       |
| Irlande         | <b>-0,051*</b><br>(0,012)                    | -0,831<br>(0,662)           | 0,028<br>(0,027)              | <b>2,385*</b><br>(0,170)   | <b>-0,6758**</b>                                 | -0,033                                | 21       |
| Italie          | <b>-0,012*</b><br>(0,006)                    | -0,236<br>(0,316)           | <b>0,022*</b><br>(0,013)      | <b>1,004*</b><br>(0,081)   | <b>0,1957**</b>                                  | <b>0,010*</b>                         | 21       |
| Pays-Bas        | <b>-0,013*</b><br>(0,005)                    | <b>-1,072*</b><br>(0,261)   | <b>0,056*</b><br>(0,011)      | <b>1,030*</b><br>(0,067)   | <b>0,241**</b>                                   | <b>0,043*</b>                         | 21       |
| UE8             | <b>-0,022*</b><br>(0,005)                    | -0,240<br>(0,298)           | 0,025<br>(0,012)              | <b>1,882*</b><br>(0,076)   | 0,1324                                           | 0,003                                 | 21       |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

\*  $P < 0.05$

\*\*  $P < 0.001$



Dans la période qui a précédé la ratification du Traité de Maastricht, six pays sur huit (la Belgique (-0,010), les Pays-Bas (-0,013), l'Italie (-0,012), le Danemark (-0,023), l'Irlande (-0,051) et la Grande-Bretagne (-0,042)) enregistrent une baisse annuelle significative de la variance des attitudes à l'égard de l'intégration européenne pour l'index considéré ( $\beta_1$ ). En d'autres termes, dans tous les pays, à l'exception de la France et de l'Allemagne (de l'Ouest) ainsi que pour l'ensemble des pays considérés au niveau agrégé (-0,022), on assiste à une baisse de la dispersion des opinions 1973 et 1991.

Par ailleurs, la moyenne des variances avant Maastricht est significativement inférieure à celle enregistrée pour les années postérieures à ces événements dans les cinq pays les plus anciens (la France (+0,5475), la Belgique (+0,2532), les Pays-Bas (+0,241), l'Allemagne (+0,3885) et l'Italie (+0,010), alors que le Danemark (-0,2723) et l'Irlande (-0,6758)) enregistrent une baisse significative de la variance des attitudes dans l'ère post-Maastricht, témoignant ainsi d'un rapprochement des opinions au cours de cette période. Ces résultats confirment partiellement la thèse du « consensus permissif » et de sa rupture. Cependant, si la chute importante du soutien et l'augmentation de la variance qui l'a accompagnée suite aux événements marquants du début des années nonante ne peuvent être niés, celles-ci n'ont pas tendu vers l'augmentation du dissensus, en termes d'augmentation de la variance ( $\beta_1 + \beta_3$ ), dans la période qui suit Maastricht. En effet, seuls les Pays-Bas (0,043) et l'Italie (0,010) présentent une pente positive et significative pour cette période. Autrement dit, dans la période post-Maastricht, dans la majorité des pays étudiés, aucun changement significatif annuel de la variance n'a eu lieu.

Pour résumer, la tendance générale, mesurée par l'évolution de la seule variance, est à une augmentation du consensus dans la période qui précède Maastricht, suivi d'un important déclin suite à cet événement qui se manifeste par une moyenne des variances significativement plus élevée dans l'ère post-Maastricht. Cependant, cet événement n'a pas donné lieu à une nouvelle tendance générale vers plus de dissensus au cours de cette période. Nous nous accordons ici avec Ian Down et Carole J. Wilson lorsqu'ils affirment que « *Maastricht n'a pas initié une nouvelle tendance qui augmenterait le dissensus au sein des Etats-membres. Maastricht a peut-être transformé le système, à la fois dans le sens où la tendance précédente à une augmentation du consensus s'est arrêtée et où le désaccord a augmenté de manière considérable, mais il n'a pas établi une nouvelle tendance. Dans la plupart des Etats-membres, il n'y a pas eu de différence significative*

en termes de dispersion des attitudes entre 2002 et 1992<sup>1</sup> ». La moyenne des variances pour l'ensemble des pays considérés est de 1,688 en 1992 et de 1,668 en 2002. A l'exception des Pays-Bas et de l'Italie, les événements de Maastricht n'ont donc pas entraîné une nouvelle tendance vers une augmentation du dissensus dans les Etats-membres.

Tout comme nous l'avions réalisé pour l'étude de la moyenne, nous proposons de découper le temps analysé en trois périodes afin de comparer de manière plus systématique la situation des années septante, période à laquelle le modèle du « consensus permissif » a été développé, à la situation qui prévaut actuellement et ce depuis Maastricht. Dans le tableau II.9, nous détaillons la moyenne des variances pour chaque période ainsi que le résultat du *F-Test* opéré. Les valeurs soulignées marquent une augmentation significative de la mesure étudiée.

Tableau II.9 : Analyses des variances l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)

| Variance        | Moyenne des variances par période |          |          | F-Test (Anova)  |                  |                  |
|-----------------|-----------------------------------|----------|----------|-----------------|------------------|------------------|
|                 | $\mu$ P1                          | $\mu$ P2 | $\mu$ P3 | P2-P1           | P3-P2            | P3-P1            |
| Allemagne       | 1,1715                            | 1,3326   | 1,6750   | <b>0,1611*</b>  | <b>0,3424**</b>  | <b>0,5035**</b>  |
| Belgique        | 1,0110                            | 0,9077   | 1,1904   | -0,1033         | <b>0,2827**</b>  | <b>0,1794*</b>   |
| Danemark        | 2,6032                            | 2,4070   | 2,1914   | -0,1962         | <b>-0,2156**</b> | <b>-0,4118*</b>  |
| France          | 1,1372                            | 1,1316   | 1,6608   | -0,0056         | <b>0,5292**</b>  | <b>0,5236**</b>  |
| Grande-Bretagne | 2,4375                            | 2,0836   | 2,0027   | <b>-0,3539*</b> | -0,0809          | <b>-0,4348**</b> |
| Irlande         | 1,9512                            | 1,5883   | 0,9442   | -0,3929         | <b>-0,6441**</b> | <b>-1,007**</b>  |
| Italie          | 0,9357                            | 0,7993   | 1,0337   | <b>-0,1364*</b> | <b>0,2344**</b>  | 0,098            |
| Pays-Bas        | 0,9425                            | 0,8096   | 1,0885   | <b>-0,1369*</b> | <b>0,2789**</b>  | 0,146            |
| UE8             | 1,7055                            | 1,5247   | 1,7087   | 0,1808          | <b>0,184*</b>    | 0,0032           |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002).

\*  $P < 0.05$

\*\*  $P < 0.001$

Tout d'abord, si on compare la première et la seconde période, la variance diminue de manière significative aux Pays-Bas (-0,1369), en Italie (-0,1364) et en Grande-Bretagne (-0,3539) et augmente de manière significative uniquement en Allemagne (+0,1611). Le cas de l'Allemagne est particulier comme nous l'avions déjà noté grâce à notre analyse de régression linéaire. Ensuite, considérant le passage de la

<sup>1</sup> Notre propre traduction de l'extrait suivant: « *Maastricht did not initiate a new trend of increasing dissensus in the member states. Maastricht may have been system transforming, both in the sense that the prior trend towards increased consensus ended and disagreement sharply increased, but it did not establish a new trend. In almost all member states, there was no significant difference in the dispersion of attitudes in 2002 that in 1992* », DOWN, I. & WILSON, C.J., *Op. Cit.*, 2008, p. 40-42.

seconde à la troisième période (périodes pré- et post-Maastricht), on constate que la moyenne des variances annuelles augmente de manière significative dans les cinq pays les plus anciens ainsi que pour l'ensemble des huit pays considérés au niveau agrégé (+0,184) alors qu'elles diminuent significativement au Danemark (-0,2156) et en Irlande (-0,6441). Ces résultats confirment ceux précédemment présentés dans le cadre de notre analyse de régression ainsi que, en partie, ceux de Ian Down et Carole J. Wilson.

Par contre, si l'on compare les années septante à la période qui a suivi la ratification du Traité de Maastricht, la moyenne des variances augmentent de manière significative uniquement en France (+0,5236), en Belgique (+0,1794) et en Allemagne (+0,5035), témoignant ainsi d'une augmentation de la dispersion des attitudes des citoyens de ces pays qui peut laisser penser à une certaine polarisation de ces attitudes. A l'inverse, la dispersion a baissé au Danemark (-0,4118), en Irlande (-1,007) et en Grande-Bretagne (-0,4348), là où la moyenne des variances est inférieure dans l'ère post-Maastricht qu'elle ne l'était à l'époque dudit « consensus permissif ». Dans le cas des Pays-Bas et de l'Italie, aucun changement significatif n'existe entre ces deux périodes. Ainsi, seulement dans trois cas sur huit, on constate effectivement, après Maastricht, une augmentation de la dispersion des opinions par rapport aux années septante. Dans le même temps, pour trois cas sur huit également, on assiste à l'inverse à un rapprochement des opinions entre ces deux périodes, remettant en cause, ici encore, la thèse du développement d'un dissensus au sein des attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne.

A nouveau, il convient de souligner le rôle discriminant de la nationalité pour les moyennes des variances. En effet, la variance change considérablement d'un pays l'autre, s'étalant de 0,7993 en Italie pour la seconde période à 2,6032 au Danemark pour la première période. Ainsi, là où l'Italie présente des attitudes particulièrement consensuelles à l'égard de l'intégration européenne, le Danemark témoigne quant à lui d'un haut degré de dispersion au sein des attitudes de ses citoyens.

### **3) L'analyse des kurtosis**

Dans la mesure où un changement dans la variance peut résulter soit de quelques cas de déviations extrêmes, soit d'un grand nombre de petites déviations, la mesure du

kurtosis doit également être examinée pour identifier pleinement l'étendue de la dispersion des attitudes à l'égard de l'intégration européenne. Par conséquent, nous avons fait tourner le même modèle de régression linéaire en utilisant cette fois la mesure du kurtosis comme variable dépendante. Le tableau II.10 détaille les résultats obtenus.

Tout d'abord, on remarque que les résultats obtenus pour le kurtosis reflètent pour l'essentiel ceux détaillés pour la variance. En effet, une augmentation (diminution) significative de la variance correspond, à quelques exceptions près, à une diminution (augmentation) significative du kurtosis<sup>1</sup>. Dans cinq pays sur huit et pour les pays considérés au niveau agrégé, la pente du kurtosis est positive et significative dans la période précédant Maastricht. Ceci confirme la tendance, observée dans l'analyse des variances, à plus de consensus au sein de ces populations européennes. En France, en Belgique et en Allemagne par contre la tendance n'est pas significative.

Tableau II.10 : Analyses des kurtosis de l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)

| Kurtosis        | Année<br>(Pente pré-<br>Maastricht) | Maastricht                | Année X<br>Maastricht     | Constante                 | Différence<br>pré et post<br>Maastricht | Pente post-<br>Maastricht | N  |
|-----------------|-------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------------------|---------------------------|----|
|                 | $\beta 1$                           | $\beta 2$                 | $\beta 3$                 | $\alpha$                  | F-Test                                  | $\beta 1 + \beta 3$       |    |
| France          | 0,035<br>(0,021)                    | 0,177<br>(1,183)          | -0,060<br>(0,048)         | 0,125<br>(0,303)          | <b>-0,9629**</b>                        | -0,025                    | 21 |
| Belgique        | 0,000<br>(0,020)                    | 0,505<br>(1,143)          | -0,035<br>(0,046)         | 0,332<br>(0,293)          | <b>-0,4389*</b>                         | -0,035                    | 21 |
| Pays-Bas        | <b>0,092*</b><br>(0,025)            | <b>6,077*</b><br>(1,443)  | <b>-0,311*</b><br>(0,058) | <b>1,014*</b><br>(0,369)  | <b>-0,9613*</b>                         | <b>-0,219*</b>            | 21 |
| Allemagne       | -0,019<br>(0,020)                   | -0,460<br>(1,140)         | 0,003<br>(0,046)          | 0,335<br>(0,292)          | <b>-0,6411*</b>                         | -0,016                    | 21 |
| Italie          | <b>0,068*</b><br>(0,022)            | <b>0,0103*</b><br>(1,287) | <b>-0,227*</b><br>(0,052) | 0,289<br>(0,030)          | -0,0234                                 | <b>-0,159*</b>            | 21 |
| Danemark        | <b>0,023*</b><br>(0,009)            | 0,586<br>(0,538)          | -0,019<br>(0,022)         | <b>-1,742*</b><br>(0,138) | <b>0,3782**</b>                         | 0,004                     | 21 |
| Irlande         | <b>0,131*</b><br>(0,041)            | 2,006<br>(2,358)          | -0,053<br>(0,095)         | <b>-1,925*</b><br>(0,604) | <b>2,1480**</b>                         | -0,078                    | 21 |
| Grande-Bretagne | <b>0,032*</b><br>(0,005)            | 0,656<br>(0,399)          | <b>-0,038*</b><br>(0,016) | <b>-1,685*</b><br>(0,102) | 0,0531                                  | <b>-0,006*</b>            | 21 |
| UE8             | <b>0,037*</b><br>(0,015)            | 1,098<br>(0,852)          | <b>-0,076*</b><br>(0,034) | <b>-0,621*</b><br>(0,218) | <b>-0,4325*</b>                         | <b>0,039*</b>             | 21 |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

\*  $P < 0.05$

\*\*  $P < 0.001$

<sup>1</sup> C'est quelques exceptions sont liées au fait que contrairement à Ian Down et Carole J. Wilson nous travaillons ici avec cinq catégories et non pas trois, permettant une plus grande dispersion de l'opinion. Ainsi, dans notre cas, l'augmentation de la dispersion n'est pas nécessairement associée à une augmentation de la bimodalité et donc à une diminution du kurtosis ; DOWN, I. & WILSON, C. J., *Op. Cit.*, p.42.

Si l'on considère à présent les moyennes comparées des kurtosis pour la période pré- et post-Maastricht, on enregistre bel et bien un saut dissensuel en France (-0,9629), en Belgique (-0,4389), aux Pays-Bas (-0,9613) et en Allemagne (-0,6411) mais seul le cas néerlandais (-0,219) voit ce déclin du consensus accompagné, entre 1992 et 2002, d'une tendance significative à plus de dissensus en présentant également une pente négative significative. Au sein des populations danoise (+0,3782) et irlandaise (+2,1480), les événements de Maastricht marquent au contraire une augmentation dans la moyenne des kurtosis, soit une baisse de la polarisation, sans que cet accroissement ne soit accompagné d'une nouvelle tendance significative à plus de consensus. Enfin, en Italie (-0,159) et en Grande-Bretagne (-0,006), on constate une tendance significative à plus de dissensus dans l'ère post-Maastricht mais celle-ci n'a pas dans ces deux pays été suffisante pour amener un changement significatif dans la moyenne des kurtosis. En effet, les citoyens italiens et anglais ne sont pas plus dissensuels dans leurs attitudes à l'égard de l'intégration européennes à partir de 1992 qu'ils ne l'étaient par le passé, même si la tendance a été renversée de manière significative.

Le découpage en trois périodes recouvrant schématiquement les trois dernières décennies mènent à une série de remarques qui relativisent la rupture du « consensus permissif », à tout le moins tel qu'il était au cours des années septante. Dans le tableau II.11, nous détaillons la moyenne des kurtosis pour chaque période ainsi que le résultat du *F-Test* opéré. Les valeurs soulignées marquent une diminution significative de la mesure étudiée : elles seules corroborent la thèse de la rupture du « consensus permissif » et par là le passage au modèle du « dissensus contraignant » dans l'ère post-Maastricht, et on voit qu'elles sont loin de concerner l'ensemble des cas étudiés.

Tableau II.11 : Analyses des kurtosis l'index de soutien à l'intégration (UE8, 1973-2002)

| <i>Kurtosis</i> | <i>Moyenne des kurtosis par période</i> |          |          | <i>F-Test (Anova)</i> |                  |                 |
|-----------------|-----------------------------------------|----------|----------|-----------------------|------------------|-----------------|
|                 | $\mu P1$                                | $\mu P2$ | $\mu P3$ | <i>P2-P1</i>          | <i>P3-P2</i>     | <i>P3-P1</i>    |
| France          | 0,0492                                  | 0,4650   | -0,6167  | 0,4158                | <b>-1,0817**</b> | <b>-0,6659*</b> |
| Belgique        | 0,4212                                  | 0,2872   | -0,1134  | -0,134                | <b>-0,4006*</b>  | <b>-0,5346*</b> |
| Pays-Bas        | 1,6017                                  | 2,5351   | 1,3071   | <b>0,9334*</b>        | <b>-1,228*</b>   | -0,2946         |
| Allemagne       | 0,2692                                  | -0,0092  | -0,5708  | 0,2784                | <b>-0,5616*</b>  | <b>-0,8400*</b> |
| Italie          | 0,8505                                  | 1,3555   | 1,1878   | 0,505                 | -0,1677          | 0,3373          |
| Danemark        | -1,5445                                 | -1,3767  | -1,0464  | 0,1678                | <b>0,3303*</b>   | <b>0,4981*</b>  |
| Irlande         | -0,7020                                 | 0,0841   | 2,1340   | 0,7861                | <b>2,0499**</b>  | <b>2,8360**</b> |
| Grande-Bretagne | -1,3927                                 | -1,1863  | -1,1921  | 0,2064                | -0,0058          | <b>0,2006*</b>  |
| UE8             | -0,3092                                 | -0,0298  | -0,5421  | 0,2794                | <b>-0,5123*</b>  | -0,2329         |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002).

\*  $P < 0.05$

\*\*  $P < 0.001$

En effet, ici encore les différences nationales en termes de mesure du kurtosis et donc en termes de distribution des attitudes de citoyens envers l'intégration européennes sont importantes. Au cours de la première période, la valeur moyenne des kurtosis varie de -1,5445 au Danemark, qui présente un degré de polarisation proche de la bimodalité, et 1,6017 aux Pays-Bas, qui comptent dès le départ la population la plus consensuelle à l'égard de l'intégration européenne<sup>1</sup>. Les Pays-Bas enregistrent par ailleurs le seul changement significatif dans la moyenne du kurtosis entre la première et la seconde période, celui-ci augmentant très nettement entre ces deux périodes (+0,9334), amenant le niveau moyen de kurtosis à son paroxysme pour l'ensemble des périodes et des pays considérés dans nos analyses<sup>2</sup>.

Lors du passage de la seconde à la troisième période, alors que la variance augmente de façon significative en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, le kurtosis moyen diminue, confirmant ainsi l'augmentation du dissensus entre ces périodes. A l'inverse, si la moyenne des variances augmentait dans le cas italien suite aux événements de Maastricht, ce résultat ne se confirme pas pour le niveau moyen de kurtosis. Le Danemark et l'Irlande par contre témoignent, entre ces deux périodes, d'une augmentation de la moyenne des kurtosis (+0,3303 et +2,0489). En d'autres termes, pour ces deux pays, les attitudes des citoyens sont moins polarisées pour la période post-Maastricht que pour la décennie qui l'a précédée, ce qui confirme nos précédents résultats.

Enfin, si l'on compare la décennie des années septante, origine même du modèle du « consensus permissif » à la période post-Maastricht, l'hypothèse d'une plus grande polarisation des attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne ne se vérifie que dans trois cas sur les huit considérés, en France (-0,6659), en Belgique (-0,5346) et en Allemagne (-0,8400). Aux Pays-Bas et en Italie, la moyenne des kurtosis ne se révèle pas significativement différente entre ces deux périodes, ce qui est également le cas pour les huit pays considérés au niveau agrégé.

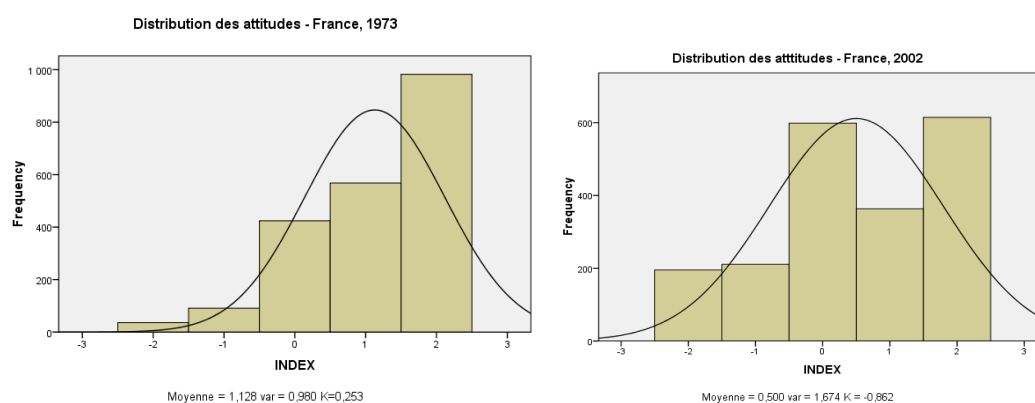
---

<sup>1</sup> Pour une illustration visuelle de cette différence marquée en termes de distribution entre le Danemark et les Pays-Bas, on renvoie le lecteur à la figure II. 5.

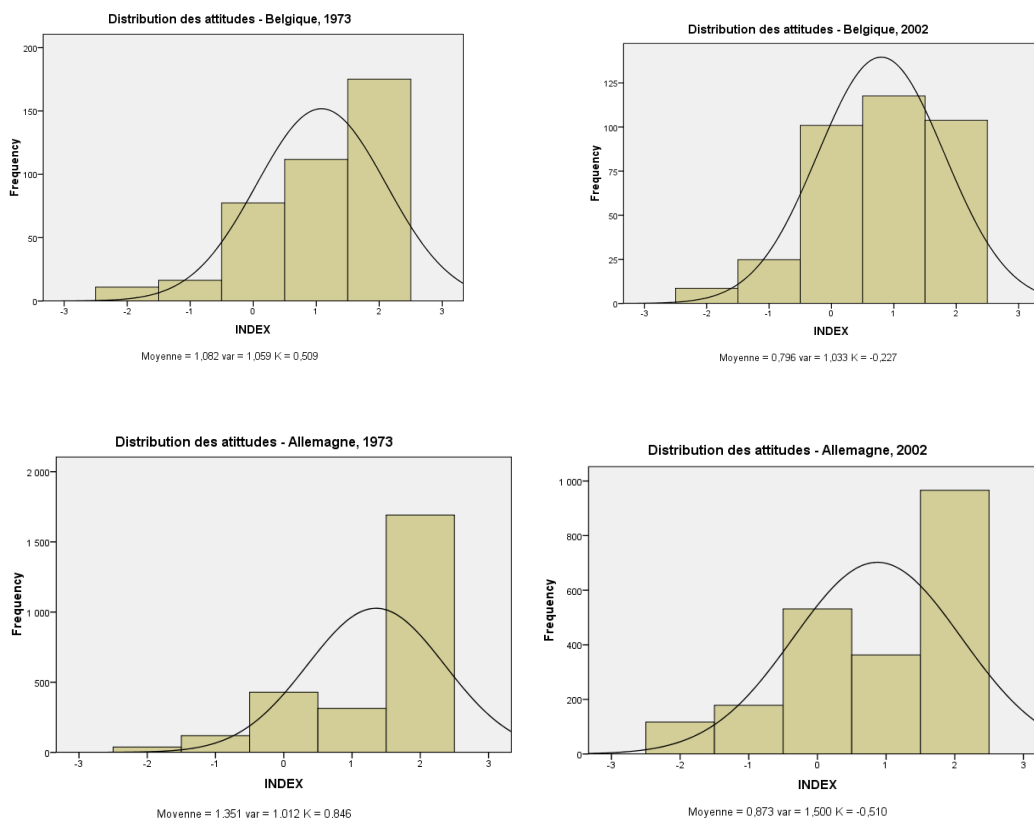
<sup>2</sup> Soit une moyenne du kurtosis égale à 2,5351 pour la seconde période, avec une valeur record atteinte en 1991 soit un kurtosis de 3,724 et une variance de 0,656.

Eu égard à la France, la Belgique et l'Allemagne, il apparaît nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que si le kurtosis diminue de manière significative entre les deux périodes considérées, le niveau moyen de kurtosis reste cependant très loin d'une situation de bimodalité et donc de polarisation. En effet, les moyennes des kurtosis sont respectivement de -0,6167, -0,1134 et -0,5708 pour la période post-Maastricht contre 0,0492, 0,4212 et 0,2692 pour les années septante. Si ces résultats témoignent certes d'un changement dans la distribution des attitudes des citoyens, celle-ci reste encore cependant très éloignée de la polarisation comme le graphique II.8 ci-dessous l'illustre. Comme le graphique II.2 l'a également montré, on assiste au cours du temps à un renforcement de la catégorie médiane, soit la position neutre, entraînant un aplatissement de la distribution et non pas (encore) une situation proche de la bimodalité. Il est à souligner par ailleurs que dans le cas français, en 2001, la position neutre devient la catégorie modale de la distribution. En 2002, celle-ci est très proches des résultats obtenus par la catégorie de soutien fort à l'intégration européenne.

Graphique II.8 : Distributions des attitudes des citoyens en 1973 et en 2002<sup>1</sup> (France, Belgique et Allemagne)



<sup>1</sup> Le choix des années 1973 et 2002 pourrait paraître arbitraire. Cependant, la mise en perspective avec les analyses longitudinales qui précèdent permettrait de déceler un cas « anecdotique » parmi les données retenues et présentées ici.

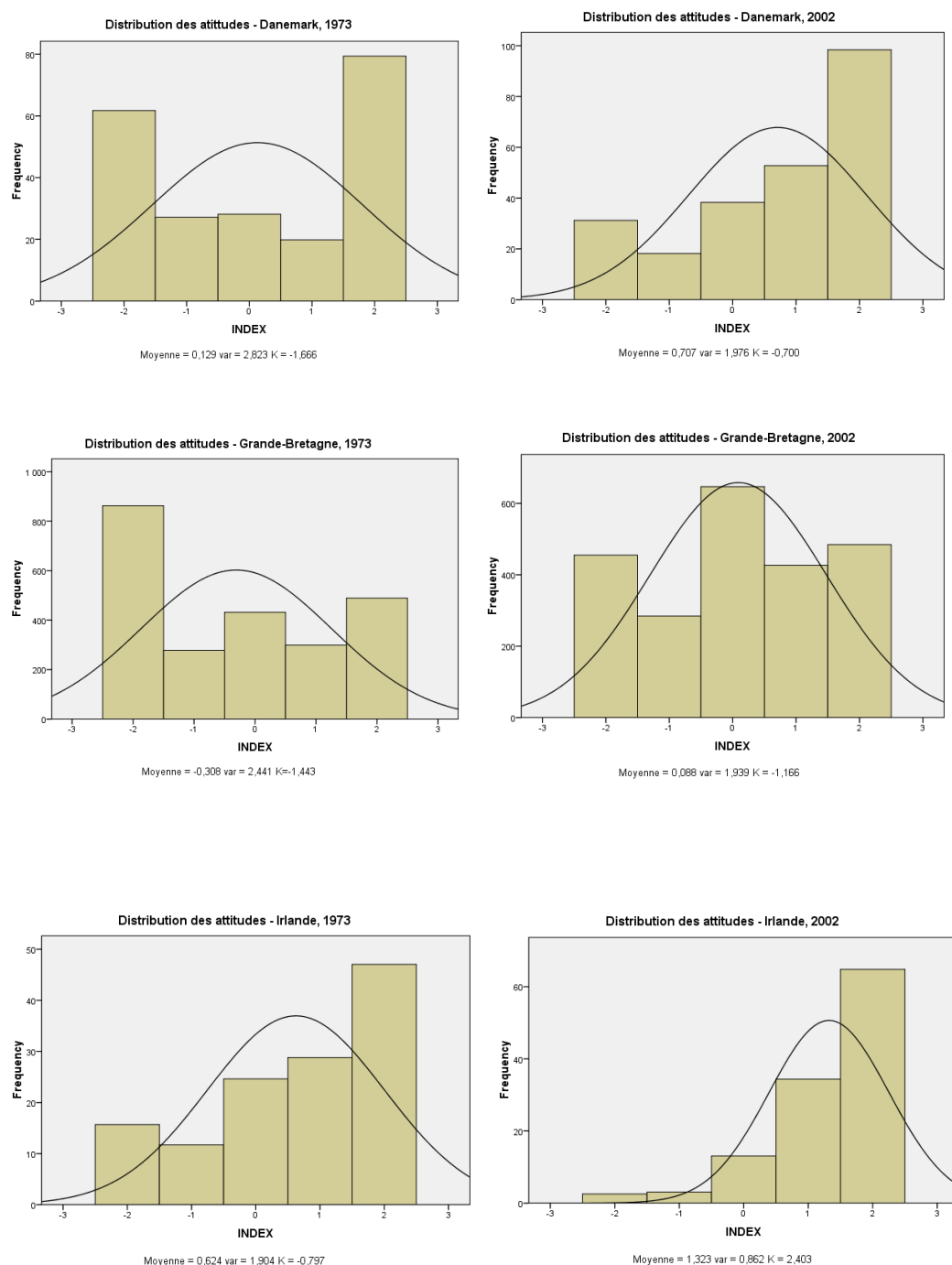


Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

A l'inverse, dans les cas danois, irlandais et britannique se dessine une situation plus consensuelle dans la période post-Maastricht qu'elle ne l'était dans le courant des années septante. Ainsi, si dans les années septante, le Danemark et la Grande-Bretagne présentaient un niveau moyen de kurtosis inférieur à -1,3. Ce faisant, ils témoignaient d'une tendance certaine à la polarisation de leur opinion publique respective. La valeur de leurs kurtosis passe au-dessus de la barre des -1,3, si bien qu'aucun des pays considérés ne présente dans la période suivant Maastricht de kurtosis inférieur à cette frontière, signe d'une baisse de la polarisation des opinions comme le montrent les graphiques de la figure II. 9 ci-dessous. Dans le cas de la Grande- Bretagne, il est à noter également qu'en 2002 la position neutre de notre index devient le mode de la distribution, dépassant assez largement la catégorie des plus fervents opposants, catégorie jusqu'alors la plus importante au sein de la population britannique.



Graphique II.9 : Distributions des attitudes des citoyens en 1973 et en 2002 (Danemark, Grande-Bretagne et Irlande)



Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Ainsi, la diminution significative du kurtosis en France, en Belgique et en Allemagne entre les années 1970 et aujourd'hui et la hausse parallèle de cette mesure au

Danemark, en Grande-Bretagne et en Irlande corrobore l'hypothèse d'une convergence du niveau de consensus/dissensus parmi les Etats-membres considérés.

Par conséquent, en matière de comparaison nationale, nos résultats rejoignent les travaux de Richard C. Eichenberg et Russel J. Dalton qui concluent, de leur analyse longitudinale, à une convergence considérable du niveau de soutien entre les Etats-membres<sup>1</sup>. Ces résultats sont également confirmés par Ian Down et Carole J. Wilson : ils démontrent que la différence en termes de moyennes nationales de soutien est substantiellement moins importante en 2002 qu'elle ne l'était en 1973<sup>2</sup>.

En conclusion, les événements de Maastricht ont concrètement entraîné un aplatissement de la majorité des distributions nationales<sup>3</sup>, tendance qui s'est confirmée dans l'ère post-Maastricht sans pourtant encore mener à une polarisation significative des opinions. De plus, nos analyses ont démontré que le « consensus permissif » qui a prévalu dans les années septante n'a pas disparu. En effet, le niveau de soutien n'est que légèrement inférieur aujourd'hui comparativement à ce qu'il était alors et, dans la majorité des cas observés, aucune augmentation significative de la moyenne des variances ni de diminution du niveau moyen de kurtosis n'a été constatée. Enfin, on assiste même à une convergence dans le niveau de consensus/dissensus observés dans les huit pays retenus.

De tels résultats invitent donc à remettre en cause à la fois la thèse de la rupture du « consensus permissif » ou à tout le moins à la nuancer. Ils questionnent également la pertinence du modèle de « dissensus contraignant » proposé récemment par la théorie post-fonctionnaliste quant aux attitudes des citoyens. En effet, les analyses proposées dans le cadre de ce chapitre invitent à repenser l'impact de la ratification du Traité de Maastricht comme ayant marqué l'arrêt dans l'augmentation du soutien citoyen au processus d'intégration européenne ainsi que dans la tendance au consensus parmi les

---

<sup>1</sup> EICHENBERG, R. C. & DALTON, R. J., *Op. Cit.*, 2007, pp. 134-138.

<sup>2</sup> DOWN, I. & WILSON, C.J., *Op. Cit.*, 2008, p. 46.

<sup>3</sup> Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les échelles des graphiques repris dans les figures II. 6 et II. 7 ne sont pas identiques et peuvent donc visuellement entraîner une fausse interprétation. Il convient dès lors de considérer les mesures de la variance et du kurtosis, reportées en légende, pour interpréter correctement ces graphiques. Pour rappel, l'aplatissement des distributions apparaît en effet à mesure que le kurtosis s'approche de la valeur -1,3. Dans les six cas significatifs considérés, la seule exception est ici l'Irlande dont le kurtosis, négatif au départ mais supérieur à -1,3, a tendu vers une distribution encore plus consensuelle.

attitudes des citoyens. Davantage encore que la théorie post-fonctionnaliste *per se*, c'est l'utilisation qui en est déjà faite que nous voudrions ici questionner, pour proposer une autre interprétation des évolutions constatées.

### ***D - Conclusion, l'indifférence et l'indécision, des données structurantes sous-étudiées***

Les analyses présentées dans le point précédent amènent donc bien à relativiser la rupture du « consensus permissif » suite aux événements de Maastricht. Elles invitent à questionner l'hypothèse d'une polarisation des opinions publiques européennes et la pertinence du modèle actuel du « dissensus contraignant ». Le graphique II. 2 avait permis de montrer que si l'on assistait bien à une chute du soutien dans l'ère post-Maastricht, celle-ci semblait s'être réalisée majoritairement au profit de la catégorie neutre de notre index et non pas par un déplacement vers les modalités d'opposition. De fait, nos analyses en termes de variance et de kurtosis ont amené à relativiser ce passage, dans la mesure où, concrètement, Maastricht a entraîné un aplatissement des distributions et non pas une polarisation des opinions. A cet égard, si on regarde plus précisément la distribution des opinions en 1973 et en 2002 (cf. graphiques II. 8 et II. 9), ce constat d'un renforcement de la position neutre se vérifie pour l'ensemble des pays ayant enregistré un changement significatif dans leur distribution.

Dans la période qui suit la difficile ratification du Traité de Maastricht, on assiste ainsi à un renforcement de la catégorie indifférente ou indécise au dépend des catégories polarisées, en particulier de la catégorie de soutien fort mais aussi, bien souvent, de celle de l'opposition forte à l'intégration. Il paraît dès lors difficile de postuler de la rupture de la permissivité et du consensus des opinions publiques européennes et de parler d'une polarisation de l'opinion, en termes quantitatifs au moins. La baisse des opinions favorables au processus d'intégration s'est notamment accompagnée d'une augmentation du nombre de citoyens indécis ou indifférents et, dans une moindre mesure, des citoyens dits « eurosceptiques ». En effet, la proportion de la population comprise dans la catégorie des opposants (oppositions forte et modérée confondues) pour les huit pays considérés a augmenté de 16,4% en 1992 à 17,3% 2002, alors que la proportion des citoyens présentant une position neutre, relevant de l'indécision ou de l'indifférence, a augmenté quant à elle de 17,3% à 24,7% pour l'ensemble des huit pays considérés au cours de la

même période. Ces résultats ne s'arrêtent pas là. En 2006<sup>1</sup>, au lendemain des référendums liés au processus de ratification du Traité constitutionnel, 27% des citoyens de l'Europe des Quinze pensent que l'appartenance de leur pays à l'Union européenne n'était « ni une bonne ni une mauvaise chose ». Ce pourcentage était respectivement de 25% pour les Belges, 32% pour les Français et 28% pour les Anglais. Sondés toujours au printemps 2006 quant à l'image qu'a à leurs yeux l'Union européenne, seuls 10% des Français, 8% des Belges et 16% des Anglais se retrouvent dans les modalités extrêmes (respectivement 6%, 6% et 5% très positive et 4%, 2% et 11% très négative) et à nouveau presque un tiers d'entre eux (respectivement 31% pour les Français, 34% pour les Belges et 32% pour les Anglais) optent pour la modalité refuge « neutre »<sup>2</sup>.

Concernant la possible polarisation des opinions publiques européennes, si on se réfère aux données de sondage Eurobaromètres *Trend*, un premier constat évident est l'absence symptomatique d'attention portée à la catégorie des individus indifférents ou indécis face au processus d'intégration dans la période qui a suivi la ratification du Traité de Maastricht<sup>3</sup>. En effet, la grande majorité des études sur les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne, lorsqu'elles ne se basent pas simplement sur l'indicateur de soutien net à l'intégration, ne considèrent pas cette catégorie intermédiaire caractérisée par son indifférence ou son indécision. Cette catégorie était pourtant bien considérée par les auteurs de *Europe's Would-Be Polity*, ne serait-ce que pour en souligner l'importance numérique. En effet, Leon N. Lindberg et Stuart A. Scheingold prenaient en considération et de façon systématique la catégorie des indécis/indifférents ainsi que des « ne sait pas » lorsqu'ils présentaient leur analyse en termes de soutien, fut-

---

<sup>1</sup> Les entretiens collectifs sur lesquels reposent nos analyses qualitatives ont été réalisés entre décembre 2005 et juin 2006. Par conséquent, nous renverrons aux données Eurobaromètres de l'année 2006 ; Eurobaromètre 65.3 (Printemps 2006).

<sup>2</sup> Cette faible polarisation des attitudes des citoyens est également constatée pour l'année 2005 par Nicolas Sauger, Sylvain Brouard et Emiliano Grossman lorsqu'ils analysent les sens du référendum du 29 mai en France: SAUGER, N., BROUARD, S. & GROSSMAN, E., *Les Français contre l'Europe? Les sens du référendum du 29 mai 2005*, Paris : Presses de Sciences Po, 2007, p. 58. A noter que dans l'EB65, la question relative à la dissolution de l'Union Européenne utilisée pour construire notre indicateur de soutien dans le cadre du chapitre 2 n'est malheureusement plus présente.

<sup>3</sup> A partir d'une réflexion menée à l'aide des travaux de Norbert Elias notamment, Florence Delmotte invite, elle aussi, à considérer ces citoyens Euro-indifférents : DELMOTTE, F. « La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique », *Revue internationale de politique comparée*, Vol 15, N°4, 2008, pp. 541-554.

il utilitaire ou affectif. Ainsi au cours de leur période d'analyse, ils constatent que la montée du soutien s'accompagne généralement d'une baisse conjuguée des catégories « contre » et « ne sait pas »<sup>1</sup>.

Dès lors, il apparaît qu'une tendance importante à laquelle l'Union européenne se doit de faire face aujourd'hui, peut-être encore davantage que l'euroscepticisme, est l'Euro-indifférence<sup>2</sup>. A cet égard, si, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'euroscepticisme a fait l'objet de nombreuses attentions dans le cadre d'une interrogation sur l'acceptation par les citoyens de ce nouvel ordre politique en construction, les citoyens indifférents ou indécis sont quant à eux « sortis du radar » à la suite de l'interprétation qui a été faite de la rupture annoncée du « consensus permissif » et par conséquent largement sous-étudiés. Nous allons à présent porter notre attention sur la dernière décennie, période au cours de laquelle la catégorie des citoyens indécis ou indifférents augmente. A cet égard, quelques analyses quantitatives introductives permettront de saisir l'intérêt de comprendre cette catégorie particulière d'individus. Nous reviendrons successivement sur la variable nationale et sur les différences sociales, dans la mesure où nous l'avons vu ces deux variables sont les plus déterminantes du niveau de soutien : il est donc important de vérifier si elles sont également essentielles pour comprendre le niveau d'indécision et d'indifférence.

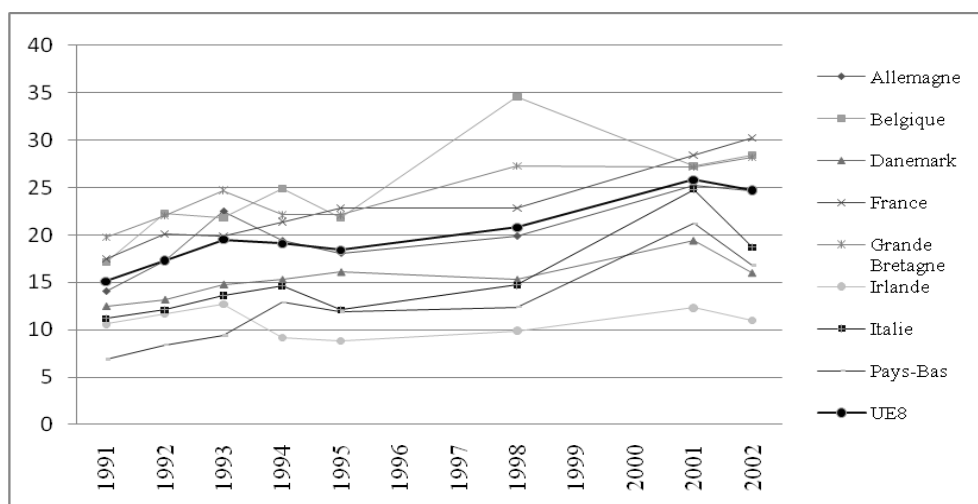
En ce qui concerne la variable nationale, comme l'illustre le graphique II. 10 ci-dessous, dans l'ère post-Maastricht, on assiste à une augmentation régulière de la catégorie des citoyens indécis ou indifférents et ce, quelque soit le pays considéré.

---

<sup>1</sup> En guise d'illustration le lecteur peut se référer à leur chapitre 2 : LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., « Growth and Achievement. An overview », in LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Op. Cit.*, 1970, pp. 24-63.

<sup>2</sup> Amandine Crespy et Nicolas Verschuere arrivent à un constat similaire lorsqu'ils proposent, à partir d'une perspective historique prenant son point d'ancrage dans l'étude des syndicats, leur théorisation des conflits sur l'intégration européenne, avec cependant des conclusions différentes des nôtres. CRESPIY, A. & VERSCHUEREN, N., « De l'euroscepticisme aux résistances : contribution au débat sur la théorisation des conflits sur l'intégration européenne », *Cahiers du CEVIPOL*, 2008/5, <http://dev.ulb.ac.be/cevipol>, 25 p.

Graphique II.10 : Evolution de la catégorie « position neutre » de l'index de soutien à l'intégration européenne entre 1991 et 2002 (UE8).



Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Cette tendance commune aux huit pays, fait rare, mérite d'être soulignée. Cette évolution semble en effet dépasser pour une fois le cadre national et renvoyer à une tendance générale observée pour l'ensemble de nos huit pays. Quelque soit le pays considéré, on assiste dans la période qui suit les événements de Maastricht à une augmentation de la catégorie des citoyens indécis ou indifférents par rapport au processus d'intégration européenne. En particulier, pour ne retenir que les cas que nous avons particulièrement étudiés, en France, en Belgique et en Grande-Bretagne, la proportion des citoyens indifférents ou indécis à l'égard du processus d'intégration européenne représente un tiers de la population nationale en 2002 (respectivement 30,2%, 28,4% et 28,2%) alors qu'elle ne dépassait pas le seuil des 20% en 1991 (respectivement 17,5%, 17,1% et 19,8%). L'augmentation de cette catégorie pour l'ensemble de nos huit pays est de 9,9% entre 1991 et 2002, la France enregistrant la plus importante hausse de cette catégorie, soit 12,4 %. A noter cependant que dans le cas irlandais cependant cette augmentation est quasi nulle.

Tableau II. 12 : Pourcentage de la catégorie « position neutre » de l'index de soutien à l'intégration européenne entre 1991 et 2002 (UE8).

| <i>Position neutre</i> | <i>1991</i> | <i>1992</i> | <i>1993</i> | <i>1994</i> | <i>1995</i> | <i>1998</i> | <i>2001</i> | <i>2002</i> | <i>Différence<br/>1991-2002</i> |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------------------------|
| Allemagne              | 14,1        | 17,2        | 22,5        | 19,4        | 18,1        | 19,9        | 25,2        | 24,6        | +10,5                           |
| Belgique               | 17,1        | 22,3        | 21,8        | 24,9        | 21,8        | 34,6        | 27,3        | 28,4        | +11,3                           |
| Danemark               | 12,5        | 13,2        | 14,8        | 15,3        | 16,1        | 15,3        | 19,4        | 16          | +3,5                            |
| France                 | 17,5        | 20,1        | 19,9        | 21,4        | 22,8        | 22,8        | 28,4        | 30,2        | +12,7                           |
| Grande Bretagne        | 19,8        | 22          | 24,7        | 22,1        | 22,1        | 27,3        | 27,2        | 28,2        | +8,4                            |
| Irlande                | 10,6        | 11,7        | 12,7        | 9,2         | 8,8         | 9,9         | 12,3        | 11          | +0,4                            |
| Italie                 | 11,2        | 12,1        | 13,6        | 14,6        | 12,1        | 14,7        | 24,8        | 18,7        | +7,5                            |
| Pays-Bas               | 6,9         | 8,4         | 9,4         | 12,9        | 11,9        | 12,4        | 21,2        | 16,8        | +9,9                            |
| UE8                    | 15,1        | 17,3        | 19,5        | 19,1        | 18,4        | 20,8        | 25,8        | 24,7        | +9,6                            |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Ensuite, lorsque la question des déterminants du soutien ou du rejet est abordée, on l'a vu, les variables sociodémographiques sont, elles aussi, déterminantes. En particulier, les classes les plus populaires se caractérisent par un plus faible soutien au processus d'intégration européenne que leurs homologues des catégories socioprofessionnelles supérieures. A cet égard, l'ouvrage de Simon Hix est un bon exemple. L'auteur y étudie la structuration sociale du soutien et en particulier de sa diminution dans l'ère post-Maastricht. Il concentre son analyse sur la modalité de soutien à l'appartenance de son pays à l'Union européenne perçue comme étant « une bonne chose ». Il ressort de son étude que les individus des catégories socioprofessionnelles supérieures soutiennent davantage l'intégration européenne que leurs homologues des catégories les moins favorisées.

Si nous ne remettons pas en cause ces résultats largement démontrés par ailleurs, il nous semble néanmoins qu'ils peuvent être nuancés à la lumière de ce chapitre. A cette fin, nous proposons une analyse similaire à celle présentée précisément par Simon Hix<sup>1</sup>. Cependant, au lieu de nous concentrer sur la catégorie l'appartenance de mon pays à l'Union européenne est « une bonne chose », nous allons centrer notre analyse sur la catégorie sous-étudiée comprenant ces citoyens indécis ou indifférents. Dans le tableau II.13 ci-dessous, nous reprenons pour chacune des catégories socioprofessionnelles le pourcentage de citoyens relevant de la catégorie neutre. Dans l'avant dernière colonne, nous reportons la différence de pourcentage pour chaque catégorie entre 1991 et 2002. La

<sup>1</sup> HIX, S., *Op. Cit.*, p. 159.

dernière colonne met ces résultats en perspective avec les deux catégories d'opposition, forte et modérée. La différence de pourcentage y est également calculée entre 1991 et 2002.

Tableau II. 13 : Pourcentage de la catégorie « position neutre » de l'index de soutien à l'intégration européenne entre 1991 et 2002 (UE8).

| <i>Position neutre</i>                | <i>1991</i> | <i>1992</i> | <i>1993</i> | <i>1994</i> | <i>1995</i> | <i>1998</i> | <i>2001</i> | <i>2002</i> | <i>Différence<br/>1991-2002</i> | <i>Oppositions<br/>1991-2002</i> |
|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Indépendants et professions libérales | 14,6        | 14,7        | 16,8        | 16,3        | 15,5        | 20,0        | 21,2        | 22,4        | +7,8                            | +0,1                             |
| Cadres                                | 10,2        | 12,3        | 12,3        | 12,9        | 10,7        | 14,2        | 20,2        | 17,2        | +7,0                            | +5,5                             |
| Employés                              | 12,7        | 17,5        | 17,7        | 18,1        | 12,4        | 22,7        | 27,5        | 25,3        | +12,6                           | +3,7                             |
| Ouvriers                              | 18,6        | 20,1        | 23,4        | 23,3        | 22,4        | 23,5        | 28,8        | 29,0        | +10,4                           | +5,9                             |
| Inactifs                              | 15,4        | 17,8        | 20,5        | 19,3        | 20,0        | 20,6        | 26,0        | 24,7        | +9,3                            | +8,6                             |

Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Tout d'abord, il convient de préciser que ce tableau, s'il est construit un peu différemment de celui présenté par Simon Hix, permet cependant de conclure à des résultats similaires<sup>1</sup>. En effet, l'addition des deux dernières colonnes permet de calculer la chute du soutien observée dans la période qui suit la ratification de Maastricht. Ainsi, entre 1991 et 2002 pour les modalités de soutiens modéré et fort, les deux catégories supérieures ne perdent que 7,9% pour les indépendants et les professions libérales et 12,5% pour les cadres. A l'inverse, le soutien chute chez les employés de 16,3%, chez les ouvriers de 16,3% et chez les inactifs (comprenant les étudiants, les pensionnés, les femmes et hommes au foyer et les personnes sans-emploi) de 17,9%. La chute du soutien s'opère donc majoritairement parmi les catégories socioprofessionnelles inférieures et chez les inactifs.

Cependant, il ressort également du tableau II. 13 que c'est bien au sein des catégories les plus populaires que la position neutre augmente le plus dans la période considérée, avec respectivement +12,6% pour les employés, +10,4% pour les ouvriers et 9,3% pour les inactifs. Si ce résultat était certes attendu, il devient particulièrement intéressant lorsqu'il est mis en perspective avec l'augmentation observée pour les deux catégories d'opposition reprises au sein de notre index. En effet, au cours de la même période, le pourcentage de citoyens qui s'opposent au processus d'intégration européenne s'élève respectivement à 3,7%, 5,9% et 8,6% pour ces mêmes catégories. Ainsi, il semble

<sup>1</sup> HIX, S., *Op. Cit.*, 2005, p. 159.



bien que la chute du soutien enregistré dans l'ère post-Maastricht se fasse pour ces catégories de citoyens davantage au profit de la position neutre qu'à celui des catégories dites « eurosceptiques ». En d'autres termes, le fait que, dans la période post-Maastricht, les citoyens des catégories les plus populaires soutiennent moins le processus d'intégration européenne que les catégories socioprofessionnelles supérieures ne signifie pas qu'ils soient tous devenus plus « eurosceptiques » au cours de cette période, à l'inverse de ce qui est généralement postulé. Certes, leur niveau d'opposition est toujours largement supérieur à celui des catégories supérieures mais il n'a pas plus augmenté au cours de la dernière décennie. A cet égard, il apparaît même qu'en termes relatifs les indépendants et professions libérales (par rapport à 2001 en tout cas) et les cadres se soient davantage polarisés sur les enjeux européens. En effet, pour les cadres, si le soutien ne chute entre 1991 et 2002 que de 12,5%, le transfert se fait proportionnellement plus au profit des catégories d'opposition que chez les individus relevant des catégories socioprofessionnelles les plus basses.

Mais comment expliquer cette augmentation de l'indifférence ou de l'indécision ? Et en particulier comment l'expliquer chez les employés, les ouvriers et les inactifs ? Le chercheur en sciences sociales ne peut pas se satisfaire du seul constat de l'augmentation d'un phénomène, encore convient-il de le comprendre, non pas ici seulement comme une finalité en soi mais aussi pour éclairer les effets de la construction européenne sur les comportements et sentiments individuels et collectifs. Les explications possibles sont nombreuses et variées. Cette indifférence ou indécision peut être le signe d'une acceptation passive du nouvel ordre politique européen comme le postulait déjà la théorie du « consensus permissif » ou au contraire d'un désintérêt traduisant un déficit du processus de légitimation de l'Union européenne. Les résistances à l'égard de l'intégration européenne prendraient alors la forme d'un désintérêt et non pas de discours d'opposition ou d'actions de contestation. En ce concerne l'acceptation ou le rejet passifs de l'ordre politique, manifestés par de l'indifférence, il est fondamental de ne pas sous-estimer les croyances sur lesquelles elle se fonde, aussi diffuse ou inconscientes soient-elles<sup>1</sup>. La question des processus d'appréhension cognitive de l'Europe est au centre du questionnement. Certes, l'euroscepticisme seul ne permet pas de comprendre le « déficit de légitimité » dont souffrirait l'Union européenne. Si l'étude de l'indifférence complète

---

<sup>1</sup> LAGROYE, J., FRANCOIS, B. & SAWICKI, F., *Op.Cit.*, 2006.

l'analyse, elle soulève toutefois d'autres problèmes. En effet, elle est spécialement difficile à observer et à analyser<sup>1</sup>, en particulier par le biais des données de sondage. La difficulté s'accroît encore davantage dans le recours au paradigme eastonien dont les utilisations ont mis l'accent sur le soutien ou le rejet actif, laissant de côté les processus d'acceptation ou de rejet passifs ou latents de la domination politique. L'étude des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne, comprise en tant que nouvel ordre politique en construction, devient alors une sorte de focale permettant de mieux comprendre les effets de la construction européenne sur les structures politiques et les modalités de légitimation qui leur sont associées. Cette thèse vise donc à aborder la question des cadres cognitifs, référentiels voire même affectifs qui contribuent ou non à donner un sens au projet européen dans la conscience ordinaire des citoyens<sup>2</sup>.

Ainsi, pour conclure ce chapitre, nous voudrions rappeler la phrase introductive de Liesbet Hooghe et Gary Marks qui soulignent qu' « *à certains moments de l'histoire d'une discipline, les théories se prolongent au delà des faits empiriques qui ont été découverts pour les examiner ; à d'autres moments de nouveaux faits émergent qui ne peuvent être expliqués à la lumière des théories disponibles* »<sup>3</sup>. A cet égard, il nous semble que les théories existantes, en particulier la théorie *post-fonctionnaliste*, apparaissent peu concluantes pour rendre compte du phénomène grandissant d'Euro-indifférence précédemment décrit. Le modèle du « dissensus contraignant » semble montrer une limite fondamentale : cette théorie ne permet pas d'expliquer la tendance à l'augmentation de l'Euro-indifférence et apparaît même en contradiction avec elle. S'il ne fait aucun doute que le contraste entre les ères pré- et post-Maastricht est net, il apparaît cependant que l'analyse basée sur le diptyque rupture du « consensus permissif » et montée de l'euroscepticisme est sinon erronée, du moins incomplète. La thèse de la rupture du « consensus permissif » et par la suite le modèle du « dissensus contraignant » ont jeté l'ombre sur un fait essentiel en cours quant à l'acceptation ou au rejet par les citoyens du

---

<sup>1</sup> Pour une illustration de cette difficulté à analyser l'indifférence voir : DUCHESNE, S. & VAN INGELGOM, V. « L'indifférence des Français et des Belges (francophones) pour leurs voisins européens : une pièce de plus au dossier de l'absence de communauté politique européenne ? », *Politique européenne*, Vol. 26, 2008.

<sup>2</sup> DELOYE, Y., *Op. Cit.*, 2008, p. 685.

<sup>3</sup> HOOGHE, L. & MARKS, G., *Op.Cit*, 2008, p.1.

processus d'intégration européenne : le renforcement de l'indifférence et de l'indécision à l'égard du processus de construction en cours. La prise en compte de l'opinion publique à partir de Maastricht, en justifiant sa pertinence en termes d'attitudes structurées, a omis l'étude de l'opinion européenne dans sa globalité. Ce faisant, elle a fait table rase de cet élément essentiel et caractéristique de l'intégration européenne, pourtant pris en compte par les premiers théoriciens de l'intégration, à savoir le désintérêt d'une grande partie des citoyens. La nature permissive de l'état de l'opinion avant Maastricht semble avoir disparu des études des attitudes des citoyens européens dans l'ère post-Maastricht. Etudier ce phénomène paraît d'autant plus essentiel qu'actuellement la politisation supposée du processus d'intégration européenne est au centre des débats et que le caractère plus saillant des enjeux européens semble acquis<sup>1</sup>.

Ici, détour par l'ouvrage *Europe's Would-Be Polity* s'avère éclairant. En particulier, nous voudrions retourner à la perspective même défendue par Leon N. Lindberg et Stuart N. Scheingold qui part de la constatation que la Communauté est avant tout une créature des élites et que par conséquent, les attitudes favorables des citoyens ne peuvent pas nécessairement être considérées comme les signes d'une cohésion sociale naissante pouvant guider l'évolution future de la Communauté<sup>2</sup>. Pour ces auteurs, on ne peut que développer des propositions très générales quant à la relation existante entre les indicateurs de soutien et l'action politique – le genre de proposition qui découle justement de la notion de « consensus permissif ». Cet aspect de leur modèle, souvent omis, s'inscrit très clairement dans la lignée de la définition développée par V. O. Key<sup>3</sup>. Pour ces auteurs, les indicateurs positifs de soutien suggèrent simplement que les dirigeants politiques peuvent probablement faire prendre à la construction européenne une direction intégrationniste sans rencontrer d'opposition significative, dans la mesure où ce « consensus permissif » va tendre à réduire les chances d'une contre-attaque efficace des élites opposées au processus. A l'inverse, une opposition significative et un clivage social persistant ne signifient pas nécessairement que les étapes intégrationnistes ne peuvent pas être poursuivies, mais davantage que les opportunités de les bloquer sont plus nombreuses. Il importe de souligner, les auteurs le précisent, que le problème discuté est

---

<sup>1</sup> Pour rappel, il s'agit là d'un des postulats de la théorie post-fonctionnaliste (cf. Chapitre 1).

<sup>2</sup> LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Op. Cit.*, 1970, p.41.

<sup>3</sup> KEY, V. O., Jr., *Public Opinion and American Democracy*, New-York: Alfred A. Knopf, Inc., 1961, p. 32.

de déterminer en quoi le contexte hostile (ou d'un ordre similaire) contraint ou facilite le développement du système communautaire et non pas en quoi il le détermine. Ce contexte est par conséquent considéré comme l'arène au sein de laquelle les différentes élites s'affrontent pour conquérir la puissance politique. La question fondamentale à laquelle leur recherche vise à répondre est donc la suivante : quelle(s) contrainte(s) ou quelles incitations sont exercées sur l'action politique par le contexte sociopolitique de la Communauté<sup>1</sup>? En d'autres mots, ils sont enclins à penser le soutien comme variable de fond, qui conditionne mais ne détermine pas le cours du processus d'intégration européenne<sup>2</sup>. Après avoir analysé les données disponibles, ils s'interrogent sur le fait de savoir si les prémisses mises en exergue par leurs analyses initiales perdurent. Ainsi, il convient selon eux de questionner le fait que le soutien va continuer à augmenter. Il s'agit également d'interroger la relation entre le soutien des citoyens et le processus d'intégration en déterminant si elle sera amenée à rester constante, ce qui est défini justement par un concept passif comme celui du « consensus permissif »<sup>3</sup>? Si la réponse à la première question a été traitée dans le cadre de ce chapitre, la seconde se trouve dans le premier chapitre. A la suite de ces deux chapitres, tout comme Ian Down et Carole J. Wilson, nous arrivons à la conclusion fondamentale que l'impact du Traité de Maastricht a été davantage de l'ordre qualitatif que quantitatif. En effet, si on ne peut nier une certaine dispersion des opinions relatives à l'intégration et de leurs motivations, le véritable changement est bien la prise en compte de cet éclatement par les élites et par conséquent, un affichage plus prononcé des divergences au sein des élites. De même, nous rejoignons les conclusions de Mark Franklin, Michael Marsh et Lauren McLaren en soulignant que s'il existe une crise de légitimité, comprise ici comme la rupture du « consensus permissif », elle nous apparaît davantage être le fait des partis nationaux et de leur leaders que des peuples de l'Union européenne<sup>4</sup>. Si les attitudes sont devenues contraignantes c'est avant tout du fait des élites-mêmes, politiques et académiques, dont le discours de légitimation a changé. Au vu des analyses réalisées dans le cadre de ce chapitre, il apparaît que ni la permissivité, ni l'aspect consensuel des attitudes n'aient

---

<sup>1</sup> LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Op. Cit.*, 1970, p. 60.

<sup>2</sup> LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Op. Cit.*, 1970, p. 250.

<sup>3</sup> LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Op. Cit.*, 1970, p. 251.

<sup>4</sup> FRANKLIN, M., MARSCH, M. & McLAREN, L., *Op. Cit.*, 1994, p. 471.

disparu dans l'ère post-Maastricht où on assiste même à une augmentation de l'Euro-indifférence.

Cette évolution récente ouvre un espace de recherches considérable par l'ampleur des questionnements qu'elle sous-tend mais aussi par la nécessité de recourir à de nouveaux terrains d'enquête pour la saisir. En effet, pour saisir pleinement la signification de cette indifférence en termes de légitimation du processus d'intégration européenne, il est nécessaire de recourir à des méthodes d'enquête plus adaptées à la saisie des attitudes les moins tranchées : nous avons choisi d'utiliser des données qualitatives complémentaires. Il faut en outre croiser les différentes échelles de temporalité, alliant à l'étude diachronique proposée dans ce chapitre, une analyse systématique et détaillée de la situation actuelle. A cette fin, les données empiriques récoltées et les approches théoriques mobilisées seront diversifiées, permettant ainsi d'envisager toute la complexité de la problématique concernée. En effet, comme le troisième chapitre va le détailler, l'angle d'attaque choisi en vue de saisir cette problématique dans toute sa complexité est celui d'une approche qualitative comparée combinée à l'analyse au niveau micro agrégé par l'utilisation de données de sondage que nous venons de présenter.



## Chapitre III – Quelle(s) méthode(s) pour étudier l'absence de polarisation des attitudes à l'égard de l'intégration européenne ?

---

### A - Introduction

La suite de cette thèse propose de contribuer aux questionnements soulevés dans les deux chapitres qui ont précédé en offrant un regard complémentaire à ceux existants, basé sur le recours combiné à des données et des méthodologies qualitative et quantitative et qui se focalisera en particulier sur la période actuelle. En effet, si pour les périodes antérieures un recours à des données complémentaires n'est malheureusement pas possible<sup>1</sup>, pour la période courante d'autres données qualitatives ont pu être recueillies. Face aux limites des données et analyses présentées précédemment, nous proposons dans ce chapitre d'exposer notre stratégie de recherche. Celle-ci vise à dévoiler tous les aspects de la problématique qui nous intéresse, à savoir l'acceptation d'un nouvel ordre politique et par extension, de la question de la possible politisation de l'espace européen. Ce chapitre sera donc consacré aux choix méthodologiques et épistémologiques qui ont été les nôtres.

Au vu des deux chapitres précédents, nous rejoignons Virginie Guiraudon lorsqu'elle souligne que « *la leçon qui doit être tirée ... est le besoin de projets comparatifs systématiques riches en données qui combinent les méthodes qualitative et quantitative et qui n'hésitent pas à répondre à des questions macro à l'aide d'un microscope*<sup>2</sup> ». En ce qui a trait à la question macro adressée, nous aborderons donc un concept assez classique ou commun de la sociologie politique à savoir la légitimité politique définie comme l'acceptation d'un ordre politique, mais en proposant une

---

<sup>1</sup> L'analyse secondaire de données produites par d'autres chercheurs rendrait possible une telle étude diachronique. Sur ce point, les efforts entrepris en vue de constituer une banque de données qualitatives dans le cadre du projet REANALYSE dirigé par Sophie Duchesne pourraient permettre de régler ce problème méthodologique.

<sup>2</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant: « *the lesson to be drawn ... is the need for more systematic data-rich comparative projects that combine qualitative and quantitative methods and do not hesitate to answer macro questions with a microscope* »; GUIRAUDON, V., Op. Cit., 2006, p. 5.

approche théorique repensée dans le cadre spécifique de l'intégration européenne et appuyée sur des données empiriques originales. A cet égard, ce travail doctoral s'inscrit au sein de cette littérature majoritairement mais pas exclusivement francophone qui propose, depuis une décennie maintenant, d'analyser l'Union européenne à l'aune des instruments classiques de la sociologie politique. Elle refuse par là l'affirmation des principaux courants de la littérature internationale selon laquelle l'Union européenne serait un objet politique *sui generis*, nécessitant la formation et le recours à des outils analytiques *ad hoc*. Utiliser un instrument classique de la sociologie politique – ici le concept de légitimité – ne signifie pas pour autant ne pas réfléchir aux enjeux spécifiques posés par l'intégration européenne. Comme notre introduction a permis de le mettre en exergue, notre approche s'inscrit, pour partie du moins, dans ce qu'il est devenu commun de désigner sous l'appellation des approches dites sociologiques de l'intégration européenne<sup>1</sup>.

La suite de notre recherche prend part au débat entourant l'acceptation de l'ordre politique de l'Union européenne à l'aide d'une méthodologie originale entraînant des conséquences théoriques importantes en ce qui a trait à la compréhension même de l'acceptation d'un nouvel ordre politique dans le contexte spécifique de l'intégration européenne. Nous acceptons les principes d'une science cumulative ; mais cumulative ne veut pas nécessairement signifier répétitive ; nous avons donc choisi d'innover en utilisant comme méthodologie des *focus groups*<sup>2</sup>. La justification du choix de recourir à cet outil d'enquête comme microscope pour étudier les rapports ordinaires à l'Europe ainsi qu'une présentation plus détaillée de cette méthodologie, encore relativement peu utilisée au sein de la science politique francophone, feront l'objet de ce chapitre<sup>3</sup> (section

---

<sup>1</sup> SAURUGGER, S. (Dir.), *Op. Cit.*, 2008.

<sup>2</sup> Pour rappel, les focus groups ont été réalisés dans le cadre d'un projet de recherche mené en collaboration étroite entre Sciences Po Paris, l'Université d'Oxford et l'Université catholique de Louvain. L'équipe de recherche, coordonnée par Sophie Duchesne (Centre d'Etudes Européennes de Sciences-Po), se composait à l'heure de la rédaction de cette thèse de Florence Haegel (Centre d'Etudes Européennes de Sciences-Po), Guillaume Garcia (Centre d'Etudes Européennes de Sciences-Po), Elizabeth Frazer (New College, Oxford University), André-Paul Frogner (Université catholique de Louvain) et de nous-même.

<sup>3</sup> Même si de plus en plus de recherche recourent au *focus group* comme outil d'enquête, comme le montre par exemple la journée d'étude organisée par Guillaume Garcia et Florence Haegel sur le thème : « Focus groups, entretiens collectifs : état des lieux » dans le cadre du groupe MOD (Méthodes, Observations, Données) de l'Association française de science politique (Sciences Po, 8 avril 2009).



B). Nous justifierons également de l'articulation avec les Eurobaromètres et de l'utilisation combinée de ces deux types de données en vue de comprendre notre objet de recherche dans toute sa complexité. Ce faisant nous adopterons une perspective *mixed methods* ici définie « *comme une approche de la connaissance (théorique et empirique) qui vise à considérer des points de vue, des perspectives, des positions et des approches multiples (incluant toujours les approches de la recherche qualitative et quantitative)* »<sup>1</sup>. Au vu de l'importance de la littérature existante tant sur le plan normatif qu'empirique, notre design de recherche pouvait difficilement se présenter comme totalement inductif. Les avancées essentielles de ce champ de recherche ne pouvaient rester lettre morte et il nous apparaissait que certains résultats pouvaient être considérés comme un « acquis » scientifique. Comme déjà souligné, cette thèse épouse la thèse de la cumulativité de la science. Son design de recherche a été construit sur la base d'une série de postulats et d'hypothèses, issus des analyses quantitatives empiriques présentées dans le premier chapitre. Celles-ci ont démontré l'importance des clivages sociaux et des différences nationales dans les rapports à l'Europe.

Aussi, le point suivant montrera comment nos *focus groups* ont été réalisés<sup>2</sup> et comment notre design de recherche a été construit en vue de répondre à notre question de recherche et de permettre une comparaison à plusieurs niveaux (section C). A cet égard, nous nous sommes basés sur les résultats des travaux quantitatifs publiés au cours de la dernière décennie, qui démontrent l'importance des différences nationales et des clivages sociaux dans les rapports à l'Europe. Ces deux variables ont guidé notre segmentation de la population en différentes catégories pertinentes lorsqu'on veut étudier les rapports ordinaires à l'Europe. Tout d'abord, la comparaison de la Belgique (francophone), la France et la Grande-Bretagne permettra d'éclairer les différences nationales substantielles dans la manière dont ce nouvel ordre politique a été et est légitimé ou délégitimé. Ensuite,

---

<sup>1</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant: « *Mixed methods research is, generally speaking, an approach to knowledge (theory and practice) that attempts to consider multiple viewpoints, perspectives, positions, and standpoints (always including the standpoints of qualitative and quantitative)*, JOHNSON, R. B., ONWUEGBUZIE, A. J. & TURNER, L. A., « Toward a Definition of Mixed Methods Research », *Journal of Mixed Methods Research*, Vol.1, N° 2, 2007, p. 113. Pour état des lieux des définitions existantes, nous renvoyons le lecteur à l'article précité.

<sup>2</sup> A noter que d'autres auteurs ont également eu recours à des *focus groups* dans le cadre des études européennes. On peut citer ici les travaux de Michael Bruter : BRUTER, M., *Op. Cit.*, 2005, ainsi que de Jonathan White: WHITE, J., *A Political Bond in Europe*, PhD Thesis, Florence, European University Institute, 2007.

la typification sociale, en trois catégories « *ouvriers et personnes en situation précaire* », « *employés* » et « *cadres* »<sup>1</sup>, offrira une meilleure compréhension des clivages sociologiques en place. Cette typification ouvrira la voie à une étude de la société européenne en explorant les effets du projet d'intégration européenne en termes d'acceptation différenciée de la domination politique. Par ailleurs, nous avons constitué des groupes de militants ou activistes de parti, cette dernière catégorie devant jouer le rôle de groupe de contrôle quant au rôle de variable d'implication politique. Enfin, l'utilisation de la conflictualisation comme indicateur de saillance sera explicitée et les mécanismes visant à permettre l'émergence du débat seront détaillés. Nous reviendrons sur la logique de diversification politique, ethnique et de genre qui a accompagné le recrutement de nos participants ainsi que sur le scénario de discussion et enfin sur la méthode particulière d'animation.

Enfin, en guise de conclusion, nous argumenterons pour une « complémentarité des regards »<sup>2</sup> dans le cadre d'une réflexion plus large quant à notre positionnement par rapport à la vogue des *mixed-methods* (section D).

## ***B - Le focus group comme outil d'enquête***

L'objectif de cette thèse est donc d'analyser en profondeur les rapports à l'Union européenne, en particulier la question de l'acceptation d'un ordre politique en changement, en renouvelant l'approche méthodologique par l'utilisation du qualitatif comparé. Ceci nous permet d'en saisir les aspects actifs mais aussi et avant tout latents dans le cadre d'une réflexion sur la possible politisation de l'espace européen. A cet égard, une méthode d'enquête spécifique et innovante en science politique notamment francophone, le *focus group*, a été retenue comme outil d'enquête. Ce point vise à présenter la méthode des *focus groups*, plus largement reprise sous l'appellation d'entretiens collectifs, comme outil d'enquête. Il aborde la question de la spécificité des apports de cette méthode afin de dégager en quoi elle est bien adaptée à notre question de

---

<sup>1</sup> On se fonde ici sur une conception hiérarchisée de la structure sociale, associée aux inégalités de richesses, de pouvoir, de prestige, de savoir, etc. Les termes choisis pour nommer nos catégories de groupe sont purement descriptifs et ne renvoient nullement à un jugement de valeurs d'aucune sorte.

<sup>2</sup> ABELES, M., *Op. Cit.*, 1997.

recherche en particulier. Le tableau que nous désirons brosser de cette méthode, restée jusqu'à récemment largement méconnue de la science politique francophone, sera nécessairement sélectif et centré sur les choix qui ont été les nôtres<sup>1</sup>. Nous aimerions donc ici revenir sur quelques points essentiels de cette méthodologie, détour indispensable en vue de cadrer la présentation qui sera faite de notre design de recherche dans un second temps.

### 1) Le choix du *focus group* comme outil d'enquête

Tout d'abord, il convient de définir ce que nous entendons par *focus groups*. En effet, les définitions et les utilisations de cette méthode sont diverses et variées. En témoignent les nombreuses appellations existantes : « entretiens collectifs », « entretiens de groupe », « groupes de discussion » ou « focus groups », qui constituent autant de façons de désigner les entretiens réalisés avec plusieurs personnes en même temps. En vue de définir plus précisément ce que nous qualifierons par la suite de *focus groups*, nous partirons de la définition en trois points développée par David L. Morgan qui a participé très largement à l'insertion et à l'utilisation de cette méthode dans le champ des sciences sociales<sup>2</sup>.

Premièrement, le *focus group* est une méthode de recherche dont l'objectif est la récolte de données. Il s'agit donc avant tout d'entretiens de recherches, « autrement dit de données discursives destinées à l'analyse, provoquées et recueillies par un chercheur sur

---

<sup>1</sup> Pour une présentation détaillée de la méthode, voir : DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris : Nathan Université, 2004. Là où, à notre connaissance, en langue française l'ouvrage de Sophie Duchesne et Florence Haegel fait référence, de nombreux ouvrages et manuels ont été consacrés au *focus groups* dans la tradition anglo-saxonne. On peut notamment citer : BARBOUR, R.S. & KITZINGER, J. (Eds.), *Developing Focus Group Research : Politics, Theory and Practice*, London: Sage, 1999; BARBOUR, R.S., *Doing Focus Groups*, London: Sage, 2008; MORGAN D.L., *Focus Groups as Qualitative Research*, London: Sage, 1988; MORGAN, D.L. (Ed.), *Successful Focus Groups: Advancing the State of the Art*, Newbury Park, CA: Sage, 1993; MORGAN, D.L. & KRUEGER, R.A., *Focus Group Kit*, London: Sage, 1997; WILKINSON, S., « Using Focus Groups », in SILVERMAN, D. (Ed.), *Qualitative Research: Theory, Method and Practice*, London: Sage, 2004, pp. 177-199. Au sein des travaux de langue française, il convient de souligner l'importance de la méthode d'intervention sociologique développée par et autour d'Alain Touraine ; TOURAINE, A., *La Voix et le regard*, Paris : Seuil, 1978. Pour une illustration de ce courant voir : DUBET, F., *La Galère : Jeunes en survie*, Paris : Seuil, 1995.

<sup>2</sup> MORGAN, D.L., « Focus Groups », *Annual Review of Sociology*, vol. 22, 1996, p. 130.

*des thèmes qu'il a déterminé<sup>1</sup>». Deuxièmement, le *focus group* situe la source des données dans l'interaction du groupe de discussion. Il s'agit donc d'un entretien collectif mettant en scène plusieurs personnes. La relation sociale qui les caractérise ne se réduit pas au rapport enquêteur/enquêté mais suppose une prise en compte des interactions sociales qui se jouent dans le cadre de la discussion collective<sup>2</sup>. Enfin, troisièmement, David L. Morgan souligne que le *focus groups* suppose l'intervention active du chercheur dans la création de la discussion de groupes à des fins de récoltes des données. David L. Morgan définit de manière relativement inclusive comme « *une technique de recherche qui permet la collecte des données grâce à l'interaction de groupe sur un sujet déterminé par le chercheur. Par essence, c'est l'intérêt du chercheur qui fournit le focus, là où les données elles-mêmes émergent de l'interaction de groupe* <sup>3</sup>».*

Cette définition permet donc d'exclure une série de configurations proches du *focus group* comme les entretiens collectifs utilisés en dehors d'un objectif de recherche, par exemple à des fins de marketing ou encore de formation. Elle permet également de distinguer le *focus group* d'autres procédures qui incluent une série de participants mais ne permettent pas l'émergence de discussions interactives entre ceux-ci, à l'image des expériences de groupe qui ont pour objectif uniquement d'enregistrer des actes et non du discours. En est également exclue l'observation directe de situations naturelles de discussion qui ne peuvent être qualifiées d'entretien dans la mesure où le chercheur n'intervient pas dans la création des données. L'entretien collectif ne peut donc pas être assimilé à une conversation ordinaire, telle qu'elle pourrait se dérouler dans la vie de tous les jours. L'encadrement de la discussion se manifeste toujours par la présence de l'animateur, personne qui impose aux participants un sujet et veille à relancer la discussion<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, p. 42.

<sup>2</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, p. 43.

<sup>3</sup> MORGAN, D.L., *Focus Groups as qualitative research*, London: Sage Publications, 1997.

<sup>4</sup> Sur ces différents points, le *focus group* se distingue des conférences citoyennes initiées par l'Union européenne en vue d'inclure le citoyen dans le processus de décision politique et de renforcer de la délibération et du débat public. Sur les conférences citoyennes : BOUSSAGUET, L. & DEHOUSSE, R., « Lay people's Europe : A Critical Assessment of the First EU Citizen's Conferences », *European Governance Papers (EUROGOV)*, No. C-08-02, <http://www.connex-network.org/eurogov/pdf/egp-connex-C-08-02.pdf> [Page consultée le 6 avril 2010]

Il est intéressant ici de noter que cette définition communément acquise aujourd'hui semble loin de l'invention des origines dont la paternité a été attribuée à Robert Merton. En effet, comme le soulignent Sophie Duchesne et Florence Haegel, si l'histoire du *focus group* dans les sciences sociales de langue anglaise est aujourd'hui largement écrite et débute par la création du *focused interview* en 1941 à la suite de la rencontre de Paul Lazerfeld et Robert Merton, leur attribuer la paternité de l'outil utilisé aujourd'hui n'est pas si évident. Il faut ici préciser qu'à ses origines, le *focused interview* fut d'abord conçu comme une méthode complémentaire permettant d'interpréter des données quantitatives construites par l'analyse expérimentale. L'important est que cette méthode d'entretien était centrée, *focused*, sur une expérience partagée des enquêtés qui avaient préalablement été engagés dans une situation particulière et concrète (visionnage d'un film, écoute d'une émission radio, etc.). Par ailleurs, l'intérêt portait clairement alors sur les individus et non pas sur le groupe et les interactions qui s'y déroulaient, la tâche de l'animateur consistant même principalement à réduire les interactions parasites au minimum. En effet, l'interaction entre les participants est considérée comme un élément risquant de perturber l'entretien en le détournant du thème discuté. A plus d'un égard, le *focused interview* était donc bien loin de la définition actuelle du *focus groups* en trois points telle que reprise précédemment et de ses utilisations présentes. Le père fondateur s'est interrogé lui-même sur cette filiation lors d'une conférence donnée en 1986 intitulée « Comment est-on passé du *Focussed Interview* au *Focus Group* ? »<sup>1</sup>.

Au-delà de la définition propre du *focus group*, les usages scientifiques de la méthode sont eux aussi très diversifiés. En effet, les *focus groups* peuvent être utilisés dans des cadres épistémologiques très différents dont nous ne pourrions et ne voulons rendre compte ici<sup>2</sup>. Avant tout et comme toute autre méthode, le succès de l'utilisation du *focus group* relève principalement de son adéquation avec le type de question posée par la recherche ainsi que de la place qui lui est attribuée dans le dispositif d'enquête. Ainsi, avant de détailler le dispositif d'enquête à proprement parler et ses dispositions pratiques, nous aimerions revenir sur ces deux aspects importants à savoir la justification de

---

<sup>1</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, pp. 10-11.

<sup>2</sup> Pour une présentation de la variété des pratiques des *focus groups*, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage publié par Sophie Duchesne et Florence Haegel auquel nous avons déjà fait largement référence.

l'utilisation du *focus group* comme outil d'enquête approprié à notre objet d'étude et la place de celui-ci dans notre design de recherche considéré plus largement.

Tout d'abord, le choix du *focus groups* comme outil d'enquête repose sur la conviction que les attitudes et raisonnements individuels ne sont pas donnés mais résultent au contraire d'un processus de construction qui s'effectue par le recours à la parole dans un cadre collectif voire contradictoire<sup>1</sup>. Au cœur de la méthode se trouve donc l'analyse des significations partagées et du désaccord, grâce à la mise en avant des interactions sociales qui se manifestent dans la discussion. Il s'agit dès lors d'accéder au sens commun et aux modèles culturels partagés par un groupe en particulier. En effet, les quelques travaux visant à comparer de manière systématique les résultats obtenus par la méthode des entretiens individuels et par celle des entretiens collectifs ont confirmé que ces derniers tendent à renforcer les éléments communs du groupe par une sorte d'effet mécanique<sup>2</sup>. Or la construction du sens commun est au cœur de notre problématique dans la mesure où l'Union Européenne n'est pas un objet fixe mais bien une construction en constante évolution, qualifiée ainsi par Ronald Inglehart de *floating referent*<sup>3</sup>. Dès lors, il est essentiel de savoir ce que les citoyens entendent et comprennent lorsqu'ils parlent d'intégration européenne ou d'Europe ou encore d'Union européenne, la construction d'un sens commun révélant ici un avantage essentiel de la méthode.

Une seconde justification, intrinsèquement liée à la première, est que l'entretien collectif facilite le recueil de la parole individuelle. On sait des études antérieures que l'Europe est un sujet éloigné de l'expérience quotidienne de la plupart des individus et qui peut être perçu comme complexe, apparaissant comme trop institutionnel ou technique, cette affirmation étant d'autant plus prégnante que l'on descend dans la hiérarchie sociale. Par la dynamique de groupe qu'il enclenche, le *focus group* permet de débloquent la parole de certains participants ou de faire parler plus facilement les enquêtés, en particulier sur

---

<sup>1</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, p. 35.

<sup>2</sup> BANKS, J.A., « Sociological Theories, Methods, and Research Techniques. A Personal Viewpoint », *Sociological Review*, vol. 27, n°3, pp. 75-84; WIGHT, D., « Boys' Thoughts and Talks About Sex in a Working Class Locality of Glasgow », *The Sociological Review*, vol. 42, pp. 702-737.

<sup>3</sup> INGLEHARD, R., « Public Opinion and Regional Integration », *International Organisation*, 24 (4), 1970b, pp. 764-795.

des sujets sensibles ou complexes<sup>1</sup>. Cette méthode contribue à réduire les inhibitions individuelles par un effet d'entraînement.

L'utilisation des *focus groups* révèle par ailleurs un avantage connexe essentiel dans la mesure où il a été appliqué à des situations où la différence de perspective entre les chercheurs et ceux avec qui ils avaient besoin de travailler était importante<sup>2</sup>. Si cet argument a été développé dans le cadre des études portant sur les risques liés au virus HIV au sein de la communauté homosexuelle et bisexuelle masculine<sup>3</sup>, il nous semble que, dans une certaine mesure et sans fausse analogie, il peut être transposé à notre sujet de recherche. En effet, un minimum de réflexivité quant au profil général des Européanistes et à leur penchant largement europhile, au nombre desquels nous comptons, invite à interroger leur capacité à concevoir l'Union européenne en des termes qui correspondent à la réalité des catégories les plus populaires fussent-elles eurosceptiques, europhiles ou euro-indifférentes. De plus, l'idée de « donner la parole » à des groupes marginalisés peut aisément s'appliquer aux attitudes des catégories les plus populaires face au processus d'intégration européenne<sup>4</sup>. En effet, nous avons déjà vu que le citoyen ordinaire était resté longtemps ignoré par les études européennes et on sait par ailleurs que les catégories les plus populaires échappent généralement aux enquêtes. Or, nous y reviendrons, nous avons fait tout ce que nous pouvions pour toucher les populations qui échappent d'habitude à ce type d'enquête, en raison de leur sentiment d'incompétence davantage marqué pour tout ce qui concerne des questions « politiques »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> De nombreux chercheurs anglo-saxons considèrent en effet que cette méthode est particulièrement adaptée en vue d'aborder des sujets sensibles à l'image des études abordant la question de la sexualité ou étudiant des populations stigmatisées ou minoritaires comme la communauté homosexuelle ou les minorités ethniques. L'argument avancé peut être résumé comme suit : dans la mesure où les personnes réunies au sein de l'entretien collectif se caractérisent par une même expérience, un espace commun est créé qui facilite la discussion et l'échange de point de vue par entraînement. Les études féministes ont avancés le même type d'arguments pour justifier du recours à l'entretien collectif.

<sup>2</sup> BARBOUR, R., *Op. Cit.*, 2008, p. 18; MORGAN, D. L., *Op. Cit.*, 1996, p. 133.

<sup>3</sup> JOSEPH, J.G., EMMONS, C.A., KESSLER, R.C., WORTMAN, C.B., O'BRIEN, K., & al., « Coping with the threat of AIDS: an approach to psychosocial assessment », *American Psychology*, vol. 39, 1984, pp. 1297-1302.

<sup>4</sup> BARBOUR, R., *Op. Cit.*, 2007, pp. 19-22.

<sup>5</sup> D'où notre choix, sur lequel nous reviendrons donc dans le point suivant, de recourir à des groupes artificiels et de rémunérer nos participants.

Comme nous allons le voir dans les deux sous-parties qui suivent, nos groupes ont été construits de manière à harmoniser leur composition sociale et à diversifier leur composition politique. Ainsi, on peut déterminer avec plus de précision les grands clivages qui organisent les attitudes publiques à l'égard de l'intégration européenne. En effet, non seulement les entretiens collectifs permettent de saisir les opinions dans le contexte de l'interlocution, mais surtout on peut aisément les faire se dérouler dans un temps relativement long pour que les ambivalences, les tensions, voire les changements puissent être appréhendés<sup>1</sup>. Les rapports « ordinaires » à l'Europe peuvent à cette condition être saisis comme un construit social, dans toute sa complexité.

## **2) La place du *focus group* au sein de notre design de recherche**

Le second élément que nous souhaitons aborder dans ce point est la place attribuée aux *focus groups* au sein de notre design de recherche. En effet, si la combinatoire des méthodes est devenue un phénomène très en vogue<sup>2</sup>, elle relève néanmoins de choix méthodologiques importants dont la justification se doit d'être liée à l'objectif même poursuivi par la recherche. En particulier, le *focus group* a largement été utilisé en complément avec d'autres méthodes, comme le soulignait David. L. Morgan lorsqu'il proposait un recensement des publications qui s'appuyait sur des entretiens collectifs. Dans le cadre de cette recension, l'auteur évaluait alors à plus de soixante pourcents la proportion des publications à vocation empirique qui recouraient conjointement au *focus groups* en lien avec d'autres méthodes. Il précisait par ailleurs que cette proportion était en diminution laissant davantage de place aux études mobilisant l'entretien collectif comme unique méthode de recueil de données<sup>3</sup>. Par conséquent, la combinaison des méthodes a fait l'objet de nombreuses attentions dans les manuels anglo-saxons sur le

---

<sup>1</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°6, 2004b, p. 881. Cet aspect sera au cœur des analyses présentées dans notre dernier chapitre.

<sup>2</sup> On renvoie ici le lecteur à l'ensemble de la littérature portant sur *mixed methods* qui a connu un développement récent très important. Pour ne citer qu'un ouvrage on peut ici mentionner : CRESWELL, J.W., *Research Design Qualitative, Quantitative and Mixed Methods Approaches*, (2<sup>nd</sup> Ed.), London, Sage, 2003. Sans entrer spécifiquement dans les débats méthodologiques entourant ce courant méthodologique, nous ne manquerons pas d'ancrer les réflexions développées dans la conclusion de ce chapitre dans cette approche. Cependant, dans cette sous-partie, nous nous concentrerons uniquement sur la littérature portant sur les *focus groups*.

<sup>3</sup> MORGAN, D.L., « Focus Groups », *Annual Review of Sociology*, vol. 22, 1996, p. 130.



*focus groups*, réflexions méthodologiques ancrées plus largement, même si souvent implicitement, dans un souci de triangulation<sup>1</sup>.

Tout d'abord, les combinaisons les plus fréquemment utilisées allient le recours à l'entretien collectif avec des entretiens individuels ou avec des enquêtes quantitatives<sup>2</sup>. L'utilisation conjointe d'entretiens individuel et collectif se justifie aisément par la complémentarité des deux types d'entretien au motif que dans tout entretien collectif, certaines personnes restent silencieuses et que ce silence manifeste le plus souvent des positions minoritaires ou déviantes au sein du groupe et au regard des normes de celui-ci. Cependant, face à la lourdeur générée par un tel dispositif tant du point de vue de la multiplication des types d'entretiens que de la longueur et de la complexité des analyses, force est de constater que rares sont les études qui ont employé les deux sortes d'entretiens sur les mêmes personnes permettant ainsi effectivement de comparer les discours individuels et collectifs<sup>3</sup>. Le plus généralement, l'entretien individuel intervient dans un second temps et est réalisé sur une population différente en vue d'explorer en profondeur des opinions et de vérifier des hypothèses<sup>4</sup>.

Si les études rassemblant des *focus groups* et des enquêtes d'opinion<sup>5</sup>, combinant par conséquent des données qualitatives et quantitatives, constituent une autre combinaison très courue, celle-ci amène son propre lot de complexité dans la mesure où ces deux méthodes produisent des données très différentes dont l'articulation n'est pas toujours aisée. David L. Morgan a là aussi mené une réflexion particulièrement pointue sur la question et a proposé un cadre conceptuel qui distingue quatre façons de combiner

---

<sup>1</sup> Nous reviendrons sur la notion de triangulation dans la conclusion de ce chapitre.

<sup>2</sup> MORGAN, D.L., *Op. Cit.*, 1996, p. 133-134.

<sup>3</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004, p. 36.

<sup>4</sup> DUNCAN, M.T., MORGAN, D.L., « Sharing the caring: family caregivers' views of their relationships with nursing home staff », *The Gerontologist*, vol. 34, 1994, pp. 234-244; IRWIN, J., *The Felon*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall, 1970 ; MORGAN, D.L., *Op. Cit.*, 1996, p. 134.

<sup>5</sup> Voir également sur cet aspect: WOLFF, B., KNODEL, J. & SITTIRAI, W., « Focus groups and surveys as complementary research methods: a case example », in MORGAN, D. L. (Ed.), *Successful Focus Groups: Advancing the State of the Art*, Newbury: Sage, pp. 89-104.

les méthodes qualitative et quantitative en général et les entretiens collectifs et les enquêtes d'opinion en particulier<sup>1</sup>.

La première combinaison, qui est également la plus classiquement utilisée, mène à conduire les entretiens collectifs dans la phase exploratoire de la recherche avant d'élaborer un questionnaire. A l'image de toute autre méthode qualitative, l'intérêt du *focus group* est ici d'affiner les hypothèses de recherche tout en fournissant les éléments utiles à la formulation des questions. On pense ici notamment aux termes mêmes de la discussion, aux mots et expressions employés et collectivement partagés en vue de faciliter la rédaction du questionnaire à administrer.

Dans une seconde combinaison, les *focus groups* représentent cette fois la méthode primaire alors que les données d'enquête offrent les données préliminaires qui guideront la réalisation des entretiens collectifs. Typiquement, les études relevant de cette posture épistémologique utilisent les données larges fournies par les sondages ou les enquêtes quantitatives en vue de sélectionner les échantillons et de constituer les *focus groups*. Dans ce cas, l'idée est que les données de sondage permettent une segmentation de la population comprise en différentes catégories pertinentes eu égard au sujet étudié<sup>2</sup>.

La troisième combinaison utilise cette fois encore les enquêtes quantitatives comme méthode primaire mais les *focus groups* interviennent ici comme un outil permettant une meilleure interprétation des résultats produits par l'enquête. La manière la plus classique d'opérer est ici de recontacter les répondants à une enquête afin de compléter les données récoltées sur le plan quantitatif par une analyse plus affinée et illustrative, qu'il s'agisse d'un entretien individuel ou collectif. Plus intéressant d'un point de vue méthodologique sont les efforts réalisés en vue de clarifier les résultats dont la compréhension reste difficile à la seule lecture des résultats d'enquête<sup>3</sup>.

Enfin, une dernière combinaison inverse l'ordre de la précédente en proposant les données d'enquête cette fois comme outil de confirmation des résultats observés à l'aide

---

<sup>1</sup> MORGAN, D.L., « Focus groups and Surveys », paper presented at the *Annual Meeting of American Sociological Association*, Pittsburg, PA, 1993 ; MORGAN, D.L., *Op. Cit.*, 1996, pp. 134-136.

<sup>2</sup> Pour une illustration par David L. Morgan lui-même voir: MORGAN, D.L. & ZHAO, P.Z., « The doctor-caregiver relationship: managing the care of family members with Alzheimer's disease », *Qualitative Health Research*, vol. 3, 1993, pp. 133-164.

<sup>3</sup> MORGAN, D.L., *Op. Cit.*, 1996, p. 135.

des *focus groups*. Cependant, une certaine résistance à utiliser cette combinaison existe au sein des praticiens des *focus groups*, et plus largement des qualitatistes puristes, dans la mesure où ils veulent éviter d'amener à penser que l'implication de données quantitatives est nécessaire pour 'vérifier' les résultats des analyses qualitatives.

En ce qui a trait maintenant à notre propre design de recherche, il relève tour à tour de la seconde, de la troisième et de la quatrième posture épistémologique. Tout d'abord, nous le verrons, la constitution des groupes s'est appuyée sur les résultats des enquêtes quantitatives. Ensuite, dans l'esprit de la quatrième posture, un retour aux données quantitatives a été opéré en vue de confirmer que ce que l'analyse interprétative des groupes nous a permis de trouver n'était pas aberrant<sup>1</sup>. Enfin, l'utilisation du *focus groups* s'inscrit avant toute chose dans la troisième tradition combinatoire. Le recours aux *focus groups* servira à comprendre ce que les données d'enquête existantes ne permettent pas de saisir pleinement, soit l'acceptation d'un ordre politique en changement dans ses composantes active et passive, mettant en particulier l'accent sur la question de la polarisation versus l'indifférence à l'égard du projet d'intégration européenne<sup>2</sup>. Comme Marc Abélès l'a indiqué à maintes reprises, « *cette complémentarité des regards est une condition essentielle pour une meilleure connaissance du système communautaire* »<sup>3</sup>. L'analyse des focus groups réalisés servira à formuler de nouvelles hypothèses et à développer une *Grounded theory* qui œuvrera à reconsidérer la problématique de l'acceptation d'un ordre politique grâce à une approche sociologique de l'intégration européenne. Malgré toutes les critiques qui peuvent leur être adressées, nous pensons que les données de sondage représentent un outil indispensable pour les études européennes si elles sont correctement comprises et complétées par des données qualitatives. Grâce à la réalisation et à l'analyse de *focus groups* et à un retour aux Eurobaromètres, l'objectif est de gagner une meilleure compréhension de la problématique de l'acceptation d'un ordre politique, reconsidérée dans le contexte spécifique d'un système politique émergent et par conséquent en constante évolution. Utilisés dans une perspective de triangulation, perspective sur laquelle nous reviendrons plus longuement dans la conclusion de ce

---

<sup>1</sup> Le résultat de ce retour aux données quantitatives a été présenté dans le chapitre précédent.

<sup>2</sup> Pour une utilisation similaire, bien que dans un tout autre domaine de recherche, de la combinaison des *focus groups* et des données de sondages voir : BARBOUR, R., *Op. Cit.*, 2007, pp. 45-46.

<sup>3</sup> ABELES, M., *Op. Cit.*, 1997, p. 33.

chapitre, les entretiens collectifs apparaissent très complémentaires des données de sondage classiquement utilisées.

### ***C - Réalisation des focus groups et design de recherche comparatif***

Si le choix de recourir au *focus group* comme outil d'enquête vient d'être justifié et sa place au sein de notre design de recherche précisée, il reste maintenant à détailler les décisions qui ont guidé la réalisation de nos *focus groups* en vue de construire notre design de recherche comparatif. En effet, la mise en œuvre d'entretiens collectifs implique une série de choix liés aux procédures de recrutement et d'organisation de la discussion<sup>1</sup>. Dans la mesure où l'intervention du chercheur, est particulièrement active dans la construction du dispositif d'enquête, une importante réflexivité – au moins *ex post* –, se révèle ici nécessaire. En résumé, dans ce point nous aimerions revenir sur la manière dont nous avons concrètement construit nos *focus groups*, en justifiant les choix qui ont été les nôtres<sup>2</sup>. Pour rappel, conformément à ce que de nombreux travaux quantitatifs ont montré, les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne sont profondément diversifiées et doublement clivées, nationalement et socialement. Nos groupes ont dès lors été constitués de manière à permettre la comparaison de nos discussions sur ces deux dimensions<sup>3</sup>.

Le premier point reviendra donc sur la question de la comparaison nationale. Ensuite, l'enquête se devait également d'être calibrée autour d'une segmentation sociale des échantillons nationaux. En effet, au-delà de cette sociologie des rapports ordinaires à l'Europe s'ajoutait une seconde contrainte directement liée à la méthode d'enquête elle-même. On sait que le rapport à la parole publique, qui plus est sur des sujets

---

<sup>1</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, S., *Op. Cit.*, 2004, p. 44.

<sup>2</sup> Nous renvoyons ici le lecteur à l'ensemble des références mobilisées dans le chapitre 1 traitant des différences nationales et des logiques sociologiques du soutien des citoyens à l'intégration européenne.

<sup>3</sup> Il ne fait aucun doute que d'autres dimensions auraient pu être prises en compte. On pense ici par exemple au clivage urbain-rural ou encore à l'occupation professionnelle des participants, par exemple en réunissant des agriculteurs ensemble, des cadres *Eurostar* ensemble etc... Cependant, les contraintes matérielles nous ont obligées à faire des choix dans la mesure où l'ajout d'une dimension augmentait systématiquement le nombre de groupe à réaliser et à analyser.

« politiques », est socialement déterminé<sup>1</sup>. Dans cette perspective, pour que la discussion ne manifeste pas seulement l'inégalité de ces rapports, une des règles d'or de la réalisation des entretiens collectifs est de garantir l'homogénéité sociale des groupes<sup>2</sup>. Afin d'opérationnaliser ce dispositif méthodologique, la solution retenue a consisté à discriminer pour chacun des pays des classes de groupes, selon une modélisation renvoyant à une version simplifiée de la stratification sociale<sup>3</sup>. Nous voulions ainsi construire nos groupes autour de catégories idéales typiques<sup>4</sup> qui répondent à une tripartition entre milieux « *ouvriers et précaires* », « *employés* » et « *cadres* ». La comparaison sociale représente le second niveau de comparaison de notre enquête. Enfin, nous avons décidé d'introduire le degré d'implication ou de spécialisation à l'égard du politique, et plus précisément de l'Europe, en distinguant ces trois catégories de celle des militants ou activistes de parti, cette dernière catégorie devant jouer le rôle de groupe de contrôle. Nous avons donc constitué quatre catégories. De plus, afin de ne pas nous mettre totalement à la merci des effets de la dynamique de groupe, nous avons décidé de doubler le nombre de groupes à réaliser pour chacune de nos catégories. Nous avons donc réalisé 8 groupes par pays, soit un total de 24 groupes. Chaque groupe comportait entre 4 et 7 participants, pour un total de 133 participants<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> GAXIE D., *Le cens caché*, Presses de la FNSP, 1978.

<sup>2</sup> DUCHESNE S., HAEGEL F., *Op. Cit.*, p. 47.

<sup>3</sup> La comparaison implique en effet une opération cruciale de réduction de la complexité ; GIRAUD, O., « La comparaison comme opération de réduction de la complexité », *Revue internationale de politique comparée*, volume 11, n°3, 2004, p. 349-368. Nous avons ainsi affecté chaque répondant à une catégorie sociale en constituant notre propre échelle d'équivalence, simplifiée. Pour ce faire nous avons harmonisé les professions et les diplômes sous des catégories plus globales qui faisaient sens dans les trois pays choisis. Sur la difficulté de la comparaison des catégories socioprofessionnelles voir : KIEFFER A., OBERTI M., PRETECEILLE, E., « Enjeux et usages des catégories socioprofessionnelles en Europe », *Sociétés contemporaines*, 45-46, 2002, p. 5-15.

<sup>4</sup> Le type idéal fournit en effet « une base utile à l'approche comparative par son caractère sélectif », offrant « un principe d'intelligence par la mise en évidence de contrastes », COENEN-HUTHER, J., « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 44, n° 3, 2003, pp. 531-547.

<sup>5</sup> Le lecteur trouvera en annexe une liste reprenant l'ensemble des participants ainsi que leurs caractéristiques propres.

## 1) La comparaison nationale

Comme nous l'avons souligné, depuis le début des années 2000, les études européennes ont connu un tournant qualitatif pour répondre aux limites des analyses de sondages, principalement des Eurobaromètres, qui ont longtemps dominé l'étude des attitudes des citoyens européens. Cette thèse participe de ce tournant qualitatif dans le prolongement, et non en rupture, avec les acquis des travaux quantitatifs. A cet égard, le premier chapitre de cette thèse a permis de mettre en évidence les difficultés rencontrées par les études européennes à comprendre les différences nationales et en particulier à décomposer les cadres de perception et de compréhension du processus d'intégration européenne par les citoyens. La nécessité de collecter systématiquement des informations qualitatives fait de l'approche comparative un compromis approprié entre l'étude de cas que favorisent généralement les historiens et les analyses quantitatives qui portent sur un grand nombre, voire sur tous les Etats-membres<sup>1</sup>.

Ainsi, en vue de permettre une comparaison nationale, qui représentera un premier niveau de comparaison de notre travail, l'enquête a été réalisée dans trois pays, ou plus précisément dans trois villes : Paris, Bruxelles et Oxford. Le choix d'une comparaison entre l'Angleterre, la France et la Belgique (francophone), a été déterminé, outre des raisons pratiques<sup>2</sup>, pour la diversité de leur position au sein de l'Union européenne et leurs caractéristiques propres. Tout d'abord, il s'agit de pays dissemblables du point de vue de leur histoire au sein de l'intégration européenne. En effet, les différences sont *a priori* assez nettes de ce point de vue entre la Belgique, petit pays fondateur abritant les principales institutions de l'Union européenne dont les élites ont toujours été largement acquises à son développement ; la France pilier de la construction européenne depuis sa fondation mais tiraillée par son désir de souveraineté ; et la Grande-Bretagne, positionnée en marge du continent, entrée plus tardivement<sup>3</sup>, et caractérisée par son

---

<sup>1</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003, p. 8.

<sup>2</sup> Nous avons évidemment été tributaire du projet de recherche au sein duquel cette thèse s'inscrit et en particulier des réseaux professionnels qui lui préexistaient. De plus, dès lors que nous refusons la spécialisation nationale ou technique, afin que chacun puisse participer à l'ensemble du dispositif d'enquête et travailler sur la totalité des groupes, il nous importait de réaliser ces derniers dans les deux langues maîtrisées par l'ensemble des membres de l'équipe, à savoir le français et l'anglais.

<sup>3</sup> Pour rappel, le Royaume-Uni n'a rejoint l'Union européenne qu'en 1973. Or nous avons déjà souligné l'importance du moment d'adhésion dans le chapitre 1.

« euroscepticisme ». Par ailleurs, le rapport immédiat à l'Union européenne était très différent dans les trois cas retenus puisqu'en France avait eu lieu un référendum sur le Traité constitutionnel en mai 2005 soit un peu plus de six mois avant la tenue de nos groupes, alors que le traité a simplement été ratifié par voie parlementaire en Belgique<sup>1</sup> et qu'en Angleterre le débat sur le TCE n'a donné lieu à aucune procédure de ratification.

De plus, si l'on considère l'indicateur de soutien classiquement utilisé d'appartenance de son pays à l'Union européenne pour l'année de réalisation de nos *focus groups*, soit 2006, les différences entre les trois cas retenus sont particulièrement marquées. La Belgique présente une proportion très largement supérieure de citoyens qui soutiennent l'appartenance de leur pays à l'Union européenne, soit 70% de la population belge, alors que ceux-ci ne représentent qu'une très courte majorité au sein de la population française et à peine plus d'un tiers de la population anglaise. Comme attendu, cette dernière présente *a contrario* le plus haut pourcentage de citoyens « eurosceptiques » avec un tiers de ses citoyens percevant l'appartenance de leur pays à l'Union européenne comme étant une mauvaise chose, alors que ce pourcentage tombe sous la barre des dix pourcents dans le cas belge. Les différences en termes de soutien entre nos trois pays sont donc particulièrement importantes. La Belgique fait ainsi très clairement partie des pays les plus favorables à l'intégration européenne qui rassemble historiquement les pays du Benelux et l'Irlande, rejoints par la suite par l'Espagne, groupe de pays au sein duquel plus de 60% des citoyens déclarent que l'appartenance de leurs pays à l'Union est une bonne chose et où son rejet est très faible (autour de 10%).

---

<sup>1</sup> Bien que le débat et le scrutin français y aient été abondamment suivis. Les citoyens belges sont généralement très impliqués par rapport aux affaires européennes.

Tableau III.1 : Indicateur de soutien à l'appartenance de son pays à l'Union européenne (UE-15) en 2006

| <i>Pays</i>            | <i>Bonne chose</i> | <i>Ni bonne ni mauvaise</i> | <i>Mauvaise chose</i> |
|------------------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Irlande                | 79,5%              | 12,6%                       | 7,9%                  |
| Luxembourg             | 73,7%              | 15,8%                       | 10,5%                 |
| Pays-Bas               | 72,5%              | 15,5%                       | 12,0%                 |
| <b>Belgique</b>        | <b>69,3%</b>       | <b>20,8%</b>                | <b>9,9%</b>           |
| Espagne                | 68,9%              | 21,3%                       | 9,9%                  |
| Danemark               | 61,8%              | 24,0%                       | 14,3%                 |
| Allemagne (de l'Ouest) | 60,4%              | 25,9%                       | 13,6%                 |
| Grèce                  | 56,9%              | 31,2%                       | 11,9%                 |
| TOTAL UE-15            | 54,7%              | 27,4%                       | 17,9%                 |
| Italie                 | 54,0%              | 30,9%                       | 15,1%                 |
| Portugal               | 51,7%              | 29,3%                       | 19,0%                 |
| <b>France</b>          | <b>50,6%</b>       | <b>30,4%</b>                | <b>19,0%</b>          |
| Suède                  | 48,8%              | 24,7%                       | 26,5%                 |
| Finlande               | 38,9%              | 38,4%                       | 22,7%                 |
| Autriche               | 37,8%              | 38,4%                       | 23,8%                 |
| <b>Grande-Bretagne</b> | <b>36,3%</b>       | <b>30,1%</b>                | <b>33,6%</b>          |

Source : Eurobaromètre 66.1 (Automne 2006)

La France, quant à elle, fait partie d'un second groupe de pays, comprenant par ailleurs l'Allemagne, le Danemark, le Portugal, la Grèce et l'Italie au sein duquel une majorité de citoyens soutient l'appartenance de leur pays à l'Union européenne mais qui présente dans un même temps une opposition plus marquée au projet européen regroupant entre 11% et 19% des individus. C'est dans ce groupe que se situe la moyenne européenne.

Enfin, la Grande-Bretagne fait partie d'un troisième groupe de pays au sein duquel on retrouve des pays comme la Finlande, la Suède et l'Autriche dont les citoyens se révèlent à la fois moins nombreux à soutenir l'appartenance de leur pays à l'Union européenne (entre 36 et 48%) et beaucoup plus nombreux à s'y opposer puisqu'un quart, de leur population voire un tiers dans le cas britannique, déclarent que l'appartenance de leur pays à l'Union européenne est une mauvaise chose.

Nos trois cas se trouvent donc chacun respectivement dans un des trois groupes décrits, groupes qui se retrouvent quel que soit l'instrument de mesure utilisé et quelle



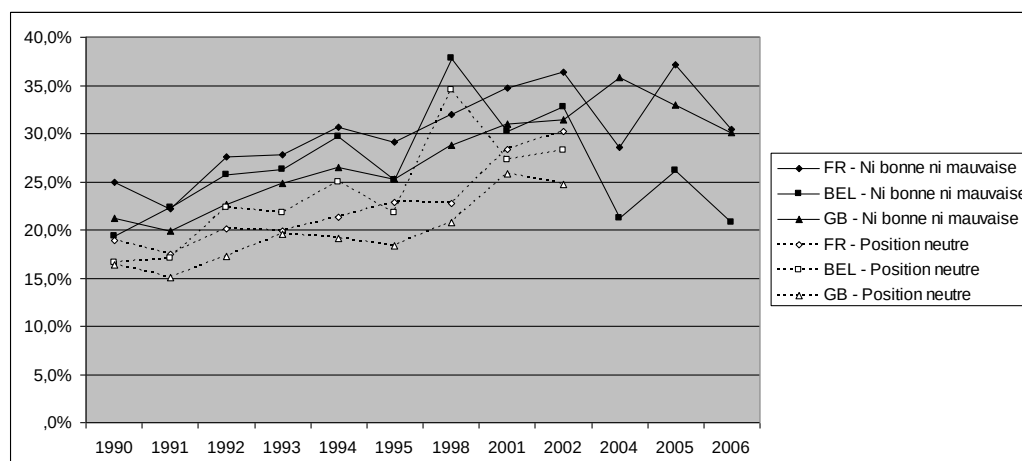
que soit la période considérée, tout au plus peut-on constater quelques glissements dans le long terme<sup>1</sup>.

Par ailleurs, sur la question qui est la nôtre, à savoir la polarisation des attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne, ces trois pays présentent pour l'année 2006 un taux toujours élevé, entre 20% pour la Belgique et 30% pour la France et la Grande-Bretagne de citoyens indécis ou indifférents quant il s'agit de déterminer si l'appartenance de leur pays à l'Union européenne est une bonne ou une mauvaise chose. Par ailleurs, si on se réfère aux analyses présentées dans le chapitre 2, nos trois cas enregistrent une évolution dans le temps long qui ne peut s'expliquer par la thèse actuelle d'une possible polarisation de l'espace citoyen européen autour des questions européennes. En particulier, le modèle du « *dissensus contraignant* » qui soutient que l'approfondissement du processus d'intégration et la politisation des enjeux européens qui l'accompagnent auraient généré une polarisation des opinions, qui contraindrait donc désormais les gouvernants européens à considérer les citoyens dans leurs prises de décision, semble en contradiction avec l'augmentation de l'indifférence et de l'indécision constatée dans ces trois pays. En effet, dans la période post-Maastricht, on assiste dans les pays considérés dans le cadre de cette thèse, non pas à un renforcement des attitudes polarisées mais au contraire à un renforcement de la catégorie indécise ou indifférente. A cet égard, si on se réfère à notre index de soutien construit dans le cadre du chapitre précédent, on constate une augmentation linéaire du pourcentage des individus relevant de la position neutre. En France, en Belgique et en Grande-Bretagne, ces pourcentages augmentent respectivement de 18,9%, 16,6% et 16,3% en 1990 à 30,2%, 28,3% et 24,7% en 2002.

---

<sup>1</sup> Ainsi le Danemark a été par le passé plus proche du groupe « Eurosceptique » tandis que les Français se sont montrés plus favorables par le passé qu'ils ne le sont maintenant ; BELOT, C. & CAUTRES, B., « Variabilités du soutien des citoyens de l'Europe des Quinze à l'Union européenne », in BELOT, C. & CAUTRES, B. (dir.), *La vie démocratique de l'Union européenne*, Paris : La Documentation française, 2006, p.86.

Graphique III.1 : Evolution des positions indifférentes et indécises entre 1990 et 2002 et de la catégorie « ni une bonne ni une mauvaise chose » entre 1990 et 2006 (France, Belgique et Grande-Bretagne)



Source : Mannheim Eurobarometer Trend File (1973-2002)

Par ailleurs, si on étudie à présent les courbes d'évolution de la catégorie « ni une bonne ni une mauvaise chose », on constate une évolution semblable jusqu'en 2002 marquée par une augmentation très nette de cette catégorie, dépassant largement la barre des 30% en 2002 dans les trois pays considérés. Ensuite, on remarque en France et en Belgique, une chute de cette catégorie en 2004, année qui a précédée le processus de ratification du Traité constitutionnel et qui fut donc marquée par les nombreux débats l'entourant. A noter qu'en 2005, la catégorie des indécis et des indifférents enregistre une nouvelle augmentation en France et Belgique pour rechuter ensuite en 2006. La Grande-Bretagne présente elle aussi une légère chute de cette modalité entre 2004 et 2006. Les trois pays retenus de part les similitudes et les différences qu'ils présentent réunissent les conditions d'une comparaison nationale riche.

## 2) La recherche de l'homogénéité sociale : entre variable déterminante et nécessité méthodologique<sup>1</sup>

La comparaison entre les différentes catégories sociales s'avère plus difficile à atteindre dans la mesure où celle-ci nécessite un recrutement minutieux et une sélection réfléchie des candidats. Pratiquement, nous avons sélectionné les participants à la suite de l'administration d'un questionnaire préalable, relativement court, qui reprenait une série de questions sur les caractéristiques socioprofessionnelles et les opinions politiques des citoyens<sup>2</sup>. Pour constituer les trois catégories « *ouvriers et précaires* », « *employés* » et « *cadres* », le recrutement et la sélection des participants à nos groupes étaient au centre de notre dispositif et nous avons pris un soin tout particulier à les réaliser en vue d'assurer *in fine* la comparabilité de nos corpus et par là, la généralisation des résultats. La représentativité ne revêt pas en effet la même signification dans les enquêtes fondées sur des entretiens que celui couramment compris dans les enquêtes quantitatives, et ce pour deux raisons majeures, l'une pratique, l'autre théorique. Il est tout d'abord impossible de prendre en compte l'ensemble des variables sociodémographiques caractéristiques des individus, surtout lorsqu'on construit des groupes dont la taille est réduite. Ensuite, l'objectif n'est pas de reproduire à plus petite échelle la structure de la population mère, mais bien plutôt de tendre vers une diversification maximale du vivier afin d'optimiser la comparaison entre les situations qui, par hypothèse, sont les plus contrastées et reproduisent de façon typique des groupes socio-culturels dont les propriétés ont une incidence sur le phénomène observé<sup>3</sup>.

Par ailleurs, nous avons voulu construire des groupes dépourvus de toute sociabilité préexistante, autrement dit dont les participants étaient anonymes aussi bien entre eux que

---

<sup>1</sup> A noter que cette sous-partie présente des éléments qui ont déjà fait l'objet d'une publication avec Guillaume Garcia : GARCIA, G. & VAN INGELGOM, V., « Etudier les rapports des citoyens à l'Europe à partir d'entretiens collectifs : Une illustration des problèmes de la comparaison internationale en méthodologie qualitative », *Revue Internationale de Politique Comparée*, à paraître en 2010. L'auteur de cette thèse tient à remercier très chaleureusement Guillaume Garcia pour les réflexions suscitées dans le cadre de la rédaction de cet article dont est largement issue cette partie. La qualité des arguments présentés ici doit tout à cette collaboration.

<sup>2</sup> Le lecteur trouvera en annexe le questionnaire de sélection et le questionnaire complémentaire. Il est important de souligner qu'en ce qui a trait au recrutement à proprement parler, celui des activistes et militants de partis a été mené d'une manière spécifique par rapport aux trois autres catégories puisqu'il a été réalisé en sollicitant directement les partis politiques. En effet, le critère de sélection principal était ici l'appartenance politique et non pas des critères socioculturels.

<sup>3</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004, p. 48.

pour le chercheur. En effet, cet aspect nous semblait éminemment important pour garantir le caractère public de la discussion et nous avons donc privilégiés des groupes « artificiels », segmentés qui plus est sur une base typologique. Si la plupart des *focus groups* fonctionnent sur le principe de l'interconnaissance, ici nous avons à cœur de garantir à la fois l'homogénéité sociale et l'hétérogénéité politique, ethnique et de genre de chaque groupe d'une part, et de tenter de toucher un public qui échappe le plus souvent aux enquêtes d'opinion d'autre part. Or le recrutement par interconnaissance ne permet pas la maîtrise du choix de l'ensemble des participants<sup>1</sup>, qui pour nous était donc tout à fait essentielle. La comparaison des corpus obtenus confirme, comme nous allons le voir, que notre entreprise de modélisation s'est montrée globalement efficiente.

Un des objectifs étant d'élargir le recrutement au-delà du cercle des populations qui acceptent spontanément de participer à ce genre d'étude (ceux dont le sentiment de compétence – notamment politique – est faible et les prédispose à se prêter à un tel exercice), la mise en place d'une sollicitation financière avait dès le départ été jugée indispensable afin d'attirer les publics qui échappent le plus souvent aux enquêtes d'opinion, en particulier les membres des classes populaires. Devoir prendre la parole devant plusieurs inconnus sur des sujets potentiellement politiques tout en étant filmé, qui plus est pendant trois heures, constitue à l'évidence une expérience particulièrement inhabituelle dont le caractère angoissant a effectivement pu décourager voire rebuter certains répondants potentiels<sup>2</sup>.

Il faut également noter que si les entretiens collectifs ne constituent nullement, comparativement aux entretiens individuels, une technique d'enquête plus compliquée *a priori* du point de vue du recrutement proprement dit, il en est autrement dès que l'on

---

<sup>1</sup> Les groupes d'interconnaissance constituent la solution couramment adoptée lorsque des entretiens collectifs sont mis en œuvre. L'enquêteur obtient la participation d'un enquêté et le charge de réunir autour de lui des gens qui font partie de ses relations. C'est notamment le cas de l'enquête de référence de William Gamson : GAMSON, W., *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992. Il observe ainsi que les enquêtés ont tendance à réunir autour d'eux des gens relativement compétents, choisis parmi les plus compétents des gens qu'ils connaissent.

<sup>2</sup> C'est du moins ce que nous ont confié beaucoup de répondants au téléphone ainsi que, le jour de l'entretien, plusieurs participants. Ainsi pour dépasser cette réticence, nous ne pouvions pas faire moins que promettre une rémunération au moins équivalente au salaire minimum journalier dans chaque pays. Le niveau de la rémunération a alors été calculé sur la base d'un montant correspondant à 50 € à Paris et Bruxelles et £40 à Oxford. Nous reproduisons en annexe un exemplaire de l'annonce.

considère leur mise en œuvre effective. En effet, si une erreur de casting se produit lors d'un entretien individuel, l'entretien en question peut toujours être écarté lors de la phase ultérieure d'analyse du matériau. Il n'en va pas de même des entretiens collectifs. Une telle erreur peut en effet venir parasiter voire compromettre le bon déroulement de la discussion et l'interprétation des résultats d'un groupe dans son ensemble. Etant donné le coût matériel de l'organisation de chaque groupe, ce type d'erreur doit être évité. On le comprend, la dynamique de groupe est au cœur du problème méthodologique. Certes, les interactions qui se jouent au sein des entretiens collectifs relèvent toujours d'une certaine « alchimie sociale » et sont par conséquent, en partie du moins, imprévisibles<sup>1</sup>. Le recrutement doit cependant permettre d'anticiper et de contrôler au maximum ce qui va s'y jouer, en assurant notamment l'homogénéité sociale de chaque groupe. Nous considérons à cet égard qu'une bonne dynamique de discussion est celle qui permet à chacun de s'exprimer, donc de comprendre et de se faire comprendre. Cela implique que les participants parlent le même langage, que chacun puisse le plus tôt possible dans les minutes qui suivent la rencontre, identifier et « sentir » les autres protagonistes et se situer par rapport à eux. Notre objectif était donc d'éviter de réunir au sein d'un même groupe des individus occupant des positions trop éloignées dans le système social, de façon à rendre possible la discussion entre personnes qui ne se connaissent pas *a priori*. Dès lors, en choisissant des individus typiques, c'est-à-dire situés au cœur et à peu près au même niveau de chaque strate de l'espace social – ici du fait de positions professionnelles similaires, de niveaux d'études équivalents ou d'origines familiales relativement proches – nous escomptions qu'une identification de « classe » se noue à travers le partage de références sociales ou culturelles communes<sup>2</sup>. A l'inverse, les individus trop

---

<sup>1</sup> DUCHESNE S. & HAEGEL F., *Op. Cit.*, 2004, p. 45.

<sup>2</sup> Ces paramètres n'épuisent bien sûr en aucune façon le statut social des individus, lequel articule également d'autres éléments comme le patrimoine et le niveau de revenu par exemple. L'appartenance à un milieu social reste en effet un phénomène éminemment complexe. Son identification pleine et entière ne saurait être circonscrite à un certain type de rapport, réduit par exemple à la position professionnelle occupée, au niveau de diplôme ou encore à l'origine sociale (comme cela a été notre cas). D'autres types de rapports auraient dans l'absolu pu être envisagés, du point de vue par exemple de l'âge et donc des effets de générations, des pratiques religieuses et culturelles, etc. Cependant, le recours à un questionnaire administré par téléphone ainsi que l'impossibilité de croiser un nombre trop important de critères de sélection nous ont obligés à opérer des choix parmi ces paramètres.

déviant, c'est-à-dire visiblement<sup>1</sup> situés plus haut ou plus bas socialement que les autres enquêtés sont fortement susceptibles de rendre le fonctionnement du groupe difficile. C'est pour cette raison que nous avons à cœur de les éviter lors de la phase de recrutement et de mise en confrontation des participants.

Loin d'aller de soi, la construction de cette typologie – et par extension la sélection des candidats – a au contraire fait ressortir plusieurs séries d'obstacles, relatifs à l'articulation des critères destinés à opérationnaliser cette modélisation. Nous avons ainsi dû faire face à l'écueil consistant à harmoniser les professions et les diplômes sous des catégories plus générales faisant sens dans les trois pays considérés<sup>2</sup>. La comparaison entre ces variables s'en est trouvée d'autant plus délicate : en raison de l'hétérogénéité des catégories habituellement mobilisées dans chaque pays pour classer position sociale et niveau de diplôme, mais aussi, plus largement, des « réalités » elles-mêmes qu'englobent ces indicateurs<sup>3</sup>.

Aussi, nous nous sommes efforcés de « redresser » les propriétés des participants, au regard des effectifs disponibles dans l'échantillon de répondants à nos annonces, en sélectionnant les répondants les plus typiques des classes que nous avons préalablement modélisées « *cadres* », « *employés* » et « *ouvriers et précaires* ». Cette démarche a consisté à choisir les enquêtés les plus « cohérents » du point de vue du rapport entre leur position professionnelle et leur niveau de diplôme, en neutralisant par ailleurs autant que possible – mais pas totalement – les effets de la mobilité sociale<sup>4</sup>. Concrètement donc, nous avons retenu comme participants typiques aussi bien des individus issus de milieux

---

<sup>1</sup> Au sens de « physiquement » (du point de vue des codes vestimentaire, de l'hexis corporelle, etc.) ou de façon audible (du point de vue de l'accent, des registres de langage ou encore des références culturelles mobilisées pendant les échanges, etc.).

<sup>2</sup> Sur la difficulté de la comparaison internationale des catégories socioprofessionnelles voir : KIEFFER A., OBERTI M. & PRETECEILLE, E., *Op. Cit.*, 2002.

<sup>3</sup> La rentabilité des mêmes catégories de diplômes sur le marché du travail varie par exemple d'un pays à l'autre, tout comme le prestige social de certains métiers.

<sup>4</sup> Dans la lignée de la méthode employée par Alain Desrosières et Laurent Thevenot, il s'agissait donc bien ici de retenir les « bons exemples » par un procédé de stylisation des catégories sociales autour de cas typiques ; DESROSIERES A., THEVENOT L., *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, 1996, pp. 57-59. Il convient de préciser que cette opération de stylisation a été effectuée au départ essentiellement à partir du cas de la France, qui représentait chronologiquement le premier terrain réalisé. Les modèles de relations typiques ont toutefois été amendés par la suite, en fonction des singularités des deux autres terrains.

populaires, peu diplômés et appartenant eux-mêmes à cette catégorie<sup>1</sup>, que des individus exerçant des professions supérieures comme leurs parents et très diplômés, ou encore des membres des catégories sociales intermédiaires, issus de l'archipel des « classes moyennes »<sup>2</sup> et titulaires de diplômes intermédiaires.

Afin d'apporter la preuve de l'efficacité de cette opération, nous avons choisi de représenter son résultat sous la forme d'une analyse des correspondances multiples (ACM) qui permet de visualiser l'agencement des classes de groupes à partir d'un croisement entre le premier et le deuxième axe factoriel (cf. graphiques III.2. et III.3)<sup>3</sup>. Dans le but d'en simplifier le compte-rendu, nous n'avons retenu que les modalités ayant principalement déterminé ces deux axes (c'est-à-dire celles dont la contribution à chaque axe était supérieure à la moyenne).

Dans le graphique III.2, il apparaît clairement que le premier axe, horizontal, est structuré par une opposition entre d'une part des modalités situées à gauche du graphique (dont les coordonnées sont de signe négatif), à savoir « cadre supérieur », « cadre inférieur », « père cadre », « mère cadre » et « enseignement supérieur », et d'autre part des modalités situées à droite du graphique (dont les coordonnées sont de signe positif), à savoir « ouvrier », « père ouvrier », « enseignement secondaire ».

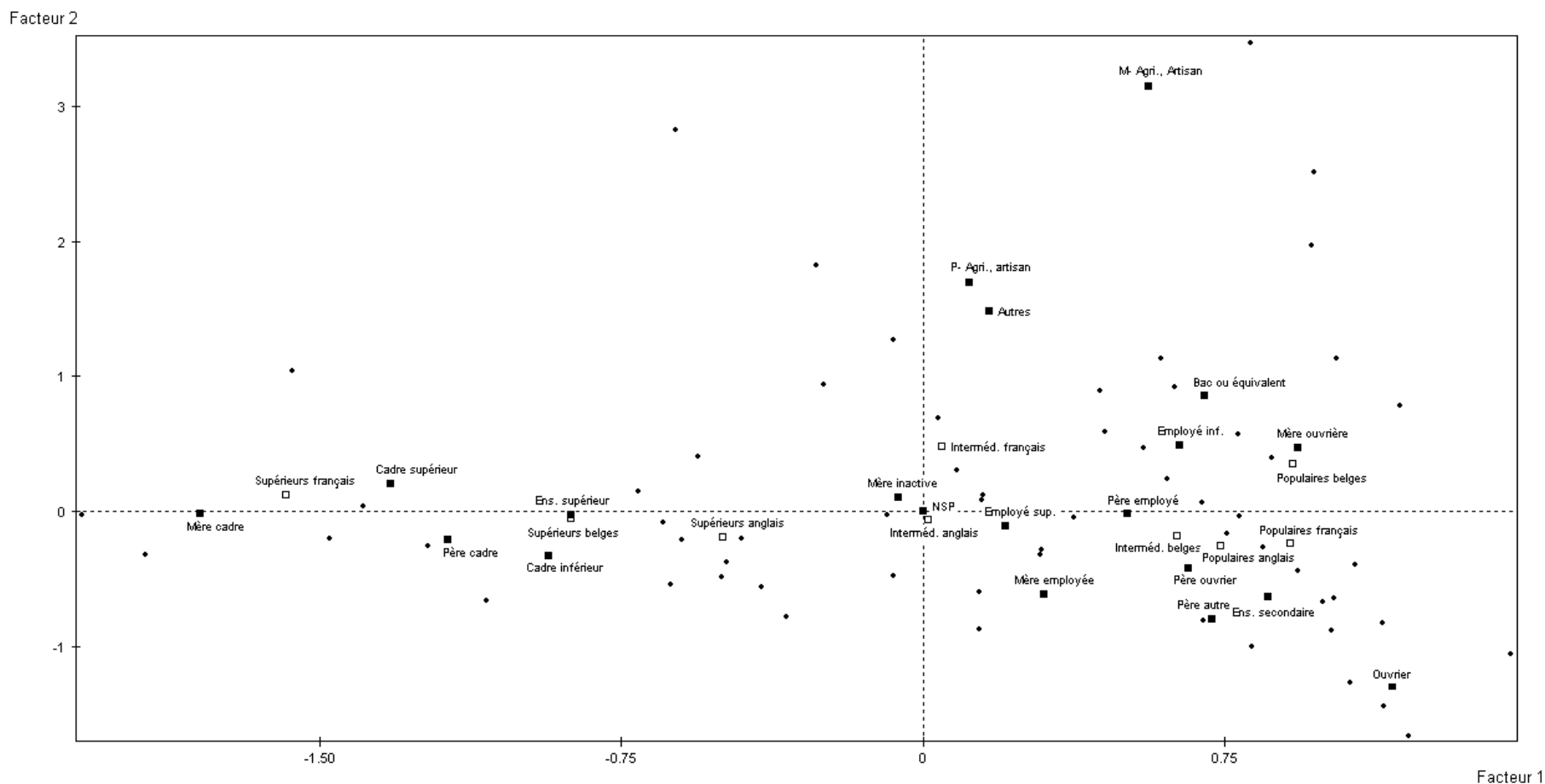
---

<sup>1</sup> C'est-à-dire occupant des positions d'ouvriers ou d'employés de service ne nécessitant que de faibles qualifications, parfois sous des statuts d'emploi précaires.

<sup>2</sup> CHENU A., *L'archipel des employés*, Paris, Insee, 1990.

<sup>3</sup> Premier axe : valeur propre = 0,6185 ; deuxième axe : valeur propre = 0,4451. L'analyse a été réalisée à partir du logiciel SPAD.

Graphique III.2 : Analyse de correspondances multiples - Modalités actives et classes constituées\*



\* Notes : Les modalités actives sont signalées par un carré noir plein tandis que les variables illustratives apparaissent marquées d'un carré vide. Les individus (signalés par un point) dont les coordonnées sont identiques n'apparaissent sur ce graphique qu'une seule fois (ce qui explique qu'il y ait un nombre de points inférieur à l'effectif réel des participants, soit 99). Par la suite, les points superposés ont été désintriqués grâce à une fonction du logiciel SPAD (certains d'entre eux ne sont donc pas situés à leur exacte position d'origine).



On a donc affaire à plusieurs des items extrêmes des échelles mobilisées pour construire nos typologies. On notera que cette opposition est particulièrement tirée par des modalités rares de la variable « profession des mères ». Contrairement à la plupart des enquêtes de mobilité, nous ne nous sommes pas contentés de la seule profession du père mais avons également pris en compte – quand cet indicateur était disponible – la profession des mères. Bien qu'il y ait beaucoup de mères inactives et que ce renseignement soit logiquement moins exhaustif que celui apporté par l'indication de la profession des pères, le fait (assez rare) d'avoir une mère cadre est loin d'être insignifiant : il permet bien de repérer, dans le processus de modélisation, les individus les plus typiques<sup>1</sup>.

Le deuxième axe, vertical, figure pour sa part une opposition secondaire entre d'une part des modalités situées en haut du graphique (dont les coordonnées sont de signe positif), à savoir « père petit indépendant », « mère petite indépendante », « Bac ou équivalent », et d'autre part des modalités situées en bas du graphique (dont les coordonnées sont de signe négatif), à savoir « ouvrier », « mère employée », « enseignement secondaire ». On retrouve ici une opposition entre une origine sociale « petit indépendant » et le monde populaire. Réunis, ces deux axes forment le plan factoriel présenté par le graphique III.1. Ce dernier permet de repérer des ensembles de points, et par conséquent de distinguer des univers sociaux plus ou moins distincts. A gauche du graphique on trouve les modalités constitutives du monde des catégories socioprofessionnelles supérieures. Si on se déplace vers le centre, on trouve de part et d'autre de l'axe vertical une partie des éléments constitutifs des mondes sociaux intermédiaires, articulés à ceux du monde des petits indépendants<sup>2</sup>. Encore plus à droite on trouve les modalités caractéristiques du monde populaire avec, à l'extrémité de la

---

<sup>1</sup> Il convient bien sûr d'être prudent dans l'interprétation de cette caractéristique, une des particularités de l'ACM étant de donner une « prime à la rareté » aux modalités les plus faiblement représentées ; CAUTRES B., « Analyse des correspondances et analyse comparative des données d'enquêtes », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 6, n° 2, 1999, pp. 429-462.

<sup>22</sup> Il est particulièrement difficile de délimiter avec précision les frontières de « l'archipel » des classes moyennes. De nombreux auteurs promoteurs de la thèse de la « moyennisation de la société » incluent ainsi les petits indépendants dans cette catégorie, à côté des employés. Sur le cas français, voir par exemple MENDRAS H., *La seconde révolution française*, Paris, Gallimard, 1988.

partie inférieure du cadran, la modalité « ouvrier » elle-même qui met en exergue la singularité des ouvriers, peu nombreux dans l'effectif<sup>1</sup>.

La projection des classes de groupe en modalités illustratives permet de prolonger l'interprétation du plan factoriel. Les groupes « cadres » se situent tous à proximité des modalités constitutives de cet univers, ce qui témoigne d'une assez forte cohérence des classes que nous avons reconstituées. Peu différenciés sur l'axe vertical, ils se démarquent davantage sur le plan horizontal (en raison de variations au niveau de l'origine familiale des individus rangés sous cette catégorie). Les participants français, situés à l'extrême-gauche du graphique, apparaissent dotés du profil le plus élevé sous ce rapport. Les participants belges et surtout anglais sont positionnés plus près du centre du graphique, donc plus proches du monde des classes moyennes. Les groupes « employés » apparaissent quant à eux globalement moins homogènes simultanément sur les deux axes. Au centre du plan factoriel, les groupes français et anglais sont très proches sur l'axe horizontal mais légèrement éloignés sur l'axe vertical. Les groupes belges, proches des groupes anglais sur l'axe vertical, se situent pour leur part beaucoup plus à droite sur le premier axe, à la limite de l'univers correspond au monde populaire. Enfin, si les groupes « ouvriers et précaires », situés à l'extrême droite du graphique, sont assez proches les uns des autres, ils se démarquent toutefois sensiblement aussi bien sur le premier axe (les groupes anglais étant légèrement plus proches des groupes « employés ») que sur le second (les groupes belges étant situés plus haut, c'est-à-dire près des modalités « mère ouvrière », « bac ou équivalent » ou « employé inférieur », voire de la zone des « petits indépendants »).

Au total, les trois classes de groupes français se caractérisent par une distance importante sur le plan factoriel, ce qui signifie qu'elles sont mutuellement très distinctes et que l'opération de typification a fonctionné. L'intervalle entre les classes de groupes belges et anglais est moins net, bien que la hiérarchie entre les catégories sociales soit respectée. Dans le cas belge c'est surtout la césure « employés / ouvriers » qui est moins marquée, les groupes « cadres » étant en revanche distincts du reste. La configuration est un peu différente dans le cas des groupes anglais : l'écart entre chacune des trois classes est certes net mais il se déploie sur une amplitude beaucoup plus réduite, les groupes étant

---

<sup>1</sup> Paris : n = 3 ; Bruxelles : n = 5 ; Oxford : n = 2.

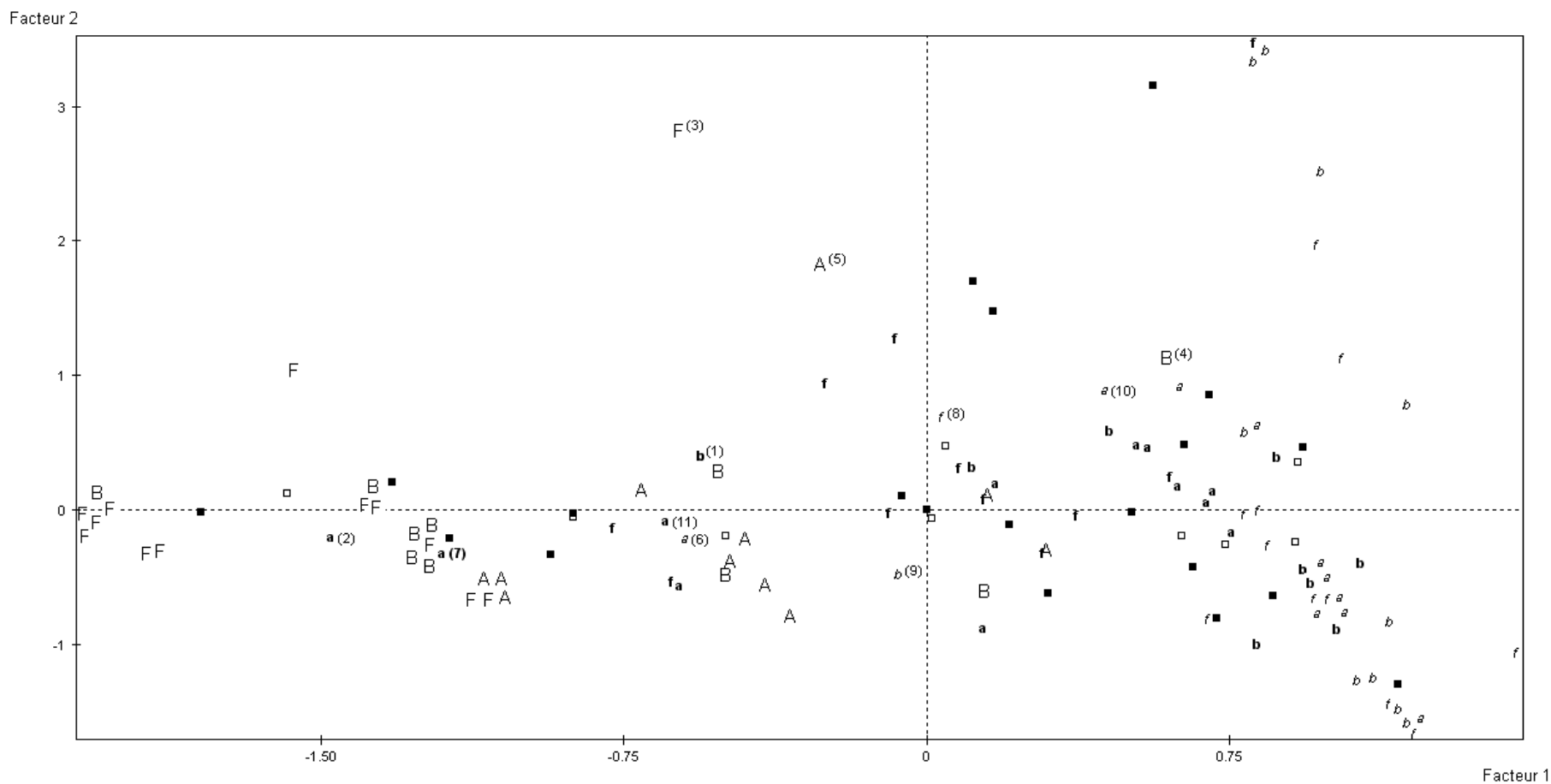
davantage ramassés. Cette indication semble signifier dans les deux derniers cas que la typification a bien fonctionné, mais un peu moins nettement qu'à Paris.

Introduire les individus dans l'analyse, en les projetant sur le graphique factoriel, permet de préciser l'interprétation de cette ACM et de mieux comprendre les différences entre corpus, en rendant possible l'identification des participants plus ou moins dissonants<sup>1</sup> (cf. graphique III.3).

---

<sup>1</sup> On reviendra sur le profil de certains d'entre eux dans la suite de ce point.

Graphique III.3. : Analyse de correspondances multiples – Individus



**Lecture :** Les variables marquées par un carré noir sont les variables actives qui ont servi à la construction des axes, les variables illustratives étant signalées par un carré blanc. Les lettres reprises dans le graphique renvoient aux individus (n = 99), selon le code suivant : A = groupe de cadres anglais, B = groupe de cadres belge, F = groupe de cadres français ; a = groupe d'employés anglais, b = groupe d'employés belge, f = groupe d'employés français ; a = groupe d'ouvriers et précaires anglais, b = groupe d'ouvriers et précaires belge, f = groupe d'ouvriers et précaires français.

Les membres des groupes « *cadres* » tout d'abord constituent un univers relativement homogène, à gauche du graphique. Il en va notamment des participants français. En comparaison, les participants belges et britanniques sont davantage disséminés et globalement situés plus près du monde des classes moyennes.

Plus généralement, on trouve quelques individus marqués par une mobilité intergénérationnelle ascendante (parents employés, agriculteurs ou petits commerçants) du fait de leur position sur le second axe<sup>1</sup>, ou bien intragénérationnelle par leur position sur le premier axe (on trouve ici des individus relativement sous-diplômés, titulaires notamment de l'équivalent du Bac)<sup>2</sup>.

Les membres des groupes « *ouvriers et précaires* » sont également répartis de manière assez homogène sur le plan factoriel, notamment sur le premier axe<sup>3</sup>. Ils apparaissent toutefois sensiblement clivés sur le deuxième axe. Les deux tiers, placés au niveau du cadran inférieur, correspondent, de par leurs propriétés, au cœur du monde populaire. Le tiers restant, situé dans le cadran supérieur, comprend des individus en réalité « employés inférieurs », titulaires de diplômes de niveau Bac ou issus d'un milieu petit indépendant, et présentant pour cette raison un profil plus hétérogène. Les membres des groupes « *employés* » sont pour leur part davantage éparpillés sur le graphique. Ainsi, malgré la position centrale de la modalité « Interméd. Anglais », les participants anglais occupent des positions disséminées sur le plan factoriel. Il en va de même, quoique à un degré moindre, des participants belges<sup>4</sup>. Comparativement, les participants français semblent plus typiques<sup>5</sup>. La plupart des individus concernés se situent à droite du graphique, près de la zone correspondant au monde populaire<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Ils sont situés plus haut que les autres sur le graphique.

<sup>2</sup> Alors que les 13 participants français sont tous positionnés dans la partie gauche du graphique, dont plusieurs à son extrémité, deux participants belges (sur 10) ainsi que deux participants anglais (sur 11) sont positionnées à droite du plan factoriel.

<sup>3</sup> Presque tous les participants aux groupes français (11 sur 12), belges (10 sur 11) et britanniques (8 sur 10) sont situés très à droite du graphique.

<sup>4</sup> Respectivement seuls deux participants anglais (sur 9) et trois participants belges (sur 12) se situent à proximité du centre du plan factoriel, de part et d'autre de l'axe vertical. Ils sont en majorité titulaires de diplômes supérieurs courts ou issus d'un milieu familial « modeste ».

<sup>5</sup> Au moins au regard de la conception française des classes moyennes, avec 7 individus (sur 11) situés près du centre du graphique.

<sup>6</sup> Soit deux participants français, six participants belges et quatre participants anglais.

Il convient d'être prudent dans l'interprétation de l'ACM. Sa lecture n'indique que les positions relatives des individus et des groupes les uns par rapport aux autres. C'est en moyenne et relationnellement que la structure des corpus, telle qu'illustrée par l'analyse factorielle, doit être appréciée<sup>1</sup>. Cependant, notre entreprise de modélisation apparaît globalement solide. Au final, seuls une douzaine de cas (sur 99<sup>2</sup>), tout au plus, présentent un profil sensiblement atypique.

Plusieurs séries de facteurs ont eu pour conséquence de limiter notre marge de manœuvre dans le choix des participants typiques, et donc notre capacité à produire des corpus parfaitement homogènes de ce point de vue. Nous avons tout d'abord été tenus autant par la structuration inégale des viviers<sup>3</sup> que par les contraintes du recrutement<sup>4</sup>,

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir CAUTRES B., *Op. Cit.*, 1999.

<sup>2</sup> Pour rappel, le recrutement des militants ou activités de partis s'est fait selon d'autres modalités. Dès lors, ces participants ne figurent pas dans l'analyse présentée ici.

<sup>3</sup> Composer avec les contextes locaux pour constituer les trois échantillons de candidats représentait un sérieux écueil. Il a fallu s'accommoder de la « géographie sociale », c'est-à-dire des caractéristiques variables de chaque population mère. Les conditions d'enrôlement ont ainsi pu diverger d'un terrain à l'autre, aussi bien du fait de l'inégale disponibilité ou efficacité des procédures de sollicitation des candidats que de l'influence du facteur temps sur le recrutement. En effet, même si on laisse de côté les obstacles liés à la non équivalence des indicateurs utilisés par les diverses statistiques nationales, chaque terrain, sans être foncièrement idiosyncrasique, présente des spécificités qui ne peuvent être négligées ; celles-ci ont eu une incidence sur notre latitude d'action, en particulier quant au choix des candidats appropriés. A cet égard, dès le départ de l'enquête, nous étions bien conscients des caractéristiques particulières de la population vivant dans la région Oxford (du point de vue de l'importance relative qu'y occupent l'Université et son public). Il est certain que la ville de Londres aurait constitué sur bien des points un meilleur terrain – et d'abord un terrain davantage comparable avec Paris et Bruxelles, ne serait-ce que du point de vue de son statut de capitale politique – mais des contraintes logistiques nous ont poussés à retenir Oxford. Pour plus de détails sur l'influence de la « géographie sociale » sur le recrutement de nos participants, nous renvoyons le lecteur à notre article coécrit avec Guillaume Garcia : GARCIA, G. & VAN INGELGOM, V., *Op. Cit.*, à paraître.

<sup>4</sup> La taille des bassins de recrutement, du point de vue notamment de la superficie du terrain qui devait être arpenté, a ici joué un rôle important. Mais on pense aussi un autre problème pratique, celui des contraintes imposées par la durée et le coût du séjour destiné à réaliser les différents terrains d'un projet de recherche comparatif. De même, le choix des canaux de recrutement (internet, journaux gratuits, tractage, affichage...) ont eu une influence sur les profils des candidats. Enfin, l'inconvénient majeur induit par le recours à cet outil consiste à devoir réunir au même moment les personnes préalablement sélectionnées. La disponibilité des participants exerce ainsi des contraintes bien réelles. Même si cela peut apparaître comme une lapalissade, nous devons donc faire avec les profils disponibles. Si l'incidence de ce facteur sur l'homogénéité des corpus dépasse bien sûr le strict cadre de notre enquête, ce dernier s'y est fait ressentir très fortement compte-tenu de la base – six personnes en moyenne – sur laquelle devait être construit chaque groupe. La difficulté pour trouver un créneau horaire convenant simultanément à plusieurs personnes, dans un contexte saisonnier parfois peu propice, limitait d'autant notre marge de choix et par conséquent la possibilité de réaliser des groupes idéalement définis sur le papier.

problèmes au demeurant classiques dans tout processus de recherche comparatif, mais qui se sont en l'espèce posés avec acuité, en raison de notre choix d'organiser des groupes « artificiels ». Nous voulions par ailleurs assurer un minimum de cohérence entre les propriétés des groupes effectivement réunis et les spécificités de la structuration sociale française, belge et anglaise<sup>1</sup>. D'autres facteurs, plus directement liés aux logiques imposées par l'outil d'enquête lui-même se sont rajoutés pour expliquer les freins à la mise en œuvre d'une composition socialement homogène des groupes. On pense ici principalement à notre désir d'utiliser la conflictualisation comme indicateur de saillance des opinions, ce qui nous a amené à diversifier notre échantillon selon des critères politiques, ethniques mais aussi de genre, comme nous allons le voir dans la sous-partie suivante, qui visera à détailler les dispositifs visant à permettre l'émergence du conflit au sein de nos groupes.

### **3) Un design à la recherche de la conflictualisation comme indicateur de saillance des opinions**

Comme cela a été souligné à de nombreuses reprises dans la littérature, les enquêtes d'opinion ne mesurent pas toujours des opinions vraiment fondées : elles enregistrent d'abord des réponses à des questions, sans indication de la saillance des opinions exprimées, saillance qui est au centre de notre interrogation quant à la place de la politisation ou non dans l'acceptation de l'ordre politique européen. Par ailleurs, en ce qui concerne l'Europe et l'intégration européenne, un véritable débat existe, quant à savoir si les opinions exprimées dans de telles enquêtes sont ou non structurées<sup>2</sup>. L'utilisation de l'entretien collectif offre alors la possibilité de mesurer la saillance des opinions, en d'autres termes leur consistance, ce qui est loin d'être négligeable lorsqu'on travaille sur un objet aussi complexe et parfois éloigné de l'expérience quotidienne de la plupart des citoyens. Le risque de produire des artefacts, c'est-à-dire de donner une orientation à des non attitudes s'en trouve diminué.

---

L'anticipation des risques de défection nous a dès lors parfois amenés, lorsque nous étions confrontés à une pénurie de candidats au profil optimal, à « surclasser » ou « déclasser » d'autres répondants libres au moment requis. Pour plus de détails voir à nouveau : GARCIA, G. & VAN INGELGOM, V., *Op. Cit.*, à paraître.

<sup>1</sup> On pense ici par exemple au phénomène de mobilité sociale.

<sup>2</sup> Sur cet aspect de la structuration des attitudes voir : BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000, pp. 165-228.

Dans la mesure où l'on sait que socialement, la tendance est à l'évitement du conflit, les *focus groups* ont donc été construits de manière à permettre la conflictualisation. Comme toute autre méthode, l'utilisation du *focus group* ne peut être comprise qu'en lien avec la stratégie de recherche au sein de laquelle elle s'inscrit, c'est-à-dire par rapport à une question de recherche inscrite dans un débat scientifique et associée à un terrain, à partir duquel sera constitué un matériau empirique<sup>1</sup>. A cet égard, selon David L. Morgan lui-même, cette méthode permet de recueillir des positions plus tranchées que dans un entretien individuel puisque il s'agit là d'un bon outil pour créer de la polarisation, polarisation qui comme nous l'avons vu est au cœur de notre questionnement de recherche<sup>2</sup>. En particulier, la manière spécifique de construire nos *focus groups*, issue des travaux réalisés par Sophie Duchesne et Florence Haegel, repose sur l'idée d'utiliser le conflit ou la conflictualisation comme indicateur de saillance des opinions exprimées à l'égard de l'intégration européenne<sup>3</sup>.

De fait, les travaux des interactionnistes nous ont appris combien le cadre ordinaire des interactions est peu propice à l'expression des désaccords<sup>4</sup>. Les personnes résistent 'naturellement' à entrer en conflit dans une discussion publique. L'apparition d'une telle conflictualisation, ici pensée en termes de pro et d'anti, présupposait donc certaines conditions et une incitation explicite. Une série de dispositifs (scénario de discussion, règles de discussion, animation, etc.) ont donc été mis en place afin de faciliter l'émergence des désaccords et donc de faciliter le débat dans ces discussions, mécanismes sur lesquels nous allons revenir ici plus en détails.

De manière générale et comme nous l'avons déjà souligné, nous n'étions pas concernés par le caractère naturel des conversions, bien au contraire. En effet, en ce sens, le design de recherche relevait davantage d'une sorte d'expérimentation. Tout d'abord

---

<sup>1</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, p. 5.

<sup>2</sup> MORGAN, D. L., *Op. Cit.*, 1997, p. 15.

<sup>3</sup> Sur l'utilisation de la conflictualisation comme indicateur de saillance des opinions : DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004.

<sup>4</sup> GOFFMAN, E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris : Minuit, 1979. Cette défiance face aux conflits engendrés par la confrontation de différents points de vue a été confirmée par d'autres travaux d'autres traditions notamment : CONOVER, P.J., SEARING, D.D. & CREWE, I.M., « The Deliberative Potential of Political Discussion », *British Journal of Political Science*, vol. 32, 2002, pp. 21-62 ; NOELLE-NEUMANN, E., *The Spiral of Silence : Public Opinion, our Social Skin*, Chicago : University of Chicago Press, 1984.



nous avons choisi de mettre ensemble des gens qui ne se connaissaient pas *a priori* afin de rendre l'émergence du conflit possible : les participants auraient pu en effet se montrer réticents à exposer publiquement leur désaccord avec des personnes proches, surtout en situation d'enregistrement. Dans cet ordre d'idée, lorsqu'on veut réaliser des entretiens collectifs, la constitution du dispositif ne peut être uniquement dictée par la recherche d'une homogénéité sociale. La logique d'échantillonnage de l'ensemble doit en parallèle tendre vers une diversification appropriée, en prenant en considération d'autres critères considérés comme pertinents en fonction des objectifs de l'enquête. Il s'agit, dans cette perspective, aussi bien de garantir un minimum de représentativité des participants<sup>1</sup> que de favoriser le développement de dynamiques de groupe propices au débat. Très concrètement, nous escomptions de cette manière générer un potentiel de conflit minimum dans les discussions, dans le but de contrôler – autant que possible – la probabilité d'émergence et d'activation d'un certain nombre de clivages supposés fonder les attitudes à l'égard de la construction européenne.

Nous avons ainsi pris le parti de créer les conditions d'une opposition politique au sein de chaque groupe<sup>2</sup> tout en suivant en parallèle, lorsque cela était possible, une logique de diversification ethnique<sup>3</sup> et sexuée<sup>4</sup> de chaque groupe (ou du moins de chaque classe de groupes).

---

<sup>1</sup> Non pas dans le but de reproduire en miniature la structure de la population mère, mais plutôt de « saisir des situations diverses et contrastées au regard du thème de la discussion » ; DUCHESNE S. & HAEGEL F., *op. cit.*, 2004, p. 48.

<sup>2</sup> Nous avons pour ce faire demandé aux répondants d'indiquer leur orientation idéologique, leur vote aux dernières élections générales dans leur pays respectif ainsi que leur position par rapport au Traité constitutionnel européen. Le lecteur trouvera en annexe un tableau détaillé reprenant l'ensemble des caractéristiques de chaque individu ainsi qu'une reproduction du questionnaire administré aux participants.

<sup>3</sup> Le choix d'opérer une diversification du point de vue ethnique explique également une partie des altérations causées à l'homogénéité sociale des groupes. Outre les « injonctions » induites par les éléments de la consigne (une des questions de la grille d'entretien invitait à débattre de l'opportunité de l'entre de la Turquie dans l'UE), nous escomptions en agissant de la sorte stimuler l'émergence de clivages « ethniques » difficilement exprimables en contexte normal. C'est le cas de l'individu a 10. Employée de service et titulaire d'un diplôme de niveau Bac, cette femme de 48 ans d'origine indienne était issue plutôt des classes moyennes (ses parents étaient respectivement superintendant à British Railways et couturière) mais a participé à un groupe « *ouvriers et précaires* ». Elle a donc fait l'objet d'un déclassement partiel, de façon à être davantage en mesure de résister à l'éventuelle hostilité des quatre autres participants, tous britanniques mais d'origine plus modeste, du moins de s'imposer face à eux dans la conversation.

<sup>4</sup> Les choix des candidats est également inséparable d'une prise en compte du genre des participants potentiels. Il faut en effet considérer la propension plus importante des femmes à

Tableau III.3: Auto positionnement sur l'échelle gauche-droite des répondants à l'annonce (entre parenthèse) et des participants sélectionnés.

| <b>Echelle gauche-droite</b> | Paris           | Bruxelles       | Oxford          |
|------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Extrême gauche               | (9,5 %) 5,6 %   | (9,7 %) 6,7 %   | (5 %) 6,1 %     |
| Gauche                       | (29,2 %) 25,0 % | (31,2 %) 30,0 % | (38,7 %) 21,2 % |
| Centre                       | (16,8 %) 16,7 % | (23,7 %) 20,0 % | (26 %) 33,3%    |
| Droite                       | (21,2 %) 25,0 % | (24,7 %) 33,3 % | (17,1 %) 30,3 % |
| Extrême droite               | (1,5 %) 2,8 %   | (2,2 %) 3,3 %   | (0,6 %) 3,0 %   |
| Ne sait pas                  | (21,9 %) 25,0 % | (3,2 %) 0 %     | (12,7 %) 6,1 %  |
| Refuse de répondre           | (0 %) 0 %       | (5,4%) 6,7 %    | (0 %) 0 %       |

Dans la mesure où ce qui importait était d'abord de créer les conditions d'une conflictualisation, et non pas de produire une équivalence stricte entre les clivages ainsi mis en place, l'adéquation de l'échelle idéologique entre les trois pays ne revêtaient en fait que peu d'importance. Partant sur cette base d'échantillons assez déséquilibrés au profit de la gauche, nous nous sommes efforcés d'opérer un rééquilibrage, en vue de former des oppositions gauche-droite plus tranchées, en réduisant donc l'importance relative des affiliés à gauche et à l'extrême-gauche (pour finir sur des taux équivalents à peu près dans les trois pays) au profit des affiliés à droite et à l'extrême droite. Nous sommes cependant restés dépendants d'une catégorie regroupant les indécis et les individus refusant de répondre.

L'introduction de ces critères dans la sélection des participants explique dès lors une partie des singularités observées. Ainsi dans le graphique III.3, la position particulière de plusieurs participants à des groupes « cadres » (plus haute et plus à droite que les autres) s'explique de la sorte par le choix de les intégrer au dispositif du fait de leur rareté sur le plan politique, et ce, malgré leur profil social relativement atypique. Le cas de *b9* condense enfin, à lui seul, la complexification du dispositif initial qu'induisent ces facteurs d'hétérogénéisation. Etant donnée la forte proportion d'individus à la fois apparentés aux classes populaires et issus de minorités culturelles au sein du vivier belge,

---

adopter des postures passives dans les situations de discussions collectives lorsque les groupes sont mixtes de ce point de vue (voir par exemple : CRAWFORD, M., *Talking Difference. On Gender and Language*, London, Sage Publications, 1995 ; MONNET, C., « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de conversation », *Nouvelles questions féministes*, vol. 19, n°1, 1998, pp. 9-34). Nous avons à plusieurs reprises sélectionné des répondantes présentant un profil socioculturel légèrement supérieur à celui des hommes convoqués au sein du même groupe de discussion. C'est ce qu'illustrent deux cas de figure, celui de *a7* et celui de *f8* (cf. graphique III.3). Nous souhaitions en effet, dans ces deux cas, réunir des groupes composés de trois hommes et trois femmes, raison pour laquelle nous avons sélectionné ces deux candidates.

le choix a été fait de composer un groupe homogène majoritairement composé sur ces deux bases (comprenant quatre hommes et deux femmes). En raison de la défection d'une candidate la veille de la réunion, une remplaçante de dernière minute avait été trouvée en la personne de *b9*. Cette candidate avait certes été légèrement « déclassée » d'un point de vue social, comparativement aux autres participants : comptable au chômage, elle était titulaire d'un diplôme équivalent au bac et ses parents étaient respectivement ingénieur et mère au foyer. Son profil présentait cependant l'avantage de satisfaire simultanément aux critères de diversification précédemment mentionnés. D'un point de vue politique tout d'abord, elle se déclarait proche du CDH (Centre Démocrate Humaniste, anciennement Parti Social Chrétien (PSC)), caractéristique rare dans les milieux populaires et de fait dans le vivier. Sa présence permettait en outre d'équilibrer le groupe, qui sans elle était plutôt orienté à gauche. D'un point de vue ethnique ensuite, puisqu'elle était de nationalité congolaise. Enfin, la participation d'une seconde femme un peu plus âgée (38 ans) que la moyenne du groupe (32 ans) était, nous a-t-il semblé, nécessaire dans un groupe comportant déjà quatre hommes.

Enfin, toujours dans un souci d'activation des clivages, nous avons fait le choix de confronter des personnes dont les opinions à propos de l'Europe étaient supposées divergentes 'sur le papier'<sup>1</sup>. A cet égard, nous disposions au sein de notre questionnaire préalable de deux items permettant de cerner classiquement les attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne. Une première question présente au sein du questionnaire de sélection interrogeait les répondants quant à leur vote ou vote hypothétique sur le Traité constitutionnel<sup>2</sup>. Si la position par rapport au TCE renvoyait à une situation concrète en France, puisque avait eu lieu un référendum un peu plus de six mois auparavant, elle revêtait des significations différentes en Belgique (où le traité a simplement été ratifié par voie parlementaire) et surtout en Angleterre (où la ratification du TCE, une fois le non français, a à peine fait débat). La question y a cependant été posée à titre informatif<sup>3</sup>. Une seconde question renvoyait classiquement à l'évaluation de l'appartenance de son pays à l'Union européenne.

---

<sup>1</sup> Nous reviendrons plus en détail sur ce point dans le cadre du dernier chapitre de cette thèse.

<sup>2</sup> Pour la formulation exacte des questions, nous renvoyons le lecteur au questionnaire reproduit en annexe.

<sup>3</sup> Il a ainsi été demandé aux répondants ce qu'ils auraient probablement voté si la question leur avait été posée lors d'un référendum. Or les chiffres anglais semblent fantaisistes : ils semblent

Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010

Comme le montre le tableau III.4 repris ci-dessous, si la majorité des participants à nos groupes évaluaient positivement ‘sur le papier’ l’intégration européenne, nous avons également inclus au sein de notre corpus un nombre conséquent de participants « eurosceptiques » et de participants indécis et indifférents – toujours ‘sur papier’. En effet, sur un total de 133 participants, 51 individus renvoyaient à ces deux dernières catégories de réponses. De même, 83 répondants sur 133 ont déclaré qu’ils ont ou auraient voté non au Traité constitutionnel, ou n’ont ou n’aurait pas voté ou ne savent pas ce qu’ils auraient voté. Nous retrouvons donc bien dans cette distribution notre volonté de cliver les groupes sur la question européenne également.

Tableau III.4: Distribution des attitudes à l’égard de l’Europe.

|                                   | Appartenance de son pays à l’Union européenne |                       |                | Vote (hypothétique) au Traité constitutionnel |           |                 |           |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------|----------------|-----------------------------------------------|-----------|-----------------|-----------|
|                                   | Bonne chose                                   | Ni bonne, ni mauvaise | Mauvaise chose | En faveur                                     | Contre    | NSP, abstention | N         |
| BXL Ouvriers 1                    | 5                                             | 1                     | 0              | 1                                             | 1         | 4               | 6         |
| BXL Ouvriers 2                    | 3                                             | 2                     | 0              | 0                                             | 4         | 1               | 5         |
| BXL Employés 1                    | 3                                             | 1                     | 0              | 3                                             | 0         | 1               | 4         |
| BXL Employés 2                    | 4                                             | 0                     | 1              | 3                                             | 1         | 1               | 5         |
| BXL Cadres 1                      | 6                                             | 0                     | 0              | 3                                             | 2         | 1               | 6         |
| BXL Cadres 2                      | 3                                             | 0                     | 1              | 0                                             | 4         | 0               | 4         |
| BXL Militants 1                   | 6                                             | 0                     | 0              | 4                                             | 2         | 0               | 6         |
| BXL Militants 2                   | 5                                             | 0                     | 0              | 2                                             | 3         | 0               | 5         |
| <b>Total des groupes belges</b>   | <b>35</b>                                     | <b>4</b>              | <b>2</b>       | <b>16</b>                                     | <b>17</b> | <b>8</b>        | <b>41</b> |
| PAR Ouvriers 1                    | 2                                             | 3                     | 1              | 0                                             | 1         | 4               | 6         |
| PAR Ouvriers 2                    | 3                                             | 2                     | 1              | 0                                             | 3         | 3               | 6         |
| PAR Employés 1                    | 2                                             | 0                     | 3              | 1                                             | 3         | 1               | 5         |
| PAR Employés 2                    | 3                                             | 2                     | 1              | 2                                             | 1         | 4               | 6         |
| PAR Cadres 1                      | 5                                             | 0                     | 2              | 2                                             | 4         | 1               | 7         |
| PAR Cadres 2                      | 3                                             | 3                     | 0              | 3                                             | 2         | 1               | 6         |
| PAR Militants 1                   | 6                                             | 1                     | 0              | 4                                             | 2         | 1               | 7         |
| PAR Militants 2                   | 2                                             | 2                     | 2              | 1                                             | 5         | 0               | 6         |
| <b>Total des groupes français</b> | <b>26</b>                                     | <b>13</b>             | <b>10</b>      | <b>13</b>                                     | <b>21</b> | <b>15</b>       | <b>49</b> |
| OXF Ouvriers 1                    | 1                                             | 4                     | 0              | 2                                             | 1         | 2               | 5         |
| OXF Ouvriers 2                    | 1                                             | 4                     | 0              | 0                                             | 0         | 5               | 5         |
| OXF Employés 1                    | 5                                             | 0                     | 1              | 2                                             | 2         | 2               | 6         |
| OXF Employés 2                    | 5                                             | 1                     | 0              | 2                                             | 1         | 3               | 6         |
| OXF Cadres 1                      | 1                                             | 4                     | 0              | 1                                             | 3         | 1               | 5         |
| OXF Cadres 2                      | 4                                             | 2                     | 0              | 2                                             | 0         | 4               | 6         |
| OXF Militants 1                   | 1                                             | 1                     | 4              | 3                                             | 3         | 0               | 6         |
| OXF Militants 2                   | 3                                             | 0                     | 1              | 2                                             | 2         | 0               | 4         |
| <b>Total des groupes anglais</b>  | <b>21</b>                                     | <b>16</b>             | <b>6</b>       | <b>14</b>                                     | <b>12</b> | <b>17</b>       | <b>43</b> |

plutôt trop favorables au Traité constitutionnel européen (TCE) alors qu’en réalité les Anglais sont largement supposés être opposés à l’Europe.

Ensuite, la méthode d'animation visait à susciter les conditions d'émergence de discussions politiques et ce à plusieurs égards. Tout d'abord, un scénario de discussion composé de cinq questions, détaillé dans le tableau III.2, a été construit et testé à l'occasion de la réalisation d'un groupe pilote dans chaque pays. Ce scénario, s'il permettait une réelle latitude dans les propos tenus par les participants, devait cependant réintroduire régulièrement la question de l'Europe dans les débats. Il devait permettre également la montée du conflit au cours de la discussion qui durait généralement autour de trois heures.

Ainsi, si la première question 'Etre européen qu'est-ce que ça veut dire' devait jouer le rôle d'échauffement, la seconde session, à la sortie du break, comprenait deux questions qui devaient susciter le conflit ou à tout le moins le débat : 'A qui profite l'Europe ?' et 'Pour ou contre l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne'. De plus, au cours de la première session les participants avaient eu l'opportunité de connaître, de détecter les opinions les uns des autres et ainsi ils étaient supposés être en mesure d'identifier les participants avec qui ils étaient en accord ou en désaccord sur les questions européennes. En effet, dans la mesure où la conflictualisation procède de la mise en œuvre d'alliance<sup>1</sup>, nous désirions donner le temps aux participants d'identifier les positions de chacun afin de rendre possible la constitution d'alliances à partir du moment où la question telle que nous la formulions devenait de plus en plus controversée.

---

<sup>1</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2007.

Tableau III.5 : Scénario de discussion

Question 1 : Etre européen, qu'est-ce que ça veut dire ? / What does it mean to be European?

Durée: 30 minutes

*Les participants discutent de la question pendant que l'animateur écrit ce qui se dit sur des cartes qu'il affiche au fur et à mesure de la discussion au tableau afin que les participants fassent face à leur discussion.*

Question 2 : Comment répartir le pouvoir en Europe ? / How should we distribute the power in Europe?

Durée : 45 minutes

*Les deux tableaux sur lesquels est répartie la question sont divisés en quatre cadrans. Sur chacune des sections figure une source de pouvoir : les nations, les élus, les experts et le marché/ the nations, MPs, experts, the market. Les participants sont invités à discuter des avantages et des désavantages de donner du pouvoir à chacune de ces sources de pouvoir. Finalement, les participants reçoivent 6 gommettes (stickers) et il leur est demandé de voter en vue de distribuer le pouvoir entre ces quatre sources.*

Pause

Durée : 30 minutes

Question 3: A qui profite l'Europe ? / Who profits from Europe?

Durée : 30 minutes

*Les participants travaillent ici par paire (ou par trois). Ils écrivent leurs réponses à la question sur des cartes (une réponse par carte). Les cartes rédigées sont ensuite récoltées par l'animateur et mélangées. Elles sont ensuite discutées tour à tour par l'ensemble du groupe.*

Question 4A : Pour ou contre l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne ? / In favour or not of Turkey's entry in the EU?

Durée : 30 minutes

*Les participants sont invités à voter à l'aide d'une gommette (sticker) en faveur ou en défaveur de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Ensuite, l'ensemble du groupe cherche des arguments en faveur et en défaveur en commençant par les arguments minoritaires.*

Question 4B : Qui parmi les partis politiques est favorable ou non à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne ? (suit une liste de partis politiques)

Durée : 15 minutes

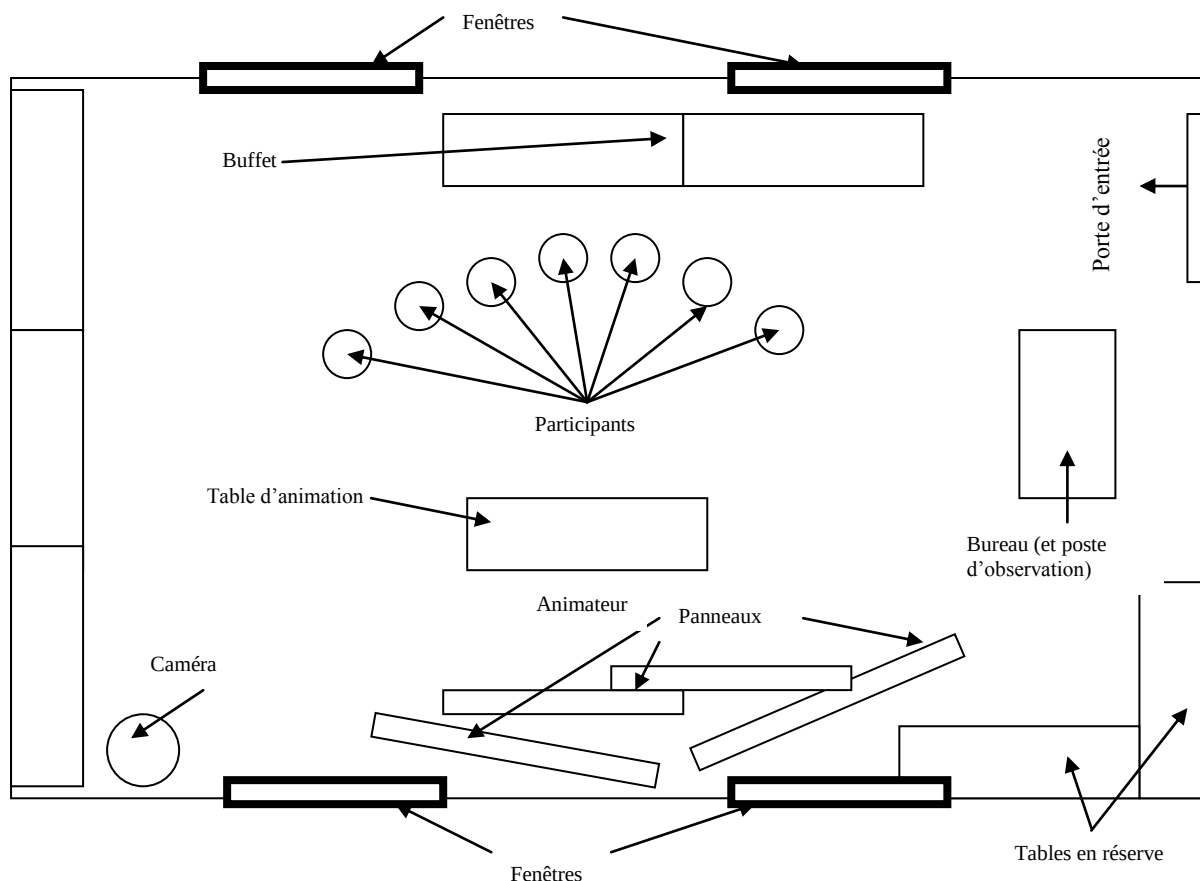
*Les participants sont invités à mentionner eux-mêmes les partis dont ils désirent parler. Une carte reprenant le logo ainsi que la photo du dirigeant du parti est disponible pour chaque parti national. Les participants décident de l'endroit où ils souhaitent positionner la carte d'un parti au tableau, en relation avec le « pour » ou « contre », en expliquant pourquoi.*

La technique de modération comprenait elle aussi des éléments qui visaient à faciliter la conflictualisation de la discussion. Développée par Sophie Duchesne et Florence Haegel dans leurs travaux antérieurs sur la politisation des discussions, cette technique d'animation a été adaptée à partir de la méthode développée par une société de consultance d'origine allemande, Metaplan<sup>1</sup>. L'animation procède de l'affichage des propos du groupe sur de grands tableaux qui font face aux participants. Dans ce cadre, l'objectif n'est pas de reproduire, on le comprend, les conditions d'une discussion naturelle mais au contraire celle d'un débat public. En vue d'illustrer notre propos, nous reproduisons ci-dessous un schéma d'une disposition typique d'une salle où s'est tenue un

<sup>1</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004b, p. 882.

de nos entretiens collectifs. Comme l'illustration ci-dessous permet de le montrer, les participants sont disposés en arc-de-cercle et faisant face aux panneaux et à l'animatrice. Par ailleurs, la caméra faisait le plus souvent face aux participants.

Graphique III.4 : Plan d'une disposition typique d'une salle d'entretien.



Le modérateur dispose au tableau les éléments au fur et à mesure de leur apparition dans la discussion, rendant par ce fait même les désaccords et les malentendus apparents. Les participants pouvaient ainsi suivre l'évolution de la discussion faisant face aux tableaux et aux cartes rédigées par l'animatrice. La photo reproduite ci-dessous permet au lecteur de visualiser ce à quoi ressemblait typiquement un tableau. Le tableau reproduit est ici celui de la question « A qui profite l'Europe ? ».

De plus, la méthode d'animation dite du 'flash' est la règle la plus importante introduite par le modérateur : lorsque des participants manifestaient leur désaccord, ne comprenaient pas tout à fait ou même désiraient commenter les propos affichés au tableau, le modérateur dessinait un 'éclair' à côté de la carte, ce qui indiquait qu'on y

reviendrait par la suite en vue d'en discuter. L'éclair était très clairement valorisé par le modérateur et représentait donc une incitation claire à exprimer le désaccord. Cette méthode repose donc sur un encadrement marqué des participants, le modérateur y occupant une place centrale et valorise l'expression des désaccords.

Illustration III. 1 : Exemple de panneau – Question « A qui profite l'Europe ».



Note: Les cartes les plus foncées sont les cartes écrites par les participants eux-mêmes en vue de répondre à la question. Les cartes les plus claires sont celles ajoutées par l'animateur suite aux commentaires des différents participants.

Ainsi facilité, le conflit sera au centre de nos analyses interprétatives des groupes. L'idée est en effet que les participants, même s'ils préféreraient l'éviter d'une façon générale, sont ici en position de s'opposer aux autres lorsque les points évoqués comptent vraiment pour lui. C'est en ce sens que nous considérons donc le conflit comme un indicateur de la saillance des opinions. Car dans la conduite des discussions, les modératrices laissaient les participants libres de faire évoluer les échanges vers les sujets qui les intéressaient – et on verra dans le chapitre suivant que de fait, ils en ont souvent profité pour quitter largement le terrain des questions européennes. Autrement dit, le dispositif permet d'observer sur quels sujets les participants à ces *focus groups* ont pris le risque d'entrer en conflit, et de répertorier dans ces conflits, ceux qui portent effectivement sur les enjeux européens. La question que nous posons et à laquelle notre Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010



analyse qualitative interprétative basée sur les « moments sensibles »<sup>1</sup> se devra de répondre, peut être formulée comme suit: dans quelle mesure l'intégration européenne est-elle un enjeu dans ces discussions (cadrées sur des questions européennes), en comparaison avec les sujets spontanément amenés dans la discussion (comme : l'économie, la politique, l'éducation, l'immigration, la globalisation, etc.).

### ***D - Conclusion : vers une « complémentarité des regards »***

Ce chapitre avait pour objectif de présenter les choix épistémologiques et méthodologiques qui nous ont guidés dans la récolte de nos données qualitatives grâce à la réalisation de *focus groups*. Nous avons tour à tour justifié du choix de la méthode et de sa place au sein de notre design de recherche, pour terminer en présentant notre façon de construire la comparaison. En effet, il nous semble que l'évolution récente décrite dans le chapitre précédent, à savoir l'augmentation de la catégorie de citoyens indécis ou indifférents, ouvre un espace considérable de recherches par l'ampleur des questionnements qu'elle sous-tend. Elle plaide également pour un renouvellement des modes d'observation des rapports des citoyens au processus d'intégration européenne.

Pratiquement, nous avons choisi de recourir au qualitatif comparé grâce à l'organisation de *focus groups* réalisés en France, en Belgique et en Grande-Bretagne. Les analyses présentées dans les deux prochains chapitres porteront concrètement sur vingt-quatre groupes comptant de quatre à sept personnes réunis entre janvier et juin 2006. Les principales caractéristiques de ces groupes ont été commentées dans le cadre de ce chapitre. Dans la mesure où nous avons décidé de ne pas travailler sur des groupes d'interconnaissance, la recherche de l'homogénéité sociale a présidé à la sélection des participants, même si d'autre part, sur d'autres critères (le genre, les orientations politiques, les attitudes par rapport à l'intégration européenne, l'origine ethnique)

---

<sup>1</sup> Nous reviendrons sur la question des « moments sensibles » lorsque nous aborderons plus spécifiquement la question de l'analyse interprétative, mais nous pouvons néanmoins déjà préciser que les spécialistes des *focus groups* dans leur analyse des entretiens collectifs recourent couramment au repérage et à l'interprétation approfondie des « moments sensibles », voir notamment : KITZINGER, J. & FARQUHAR, C., « The Analytical Potential of « Sensitive Moments » in Focus Group Discussions », in BARBOUR, R.S. & KITZINGER, J. (Eds.), *Developing Focus Group Research. Politics, Theory and Practice*, London: Sage, 1999, pp. 156-172.

l'hétérogénéité est à l'opposé la règle. A cet égard, nous avons souligné l'importance du recrutement et de la sélection des candidats.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu dans le cadre de ce chapitre, participer de ce *qualitative turn* pris par les études européennes et inscrire notre travail doctoral au sein des approches sociologiques de l'intégration européenne ne signifie en aucun cas, de notre point de vue, faire table rase des études et des données existantes, principalement quantitatives, en optant pour une approche totalement inductive et qualitative. En effet, si la pénurie et l'inadéquation des théories existantes qui visent à rendre compte des différences nationales en termes de soutien des citoyens à l'égard du processus d'intégration, ainsi que l'absence symptomatique d'attention et donc de pistes d'explication de la hausse de l'Euro-indifférence, participent de la justification de recourir en partie à une démarche inductive, nous plaçons pour une « complémentarité des regards » et par là, des méthodes.

Cette « complémentarité des regards » s'inscrit plus largement dans le paradigme dit des *mixed-methods*. Au cœur de notre dispositif se trouve donc le concept de triangulation qui renvoie à l'idée que le fait d'utiliser plus d'une méthode est utilisée dans le processus de validation empirique assure que la variance expliquée est le résultat du phénomène souligné et non pas un effet de méthode (qualitative ou quantitative)<sup>1</sup>. La convergence des résultats obtenus grâce au recours conjoint à plusieurs méthodes augmente en effet les chances que nos résultats soient valides et non pas le fruit d'un artéfact méthodologique<sup>2</sup>. La combinaison des méthodes et des données vise à confirmer ou corroborer par triangulation les résultats obtenus précédemment. Mais cette combinaison doit également et, peut-être avant tout, permettre de développer l'analyse produite en offrant au chercheur de nouvelles perspectives par itération d'une logique de recherche à l'autre. Au-delà, cette « complémentarité des regards » devrait nous permettre d'initier de nouveaux modes d'appréhension de l'intégration européenne. En effet, la convergence, l'inconsistance ou la contradiction dans les résultats obtenus permettra de nourrir notre réflexion quant à l'acceptation citoyenne (ou non) de l'ordre politique européen à la fois en mettant en exergue les modes d'appropriation de l'Union

---

<sup>1</sup> JOHNSON, R. B., ONWUEGBUZIE, A. J. & TURNER, L. A., *Op. Cit.*, 2007, pp. 113-114.

<sup>2</sup> BOUCHARD, T. J., Jr., « Unobtrusive measures: An inventory of uses », *Sociological Methods and Research*, Vol. 4, pp. 267-300.

européenne mais aussi en liant cette problématique à la question de la polarisation de l'ordre politique européen.



## Chapitre IV – La présence des enjeux européens dans les discussions entre Européens

---

### A - Introduction

Comme nous l'avons détaillé dans le premier chapitre de cette thèse, les questions soulevées par le processus de légitimation de l'intégration européenne relèvent aujourd'hui d'une interrogation sur sa possible, et pour certains souhaitable, politisation. Le concept de politisation a été employé par de nombreux Européanistes pour tantôt analyser des domaines spécifiques de politiques publiques<sup>1</sup>, tantôt pour proposer une théorie générale revisitée de l'intégration européenne<sup>2</sup>. Pieter de Wilde propose de définir la politisation de l'intégration européenne comme « *une augmentation de la polarisation des opinions, intérêts ou valeurs et la mesure dans laquelle ceux-ci sont adressés publiquement au processus de formulation politique de l'Union européenne* »<sup>3</sup>. En ce qui concerne plus spécifiquement l'opinion publique européenne, il est généralement affirmé qu'elle serait devenue à la fois plus concernée et plus sceptique à l'égard de l'intégration en cours, phénomène généralement décrit comme marquant « la fin du consensus permissif » et le passage au « dissensus contraignant »<sup>4</sup>. A mesure que les acteurs sociétaux tels que les partis politiques, les mouvements sociaux et les groupes d'intérêts s'impliquent dans les débats publics relatifs à la direction, au contenu, à la vitesse et à la finalité de l'intégration européenne et que ces mêmes débats sont relayés par les médias nationaux, les enjeux européens deviendraient plus perceptibles par les citoyens européens. L'« euroscepticisme », et plus largement les résistances à l'intégration européenne, ont ainsi été interprétés comme le produit d'une politisation accrue des enjeux européens, en d'autres termes comme résultant tout d'abord de leur saillance

---

<sup>1</sup> BUONFINO, A., « Between Unity and Plurality: The Politicization and Securitization of the Discourse of Immigration in Europe », *New Political Science*, Vol. 26, N°1, 2004, pp. 23-49.

<sup>2</sup> BARTOLINI, S., *Op. Cit.*, 2005; HOOGHE, L. & MARKS, G., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>3</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant : « *an increase in polarisation of opinions, interests or values and the extent to which they are publicly advanced towards the process of policy formulation within the European Union* », DE WILDE, P., « Politicisation of European Integration: Bringing the Process into Focus », *ARENA Working Papers*, 2007, p. 20.

<sup>4</sup> HIX, S., *Op. Cit.*, 2005, p. 149; HOOGHE, L. & MARKS, G., *Op. Cit.*, 2008;

politique accrue<sup>1</sup>. La connaissance et l'intérêt pour les enjeux européens au sein des populations européennes semblent ainsi constituer un pré-requis à la politisation de l'ordre européen.

Dès lors, pour qui veut étudier la politisation de l'ordre politique européen au niveau des citoyens, la question est avant tout de savoir si les débats concernant ce qui est décidé « à Bruxelles » sont connus du grand public. En effet, il apparaît que toute interrogation sur la possible politisation de l'intégration européenne, et en particulier ici les discussions sur l'Europe, sous-entend que les enjeux européens sont connus des citoyens ordinaires et que ceux-ci se les approprient comme étant les leurs. Il ne s'agit donc pas de déterminer la place effective et relative des enjeux européens dans les discours publics mais de saisir ce que les citoyens, en tous cas ceux qui nous avons rassemblés dans ces groupes de discussion, en perçoivent et comment ils se les approprient. A la suite des analyses menées dans le second chapitre, on peut en effet interroger ce postulat de la connaissance effective des enjeux politiques qui relèvent du niveau européen par les citoyens et de leur importance. A cet égard, nous rejoignons John Zaller lorsque, dans un tout autre contexte, il souligne *« que l'impact des prédispositions des personnes dépend toujours de savoir si les citoyens possèdent l'information contextuelle requise pour traduire leurs valeurs en soutien à certaines politiques ou certains candidats, et la possession d'une telle information ne peut jamais être considérée pour acquise<sup>2</sup> »*.

Il s'agit donc d'évaluer la présence et l'importance des enjeux européens, question qui nous semble être au cœur de la théorie du passage du modèle du « consensus permissif » à celui du « dissensus contraignant ». On l'a vu, la thèse développée par Liesbeth Hooghe et Gary Marks suggère que l'approfondissement du processus d'intégration et la publicisation croissante des enjeux européens auraient généré une polarisation des opinions, qui contraindrait donc désormais les gouvernants européens à tenir compte de l'avis des populations. Or, les analyses longitudinales présentées dans le

---

<sup>1</sup> DE WILDE, P., *Op. Cit.*, 2007, p. 22.

<sup>2</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant : *« the impact of people's value predispositions always depends on whether citizens possess the contextual information needed to translate their values into support for particular policies or candidates, and the possession of such information can ... never be taken for granted »*, ZALLER, J., *The nature and origins of mass opinion*, Cambridge: Cambridge University Press, 1992, p. 25.

second chapitre mettent en doute une partie de ce schéma explicatif. L'absence de connaissance et d'intérêt pour les enjeux européens pourrait ainsi constituer une première piste d'explication à la non-polarisation des opinions d'une partie importante des citoyens – lesquels représentent, rappelons-le, un tiers environ des échantillons Eurobaromètre. La politisation des enjeux européens n'étant pas vérifiée auprès des citoyens ordinaires, cela expliquerait la non-polarisation observée.

Pour aborder la question de la politisation des enjeux européens, nous avons choisi un angle d'observation spécifique, en étudiant la manière dont nos intervenants politisent ou non une discussion consacrée à l'Europe<sup>1</sup>. A travers les entretiens collectifs réalisés dans trois pays, il s'agit bien de faire s'exprimer publiquement les participants sur l'Europe, sujet qui pouvait paraître *a priori* peu familier pour un certain nombre d'entre eux. L'idée était bien de reproduire une discussion publique. En effet, le dispositif de recherche présentait une série de dimensions du débat public. Comme précisé dans le chapitre précédent, nos groupes de discussion mettaient en scène des participants qui ne se connaissaient pas *a priori*. Par ailleurs, la disposition de la salle renvoyait davantage à une arène publique dans la mesure où les participants étaient positionnés en demi-cercle faisant face à l'animatrice et aux tableaux rendant compte de l'évolution prise par la discussion. La présence visible de la caméra qui faisait face aux participants finissait de rappeler aux participants le caractère public des propos échangés. Dans le même ordre d'idée, la tenue des entretiens collectifs dans des bâtiments universitaires dont certains participants ont bien manifesté qu'ils ne leur étaient pas familiers, voire, les impressionnaient, en particulier à Oxford et Paris, ne laissait aucun doute quant au caractère public des discussions. Il s'agissait donc bien d'observer comment des citoyens ordinaires discutaient de l'Europe ; comment ils politisaient ou non une discussion qui y était consacrée<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Le projet CITAE visait notamment à généraliser un dispositif expérimental d'observation de l'implication ou l'engagement politiques dans la discussion publique. Une enquête préliminaire réalisée par Sophie Duchesne et Florence Haegel avait en effet permis d'attester le caractère heuristique de ce type d'observation dans le cadre de discussion consacrée à la délinquance. DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, pp. 877-909, DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., « Accepting or Avoiding Conflict in Public Talk », *British Journal of Political Science*, vol. 37/1, 2007, pp. 1-22.

<sup>2</sup> Pour une discussion plus détaillée de l'aspect public de nos discussions et en particulier sur les mécanismes de politisation observés, nous renvoyons le lecteur aux travaux de Sophie Duchesne et Florence Haegel et en particulier au chapitre d'ouvrage à paraître qui portera spécifiquement sur l'analyse de ces aspects au sein de nos groupes de discussion : DUCHESNE, Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010

Conformément à ce qui a été présenté dans le chapitre précédent, nous avons réalisé une série de 24 *focus groups* en Angleterre, en Belgique (francophone) et en France. Une fois les données récoltées, le plus important reste à faire puisqu'il faut déterminer comment on les analyse, ce que l'on observe, interprète et retient comme résultats. A cet égard, il serait illusoire de nier l'existence d'un problème méthodologique sérieux lié à notre objet de recherche : comment peut-on démontrer la validité d'une hypothèse qui met l'accent sur ce qui ne se produit pas, ici la non-polarisation et l'absence de politisation liée à un objet politique, l'intégration européenne, et donc sur une certaine forme d'indifférence?

Sans tomber dans les travers d'une interrogation portant sur la notion même de démonstration scientifique, nous allons rendre compte de notre démarche d'analyse de nos *focus groups* afin de préciser en quoi elle permet de comprendre le renforcement de la non-polarisation, mis en évidence dans notre second chapitre, en marge des résistances à l'Union européenne généralement étudiées. L'une entrée par le repérage des enjeux européens au sein de nos entretiens collectifs va nous permettre de présenter le contenu des discussions que nous avons organisées et en négatif ce qu'on n'y a pas trouvé afin ensuite, dans le chapitre suivant, de souligner la spécificité des propos tenus par nos participants relevant de la catégorie non-polarisée.

L'objectif de ce chapitre est donc double. Il s'agit tout d'abord de présenter les données recueillies par la réalisation de nos *focus groups* afin de bien saisir en quoi elles peuvent permettre de répondre à l'ensemble des questionnements soulevés dans cette thèse. Le matériau récolté dans le cadre de nos 24 entretiens collectifs est particulièrement conséquent puisqu'ils représentent quelques 2200 pages de transcriptions<sup>1</sup> et près de 52 heures de discussion<sup>2</sup>. Il convient donc de présenter au lecteur les données récoltées<sup>1</sup>. Ce

---

S. & HAEGEL, F., « What Political Discussion Means and how the French and the (French Speaking) Belgians Deal with it », IN KEN'ICHI I., MORALES, L., & WOLF, M. (Eds), *The Role of Political Discussion in Modern Democracies in a Comparative Perspective*, Routledge, 2010, pp.44-61.

<sup>1</sup> Le nombre de pages de transcriptions varie considérablement d'un groupe à l'autre allant de 53 pages pour un groupe d'employés réalisé à Oxford à 230 pages pour un groupe de militants parisiens.

<sup>2</sup> Si le scénario est le même, la durée des groupes a varié considérablement d'un groupe à l'autre allant de une heure et cinquante et une minutes dans le cas d'un groupe de militants qui a pris place à Oxford à trois heures pour quelques groupes belges et français. La durée des discussions

Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010



faisant, le chapitre interroge l'intérêt des enjeux européens pour les citoyens ordinaires, en analysant les arguments avancés par les participants en vue d'évaluer le processus d'intégration européenne. Nous nous démarquons des principaux travaux classiques de sociologie politique menés jusqu'ici au sein des études européennes, champ qui était dominé par les enquêtes d'opinion et les analyses de données Eurobaromètre en particulier. A cet égard, les deux prochains chapitres s'inscrivent dans le *qualitative turn* récemment emprunté par les études européennes, dont nous avons fait état dans le premier chapitre<sup>2</sup>.

Tout d'abord, nous détaillerons notre démarche d'analyse systématique des groupes en proposant un repérage des enjeux européens au sein de nos discussions, ainsi que leurs évaluations (section B). Ce codage systématique nous permettra de préciser les hypothèses formulées grâce à l'analyse interprétative des groupes réalisée au préalable. Cette analyse interprétative repose pour partie sur une connaissance, sur notre propre vécu des discussions et sur l'analyse des enregistrements vidéo<sup>3</sup>. Notre codage systématique amènera à revenir sur les principaux cadres cognitifs utilisés par nos participants lorsqu'ils évaluent le processus d'intégration européenne en optant pour une analyse qui s'inspire de celle développée par Juan Diez Medrano dans son ouvrage *Framing Europe*<sup>4</sup> (section C). Cet ancrage répond à la volonté de dialoguer avec cet

---

n'allait pas au-delà de trois heures, dans la mesure où il s'agissait là de la durée annoncée aux participants et pour laquelle ils étaient rémunérés.

<sup>1</sup> Le lecteur trouvera dans l'annexe méthodologique une description des participants ainsi qu'un script détaillé reprenant le déroulement des discussions et mettant en exergue la dynamique de discussion. En effet, si les groupes ont été entièrement transcrits, il est cependant impossible de reproduire l'ensemble de ces transcriptions dans le cadre de cette thèse. Nous reproduisons cependant des extraits de celle-ci en annexe pour chacune des catégories de groupe et pour chacun des pays en vue de donner au lecteur un aperçu du corpus. Notons que l'ensemble des transcriptions sera bientôt disponible en ligne dans son intégration. Cette mise à disposition sera réalisée par la constitution d'une banque de données qualitatives. Le projet de recherche REANALYSE mentionné précédemment vise en effet la constitution d'une telle base de données.

<sup>2</sup> Pour rappel et en guise d'illustration de ce *qualitative turn*, on peut notamment citer les ouvrages et articles suivants : BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000 ; BRUTER, M., *Op. Cit.*, 2005; DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003; FAVELL, A., *Op. Cit.*, 2008; GAXIE, D. & HUBE, N. *Op. Cit.*, 2007; MEINHOF, U., *Op. Cit.*, 2004; WHITE, J., *Op. Cit.*, 2007.

<sup>3</sup> Pour une présentation des premières hypothèses développées par l'équipe de recherche à partir de la seule analyse interprétative des groupes, nous renvoyons à la note de recherche de présentation du projet : DUCHESNE, S. & VAN INGELGOM, V., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>4</sup> Pour une présentation de l'ouvrage de cet auteur, nous renvoyons le lecteur au premier chapitre de cette thèse.

auteur essentiel, mais aussi d'opter pour une présentation systématique et synthétique des données récoltées. Nos analyses viseront donc à comprendre comment les citoyens ordinaires conçoivent et construisent cognitivement l'Europe et l'évaluent. Ensuite, nous remettrons explicitement en cause l'uniformité des attitudes à l'égard de l'Union européenne telle qu'elle est supposée dans la majorité des travaux quantitatifs (section D). L'analyse conduite souligne plutôt la pluralité des perceptions, qui diffèrent d'un pays à l'autre. A la suite des travaux de Juan Diez Medrano notamment, on sait que l'Etat-nation, étant encore l'agent principal de socialisation politique, joue un rôle primordial dans la formation des cadres de perception – *framing* – de l'individu qui varient donc d'une nation à l'autre. On va montrer que l'acceptation de l'ordre politique européen passe aujourd'hui encore par le prisme national. L'Union européenne est perçue et évaluée grâce à un *framing national*.

## ***B - Repérage des enjeux européens au sein de nos focus groups***

Nous avons plaidé précédemment pour un renouvellement des méthodes d'observation et d'analyse des perceptions citoyennes du processus d'intégration européenne. Sur ce point, les enquêtes d'opinion dirigent en effet nécessairement l'attention du répondant vers le sujet de recherche d'intérêt et dès lors ont une tendance à exagérer les niveaux de saillance associés à celui-ci<sup>1</sup>. A l'inverse, si dans le cadre de nos groupes de discussions le sujet de l'Europe a été imposé<sup>2</sup>, les questions restent cependant assez ouvertes pour permettre une certaine latitude dans les discussions engagées et révéler les enjeux qui revêtent une importance particulière au sein des trois populations étudiées. Quel que soit le niveau ou le pays retenu, il est possible d'observer les éléments à partir desquels nos participants parviennent à s'approprier le thème européen, en le

---

<sup>1</sup> Nous ne manquerons pas d'observer une position critique quant à l'émergence et l'importance de certains thèmes au sein de nos discussions liées inmanquablement au scénario de la discussion. A titre d'exemple, le sujet de l'adhésion de la Turquie n'a été codé que lorsqu'il apparaît en dehors de la question portant spécifiquement sur cette problématique. Pour rappel, de par ses spécificités propres, notamment en termes de dynamique de groupe, nous avons préféré exclure cette question de nos analyses.

<sup>2</sup> Notre enquête se distingue ici très nettement de celle menée par Jonathan White. En effet, l'auteur a préféré un design de recherche qui n'amenait pas directement le sujet de l'Europe dans l'entretien. Il en ressort également une faible saillance des enjeux européens. WHITE, J., *Op. Cit.*, 2007.

raccrochant à ce qui les intéresse et les interpelle plus directement. L'effet d'entraînement favorisé par la dynamique de la discussion incite les participants à produire un discours qui se détache plus facilement des problématiques imposées par le chercheur. L'objectif de ce chapitre est de déterminer dans quelle mesure les citoyens sont conscients des enjeux européens et plus encore comment ils se les approprient comme étant les leurs ou non<sup>1</sup>. La première étape de notre démarche d'analyse vise donc à repérer quels sont les enjeux européens qui sont évoqués au sein des discussions et en quels termes.

Dès lors, pour déterminer l'importance des enjeux européens, entendus au sens large tant dans leur aspect sectoriel qu'institutionnel, nous avons dans un premier temps repéré dans les discours des participants les moments où ils parlent d'Europe ainsi que les arguments mobilisés en vue de justifier du processus en cours ou, au contraire, ceux invoqués pour s'y opposer. Les indicateurs retenus relèvent des références aux enjeux européens entendus largement et de leurs évaluations positives ou négatives. Nous détaillerons dans un premier point notre codage du corpus. Nous ancrons ici très clairement notre travail de codage dans le sillage des analyses réalisées par Juan Diez Medrano dans son ouvrage *Framing Europe*<sup>2</sup>. Avant de passer à la présentation même des données récoltées, le codage réalisé nous amènera, dans un second point, à relativiser la part effective des discussions qui portent spécifiquement sur les enjeux européens. La difficulté rencontrée par nos participants à parler effectivement d'Europe est ainsi mise en lumière.

### **1) Analyse systématique de nos *focus groups* : un codage des thèmes européens**

Avant tout autre chose, il convient d'insister sur le fait qu'à l'analyse par codage systématique de nos entretiens collectifs a précédé un long travail de déchiffrement et d'interprétation de la pluralité des propos tenus par nos participants, basé sur la réalisation

---

<sup>1</sup> WHITE, J., « The Politicisation of the EU in Sociological Perspective », Paper presented at the ECPR Joint Sessions, Workshop: 'Does European Integration Theory need Sociology? Towards a Research Agenda', Rennes, 11<sup>th</sup>-16<sup>th</sup> April 2008, pp. 3-4.

<sup>2</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, p. 21. Nous nous distinguons cependant très clairement des travaux de cet auteur dans la mesure où nous n'avons pas posé directement les questions Eurobaromètres dans le cadre de nos entretiens. Il en ressort une difficulté particulière à distinguer les arguments qui visent à justifier de leur position à l'égard du processus d'intégration européenne.

de synthèses de nos groupes comprenant un résumé et une analyse interprétative des groupes et de leur dynamique<sup>1</sup>. Ce travail d'interprétation constitue une phase d'imprégnation indispensable qui doit permettre au chercheur de s'appropriier les entretiens collectifs réalisés. En effet, les propos tenus par nos participants n'ont de sens que par rapport à ce qui a été dit avant dans la discussion, rendant l'analyse des extraits décontextualisés pratiquement impossible. La connaissance de la discussion dans son ensemble est un préalable indispensable à la phase de codification. Il suppose d'utiliser tout le matériau disponible, en premier lieu les enregistrements vidéos et les transcriptions. Rendre compte de cette phase d'interprétation est cependant difficile. C'est pourquoi nous avons préféré présenter nos données en détaillant notre dispositif de codage. Néanmoins, il nous semblait fondamental de commencer par rappeler l'importance du travail interprétatif entrepris avant de procéder à la codification à proprement parler.

Comme le soulignent Sophie Duchesne et Florence Haegel, le codage est la méthode la plus répandue pour analyser systématiquement un corpus, surtout si celui-ci est constitué de transcriptions, ce qui est notre cas<sup>2</sup>. Au-delà de la simple présentation de nos données et analyses, le choix de recourir à un codage systématique de notre corpus se justifie à plusieurs égards<sup>3</sup>. Tout d'abord, le codage des parties de discussions portant spécifiquement sur un aspect de l'intégration européenne permet la falsification de

---

<sup>1</sup> Les synthèses de ces groupes ont été réalisées pour la moitié des groupes français par Sophie Duchesne, par Florence Haegel pour la moitié des groupes belges, par Elizabeth Frazer pour l'ensemble des groupes anglais et complétées par nos soins. Nous les remercions très chaleureusement pour ces synthèses qui au stade de l'interprétation de nos groupes se sont révélées indispensables en vue de démêler ce qui est important de ce qui ne l'est pas et d'appréhender le matériau dans toute sa complexité. Confronter notre propre interprétation des groupes à ces synthèses nous a permis d'éviter l'écueil classique des suppositions que génère le déchiffrement d'échanges aussi complexes. En guise d'illustration, nous reproduisons une synthèse de groupe pour chaque pays et tenons à disposition du lecteur l'ensemble des synthèses. Il nous est cependant impossible là encore de reproduire dans leur intégralité ces synthèses dans le cadre de cette thèse. En effet, une synthèse représente une dizaine de pages, ce qui porterait à plus ou moins 240 pages la reproduction de ces synthèses. D'un point de vue purement méthodologique, il est intéressant de noter que malgré la grille commune de lecture établie préalablement par les membres de l'équipe de recherche, les manières de faire de chacune se sont révélées singulièrement différentes, démontrant là encore l'utilité voire la nécessité de réaliser à plusieurs les entretiens collectifs et en particulier leur analyse.

<sup>2</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, p. 98.

<sup>3</sup> Ces justifications de recourir au codage systématique de nos données renvoient plus largement aux principes essentiels même du codage qui sont décrit par Sophie Duchesne et Florence Haegel : DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, p. 98.

l'analyse en rendant possible, en théorie, la vérification de chaque codage. Ce qui est au cœur de notre traitement des transcriptions est bien de repérer chaque segment de discussion et de garder une trace quant à savoir comment il a été interprété et utilisé pour parvenir à nos conclusions. A cet égard, le codage impose au chercheur un traitement systématique effectif du corpus dans son ensemble. La systématisation de cette démarche permet, par ailleurs, de lutter contre la tendance à sur-utiliser dans l'analyse certains morceaux du corpus particulièrement adaptés à la démonstration et qui seraient plus conformes aux hypothèses<sup>1</sup>. De plus, le codage systématique de nos entretiens collectifs permet une mise en relation des différents éléments du corpus les uns par rapport aux autres. Cette mise en relation transparaîtra tout au long de ce chapitre. Enfin, comme nous allons à présent le voir, un codage systématique des thèmes européens et de leur évaluation en termes positifs ou négatifs pourra être utilisé de deux façons profondément différentes, qualitative et quantitative. L'objectif du codage est ainsi, à la fois, de nous donner les moyens de décrire le contenu de nos 24 focus groups, mais aussi de comprendre comment les différentes catégories de codes s'articulent entre elles.

En vue de réaliser ce repérage des cadres cognitifs et des arguments en faveur et en défaveur du processus d'intégration européenne, nous avons recouru à l'utilisation d'un outil informatique permettant l'analyse systématique de nos entretiens collectifs, dont l'usage reste peu répandu en sociologie politique francophone<sup>2</sup>. Dans la lignée de la tradition anglo-saxonne, nous avons opté pour un logiciel de type CAQDAS (*Computer Aided Qualitative Data Analysis*)<sup>3</sup> : Atlas.ti. Les logiciels CAQDAS implémentent la formalisation de la *Grounded theory* proposée par Barney Glaser et Anselm Strauss<sup>4</sup> et lui donnent un champ d'application nouveau et un à-propos inédit. Cette approche a fait valoir les capacités de production théorique de l'analyse qualitative. Plus pratiquement

---

<sup>1</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, p.98.

<sup>2</sup> A notre connaissance, dans le cadre de la science politique francophone, Céline Belot est la première et toujours une des rares personnes à avoir utilisé un logiciel de type CAQDAS en vue de réaliser un codage systématique des données textuelles dans le cadre des analyses menées dans sa thèse de doctorat. Elle a utilisé le logiciel AquaD (Analysis of Qualitative Data) ; BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000, p. 281.

<sup>3</sup> Pour plus d'informations concernant les logiciels désignés par l'acronyme CAQDAS, nous renvoyons au site britannique du CAQDAS Networking projet qui sert de plateforme pour le développement de l'usage de ce genre d'outils : <http://caqdas.soc.surrey.ac.uk/> [Site consulté le 23 mars 2010].

<sup>4</sup> GLASER, B. & STRAUSS, A., *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. New York: Aldine de Gruyter, 1967.

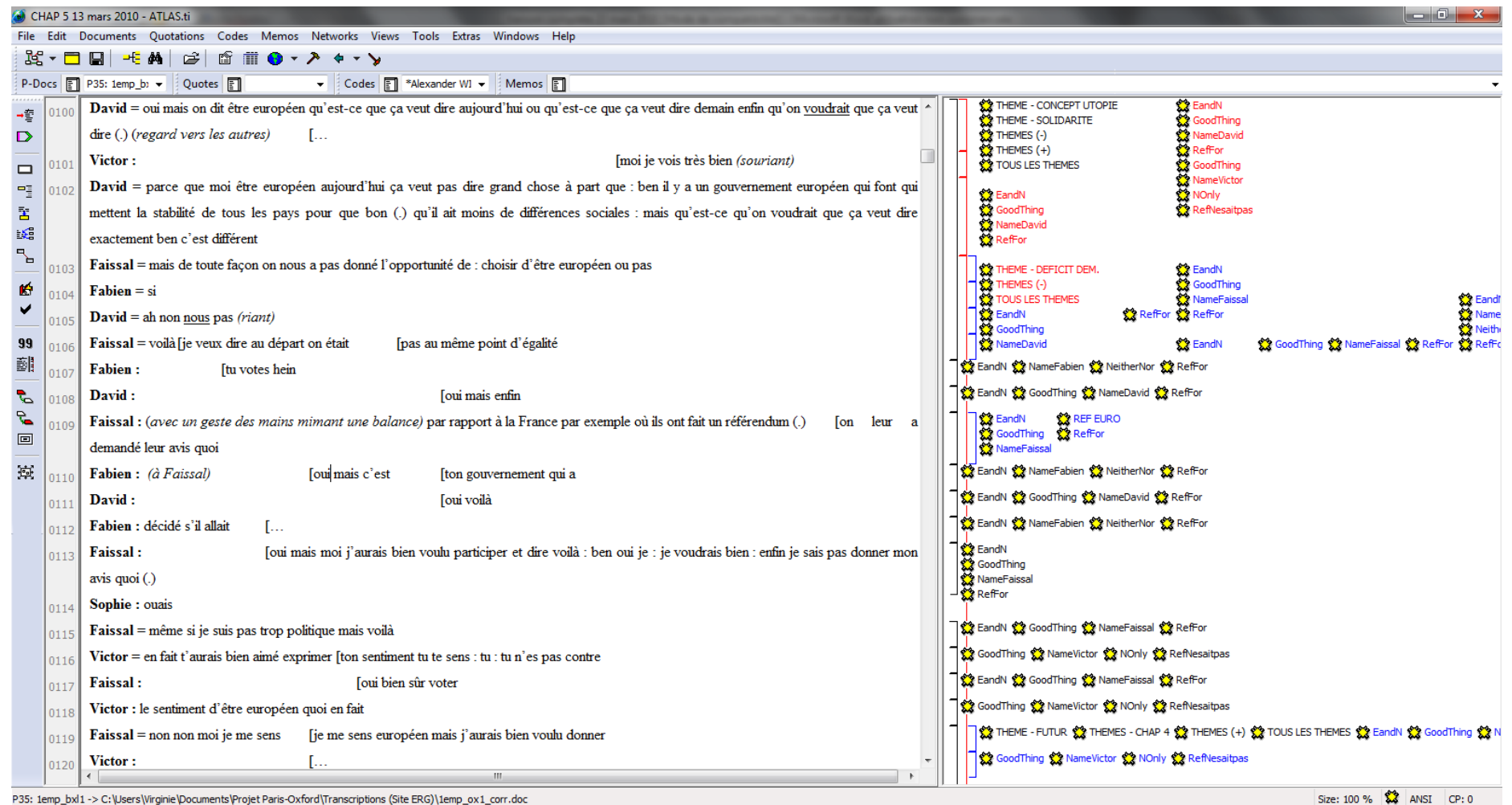
parlant, ce type de logiciel a pour objectif d'aider le chercheur à opérer lui-même l'analyse qualitative de son corpus. Il a également pour fonction de faciliter l'accès aux données, dont le volume est particulièrement conséquent dans notre cas, et de permettre un codage thématique de celles-ci. Dans la mesure où ce type de logiciel est encore relativement peu connu dans la science politique francophone qui, forte de l'outil statistique que constitue l'analyse des correspondances, lui a longtemps préféré des programmes d'analyse automatique de discours<sup>1</sup>, nous voudrions tout d'abord nous prêter à un travail d'explication complémentaire de notre codage des données avant de passer à la présentation des résultats eux-mêmes.

En vue d'illustrer notre propos, nous reproduisons ci-dessous une saisie d'écran du logiciel Atlas.ti que nous avons utilisé. Comme l'illustre la figure IV.1, les logiciels de type CAQDAS permettent la mise en regard du *verbatim*, ici la transcription de nos *focus groups*, des annotations du chercheur et des codes, sous forme de vues parallèles. Le chercheur peut en permanence accéder à l'ensemble des parties du matériau analysé, et plus spécifiquement aux séquences affectées à un même code, en vue de faciliter la comparaison et la réflexivité, deux notions au cœur du travail sociologique. Le logiciel Atlas.ti permet la navigation hypertextuelle des codes aux discours dans l'ensemble du corpus des entretiens collectifs. Il permet également de manipuler des relations de signification grâce à des opérateurs booléens.

---

<sup>1</sup> La tradition française a donné naissance à des programmes qui traitent eux-mêmes les données textuelles. Ces logiciels se distinguent de par la place qu'ils laissent à l'intervention plus ou moins importante du chercheur et selon la part qu'ils réservent aux différents types d'analyse linguistique (lexicale, syntaxique ou sémantique). La méthode statistique utilisée pour la classification peut également différer entre eux mais tous contribuent à produire des classes de mots destinées à rendre compte des systèmes de signification latents dans le discours. En guise d'illustration on peut citer le logiciel d'analyse automatique de textes Alceste qui fonctionne sur la base des cooccurrences et produit une classification des segments de texte décrite à travers les mots qui caractérisent chaque classe, chacune considérée comme un « univers sémantique » ; BRUGIDOU, M., *L'opinion et ses publics. Une approche pragmatiste de l'Opinion publique*, Presses de Sciences Po, 2008 ; DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004, p. 99 ; REINERT, M., « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et Société*, 66, 1993 pp. 5-39 ; [http://www.image-zafar.com/index\\_alceste.htm](http://www.image-zafar.com/index_alceste.htm) [Site consulté le 23 mars 2010].

Illustration IV.1. : Exemple de codage réalisé à l'aide du logiciel Atlas.ti



Empiriquement, dans la mesure où l'utilisation de *focus groups* comme outil d'enquête trouve sa justification principale dans le fait que ce sont les interactions qui se jouent entre les participants qui sont au cœur des analyses réalisées, il nous paraît essentiel par conséquent que la dynamique de discussion constitue le socle de l'analyse des données. Dès lors, nous avons choisi le groupe comme niveau d'analyse<sup>1</sup>, et non pas les participants dont les caractéristiques ont été néanmoins codées. Le codage qualitatif a consisté à repérer, à la fois, la diversité et les éléments communs relatifs aux thèmes européens évoqués par nos participants au sein de notre corpus. On notera qu'on a retenu comme unité de codage et d'analyse le segment de texte auquel a été affecté un code en termes de thématique européenne. Nous n'avons donc pas opté pour une unité de codage *a priori* définie de manière conventionnelle<sup>2</sup>.

Comme l'illustre le codage ci-dessus appliqué à un extrait issu d'un groupe constitué d'employés et réalisé à Bruxelles, la codification nous a conduites à distinguer des séquences d'entretien de longueur très variable. Les codes relatifs aux thèmes européens renvoient ainsi non seulement à des passages pouvant mettre en scène plusieurs participants mais constituent également des catégories non exclusives. Un même segment de texte peut en effet être affecté à plusieurs codes à la fois, lesquels peuvent ne se recouvrir qu'en partie. C'est ainsi le cas du code « *déficit démocratique* » dont l'origine chevauche les deux codes qui le précèdent « *concept, utopie* » et « *solidarité* ». Ce type de codage apparaît particulièrement propice à rendre compte de la dynamique de discussion propre à l'entretien collectif et à la polysémie du discours qui le caractérise<sup>3</sup>.

On repère également dans cet extrait notre volonté de coder en termes positifs ou négatifs les passages retenus. Les difficultés méthodologiques afférentes à la prise en compte du caractère positif et négatif d'une séquence sont importantes. En effet, même pour qui ne rechigne pas à investir dans l'innovation méthodologique, le traitement systématique des évaluations pose de redoutables difficultés. Autant coder des thèmes et des connaissances suppose essentiellement de prendre le temps nécessaire et de rester

---

<sup>1</sup> Ce choix du groupe comme niveau d'analyse justifie encore davantage l'énergie investie dans le recrutement et la sélection de nos participants. L'homogénéité sociale s'avère ici encore essentielle à notre dispositif de recherche.

<sup>2</sup> Cette unité de codage aurait pu être le mot, la phrase, le paragraphe ou même le texte dans son ensemble si nous avions opté pour une analyse statistique par exemple.

<sup>3</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, p. 100.



cohérent tout au long du codage, autant coder des évaluations pose des problèmes spécifiques difficiles à trancher du fait de la tension avec les principes de l'interprétation.

De fait, la codification implique un certain degré de décontextualisation puisqu'il s'agit d'affecter un code à une séquence spécifique – de préférence relativement brève, et portant sur un objet aussi bien identifié que possible<sup>1</sup>. Or, l'analyse de nos entretiens montre au contraire qu'en général, les échanges entre nos participants sont complexes et correspondent souvent à des séquences conséquentes, qui couvrent des portions de textes de longueur très variable. De plus, les évaluations codées correspondent, comme c'est le cas dans l'extrait de codage reproduit, à un échange effectif entre les participants, dans lequel plusieurs thèmes et arguments sont entremêlés. Il est donc doublement difficile de coder une évaluation sans se reporter au contexte de l'interaction dans laquelle elle surgit, et en isolant une relation particulière avec un objet. Il n'a pas toujours été facile d'évaluer le caractère positif ou négatif investi dans ces objets et de le distinguer du ton général, de l'investissement émotionnel qui recouvre l'ensemble d'un segment de texte.

Néanmoins nous avons appliqué systématiquement, à toutes les séquences évoquant un thème européen, un codage positif / négatif en faisant bien la part entre la tonalité émotionnelle de la séquence et l'argument évoqué. Cela n'a évidemment pas été sans mal<sup>2</sup>. Dans l'extrait de codage reproduit, on perçoit bien qu'une même séquence peut être codée positivement et négativement. C'est notamment le cas pour David qui dans une même phrase évoque un argument en faveur et un autre en défaveur du processus d'intégration européenne. La discussion se poursuit alors que Faissal intervient et déplace alors le débat sur le thème du caractère démocratique de la construction européenne. Enfin, une série de passage portant sur l'intégration européenne ne relevaient pas du registre de l'évaluation en termes positifs ou négatifs mais renvoyaient davantage à un

---

<sup>1</sup> A noter que l'analyse réalisée grâce à un logiciel de type CAQDAS repousse au maximum cette décontextualisation des séquences de discussion.

<sup>2</sup> Autrement dit, quand on reprend les citations une fois codées, on est souvent tenté de revenir sur certains codes ; et le codage prend l'aspect d'une négociation permanente. Observons d'ailleurs que ce trait – le caractère intrinsèquement discutable de la codification – est un atout de la méthode vu du point de vue de la « Grounded theory », pour laquelle les codes et leurs relations sont des moyens dans la construction des concepts, pas des objets en soi, et dont la finalité n'est pas la description objective d'un corpus mais bien la construction théorique.

constat ou à une indifférence et à cet égard, ils trouveront leur place au sein du prochain chapitre dont l'analyse relèvera de l'interprétation et non plus du codage systématique<sup>1</sup>.

Le codage est généralement utilisé de façon qualitative, l'objectif du codage étant l'élaboration de catégories permettant de rendre compte de façon précise du phénomène capturé par les données, ici les cadres de perception et d'évaluation du processus d'intégration européenne. En vue de dialoguer avec Juan Diez Medrano, nous avons au maximum calqué nos catégories de codage sur celles qu'il utilise dans *Framing Europe*. Ce choix vise à mettre en exergue autant que faire se peut les évolutions perceptibles entre nos deux enquêtes espacées d'une décennie. Aussi, si de prime abord, notre posture épistémologique pourrait ainsi apparaître en contradiction avec le courant sociologique de la *Grounded theory* au sein duquel nos analyses qualitatives s'inscriront, pour partie, dans les faits ce n'est pas nécessairement le cas. A la suite d'Udo Kelle, il nous apparaît que l'infaisabilité d'une stratégie de recherche purement inductive qui demanderait au chercheur une tête vide, à la place d'un esprit ouvert, peut être démontrée non seulement à partir d'arguments épistémologiques mais est également perçue dans les pratiques de recherche<sup>2</sup>. Comme le soulignent les pères fondateurs de la *Grounded theory* eux-mêmes, « *évidemment, le chercheur n'approche pas la réalité comme une tabula rasa. Il doit avoir une perspective qui l'aide à voir les données pertinentes et à extraire les catégories significatives lors de son examen des données*<sup>3</sup> ». En privilégiant la « sensibilité théorique », envisagée comme l'habileté du chercheur à « voir les données pertinentes », à toute forme de purisme inductif, nous avons construit un codage inspiré au départ de celui développé par l'auteur de *Framing Europe*. Néanmoins, nous avons fait évoluer ce codage au fil de nos analyses<sup>4</sup>. Au fur et à mesure du travail de codage, les catégories posées au départ se sont affinées, tandis que d'autres ont émergées. En ce qui concerne

---

<sup>1</sup> En conséquence de quoi, nous n'avons pas introduit ces codes spécifiquement dans le cadre de ce chapitre mais nous sommes focalisées sur les évaluations positive et négative du processus d'intégration européenne.

<sup>2</sup> KELLE, U., « 'Emergence' vs. 'Forcing' of Empirical Data? A Crucial Problem of "Grounded Theory" Reconsidered », *FQS-Forum: Qualitative social Research Sozialforschung*, Vol. 6, N°2, 2005.

<sup>3</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant: « *of course, the researcher does not approach reality as a tabula rasa. He must have a perspective that will help him see relevant data and abstract significant categories from his scrutiny of the data* », GLASER, B. & STRAUSS, A., *Op. Cit.*, 1967, p. 3. Rosaline Barbour utilise quant à elle la métaphore d'un "récipient vide" (empty vessel) : BARBOUR, R., *Op. Cit.*, 2007, p. 120.

<sup>4</sup> DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *Op. Cit.*, 2004a, p. 99.

les arguments évoqués en vue de justifier ou de rejeter le processus d'intégration européenne, nous avons distingué entre 17 codes différents dont 9 se retrouvent dans l'ouvrage de Juan Diez Medrano. Ces derniers sont précédés d'un astérisque et nous reprenons en bas de page l'appellation exacte donnée par Juan Diez Medrano.

Tableau IV. 1 : Codage de nos entretiens collectifs<sup>1</sup>

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Bénéfices pour les générations futures :</b> la construction européenne est une bonne chose pour les générations futures, nos petits-enfants.</p> <p><b>*Compréhension :</b> la construction européenne encourage la compréhension entre les peuples et l'unité<sup>2</sup>.</p> <p><b>*Déficit démocratique :</b> Les institutions européennes souffrent d'un déficit démocratique<sup>3</sup>.</p> <p><b>Délocalisations :</b> On délocalise les entreprises dans les pays de l'Est, ou hors Europe.</p> <p><b>Désaccord entre pays :</b> Les pays membres sont souvent en désaccord (Irak, PAC, TVA).</p> <p><b>Elargissement :</b> L'élargissement à 25 pays s'est fait trop vite et trop loin<sup>4</sup>.</p> <p><b>Inflation :</b> L'adoption de la monnaie unique a entraîné ou entraînera une hausse des prix et donc une perte du pouvoir d'achat.</p> <p><b>*Gouvernance :</b> La gouvernance des institutions européennes est compliquée, mauvaise, insatisfaisante, encombrée de normes supplémentaires,...<sup>5</sup>.</p> <p><b>Immigration :</b> La construction européenne augmente l'immigration (vers l'Europe et/ou vers son propre pays).</p> <p><b>*Les pays sont trop petits :</b> Les pays sont trop petits pour faire face aux challenges économique ou militaire<sup>6</sup>.</p> <p><b>*Libre circulation et compétition :</b> La libre circulation des travailleurs signifie l'entrée sur le marché de l'emploi d'une main d'œuvre moins chère<sup>7</sup>.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

<sup>1</sup> Ce tableau s'inspire volontairement de ceux présentés par Juan Diez Medrano dans son ouvrage : DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003, p. 27 & p. 68.

<sup>2</sup> « *Understanding: Contributes to better understanding between peoples and cultures* »; DIEZ MEDRANO, *Op. Cit.*, 2003, p. 68.

<sup>3</sup> « *Democratic deficit: European institutions suffer from a democratic deficit* »; DIEZ MEDRANO, *Op. Cit.*, 2003, p. 68.

<sup>4</sup> Nous n'avons pas codé dans cette catégorie les références faites à l'élargissement éventuel de l'Union Européenne à la Turquie dans la mesure où la dernière question de notre scénario portait spécifiquement sur cette problématique. Par conséquent coder les segments de discussion liés à la Turquie aurait constitué une erreur dans le sens où cette catégorie de code aurait été gonflée artificiellement par notre dispositif d'enquête.

<sup>5</sup> « *Governance: The governance of European institutions is poor* ».

<sup>6</sup> « *States too small: States are too small to face economic or military challenges* ».

<sup>7</sup> « *Free movement and competition: Free movement of workers will mean competition from foreign workers* ».

**\*Marché commun** : Le marché commun est bénéfique pour l'économie<sup>1</sup>.

**\*Paix** : L'Union européenne contribue à la paix entre les pays européens<sup>2</sup>.

**Solidarité** : L'intégration européenne bénéficie à la solidarité entre les pays riches et pauvres.

**\*Souveraineté et identité** : c'est une perte de notre souveraineté, on ne veut pas que quelqu'un d'autre (Bruxelles) décide pour nous. L'appartenance à l'Union européenne a un effet négatif sur l'identité nationale, perte de la culture, de la langue<sup>3</sup>.

**\*Suppression des frontières** : La suppression des frontières et la monnaie unique sont une bonne chose pour la mobilité, les voyages, plus de change<sup>4</sup>.

**Utopie** : L'intégration européenne c'est une utopie, un concept ; ça n'existe pas.

Les codes que nous avons ajoutés correspondent principalement à des codes portant sur une évaluation négative du processus en cours à l'image des codes « *délocalisation* », « *désaccord entre les pays* », « *inflation* », « *immigration* » et « *utopie* » mais également des thèmes positifs « *bénéfices pour les générations futures* » et « *solidarité* », ce dernier reprenant à son compte le code lié à la question des fonds régionaux et structurels. Il est à noter que d'autres codes relevés par Juan Diez Medrano nous sont apparus moins significatifs en ce qui concerne nos entretiens collectifs. Il s'agit notamment des codes « *Common Agricultural Policy* », « *against isolation* », « *voice* », « *modernization* » et « *lessons of World War II* »<sup>5</sup>.

L'émergence des catégories de codes et la suppression d'autres constituent à proprement parler un premier résultat de l'analyse qualitative. Elles témoignent du contenu de nos entretiens collectifs tant sur le plan conceptuel que descriptif. Comme ce chapitre va s'atteler à le démontrer, l'analyse de cas nationaux différents amène effectivement à rendre compte de la multiplicité des cadres cognitifs et donc à faire évoluer les catégories par rapport à celles considérées par l'auteur de *Framing Europe*. A

<sup>1</sup> « *Common Market: The Common Market is economically beneficial* ».

<sup>2</sup> « *Peace: Will contribute to peace* ».

<sup>3</sup> « *Sovereignty and identity: Membership in the European Union has or will have a negative effect on sovereignty and identity* ».

<sup>4</sup> « *Removal of barriers: The removal of barriers to the movement of people is a good thing* ».

<sup>5</sup> Ces thèmes renvoyaient en très grande majorité à des cadres nationaux propres à l'Allemagne et à l'Espagne et étaient décrits respectivement comme suit : « *CAP : The Common Agricultural Policy is a bad policy* » ; « *Against isolation : Membership of this country is necessary to break the country's isolation, isolation is disadvantageous for the country* » ; « *Voice : The country's voice is not taken into account within the European institutions* » ; « *Modernization : The country will modernize as a member of European institutions* ».

cet égard, il apparaît logique que les cadres de perception qui caractérisaient les cas allemand et espagnol ne sont pas, ou pas aussi significativement, présents au sein de nos *focus groups* qui portent sur les cas anglais, belge (francophone) et français<sup>1</sup>. Dans le même ordre d’idée, l’ajout de deux cas nationaux, belge et français, fait inmanquablement émerger des catégories spécifiques<sup>2</sup>. Mais au-delà de ces quelques différences et avec quelques évolutions observées au cours du temps dont ce chapitre vise également à rendre compte, les catégories de thèmes développées par Juan Diez Medrano, se sont révélées constituer un outil précieux et adapté à l’analyse de nos entretiens collectifs.

Dans le tableau IV.2 présenté ci-dessous, nous proposons de reprendre l’ensemble des arguments évoqués par nos participants en vue de justifier leur soutien ou leur rejet du processus d’intégration européenne. Au-delà de la grande variété d’arguments, justifications et explications que les répondants offrent lorsqu’ils discutent de l’intégration européenne, ceux-ci tendent à converger vers un ensemble plus étroit de thèmes communs que le tableau IV.2 détaille. Dans le cadre de ce chapitre, nous allons organiser notre propos en revenant successivement sur les quatre grands cadres de perceptions distingués par Juan Diez Medrano à savoir : les bénéfices du marché commun, la petite taille des états, la suppression des frontières et la gouvernance, cadres que nous retrouvons également très largement au sein de nos entretiens collectifs<sup>3</sup>. Parmi l’ensemble des thèmes européens abordés par nos participants, 917 segments de texte de notre corpus ont pu être affecté à un code et accompagné d’une évaluation positive ou négative.

---

<sup>1</sup> On pense ici aux codes « *lessons of World War II* » « *isolation* » et « *modernization* », le premier caractérisant le cas allemand alors que les deux derniers renvoient plus spécifiquement au cas espagnol.

<sup>2</sup> Nous reviendrons plus spécifiquement sur ces aspects dans la suite de ce chapitre mais le code « *bénéfices pour les générations futures* » caractérise particulièrement nos intervenants belges alors que les intervenants français évaluent le processus d’intégration en évoquant des questions de la subsistance quotidienne, comme l’inflation liée à l’adoption de la monnaie unique.

<sup>3</sup> Traduction personnelle des expressions suivantes: “*The benefits of the Common Market*”, “*States Are Too Small*”, “*The Elimination of Borders*” et “*Governance*”; DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003, pp. 26-33.

Tableau IV.2 : Thèmes abordés en vue de justifier ou de rejeter le processus d'intégration européenne, par groupes (N=917 ; N (BXL)=322 ; N(PAR)=335 ; N(OXF)=260)

| Codes thématiques et évaluation      | Ouv_BXL     | Ouv_PAR     | Ouv_OXF     | Emp_BXL     | Emp_PAR     | Emp_OXF     | Cad_BXL     | Cad_PAR    | Cad_OXF     | Mil_BXL     | Mil_PAR     | Mil_OXF     | Total       |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>MARCHE COMMUN</b>                 |             |             |             |             |             |             |             |            |             |             |             |             | <b>203</b>  |
| Les bénéfices du marché commun (+)   | 3/1         | 6/1         | 2/2         | 3/3         | 1/2         | 3/5         | ½           | ½          | 5/1         | 4/1         | 3/1         | 5/4         | 62          |
| Libre circulation et compétition (-) | 4/4         | 0/4         | 4/1         | 2/4         | 3/3         | 2/2         | 0/4         | 2/1        | 2/0         | 1/4         | 5/3         | 0/2         | 57          |
| Délocalisations (-)                  | 4/2         | 1/1         | 0/1         | 1/1         | 1/2         | 0/2         | 1/3         | 1/1        | 0/0         | 3/1         | 2/3         | 1/1         | 34          |
| Immigration (-)                      | 1/0         | 0/2         | 5/2         | 2/3         | 2/0         | 2/2         | 0/1         | 2/2        | 2/0         | 0/1         | 0/0         | 0/1         | 30          |
| Hausse des prix (Euro) (-)           | 2/0         | 3/1         | 1/0         | ½           | 2/1         | 0/0         | 0/0         | 1/3        | 0/0         | 0/0         | 1/1         | 0/1         | 20          |
| <b>LES ETATS SONT TROP PETITS</b>    |             |             |             |             |             |             |             |            |             |             |             |             | <b>148</b>  |
| Les pays sont trop petits (+)        | 3/2         | 2/5         | 3/8         | 5/1         | 9/6         | 4/5         | 4/8         | 2/3        | 1/4         | 4/7         | 8/7         | 2/6         | 108         |
| Désaccord entre les pays (-)         | 4/1         | 4/3         | 3/2         | 0/0         | 1/0         | 1/1         | 1/2         | 3/0        | 3/3         | 4/0         | 1/2         | 0/1         | 40          |
| <b>SUPPRESSION DES FRONTIERES</b>    |             |             |             |             |             |             |             |            |             |             |             |             | <b>108</b>  |
| Mobilité facilitée (+)               | 6/6         | 5/2         | ½           | 4/4         | 2/1         | 6/2         | 6/4         | 5/3        | 5/1         | 5/3         | 4/2         | 4/3         | 86          |
| Compréhension et unité (+)           | 1/2         | 2/0         | 0/3         | ½           | 1/4         | 0/0         | 0/0         | 1/0        | 0/0         | 3/0         | 2/0         | 0/0         | 22          |
| <b>GOUVERNANCE</b>                   |             |             |             |             |             |             |             |            |             |             |             |             | <b>186</b>  |
| Gouvernance (-)                      | 4/1         | 9/5         | 2/3         | 2/1         | 0/1         | 4/4         | 2/9         | 4/6        | 5/5         | 9/9         | 10/6        | 1/2         | 104         |
| Déficit démocratique (-)             | 3/3         | 3/0         | 3/0         | 3/1         | 1/2         | 3/3         | ¾           | 2/7        | 4/2         | 6/7         | 12/7        | 3/0         | 82          |
| <b>AUTRES THEMES</b>                 |             |             |             |             |             |             |             |            |             |             |             |             | <b>272</b>  |
| Paix (+)                             | 0/0         | 0/0         | 1/0         | 0/0         | 0/0         | 0/1         | 1/1         | 2/1        | 1/1         | 3/3         | 7/3         | 2/0         | 27          |
| Pour les générations futures (+)     | 5/0         | 1/0         | 0/1         | 8/0         | 0/1         | 0/1         | 2/2         | 1/0        | 2/0         | 0/0         | 0/3         | 1/0         | 28          |
| Solidarité (+)                       | 3/1         | 3/0         | 2/1         | 4/2         | 3/3         | 3/2         | 3/2         | 3/1        | 2/0         | 2/2         | 5/2         | 2/3         | 54          |
| Souveraineté et identité (-)         | 4/2         | 2/0         | 7/4         | 2/5         | 1/5         | 11/1        | 2/3         | 2/4        | 8/4         | 2/4         | 7/5         | 4/3         | 92          |
| Elargissement (-)                    | 2/2         | 4/3         | 1/0         | 1/1         | 3/2         | 1/0         | 1/5         | ¼          | 1/1         | 2/2         | 3/1         | 1/2         | 44          |
| Utopie, chimère, n'existe pas (-)    | 2/2         | 1/0         | 0/0         | 1/1         | 0/4         | 1/0         | 0/1         | 3/1        | 2/0         | 1/0         | 2/2         | 2/1         | 27          |
| <b>Total</b>                         | <b>80</b>   | <b>73</b>   | <b>65</b>   | <b>71</b>   | <b>67</b>   | <b>72</b>   | <b>78</b>   | <b>75</b>  | <b>65</b>   | <b>93</b>   | <b>120</b>  | <b>58</b>   | <b>917</b>  |
| <b>Total (+)</b>                     | <b>33</b>   | <b>27</b>   | <b>26</b>   | <b>37</b>   | <b>33</b>   | <b>32</b>   | <b>36</b>   | <b>25</b>  | <b>23</b>   | <b>37</b>   | <b>47</b>   | <b>32</b>   | <b>388</b>  |
| <b>Total (-)</b>                     | <b>47</b>   | <b>46</b>   | <b>39</b>   | <b>34</b>   | <b>34</b>   | <b>40</b>   | <b>42</b>   | <b>50</b>  | <b>42</b>   | <b>56</b>   | <b>73</b>   | <b>26</b>   | <b>529</b>  |
| <b>Positif/Négatif</b>               | <b>0,70</b> | <b>0,58</b> | <b>0,66</b> | <b>1,08</b> | <b>0,97</b> | <b>0,80</b> | <b>0,85</b> | <b>0,5</b> | <b>0,54</b> | <b>0,66</b> | <b>0,64</b> | <b>1,23</b> | <b>0,73</b> |

Légende : Dans la mesure où deux groupes ont été réalisés par catégorie pour chaque pays, nous reportons les occurrences des codes par groupe en distinguant entre chaque groupe en particulier. Ainsi le premier chiffre renvoie à la famille 1 tandis que le second renvoie à la famille 2.

Parmi ces 917 occurrences de codes attribuées, 322 l'ont été au sein du corpus belge contre 335 pour le corpus français et 260 pour le corpus anglais. Nous reviendrons plus en détails sur le contenu et la répartition de ces différentes catégories de codes parmi nos groupes dans la suite de ce chapitre. Néanmoins on peut d'ores et déjà souligner la pertinence des catégories développées par Juan Diez Medrano à rendre compte, avec quelques adaptations sur lesquelles nous reviendrons également, du contenu des discussions de nos participants portant spécifiquement sur le processus d'intégration européenne et sur ses évaluations. Au sein des 917 occurrences des codes thématiques et évaluatifs affectés à notre corpus, 645 relèvent des quatre grands cadres de perceptions distingués dans l'ouvrage *Framing Europe*. La prochaine sous-section s'attèlera à détailler ces quatre catégories de code en ce qui a trait à leur contenu.

Cependant, avant de poursuivre nous voudrions souligner le fait que les propos recueillis au sein de notre enquête présentent par ailleurs des similitudes avec l'étude de Juan Diez Medrano pour ce qui est de leurs modes d'argumentation. En effet, si au sein de nos entretiens collectifs les justifications présentes varient considérablement dans leur mode d'expression, celles-ci semblent très semblables à celles distinguées dans *Framing Europe*<sup>1</sup>. Elles peuvent tantôt porter sur la manière dont les participants perçoivent le monde ou leur pays : « *ça ne peut pas fonctionner, car on est trop différent* » ou « *les problèmes ne peuvent pas être réglés au niveau national* ». L'orientation à l'égard de l'intégration européenne peut aussi trouver son origine au sein des identités des participants, donc dans la manière dont ils se perçoivent par exemple « *je suis belge, donc je suis européen* » ou « *It's like a person in the street, like me, how does it impact on me ?* ». Mais les perceptions peuvent également porter plus spécifiquement sur l'Union européenne, ce qu'elle est et ce qu'elle fait. On retrouve au sein de cette catégorie les arguments relatifs à la mobilité des facteurs de production, l'implémentation de la monnaie unique, le développement d'une législation commune ou encore l'échec relatif de la coopération entre Etats membres. Directement liés à la précédente catégorie se trouvent l'ensemble des commentaires portant sur les effets perçus ou attendus de l'intégration européenne couvrant un large rang d'aires d'action de l'Union européenne : l'économie, la paix, l'environnement, les inégalités sociales ou encore l'identité nationale. Enfin, les enjeux liés à la thématique de la bonne gouvernance démocratique

---

<sup>1</sup> DIEZ MEDRANO, *Op. Cit.*, 2003, pp. 22-26.

(distance entre l'Union et ses citoyens, la PAC et le budget, la bureaucratie, les lobbys) forment une autre catégorie.

D'une manière générale, les arguments repérés au sein des propos tenus par nos intervenants relèvent de différents modes d'argumentation largement semblables à ceux décrits par Juan Diez Medrano. Ainsi, si l'outil diffère, les propos recueillis convergent cependant à bien des égards, tant dans leur mode d'expression qu'au niveau de leur contenu même comme nous allons le voir, venant par là-même valider les deux dispositifs d'enquête.

## 2) Parler des enjeux européens : un exercice difficile

Avant de nous lancer dans l'analyse à proprement parler de nos entretiens collectifs, il convient d'apporter une nuance préalable indispensable. Si une certaine présence des enjeux européens au sein de nos groupes de discussion ne peut être niée, celle-ci doit être relativisée. Tout d'abord, la présence d'arguments positifs et négatifs au sein de chacun de nos groupes rencontre notre volonté de cliver nos participants sur la question de l'Europe (cf. chapitre précédent) en vue de générer de la discussion. Si les arguments pro et contra sont bien présents au sein de nos entretiens, ils relèvent pour partie d'une certaine artificialité liée au dispositif de recherche lui-même.

Cependant, la présence observée de ces arguments laisse à penser que, si la majorité de la population porte peu ou pas d'attention aux enjeux européens, la répétition paie puisque les citoyens ont accumulé au fil du temps une série de connaissances, le plus souvent latentes, à propos de l'Union européenne<sup>1</sup>. Quelques participants souligneront eux-mêmes qu'ils ne pensaient pas en savoir autant sur cette question. La dynamique de discussion a donc révélé tout son potentiel à cet égard et par là même a permis de confirmer notre choix de recourir à des *focus groups*. Comme l'illustre l'extrait suivant issu d'un groupe d'ouvriers et personnes en situation précaire réalisé à Oxford, Robert et ensuite Brenda reconnaissent leur ignorance quant à l'intégration européenne et ce, avec beaucoup d'humour,

[EXTRAIT IV.1: OXFORD, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Robert:** I think a lot of people don't really understand the European Union and what's it all about.

**Moderator:** Lots of people don't understand it.

---

<sup>1</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit*, 2003, p. 22.



**Robert:** Quite a lot of people actually.

**Brenda:** Do you think that's because the government don't want us to be part of the European Union?

**Robert:** That's a possibility yeah.

**Brenda:** Obviously that's not going to benefit them. Is it?

**Robert:** If you went out on the street and you ask ten people, six or seven people they wouldn't be able to tell you that much of what the EU's about. You know what I mean? I don't know much about it but I've learnt more about the European Union since I came here tonight than what I've know before. (*General laughter*)

**Brenda:** Same as me. I thought that Switzerland was part of it as well. (*Laughs*)

**Robert:** I'm being honest, it's true.

Dans l'extrait reproduit, Robert affirme ainsi avoir appris davantage sur l'Union européenne au cours de la soirée que tout ce qu'il en savait avant, alors qu'avec beaucoup d'autodérision, Brenda plaisante sur le fait qu'elle pensait que la Suisse faisait partie de l'Union européenne.

Sur ce point, la présence relative des enjeux européens présentée dans le cadre de ce chapitre ne devrait pas amener le lecteur à penser que discuter de l'intégration européenne soit une activité particulièrement stimulante pour tous nos interviewés. En effet, si tous les enquêtés se sont bien exprimés sur l'intégration européenne<sup>1</sup>, leurs discussions sur le sujet ont été plus ou moins extensives, et ont révélé une plus ou moins grande familiarité avec ce thème. Bien qu'il soit manifeste que les participants des groupes constitués d'ouvriers et de personnes en situation précaire et d'employés s'efforcent de « coller » au sujet qui leur est proposé et qui s'avère parfois éloigné de leurs préoccupations quotidiennes, les discussions sortent le plus souvent du cadre imposé. En vue d'illustrer ce point, nous reprenons, dans le tableau IV.3 ci-dessous, la part relative des segments de discussion qui ont été codés par nos soins.

---

<sup>1</sup> Pour rappel, nous avons fait le choix de rémunérer les participants à nos groupes. Les participants ont donc largement joué le jeu, en ce compris dans les classes les plus populaires qui considéraient l'exercice comme une véritable prestation rémunérée.

Tableau IV.3 : Répartition des thèmes européens au sein de nos entretiens collectifs

|                                               | BRUXELLES           |        |                           | OXFORD              |        |                           | PARIS               |        |                  |
|-----------------------------------------------|---------------------|--------|---------------------------|---------------------|--------|---------------------------|---------------------|--------|------------------|
|                                               | Thèmes codés (Mots) | Mots   | Thèmes codés (%)          | Thèmes codés (Mots) | Mots   | Thèmes codés (%)          | Thèmes codés (Mots) | Mots   | Thèmes codés (%) |
| <b>Groupes militants</b>                      | 23336               | 69425  | <b>33,61%</b>             | 8835                | 46483  | <b>19,00<sup>1</sup>%</b> | 29321               | 113526 | <b>25,82%</b>    |
| <b>Groupes cadres</b>                         | 14013               | 69809  | <b>20,07<sup>2</sup>%</b> | 11782               | 50355  | <b>23,39%</b>             | 15510               | 80270  | <b>19,32%</b>    |
| <b>Groupes employés</b>                       | 22233               | 74171  | <b>29,97%</b>             | 9819                | 42467  | <b>23,12%</b>             | 11878               | 79485  | <b>14,94%</b>    |
| <b>Groupes ouvriers et situation précaire</b> | 10271               | 61134  | <b>16,80%</b>             | 8811                | 45259  | <b>19,46%</b>             | 15758               | 90943  | <b>17,32%</b>    |
| <b>Total</b>                                  | 69853               | 274539 | <b>25,44%</b>             | 39247               | 184564 | <b>21,26%</b>             | 72467               | 364224 | <b>19,89%</b>    |

Ainsi, les thèmes européens ne représentent qu'un cinquième à un quart des discussions enregistrées au sein de nos entretiens collectifs. Il convient par ailleurs de souligner ici la spécificité de notre corpus belge dont les participants se sont montrés globalement les plus enclins à parler d'Europe puisque 25,44% de notre corpus belge renvoient à des discussions portant sur les enjeux européens. Par ailleurs, malgré quelques petites différences notables, les participants aux groupes les plus populaires ont globalement moins parlé de l'Union européenne que leurs homologues militants et cadres. Ce premier comptage corroboré par notre analyse interprétative des groupes permet donc de relativiser l'importance des discussions consacrées à l'Union européenne au sein de nos entretiens collectifs alors même que le sujet de la discussion portait sur l'Europe.

De plus, dans une perspective plus quantitative, le logiciel Atlas.ti peut aussi être utilisé pour compter/mesurer la présence de mots dans un texte. C'est ainsi que nous avons repéré, grâce à une recherche automatique, tous les mots renvoyant au vocable lié à l'Europe, à ses institutions ou les adjectifs correspondant et les avons codés. Le détail des occurrences des mots 'Euro', 'Europe' et 'Européen (-ne)' au sein de chacune de nos catégories de groupes et par pays est présenté dans le tableau IV.4 ci-dessous. A l'instar de tous les résultats présentés dans le cadre de ce chapitre, ce simple comptage est par ailleurs corroboré par notre analyse interprétative des groupes qui nous permet de distinguer les groupes d'ouvriers et précaires et, dans une moindre mesure les groupes d'employés, des groupes de cadres et de

<sup>1</sup> Un des deux groupes militants réalisés à Oxford s'est avéré relativement dysfonctionnel ce qui explique ce faible pourcentage enregistré par les groupes militants anglais.

<sup>2</sup> Le second groupe cadre réalisé à Bruxelles s'est révélé particulier. Un des participants à ce groupe, Gaston, proche de l'extrême droite, avait une personnalité particulière et il a souvent amené la discussion à se focaliser autour de certains sujets polémiques. Il se lançait souvent dans de grandes tirades, dans des récits de vie dont le lien avec l'Europe n'était pas toujours évident. Par ailleurs, sa personnalité atypique et ses propos souvent extrêmes ont concentré autour de lui la dynamique de la discussion rappelant l'importance du recrutement.

militants ; les premiers étant fondamentalement peu concernés et peu familiers du sujet quand les seconds sont nettement plus investis dans la discussion et s'approprient le vocable européen.

Tableau IV.4 : Répartition des occurrences de mots 'Euro', 'Europe' et 'Européen(-ne)' par rapport au total des mots énoncés.

|                                               | BRUXELLES |        |               | OXFORD |        |               | PARIS |        |               |
|-----------------------------------------------|-----------|--------|---------------|--------|--------|---------------|-------|--------|---------------|
|                                               | Euro-     | Mots   | %             | Euro-  | Mots   | %             | Euro- | Mots   | %             |
| <b>Groupes militants</b>                      | 662       | 69425  | <b>0,0095</b> | 366    | 46483  | <b>0,0079</b> | 559   | 113526 | <b>0,0049</b> |
| <b>Groupes cadres</b>                         | 571       | 69809  | <b>0,0082</b> | 436    | 50355  | <b>0,0087</b> | 417   | 80270  | <b>0,0052</b> |
| <b>Groupes employés</b>                       | 391       | 74171  | <b>0,0053</b> | 243    | 42467  | <b>0,0057</b> | 183   | 79485  | <b>0,0023</b> |
| <b>Groupes ouvriers et situation précaire</b> | 267       | 61134  | <b>0,0044</b> | 143    | 45259  | <b>0,0032</b> | 282   | 90943  | <b>0,0031</b> |
| <b>Total</b>                                  | 1891      | 274539 | <b>0,0069</b> | 1188   | 184564 | <b>0,0064</b> | 1441  | 364224 | <b>0,0040</b> |

En effet, comme l'illustre le tableau IV.4 ci-dessus, quelque soit le pays considéré, les groupes d'ouvriers et précaires et les groupes d'employés font largement moins de références explicites à l'Europe et, on l'a vu, se sont également moins exprimés sur l'Europe. Les groupes constitués des ouvriers et des personnes en situation précaire utilisent près de deux fois moins souvent les vocables liés à l'Europe que ne le font les participants aux groupes de cadres et de militants. Même s'ils parlent relativement moins au total, comme l'indique le nombre total de mots énoncés, il reste que le vocable lié à l'Europe est largement moins important dans ces groupes.

Pour ce qui a trait plus spécifiquement à la comparaison nationale, l'étude du nombre d'apparitions des mots 'Euro', 'Europe' et 'Européen (-ne)' laisse apparaître une nouvelle fois une différence notable entre nos trois pays dans la mesure où les intervenants à nos groupes belges ont plus utilisé les vocables européens que leurs homologues anglais et français, et ce quelque soit le niveau observé<sup>1</sup>. A l'inverse et comme on pouvait s'y attendre, les participants anglais se sont révélés sur le plan quantitatif les moins enclins à utiliser ces mêmes mots.

<sup>1</sup> Cette singularité du corpus belge au regard des deux autres corpus a par ailleurs été révélée par l'analyse des discussions combinant une analyse interprétative à une analyse automatique de discours par le logiciel ALCESTE. En effet, d'un point de vue strictement comptable, l'analyse a permis de construire à partir du corpus belge 6 classes autrement dit 6 univers sémantiques alors qu'elle n'en établit que 4 dans les deux autres corpus. Le corpus belge est non seulement plus riche sémantiquement mais également davantage lié à l'Europe. Pour preuves les termes désignant l'Europe sont associés à deux des classes du corpus bruxellois alors qu'ils ne sont liés qu'à une seule classe au sein des deux autres corpus. HAEGEL, F. & ALII, « National Framing revisited: French, British and French speaking Belgian citizens arguing about Europe », Communication présentée à l'occasion du colloque « European citizenship revisited », Oxford, 23 juin 2008; DUCHESNE, S., HAEGEL, F., FRAZER, E., VAN INGELGOM, V., GARCIA, G. & FROGNIER, A.-P., *Op. Cit.*, pp. 88-89.

Cependant, dans la mesure où les participants anglais se sont également montrés les moins loquaces globalement, il en ressort que s'ils ont relativement peu parlé, ils ont par contre bien parlé d'Europe. A l'inverse, les participants français, s'ils sont de loin les plus bavards, ne l'ont pas été sur l'Europe. Dit sommairement, on peut conclure que nos participants belges ont parlé beaucoup et beaucoup d'Europe ; nos participants anglais ont relativement peu parlé mais lorsqu'ils discutaient, ils abordaient en bon élève le thème de l'Europe ; enfin nos participants français ont parlé beaucoup mais relativement peu d'Europe<sup>1</sup>.

Ainsi, alors même qu'ils sont interrogés sur l'intégration européenne et qu'ils tentent de construire leurs discussions autour de ce thème, les participants à nos groupes parlent relativement peu d'Europe. A cet égard, les groupes les plus populaires semblent moins facilement s'approprier les termes qui s'y réfèrent, quand ils ne parlent pas tout simplement d'autre chose. Ils présentent ainsi une absence de familiarité, voire une distance perceptible par rapport à ce thème. Si ce constat n'a rien de surprenant, il n'en demeure pas moins intéressant en vue de relativiser la part effective des discussions qui se rapporte spécifiquement à l'Europe, particulièrement au sein des deux catégories de groupes les plus populaires. Il nous apparaissait essentiel de commencer par attirer l'attention du lecteur sur ce point afin de ne pas véhiculer une fausse image de nos groupes et en particulier afin d'éviter d'assimiler la présence des enjeux européens, détaillée dans ce chapitre, à la saillance de ceux-ci. Les résultats de notre analyse systématique convergent avec l'observation de la faible saillance de l'intégration européenne dans les discours recueillis par un ensemble de recherches qualitatives portant sur les attitudes à l'égard de l'intégration européenne<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Les premiers résultats de l'enquête avaient en effet permis de mettre en avant cette spécificité du cas français qui met en œuvre un mécanisme de projection sur lequel nous reviendrons plus longuement dans le point C ; DUCHESNE, S. & VAN INGELGOM, V., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>2</sup> Cette faible saillance a notamment été soulignée par une série de chercheurs qui ont pris part récemment à un numéro spécial de *Politique européenne* consacrée la question de l'identité européenne et dirigé par Sophie Duchesne: DUCHESNE, S., « L'identité européenne, entre science politique et science fiction. Introduction », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp. 7-16 ; DIEZ MEDRANO, J., « Unpacking European Identity », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp. 45-66 ; WEILL, P.-E., « Plutôt l'UEFA que l'UE ». (Dés-)enchantement de l'identification à l'Europe des jeunes de milieux populaires issus de l'immigration », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp.107-130 ; THROSSELL, K., « One thing leads to another: European and National Identities in French schoolchildren », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp. 131-152 ; BOZEC, G., « L'Europe au tableau noir. Comment les instituteurs français enseignent-ils l'Union Européenne aujourd'hui ? », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp. 153-186 ; FAVELL, A., *Op. Cit.*, 2010.

Pour ce qui concerne la saillance des enjeux européens, il est intéressant de noter que le retour au sujet de l'Europe intervient régulièrement comme un mécanisme visant à désamorcer l'émergence d'une séquence de conflictualisation portant sur un tout autre sujet. Il ressort en effet de notre interprétation de la dynamique des groupes, dont, nous l'avons dit, il est difficile de rendre compte ici, que lorsqu'un conflit émerge, un participant évoque alors régulièrement le fait que la discussion soit hors sujet pour ramener le calme au sein du groupe. C'est très clairement le cas dans l'extrait suivant où après une première discussion assez vive sur le chômage qui oppose ouvertement Laetitia à Hadia, Clélia fait remarquer qu'ils sont hors sujet. Le clivage entre ceux qui profitent du système et en particulière du chômage et ceux qui « se débrouillent » est particulièrement profond au sein de cet entretien et il sera présent tout au long de la séance de discussion.

[EXTRAIT IV.2: PARIS, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 1]

**Laetitia :** Moi je ne sais pas comment ça fonctionne. J'ai eu un enfant après mes études et je n'ai jamais eu droit à rien. Je n'ai pas eu droit à un congé parental ni à un congé de maternité. Rien. Moi je vois des gens qui profitent tant que le chômage est plus rentable et au bout d'un certain temps, je ne sais pas comment ça fonctionne, mais ça : ça chute (*Clélia approuve*). Là ils se disent finalement ça serait mieux de travailler mais en attendant ils restent au chômage.

**Hadia :** Oui mais de toute façon si jamais ce n'est pas eux qui sont au chômage ce sera quelqu'un d'autre puisqu'il n'y a pas de boulot pour tout le monde.

**Clélia :** Il y a du boulot mais ils ne veulent pas.

**Laetitia :** Moi je trouve qu'il y a énormément de boulot. Du boulot si tu en veux, tu en as.

**Clélia :** Ils ne veulent pas. A l'ANPE il y a plein d'annonces.

**Hadia :** Ouais des petits boulots payés au lance. Mais chacun a envie d'avoir par rapport à ton niveau d'étude ou je ne sais pas quoi t'as envie d'avoir un retour.

**Laetitia :** Ouais mais tu ne peux pas toujours commencer non plus super haut et il faut savoir prendre ce qu'on te donne et montrer ce que tu sais faire pour évoluer.

**Hadia :** Ouais.

**Clélia** (*désignant le tableau*) : Le problème est être européen qu'est-ce que ça veut dire ? (*rigole*)

**Animatrice :** Continuez hein (*rigole, Clélia s'esclaffe en regardant vers le sol*) (.)

**Clélia :** On est hors sujet.

Dans l'extrait choisi, le retour à l'Europe apparaît par conséquent comme un mécanisme de dépolitisation de la discussion permettant le retour au calme. Dans ces séquences de discussion où l'Europe est évoquée pour déconflictualiser une séquence de discussion, les thèmes européens sont perçus par les participants comme un terrain neutre, un sujet sans danger comme le serait dans d'autres circonstances, à l'image d'un souper de famille ou d'une discussion politique plus tendue entre amis, l'évocation de la pluie et du beau temps. Cet exemple permet de montrer au lecteur la faible saillance qui accompagne Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010 205

généralement les segments de discussion portant sur l'Europe en comparaison avec d'autres sujets spontanément évoqués. Cette faible part prise par les enjeux européens au sein de nos discussions est ainsi à mettre en lien avec notre analyse interprétative des groupes qui nous permet d'affirmer que le processus d'intégration européenne n'entraîne pas ou relativement peu d'implication personnelle et de séquence de conflictualisation, contrairement à d'autres sujets de conversations spontanément discutés par nos participants (en particulier l'immigration, la colonisation, le chômage, l'éducation, etc.) notamment parmi les groupes ouvriers et précaires et les groupes employés. Ce double constat invite à son tour à nous interroger sur les logiques de non-politisation liées à l'intégration européenne. En effet, il convient d'expliquer cette difficile émergence d'un clivage européen malgré notre volonté affirmée de vouloir le créer<sup>1</sup>.

### ***C - Les principaux cadres de perception et d'évaluation de l'intégration européenne***

Notre codage présenté, nous allons maintenant rendre compte des principaux cadres de perception qui permettent à nos participants d'appréhender le processus d'intégration européenne et de l'évaluer. Ce point vise donc à comprendre les différents types de raisonnements élaborés, pas toujours explicitement, par les citoyens européens dans leur reconnaissance du système politique européen comme légitime ou illégitime. L'analyse des discours de légitimation dans l'arène publique – dans les médias, les parlements, les journaux académiques ou dans le cas qui nous occupe dans des discussions entre citoyens – offre aux chercheurs un accès à la nature complexe et multidimensionnelle des croyances en la légitimité d'un ordre politique. Les discussions tenues au sein de nos *focus groups* peuvent être utilisées pour esquisser les structures des discours de (dé)légitimation, les arguments qui soutiennent les croyances et les demandes de légitimité des citoyens, les références normatives et les critères d'acceptabilité qu'ils proposent et la manière dont ils conçoivent, dans le sens de *framing*, leurs interprétations et évaluations de cet ordre politique<sup>2</sup>. Plus spécifiquement, il s'agira de porter une attention particulière à la façon dont les évaluations

---

<sup>1</sup> Pour rappel, une série de mécanismes avaient été mis en place en vue justement de créer du conflit (scénario, méthodes d'animation, recrutement des participants, etcetera). On renvoie ici le lecteur au chapitre 3.

<sup>2</sup> HURRELMANN, A., « Constructing Multilevel Legitimacy in the European Union: A Study of British and German Media Discourse », *Comparative European Politics*, 2008, 6, pp. 190-211.

positives et négatives du nouvel ordre européen sont construites dans ces trois pays : au sein de quels débats trouvent-elles leur origine ? A quels critères se réfèrent-elles pour justifier du caractère positif ou négatif des évaluations de ce nouvel ordre ?

Comme le tableau IV.2 l'a illustré, les perceptions des répondants sont principalement formées par des considérations d'intérêt économique, de statut et de pouvoir, de mobilité ainsi que par des considérations de bonne gouvernance démocratique. Dans le cadre de cette sous-partie, nous voudrions organiser notre propos en revenant successivement sur les quatre grands cadres de perception distingués par Juan Diez Medrano et mis en évidence dans le tableau IV.2, à savoir : les bénéfices du marché commun, la petite taille des états, la suppression des frontières et la gouvernance, cadres très présents au sein de nos 24 entretiens *focus groups*. Nous allons présenter tour à tour ces quatre grands cadres de perception en soulignant les évaluations qui en relèvent et les évolutions observées depuis la parution de l'ouvrage *Framing Europe*.

### **1) Le marché commun : entre bénéfices et critiques**

Du côté des arguments en faveur de l'intégration européenne, le thème qui était le plus fréquemment mentionné dans l'ouvrage de Juan Diez Medrano concernait les caractéristiques et les attentes de bénéfices liés à la réalisation du marché commun. Ce type de commentaires est basé sur la croyance que le marché commun va avoir un impact directement positif sur le bien-être et la croissance économiques. Si ce thème est toujours présent dans nos groupes, il n'est pas cependant le plus évoqué puisqu'il arrive en sixième position en termes d'importance et est le troisième avantage avancé par nos participants pour justifier du processus d'intégration européenne. Sur les 917 occurrences de codes affectées à notre corpus, 62 portent sur les bénéfices du marché commun. Généralement, les commentaires renvoient aux effets bénéfiques de la suppression des barrières pour le commerce par la formation d'un plus grand marché. De manière quasi systématique, lorsque la question « à qui profite l'Europe ? » est amorcée, apparaît parmi les cartes rédigées par nos participants la carte « aux entreprises » et ce quelque soit la catégorie de groupes et le pays considéré<sup>1</sup>. C'est

---

<sup>1</sup> Pour une analyse systématique de la distribution des cartes rédigées par les participants, nous renvoyons à la communication présentée par Sophie Duchesne lors de la conférence de l'EUSA à Los Angeles en 2009. A partir d'une analyse factorielle de la distribution des cartes rédigées par les participants, cette communication souligne également la prédominance des thèmes économiques et l'ambiguïté qui règne au Virginia Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010 207

notamment le cas dans l'extrait reproduit ci-dessous au sein duquel cet aspect est souligné par André et Farouk, participants à un groupe d'ouvriers et personnes en situation précaire réalisé à Bruxelles.

[EXTRAIT IV. 3: BRUXELLES, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 2]

**Animatrice** : Aux entreprises.

**André** : Oui, parce que maintenant avec ce marché libre ; les quinze dernières années, l'augmentation des bénéfices des entreprises, c'est plus que 20 ou 30 pourcents par année. On parle de milliards d'Euros pour chaque entreprise européenne avec ce marché libre.

**Animatrice** : D'accord. Augmentation des bénéfices dans le marché. J'ai entendu « au patronat » ?

**Farouk** : Aux entreprises aussi.

**André** : Oui c'est la même chose.

Ainsi, l'argument selon lequel la réalisation du marché commun profite aux entreprises est très largement présent au sein de nos groupes, avec plus ou moins de nuances il est vrai. Ici derrière les entreprises, c'est bien le patronat qui est visé, et non pas les employés ou les ouvriers de ces entreprises. A cet égard, si dans l'extrait suivant l'augmentation des bénéfices pour les entreprises fait l'unanimité, dans le passage suivant, Aurélien, un militant du Mouvement Réformateur<sup>1</sup> ayant participé à un de nos groupes bruxellois apporte une légère nuance quant à la situation des petits indépendants qui ne lui paraissent pas profiter de l'intégration européenne sur le plan économique.

[EXTRAIT IV. 4: BRUXELLES, GROUPE DE MILITANTS, FAMILLE 1]

**Aurélien** : A l'économie de marché.

**Stéphane** : Ben oui mais pas encore assez.

**Aurélien** : Mais ça c'est plutôt positif. On a inscrit une fiche, mais je brûle peut-être les étapes, on a mis les grandes entreprises et c'est la même idée.

**Animatrice** : Aux entreprises et aux indépendants, c'est ça ?

**Aurélien** : Aux indépendants certainement pas mais aux grandes entreprises oui.

**Stéphane** : Oui ce n'est pas tout à fait la même chose. Il vaut mieux gros que petit.

**Aurélien** : Dans un marché de 400 millions de consommateurs l'Europe profite plus aux grandes entreprises parce qu'elles ont la logistique pour assurer la masse critique.

---

sein de nos groupes entre évaluations positives et négatives du marché commun ; DUCHESNE, S. & VAN INGELGOM, V., « Persistent Working Class Disinterest in the EU: Rewording the Social Gap », paper presented at the XIe Biennial Conference of the European Union Studies Association, Los Angeles, 23-25<sup>th</sup> April 2009. [http://www.unc.edu/euce/eusa2009/papers/duchesne\\_05H.pdf](http://www.unc.edu/euce/eusa2009/papers/duchesne_05H.pdf) [Site consulté le 26 mars 2010].

<sup>1</sup> MR : *Mouvement réformateur*, parti de centre droite, anciennement *PRL* – Parti Libéral Réformateur.



Les intervenants dans nos groupes de discussion reconnaissent ainsi très largement que l'accomplissement du marché et la libre circulation des biens ont ouvert de nouveaux marchés aux grandes entreprises. Mais les bénéfices liés au marché commun peuvent également être d'un autre ordre. L'accès à tous les types de bien est ainsi également perçu comme un avantage de la réalisation du marché commun. Dans l'extrait reproduit ci-dessous, alors que la question de ce qu'être européen signifie, Kamal souligne le fait d'avoir plus de choix en termes de biens offerts sur le plan du commerce. Il cite alors l'exemple de la nourriture et du vin, exemple qui fera sourire les autres participants à ce groupe d'employés réalisé à Oxford, mais selon lui la liste est sans fin.

[EXTRAIT IV. 5: OXFORD, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 1]

**Kamal:** More choice.

**Moderator:** More choice

**Kamal:** In terms of everything: trade, goods, food, wine.

**Moderator:** Food and wine. (*All laugh*)

**Kamal:** The list is endless.

La mobilité des facteurs de production ainsi que la possibilité de travailler à l'étranger et d'employer de la main d'œuvre étrangère sont également perçues comme des avantages issus de l'accomplissement du marché commun. L'extrait reproduit ci-après issu d'un groupe d'ouvriers et personnes en situation précaire réalisé à Oxford met en scène Bridget qui évoque quelques uns de ces bénéfices tirés du marché commun, une fois encore pour les entreprises.

[EXTRAIT IV. 6: OXFORD, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 2]

**Bridget:** I think from being European, they're pooling together. There's more scope for them to grow and advance, to have more people working for them which would obviously help them to grow and obviously profit financially. Obviously in name as well with European if it's a small business over here that extends to Europe then obviously they're going to profit by it not only by financially but you know by the word of mouth and so on.

L'approbation et le soutien populaires quant aux aspects relatifs au marché commun sont au moins autant basés sur des croyances que sur un jugement raisonné ou sur une connaissance effective de la situation économique européenne. Comme déjà souligné par Juan Diez Medrano et aussi attendu que soit ce résultat, il convient néanmoins de souligner à quel point l'Union européenne aura réussi à populariser, au moins jusqu'à récemment, l'idée qu'un

plus grand marché et la plus importante compétition qui en découle seraient bons sur le plan économique<sup>1</sup>.

Cependant, il nous apparaît que la situation dépeinte par les participants à nos groupes est clairement différente, dans le sens de moins positive, que celle décrite par Juan Diez Medrano. Pour rappel, l'auteur constatait qu'au sein de ses entretiens régnait une quasi unanimité quant aux bienfaits du libéralisme économique<sup>2</sup>. A contrario, une part conséquente des discussions portant spécifiquement sur les aspects économiques de l'intégration européenne renvoie au sein de nos entretiens à une critique, parfois assez acerbe, du libre marché et de l'accomplissement du marché commun (marchandises, travail et capital). Sur 202 arguments faisant référence à un aspect du marché commun 62 ont été codés positivement et 140 négativement<sup>3</sup>. Le ratio entre évaluations positives et négatives liées au marché commun est de 0,44 soulignant bien l'importance des critiques faites au marché commun. Malgré la foi partagée d'un grand nombre de nos participants dans les bénéfices du marché commun et ses avantages économiques, cette approche optimiste de l'intégration européenne est fortement contrebalancée par une anxiété palpable par rapport à ses effets néfastes issus des différences de salaires et de bénéfices sociaux<sup>4</sup>. Sans tirer de conclusions hâtives, on peut néanmoins, dans cette perspective, souligner l'évolution par rapport au tableau brossé il y a plus de dix ans par Juan Diez Medrano, en ce sens qu'en Grande-Bretagne, comme en Belgique et en France, la libéralisation du marché européen n'alimente plus uniquement des arguments favorables à l'intégration européenne.

Tout d'abord, les critiques adressées au marché unique émergent principalement dans un discours de dénonciation de la compétition intra-européenne sur le marché du travail. Cette critique, si elle était déjà présente dans les entretiens allemands réalisés dans le cadre de *Framing Europe*, se retrouve de manière particulièrement marquée au sein de nos trois

---

<sup>1</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003, p. 26.

<sup>2</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003, p. 26.

<sup>3</sup> Pour plus de détails quant à la répartition de ces occurrences au sein des différents groupes, nous renvoyons le lecteur au tableau IV.2.

<sup>4</sup> Il est ici intéressant de noter que l'émergence de cette anxiété sociale a été notée par ailleurs notamment à partir des données de sondage dans le cadre français ; DEHOUSSE, R., « The Unmaking of a Constitution: Lessons from the European Referenda », *Constellations*, Oxford, Vol. 13, No. 2, 2006, p. 154 ; SAUGER, N., BROUARD, S & GROSSMAN, E., *Op. Cit.*, 2007, pp. 89-98.

populations, en ce compris dans le cas anglais même si de manière plus effacée<sup>1</sup>. En effet, le code « *libre circulation et compétition* » a été affecté à 47 reprises au sein de nos entretiens collectifs. Ce code renvoie en fait aux aspects négatifs liés à la libre circulation et à la compétition. Dans l'extrait reproduit ci-dessous issu d'un groupe d'employés bruxellois, alors que Tina avance l'avantage de la libéralisation des marchés en termes de concurrence et de baisse des prix dans la téléphonie, Pierre, participant très critique à l'égard de l'intégration européenne, lie la question à la compétition entre entreprises et par l'analogie qu'il utilise entre travailleurs.

[EXTRAIT IV. 7: BRUXELLES, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 2]

**Tina** : C'est vrai qu'au niveau marché de l'emploi on est peut-être un peu perdant mais au niveau privé quand je peux bénéficier réduction par mois de téléphone et avoir le fixe illimité je ne suis pas contre.

**Pierre** : Libéralisation, ça va souvent avec compétition. Et on parle que des gagnants quoi (*Jonathan approuve*). Je vais peut-être revenir souvent sur ce problème-là ; il y a tout un tas de personnes qui sont plus concernés par tout ça. J'en reviens toujours à mon exemple. Dans mon village, à une période il y avait onze équipes de football, il y avait sept équipes de basket mais on jouait pour s'amuser. Puis on a instauré la compétition. On a voulu monter de division. Actuellement, il n'y a plus de basket. C'est la ville à côté qui a repris les meilleurs joueurs de football. Il y a la compétition, les meilleurs ont trouvé une place. Les cinq meilleurs ont trouvé une place dans l'équipe d'à côté mais il y a septante jeunes ou nonante jeunes qui ne jouent plus. Dans l'économie, c'est un peu pareil. La compétition entre entreprises, on ne parle que des gagnants quoi. Pour les gagnants c'est bien.

**Michèle** : Oui maintenant, c'est vrai qu'il y a peut-être des sociétés qui vont perdre.

Cette critique du marché commun en termes de compétition sur le marché de l'emploi se retrouve souvent mise en lien avec celle plus spécifique des méfaits liés à l'accomplissement du marché en termes d'immigration. Ainsi, l'immigration est présentée comme un des principaux aspects négatifs de l'accomplissement du marché commun comme l'illustre le passage suivant extrait d'un groupe d'ouvriers et précaires réalisé à Oxford. Dès le début de l'entretien, l'immigration et par extension dans notre exemple le travail clandestin des Polonais ou Croates sont dénoncés comme étant le principal aspect négatif de l'intégration européenne. Le chômage dont l'origine est explicitement attribuée à l'ouverture des frontières et à la mobilité des travailleurs oppose les Anglais et les Irlandais d'un côté aux habitants des pays d'Europe de l'Est de l'autre côté. L'arrivée d'une main d'œuvre bon marché est ici placée au cœur du problème de l'immigration, du chômage mais aussi de la problématique du salaire minimum.

---

<sup>1</sup> Nous reviendrons plus longuement sur cet aspect dans le prochain point de ce chapitre consacré à la persistance des cadres nationaux de perception et d'évaluation du processus d'intégration européenne.

[EXTRAIT IV.8 : OXFORD, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Robert:** Obviously the other bad side of it is the people coming away from poor countries. A lot of people say they're taking the place of people who are British people, English people and who want employment. If you go to building sites, nowadays I mean, I worked on building sites and like over 50% of the building site would be people from like eastern European countries like Poland.

**Moderator:** Right.

**Mary:** Poland yeah.

**Robert:** Used to be like 10 years ago if you went onto a site there'd always be like Irish labourers like this you got there and bricklayers.

**Brenda:** It's all sorts now.

**Ron:** Now it's Croatian.

**Robert:** Yeah Croatian.

**Brenda:** Some of them are illegal so now they're coming here to work and they're illegal and as soon as they have an accident or as soon as they seem to do anything wrong, nothing is done about it.

**Robert:** What it is a lot of them are working for the reason? Why a lot of the foreigners and eastern European ones are getting the labour jobs on building sites? Because they're working for agencies and they're working for less money, for £5 an hour whereas someone English over here wouldn't do a labouring job for £5 an hour. But someone from Poland would do it for £5 an hour because it's a lot more money then they'd get back home.

**Mary:** Yeah.

**Brenda:** But it isn't helping the minimum wage working people for less because that means we'll always be working for less.

**Robert:** The fact is that they're getting into the country and they're being allowed to do it.

**Brenda:** Well that's not right.

**Mary:** Yeah no exactly.

**Robert:** They're working for the agencies and the agencies are employing them because.

**Brenda:** The agencies should be checking it.

**Robert:** Yeah they should be know but they're employing them because they're saving money so they're giving them £5 an hour instead of some English they have to give them £6.50 or £7 an hour you know.

Dans le même ordre d'idée, l'inégalité des salaires et de bénéfices sociaux entre les pays européens est également dénoncée comme la source des délocalisations. Dans l'extrait ci-dessous, les bénéfices du marché commun pour les sociétés françaises qui délocalisent se trouvent opposés au bien-être des travailleurs français. Les participants à ce groupe d'employés français, s'ils s'opposent au cours de la discussion sur de nombreux aspects, s'entendent cependant pour dénoncer les effets néfastes du libéralisme économique comme l'illustre l'extrait reproduit.

[EXTRAIT IV.9 : PARIS, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 2]

**Martin :** Ben moi je ne suis pas d'accord parce que j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de sociétés ; je ne parle pas de personnes mais de sociétés ; qui se délocalisent et qui se délocalisent justement par rapport aux nouveaux pays entrés dans la Communauté parce qu'il y a un intérêt pratique (*Pablo essaie d'intervenir*), monétaire bien sûr les salaires etcetera.

**Pablo :** C'est l'expression à laquelle je pensais.

**Martin** : Par contre, c'est vrai que de manière plus personnelle, c'est moins évident. Je dis plutôt pour les sociétés. Les sociétés profitent de cette ouverture européenne.

**Paul** : Oui ils ont plus intérêt eux à venir chez nous que nous à partir chez eux.

**Samira** : Ouais voilà.

**Pablo** : Pour l'instant on délocalise à tour de bras.

**Martin** : Tout à fait oui. C'est un système fiscal aussi qui correspond aux pays où les gens, où les sociétés s'installent.

**Animatrice** : Donc là juste pour revenir sur ce que vous disiez. Ça ne profite pas simplement aux autres aussi à nous parce que les sociétés françaises délocalisent. Ça profite aux sociétés françaises mais pas tellement aux Français parce qu'au niveau perso...

**Martin** : Voilà quand je dis ça ne profite pas de manière personnelle, il y a eu un exemple, je crois il y a un an, où une société avait décrété qu'ils délocalisaient je sais plus dans quel pays et qui proposait à ses employés de le suivre mais le salaire moyen là-bas, c'était 100 euros le mois. Donc les ouvriers qui gagnaient ne serait-ce que le smic en France n'étaient pas d'accord sur le principe.

Dans cet extrait, Martin ne remet pas en cause le fait que l'intégration européenne profite aux entreprises, notamment car elles trouvent des avantages économiques à délocaliser en Europe, mais il dénonce l'impact de ces délocalisations pour les Français. Immanquablement, ceux qui sont montrés du doigt au sein des deux extraits proposés sont principalement les nouveaux pays entrés. Le vocabulaire peut varier entre les groupes, certains utilisant bien entendu l'expression consacrée du « plombier polonais » là où d'autres lui préfèrent une référence plus technique à la directive Bolkenstein. Quoi qu'il en soit c'est bien le même phénomène qui est dénoncé : l'accroissement de la compétition intra-européenne sur le marché du travail, en particulier suite à l'élargissement aux pays d'Europe de l'Est<sup>1</sup>. L'inégalité entre les pays européens est pointée du doigt comme étant la cause des délocalisations vers des pays où les salaires et les bénéfices sociaux sont plus bas, principalement vers les nouveaux Etats membres. Poussé à son paroxysme, l'argument amène à dénoncer un nivellement par le bas des bénéfices sociaux comme le soulignait Brenda dans l'extrait IV. 8 lorsqu'elle évoquait le salaire minimum. Fabienne, une de nos participants à un groupe d'employés parisiens dans l'extrait reproduit dénonce la directive Bolkenstein comme « *étant la pire des choses* » dans la mesure où elle met en concurrence des salariés européens.

[EXTRAIT IV.10 : PARIS, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**Fabienne** : Je réagis juste à ce que tu as dit par rapport au marché. On ne va pas être d'accord une fois de plus (*sourit, rires, Gabriel fait moue blasée*) mais toujours est-il que moi je pense que justement la plupart du pouvoir il est octroyé au marché. Il y a quelque chose, il y a quand même une réalité sociale qu'on voit en France ou qu'on voit ailleurs. Depuis le début de la discussion par rapport au marché, on n'a quand même pas parlé de la directive Bolkenstein (*sourires*) qui est quand même la pire des choses.

---

<sup>1</sup> La question de l'élargissement se retrouve de manière transversale dans plusieurs grands cadres de perception. Par conséquent, nous avons préféré l'inclure dans la catégorie « Autres thèmes » de notre tableau général.

**Serge** : Si j'en ai parlé

**Fabienne** : En plus elle met en concurrence les salariés entre eux dans les différents pays (*Toufik approuve*) et utilise la pauvreté des pays comme par exemple la Pologne pour faire venir des salariés.

Par ailleurs, l'adoption de la monnaie unique n'est pas en reste puisque si les avantages de l'euro sont reconnus par nos participants, en particulier en ce qui a trait à la mobilité facilitée par l'absence de change<sup>1</sup>, l'euro est souvent synonyme d'inflation. Derrière cette dénonciation de l'inflation liée à l'adoption de la monnaie unique, ce qui est perçu négativement, c'est bien la perte du pouvoir d'achat des citoyens comme l'illustre l'extrait suivant issu d'un groupe d'employés belges. Michèle porte au sein de ce groupe les arguments en faveur de l'intégration européenne basés sur une évaluation positive des bénéfices issus du marché commun. Dans le passage ci-dessous, elle tente de vanter les mérites d'un euro fort face au dollar, notamment pour les sociétés. En guise de réponse, Tina, participante pourtant pro-européenne mais en situation précaire au moment du groupe, entérine la discussion en liant la question au problème du pouvoir d'achat des salariés, problématique bien plus proche de leur situation à tous.

[EXTRAIT IV.11 : BRUXELLES, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 2]

**Michèle** : L'Europe du point de vue financier, ça fait quand même des échanges entre les sociétés. Enfin les sociétés sont quand même gagnantes. Il me semble ou alors je me trompe vraiment. Depuis que par exemple elle va acheter aux Etats-Unis, le Dollars nous revient moi cher maintenant qu'à l'époque où on avait le franc belge. Donc c'est lié : si les entreprises savent acheter à prix moins cher automatiquement les salaires vont suivre. Enfin les sociétés vont faire un peu plus de bénéfices.

**Tina** : Oui mais la vie continue à augmenter puis seulement les salaires. Donc je ne pense pas que ça puisse aider beaucoup.

Ainsi, deux nouveaux thèmes importants transversaux, qui pouvaient difficilement être présents dans l'ouvrage *Framing Europe*, l'euro et la hausse des prix ainsi que l'élargissement, apparaissent au sein de nos *focus groups* et sont donc directement mis en lien par nos intervenants avec les critiques faites au marché commun<sup>2</sup>. Ce dernier extrait ouvre la

---

<sup>1</sup> Nous reviendrons plus longuement sur cet aspect dans le point 3 consacré à la suppression des frontières.

<sup>2</sup> Ces deux thèmes se retrouveront également liés à la mobilité pour l'euro et aux thèmes de la puissance et de la gouvernance pour l'élargissement. A noter que les occurrences liées à l'adoption de la monnaie unique se trouvent divisées entre la catégorie positive liée à la « suppression des frontières » et celle négative de l'« inflation » alors que celles portant sur l'élargissement se retrouvent pour partie dans les critiques liées au marché (« compétition », « immigration » et « délocalisations ») et dans la catégorie labellisée « élargissement ». Cette dernière renvoie spécifiquement à l'idée que l'élargissement s'est fait trop vite et qu'il a entraîné une perte de puissance et des problèmes de gouvernance.

voie à la seconde catégorie d'arguments décrits par Juan Diez Medrano, qui renvoie à la question de la puissance, notamment face aux Etats-Unis.

## 2) Les Etats sont trop petits

Directement en lien avec le thème du marché commun, on trouve l'idée qui justifie l'intégration européenne sur la base du fait que dans un monde globalisé, les Etats européens sont devenus trop petits. Cet argument de géopolitique était déjà particulièrement présent dans l'étude de Juan Diez Medrano puisque la moitié de ses répondants mentionnaient cet aspect à un moment ou un autre, notamment en faisant référence à la célèbre maxime «l'union fait la force». Comme l'illustre le tableau IV.2, cet argument est également largement présent au sein de notre enquête et ce parmi tous les groupes puisqu'il s'agit du thème le plus mobilisé par nos participants avec 109 occurrences codées.

Derrière cette idée, on retrouve une série de raisonnements qui diffèrent sensiblement même si le phénomène sous-jacent décrit est bien qu'à l'heure de la globalisation, les Etats sont devenus trop petits. S'unir est donc devenu indispensable tant sur le plan économique que militaire. En filigrane, on retrouve les thèmes de la puissance et du poids que l'Europe peut et/ou devrait avoir dans le monde tant sur le plan économique qu'en tant que modèle de société. Le groupe d'employés bruxellois dont est issu l'extrait suivant aborde dès les cinq premières minutes de la discussion le thème de la puissance pour définir ce qu'être européen signifie.

[EXTRAIT IV.12 : BRUXELLES, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 2]

**Tina** : Enfin moi ce que je comprends et ce que j'en pense, c'est qu'avant on était au départ belge et puis maintenant on devient européen, comme à l'époque on était de son quartier ou de sa commune ou de sa ville et ainsi de suite. Mais européen c'est parce que maintenant on est obligé de faire une contre attaque vis-à-vis de ce qui se passe à l'extérieur.

**Maria** : D'autres puissances et d'autres pays.

**Tina** : Oui, parce que la Belgique toute seule, la France toute seule, l'Allemagne toute seule, contre des puissances comme les Etats-Unis c'est quoi ?

**Michèle** : Oui, c'est ça l'Europe.

**Tina** : Parce qu'européen on l'était à la base. A la base, on ne se posait pas la question tout simplement.

**Jonathan** : Je pense que tout ce qui se passe au niveau de l'Europe pour l'instant c'est avant tout un aspect politique et technique et économique. Le sentiment d'appartenance à un quartier ou l'envie d'aller voir ailleurs, de rencontrer des gens etcetera, ma foi, on n'a pas trop attendu l'Europe pour le faire. Donc les grands débats qu'il y a de nos jours au niveau de l'Europe, je pense que c'est avant tout purement effectivement pour démarquer l'Europe des Etats-Unis ou de l'Asie. Elle est en train de se faire avec les bonnes et mauvaises choses que ça entraîne au niveau local, au niveau de chaque pays.

**Maria :** Mais oui je suis tout à fait d'accord avec toi. Mais c'est vrai qu'au départ je pense que l'Europe a été créée effectivement dans des domaines qui ressortent toujours. Ce sont les domaines économique, politique, etcetera. « L'union fait la force », c'est pour un peu contrecarrer, pour pouvoir se positionner par rapport à d'autres grandes puissances.

Dans le cas anglais, la nécessité de faire partie du marché commun vient davantage du fait que sinon l'Angleterre serait isolée, ce qu'elle ne peut pas se permettre dans un monde de plus en plus interdépendant. Une autre version de cet argument renvoie à l'idée que les Etats européens seraient devenus trop interdépendants et ne peuvent donc plus se développer seul, principalement sur le plan économique. Dans l'extrait anglais suivant, cet argument est défendu, difficilement il est vrai, par Sundai, jeune cadre particulièrement europhile.

[EXTRAIT IV.13: OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Sundai:** When you look at it from an economic point of view, it is necessary to belong to the European market.

**Alexander:** Why is it a necessity?

**Sundai:** It becomes very necessary.

**Alexander:** But why? We traded well before, didn't we?

**Sundai:** We did but, what I'm saying, now because of the number of countries which are coming together to become part of European Union, you have Britain standing by itself.

**Alexander:** Well we were beside ourselves before, we had the pound. Then we have the pound now, we are more within Europe now. Ok? So what's different?

**Sundai:** In terms of international trade, you can't stay by yourself. You need integration with other countries.

Nos participants partagent donc la perception que les Etats européens peuvent uniquement contrer la compétition internationale en formant un bloc économique. Les Etats européens pris individuellement ne sont plus assez puissants pour contrebalancer les superpuissances dont les noms sont connus. Jeremy, participant à un groupe d'employés anglais résume très bien cet argument dans le court extrait reproduit :

[EXTRAIT IV.14: OXFORD, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 2]

**Jeremy:** Well yes but it's still a question of competing against America and other major nations such as Japan as China

A cette perception relative à l'interdépendance économique sur la scène du commerce international correspond également une vue quant à la globalisation des problèmes qui affectent l'humanité. Parmi les problèmes les plus souvent cités, on retrouve comme attendu les questions liées à l'environnement, notamment au réchauffement climatique, mais aussi aux catastrophes ou maladies qui dépassent les frontières nationales comme l'illustre l'extrait



suivant, issu d'un groupe de cadres belges, qui porte sur la question alors d'actualité : la grippe aviaire.

[EXTRAIT IV.15: BRUXELLES, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Valérie :** Oui mais je trouve que les crises vous montrent que l'Europe est nécessaire.

**Claire :** Ah oui.

**Valérie :** Par exemple pour la grippe aviaire, si la Belgique ferme juste ses petites frontières, ça ne sert à rien parce qu'elle arrivera quand même par les autres pays. Donc là il faut prendre des mesures générales. Si on n'unifie pas les mesures qui sont prises, ça ne sert pas à grand-chose. Déjà je ne parle que de l'Europe mais il faut faire au niveau international. Donc moi je me dis qu'il faut à la fois qu'une sorte de gouvernement au-dessus des Nations ait plus de pouvoir, c'est-à-dire la Commission européenne, et en même temps il faut qu'elle se rende compte de la réalité du terrain. Ca vous l'avez dit aussi (*vers Alban*), ce n'est pas la même chose au nord de l'Ecosse et au sud de la Grèce. Ca, on est bien d'accord mais il y a quand même des décisions qui sont prises et qui sont bonnes pour tout le monde avec des pondérations pour ceci ou pour cela.

Cependant, si l'argument selon lequel « l'union fait la force » semble trouver un large écho au sein de nos groupes, l'unité sur laquelle devrait reposer la puissance européenne, fusse-t-elle économique, politique ou militaire, apparaît comme fragile aux yeux d'une partie de nos répondants. En effet, souvent lorsque la question de l'unité européenne est avancée, la critique du désaccord entre pays européens pointe également le bout de son nez. A cet égard, les Etats sont perçus comme trop différents et l'accord par conséquent comme impossible à atteindre. Néanmoins, si la critique est bien présente au sein de la quasi-totalité de nos entretiens, elle reste minoritaire par rapport à la critique du marché commun présentée précédemment. Les arguments en faveur du processus d'intégration liés à la nécessité de s'unir devancent largement les arguments négatifs liés au désaccord entre les pays. Sur 149 occurrences codées, 109 renvoient à l'argument positif selon lequel les Etats seraient devenus trop petits et 40 à l'argument négatif soulignant le désaccord entre les pays européens. Le ratio entre les arguments positifs et négatifs est inversé par rapport au point précédent et est de 2,72 pour l'ensemble de notre corpus.

Plus spécifiquement, l'exemple de la guerre en Irak ou en Afghanistan est souvent avancé pour appuyer cette critique liée au désaccord existant entre les pays européens. Dans l'extrait suivant, issu du même groupe de cadres belges que l'extrait précédent, ces faits d'actualité sont mobilisés par Claire et décrits comme une occasion manquée d'être véritablement une Nation européenne avec des positions claires et nettes. Tout comme Franck, elle regrette que les Nations ne dépassent pas la vision de leur propre intérêt. Jean-François, quant à lui, essaie de relativiser ces désaccords en mettant en avant l'action de la force armée européenne en Afghanistan.

[EXTRAIT IV. 16: BRUXELLES, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Animatrice :** Alors c'est bien ou pas de donner du pouvoir aux Nations.

**Alban :** Ben ça a bien marché jusqu'à présent.

**Valérie :** Ouf (*sceptique*).

**Franck :** Je ne sais pas. Si l'objectif est de faire l'Europe, l'Union européenne alors non. Parce que chaque Nation va vouloir tirer la couverture à soi, faire prendre des mesures qui l'intéressent elle.

**Claire :** Je crois que dans le conflit qu'il y a eu en Afghanistan et en Irak, on n'a pas été une Nation européenne à avoir des positions claires et nettes (*Franck approuve*). Chaque pays a pris sa petite idée et c'est là peut-être qu'on aurait pu être européen. Et là on n'a pas vraiment eu une politique européenne.

**JF :** Oui mais en Afghanistan c'est quand même une force européenne qui va reprendre le relais.

**Claire :** Oui mais en Irak.

**Franck :** En Irak.

**Roger :** Les pays ont décidé d'envoyer des troupes en Irak. Les Italiens y sont allés, les Espagnols etcetera

**Valérie :** Les Britanniques

**Franck :** Même les Allemands.

**Roger :** Nous, Belges, on n'est pas allé par exemple.

**JF :** On a toujours une manière je crois de voir aussi cette Europe comme une cacophonie et je crois qu'il y a quand même moyen souvent de parler d'Europe d'une manière positive à ce niveau-là.

A côté, d'autres thématiques sensibles sont également pointées du doigt pour dénoncer les désaccords existants qui minent l'unité européenne. On y retrouve notamment l'actualité liée à la crise de la vache folle entre la France et la Grande-Bretagne, la question de la contribution et la répartition du budget européen, notamment en lien avec la politique agricole commune, ou encore la question de la baisse de la TVA en France. A cet égard, l'extrait reproduit ci-dessous, issu d'un groupe d'ouvriers et personnes en situation précaires qui s'est tenu en France est particulièrement illustratif. Alors que Jean-Marie essaie de présenter l'argument lié à l'unité des peuples européens, dont il n'est que moyennement convaincu lui-même il faut bien le reconnaître, les autres participants dénoncent la mésentente entre pays européens visible selon eux au jour le jour<sup>1</sup>.

[EXTRAIT IV. 17 : PARIS, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Jean-Marie :** Alors aussi il y a une chose que je voudrais dire, c'est qu'être européen, c'est une volonté de rassembler les besoins des populations. C'est-à-dire être européen, c'est avoir une politique énergétique, une politique alimentaire etcetera rassemblées entre les pays d'abord, entre les Etats. Mais ce n'est pas le cas (*fait non de la tête*). C'était le souhait d'ailleurs des pays au départ.

**Cédric :** Pour moi il n'y a pas d'entente déjà entre les pays. On le voit tous les jours.

---

<sup>1</sup> Nous reviendrons sur le profil de Jean-Marie dans le chapitre consacré à la catégorie non-polarisée de citoyens. On peut cependant déjà noter dans cet extrait que s'il connaît les arguments en faveur du processus d'intégration européenne, il n'est pas toujours très convaincu de leur véracité.

**Margot:** Ils ne sont même pas capables de s'entendre sur la TVA (*ton plaisanterie*)

**Jean-Marie :** Non mais au départ c'était le souhait. Quand ils ont démarré, au départ il y avait la France et l'Allemagne et ensuite il y a eu l'Angleterre. Mais maintenant on est tellement nombreux qu'être européen ça ne veut plus rien dire.

Comme la fin de cet extrait le laisse présager, l'élargissement à vingt-cinq pays entre aussi immanquablement dans le champ de cette critique. La question de l'élargissement est ici clairement liée à celle de la gouvernance européenne, critique sur laquelle nous reviendrons par la suite, et qui s'approche le plus souvent la formulation suivante : « on ne s'entendait déjà pas à 15, comment va-t-on faire à 25 ? ». L'unité européenne sur laquelle devrait se fonder sa puissance est continuellement menacée par les désaccords entre les pays européens, désaccords d'autant plus probables à mesure que le nombre d'Etats augmente et que les différences entre ceux-ci s'agrandissent. Les deux courts extraits suivants illustrent le lien fait par nos participants entre l'élargissement et la perte de puissance ainsi que la question des désaccords grandissants qui y sont liés.

[EXTRAIT IV. 18 : PARIS, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 1]

**Patrice :** On ne va plus être une force à la fin je pense. On s'est peut-être trop ouvert. Moi personnellement je trouve parce que l'idée originale était d'être, de devenir une force.

[EXTRAIT IV. 19 : PARIS, GROUPE DE MILITANTS, FAMILLE 2]

**Jules :** Derrière cette idée européenne, il y a une idée très forte mais on a démarré par un marché commun afin de faire un marché politique, un marché social. Donc le problème qui se pose maintenant c'est qu'on voudrait nous vendre le Traité européen comme la sauce miracle mais en sachant qu'il y avait des grosses différences. Déjà quand on était à 12, à 15 alors à 25 ! On n'en parle pas mais les Polonais, on l'a encore vu récemment avec l'histoire de la TVA.

Comme ce point l'a montré, la question de la puissance des Etats dans un monde globalisé revêt une importance particulière au sein des cadres de perception mobilisés par nos participants en vue de justifier du processus d'intégration européenne.

### 3) La suppression des frontières

Comme nous venons de le voir, les arguments économiques jouent un rôle dominant dans les images positives de l'unification européenne qui a été ensuite dépeinte comme un engin économique puissant, supposé capable de faire face à la compétition des autres puissances économiques mondiales dans un monde globalisé. Le troisième attribut positif largement présent dans la construction cognitive de l'Union européenne de nos participants

relève d'une nature non-économique. Il s'agit de la possibilité de voyager à travers l'Europe sans obstacles, mobilité facilitée par les passeports, l'utilisation de la monnaie unique, déjà évoquée, et l'absence de contrôles aux frontières.

La mobilité facilitée par l'achèvement du marché commun et la suppression des frontières constitue en effet un argument clé pour justifier du processus d'intégration européenne. Pour illustrer cette mobilité renforcée, c'est tantôt l'image du touriste qui peut passer les frontières sans formalité et sans devoir changer sa monnaie, tantôt celle de l'étudiant qui, dans le cadre du programme Erasmus, peut plus facilement étudier à l'étranger qui est utilisée. A terme, pour une partie de nos participants, la suppression des frontières devrait permettre de renforcer la compréhension entre les peuples européens. Les deux extraits suivants sont issus du même groupe de militants bruxellois et illustrent clairement en quoi la suppression des frontières permettrait et permet déjà d'aller vers l'autre, de construire un nous européen. Aurélien revient ainsi à deux moments sur cet aspect de compréhension entre les peuples, au moment de la première question et plus tard lors de la reprise à propos de la question « A qui profite l'Europe ? ».

[EXTRAIT IV. 20 : BRUXELLES, GROUPE DE MILITANTS, FAMILLE 1]

**Aurélien :** C'est le point essentiel. Oui c'est cette volonté de partager, on l'a dit (*regarde le tableau*), d'être solidaire avoir une certaine vision tout en respectant le principe de subsidiarité qui est quand même un des trois grands principes de l'Union européenne. On respecte quand même une volonté. Effectivement il y a des règles communes malheureusement qui sont peut-être un peu trop ensorcelées par certains lobbies par certaines organisations. Mais il y a quand même un respect de cette intégration en douceur, en paix, vers justement un espace de libertés. Maintenant, on peut aller en Espagne. Je me souviens quand j'étais petit, j'allais en Espagne et il y avait des douaniers qui fouillaient. Maintenant, je pense qu'il y a une certaine cohésion. Grâce à Erasmus, il y a une certaine cohésion qui se forme, une certaine liberté de mobilité. On n'a jamais eu autant de chance d'aller faire du shopping à Cologne ou à Lille. C'est vraiment une opportunité d'aller vers l'autre.

...

**Animatrice :** Aux touristes.

**Simon :** C'était un peu la même idée que le consommateur. C'est une forme de consommation.

**Clément :** Ni douanes ni taux de change.

**Aurélien :** Plus de douanes, plus de taux de change, plus de passeports également. Maintenant, c'est élargi à d'autres pays que l'Europe mais bon.

**Stéphane :** C'est bien.

**Simon :** Plus de formalités.

**Aurélien :** Plus de formalités diverses et j'irais même plus loin : plus de préjugés. A partir du moment où on est européen et qu'on voyage en Espagne ou ailleurs, le fait d'être européen permet, et je l'ai déjà expérimenté, permet d'amorcer des discussions. On est entre nous quoi.

La monnaie unique joue ici peut-être son rôle le plus essentiel comme le souligne Maria dans l'extrait suivant issu d'un groupe d'employés bruxellois. Si l'inflation liée à l'adoption

de la monnaie unique entre irrémédiablement dans son discours dès le moment où elle commence à évoquer l'euro, celui-ci est cependant présenté comme un moyen qui vise à faciliter la mobilité des Européens.

[EXTRAIT IV. 21 : BRUXELLES, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 2]

**Maria** : Moi je pense par exemple à l'euro. Bon il y a du bon et du mauvais. C'est vrai que le travers c'est qu'on est tous conscients que la vie a quand même vachement augmenté avec l'euro. On a beau nous dire que non mais c'est faux. C'est une réalité, ça c'est évident. Mais je trouve que justement dans le cadre des échanges, moi je me rends compte et pas uniquement moi quand j'entends autour de moi les gens sont quand même beaucoup plus aptes aussi et se sentent moins coincés, moins stressés de voyager. Par exemple, il y a l'euro. Voilà c'est un peu paradoxal parce que c'est un élément, c'est l'argent etcetera mais en même temps je me demande si ça ne permet pas aux gens d'oser un peu plus bouger. Je pense que ce qui fait avancer les gens.

**Jonathan** : Oui effectivement

**Maria** : Enfin moi je suis convaincue de ça. C'est la rencontre. C'est la connaissance de l'autre tant qu'on reste chacun dans son coin ...

Si à l'image d'Aurélien ou de Maria, certains répondants vont donc jusqu'à souligner que la suppression des frontières a renforcé, ou pourrait renforcer, leur sentiment d'appartenance à l'Union européenne, à l'inverse, d'autres répondants voient dans la suppression des frontières un aspect particulièrement négatif de l'intégration européenne<sup>1</sup>. Cependant, comme c'était le cas pour l'argument lié à l'unité européenne comme moyen de puissance, les arguments positifs liés à l'ouverture des frontières intra-européennes, principalement via la mobilité facilitée et la compréhension entre les peuples, devançant largement, au sein de nos entretiens collectifs, les critiques faites à l'intégration sur cet aspect. Sur 158 passages codés en lien avec le thème de la suppression des frontières, 108 l'ont été positivement et 50 négativement portant le ratio entre arguments positifs et négatifs est de 2,1 pour ce cadre cognitif. Deux aspects négatifs liés à la suppression des frontières, à savoir l'immigration et l'inflation, ont déjà été évoqué précédemment dans les extraits reproduits. Si l'adoption de la monnaie unique est intrinsèquement liée au thème de la mobilité dans ses aspects positifs, elle est aussi souvent synonyme d'une augmentation des prix. Le début de l'extrait suivant illustre très bien cette ambivalence de l'évaluation liée à l'adoption de la monnaie unique.

---

<sup>1</sup> La perte de l'identité et de la souveraineté entre immanquablement dans le champ de cette critique mais dans la mesure où elle caractérise très nettement le corpus anglais nous la détaillons dans le point suivant qui aborde la persistance des cadres nationaux de perception et d'évaluation.

[EXTRAIT IV. 22 : PARIS, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 2]

**Paul** : Je prends le cas de la monnaie. Je pense que tout le monde s'est aperçu que depuis qu'on est à l'euro, peut-être c'est bien pour aller dans les autres pays on n'a pas besoin d'aller au change mais moi j'ai remarqué qu'on a 30 % d'augmentation sur les prix en France. C'est sans compter les pays étrangers qui étaient en déficit et qui se sont permis d'augmenter leur tarif en disant : le pouvoir d'achat français ne changera pas. Au lieu qu'ils nous achètent 40 paquets, ils nous achèteront 4 paquets et nous on s'en mettra beaucoup plus dans les poches.

Cet aspect négatif est également souligné par Ali qui dit essayer de positiver, mais avoue qu'au quotidien l'Europe ne lui apporte pas beaucoup. L'argument lié à une mobilité facilitée notamment par l'adoption de la monnaie unique est connu et évoqué mais le prix à payer au jour le jour lui paraît bien plus important.

[EXTRAIT IV. 23 : BRUXELLES, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Ali** : Moi je viens d'entendre ce que vous venez de dire et j'essaie de positiver à propos de l'Europe. Par rapport à ma vie au quotidien, je vous avoue que je cherche. Oui, c'est vrai que je vais pouvoir utiliser l'euro quand j'irai en Espagne cet été. Mais, je veux dire, entre ce que je pense que ça nous coûte au quotidien et ce que ça nous a coûté pendant des années, je ne sais pas à qui profite l'Europe ? (*Saïd acquiesce en tapant sur sa cuisse*) Pour ne pas dire autre chose.

Ainsi, si les participants à nos groupes de discussion avancent régulièrement l'argument d'une mobilité facilitée et d'une compréhension entre les peuples renforcée grâce à la suppression des frontières, ils ont également parfaitement conscience du fait que cette mobilité ne les concerne que très peu. Pour reprendre les termes d'Adrian Favell, ils se perçoivent comme des *stayers* pour qui la mobilité ne représente pas grand-chose contrairement aux autres, les *movers*<sup>1</sup>. Pierre, participant à un groupe d'employés belges, présente particulièrement bien cet argument en parlant « *d'un peloton de tête qui fonce et qui peut voyager* » et « *le reste qui reste derrière* », dont les participants à ce groupe font évidemment partie.

[EXTRAIT IV. 24 : BRUXELLES, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 2]

**Michèle** : Alors il y a deux niveaux d'Europe. Il y a l'Europe politique et l'Europe au niveau des personnes.

**Maria** : Sociale, on va dire entre guillemets. Oui bien sûr qui sont (*écartant les bras*), on est bien d'accord, une là-bas (*montrant sa droite*) et une là-bas (*montrant sa gauche*).

**Michèle** : Oui c'est ça.

**Maria** : Il faudrait qu'elle change ça l'Europe.

**Pierre** : Et surtout moi je ne crois pas qu'on puisse faire l'Europe sans les gens. Actuellement beaucoup se demandent où on va et si ça marche dans le sens des gens.

**Maria** : Oui.

---

<sup>1</sup> FAVELL, A., *Op. Cit.*, 2008, p. ix.

**Pierre** : Parce que si c'est un peloton de tête qui fonce et qui peut voyager, qui peut tout faire et le reste qui reste derrière, ça ne survivra pas longtemps.

**Maria** : Ca n'a pas beaucoup d'intérêt.

**Pierre** : Parce que les riches qui vivent à côté de pauvres. Enfin plus le trou s'agrandit (*écarter ses mains*), plus les différences sont énormes, moins c'est vivable. Mais bon on n'a pas l'impression que c'est le souci de tout ce qui tire l'Europe actuellement. Il y a toute une partie qui prend trop d'avance sur le reste. Ca ne marchera pas enfin ça va poser des problèmes.

Que les arguments avancés soient majoritairement positifs et parfois négatifs, ce qui importe dans le cadre d'une réflexion sur les cadres de perception c'est bien que la suppression des frontières constitue, comme c'était le cas dans *Framing Europe*, un élément essentiel dans la manière dont les gens conçoivent l'intégration européenne, que ce soit en tant que source de satisfaction ou d'insatisfaction. En effet, comme nous venons de le voir, un nombre conséquent de commentaires s'y rapportent et le thème de la suppression de frontières reste donc tout à fait fondamental en vue de comprendre comment les citoyens conçoivent et évaluent l'Europe.

#### **4) Gouvernance et déficit démocratique**

Ces évaluations quant à une Europe sans barrières sont complétées par une évaluation négative de la plupart des aspects liés à la gouvernance et à la démocratie au niveau européen. Dans l'étude menée par Juan Diez Medrano, près de la moitié des répondants exprimaient une aversion pour le côté administratif et non démocratique des institutions de l'Union européenne. Cette critique reste présente au sein de nos groupes. Avec 104 occurrences enregistrées, elle constitue d'ailleurs la principale critique formulée par nos participants à l'égard de l'intégration européenne. En particulier, il est intéressant de noter que l'importance de ces arguments relatifs à *l'input legitimacy* vient contredire une vision purement fonctionnaliste du processus d'intégration européenne. Cependant, nous ne pouvons ici faire abstraction du fait que l'importance relative de ce thème trouve pour partie son origine dans notre dispositif de recherche. Sur ce point, la question qui interrogeait nos participants sur « comment répartir le pouvoir ? » introduisait la question des élus, notamment européens, et des experts. En gardant cela à l'esprit, il nous semble néanmoins que les critiques adressées à la gouvernance et à la démocratie européennes sont importantes, d'autant plus qu'elles apparaissent également en dehors du cadre de cette question. Enfin, un dernier élément nous amène à penser le thème de la démocratie comme particulièrement résonant au sein de nos

groupes. Il s'agit de l'ajout presque systématique d'une catégorie d'acteurs lors de la lecture de la question « comment répartir le pouvoir en Europe ? », les participants demandant régulièrement à l'animatrice d'ajouter une carte « à nous » ou « aux citoyens ». C'est notamment le cas dans l'extrait suivant. Au sein de ce groupe d'employés réalisé à Oxford, au moment où l'animatrice termine d'expliquer la question et propose de commencer par la catégorie de leur choix, Kamal intervient.

[EXTRAIT IV. 25 : OXFORD, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 1]

**Kamal:** What about power to the people. *(Nina smiles)*

**Mike** *(smiling)*: That is better.

**Pat** *(smiling)*: I can see me there.

**Moderator:** Where on the board should I put that power to the people?

**Kamal** *(pointing at board)*: Over the question.

Aussi, au sein de nos entretiens collectifs, la question de la gouvernance européenne est donc particulièrement présente et l'Union européenne est dépeinte comme opaque, distante, inefficace, inadaptée, paralysée par les égoïsmes nationaux, érodée par la corruption et obsédée par la régulation du moindre petit aspect. A cet égard, les désaccords et égoïsmes nationaux ont déjà pu être mis en évidence précédemment comme principale entrave à l'unité européenne et donc à la constitution d'une Europe puissante. Comme on pouvait l'attendre, la distance entre les institutions européennes, comprises largement, et les citoyens est également largement dénoncée. Sur 104 passages portant spécifiquement sur les questions liées à la gouvernance européenne, 22 abordent cet aspect. En particulier, l'élus européen se trouve au cœur de cette critique comme l'illustre le passage suivant, extrait d'un groupe de cadres parisiens. Cet extrait intervient au moment d'aborder la question des élus comme source de pouvoir possible en Europe.

[EXTRAIT IV. 26 : PARIS, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**François :** Un député européen, ça m'a l'air d'être un type bien loin de nous.

**Stanislas :** Ben on l'élit ou on ne l'élit pas ?

**François :** Ah ça c'est vrai.

**Stanislas :** Donc.

**Louis :** Moi je pense que la plupart des Français seraient bien incapables de donner le nom du député européen.

**Stanislas :** Ou de sa région.



Cette incapacité à citer le nom de son élu européen apparaîtra souvent au sein de nos groupes, y compris au sein des groupes de cadres et de militants. Par ailleurs, l'opacité du système politique européen est également dénoncée. Généralement cette critique prend place lorsque la question des experts est abordée. Ainsi, les lobbies sont souvent dénoncés comme étant les véritables détenteurs du pouvoir au niveau européen, soumettant la construction européenne à la suprématie de l'économie de marché. L'extrait choisi en vue d'illustrer notre propos est issu du même groupe de cadres parisiens que le précédent et les participants pointent les experts comme les mauvais acteurs du système politique européen.

[EXTRAIT IV. 27 : PARIS, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**Patrick** : Mais en fait c'est peut-être eux qui ont le véritable pouvoir.

**Louis** : Ben oui c'est ce que je disais tout à l'heure.

**Jean-Paul** : Les experts ?

**Patrick** : Oui.

**François** : C'est le côté obscur de l'Europe (*rires*).

**Jean-Paul** : Les experts, on peut penser à une éminence grise mais c'est tout. Il y a obscur et abscons.

Enfin, le degré et la nature de l'insatisfaction liée à la gouvernance européenne peuvent s'exprimer différemment en fonction du pays. En particulier, les Anglais se distinguent ici par leur dénonciation répétée de la tendance européenne à l'harmonisation et à la standardisation. Cette question de la sur-régulation est perçue comme une violation de la souveraineté britannique<sup>1</sup>. Dans l'extrait reproduit ci-dessous, Rebecca, participante à un groupe de cadres réalisé à Oxford, évoque la monnaie unique mais aussi l'exemple de la taille standardisée des bananes, exemple qui reviendra par ailleurs à plusieurs reprises au sein des discussions enregistrées.

[EXTRAIT IV. 28: OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**Rebecca**: Obviously in Britain, you tend to hear people mumbling about. Why am I supposed to change my pounds? You hear all these things quibbles, you know. Why have we got to change as well? Why can't we have different size of bananas? Why can't we do this? Why have we got to have that? Whereas you wonder how much influence Britain has on the way its affected French way of life and Italian way of life.

Intrinsèquement liés à la question de la gouvernance européenne, on retrouve les commentaires portant sur le déficit démocratique dont souffrirait le processus d'intégration européenne. Ces deux questions se trouvent en effet très souvent enchevêtrées dans

---

<sup>1</sup> Nous reviendrons plus en détail sur cet aspect dans le prochain point.

l'argumentation développée par nos participants tant et si bien qu'il ne nous a pas toujours été aisé de les distinguer. L'écho que ce débat, d'origine académique et politique, a au sein de nos trois populations est important puisqu'on dénombre 82 occurrences qui s'y rapportent de manière plus ou moins explicite. Pour preuve de cette perception effective, on se doit de souligner que les mots de « déficit démocratique » sont utilisés comme tels au sein de nos entretiens collectifs, comme l'illustre l'extrait suivant, au sein duquel Mike, militant anglais, dénonce mot pour mot le déficit démocratique au niveau européen.

[EXTRAIT IV. 29 : OXFORD, GROUPE DE MILITANTS, FAMILLE 2]

**Mike :** With that point is of course that the European parliament doesn't actually earn the same power or doesn't actually produce the legislation at the bottom end. There is only a certain number of fields open to the European parliament to vote on. Through, I think, the co-decision procedure, I can't remember. There is sort of a democratic deficit in as much the European Parliament doesn't actually have a power to oversee all the legislation that actually comes out of Brussels. As much as I'm rambling on, some European Directives can be enacted directly into the law of each country that is to say being modified by the European Parliament or bypassing it entirely. I think that's a growing issue. It's not as democratic an institution as it could be.

Aussi, dans l'extrait suivant, les pouvoirs limités attribués au Parlement européen sont regrettés par ce participant à un groupe militant parisien qui va jusqu'à décrire le rôle de cette institution européenne comme étant une simple antichambre d'enregistrement.

[EXTRAIT IV. 30 : PARIS, GROUPE DE MILITANTS, FAMILLE 2]

**Bertrand :** Je veux dire le système était prévu comme ça dès le départ. Je crois ? Au Parlement européen, on a envoyé des élus en Europe en leur disant vous allez avoir du pouvoir. Vous allez voir c'est vous qui commandez machin etcetera et en fait on se rend compte que les élus, le parlement européen n'est qu'une chambre d'enregistrement qui franchement ne sert pas à grand-chose. Il ne fait que voter des normes européennes pour l'essentiel. De temps en temps, il y a un vote intéressant mais pour l'essentiel ce sont des normes européennes qui représentent quand même 80 % des lois qui nous sont imposées.

On note une tendance plus marquée des groupes de cadres et de militants à évoquer ces commentaires négatifs liés à la gouvernance démocratique. En effet, comme le montre le tableau ci-dessous sur 186 occurrences, seulement 61 sont le fait des catégories les plus populaires.

Tableau IV.5 : Thèmes abordés en lien avec la gouvernance et le déficit démocratique, par catégorie de groupe.

| Gouvernance et Démocratie | Groupes ouvriers |     |     | Groupes employés |     |     | Groupes cadres |     |     | Groupes militants |      |     | Total |
|---------------------------|------------------|-----|-----|------------------|-----|-----|----------------|-----|-----|-------------------|------|-----|-------|
|                           | BXL              | PAR | OXF | BXL              | PAR | OXF | BXL            | PAR | OXT | BXL               | PAR  | OXF |       |
| Gouvernance (-)           | 4/1              | 9/5 | 2/3 | 2/1              | 0/1 | 4/4 | 2/9            | 4/6 | 5/5 | 9/9               | 10/6 | 1/2 | 104   |
| Déficit dém. (-)          | 3/3              | 3/0 | 3/0 | 3/1              | ½   | 3/3 | 3/4            | 2/7 | 4/2 | 6/7               | 12/7 | 3/0 | 82    |
| Total                     | 36               |     |     | 25               |     |     | 53             |     |     | 72                |      |     | 186   |

On retrouve une configuration similaire pour l'argument qui vise à justifier du processus d'intégration européenne en termes de paix entre les peuples européens. Sur 27 occurrences codées, seules 2 sont issues des catégories les plus populaires.

Tableau IV.6 : Thème de la paix, par catégorie de groupe.

| Tableau 14.6 : Thème de la paix, par catégorie de groupe. |                  |     |     |                  |     |     |                |     |     |                   |     |     |       |
|-----------------------------------------------------------|------------------|-----|-----|------------------|-----|-----|----------------|-----|-----|-------------------|-----|-----|-------|
| Thème spécifique                                          | Groupes ouvriers |     |     | Groupes employés |     |     | Groupes cadres |     |     | Groupes militants |     |     | Total |
|                                                           | BXL              | PAR | OXF | BXL              | PAR | OXF | BXL            | PAR | OXF | BXL               | PAR | OXF |       |
| Paix (+)                                                  | 0/0              | 0/0 | 1/0 | 0/0              | 0/0 | 0/1 | 1/1            | 2/1 | 1/1 | 3/3               | 7/3 | 2/0 | 27    |
|                                                           | 1                |     |     | 1                |     |     | 7              |     |     | 18                |     |     |       |

Cependant, les critiques démocratiques adressées à l'Union européenne ne sont pas le seul fait des militants, comme l'extrait suivant vise à le démontrer. En lien avec la question démocratique, les groupes belges en particulier ont regretté largement de ne pas avoir été consultés comme ce fut le cas de leurs voisins français. L'extrait suivant est issu d'un groupe d'ouvriers et personnes en situation précaire réalisé à Bruxelles, au sein duquel les participants reviendront à plusieurs reprises sur leur désir de pouvoir s'exprimer eux aussi par voie référendaire quant à la poursuite de l'intégration européenne<sup>1</sup>.

[EXTRAIT IV. 31 : BRUXELLES, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Ali :** Avec l'Europe, j'ai l'impression qu'il y a en tout cas en Belgique un déficit de démocratie dans le sens où on nous a imposé cette Constitution alors que dans certains autres pays, ça n'est pas passé ou c'est passé par un référendum. En Belgique, on nous parle d'Europe, de démocratie alors qu'on vous impose un Traité, ce traité-là, sans nécessairement que les gens soient d'accord. Je trouve qu'on parle beaucoup d'Europe mais on ne demande pas beaucoup l'avis des gens au quotidien.

En guise de conclusion, il est intéressant de noter qu'au-delà des quelques différences soulignées, d'une manière générale, les arguments repérés au sein des propos tenus par nos intervenants font largement écho à ceux décrits par Juan Diez Medrano. En effet, le marché commun, la globalisation, la suppression des frontières et la gouvernance constituent toujours les cadres de perception principaux mobilisés par les citoyens lorsqu'ils évaluent le processus d'intégration européenne. Avec des différences mineures, les quatre thèmes présentés sont particulièrement présents dans les trois cas étudiés. Mais certains contrastes ont été mis en exergue dans la manière dont ils sont abordés dans les différents pays, nous amenant maintenant à considérer les cadres nationaux de perception et d'évaluation de l'intégration

<sup>1</sup> A noter que cet aspect est également présent dans l'extrait reproduit en vue d'illustrer notre codage (voir l'illustration IV.1). Pour rappel, Faissal, participant à un groupe d'employés bruxellois, y déplore le fait de ne pas avoir été consulté à propos du Traité constitutionnel contrairement à ce qui s'est passé en France.

européenne. Ce faisant nous serons amenées à nous distancier du présupposé implicite des analyses comparatives quantitatives qui reposent sur le postulat d'une uniformité des perceptions de l'intégration européenne et de l'Union européenne.

### ***D - La persistance des cadres nationaux de perception et d'évaluation de l'intégration européenne<sup>1</sup>***

Au-delà de ces cadres de perception communs et à la suite des travaux de Juan Diez Medrano, on sait qu'étant encore l'agent principal de socialisation politique, l'Etat-nation joue un rôle primordial dans la formation des cadres de perception et d'évaluation. Dit autrement, l'acceptation de l'ordre politique européen passe par le prisme national. Nous voudrions analyser ces différences nationales, pour elles-mêmes, en tentant de comprendre les modes de compréhension de l'Europe dans les différents contextes nationaux relevant de cette recherche. Si ici aussi nos analyses visent à préciser comment les citoyens ordinaires conçoivent et construisent cognitivement l'Europe et l'évaluent, nous remettons explicitement en cause l'uniformité des attitudes à l'égard de l'Union européenne. Nous lui préférons dans ce point une analyse soulignant la pluralité de perceptions qui diffèrent d'un pays à l'autre.

#### **1) Des manières nationales différentes de parler de l'Europe**

La première différence nationale sur laquelle nous voudrions revenir un peu plus longuement est la spécificité des corpus belges et français en termes de compétence et de familiarité, déjà évoquée dès le début de ce chapitre. Tout d'abord, comme les tableaux IV.3 et IV.4 nous avaient permis de le souligner, les groupes réalisés à Paris se distinguent de ceux

---

<sup>1</sup> A noter que la persistance des cadrages nationaux a été par ailleurs analysée par Florence Haegel sur la base d'une analyse interprétative et d'une analyse automatique de discours réalisée avec le logiciel ALCESTE. Nos propres analyses viennent donc confirmer et compléter ces résultats qu'elle a présenté dans le cadre de sa communication à la journée conférence consacrée au projet CITAE : HAEGEL, F. & alii (2008), "National Framing revisited: French, British and French speaking Belgian citizens arguing about Europe", présentation au colloque « European citizenship revisited », Oxford, 23 juin 2008. Le texte de cette communication est disponible en ligne sur le site du projet CITAE à l'adresse suivante : [http://erg.politics.ox.ac.uk/materials/european\\_citizenship/european\\_citizenship.asp](http://erg.politics.ox.ac.uk/materials/european_citizenship/european_citizenship.asp). Cette analyse a été reprise pour partie dans l'article de synthèse des résultats qui paraîtra prochainement : DUCHESNE, S., HAEGEL, F., FRAZER, E., VAN INGELGOM, V., GARCIA, G. & FROGNIER, A.-P., « Between Globalisation and integration. Social differences and national frames in focus group discussions in France, French-speaking Belgium and Britain », *Politique européenne*, à paraître en mars 2010.

qui ont pris place à Bruxelles et Oxford eu égard à la place de l'Europe au sein des discussions. Lorsqu'on étudie les occurrences du vocable proprement européen, les participants français, s'ils sont généralement les plus loquaces, éprouvent par contre une véritable difficulté à parler d'Europe ou à tout le moins à s'en approprier le vocable. Le système européen est à peine identifié et un mécanisme de projection du national sur l'Europe s'y retrouve constamment. Le système européen est flou et joue le rôle d'écran de projection de la scène française principalement alimentée par la défiance politique et la critique du libéralisme économique. Autant il existe des interrogations sur l'identification nationale – d'ailleurs fort différentes - dans les cas britanniques et belges, autant la question de la nation est un impensé dans le cas français, et cet impensé rend possible la projection des participants dans une Union imaginée comme une France élargie<sup>1</sup>. L'extrait ci-dessous qui se rapporte à la seconde question portant sur la répartition du pouvoir en Europe, permet de saisir cette confusion régulière des échelles par les participants français. Alors que dans un premier temps Hadia définit la carte relative aux « nations » comme étant les pays d'Europe, lorsqu'elle commence à aborder la question de la répartition du pouvoir et en particulier du marché, elle dit penser au marché national démontrant par là-même sa difficulté à autonomiser l'échelon européen.

[EXTRAIT IV. 32 : BRUXELLES, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 1]

**Animatrice** : Les nations ? On donne du pouvoir aux nations ? C'est qui les nations ? (*Rires*)

**Hadia** : Ben les nations, c'est les pays.

**Animatrice** : Ah. (*plaisantant*)

**Hadia** : Les pays d'Europe non ? On parle de l'Europe ?

**Animatrice** : Ouais alors on parle de l'Europe jusqu'à ce que vous quittiez cette salle vous parlerez de l'Europe. (*Rires*) C'est les pays de l'Europe.

**Clélia** : On va regarder les pays :

**Hadia** : Je pense un peu au marché national en fait.

Le corpus français se caractérise ainsi par le fait qu'il met en œuvre un mécanisme de projection et de confusion des échelles. La plaisanterie de l'animatrice dans l'extrait reproduit

---

<sup>1</sup> Les premiers résultats de l'enquête, basés sur la seule analyse interprétative des groupes réalisée à partir des connaissances intuitives des discussions, avaient déjà permis de mettre en évidence ce mécanisme sous la forme d'une hypothèse. DUCHESNE, S. & VAN INGELGOM, V., Recherche en cours : « Comment les discussions deviennent politiques, lorsque des Français, des Anglais ou des Belges francophones parlent de l'Europe », *Politique européenne*, n°24, 2008, pp. 145-149.

renvoie justement à cette difficulté qu'ont rencontré les participants français à parler de l'Europe en dehors de toute référence au national.

A l'opposé, on l'a vu, les groupes belges parlent de l'Europe et sont plus familiers du processus d'intégration européenne que leurs homologues anglais ou français. De notre analyse interprétative des groupes bruxellois il ressort qu'ils apparaissent également comme les plus compétents ; ils connaissent l'histoire et les mécanismes institutionnels de l'UE et font référence à un certain nombre de politiques publiques, comme les politiques agricoles, d'éducation, de la concurrence, de la santé. En vue de rendre compte de ce niveau de compétence, nous avons codé au sein de nos entretiens collectifs toutes les références explicites faites à l'Europe, à ses institutions comprises au sens large, à ses politiques et à son histoire. Ont ainsi été codées comme marqueur de compétence tout référence faite à la Commission européenne par exemple mais aussi à la politique agricole commune ou encore toute évocation d'un homme politique européen tel que Jean Monet ainsi que toute référence à un traité.

Tableau IV.7 : Références explicites à l'Europe, ses politiques et ses institutions

|                       | Groupes belges |     |     |     | Groupes français |     |     |     | Groupes anglais |     |     |     | Total |
|-----------------------|----------------|-----|-----|-----|------------------|-----|-----|-----|-----------------|-----|-----|-----|-------|
|                       | OUV            | EMP | CAD | MIL | OUV              | EMP | CAD | MIL | OUV             | EMP | CAD | MIL |       |
| Références explicites | 22             | 38  | 57  | 58  | 24               | 9   | 45  | 95  | 16              | 33  | 19  | 38  | 454   |
|                       | 175            |     |     |     | 173              |     |     |     | 106             |     |     |     |       |

Le tableau IV. 7 met en exergue cette compétence de nos participants belges. En effet, si le nombre de références totales ne diffère que sensiblement entre les groupes belges et français, c'est dû aux groupes militants français qui gonflent très largement le score enregistré par l'échantillon des groupes parisiens. Les militants ont rejoué largement le débat relatif au Traité constitutionnel. Comme on pouvait s'y attendre, les groupes anglais sont de loin les moins compétents.

Plus spécifiquement, les participants belges à nos groupes ont des raisonnements particulièrement sophistiqués en ce qui concerne l'Union européenne. Dans l'extrait reproduit, les participants à un groupe d'employés discutent par exemple longuement de la meilleure manière d'élire des représentants au Parlement européen, par un vote de l'ensemble de l'électorat européen et selon des procédures de pondération.

[EXTRAIT IV. 33 : BRUXELLES, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 1]

**Animatrice :** Alors ils sont élus par tout le monde ? Il faut que le pouvoir en Europe aille aux élus de tout le monde ?

**David :** Oui aux élus de tout le monde ou alors qu'ils fassent des cellules que tous les Belges ont voté pour un type pour l'écologie et que tous les Français ont voté pour un aussi.

**Faissal :** Un représentant ?

**David :** Voilà et ainsi pour chaque pays et ils font une cellule et tout le monde ait voté comme ça tout le monde a son mot à dire quoi. C'est ça l'égalité. (*Long silence*)

**Animatrice :** Alors ça serait que bien ça ? Parce que l'idée c'est avantage inconvénient donc si on prenait des élus que tous les Européens auraient élus...

**David :** Ben alors il n'y a plus de problèmes.

**Animatrice :** Oh lala. (*Rires*)

**Victor (*en se tenant la tête*) :** Je ne comprends pas trop là comment ils ont été élus ? Par qui ? Comment ? Par quel suffrage ?

**David :** Ben c'est ça.

**Victor :** Est-ce que des Belges votent pour des Belges ? Est-ce que des Belges votent pour un Européen ?

**David :** Ben voilà c'est ce que je dis t'as deux choix : soit des Belges votent pour des Belges et on crée des cellules que ce soit une cellule européenne avec chaque représentant de chaque pays soit c'est une personne qui représente ...

**Fabien :** Donc pour l'écologie, t'aurais 15 ministres enfin.

**David :** Une cellule qui représente 15 personnes. Je n'ai pas dit que c'était 15 ministres payés comme un ministre. (*Rires*)

**Victor :** Ils feront 15 ministres ne t'inquiètes pas.

**Fabien :** Allez non mais si tu veux dire un ministre ... si pour en Belgique t'as voté pour un gars pour l'écologie et en France idem, tu pourrais avoir 25 personnes.

**David :** Voilà t'aurais 25 personnes mais je n'ai pas dit que ça devait être 25 ministres qui assurent la tâche de ministre comme un ministre le fait à l'heure actuelle il y aurait le premier ministre du cabinet si tu veux selon un truc de liste voilà et puis il y aurait les autres.

**Victor :** Ouais ce n'est pas une mauvaise idée.

**Fabien :** Oui mais il faut pondérer.

**David :** Ah oui c'est vrai que ça aussi. Ça doit être calculé bien sûr.

**Victor :** Ca c'est une autre question combien par pays ?

L'extrait reproduit est assez illustratif de cette compétence des participants belges à s'approprier le système politique européen et ici même à l'imaginer, à le concevoir dans des termes particulièrement compliqués. Cet extrait contraste particulièrement avec l'extrait parisien précédent issu également d'un groupe d'employés. Cette compétence belge s'explique par les évidentes connaissances scolaires qui sont les leurs (l'Europe semble bien avoir été apprise dans le système scolaire), par l'expérience et la proximité qu'ils entretiennent avec le système européen en tant qu'habitants de la Région bruxelloise. Quoiqu'il en soit, la compétence européenne des groupes bruxellois relève aussi et surtout du fait que les Belges peuvent intégrer le système politique européen par un mécanisme d'analogie avec leur propre système national. A cet égard, on rejoint Vivien Schmidt lorsqu'elle souligne pour le niveau macro que « *l'ajout d'un système européen "hautement complexe" perturbe tous les régimes nationaux et accroît la complexité des institutions nationales, mais cet impact est beaucoup plus sensible dans les systèmes simples que dans les* » (Virginie Van Ingelgom – « *Intégrer l'indifférence* » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010 231

systèmes complexes »<sup>1</sup>. Le même mécanisme semble en effet jouer également au niveau des individus. La familiarité des participants belges avec les systèmes multi-niveaux et les systèmes politiques complexes facilite clairement leur appréhension de l'UE et leur permet une adaptation plus aisée au nouveau système institutionnel qui se met en place à l'échelon européen.

## 2) Entre cadres de perceptions communs et différences nationales

La prégnance des cadres nationaux a déjà pu apparaître au lecteur averti en filigrane des analyses présentées dans la section précédente. Nous voudrions maintenant revenir de manière plus systématique sur ces différences nationales relatives aux quatre thèmes principaux déjà abordés à savoir le marché commun, la petite taille des pays, la suppression des frontières et le déficit démocratique. Ensuite, nous détaillerons les thèmes spécifiques qui caractérisent chacun de nos cas nationaux.

Tableau IV.8 : Thèmes abordés en lien avec le marché commun, par pays

| Marché commun          | Groupes belges |     |     |     | Groupes français |            |            |            | Groupes anglais |            |            |            | Total     |
|------------------------|----------------|-----|-----|-----|------------------|------------|------------|------------|-----------------|------------|------------|------------|-----------|
|                        | OUV            | EMP | CAD | MIL | OUV              | EMP        | CAD        | MIL        | OUV             | EMP        | CAD        | MIL        |           |
| <b>Bénéfices</b>       | 3/1            | 3/3 | ½   | 4/1 | 6/1              | 1/2        | ½          | 3/1        | 2/2             | 3/5        | 5/1        | 5/4        | 62        |
| <b>Total (+)</b>       | 4              | 6   | 3   | 5   | 7                | 3          | 3          | 4          | 4               | 8          | 6          | 9          |           |
|                        | 18             |     |     |     | 17               |            |            |            | 27              |            |            |            |           |
| <b>Compétition</b>     | 4/4            | 2/4 | 0/4 | 1/4 | 0/4              | 3/3        | 2/1        | 5/3        | 4/1             | 2/2        | 2/0        | 0/2        | 57        |
| <b>Délocalisations</b> | 4/2            | 1/1 | 1/3 | 3/1 | 1/1              | 1/2        | 1/1        | 2/3        | 0/1             | 0/2        | 0/0        | 1/1        | 33        |
| <b>Immigration</b>     | 1/0            | 2/3 | 0/1 | 0/1 | 0/2              | 2/0        | 2/2        | 0/0        | <b>5/2</b>      | <b>2/2</b> | <b>2/0</b> | <b>0/1</b> | <b>30</b> |
| <b>Inflation</b>       | 2/0            | ½   | 0/0 | 0/0 | <b>3/1</b>       | <b>2/1</b> | <b>1/3</b> | <b>1/1</b> | 1/0             | 0/0        | 0/0        | 0/1        | <b>20</b> |
| <b>Total (-)</b>       | 17             | 16  | 9   | 10  | 12               | 14         | 13         | 15         | 14              | 10         | 4          | 6          |           |
|                        | 52             |     |     |     | 54               |            |            |            | 34              |            |            |            | 140       |
| <b>Positif/Négatif</b> | 0,34           |     |     |     | 0,31             |            |            |            | <b>0,79</b>     |            |            |            | 0,44      |

Comme l'illustre le tableau IV.8 présenté ci-dessus, derrière l'importance globale du cadre de perception et des évaluations liées au marché commun se cachent des différences nationales significatives. En effet, l'analyse systématique de nos groupes a pu démontrer tout d'abord la propension plus élevée de nos participants anglais à soutenir l'intégration européenne en lien avec les bénéfices attendus du marché commun. Sur les 62 commentaires positifs relevés renvoyant à ce cadre de perception, 27 sont issus de groupes anglais. Ces

<sup>1</sup> SCHMIDT, V., « Délibération publique et discours de légitimation en France et en Grande-Bretagne face à l'intégration européenne », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 14, N°4, 2008, pp. 555-571.



derniers se montrent également les moins critiques à l'égard de l'économie de marché puisqu'ils n'enregistrent que 32 commentaires négatifs liés à l'accomplissement du marché contre respectivement 52 et 54 pour les groupes belges et français. Le ratio entre les commentaires positifs et négatifs est ainsi porté à 0,79 parmi les groupes réalisés à Oxford pour un ratio moyen de 0,44 pour l'ensemble des groupes, les groupes de Bruxelles et de Paris enregistrant respectivement un ratio de 0,34 et 0,31. Cette relative prédisposition à soutenir l'accomplissement du marché commun est d'autant plus intéressante à noter qu'elle ne peut être attribuée à une présence plus marquée d'attitudes favorables au processus d'intégration parmi les participants anglais<sup>1</sup>. Cet écart s'explique notamment par la présence plus faible des thèmes négatifs liés à l'intégration européenne. En particulier, en ce qui concerne le thème des délocalisations, on enregistre seulement 5 occurrences au sein des groupes anglais pour un total de 33 occurrences.

Par contre, les participants anglais se sont par ailleurs révélés les plus à même de critiquer le processus d'intégration européenne en termes d'immigration puisque sur 30 occurrences codées, 14 sont issues des groupes menés à Oxford. Plus spécifiquement, cette ouverture des frontières européennes poserait un problème de sécurité en facilitant le trafic de drogues, l'immigration illégale et d'autres formes de crimes. Ce dernier argument se retrouve principalement parmi les groupes anglais dont certains participants vont jusqu'à percevoir le tunnel sous la Manche comme une faille, comme un trou par lequel les maux de l'Europe rentreraient sur le territoire insulaire. Ainsi les immigrés illégaux ne s'arrêteraient pas en France mais préféreraient venir jusqu'en Angleterre qui est alors perçue comme un pays bien trop accueillant. L'extrait ci-dessous issu du même groupe d'ouvriers et précaires réalisé à Oxford fait suite à l'extrait IV.4 et illustre ce point.

[EXTRAIT IV. 34: OXFORD, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Brenda:** European but you also get people coming now from Africa or further every day. It just seems to be, England is just like too welcoming. Sorry.

**Mary:** Yeah no you're right there.

**Robert:** No of course it is. It must be the most welcoming country in the world.

**Mary:** But it's not very big is it, like you've got France. France is absolutely massive but they just turn people away and they come here.

**Robert:** But everybody seems to want to come to England.

**Brenda:** Yeah I know we're too soft. Do you think we're too soft a country?

---

<sup>1</sup> Nous renvoyons ici le lecteur au tableau III.3 qui reprend la distribution des attitudes des participants à l'égard de l'Europe.

**Ron:** Definitely.

**Brenda:** Do you think we're too soft a country or do you think we're just very welcoming?

**Ron:** Too many illegal immigrants in this country.

**Brenda:** (to Mina) Do you agree with that?

**Mina:** Yeah.

**Brenda:** And it ruins it for the people that are here for the reason to work and better themselves.

**Mary:** Like the nurses and doctors

**Brenda:** Yeah people from the Philippines that come to work as nurses. It ruins it for people like that I mean.

**Mary:** Yeah.

**Robert** (to Brenda): You can't really deny a legal immigrant because they're here legally but it's the illegal ones

**Brenda:** The ones that just come over from France.

**Ron:** Hide in lorries and all that.

**Brenda:** But they're bringing lots of diseases and stuff that comes with these people. That isn't being horrible about anybody by the way.

**Robert:** No no see health wise. Illegal immigrants coming over on the back of lorries the male ones coming over and some of them might have HIV and could be sleeping with girls.

**Brenda:** Well girls who are stupid. But there's also the sex trade has happened with that. There's lots of girls being forced over here to sleep with forty men.

Leurs homologues français et belges dénoncent par contre davantage les méfaits de la compétition intra-communautaire sur le marché du travail (sur 57 occurrences 23 sont issues des groupes bruxellois, 21 des groupes parisiens et seulement 13 des groupes oxfordiens), des délocalisations (sur 33 passages codés 16 sont belges, 12 français et uniquement 5 anglais) et de l'inflation. Sur ce dernier point, ce sont les participants français qui se sont montrés les plus critiques puisque pour eux seuls on enregistre 13 occurrences sur les 20 citations codées liées à l'augmentation des prix suite à l'adoption de la monnaie unique. Les deux courts extraits suivants issus du même groupe de cadres parisiens illustrent de manière très explicite la dénonciation du problème de l'inflation dont la faute est directement attribuée à l'Union européenne et au passage à l'euro en particulier. Le premier extrait intervient dans les cinq premières minutes de la discussion alors que les participants tentent de répondre à la question « être européen qu'est-ce que ça veut dire ? ». François y donne une définition plutôt surprenante.

[EXTRAIT IV. 35 : PARIS, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**François :** Pour moi c'est avant tout : 6,55 957. Donc une inflation galopante. Mais ça c'est une saloperie, une énorme saloperie. Ça a faussé tout. C'est une euro-nepsie. Jeu de mots.

Le second extrait intervient bien plus tard dans la discussion (seconde partie de l'entretien collectif) et met à nouveau en scène François qui trouve cette fois en Stanislas un allié sur la question économique. Les participants discutent de savoir si chacun, anciens pays et nouveaux pays, trouve son compte dans l'intégration européenne. Ce passage intervient dans le cadre de la question « A qui profite l'Europe ? ».

[EXTRAIT IV. 36 : PARIS, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**Patrick** : Non je veux dire, chacun peut y trouver son compte, les anciens aussi.

**Jean-Paul** : Ouais, ouais.

**Patrick** : Ça ouvre de nouveaux marchés.

...

**Animatrice** : Chacun y trouve son compte ? (*Rires*)

**Louis** : Chacun y trouve son compte.

**François** : Alors là, qui a dit ça ?

**Jean-Paul** : C'est eux là bas.

**Louis** : Mais qui a dit ça ? (*Vers Michel et Patrick*) C'est encore eux.

**François** : Ah parce que vous y trouvez votre compte vous ?

**Louis** : Ils (*les nouveaux pays*) sont en train de retourner leur veste.

**Stanislas** : Vous avez été augmenté depuis l'euro ? (*rires*)

Alors que la discussion porte sur les bénéfices économiques pour les anciens pays en termes d'accès à de nouveaux marchés et pour les nouveaux entrés, elle est ramenée aux soucis quotidiens liés à la non-indexation des salaires depuis l'adoption de l'euro. Aussi, plus largement, quand les participants français parlent des aspects économiques de l'intégration européenne, ils évoquent des questions relevant de la subsistance quotidienne, du pouvoir d'achat, des inégalités en marge des problèmes de logement et de travail liés à l'immigration. A l'inverse et assez logiquement, la hausse des prix liée à l'adoption de la monnaie unique ne se retrouve que deux fois au sein de l'échantillon anglais.

En ce qui concerne à présent les thèmes abordés en lien avec la question de l'unité européenne comme puissance dans un monde globalisé et du désaccord entre les pays européens, aucune différence n'est à noter, comme l'illustre le tableau VI.9 ci-dessous.

Tableau IV.9 : Thèmes abordés en lien avec le fait que les Etats sont devenus trop petits, par pays.

|                                | Groupes belges |     |     |     | Groupes français |     |     |     | Groupes anglais |     |     |     | Total |
|--------------------------------|----------------|-----|-----|-----|------------------|-----|-----|-----|-----------------|-----|-----|-----|-------|
|                                | OUV            | EMP | CAD | MIL | OUV              | EMP | CAD | MIL | OUV             | EMP | CAD | MIL |       |
| Les Etats sont trop petits (+) | 3/2            | 5/1 | 4/8 | 4/7 | 2/5              | 9/6 | 2/3 | 8/7 | 3/8             | 4/5 | ¼   | 2/6 |       |
|                                | 5              | 6   | 12  | 11  | 7                | 15  | 5   | 15  | 11              | 9   | 5   | 8   |       |
|                                | 34             |     |     |     | 42               |     |     |     | 33              |     |     |     | 109   |
| Désaccord entre les pays (-)   | 4/1            | 0/0 | ½   | 4/0 | 4/3              | 1/0 | 3/0 | ½   | 3/2             | 1/1 | 3/3 | 0/1 |       |
|                                | 5              | 0   | 3   | 4   | 7                | 1   | 3   | 3   | 5               | 2   | 6   | 1   |       |
|                                | 12             |     |     |     | 14               |     |     |     | 14              |     |     |     | 40    |
| Positif/Négatif                | 2,75           |     |     |     | 3                |     |     |     | 2,35            |     |     |     | 2,72  |

Que l'on considère la valeur du ratio entre évaluations positives et négatives ou les occurrences enregistrées pour chaque catégorie, les trois pays reflètent des similitudes quasi parfaites de ce point de vue renforçant ainsi le poids de ce thème comme terreau pour développer une vision commune de l'intégration européenne.

Tableau IV. 10 : Thèmes abordés en lien avec la suppression des frontières, par pays.

| La suppression des frontières | Groupes belges |     |     |     | Groupes français |     |     |     | Groupes anglais |     |     |     | Total |
|-------------------------------|----------------|-----|-----|-----|------------------|-----|-----|-----|-----------------|-----|-----|-----|-------|
|                               | OUV            | EMP | CAD | MIL | OUV              | EMP | CAD | MIL | OUV             | EMP | CAD | MIL |       |
| Mobilité facilitée            | 6/6            | 4/4 | 6/4 | 5/3 | 5/2              | 2/1 | 5/3 | 4/2 | ½               | 6/2 | 5/1 | 4/3 | 86    |
| Compréhension                 | 1/2            | ½   | 0/0 | 3/0 | 2/0              | ¼   | 1/0 | 2/0 | 0/3             | 0/0 | 0/0 | 0/0 | 22    |
| Total (+)                     | 15             | 11  | 10  | 11  | 9                | 8   | 9   | 8   | 6               | 8   | 6   | 7   |       |
|                               | 47             |     |     |     | 34               |     |     |     | 27              |     |     |     | 108   |
| Immigration                   | 1/0            | 2/3 | 0/1 | 0/1 | 0/2              | 2/0 | 2/2 | 0/0 | 5/2             | 2/2 | 2/0 | 0/1 | 30    |
| Inflation                     | 2/0            | ½   | 0/0 | 0/0 | 3/1              | 2/1 | 1/3 | 1/1 | 1/0             | 0/0 | 0/0 | 0/1 | 20    |
| Total (-)                     | 3              | 8   | 1   | 1   | 6                | 5   | 8   | 2   | 8               | 4   | 2   | 2   |       |
|                               | 13             |     |     |     | 21               |     |     |     | 16              |     |     |     | 50    |
| Positif/Négatif               | 3,61           |     |     |     | 1,61             |     |     |     | 1,68            |     |     |     | 2,1   |

Par contre, si on se tourne à présent vers les thèmes liés à la suppression des frontières, on voit émerger une caractéristique particulière du corpus belge. En effet, comme le démontre le tableau IV.10 ci-dessus, là où les ratios entre évaluations positives et négatives sont respectivement de 1,61 et 1,68 pour les groupes français et anglais, ce ratio est doublé dans le cas des groupes belges (3,61) soulignant par là-même les avantages en termes de mobilité et de compréhension entre les peuples perçus par les participants à nos groupes bruxellois. Les habitants de la Belgique, auraient donc développé un cadre de perception plus positif eu égard à la suppression des frontières que leurs homologues français et anglais.

Il convient également de souligner que les intervenants anglais sont ceux qui évoquent globalement le moins souvent la suppression des frontières comme cadre de perception fusse-t-il positif ou négatif, renvoyant ici à la spécificité insulaire de l'Angleterre<sup>1</sup>. L'Europe si elle a supprimé les frontières politiques ne pourra jamais faire disparaître la frontière physique

<sup>1</sup> Nous reviendrons sur cette spécificité britannique dans les prochaines pages de cette thèse.

qu'est la Manche. En particulier, l'argument lié à la meilleure compréhension des peuples est absent des groupes anglais à l'exception d'un groupe d'ouvriers et précaires, soulignant l'absence de représentation d'un lien culturel entre les Britanniques et les autres peuples européens.

Si le ratio, positif mais relativement faible par rapport à celui de la Belgique, enregistré au sein du corpus anglais n'a pas de quoi surprendre du fait notamment de son insularité, on se doit cependant de questionner le faible ratio des groupes français. Si les aspects négatifs liés à l'ouverture des frontières se retrouvent également dans une moindre mesure dans les groupes belges et anglais, il caractérise cependant particulièrement les groupes parisiens et en particulier les groupes de cadres réalisés en France. A cet égard, lorsqu'un participant français avance le thème de la mobilité et de l'échange comme principal fondement à une valorisation de l'Europe sur le plan non-économique, il lui est presque systématiquement rétorqué que la mobilité ne profite qu'à une minorité. Si cet argument lié à l'inflation se retrouve également dans les corpus belge et anglais, le cas français a ceci de particulier que cet argumentation se retrouve également dans les groupes composés de cadres et de militants et donc indépendamment de la catégorie de groupe considérée. L'extrait suivant est issu d'un groupe de militants parisiens et cet aspect y est une nouvelle fois bien souligné par Emmanuelle lorsqu'elle insiste sur le fait que le citoyen lambda n'a sans doute pas le loisir de voyager compte tenu de son revenu moyen.

[EXTRAIT IV. 37 : PARIS, GROUPE DE MILITANTS, FAMILLE 2]

**Emmanuelle :** Pour revenir juste sur le sujet européen. Enfin on est en plein là-dedans de toute façon. La contingence économique est quand même très forte. Personne en France, enfin le Français lambda, tel qu'on peut le définir : un homme et une femme, enfin deux individus qui gagnent grosso modo 2000 euros. Je crois que c'est 2200 euros par mois le revenu moyen net fiscal. Je ne suis pas sûr que l'Europe pour lui ça soit quelque chose de très concret parce qu'il ne voyage pas plus que ça. Parce que quand on gagne 2200 euros par mois, c'est dur de faire des économies. C'est sûr qu'on n'est peut-être pas amené à voyager. Enfin moi j'ai peut-être plus de chance que d'autres à voyager, à aller voir à quoi ça ressemble les pays d'Europe centrale, les pays de l'Est, voir ce qui se passe de l'autre côté de la Méditerranée. Donc il (*le citoyen lambda*) a une vision qui est différente des choses. Alors est-ce qu'on vit mieux ou moins bien qu'avant maintenant en Europe ?

Ce passage, permet une nouvelle fois de souligner la spécificité des discussions françaises qui souvent ramènent la question européenne aux difficultés économiques quotidiennes. Quand les participants parisiens parlent de l'Europe, ils l'abordent en lien avec l'échelle de proximité et évoquent d'abord des questions relevant de la subsistance quotidienne. De même, au sein des groupes parisiens, lorsque l'exemple d'Erasmus est avancé pour illustrer les avantages de la construction européenne en termes de mobilité,

l'argument est rapidement et généralement remis en cause. Ces échanges étudiants s'apparenteraient plus à des vacances qu'à une véritable formation universitaire et surtout ils ne concerneraient que des étudiants financièrement favorisés. A nouveau, la mobilité est conditionnée par les ressources économiques des citoyens, dont la baisse du pouvoir d'achat ne cesse d'être dénoncée. Dans l'extrait suivant, Fabienne, d'ailleurs toujours étudiante (doctorante), intervient de manière assez virulente à l'évocation des programmes Erasmus qui restent pour elle réservés à une minorité, cette minorité « qui peut se le permettre ».

[EXTRAIT IV. 38 : PARIS, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Inès** : En termes d'éducation par exemple avec tous les programmes Erasmus et toutes ces choses- là (*Toufik approuve*). C'est quand même une progression. Alors après je ne sais pas ce que ça vaut dans le concret, dans la réalité mais il y a quand même eu la démarche d'aller vers quelque chose.

**Céline** : En réalité, dans le concret l'équivalence des diplômes est difficile.

**Fabienne** : Et dans le concret c'est extrêmement réservé aux gens qui ont la possibilité de payer un logement à leurs enfants. Erasmus pour moi, c'est une vaste fumisterie (*sourit*). C'est surtout encore plus une sélection par l'argent c'est-à-dire que c'est que les gens qui ont la possibilité de payer à leurs enfants un logement et une vie décente à l'étranger qui peuvent le faire.

**Inès** : Ce n'est pas au point mais c'est un démarrage de quelque chose.

Enfin, si on considère les critiques liées à la gouvernance et à la démocratie au niveau européen (tableau IV.11), on peut souligner le niveau légèrement inférieur des occurrences qui y sont liées dans le cas anglais. Cependant, cette différence est à relativiser dans la mesure où pour rappel les participants aux groupes anglais parlent au total généralement moins que leurs homologues belges et surtout français. Par ailleurs, dans les trois cas, les critiques relatives à la gouvernance européenne devancent celles énoncées en termes de déficit démocratique, soulignant encore l'apparent consensus critique existant entre nos trois populations sur ce point.

Tableau IV.11 : Thèmes abordés en lien avec la gouvernance et le déficit démocratique, par pays.

| Tableau IV.11 : Thèmes abordés en lien avec la gouvernance et le déficit démocratique, par pays. |                |     |     |     |                  |     |     |      |                 |     |     |     |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----|-----|-----|------------------|-----|-----|------|-----------------|-----|-----|-----|-------|
| Gouvernance et<br>Démocratie                                                                     | Groupes belges |     |     |     | Groupes français |     |     |      | Groupes anglais |     |     |     | Total |
|                                                                                                  | OUV            | EMP | CAD | MIL | OUV              | EMP | CAD | MIL  | OUV             | EMP | CAD | MIL |       |
| Gouvernance (-)                                                                                  | 4/1            | 2/1 | 2/9 | 9/9 | 9/5              | 0/1 | 4/6 | 10/6 | 2/3             | 4/4 | 5/5 | 1/2 | 104   |
|                                                                                                  | 37             |     |     |     | 41               |     |     |      | 26              |     |     |     |       |
| Déficit dém. (-)                                                                                 | 3/3            | 3/1 | 3/4 | 6/7 | 3/0              | 1/2 | 2/7 | 12/7 | 3/0             | 3/3 | 4/2 | 3/0 |       |
|                                                                                                  | 30             |     |     |     | 34               |     |     |      | 18              |     |     |     | 82    |
| Total                                                                                            | 67             |     |     |     | 75               |     |     |      | 44              |     |     |     | 186   |

### 3) Cadres de perception spécifiques

Au-delà de ces différences liées aux cadres principaux de perception et d'évaluation de l'intégration européenne, une série d'arguments spécifiques à l'un ou l'autre de nos cas a pu être mis en exergue grâce à notre analyse systématique des thèmes abordés par nos participants.

Tableau IV. 12 : Thèmes spécifiques, par pays.

| Tableau IV. 12 : Thèmes spécifiques, par pays. |  |                |     |     |     |                  |     |     |     |                 |      |     |     |       |
|------------------------------------------------|--|----------------|-----|-----|-----|------------------|-----|-----|-----|-----------------|------|-----|-----|-------|
|                                                |  | Groupes belges |     |     |     | Groupes français |     |     |     | Groupes anglais |      |     |     | Total |
|                                                |  | OUV            | EMP | CAD | MIL | OUV              | EMP | CAD | MIL | OUV             | EMP  | CAD | MIL |       |
| Génération futures (+)                         |  | 5/0            | 8/0 | 2/2 | 0/0 | 1/0              | 0/1 | 1/0 | 0/3 | 0/1             | 0/1  | 2/0 | 1/0 | 28    |
|                                                |  | 17             |     |     |     | 6                |     |     |     | 5               |      |     |     |       |
| Souveraineté et identité (-)                   |  | 4/2            | 2/5 | 2/3 | 2/4 | 2/0              | 1/5 | 2/4 | 7/5 | 7/4             | 11/1 | 8/4 | 4/3 | 92    |
|                                                |  | 24             |     |     |     | 26               |     |     |     | 42              |      |     |     |       |

Tout d'abord, les groupes belges se distinguent des groupes français et anglais dans le sens où ils ont développé un cadrage national qui met en scène le futur et en particulier les bénéfices de l'intégration pour les générations futures lorsqu'il s'agit de justifier du processus en cours. En effet, sur 28 occurrences mettant en avant les avantages de l'intégration européenne pour les générations futures, 17 sont le fait de groupes belges. Sur ce point, les participants à nos groupes bruxellois espèrent que ce seront leurs enfants qui profiteront du système pour lequel eux aujourd'hui, payent. L'extrait suivant très illustratif est issu d'un groupe d'employés réalisé à Bruxelles. Alors que les participants à ce groupe sont eux-mêmes jeunes (moins de la trentaine), ils pensent que l'Europe profitera aux générations futures. Il est intéressant de noter que nos participants à ce groupe d'employés bruxellois vont même jusqu'à considérer qu'ils en profitent sans doute sans le savoir. Avec une certaine poésie et beaucoup d'humour, les participants à ce groupe d'employés soutiennent donc que tout cela sera encore plus normal pour les générations futures.

[EXTRAIT IV. 39 : BRUXELLES, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 1]

**Animatrice :** L'Europe profite à nos générations futures

**Victor :** Joli ça, c'est très poétique (*rires*). J'applaudis.

...

**Faïssal :** Non, non, mais c'est vrai. C'est pour nous. On ne va pas en profiter tellement. On en profite déjà maintenant avec juste l'euro. On voit ça avec la libre circulation dans les pays européens. Mais plus loin que ça concrètement.

**David :** On en profite sans le savoir. C'est ça le truc mais on ne se rend pas compte vraiment.

**Victor :** C'est ce que je pense aussi.

**Faïssal :** C'est vrai que c'est pour les générations futures.

**David :** On n'a pas les barrières qui sont devant nous donc voilà c'est normal.

**Faissal :** Ouais c'est vrai. En plus ce sera encore plus normal pour nos enfants.

Les participants aux groupes anglais quant à eux se montrent par contre plus préoccupés par la question de la souveraineté nationale et la perte de l'identité nationale. En effet, sur 92 occurrences codées 42 sont issues de groupes réalisés à Oxford. Ce résultat corrobore les analyses menées antérieurement par Juan Diez Medrano et Céline Belot notamment<sup>1</sup>. Ayant également travaillé sur le cas britannique, ces auteurs ont en effet souligné l'importance de ces deux thèmes majeurs en vue d'expliquer les positions des citoyens anglais face à l'intégration européenne. L'extrait suivant tiré d'un groupe d'ouvriers et de personnes en situation précaire réalisé à Oxford exprime très nettement l'importance des questions de souveraineté et d'identité à la fois en ce qui a trait à une possible prise de décision par « Bruxelles » et à la perte de la Livre Sterling.

[EXTRAIT IV. 40: OXFORD, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Robert:** It's the money. The rest of Europe has all got the euro but Britain still has the pound sterling. What I mean, I think we should get in with the rest of Europe.

**Brenda:** Yeah I think we should keep the pound because now if you go to somewhere like Spain or France whereas before you go to Spain, you buy something cheaper. You go to Spain and places like Cyprus, it's not cheaper. If you change, we have the Euro, everything will change price wise and you'll notice a big price rise. I wouldn't want that

**Robert:** Yeah well if Britain, if it does become part of the EU, will it obviously have to like to go over to the euro or something so. It's just one of those things we don't have any ... It's just one of the things if you want to be part of the EU

...

**Mina:** Yeah keep it same as before. What's wrong? Why we doing all these changes?

**Brenda:** That means everybody in Europe is telling what we're doing, which I don't agree with.

**Robert:** If Britain was part of the EU, who rules it? Who makes the decisions for each country? Who's making the decisions? Who's pulling the strings? I suppose you'd have it in the votes instead of voting in England, you'd be voting in the European election.

**Moderator:** Instead of voting in England?

**Robert:** If England was part of the EU

**Brenda:** There wouldn't be... You think the government would be different? It would be run from Brussels, is that what you're saying?

**Robert:** Yeah.

**Brenda:** And we wouldn't have our own government, is that what you're saying?

**Robert:** Well no. You would have ... You'd still be England and you'd still have an England parliament.

**Brenda:** Well not necessarily, if you're European.

**Robert:** At the end of the day, if you're in the EU, there'll be some decisions made from Brussels or wherever. You know what I mean?

---

<sup>1</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003 ; BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000.



Dans l'extrait reproduit, on voit bien comment la question de la perte éventuelle de la Livre Sterling est liée à la question de l'identité et de la souveraineté. Les propos de Mina permettent également de percevoir en quoi le maintien des choses « comme elles sont » est essentiel pour nombre de participants anglais. Brenda et Robert semblent par contre plus inquiets de savoir qui les dirigera s'ils devenaient Européens ! Ainsi, l'aspect le plus distinctif de la manière dont nos intervenants anglais pensent l'intégration européenne est le rôle significatif joué par la souveraineté et l'identité nationales. En particulier, l'extrait reproduit souligne l'importance du débat public lié à l'adoption de la monnaie unique. Cette catégorie couvre un large spectre d'arguments dont l'extrait précédent a permis pour partie de tracer les contours. Dans le cadre de la souveraineté, les participants anglais expriment leur opposition à toute forme d'unification et de gouvernement supranational. Ils déclarent ne pas apprécier de recevoir des ordres de l'Europe ou de Bruxelles comme l'exprime très clairement dans l'extrait suivant Jeremy, participant à un groupe d'employés anglais.

[EXTRAIT IV. 41: OXFORD, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 2]

**Jeremy:** I think it's the case that we don't like to be told (*Lily and Stephanie agree*) like that we prefer to have free choice as to what we do where we buy our cars.

**Lily:** We don't want it to be imposed

**Jeremy:** Therefore we don't like to be told well politically you'll think this or politically you'll think that.

A cet égard, nous avons déjà pu souligner précédemment que les intervenants anglais se distinguent des autres participants à nos groupes dans leur critique de la sur-régulation et la tendance de l'Union européenne à imposer des standards communs. Dans le cadre de l'identité, les commentaires renvoient à la perte de l'identité nationale, de la culture et la manière de vivre « *British* ». Lorsqu'ils abordent le sujet de l'identité, les participants anglais soulignent les différences existantes entre la culture britannique et les cultures des autres pays européens. Dans l'extrait reproduit ci-dessous, Pat qui a participé à un groupe d'employés réalisé à Oxford questionne la possibilité qu'on impose un jour aux pays européens une *lingua franca* comme l'euro a été imposé à tous les pays européens.

[EXTRAIT IV. 42: OXFORD, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Pat:** But then they did it for the Euro, didn't they? And all the countries have the Euro, didn't they? All the countries are doing it. So somebody made that decision that, you know, we're all going to have the euro and all the countries went. I know we haven't but somebody might suddenly make the decision, you know, let's all could be English, could be French, let's all speak French (*laughs*). I'd be very quiet then because I'm not very good at French.

Derrière cette plaisanterie, on détecte bien la peur de la perte de l'identité nationale, ici liée à la question de la monnaie et de la langue. Le discours sur la souveraineté et la perte de l'identité nationale, thèmes particulièrement prégnants dans les groupes anglais, amène les participants anglais à considérer l'Europe comme quelque chose d'extérieur à eux, qui finalement ne les regarde que très peu<sup>1</sup>. Ce dernier point a permis de démontrer pour nos trois cas étudiés la persistance des cadres nationaux de perception et d'évaluation du processus d'intégration européenne.

## ***E - Conclusion***

Ce chapitre répondait au double objectif de présenter les données récoltées grâce à la réalisation de nos 24 entretiens collectifs et plus particulièrement d'étudier la présence des thèmes européens au sein des discussions tenues par nos participants dans le cadre d'une réflexion sur la politisation du processus d'intégration européenne. Notre analyse réalisée grâce au codage systématique des propos tenus au sein des *focus groups* avait pour objectif ambitieux à la fois de se donner les moyens de décrire finement le contenu des entretiens collectifs mais aussi et surtout de comprendre comment les différents cadres de perception distingués s'articulaient les uns par rapport aux autres et étaient évalués par les participants. Notre analyse systématique du corpus nous a tout d'abord amené à relativiser la part effective des discussions qui portaient spécifiquement sur l'Union européenne comprise largement. Ce codage quantitatif a mis en exergue des spécificités nationales prégnantes.

La revue systématique des quatre grands cadres de perception mis en avant par Juan Diez Medrano, à savoir les bénéfices du marché commun, la petite taille des Etats, la suppression des frontières et la gouvernance, a ensuite servi de canevas en vue de présenter le contenu de nos entretiens. L'ancrage de notre codification dans la lignée de son travail nous a permis de distinguer une série d'évolutions notables. En particulier, il est apparu que les perceptions de nos participants se sont révélées plus négatives à l'égard des bénéfices du marché commun que le tableau brossé une décennie plus tôt par l'auteur de *Framing Europe*. Notre analyse systématique a également permis de démontrer de la pertinence de ces cadres

---

<sup>1</sup> Nous reviendrons plus spécifiquement sur ce sentiment d'extériorité dans le prochain chapitre.

de perception et d'évaluation pour comprendre aujourd'hui encore les discours de (dé-)légitimation du processus d'intégration européenne.

Enfin la dernière section a permis de mettre en exergue des *framing nationaux* différents entre nos trois cas. En ce qui a trait au cas anglais, nous avons pu souligner, à la suite de Juan Diez Medrano et Céline Belot, l'importance des thèmes de la souveraineté et de l'identité nationale ainsi que la tendance à évaluer l'intégration européenne positivement en lien avec l'accomplissement du marché commun. Nos participants anglais se différencient également de leurs homologues belges et français dans leur critique adressée au marché commun qui se caractérisait par des arguments liés principalement à l'immigration. Les groupes bruxellois et français quant à eux se montrent plus critiques face au marché en commun notamment en dénonçant les méfaits liés à la compétition intra-européenne sur le marché du travail et aux délocalisations. Au sein des groupes parisiens, la critique en termes d'inflation suite à l'adoption de la monnaie unique est particulièrement présente et vient pour partie expliquer le plus faible engouement des Français en ce qui concerne la suppression des frontières. Sur ce dernier point, les participants belges se sont montrés les plus positifs, soulignant la mobilité facilitée et la meilleure compréhension entre les peuples qui en découle comme facteurs de valorisation du processus en cours. Enfin, ces derniers présentent également un cadrage national idéaliste marqué par un soutien au processus d'intégration européenne pour le bien-être des générations futures.

L'ensemble des résultats présentés dans le cadre de ce chapitre ont démontré que notre dispositif d'enquête a fonctionné et permet effectivement d'étudier les cadres de perception et d'évaluation de l'intégration européenne par les citoyens ordinaires, en ce compris des catégories les plus populaires. En effet, si ces dernières ont témoigné d'une plus grande difficulté à parler d'Europe, il n'en demeure pas moins que les propos tenus par nos participants permettent d'appréhender les différents discours de (dé-)légitimation. La dynamique de discussion a ainsi révélé tout son potentiel. Nos données validées et présentées, nous pouvons à présent focaliser notre analyse sur la catégorie non-polarisée de citoyens ordinaires qui est au cœur de cette thèse.



## Chapitre V – Les visages de la non-polarisation : analyse des logiques à l'œuvre

---

### ***A - Introduction : Etudier la catégorie non-polarisée de citoyens***

Le précédent chapitre nous a permis de présenter les thèmes relatifs à l'Europe qui revêtent un intérêt particulier pour les participants à nos *focus groups*. Il a aussi permis de distinguer en quoi certains thèmes caractérisent davantage une population nationale, et même certaines catégories spécifiques de ces populations. Nous avons donc très explicitement remis en cause l'uniformité des cadres de perception et d'évaluation du processus d'intégration européenne, en lui préférant une approche qui met l'accent sur des cadrages nationaux différents. Ce faisant, le précédent chapitre se proposait plus largement de présenter de manière systématique le contenu des discussions récoltées qui portent spécifiquement sur l'intégration européenne. Sur ce dernier point, nous n'avons pas manqué de souligner la part relativement faible des discussions qui traitent à proprement du sujet européen, avec là aussi des différences nationales et sociales prégnantes.

Avec pour toile de fond la présentation faite dans le chapitre précédent de nos trois corpus, nous allons étudier à présent plus spécifiquement une catégorie de citoyens : les citoyens indécis ou indifférents quant à l'appartenance de leur pays à l'Union européenne. On a vu qu'un certain niveau d'indécision ou d'indifférence caractérise une part importante des citoyens au sein des trois populations étudiées. Les analyses menées dans le cadre du chapitre 2 ont en partie contredit la thèse d'une augmentation de la polarisation des opinions des citoyens ordinaires, et souligné la croissance de la catégorie non-polarisée de citoyens sur les enjeux européens depuis la difficile ratification du Traité de Maastricht. Pour ces derniers, l'appartenance de leur pays à l'Union européenne n'était « ni une bonne ni une mauvaise chose ». Au moment de la réalisation de nos groupes en 2006, 27% des citoyens de l'Europe des Quinze se situaient dans cette catégorie. Ce pourcentage était respectivement de 25% pour les Belges, 32% pour les Français et 28% pour les Anglais. Sondés à la même date quant à l'image qu'a à leurs yeux l'Union européenne, seuls 10% des Français, 8% des Belges et 16% des Anglais se retrouvent dans les modalités extrêmes très positive ou très négative (respectivement 6%, 6% et 5% très positive et 4%, 2% et 11% très négative) et à nouveau

presqu'un tiers d'entre eux (respectivement 31% pour les Français, 34% pour les Belges et 32% pour les Anglais) optent pour la modalité refuge « neutre »<sup>1</sup>. Nous avons par ailleurs précisé que la non-polarisation observée était davantage le fait des individus positionnés au bas de l'échelle sociale et peu diplômés, alors que la constitution d'un clivage européen, en termes de polarisation de « pro » et d' « anti », était en revanche plus caractéristique des classes les plus favorisées socialement.

Mais malgré cette tendance, on ne peut que constater le peu d'études qui vise spécifiquement à analyser l'absence de polarisation face au processus d'intégration européenne d'un part silencieuse des citoyens européens. Ce chapitre vise précisément à comprendre les ressorts de la non-polarisation de cette partie conséquente de la population à l'égard du processus en cours. Pour cela, les logiques de non-polarisation à l'œuvre sont au centre de l'analyse. Etudier le désengagement et l'inaction – qui peut-être considéré comme le comportement de la part silencieuse de la population<sup>2</sup> – face à l'intégration européenne et les raisons de ceux-ci constitue le cœur de cette dernière étape de notre travail.

Jusqu'au début des années 2000, les attitudes des citoyens ont été abondamment étudiées par le biais d'enquêtes par questionnaires fermés, auprès d'échantillons supposés représentatifs. Comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, des enquêtes de type Eurobaromètre ont mené à des résultats utiles, mais elles soulèvent également diverses interrogations méthodologiques, en particulier pour qui veut étudier cette catégorie non-polarisée de citoyens. Une première limite introduite par l'usage prédominant de questions fermées est liée à la faible familiarité avec le sujet européen mise en exergue précédemment. Schématiquement, moins les personnes interrogées sont familières d'une thématique, plus elles sont susceptibles d'être amenées à apporter une réponse à une question qu'elles ne s'étaient pourtant pas jusqu'alors posée. Ensuite, les travaux quantitatifs pensent principalement en termes d'attitudes positive et négative à l'égard de l'intégration européenne. Au cours du temps, on l'a vu, ils ont substitué à une approche par les déterminants du soutien à l'intégration, qui se concentre sur la catégorie « l'appartenance de

---

<sup>1</sup> Cette faible polarisation des attitudes des citoyens est également constatée pour l'année 2005 par Nicolas Sauger, Sylvain Brouard et Emiliano Grossman lorsqu'ils analysent les sens du référendum du 29 mai en France: SAUGER, N., BROUARD, S. & GROSSMAN, E., *Les Français contre l'Europe? Les sens du référendum du 29 mai 2005*, Paris : Presses de Sciences Po, 2007, p. 58. A noter que dans l'EB65, la question relative à la dissolution de l'Union Européenne utilisée pour construire notre indicateur de soutien dans le cadre du chapitre 2 n'est malheureusement plus présente.

<sup>2</sup> WHITE, J., *Op. Cit.*, 2008, p. 6.

mon pays à l'Union européenne est une bonne chose », une approche par les déterminants du rejet de ce même processus, qui porte cette fois une attention particulière à la catégorie « l'appartenance de mon pays à l'Union européenne est une mauvaise chose ». Quelle que soit la période considérée, la catégorie des citoyens indécis ou indifférents s'est souvent simplement retrouvée évincée des analyses<sup>1</sup>. Sur ce point, les données de sondage seules ne permettent pas de saisir analytiquement les différentes sous-catégories placées sous l'étendard de « l'appartenance à l'Union européenne n'est ni une bonne ni une mauvaise chose » ou « en cas de dissolution de l'Union européenne, je serais indifférent ». Plus particulièrement, ces données se révèlent relativement peu appropriées pour déterminer en quoi le déplacement observé dans les attitudes (des réponses positives vers les réponses neutres ou indifférentes) pourrait être perçu comme une première étape vers une polarisation des opinions ; ou, au contraire, si ce déplacement marque une évolution vers des attitudes spécifiques d'une partie des citoyens dans l'ère post-Maastricht.

De même, une étude aussi essentielle que celle de Juan Diez Medrano se concentre elle aussi sur les catégories polarisées dans la mesure où il s'agit là de l'objet de recherche étudié. Dans le troisième chapitre de son ouvrage *Framing Europe*, l'auteur propose de comparer les aspects de l'intégration mis en avant par les *supporters* et les *non-supporters* de l'intégration européenne, inscrivant ainsi explicitement ses travaux dans la tradition empirique dominante qui distingue le soutien de l'absence de soutien<sup>2</sup>. En vue de distinguer ces deux catégories de groupes, l'auteur utilise les questions classiques Eurobaromètres de « Membership » et « Unification » comme indicateurs de soutien diffus et explicite. Un questionnaire administré à ses interviewés a permis à l'auteur de les classer dans deux catégories distinctes. Sur ce point, il nous apparaît intéressant de noter qu'en vue d'équilibrer son échantillon, Juan Diez Medrano a construit un index de soutien combinant les réponses aux deux questions.

---

<sup>1</sup> Dans la période qui suit les événements de Maastricht, quelques articles considèrent bien entendu ces individus indécis ou indifférents. C'est notamment le cas par exemple de l'article de Marc Franklin et alii déjà mentionné (FRANKLIN, M., MARSCH, M. & McLAREN, L., *Op. Cit.*, 1994, pp. 455-472). Par ailleurs, l'évocation de cette majorité silencieuse intervient également dans le cadre d'une argumentation basée sur le constat d'une faible information et connaissance de l'Union européenne de la part des citoyens « ordinaires ». On pense ici notamment aux travaux menés dans le cadre d'une réflexion sur l'utilisation de la variable de l'évaluation du système politique national comme *proxy* des attitudes à l'égard de l'intégration européenne : ANDERSON, C. J., *Op. Cit.*, 1998, pp. 569-601 ; JANSSEN, J., *Op. Cit.*, 1998, pp. 443-468.

<sup>2</sup> L'auteur ancre volontairement et explicitement son travail dans la littérature existante intitulant la première sous-partie de son chapitre « *The Empirical Tradition : Support versus Nonsupport* » ; DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, p.65.

L'échantillon présentait en effet un très haut pourcentage d'individus favorables parmi les répondants puisque 83 % se disaient en faveur de l'unification européenne et 89% trouvaient que l'appartenance de leur pays à l'Union européenne était une bonne chose<sup>1</sup>. Cet index reprenait au sein de la catégorie des *non-supporters* à la fois les individus qui avaient exprimé une opinion défavorable, qui étaient indécis ou qui n'avaient pas répondu. Seuls les individus qui avaient répondu favorablement aux deux questions étaient codés comme *supporters*. La construction de cet index ramenait la proportion de *supporters* à 79% contre 21% de *non-supporters* qui englobaient donc les citoyens de la catégorie non-polarisée. Les citoyens indécis et indifférents n'étant pas au cœur de sa démarche, ils n'ont pas été pris en compte et ont donc été assimilés aux *non-supporters*.

Tout d'abord, nous proposons de remettre en cause le postulat selon lequel la catégorie non-polarisée des réponses « ni une bonne, ni une mauvaise chose » constituerait une « non-attitude ». Dès lors qu'on accepte que les discussions récoltées lors de nos entretiens collectifs reflètent les perceptions cognitives culturellement et socialement inscrites, qui encadrent la pensée des citoyens ordinaires sur l'intégration européenne, il apparaît essentiel de déterminer si cette position non-polarisée renvoie elle aussi à des cadres cognitifs particuliers (section B). Pour la catégorie non-polarisée qui nous intéresse particulièrement, la même série de questions qu'adressée dans le chapitre précédent mérite également d'être posée : comment ces citoyens ordinaires indécis ou indifférents conçoivent-ils l'intégration européenne ? Comment construisent-ils cognitivement l'Europe ? Au-delà des différences nationales, on sera donc ici particulièrement intéressée à découvrir les significations communes cachées derrière cette position *a priori* neutre. Dans la mesure où des perceptions et des orientations existent effectivement, on entend préciser leur contenu et leur degré de conviction et de sophistication. Ce faisant, nous démontrerons que contrairement au postulat de la théorie minimaliste développée notamment par Philip Converse, l'attitude non-polarisée des participants à nos groupes repose, elle aussi, sur des perceptions cognitives culturellement et socialement différenciées. Nous relèverons les évaluations favorables et défavorables, mais aussi plus largement cette fois, les évaluations composites ou incertaines<sup>2</sup>. Ensuite, nous utiliserons les

---

<sup>1</sup> Ce très haut pourcentage permet sans doute en partie d'expliquer la prédominance des évaluations positives que l'auteur dégage de ses entretiens, notamment sur le plan économique. DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, p.66.

<sup>2</sup> Comme nous l'avons souligné dans le précédent chapitre, une série de séquences de discussion portant sur le processus d'intégration européenne n'ont pas pu être codées en termes d'évaluations  
Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010 248



différents passages dans le déroulement du groupe au sein desquels les individus indécis interviennent sur l'intégration européenne en vue de dégager trois logiques de non-polarisation à l'œuvre : l'ambivalence (section C), la distanciation ou l'extériorité (section D) et le fatalisme (section E). Nous détaillerons tour à tour ces différentes logiques en vue de mieux comprendre et de documenter les rapports non-polarisés à l'intégration européenne. Enfin, nous questionnerons le rôle joué par les différences sociales et le niveau de compétence dans ces différentes logiques de non-polarisation (section F). Ce faisant, nos conclusions inviteront à repenser l'impact du processus de politisation de l'intégration européenne dans le cadre d'une réflexion sur l'appropriation du système européen par les différentes strates de la population (section G).

### ***B - La présence des thèmes européens chez les citoyens de la catégorie non-polarisée***

Dans le cadre de ce chapitre, nous allons donc prêter une attention particulière à une catégorie spécifique de citoyens en vue de mettre en lumière les logiques qui permettent d'expliquer leur non-polarisation sur la question européenne. Pour ce faire, nous avons fait le choix de sélectionner, pour participer à nos groupes de discussion, des citoyens indécis ou indifférents quant à la question de l'appartenance de leur pays à l'Union européenne. Si le recrutement visait à cliver nos participants sur les questions européennes grâce à l'administration préalable d'un questionnaire, nous avons également eu à cœur de sélectionner les citoyens dont les attitudes étaient plus indécises. Par ailleurs, nous tenions à étudier également les citoyens qui échappent d'habitude aux sondages, en particulier parmi les classes les plus populaires, parmi lesquelles se recrutent le plus d'indécis ou d'ambivalents.

En vue de faire dialoguer au maximum notre propre recherche avec les études existantes, il nous a semblé adéquat d'ancrer notre opérationnalisation de la non-polarisation dans celles produites par les travaux *mainstream* qui utilisent le plus souvent, nous l'avons vu, l'indicateur d'appartenance de son pays à l'Union européenne comme indicateur de soutien ou de rejet au processus en cours<sup>1</sup>. Concrètement, nous avons considéré comme relevant de la

---

positives ou négatives. Ces séquences ont par contre été incluses dans l'analyse interprétative réalisée dans le cadre de ce chapitre.

<sup>1</sup> Si au sein du questionnaire préalable figurait également une question portant sur le référendum constitutionnel, nous avons préféré ne pas l'utiliser pour catégoriser nos participants et n'avons pas par  
Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010 249

catégorie non-polarisée l'ensemble des citoyens qui avaient répondu que l'appartenance de leur pays à l'Union européenne n'était « ni une bonne ni une mauvaise chose ». Ci-dessous nous reprenons la liste de ces citoyens présents au sein de nos groupes de discussion.

---

conséquent construit un index à partir de ces deux questions pour deux raisons<sup>1</sup>. Tout d'abord, la question avait de fait une signification différente pour la France que dans le cas des deux autres pays. Nous avons demandé aux participants français leur vote lors du référendum sur le Traité constitutionnel et dans les deux autres pays, cette question a été formulée sur le mode hypothétique. Ensuite, elle ne comportait pas de véritable catégorie non-polarisée, en dehors de la catégorie « ne sait pas ». Or celle-ci dans le cas français devenait « n'a pas voté ». Il nous a semblé hasardeux de cumuler au sein d'une même catégorie ces deux réponses. Pour rappel, le lecteur trouvera en annexe une reproduction du questionnaire administré ainsi que le codebook et notre base de données sur les participants à nos groupes de discussion.

Tableau V.1 : Liste des participants indécis sur la question de l'appartenance (N= 33/133)

| Ville                                                            | Groupe                         | N | Pseudonymes                                           |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---|-------------------------------------------------------|
| <b>Groupes ouvriers et situation précaire et employés (N=20)</b> |                                |   |                                                       |
| Bruxelles                                                        | Ouvriers et situation précaire | 3 | Marco, Farouk, André                                  |
|                                                                  | Employés                       | 1 | Fabien                                                |
| Paris                                                            | Ouvriers et situation précaire | 5 | Jean-Marie, Cédric, Zahoua, Geoffrey, Habiba          |
|                                                                  | Employés                       | 2 | Magali, Patrice                                       |
| Oxford                                                           | Ouvriers                       | 8 | Mina, Ron, Mary, Brenda, Vicas, Esther, Ruth, Bridget |
|                                                                  | Employés                       | 1 | Kylie                                                 |
| <b>Groupes cadres et militants (N=13)</b>                        |                                |   |                                                       |
| Paris                                                            | Cadres                         | 3 | Michel, Jean-Paul, Louis                              |
|                                                                  | Militants                      | 3 | César, Jules, Pascal                                  |
| Oxford                                                           | Cadres                         | 6 | Alexander, Derek, Ian, Bansuri, Sanjay, Rebecca       |
|                                                                  | Militants                      | 1 | Bethany                                               |

Comme le tableau V.1 permet de le mettre en exergue, sur un total de 133 participants à nos groupes, 33 personnes se retrouvent dans la catégorie non-polarisée constituée des individus ayant opté pour la réponse « ni une bonne, ni une mauvaise chose »<sup>1</sup>. A cet égard, on peut souligner l'efficacité de notre dispositif de recrutement à toucher les populations qui échappent d'habitude à ce type d'enquête. Cela s'explique en partie par le choix de recourir à une sollicitation financière. Deux tiers des individus indécis se retrouvent parmi les catégories les plus populaires puisque sur ces 33 participants, 20 appartiennent soit au groupe d'ouvriers et personnes en situation précaire, soit à un groupe d'employés. 16 individus de la catégorie non-polarisée sont anglais, 13 français et uniquement 4 sont belges. Notre corpus bruxellois présente ici une singularité puisqu'il ne comprend aucun individu indécis ou indifférent parmi les groupes de cadres et de militants.

En guise de préambule à nos propres analyses, un détour par l'ouvrage de Juan Diez Medrano nous apparaît ici encore particulièrement intéressant et éclairant. Dans la suite de son chapitre trois, l'auteur de *Framing Europe* construit une typologie distinguant entre quatre projets différents vers lesquels ses interviewés souhaiteraient voir évoluer le processus en cours : une intégration centralisée, une coopération centralisée, une intégration

<sup>1</sup> A noter que la représentativité en méthode qualitative est avant tout typologique et non pas statistique. A cet égard, le nombre restreint d'individus n'est pas en soi problématique. En nous concentrant sur ces quelques individus, l'idée est bien d'analyser en profondeur les logiques à l'œuvre. En ce sens, notre démarche vise à faire valoir les capacités de production théorique de l'analyse qualitative.

décentralisée et une coopération décentralisée<sup>1</sup>. Il tente ensuite de classer chacun de ses interviewés au sein de ces quatre catégories. Sur ce point, il reconnaît qu'une part importante des personnes interrogées (12% de son échantillon, soit 20 personnes) n'était pas assez informée ou articulée pour décrire de façon cohérente la manière dont elle percevait l'évolution de l'intégration européenne. Presque sans exception, ces individus soutenaient le processus d'intégration européenne, et en grande majorité, ils étaient favorables à un transfert de souveraineté aux institutions européennes. Cependant à partir de leurs commentaires, il était impossible de déterminer la part de souveraineté qu'ils étaient prêts à concéder<sup>2</sup>. Par conséquent, l'auteur a décidé de ne pas les coder. Un autre groupe de participants à son enquête, qui incluait 21 personnes, n'a pas non plus été catégorisé, dans la mesure où les personnes concernées s'étaient montrées trop peu informées pour répondre aux questions sur lesquelles la catégorisation des individus avait été réalisée. Sur un total de 160 entretiens approfondis, ce sont donc bien 41 individus qui ont été écartés parce qu'ils n'étaient pas assez informés, ou parce que leur argumentation ne permettait pas à l'auteur de les classer. Dès lors, on peut supposer qu'un certain nombre d'enquêtés présents au sein de son enquête pouvaient également être considérés comme relevant d'une catégorie non-polarisée, indécise ou indifférente.

Il convient dans un premier temps de déterminer si les participants non-polarisés à nos groupes disposaient bel et bien des ressources cognitives pour évaluer le processus d'intégration européenne. La première chose que nous nous devons de vérifier est que pour ces citoyens-là aussi les enjeux européens revêtent un certain intérêt. L'hypothèse la plus évidente en vue d'expliquer leur non-polarisation sur les thèmes européens serait qu'ils ne les perçoivent pas, ne les connaissent pas, et par conséquent ne les évoquent pas au sein de nos discussions. On peut en effet penser que les citoyens de la catégorie non-polarisée n'ont pas d'opinion sur le processus d'intégration européenne et donc ne prennent pas part aux discussions s'y rapportant ou à tout le moins y participent moins. Cette hypothèse classique se trouve dans la droite lignée des tenants du paradigme « minimaliste ». Transposée à l'Europe, on peut postuler que les citoyens ordinaires seraient globalement peu informés et les opinions

---

<sup>1</sup> Traduction personnelle des catégories suivantes : *Decentralized Cooperation*, *Centralized Cooperation*, *Decentralized Integration* et *Centralized Integration*. DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, p. 71.

<sup>2</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, p.73.

récoltées par les sondages seraient souvent superficielles, instables et incohérentes assimilables à des pseudo-attitudes ou « non-attitudes »<sup>1</sup>.

Comme nous l'avons fait dans le chapitre précédent, nous proposons dans un premier temps de déterminer dans quelle mesure les citoyens la catégorie non-polarisée ont effectivement parlé d'Europe au sein des discussions. En vue d'étudier plus précisément nos intervenants de la catégorie non-polarisée, nous allons examiner tout d'abord l'ensemble des passages codés dans le cadre du précédent chapitre qui mettent en scène un participant relevant de cette catégorie. Pour ce faire, nous avons utilisé une nouvelle fois le logiciel de codage systématique *Atlas.ti* en vue de repérer l'ensemble de ces passages au sein de notre corpus<sup>2</sup>.

Si on considère tout d'abord la répartition du vocable directement attribuable directement à l'Europe parmi les propos de nos participants au niveau agrégé, nos citoyens de la catégorie non-polarisée ne se distinguent pas franchement de leurs homologues des catégories polarisées, dans la mesure où ils ont parlé autant qu'eux de la construction européenne, et ne se sont que faiblement moins attribué le vocable directement lié à l'Europe.

---

<sup>1</sup> A noter que cette perspective minimaliste classique a longtemps permis de justifier du faible intérêt porté aux opinions des citoyens européens au sein des études européennes. Voir à cet égard : BELOT, C., *L'Europe en citoyenneté. Jeunes Français et Britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*, 2000, pp. 165-228.

<sup>2</sup> Concrètement, nous avons utilisé la fonction « Query Tool » et recherché au sein de tous les passages codés comme thèmes, fussent-ils positif ou négatif, ceux qui comprenaient l'intervention d'un individu non-polarisé (THEMES ENCLOSED NEITHER/NOR). Dans ce sens, nous avons ici utilisé le logiciel en vue de comprendre comment les différentes catégories construites étaient organisées entre elles, de façon à construire nos logiques de non-polarisation dans la tradition du codage qualitatif.

Tableau V.3 : Répartition des occurrences des mots ‘Euro’, ‘Europe’ et ‘Européen(-ne)’ et des thèmes codés par rapport au total des mots énoncés, au niveau agrégé.

|                                  | <b>Mots énoncés</b> | <b>Euro- (N)</b> | <b>Euro- (%)</b> | <b>Thèmes +/- codés (Mots)</b> | <b>Thèmes +/- codés (%)</b> |
|----------------------------------|---------------------|------------------|------------------|--------------------------------|-----------------------------|
| Citoyens indécis ou indifférents | 150998              | 732              | 0,0048           | 34844                          | 23,07%                      |
| Citoyens polarisés               | 672329              | 3788             | 0,0056           | 146723                         | 21,82 %                     |
| Total                            | 823327              | 4520             | 0,0055           | 181567                         | 22,05%                      |

En effet, comme le montre le tableau V.3 repris ci-dessus, la différence n’est pas aussi marquée qu’on aurait pu l’attendre. Elle est même relativement minime, passant d’une moyenne de 0,0048 pour les citoyens indécis ou indifférents, à 0,0056 pour les participants relevant des deux catégories polarisées. Pour rappel, les différences sociales mises en exergue dans le chapitre précédent étaient nettement plus prégnantes, puisque le pourcentage de mots liés à l’Europe doublait lorsqu’on passait des catégories les plus populaires aux groupes socialement favorisés et aux militants quel que soit le pays considéré<sup>1</sup>. De même, les trois pays considérés se caractérisaient par des rapports à la familiarité à l’Europe plus différenciés, les participants français se montrant largement les moins enclins à parler d’Europe en utilisant le vocable proprement européen. Par ailleurs, la part relative des discussions mettant en scène une argumentation portant spécifiquement sur les avantages et les inconvénients du processus d’intégration européenne n’est pas singulièrement inférieure pour les citoyens indécis ou indifférents. Alors que la moyenne générale est de 22,05% pour l’ensemble de nos trois corpus, 23,07% des discussions tenues par nos participants de la catégorie non-polarisée portent spécifiquement sur l’évaluation de l’intégration européenne.

Nous proposons à présent de regarder comment, et dans quelle mesure, les participants de la catégorie non-polarisée ont parlé effectivement d’Europe individuellement cette fois et non plus au niveau agrégé. Il s’agit de vérifier que cette présence des thèmes européens au sein des discussions des individus indécis ou indifférents n’est pas le fait de quelques individus particulièrement loquaces sur le sujet. Dans le tableau V.4, nous détaillons la répartition du vocable lié à l’Europe au sein des propos tenus par chacun des participants. En vue de comparer systématiquement les individus non-polarisés, nous reportons entre parenthèses le ratio moyen du vocable lié à l’Europe par rapport au nombre total de mots

<sup>1</sup> Pour une comparaison systématique, on renvoie le lecteur au tableau IV.1. En guise d’illustration, le pourcentage parmi les militants belges était de 0,0095 et chutait à 0,0044 pour les participants aux groupes ouvriers et précaires réalisés à Bruxelles. De même, la moyenne belge était de 0,0069 et de 0,0040 pour le corpus français.

énoncés pour chaque catégorie de groupe. Nous détaillons également la part relative des passages codés en lien avec l'Europe en termes d'avantages et désavantages par rapport à l'ensemble des propos tenus par nos intervenants de la catégorie non-polarisée.

Les données présentées dans le tableau V.4 démontrent tout d'abord que certains intervenants de la catégorie non-polarisée présentent une très faible familiarité avec les thèmes européens, dans la mesure où ils ne s'approprient pratiquement pas le vocable lié à l'Europe. Ainsi, parmi les groupes les plus populaires, on retrouve quelques individus qui n'utilisent pas ou très peu les mots liés à l'Europe au sein des discussions. C'est notamment le cas de Zahoua, Geoffrey, Habiba, Mina, Ron, Mary et Ruth. A noter ici que nos participants belges indécis se distinguent très clairement de leurs semblables français et anglais, dans la mesure où ils présentent tous un pourcentage plus élevé que la moyenne enregistrée pour leur catégorie de groupe. Dans leur cas en particulier, la non-polarisation ne peut clairement pas être attribuée à un manque plus important de familiarité à l'égard du processus d'intégration européenne<sup>1</sup>. Au niveau des groupes de cadres et de militants, seule Bethany se caractérise par une très faible familiarité avec le vocable européen, à l'inverse des autres participants non-polarisés de ces catégories de groupes.

---

<sup>1</sup> Le précédent chapitre nous avait déjà permis de mettre en exergue le haut niveau de compétence et d'appropriation du système politique européen par nos participants belges.

Tableau V.4 : Répartition des occurrences des mots ‘Euro’, ‘Europe’ et ‘Européen(-ne)’ et des thèmes codés par rapport au total des mots énoncés, par participant.

| Ville                                                            | Groupe                                  | N | Pseudonymes | Euro- | Mots  | Euro-<br>(%) | Thèmes codés<br>(Mots) | Thèmes<br>codés (%) |
|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|---|-------------|-------|-------|--------------|------------------------|---------------------|
| <b>Groupes ouvriers et situation précaire et employés (N=20)</b> |                                         |   |             |       |       |              |                        |                     |
| Bruxelles                                                        | Ouvriers et situation précaire (0,0044) | 3 | Marco       | 30    | 4648  | 0,0065       | 1090                   | 23,45               |
|                                                                  |                                         |   | Farouk      | 45    | 8218  | 0,0055       | 445                    | 5,41                |
|                                                                  |                                         |   | André       | 36    | 5128  | 0,0070       | 681                    | 13,28               |
|                                                                  | Employés (0,0053)                       | 1 | Fabien      | 35    | 4357  | 0,0080       | 1334                   | 30,62               |
| Paris                                                            | Ouvriers et situation précaire (0,0031) | 5 | Jean-Marie  | 64    | 8698  | 0,0074       | 2790                   | 32,08               |
|                                                                  |                                         |   | Cédric      | 21    | 4878  | 0,0043       | 926                    | 18,98               |
|                                                                  |                                         |   | Zaboua      | 2     | 2067  | 0,0010       | 981                    | 47,46               |
|                                                                  |                                         |   | Geoffrey    | 0     | 5347  | 0,0000       | 1082                   | 20,24               |
|                                                                  |                                         |   | Habiba      | 0     | 5384  | 0,0000       | 446                    | 8,28                |
|                                                                  | Employés (0,0023)                       | 2 | Magali      | 9     | 3531  | 0,0025       | 376                    | 10,65               |
|                                                                  |                                         |   | Patrice     | 14    | 6244  | 0,0022       | 918                    | 14,70               |
| Oxford                                                           | Ouvriers et situation précaire (0,0032) | 8 | Mina        | 4     | 1932  | 0,0021       | 410                    | 21,22               |
|                                                                  |                                         |   | Ron         | 0     | 680   | 0,0000       | 130                    | 19,12               |
|                                                                  |                                         |   | Mary        | 0     | 364   | 0,0000       | 186                    | 51,10               |
|                                                                  |                                         |   | Brenda      | 20    | 6904  | 0,0029       | 2085                   | 30,20               |
|                                                                  |                                         |   | Vicas       | 14    | 2469  | 0,0057       | 219                    | 8,87                |
|                                                                  |                                         |   | Esther      | 14    | 4991  | 0,0028       | 464                    | 9,30                |
|                                                                  |                                         |   | Ruth        | 4     | 1212  | 0,0033       | 96                     | 7,92                |
|                                                                  |                                         |   | Bridget     | 26    | 4347  | 0,0060       | 473                    | 10,88               |
|                                                                  | Employés (0,0057)                       | 1 | Kylie       | 10    | 5421  | 0,0018       | 842                    | 15,53               |
| <b>Groupes cadres et militants (N=13)</b>                        |                                         |   |             |       |       |              |                        |                     |
| Paris                                                            | Cadres (0,0052)                         | 3 | Michel      | 14    | 2294  | 0,0061       | 722                    | 31,47               |
|                                                                  |                                         |   | Jean-Paul   | 21    | 5717  | 0,0037       | 713                    | 12,47               |
|                                                                  |                                         |   | Louis       | 30    | 4648  | 0,0065       | 1238                   | 26,64               |
|                                                                  | Militants (0,0049)                      | 3 | César       | 59    | 13717 | 0,0043       | 3014                   | 21,97               |
|                                                                  |                                         |   | Jules       | 42    | 4161  | 0,0101       | 1556                   | 37,39               |
|                                                                  |                                         |   | Pascal      | 44    | 6703  | 0,0066       | 1938                   | 28,91               |
| Oxford                                                           | Cadres (0,0087)                         | 6 | Alexander   | 23    | 1998  | 0,0115       | 666                    | 33,33               |
|                                                                  |                                         |   | Derek       | 57    | 4299  | 0,0133       | 1282                   | 29,82               |
|                                                                  |                                         |   | Ian         | 11    | 1365  | 0,0081       | 158                    | 11,58               |
|                                                                  |                                         |   | Bansuri     | 16    | 3731  | 0,0043       | 476                    | 12,76               |
|                                                                  |                                         |   | Sanjay      | 36    | 3312  | 0,0109       | 1386                   | 41,85               |
|                                                                  |                                         |   | Rebecca     | 24    | 5533  | 0,0043       | 1469                   | 26,55               |
|                                                                  | Militants (0,0079)                      | 1 | Bethany     | 7     | 3901  | 0,0018       | 609                    | 15,61               |

Cependant, le tableau V.4 permet également de souligner que pour le reste, la grande majorité de nos intervenants compris dans la catégorie non-polarisée prennent effectivement part à des discussions mettant en avant des thèmes européens : ils sont de fait familiers avec le vocable européen et parlent tout autant d’Europe que leurs homologues polarisés.

L’ensemble de ces éléments nous amène donc à contredire l’hypothèse selon laquelle la catégorie non-polarisée serait composée d’une façon générale des individus moins à même  
*Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l’indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010* 256



de parler de l'Europe. L'adaptation à notre questionnement de l'hypothèse de « non-attitude » développée par Philip Converse aurait voulu que les discussions tenues par nos individus non-polarisés témoignent d'une plus faible présence voire d'une absence des enjeux européens. A cet égard, rappelons que le dispositif de recherche leur permettait bien de ne pas parler d'Europe et de ne pas s'impliquer dans la discussion. Ils auraient pu parler beaucoup moins d'Europe que les citoyens polarisés. Or, ce n'est visiblement pas le cas. Au contraire, cette attitude semble bien basée sur un cadre de cognition réel. La grande majorité des citoyens indécis ou indifférents, en particulier parmi les catégories les plus favorisées socialement, disposent de cadres de perception et d'évaluation du processus d'intégration européenne. Si les citoyens de la catégorie non-polarisée ont à leur disposition un certain nombre d'éléments sur lesquels fonder leur évaluation du processus d'intégration européenne, il convient de comprendre les logiques à l'œuvre en vue d'expliquer le fait qu'ils se déclarent indécis ou indifférent par rapport à l'appartenance de leur pays à l'intégration européenne. Dans la mesure où ils connaissent les enjeux européens et les évaluent, il s'agit alors de saisir les processus à l'œuvre qui les mènent à cette non-polarisation.

### ***C - La non-polarisation par ambivalence***

La première logique de non-polarisation que nous présentons est liée à la présence chez un même individu d'arguments positifs et négatifs à l'égard du processus d'intégration européenne<sup>1</sup>. Dans cette sous partie, nous défendons l'idée que les individus ont en tête des évaluations multiples, et souvent contradictoires, du processus d'intégration européenne. Cette multiplicité des arguments, ainsi que leur complexité, entraînent de l'ambivalence chez l'individu. Par conséquent, celui-ci n'est pas en mesure de choisir sa position sur les enjeux européens et d'opter pour une des deux catégories polarisées<sup>2</sup>. De ce point de vue, il nous

---

<sup>1</sup> Il est intéressant de noter que l'ambiguïté des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne faisait partie intégrante des réflexions menées jusqu'au début des années 1990. En effet, un article comme celui d'Annick Percheron par exemple soulignait dès son entrée en matière les ambiguïtés des attitudes françaises à l'égard de l'Europe ; PERCHERON, A., *Op. Cit.*, 1991. Or la rupture proclamée du consensus permissif et la prise en compte des opinions publiques européennes qui l'a accompagnée, semblent avoir mené la majorité des chercheurs à considérer que l'ensemble des attitudes des citoyens seraient devenues cohérentes rompant avec les paradoxes et ambiguïtés mis en avant jusqu'alors.

<sup>2</sup> Cette ambivalence a été mise en lumière dans le cadre des études d'opinion publique par John Zaller et Stanley Feldman qui en font un axiome de leur modèle. ZALLER, J. & FELDMAN, S., « A simple Virginia Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010 257

apparaît que la possibilité laissée à l'individu d'opter pour une catégorie neutre, ou à tout le moins indécise, dans les Eurobaromètres est particulièrement intéressante ne serait-ce que parce qu'elle a permis d'attirer notre attention sur l'augmentation de la catégorie non-polarisée dans l'ère post-Maastricht<sup>1</sup>. La présence d'évaluations multiples et contradictoires et l'ambivalence qui en découle sont donc au cœur de cette première logique de non-polarisation.

### **1) La présence d'arguments positifs et négatifs chez un même individu comme source d'ambivalence**

Comme nous avons pu le montrer, les individus de la catégorie non-polarisée parlent autant d'Europe que leurs homologues polarisés. Par conséquent, ils développent des considérations multiples et variées à l'égard de l'intégration européenne. Nous proposons à présent de distinguer leur discussion à propos de l'Europe en termes d'arguments positifs et négatifs, d'abord au niveau agrégé et ensuite par individu.

Le tableau V.5 reprend le nombre de thèmes, positif et négatif, à propos desquels un participant indécis ou indifférent d'une part, « europhile » ou « eurosceptique » d'autre part, a participé à la discussion<sup>2</sup>. Pour rappel, nous avons codé des séquences de discussion, séquences qui constituent donc notre niveau d'analyse. La troisième colonne de notre tableau intitulée « Ratio » renvoie à la part relative des séquences codées positivement par rapport à celles qui l'ont été négativement. Dans la quatrième colonne nous reportons le nombre de participants relevant de la catégorie considérée et dans les deux dernières colonnes la moyenne par participant de thèmes positif et négatif évoqués.

---

Theory of the Survey Response : Answering Questions versus Revealing Preferences », *American Journal of Political Science*, Vol. 36, no. 3, 1992, pp. 579-616.

<sup>1</sup> On peut en effet penser à la suite des travaux réalisés par Philippe Converse notamment qu'une part relative de ces citoyens indécis ou indifférents aurait opté pour une des deux catégories polarisées, en vue notamment de faire plaisir à l'interviewer, en l'absence de cette catégorie non-polarisée. CONVERSE, P., « The Nature of Belief Systems in Mass Publics », in APTER, A. (Ed.), *Ideology and Discontent*, New York: Free Press, 1964, pp. 206-261.

<sup>2</sup> Classiquement, les citoyens considérés comme « europhiles » sont ceux qui ont répondu que l'appartenance de leur pays à l'Union européenne était une bonne chose tandis que les citoyens dits « eurosceptiques » renvoient classiquement aux répondants qui évaluent l'appartenance de leur pays à l'Union européenne comme étant une mauvaise chose.

Tableau V.5: Répartition des interventions des citoyens indécis ou indifférents, « europhiles » et « eurosceptiques » en termes d'arguments positif et négatif, niveau agrégé.

|                                  | Thèmes + | Thèmes - | Ratio | N   | μ Thèmes + | μ Thèmes - |
|----------------------------------|----------|----------|-------|-----|------------|------------|
| Citoyens indécis ou indifférents | 150      | 202      | 0,74  | 33  | 4,54       | 6,12       |
| Citoyens « europhiles »          | 293      | 76       | 3,8   | 84  | 3,48       | 0,90       |
| Citoyens « eurosceptiques »      | 88       | 138      | 0,63  | 16  | 5,5        | 8,62       |
| Total                            | 388      | 529      | 0,73  | 133 | 2,91       | 3,97       |

Comme l'illustre le tableau V.5, au niveau agrégé, nos individus indécis ou indifférents présentent une répartition entre thèmes positifs et négatifs très semblable à celle observée globalement au sein de l'ensemble de nos groupes. Le ratio entre arguments positifs et négatifs est de 0,74 pour nos participants indécis ou indifférents alors qu'il était de 0,73 pour l'ensemble de nos groupes. A noter que ce pourcentage n'est que très sensiblement supérieur à celui observé pour la catégorie dite « eurosceptique » qui est de 0,63. Cette dernière catégorie se caractérise par ailleurs par une moyenne très élevée par participant tant au niveau des thèmes négatifs que dans une moindre mesure positifs, témoignant par là de l'implication forte des participants « eurosceptiques » lors des discussions portant sur l'intégration européenne.

De prime abord le résultat comparable obtenu par les catégories indécis ou indifférents et « eurosceptiques » pourrait surprendre. Il s'explique quand on retourne aux données de façon qualitative : le codage de séquences positives comprenant des propos tenus par des participants *a priori* négatifs ne renvoient pas à une ambivalence mais bien davantage à des séquences de véritable débat contradictoire. Sur ce point, l'extrait suivant issu d'un groupe de militants réalisés à Oxford va nous permettre d'illustrer notre propos. Ce groupe a été particulièrement animé notamment par l'opposition d'Allison, participante « europhile » et de James, participant « eurosceptique ». Du côté des arguments positifs, on trouve Allison qui, tout au long de la discussion, s'affiche très clairement en faveur du processus d'intégration européenne. Elle est par ailleurs candidate pour le parti *Liberal Democrats* aux élections qui suivront l'organisation de nos entretiens collectifs. Face à elle, on trouve James, qui se dit proche du parti *Conservative* et qui est ouvertement eurosceptique<sup>1</sup>. Dans l'extrait reproduit, Allison défend très clairement les avantages qu'elle voit dans l'Union européenne, alors que James remet en cause l'existence d'une Union européenne, qu'il perçoit comme la création de l'esprit de quelques politiciens.

<sup>1</sup> Son opposition est telle que les membres de l'équipe le pensent davantage proche du parti *UKIP*.

[EXTRAIT V.1: OXFORD, GROUPE DE MILITANTS, FAMILLE 1]

**Allison:** The question was what does it mean personally and other citizens. That's why I think that we are enormously privileged; we are protected as I say by law. The whole ethos that is within the European Union protects us and looks outwards as well. So I don't see that by being members of the European Union we become Aunt Sallys (*directs this at Charles*). If you look globally who else is threatening us? It gives us a strength that we wouldn't normally have had that say Africans people who live in India and Asia don't have that protection enshrined in laws as we do in the European Union.

**James:** I don't agree with anything (*gesticulates*) such as a European ... Europe is just a collection of nation states and a few misguided politicians are trying to persuade the rest of us that Europe is a state and it isn't.

**Allison** (*to James*): No I don't think anybody is trying to persuade us that it's a state.

**James:** I think they are.

**Allison:** Any more than all counties of the UK are having their identity taken away with them because we look to Westminster to be our nation state's government.

**James** (*to Allison*): I think that's a totally wrong analogy.

**Allison** (*gesticulates towards James*): You're allowed your opinion.

**James:** Counties are all part of England there is no state called Europe.

**Allison:** I think if you went to Fife they would say that this has nothing to do with Dunfermline or part of the United Kingdom.

**James:** But there is no state called Europe.

**Allison** (*shaking head*): I know. I never said there was one.

**James:** I do not feel myself to be a European. I am English and the strange thing is and strange thing is the stronger your replies become the more English I feel the less citizens of the United Kingdom.

Puisque la séquence de discussion constitue notre unité d'analyse, l'extrait de discussion reproduit a été codé positivement et négativement amenant de fait James à figurer également dans le codage positif, et Allison dans le codage négatif. Ce passage renvoie très clairement à une séquence relevant de l'ordre du débat contradictoire dont le ton tranche très nettement avec l'ensemble des extraits qui seront présentés dans le cadre de chapitre. En guise d'illustration, nous reprenons ci-dessous un cours extrait qui met en scène Vicas, participant à un groupe d'ouvriers et de personnes en situation précaire réalisé à Oxford. Vicas appartient à la catégorie non-polarisée qui nous intéresse. Il s'exprime sur le fait que l'Europe profite aux autres pays puisqu'ils peuvent ensuite rapatrier leur bénéfice notamment sur un autre continent. Il évalue cette fuite des capitaux négativement. Ensuite, il s'empresse de préciser que cependant les citoyens eux en profitent aussi.

[EXTRAIT V.2: OXFORD, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 2]

**Vicas:** They are taking the profits out and taking it back to their country while they are it to a different continent. They are profiting from Europe.

**Anthony:** Absolutely.

**Vicas:** But then we are profiting as well.

Ce passage amènera Vicas à figurer à la fois dans les thèmes positifs et négatifs. On note bien la différence de signification de la présence de ces thèmes positif et négatif chez Vicas par comparaison avec la situation décrite pour Allison et James. Tous les trois enregistreront donc des occurrences positives et négatives mais elles auront de fait une signification très différente en fonction que ce double codage renvoie à de l'ambivalence ou à un débat contradictoire.

Du tableau V.5, il ressort donc que les individus de la catégorie non-polarisée sont intervenus autant pour argumenter en faveur qu'en défaveur du processus d'intégration européenne. A cet égard, nous voudrions donc attirer l'attention sur le fait que nos participants indécis ou indifférents ne se positionnent pas de manière nette et précise, et une fois pour toute, par rapport au processus en cours. Au contraire, ils manifestent une oscillation dans leur évaluation, entre arguments positifs et négatifs.

L'observation faite au niveau agrégé se vérifie également aux niveaux des participants pris individuellement. Le tableau V.6 ci-dessus détaille la répartition des arguments positifs et négatifs pour chaque participant indécis ou indifférent quant à la question de l'appartenance de son pays à l'Union européenne.

Leurs interventions trouvent place autant en lien avec des aspects positif que négatif liés au processus en cours. Cette répartition entre arguments favorables et défavorables mise en avant au niveau global est également démontrée au niveau de nos intervenants de la catégorie non-polarisée pris individuellement.

On observe donc qu'aucun des individus indécis ou indifférents n'est complètement dépourvu d'instruments d'évaluation des enjeux européens. C'est justement cette présence de considérations positives et négatives chez un même individu qui semble amener une ambivalence et une difficulté à se positionner. Ainsi, on va montrer que la multiplicité des arguments à prendre en compte pour évaluer le processus d'intégration européenne, ainsi que leur complexité évidente aux yeux du citoyen « ordinaire », entraînent une ambivalence, synonyme de non-polarisation sur les enjeux européens.

Tableau V.6 : Répartition des interventions des citoyens indécis en termes d'arguments positif et négatif, par individu.

| Ville                                                            | Groupe                         | N | Pseudonymes | Thèmes + | Thèmes - | Total | Ratio |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---|-------------|----------|----------|-------|-------|
| <b>Groupes ouvriers et situation précaire et employés (N=20)</b> |                                |   |             |          |          |       |       |
| Bruxelles                                                        | Ouvriers et situation précaire | 3 | Marco       | 9        | 8        | 17    | 1,12  |
|                                                                  |                                |   | Farouk      | 6        | 5        | 11    | 1,2   |
|                                                                  |                                |   | André       | 4        | 4        | 8     | 1     |
|                                                                  | Employés                       | 1 | Fabien      | 17       | 10       | 27    | 1,7   |
| Paris                                                            | Ouvriers et situation précaire | 5 | Jean-Marie  | 13       | 19       | 32    | 0,68  |
|                                                                  |                                |   | Cédric      | 12       | 14       | 26    | 0,85  |
|                                                                  |                                |   | Zaboua      | 6        | 11       | 17    | 0,54  |
|                                                                  |                                |   | Geoffrey    | 7        | 10       | 17    | 0,7   |
|                                                                  |                                |   | Habiba      | 4        | 11       | 15    | 0,36  |
|                                                                  | Employés                       | 2 | Magali      | 6        | 4        | 10    | 1,5   |
|                                                                  |                                |   | Patrice     | 12       | 10       | 22    | 1,2   |
| Oxford                                                           | Ouvriers et situation précaire | 8 | Mina        | 2        | 8        | 10    | 0,25  |
|                                                                  |                                |   | Ron         | 2        | 5        | 7     | 0,4   |
|                                                                  |                                |   | Mary        | 1        | 7        | 8     | 0,14  |
|                                                                  |                                |   | Brenda      | 5        | 18       | 23    | 0,62  |
|                                                                  |                                |   | Vicas       | 4        | 2        | 6     | 2     |
|                                                                  |                                |   | Esther      | 8        | 4        | 12    | 2     |
|                                                                  |                                |   | Ruth        | 2        | 4        | 6     | 0,5   |
|                                                                  |                                |   | Bridget     | 7        | 4        | 11    | 1,75  |
|                                                                  | Employés                       | 1 | Kylie       | 5        | 7        | 12    | 0,71  |
| <b>Groupes cadres et militants (N=13)</b>                        |                                |   |             |          |          |       |       |
| Paris                                                            | Cadres                         | 3 | Michel      | 4        | 9        | 13    | 0,44  |
|                                                                  |                                |   | Jean-Paul   | 7        | 12       | 19    | 0,58  |
|                                                                  |                                |   | Louis       | 5        | 20       | 25    | 0,25  |
|                                                                  | Militants                      | 3 | César       | 20       | 27       | 47    | 0,74  |
|                                                                  |                                |   | Jules       | 5        | 4        | 9     | 1,25  |
|                                                                  |                                |   | Pascal      | 3        | 8        | 11    | 0,37  |
| Oxford                                                           | Cadres                         | 6 | Alexander   | 6        | 9        | 15    | 0,66  |
|                                                                  |                                |   | Derek       | 5        | 14       | 19    | 0,35  |
|                                                                  |                                |   | Ian         | 4        | 6        | 10    | 0,66  |
|                                                                  |                                |   | Bansuri     | 11       | 14       | 25    | 0,78  |
|                                                                  |                                |   | Sanjay      | 1        | 5        | 6     | 0,20  |
|                                                                  |                                |   | Rebecca     | 3        | 10       | 13    | 0,30  |
|                                                                  | Militants                      | 1 | Bethany     | 5        | 4        | 9     | 1,25  |

La complexité de l'Union européenne, et plus spécifiquement des arguments avancés pour la justifier ou la rejeter, a été largement soulignée par les participants à nos groupes. La politisation accrue des enjeux européens liée au débat entourant la ratification du Traité constitutionnel a très certainement sensibilisé les citoyens aux différents enjeux liés à l'Europe. Cependant cette multiplicité des arguments avancés a par ailleurs mis en lumière leur diversité et la complexité de la construction européenne, réactualisant la thèse de la mobilisation cognitive. S'informer c'est aussi prendre la mesure des arguments positifs et

négatifs existants. Dès lors, il n'est pas toujours simple ensuite pour le citoyen de trancher. L'extrait ci-dessous, tenu par Louis participant français à un groupe cadre, illustre clairement ce point.

[EXTRAIT V.3: PARIS, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**Louis:** La dernière expression là, le 29 mai, au fond on peut avoir différentes lectures de la Constitution, de ce papier etcetera. On n'a ni tort ni raison. On ne sait plus très bien qui a tort qui a raison, si ce qu'on dit est vrai ou faux.

La politisation des enjeux européens n'est donc pas systématiquement accompagnée d'une polarisation des opinions des citoyens « ordinaires ». Au contraire, cette multiplicité des arguments et des points de vue vient brouiller la perception qu'ont certains citoyens du processus d'intégration européenne. L'ambivalence sur laquelle repose la non-polarisation de certains de nos individus peut avoir été explicitement soulignée par l'individu lui-même, ou notée par un autre participant. Mais le plus souvent, elle passe inaperçue et l'opposition entre les arguments avancés par un participant au fil de la discussion n'est pas notée par les autres participants. L'ambivalence et la contradiction qui peut en découler dans les propos des participants semblent de fait être la normalité davantage que l'exception et ne constitue pas en soi un problème. La norme véhiculée du citoyen modèle voudrait qu'il ait une opinion sur tout ; or, on le voit, prendre position n'est pas facile lorsqu'on dispose d'arguments positifs et négatifs. L'absence de prise de position n'apparaît donc pas comme irrationnelle dans ce cadre.

## **2) Quels sont les éléments de justification à la base de ces orientations composites ?**

Nous étudions maintenant qualitativement cette présence de thèmes positifs et négatifs et l'ambivalence qui en découle chez nos intervenants de la catégorie non-polarisée. Il apparaît essentiel de comprendre sur quels éléments de justification ces orientations composites reposent. Pour cela, la prise en compte du temps est essentielle pour comprendre cette ambivalence. Ensuite, il faut en particulier saisir ce que les éléments de perception et d'évaluation mobilisés pour s'orienter sur les enjeux européens doivent aux cadrages nationaux et à l'expérience des individus, expérience indissociable de leur situation sociale. En particulier, le cadre de perception lié aux bénéfices de l'intégration européenne pour les

générations futures joue un rôle clé dans la compréhension de l'ambivalence chez nos participants belges.

Tout d'abord, cette ambivalence peut être le fait d'une évolution dans le temps plus ou moins long. Ainsi, l'évaluation passée du processus d'intégration européenne peut avoir cédé le pas à une évaluation opposée, semant ainsi le doute dans les arguments avancés par un individu. Cette évolution a parfois été constatée par des participants eux-mêmes au cours de la discussion. Ainsi dans l'extrait suivant, Rebecca, participante à un de nos groupes de cadres anglais, reconnaît avoir changé d'évaluation quant à l'appartenance de son pays à l'Union européenne. Faisant suite à l'argument avancé par Alya, elle déclare qu'auparavant elle était elle aussi favorable à l'appartenance, en raison des bénéfices que la Grande-Bretagne pourrait en retirer. Mais elle a depuis changé d'avis. Elle avoue que son jugement est sans aucun doute biaisé, et dit avoir l'impression d'après « *ce qu'elle lit* » que les autres pays ne suivent pas les législations européennes contrairement à la Grande-Bretagne.

[EXTRAIT V.4: OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**Alya:** I think that's what Europe is. Quite my side of Europe that I sort of really lacked, it was very kind of divisive. You know Britain has got a long way to go but there are so much more positive stuffs. Again to me, being British can mean: you've got roots in, I don't know, Ghana or Trinidad, all these different countries, but essentially you are British because you feel really passionate about the United Kingdom. You want make it better.

**Rebecca:** Well, that's why I thought it was a good thing initially that we joined the EC but from what I read a lot of it, it seems that lots of the north that are meant to benefit everybody. I know I'm probably being very biased here but it seems to me from what I read that a lot of the European countries twist the laws very much to suit their own favours. I'm not sure how true it is. From what I read, we tend to follow laws strictly, to the letter, very religiously whereas the others have a much more flexible interpretation on a lot of things.

...

**Rebecca:** Of course in our papers we always hear you know about the Spanish fishing kind of stealing stuff in our waters and putting up an English flag and all that sort of things. But we always hear, you tend to hear negative things don't we? Well often we do.

Rebecca attribue donc dans une certaine mesure ce changement de position à son exposition répétée aux médias britanniques, qui véhiculent selon elle une image presque exclusivement négative du processus d'intégration en cours. Plus loin, elle souligne effectivement les critiques des médias britanniques à l'égard de l'intégration qui soulignent cette fois les désaccords entre les pays européens. La politisation des débats sur l'Europe au sein de la presse britannique n'a pas chez Rebecca entraîné une polarisation, dans ce cas vers une position « eurosceptique », mais une ambivalence marquée entre ses évaluations passée et présente. Dans l'ensemble des propos tenus par cette participante, on sentira une incertitude quant à son évaluation de l'intégration européenne, celle-ci se trouvant renforcée par son



sentiment d'incompétence et d'ignorance. A maintes reprises au cours de la discussion, elle soulignera elle-même son ignorance comme c'est le cas dans l'extrait reproduit ci-dessous.

[EXTRAIT V. 5: OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**Rebecca:** Can I? I'm terribly ignorant. Do we always send the same number? Does each country send the same number of MEPs?

**Joe:** It's based on population.

**Rebecca:** Or is it based on population? I thought it was.

**Joe:** I think. I'm not sure of that's exactly equal.

**Rebecca:** So the larger the country or the country with the densest population has a higher proportion of MEPs?

**William:** I think so.

**Rebecca** (to the moderator): Is that? Are we allowed to ask you that?

Un peu plus loin Rebecca précisera encore « *I don't know. We don't know... Don't we all know so little about? ... It's frightening, I mean, we are quite intelligent ...* », son ignorance la dérangeant visiblement. Si ce sentiment d'ignorance est largement présent au sein de notre corpus anglais<sup>1</sup>, dans le cas de Rebecca il vient renforcer son ambivalence.

Le même aveu de changement de position au cours du temps se retrouve également chez Bethany, seule militante ayant participé à un de nos groupes anglais qui s'était déclarée indécise dans le questionnaire quant à l'appartenance de son pays à l'intégration européenne. Bethany admet dès le début de la conversion également avoir changé son opinion depuis l'accession de la Grande-Bretagne à l'Union européenne. Comme Rebecca, elle met en avant l'argument selon lequel les autres pays européens ne respecteraient pas l'application de la législation européenne alors que son pays s'y plie.

[EXTRAIT V.6 : OXFORD, GROUPE DE MILITANTS, FAMILLE 1]

**Bethany:** I have to say that when we were asked whether we wanted to go into Europe my husband was all for it and I was against it because I always think small is beautiful. I thought it was going to be very difficult to get all the states to agree to things. What I find is now we're in, I'm all for it because you can't do anything about. Now we're all meshed together in it. I suppose it's working alright. The one thing I object to is that we hopefully do try to not break the rules and yet lots of other countries just go ahead.

Elle suppose que l'Union européenne fonctionne mais ses anciennes évaluations négatives restent bien présentes. Son ambivalence se joue entre ses *a priori* négatifs envers le

---

<sup>1</sup> Le sentiment d'ignorance et d'incompétence particulièrement marqué chez les participants anglais peut sans doute s'expliquer par le fait que les groupes se soient tenus à Oxford, au sein de l'Université. Le contexte a immanquablement dû venir alimenter ce sentiment. Par ailleurs, la personnalité de l'animatrice peut également avoir joué son rôle.

processus en cours, notamment alimentés par les mêmes critiques que celles énoncées précédemment par Rebecca, et un sentiment d'inéluctabilité. En particulier, il est intéressant de noter que son changement explicite d'opinion, d'une position de rejet vers une position de soutien cette fois, se justifie principalement par une argumentation largement emprunte de fatalisme lorsqu'elle déclare « *we're in and I'm all for it because you can't do anything about that now* ». Nous reviendrons plus largement sur ce fatalisme qui est au cœur de la dernière logique présentée dans ce chapitre. Néanmoins ce que nous voulons souligner ici c'est bien l'ambivalence entre une évaluation passée négative et une évaluation présente positive, par fatalisme.

Ensuite, l'ambivalence peut également se situer entre un cadrage cognitif et l'expérience vécue. Ce type d'ambivalence est particulièrement prégnant au sein de nos entretiens. Dans l'extrait suivant, la logique de non-polarisation par ambivalence de Bansuri, participante à un groupe de cadres anglais, est évidente tant et si bien qu'elle sera soulignée par Derek, un autre participant anglais, lui aussi indécis quant son évaluation de l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'intégration européenne. L'ambivalence de Bansuri trouve son origine dans le décalage qu'elle perçoit entre l'idée européenne, qu'elle évalue positivement, et la réalité, qui au mieux ne l'affecte pas.

[EXTRAIT V.7 : OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Bansuri:** To me, it's like an ideology. Really, I still don't think in practice, it's really there. But it's a good idea.

**Sundai:** But I think it is. It's the only relevance depending on where you are on the social level. Whether you're affected by the system which encompasses all the countries of Europe or it does not affect at all. So it depends on the level where you are. At a certain level you can't have weight talking about Europe. At a certain level, you can have weight talking about Europe. It all depends where you are.

**Bansuri:** I agree yeah.

**Sundai:** Whether it should be under Europe or under Britain.

**Bansuri:** Because some people have taken advantage of it they've gone to Europe. They've taken advantage of the possibility to travel and work abroad. Yet it doesn't affect me at all. It's not even my world. It's outside the world that I sort of live in or operate in. But yes, I've heard that other people have taken advantage of it if you like and people coming here because of it.

**Derek:** But you said a moment ago you thought Europe was a good idea, what do you mean by that? (*Bansuri, Alexander and Ian smile*)

**Bansuri:** It's an ideal isn't it? All these countries working together towards a sort of same objective and yet they're not working together you know. Their sort of group is there. The framework is there but within that group of countries everyone is pursuing their own thing.

L'extrait précédent permet clairement de mettre en exergue cet aspect essentiel de l'ambivalence observable parmi nos participants de la catégorie non-polarisée. Si les cadres de perception ne sont évidemment pas absents de leur discours, ils sont cependant

contrebalancés par une expérience personnelle du processus d'intégration européenne qui ne correspond pas toujours parfaitement avec les premiers. L'exemple de Bansuri est à cet égard particulièrement parlant. Elle ne remet nulle part en cause le fait que la mobilité facilitée soit un aspect positif de l'intégration européenne. En ce sens, elle a bien assimilé le cadre de perception lié à la suppression des frontières. Cependant, elle insiste pour dire que sur le plan personnel la possibilité de voyager et de travailler à l'étranger ne la concerne pas. L'Europe ne fait pas partie de son monde, de sa vie au quotidien. L'ambivalence se joue ici entre cadre cognitif évalué positivement et une forme d'indifférence perceptible dans les propos de Bansuri.

De même, plus loin, si Bansuri avance l'argument que l'intégration européenne profite aux entreprises et à l'économie en général, elle insiste pour dire que cet aspect-là aussi est en dehors de son monde. Appartenant également à notre catégorie non-polarisée sur la question de l'appartenance de leur pays à l'intégration européenne, Alexander et Ian abondent dans son sens.

[EXTRAIT V.8 : OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Bansuri:** Also to me to be part of Europe or this European thing is for businesses. It's like a person in the street, like me, how does it impact on me? It's for the corporate. It seems to be all for them. It seems to be of benefit to them.

**Alexander:** You're right

**Ian:** Yeah businesses and commerce.

**Bansuri:** Which is outside again of the world I'm in.

L'ambivalence entre cadre de cognition et expérience directe clairement perceptible dans les propos de Bansuri apparaît également chez d'autres participants de la catégorie non-polarisée. C'est notamment le cas de Zahoua, participante à un groupe parisien d'ouvriers et de personnes en situation précaire dont l'argumentation à propos de l'Euro révèle une ressemblance frappante avec celle de Bansuri. Alors que la question des désavantages liés à l'adoption de l'Euro est évoquée par Margot, Zahoua précise que pour elle l'Euro profite aux entreprises. L'ambivalence entre un argument positif qui relève d'un *framing* général des bénéfices économiques pour les entreprises, cadre de perception mis en exergue dans le chapitre précédent, et son expérience personnelle est patente dans l'extrait suivant.

[EXTRAIT V.9: PARIS, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Zahoua :** L'Euro, pour moi, ça apporte plutôt aux entreprises.

**Jean-Marie :** Ah ça.

**Zahoua** : Pour nous, ça n'apporte rien. Même plus en matière de qualité de vie (*fait non de la tête*). Au contraire, on peut moins au niveau financier. Déjà les petits épargnants vont moins dépenser. Ça apporte plutôt aux grandes entreprises.

Plus tard dans la discussion alors que les avantages liés à la mobilité sont avancés notamment en termes d'emploi, Zahoua relativisera à nouveau cet aspect positif. Elle précisera que « *ce n'est pas si facile que ça d'aller travailler à l'étranger* » soulignant là encore le décalage entre cadre de perception et réalité vécue.

Jean-Marie, participant au même groupe d'ouvriers et de personnes en situation précaire soulignera un autre aspect de cette ambivalence intrinsèquement lié au précédent. A plusieurs reprises au cours de la discussion, alors qu'il est amené à discuter d'un argument en particulier, le plus souvent positif, il précise aussitôt son propos en ajoutant une formule pouvant se résumer à « *en théorie* ». L'extrait reproduit ci-dessous reflète assez joliment ce point. Jean-Marie y présente les arguments favorables liés au marché commun, et plus loin à la solidarité entre les peuples européens, qui selon lui devraient permettre à l'ensemble des habitants de la Communauté d'avoir une vie meilleure. Aussitôt l'argument avancé, il précise « *en théorie* ». Cet extrait intervient après seulement quelques minutes de discussion et est déjà l'occasion pour les participants d'échanger quelques rires complices, notamment entre Margot et Jean-Marie.

[EXTRAIT V.10 : PARIS, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Jean-Marie** : Faire partie d'un ensemble de marché afin d'avoir une meilleure vie. Enfin pour que l'ensemble des habitants de la communauté ...

**Animatrice** : Faire partie d'un ensemble, excusez-moi je n'ai pas entendu.

**Jean-Marie** : Faire partie d'un ensemble de pays qui améliore la vie de tous les pays en même temps. En théorie.

**Margot** : Oui (*rires*). C'est fait pour ça en tout cas.

**Jean-Marie** : A l'origine, c'était le but.

**Cédric** : S'intéresser au marché européen, à tout ce qui est économique. Enfin le marché.

**Jean-Marie** : Avoir une meilleure solidarité aussi au niveau de, dans le monde. Œuvrer pour la paix dans le monde réuni. Enfin je parle en théorie. (*Bref regard vers Margot, rires*)

Cédric, troisième participant de la catégorie non-polarisée ayant pris part à ce groupe parisien, approuvera à plusieurs reprises les propos de Jean-Marie, notamment en précisant qu'« *il y a un fossé énorme entre la réalité du terrain et l'Europe en quelque sorte* ». Ce fossé entre les « bonnes idées » de l'Europe que les participants valorisent, et la réalité du terrain, se retrouve assez largement souligné. Le raisonnement de Bansuri et Zahoua pourrait être résumé comme suit : « l'Europe profite, mais pas à moi directement » et celui de Jean-Virginie Van Ingelgom – « *Intégrer l'indifférence* » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010 268

Marie et Cédric comme : « l'Europe c'est une bonne chose, en théorie ». Ce type d'argumentation tirillée entre réalité et discours, dont le caractère ambivalent ne peut être nié, se retrouve donc très largement au sein des discours de nos participants indécis ou indifférent, en particulier issus des classes les populaires. L'ambivalence peut donc prendre la forme d'une tension entre les principes valorisés de l'intégration européenne à l'image de la mobilité renforcée, ou les avantages économiques du marché commun pour les entreprises, et une perception de l'Europe au quotidien. La réalité de l'Europe peut au mieux ne pas être perçue comme affectant l'existence des citoyens mais peut également entrer en contradiction avec un *framing* général positif. En filigrane on voit se profiler l'importance des différences sociales et nationales.

A cet égard, il est intéressant de noter qu'on retrouve ce type d'argumentation également chez des individus indécis ou indifférents issus des classes supérieures ou politisées, dont certains se sont attribué le discours des gens « ordinaires ». C'est notamment le cas de Jules, militant français d'extrême gauche<sup>1</sup>, qui souligne lui aussi ce décalage entre l'expérience quotidienne qu'ont les gens de l'Europe et les différents avantages véhiculés par l'intégration européenne en termes de mobilité, ou de bénéfices pour les entreprises, via la réalisation du marché commun. Alors qu'Emmanuelle, militante UMP favorable à l'appartenance de la France à l'Union européenne et ayant voté pour lors du référendum sur le Traité constitutionnel, souligne quelques minutes auparavant que le citoyen français lambda n'avait sans doute pas l'occasion de voyager, Jules tient à revenir sur ce point. Il précise que les gens au quotidien surtout ne voient pas ce que l'Europe leur apporte.

[EXTRAIT V.11 : PARIS, GROUPE DE MILITANTS, FAMILLE 2]

**Jules** : Je pense que l'Europe si on a envie qu'elle progresse parce que la majorité a été contre le libéralisme c'est sûr mais elle a été aussi contre cette technocratie européenne. Aussi beaucoup de gens du quotidien, des gens qui vivent au quotidien l'Europe, pour eux ça ne leur disait rien. Pas parce qu'ils n'ont pas la chance de voyager, parce qu'ils voient au quotidien ce que l'Europe ne leur donne pas. Parce qu'au journal, c'est Bolkenstein, c'est la TVA. Puis au quotidien ça veut dire quoi ? (*ton critique*) Pas grand chose pour eux, ils ne s'aperçoivent pas.

**Bertrand** (*à Jules, souriant*) : Je te remercie ça c'est ce qu'on disait au début : l'Europe c'est rien c'est une vue de l'esprit quoi.

**Jules** : Non, ce n'est pas une vue de l'esprit parce qu'elle existe.

**Emmanuelle** (*à Bertrand*) : Non, non, il y a une réalité.

**Jules** (*à Bertrand*) : La réalité économique, les entrepreneurs ne nous ont pas attendus et là avec l'Europe qui se construit aujourd'hui ils sont encore plus heureux.

---

<sup>1</sup> Jules a voté aux dernières élections pour Robert Hue, se positionne en 3 sur l'échelle gauche droite en 10 catégories et dit avoir voté contre le référendum.

Ce que Jules exprime dans ce passage, c'est la critique abondamment présente au sein de la gauche française, comprise largement, lors des débats entourant le processus de ratification du Traité constitutionnel en France. Celle-ci pourrait se résumer grossièrement comme suit : oui à l'Europe, mais non à cette Europe-là. L'ambivalence est ici explicite et structurée politiquement et se retrouve largement au sein des propos tenus par les militants français appartenant à la catégorie non-polarisée. Pendre position sur l'intégration européenne en termes de pour ou de contre leur apparaît compliqué dans la mesure où ils perçoivent du pour et du contre dans cette intégration européenne.

Enfin, on retrouve cette ambivalence sous une forme spécifique au sein de notre corpus belge. Dans le chapitre précédent, nous avons souligné la spécificité de nos participants belges, qui justifient le processus d'intégration européenne en termes de bénéfices pour les générations futures. Sur 28 évocations du thème des bénéfices pour les générations futures, 14 sont le fait d'individus relevant de la catégorie non-polarisée alors que, pour rappel, ils ne représentent que 33 individus sur 133<sup>1</sup>. Cet argument lié aux bénéfices qu'en retireront les générations futures n'est pas en effet sans amener une certaine dose d'ambivalence dans l'évaluation du système politique européen. Cette ambivalence prend alors la forme d'une opposition entre d'un côté le présent et de l'autre le futur ou, dit autrement, entre une expérience directe négative des effets du marché et un *framing national* toujours emprunt d'idéalisme pour les générations futures. D'un côté, ils ressentent les effets néfastes de l'ouverture des frontières et du marché unique ; de l'autre ils les acceptent pour les générations futures. En vue d'illustrer, cette ambivalence nous proposons de reproduire un court extrait qui met en scène un participant à un groupe d'ouvriers et précaires bruxellois, Marco. Au moment où il participe au groupe, il est au chômage et très préoccupé justement par la question de l'emploi et en particulier de la main d'œuvre bon marché. Il en dénonce les méfaits tout au long de la discussion. Pourtant, il semble souvent confus quant à son évaluation et arrive difficilement à exprimer une opinion qui serait clairement contre l'Europe.

[EXTRAIT V.12 : BRUXELLES, GROUPE « INFERIEUR », FAMILLE 1]

**Marco** : Je suis un peu son projet mais le projet d'avenir c'est que ce sont nos petits enfants qui compenseront car les fruits c'est eux qui les récolteront. Nous, on paie les pots cassés un peu du passé de toute façon. Les charges locatives

---

<sup>1</sup> Pour une vue plus détaillée sur la répartition de ce code au sein des différents groupes, nous renvoyons ici le lecteur au tableau IV.12.

ont été en hausse et puis maintenant il y a le blocage. On parle d'indexation et puis maintenant on parle d'envisager des hausses de salaires. Donc je pense que le problème avec l'Extrême Orient sur le plan commercial et la main d'œuvre, il devrait y avoir une compensation. Je pense personnellement que c'est nos petits-enfants qui en auront l'usufruit.

**Saïd** : Si il y en a un.

Ainsi dans le cas des groupes belges en particulier, les représentations que nos participants ont de l'intégration européenne renvoient aux développements promis pour les futures générations. Ce cadrage national emprunt d'idéalisme se heurte chez certains participants à l'interprétation personnelle des effets que l'intégration européenne exerce au présent. Marco l'exprime sans ambiguïté « *nous, on paie les pots cassés* ». Cependant, alors que Saïd semble sceptique quant aux bénéfices que les générations futures en retireront<sup>1</sup>, Marco lui a assimilé ce cadre cognitif, même si celui-ci ne correspond pas à son expérience personnelle de la réalité européenne actuelle. Dans certains cas, ces promesses d'un avenir meilleur pour les générations futures sont renforcées par l'expérience « ordinaire » de l'intégration européenne ; dans d'autres occasions, comme c'est ici le cas pour Marco, elles diminuent la crédibilité de ces mêmes promesses et sème le doute<sup>2</sup>. Tirailé entre les discours politiques qui l'entourent et sa propre expérience, Marco éprouve une véritable difficulté à se positionner par rapport au processus en cours.

La logique de non-polarisation mise en lumière dans le cadre de ce premier point invite à reconsidérer l'impact de la politisation des enjeux européens sur les individus. Nous avons en effet pu observer que rendre l'Union européenne plus visible, c'était aussi complexifier le jeu puisque de fait l'intégration européenne est une réalité à géométrie variable. S'informer, c'est prendre acte des arguments existants qui sont de fait positifs et négatifs. Il apparaît que l'augmentation des considérations disponibles par le biais de la politisation croissante des enjeux européens a amené ou renforcé l'ambivalence face au processus d'intégration européenne, fût-elle implicite ou explicite d'ailleurs.

Cette ambivalence, nous l'avons vu, découle également de l'expérience vécue du processus d'intégration européenne et du décalage qu'il peut exister avec les cadres d'évaluation généralement véhiculés en vue de justifier du processus en cours que ce soit en

---

<sup>1</sup> Saïd est beaucoup plus compétent que Marco à bien des égards et également plus politisé. A un moment de la discussion, il évoquera ainsi les « cocktails » du Parti socialiste auxquels il a été amené à prendre part.

<sup>2</sup> A noter que Juan Diez Medrano souligne également même si très brièvement cet aspect au début de son ouvrage : DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, p. 26.

termes de mobilité ou de bénéfices économiques. On voit ici apparaître les contours d'un *social framing* à l'image de celui avancé par Neil Fligstein dans son ouvrage *Euroclash*. Cependant, il apparaît que l'impact de cette expérience vécue du processus d'intégration européenne sur l'acceptation du processus en cours soit plus complexe qu'on pourrait le penser de prime abord. L'expérience ne vient pas simplement supplanter les cadres de perception existant. Aussi, l'expérience négative vécue ou ressentie comme telle par une partie des citoyens, notamment parmi les catégories les plus populaires, ne mène pas non plus nécessairement à une attitude « eurosceptique ».

Enfin, le cas belge nous a amené à mettre en évidence un cadre de cognition propre à nos participants belges qui en valorisant le processus d'intégration européenne en termes de bénéfices pour les générations futures produit une logique propre de non-polarisation par ambivalence entre une situation présente et un futur imaginé.

L'ambivalence mise en lumière dans le cadre de cette sous-partie n'est pas à considérer en soi comme étant propre aux attitudes des citoyens face à l'intégration européenne. Elle n'a pas non plus de quoi surprendre. Cependant, il nous apparaît que sa mise en exergue est essentielle pour qui veut comprendre les évolutions observées dans la période post-Maastricht. Ce résultat, contribue à l'explication de la montée des attitudes non-polarisées dans l'ère post-Maastricht et la logique de non-polarisation par ambivalence décrite amène à reconsidérer le postulat selon lequel une politisation accrue – au sens donc d'une plus grande présence des arguments favorables et défavorables dans le débat politique - mènerait à une polarisation des opinions.

#### **D - La non-polarisation par distance ou extériorité**

La première logique de non-polarisation décrite renvoie à la présence d'une attitude composite compte-tenu de l'ambivalence des arguments sur lesquels repose l'évaluation du processus d'intégration européenne. La seconde logique présentée ci-après s'appuie sur un cadre de perception de l'intégration européenne qui met l'accent sur la distance existante entre l'Union européenne et le citoyen. Cette distance peut revêtir plusieurs aspects. La distance peut être entendu en termes physique : « Bruxelles », à laquelle est assimilée le pouvoir européen, apparaît alors comme une ville lointaine. Si la distance géographique par rapport



« à Bruxelles » joue certainement un rôle<sup>1</sup>, en particulier dans le cas anglais comme nous allons le voir, la distance décrite dans le cadre de cette logique de non-polarisation est avant tout symbolique. En particulier dans le cas anglais, cette distance est exprimée par un fort sentiment d'extériorité par rapport au processus d'intégration européenne. Au-delà des différences existantes dans ce rapport à la distance, l'évaluation de l'Union européenne qui s'y réfère entraîne aussi une logique de non-polarisation que nous allons maintenant détailler.

La distance des citoyens européens envers le système européen est une réalité souvent dénoncée, mais rarement analysée<sup>2</sup>. En contrepoint, la Commission se préoccupe régulièrement de « rapprocher l'Union de ses citoyens<sup>3</sup> ». La distance et l'excès d'indifférence qu'elle entraîne empêcherait l'Union européenne de jouir de la légitimité directe dont elle est toujours en quête. Cette critique faite aux institutions européennes a déjà pu être mise en lumière dans le cadre du chapitre précédent au sujet de la gouvernance démocratique. Par exemple dans l'extrait IV.24, Louis, cadre parisien appartenant à la catégorie non-polarisée, soulignait le fait que la plupart des Français seraient incapables de citer le nom de leur député européen, celui-ci apparaissant comme bien éloigné d'eux. On retrouve ainsi au sein des discours de nos participants indécis ou indifférent des traces explicites de cette distance. Louis présente l'Europe comme « *un grand machin très éloigné* ». Plus loin, il exprime sa difficulté à aimer cette Europe précisément à cause de son caractère lointain et complexe. Il s'interroge quant à savoir où est l'histoire d'amour (et on serait tenter d'ajouter de désamour) entre le citoyen français et l'Europe.

[EXTRAIT V. 14 : PARIS, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**Louis** : Non mais en définitive au fond entre chacun d'entre nous et la France il y a comme une histoire d'amour ou de désamour : ou je ne sais pas quoi. Au fond, on se demande où est l'histoire d'amour entre le citoyen français (*il insiste sur le mot français*) et l'Europe. Franchement à l'heure actuelle cette Europe, on a envie de l'aimer mais on ne sait pas quoi.

**François** (*de biais vers Louis*) : On a du mal.

**Stanislas** (*vers Louis*) : Quelle forme a-t-elle ? (*Dubitatif*) A-t-elle des formes ?

**François** : On a du mal à en faire le tour.

---

<sup>1</sup> BEREZIN, M. & DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>2</sup> A l'exception notable de l'article de Mabel Berezin et Juan Diez Medrano : BEREZIN, M. & DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>3</sup> Voir par exemple : COMMISSION EUROPENNE, *Gouvernance européenne, un livre blanc*, COM(2001) 428 final, 25/07/2001, Bruxelles.

Louis exprime de manière assez imagée son incapacité à aimer une Europe aux contours flous, qualifiée non seulement de « *grand-machin très éloigné* » mais aussi « *d'ectoplasme* ». On perçoit bien ici en quoi la distance qui sépare le citoyen de l'intégration européenne, lorsqu'elle est comparée à la Nation, entraîne une incapacité à l'aimer, une indifférence au cœur de la logique de non-polarisation de Louis<sup>1</sup>. La distance génère de l'indifférence et du désintérêt pour les enjeux européens, à nouveau renforcés par le caractère complexe de la construction européenne.

De même, on a pu trouver ce sentiment d'éloignement par rapport à la réalité européenne chez Bansuri, participante à un groupe de cadres organisé à Oxford. Pour rappel, lorsqu'elle évoquait la mobilité facilitée et les bénéfices du marché commun notamment pour les entreprises, cette participante précisait presque automatiquement que cela ne la concernait que très peu, que tout cela était en dehors de son monde. On retrouve donc dans ces propos des traces de cette distance entre l'Union européenne et le monde dans lequel elle vit. La distance apparaît ici plus symbolique et la logique de non-polarisation à laquelle elle mène est évidente. Dans la suite de l'entretien collectif, au moment de la question sur la répartition du pouvoir en Europe, Bansuri exprimera cette fois explicitement cette idée de distance par rapport à l'Europe lorsqu'elle précise « *maybe that's because the European bargain is too far out there. Because there are things at home that you can do* ». Ce passage souligne bien le rôle joué par la distance relative qu'il existe entre l'Europe et le citoyen surtout lorsqu'elle est mise en perspective avec le niveau national. L'exercice du pouvoir européen est perçu plus largement comme l'apanage d'un monde clos, où les décisions sont prises loin des citoyens.

On le voit bien, il s'agit avant tout dans le cadre des participants indécis ou indifférents d'une distance symbolique. L'extrait reproduit ci-après est particulièrement exemplatif. Au moment où Faissal déclare qu'il aurait aimé être consulté par rapport au Traité constitutionnel comme l'ont été les Français, Fabien, participant non-polarisé de ce groupe d'employés bruxellois, affirme que pour sa part qu'il préférerait être consulté par rapport à des enjeux plus proches de son quotidien.

---

<sup>1</sup> Ces passages font penser à l'argumentation développée par Florence Delmotte à partir des écrits de Norbert Elias principalement : DELMOTTE, F. « La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique », *Revue internationale de politique comparée*, Vol 15, N°4, 2008, pp. 541-554.

[EXTRAIT V. 15: BRUXELLES, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 1]

**David :** Mais bon si on avait fait un référendum en Belgique : ça aurait été enfin je ne sais pas (*soulève les épaules*) il y aurait eu un résultat c'est tout (*soulève les épaules*) (*rires*). Oui ou non. (*ton plaisanterie*)

**Victor :** Oui, il y a un résultat oui (*ton plaisanterie toujours*) (*fait le geste de jeter les papiers*)

**Faissal :** Voilà on veut ou non on ne veut pas.

**Animatrice :** Ca aurait changé quelque chose.

**Faissal :** Peut-être bien, je ne sais pas. Je ne sais pas.

**Fabien :** Je ne sais pas. Je préfère des référendums pour des choses qui se passent plus près de chez nous.

**Faissal :** Ouais ça oui ça aussi, ça aussi. Mais pour moi je pense que c'est un sujet où (*regarde vers le tableau*) j'aurais bien voulu m'exprimer. Enfin dire mon avis.

La distance perçue par Fabien n'est pas géographique ou physique<sup>1</sup>. En tant que bruxellois, il côtoie la réalité des institutions européennes tous les jours. Par ailleurs, il a très largement assimilé le vocable européen et se montre capable d'argumenter en faveur et en défaveur du processus en cours. Mais au-delà de cette proximité physique et de cette familiarité réelle, la distance est toujours perceptible dans ses propos. Ce qui se passe en Europe ne se passe pas « près de chez lui ». Il existe donc bien une distance symbolique entre le citoyen « ordinaire » et l'Union européenne, qui résiste à la proximité géographique et à la sophistication politique. Sans doute la distance ressentie par Fabien peut se comprendre plus largement par rapport à une distance à la politique en générale, qui reste comme c'était le cas pour Bansuri, l'apanage d'un monde clos.

Dans les groupes réalisés à Oxford, la question de la distance revêt un caractère différent, alliant au haut niveau d'ignorance à l'égard du processus d'intégration déjà souligné un fort sentiment d'extériorité. Alors que la Grande-Bretagne n'est pas spécialement plus éloignée de Bruxelles sur le plan géographique que ne l'est la plus grande partie de la France, l'extériorité des citoyens anglais à l'Europe est clairement présente au sein de nos groupes. C'est tout particulièrement le cas dans les propos tenus par nos participants indécis ou indifférents. D'une manière générale, nos individus anglais relevant de la catégorie non-polarisée se perçoivent comme étrangers à l'Europe. La distance et l'extériorité sont ici intrinsèquement liées à la question de souveraineté, dont l'importance a pu être soulignée

---

<sup>1</sup> En outre, il nous apparaît que cette distance est largement à relativiser sur un second aspect également. Des sujets plus éloignés que l'Union européenne, qu'ils le soient physiquement ou temporellement, suscitent dans nos groupes de l'implication de la part de ces mêmes citoyens indécis ou indifférents par rapport à l'Europe. La colonisation ou encore la mondialisation en sont deux exemples particulièrement patents. Sur cette question plus spécifiquement, nous renvoyons le lecteur à l'article issu du projet CITAE : DUCHESNE S., HAEGEL, F., FRAZER, E., VAN INGELGOM, V., GARCIA, G. & FROGNIER, A.-P., *Op. Cit.*, 2010.

dans le chapitre précédent. L'Europe est extérieure et différente, et par conséquent elle n'est pas en mesure de prendre les décisions pour la Grande-Bretagne. L'étrangeté implique qu'ils perçoivent le système européen comme quelque chose de très différent du système britannique, sans que cette différence ne soit pour autant évaluée négativement. Un nombre conséquent de commentaires liés à l'intégration européenne se rapportait spécifiquement à cette question de la différence entre les pays européens. Cependant, ce thème de la différence ne revêtait pas systématiquement un caractère négatif ou positif. Il était évalué tantôt positivement tantôt négativement, et la plupart du temps, les différences étaient évoquées de manière neutre<sup>1</sup>.

Kylie, participante à un groupe d'employés anglais, évoque ce sentiment de différence et comme c'est souvent le cas, elle l'attribue à l'insularité britannique : « *maybe we are different because we're an island* ». Le caractère insulaire de la Grande-Bretagne sera ainsi souvent évoqué pour justifier de sa spécificité et du caractère d'extériorité à l'égard de l'Europe ressenti par nos participants de la catégorie non-polarisée. L'atypisme anglais est donc bien présent au sein des discours de nos participants des groupes d'Oxford. Il est à noter que si ces derniers revendiquent clairement ne pas être comme les autres, sur ce point ils recueillent l'assentiment des autres groupes belges et français qui reconnaissent que « *les Anglais ne sont pas comme les autres* »<sup>2</sup>.

Ce sentiment d'éloignement et d'extériorité basé sur le constat de différences entre eux et les continentaux se retrouve ainsi chez Sanjay et Rebecca, intervenants indécis ou indifférents ayant pris part à un groupe de cadres réalisé à Oxford, lorsqu'ils abordent la question de savoir ce qu'être Européen signifie.

[EXTRAIT V.16: OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**Rebecca:** Of course we are farther away from it. Much easier to sort of go with the flow between France Belgium and you're just across a border you're in and out. Whereas we still, I know it's so much easier now to get across and fly across to other..., we're still a little bit insular isolated.

**Sanjay:** Yeah.

---

<sup>1</sup> Sur cet aspect en particulier et sur la difficulté de coder des affects plus largement, nous renvoyons le lecteur à notre article coécrit avec Sophie Duchesne : DUCHESNE, S. & VAN INGELGOM, V. « L'indifférence des Français et des Belges (francophones) pour leurs voisins Européens : une pièce de plus au dossier de l'absence de communauté politique européenne ? », *Politique européenne*, n°26, Sciences Po, Paris : L'Harmattan, 2008.

<sup>2</sup> Sur 41 évocations de cet atypisme anglais, si 21 sont le faits d'individus anglais, 8 sont issus de groupes belges et 12 de groupes français.

**Rebecca:** You know still tends to be geographically a bit more them and us than other countries.

**William:** I think so.

**Sanjay:** We're still a lot of resistance.

**Moderator:** Sorry what did you say?

**Sanjay:** I mean from the geographical point of view we're still an island (*murmurs of agreement*)

**William:** It's the island that's the important bit.

**Rebecca:** Yes it's like my friends in Lille they spend an afternoon in Belgium. They spend an afternoon somewhere else. They hop between borders and they buy their washing powder over the border there. They buy something else over the border there and they're just they go and pick around.

**William:** But when you're there, don't you find it exciting to say let's go and have lunch in Italy. We'll come back via Belgium.

**Rebecca:** No I'm saying they've got an advantage on us in that way in that you know they there's more flowing between them

Cet extrait montre bien en quoi la suppression des frontières politiques n'a pas le même impact en Grande-Bretagne qu'elle peut avoir pour les citoyens vivant sur le continent. La barrière physique que représente la Manche est toujours bien présente ; elle n'a pas disparu du seul fait de la suppression de la frontière territoriale existante, ni même de la mise en service du tunnel sous la Manche. Le processus d'intégration européenne n'efface cette frontière, toujours considérée comme naturelle. Le caractère insulaire de la Grande-Bretagne est donc essentiel pour comprendre le rapport à la distance des participants anglais. Cet extrait permet de mettre en exergue une autre particularité du cas anglais. Le sentiment d'extériorité décrit par Sanjay et Rebecca en particulier s'apparente aussi à une distance, l'éloignement prenant ici une forme plus identitaire « eux/nous ». Les différences entre les cultures britannique et continentale, notamment dues au caractère insulaire de la première, sont largement soulignées. La non-polarisation apparaît donc comme résultante dans ce cas de ce sentiment d'altérité basé sur la perception d'une distance marquée entre la Grande-Bretagne et le continent. Cette distance, aussi physique qu'identitaire, mène nos participants de la catégorie non-polarisée à développer un sentiment d'extériorité par rapport à la construction européenne. Ainsi, par exemple, Sanjay qualifie lui-même sa perspective d'extérieure à l'Europe, après quelques minutes de discussion seulement.

[EXTRAIT V.17 : OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 2]

**Sanjay:** From my understanding I don't feel European. It caused a lot of conflict within me. The way I've been brought up, the way I've been educated is I don't see myself as European. I do see myself primarily as British. When I'm looking especially at the recent developments in the European Union, I feel looking from an outsider's perspective, not as a European. That's something that still conflicts.

En marge de ce sentiment d'extériorité, on trouve chez Sanjay une ambivalence entre l'éducation reçue, qui l'amène à se percevoir comme britannique, et une éventuelle

appartenance européenne. Ce sentiment d'appartenance britannique, dont il reconnaît lui-même qu'il lui a été inculqué, entre en conflit avec une éventuelle appartenance européenne. L'altérité de ce sentiment européen est évidente dans cet extrait.

La même logique d'altérité se retrouve également chez Brenda qui a participé pour sa part à un groupe oxfordien constitué d'ouvriers et de personnes en situation précaire. Cette participante représente bien ce point de vue, dans la mesure où elle souligne à plusieurs reprises les différences existantes entre la culture britannique et celle des pays européens comme l'illustre l'extrait reproduit ci-dessous.

[EXTRAIT V. 18 : OXFORD, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Brenda:** When you go, I'll be going to Spain soon, I feel British when I go there.

**Moderator:** Feel British.

**Brenda:** Yeah because I speak a different language as well. Plus you'll find so many European people don't like us I know that sounds ... but that's true. Because my mum and dad have recently been to Spain and they've noticed a difference. Now that all sorts of other workers can go and work there, they've noticed that the people are against this country for various reasons like war. So my mum and dad, they've noticed in the last couple of years everything have changed.

**Robert:** The British have always been stigmatized haven't they?

Le sentiment décrit par Brenda, avec l'appui de Robert, est davantage basé sur l'impression d'être rejetée par les continentaux plutôt que sur un rejet de sa part de l'Europe. A plusieurs reprises au cours de la discussion, Brenda, qui, il est utile de le rappeler, est une participante appartenant à la catégorie non-polarisée et non pas « eurosceptique » comme on pourrait le penser, revient sur ces différences marquées entre la Grande-Bretagne et les pays européens. Du constat de ces différences découle chez cette participante un fort sentiment d'altérité, basé par ailleurs sur des connaissances très approximatives des pays européens, en particulier concernant la France. Elle s'inquiète ainsi de savoir si les Français ont un système de retraite, elle les accuse ensuite de donner de l'argent aux immigrants illégaux pour les faire venir en Grande-Bretagne et, plus tard encore, elle se demande avec un soupçon d'ironie si en cas d'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Union européenne, la sieste sera également appliquée dans son pays. Dans l'extrait reproduit ci-dessous, Brenda démontre une nouvelle fois les connaissances vagues sur lesquelles s'appuient son évaluation de l'intégration européenne, lorsqu'elle prend l'exemple de la Suisse et de l'euthanasie en vue d'illustrer une autre différence. Cette fois, elle se demande si en cas d'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Union européenne, l'euthanasie serait également autorisée dans son pays. Robert, participant particulièrement compétent sur les questions européennes, lui fait alors remarquer que la

Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010 278

Suisse n'est pas dans l'Union européenne. Par contre à aucun moment de la discussion il ne contredira le fait que la Grande-Bretagne ne soit pas encore membre de l'Union européenne, au contraire !

[EXTRAIT V. 19 : OXFORD, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRES, FAMILLE 1]

**Brenda:** Can I just bring something up from earlier? The fact that you can go to some countries like Switzerland and die if you want to die.

**Robert:** Euthanasia.

**Brenda:** Euthanasia. If we were in the Europe we were all the same. If we went into European Union does that mean that if my nan wanted to end her life she'd be allowed to then?

**Robert:** Is Switzerland part of the EU? Obviously not.

**Moderator:** It's not actually.

**Brenda:** Isn't it?

**Robert:** But it could be if they ...

**Brenda:** They're not part of the European Union. Sorry you can forget about that then.

**Moderator:** Anyway the point is does it mean we'd all have the same laws and rights?

**Brenda:** Because it seems that France has different rights than we do.

Par ailleurs, ce sentiment d'altérité ne s'atténue pas au sein de nos groupes avec la hausse du niveau de diplôme. On retrouve ce sentiment d'extériorité chez les participants de la catégorie non-polarisée au sein des groupes cadres et militants anglais également. Nous avons déjà évoqué l'exemple de Bansuri, mais elle n'est pas la seule. Ainsi, par exemple, lorsque la question de ce que signifie être européen est abordée, Derek, participant au même groupe cadre que Bansuri, déclare ne pas se sentir européen. Lorsqu'Alexander lui demande pourquoi, il évoque alors les différences de cultures dans une perspective qui n'est pas sans rappeler celle de Brenda.

[EXTRAIT V. 20: OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Derek (to Alexander):** Well I think when I heard the question my response was I was born in Europe and I'm European in that sense I expect my reaction and beyond that not really. I feel European in a geographical sense but that's other than that I consider myself to be British or English.

**Moderator:** Did you say you'd rather be?

**Derek:** Oh I consider myself to be.

**Moderator:** Consider self.

**Derek:** Right. I think whenever I'm asked my nationality I always think am I British or am I English but European never comes to mind.

**Alexander:** Why not?

**Derek:** I don't know. I mean European is such an amalgamate of different cultures and peoples and languages which I'm not one of those. I'm one of the people I consider to be British or English.

La différence de cultures n'est pas ici non plus évaluée négativement par Derek, mais elle l'empêche par contre de se sentir européen. La distance qui le sépare d'un Européen, par la différence de langue notamment, n'est donc pas dans ce cas physique mais renvoie à un sentiment marqué d'altérité qui ne relève pas nécessairement du rejet identitaire on le voit.

La distance, le plus souvent symbolique, mise en avant dans le cadre de cette sous-partie permet également d'éclairer les logiques à l'œuvre pour expliquer la non-polarisation d'une part importante des citoyens européens. Nos analyses rejoignent ici celles de Mabel Berezin et Juan Diez Medrano lorsqu'ils étudient la distance à Bruxelles en vue d'expliquer le niveau de soutien des individus<sup>1</sup>. Le cadre de perception de l'intégration européenne basé sur le sentiment de distance est significatif pour comprendre la non-polarisation des citoyens. La distance qui sépare le citoyen de l'Europe augmente son sentiment d'impuissance individuelle. En particulier, le fort sentiment d'extériorité souligné dans le cas britannique permet ici encore de relativiser l'uniformité des attitudes des citoyens face au processus d'intégration européenne pour ce qui concerne leur non-polarisation. Cela conduit aussi à réaffirmer l'importance de la variable nationale.

### ***E - La non-polarisation par fatalisme : les jeux sont faits***

La troisième logique à l'œuvre au sein de nos groupes permettant d'expliquer la non-polarisation de certains de nos participants est un sentiment emprunt de fatalisme. Parmi les propos récoltés auprès de nos citoyens catégorisés comme non-polarisés, ce qui ressort particulièrement est le sentiment que les choses sont déjà jouées : l'Europe est déjà là pour certains, et elle le sera tôt ou tard pour les autres. Aucun retour en arrière n'apparaît comme envisageable, et l'inéluctabilité du processus paraît indéniable. Prendre position par rapport au processus d'intégration suppose non seulement que les enjeux européens soient connus et que la question européenne revête un intérêt aux yeux des citoyens « ordinaires », mais aussi que ces derniers aient le sentiment que des décisions doivent et peuvent être prises ; autrement dit, que les choses peuvent encore changer. Si on observe bien parmi les participants polarisés une propension à se saisir des enjeux européens et à les évaluer par exemple négativement, notamment sur le plan économique, les individus analysés dans le cadre de ce chapitre se

---

<sup>1</sup> BEREZIN, M. & DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2008.



caractérisent au contraire par un profond sentiment fataliste : évaluer négativement ou positivement l'intégration européenne n'est pas pour eux la question puisque quoi qu'il en soit l'Europe est là.

De ce point de vue, plusieurs éléments doivent être mis en évidence dans la mesure où le sentiment sous-jacent d'incapacité à peser sur les décisions européennes peut revêtir plusieurs aspects. Tout d'abord, l'absence d'information est pointée du doigt. Contrairement au surplus d'information qui était dénoncé dans la première logique, dans ce cas, certains citoyens à nos entretiens collectifs dénoncent le manque d'informations et développent le sentiment que les choses se font derrière leur dos. C'est notamment le cas de Michel, participant au même groupe de cadres parisiens que Louis, qui dénonce sans ambiguïté ce manque d'information.

[EXTRAIT V. 21: PARIS, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Michel** : Le manque d'information.

**Stanislas** : Le surplus d'information.

**Michel** (à Stanislas) : Non le manque d'information. Le manque et j'insiste.

**Stanislas** : Les deux je dirais.

**Michel** : Parce que quand je suis par exemple les informations d'un autre pays, je m'aperçois bien quand il y a un projet européen ils en sont informés. Nous non. Nous on le dit à la dernière minute pour nous le faire avaler.

**Francois** (devant lui, comme s'il réfléchissait) : Hum hum.

**Louis** : Ah ça c'est vrai

**Stanislas** : Oui c'est vrai

**Michel** : C'est voulu. C'est voulu pour nous faire pas réagir.

Pour Michel, le manque d'information serait voulu afin de ne pas permettre aux citoyens de réagir et donc d'influencer les décisions prises. Cet aspect des choses se retrouve également dans nos groupes anglais. A cet égard, Bansuri tient des propos très similaires à ceux défendus dans l'extrait précédent par Michel. Alors que la question de la répartition du pouvoir en Europe est évoquée, elle souligne elle aussi la volonté de désinformation du pouvoir européen pour éviter que les citoyens réagissent.

[EXTRAIT V. 22: OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Bansuri**: A lot of things just happen like with the EU. I think a lot of things just appear and we hear about it after the event rather than being informed that this is going to happen and you know it is by chance (*laughs*) that you hear about it if you get the right.

**Alexander**: That's where the experts came in deciding what should happen or the MPs.

**Bansuri**: Yeah the MPs. It just happens and there is less time to object.

Kylie, qui a participé quant à elle à un groupe d'employés organisé à Oxford, souligne également cet aspect lorsqu'Emily aborde le sujet de l'incompréhension générale des citoyens anglais face au processus d'intégration européenne. Le manque d'information des citoyens anglais, et avec lui l'insuffisante compréhension du processus en cours, seraient voulus et délibérés.

[EXTRAIT V. 23: OXFORD, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 2]

**Emily:** Yeah but it's got a different ... It has a different meaning really doesn't it? Than the way we're expected to understand that we are European. I don't think that we do understand in this country (*Kylie agrees*), generally speaking, I don't think we've been informed sufficiently to know what's involved.

**Kylie:** I feel personally it's a bit deliberate. Actually I think they're deliberately not telling us quite what's going on. I think in about twenty years time we'll probably ... they're probably kind of half hoping that we will class ourselves as European (*Stephanie agrees*).

La fin de cet extrait souligne par ailleurs l'aspect fataliste de cette prise de position, dans la mesure où « ils » espèrent que dans 20 ans les citoyens se sentiront européens. On perçoit bien dans les propos de Michel, de Bansuri et de Kylie une certaine forme d'extériorité par rapport à la politique qui dépasse sans aucun doute le seul cadre européen. Nous reviendrons sur cet aspect dans la conclusion de ce chapitre.

Dès lors, un second argument emprunt de fatalisme renvoie par ailleurs à la conviction qu'il est impossible pour les citoyens de peser sur les décisions qui sont prises au niveau de l'Europe. La prégnance de ce cadre de perception du processus d'intégration européenne est d'autant plus essentielle à souligner qu'elle va à contre courant une fois encore des efforts entrepris par l'Union européenne pour se rapprocher de ses citoyens, par exemple par l'introduction de référendum sur les questions européennes dans de nombreux pays, voire par le renforcement des pouvoirs du Parlement européen, élu au suffrage universel. Sur ce point en particulier, les commentaires liés au référendum ne sont pas dispensés par ce point de vue fataliste, comme le montre l'extrait suivant. Louis, participant à un groupe de cadres parisiens qui avait déjà souligné l'éloignement qu'il ressentait face à l'Union européenne, poursuit en dénonçant l'inutilité de la tenue du référendum français.

[EXTRAIT V. 24 : PARIS, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Louis :** A tel point qu'à l'heure actuelle on a vraiment l'impression que la France a dit non enfin je ne sais plus combien 54 % des Français ont dit non mais on a vraiment l'impression qu'on se fout complètement de l'avis de

ceux qui ont dit non. Si on lit bien la presse, on s'aperçoit que petit à petit beaucoup de pays européens se passeraient bien de l'avis de la France, de la décision de la France. Bon la France a dit non, on s'en fout. On continue à avancer.

...

**Louis** : Si on se rappelle bien le Danemark avait voté non. On l'a fait revoter un an après : oui. Où est le respect de la voix populaire ?

**Jean-Paul** : Si on lui demande la même chose oui. En France, on n'aurait pas demandé la même chose.

**Louis** : C'est truqué. C'est truqué. On ne peut pas revoter un an après (*moue d'évidence*) sinon ...

**Jean-Paul** : C'est vrai (*moue d'accord*).

**Louis** (*souriant vers Jean-Paul*) : Dans ce cas-là, on refait les élections tous les ans.

A plusieurs reprises, Louis dénonce le peu d'emprise des citoyens sur le processus d'intégration européenne, poussant l'argument jusqu'à dénoncer une sorte de supercherie. Dans le second extrait, il rencontre l'accord de Jean-Paul, lui aussi un citoyen non-polarisé. Ainsi, même chez Louis qui s'est pourtant exprimé lors du référendum qui s'est tenu en France, cette impression d'impuissance emprunte de fatalisme est palpable.

Le troisième argument au cœur de la logique de non-polarisation par fatalisme est lié à la conviction que les institutions européennes sont elles-mêmes impuissantes à résoudre les « problèmes des citoyens ordinaires ». Cet aspect se retrouve déjà souligné pour partie par Louis puisqu'il dénonce à la fois l'impuissance des citoyens mais également l'impuissance de la France elle-même à peser sur le processus plus largement<sup>1</sup>. Face à la mondialisation et à la suprématie du pouvoir économique, l'Europe n'apparaît pas (plus) comme le niveau adéquat (dans le sens d'efficace) d'intervention. Cette perception n'analyse plus le processus d'intégration européenne dans ses aspects démocratiques, mais considère les performances du système européen à répondre aux besoins des citoyens notamment en termes de protection face à une économie globalisée et à laquelle le pouvoir européen, lui aussi, est soumis. La non-polarisation des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne reflète donc dans ce cas un affaiblissement des croyances en sa capacité à résoudre les problèmes.

C'est notamment le cas dans l'extrait suivant qui est issu d'un groupe d'ouvriers et personnes en situation précaire, au sein duquel on retrouve deux participants indécis ou indifférents, Cédric et Jean-Marie. Cette séquence de discussion porte sur la question de l'inflation qui apparaît une nouvelle fois lorsque le pouvoir du marché est évoqué.

---

<sup>1</sup> Pour rappel, dans le cas français l'amalgame entre la France et l'Europe est légion : la France c'est l'Europe et l'Europe c'est la France.

L'argument avancé par Cédric, dont les propos sont par ailleurs très nettement emprunts d'incertitude tout au long de la discussion, soutient que l'Union européenne pourrait faire baisser les prix.

[EXTRAIT V.25 : PARIS, GROUPE D'OUVRIERS ET PRECAIRE, FAMILLE 1]

**Cédric** : Les prix montent mais ils peuvent baisser également c'est-à-dire que quand un pays doit ...

**Jeannette** (à Cédric) : Mais ça (*le pouvoir d'achat*) baisse quand même.

**Cédric** : Mais c'est vrai qu'ils montent et en définitive s'ils font une union leurs prix baisseront.

**Jeannette** : Ouais.

**Gérald** : Les prix c'est l'Union européenne qui les impose.

**Cédric** : Ouais.

**Gérald** : Ça sert à ça l'Union.

**Jean-Marie** : Non ce n'est pas l'Union européenne.

**Jeannette** : Quand ça va, ils diminuent quand même.

**Animatrice** : Ce n'est pas l'Union qui impose les prix ?

**Jean-Marie** : Non. Le marché, c'est mieux parce que le marché il n'est pas basé sur les cours mondiaux. C'est encore un problème. Ce sont les cours mondiaux qui faussent tout. Le marché européen ça n'existe pas, maintenant c'est l'OMC. Eh oui... (*Moue désabusée, vers Margot*). C'est vrai (*moue d'évidence*). C'est basé sur les taux de l'OMC, les cours mondiaux.

Jean-Marie exprime par là un sentiment qui se retrouve plus largement au sein de nos groupes, à savoir que l'Union européenne semble noyée dans la globalisation<sup>1</sup>. Mais il s'agit également d'une perte de foi quant à l'autonomie du pouvoir politique par rapport à l'économique. La suprématie de l'économie est largement dénoncée par nos citoyens indécis ou indifférents comme l'illustre l'extrait ci-dessous, issu d'un groupe de cadres oxfordiens. L'extrait met en scène Alexander et Derek, tous deux catégorisés comme non-polarisés.

[EXTRAIT V.26 : OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Alexander**: Do you think we enforce the European?

**Derek**: Yeah I think in a sense I am a bit suspicious. For example as they talk about there being a referendum at some point in the future and I always feel as if Tony Blair the government is trying to manipulate opinion and wait for the right time to get the right decision. Whereas if we had a genuine democracy, we could have a opinion at least an opinion on a referendum now to ask about different attitudes on Europe whether it's the Euro or European court and all these different actors : and have a referendum now and shape policy according to that to reflect what people actually want. Rather than trying to wait until the government feels the time is right to get the decision that they want. I mean why not ask us now and then shape policy? I think that that is I mean the fact that maybe the government is more interested in what big business wants in the future in Europe rather than what people want

---

<sup>1</sup> Sur cet aspect et pour une analyse qui porte au-delà des citoyens indécis et indifférents, nous renvoyons à l'article issu du projet CITAE : DUCHESNE S., HAEGEL, F., FRAZER, E., VAN INGELGOM, V., GARCIA, G. & FROGNIER, A.-P., *Op. Cit.*, 2010.

Le sentiment qu'a Derek d'être manipulé par le politique est perceptible dans cet extrait. Mais son discours s'inscrit plus singulièrement dans un discours de dénonciation de la suprématie de l'économique sur le politique. Globalement, cette dénonciation est emprunte d'un certain fatalisme dans la mesure où les participants de la catégorie non-polarisée ne font que constater cette réalité. Ils n'imaginent pas que les choses puissent changer à la fois parce qu'ils ne pensent pas avoir d'accès aux élus, mais aussi car ceux-ci sont perçus eux aussi comme impuissants, ou pire soumis, voire corrompus, par le pouvoir économique. Ils doutent ainsi de la possibilité de changer l'ordre des choses et par ailleurs il leur semble que l'Europe n'offre pas véritablement d'option différente ; par conséquent prendre position n'y changera rien. Dans l'extrait reproduit ci-dessous issu d'un groupe d'employés parisiens, cette même dénonciation est présente. Ce passage prend place au moment de la question « à qui profite l'Europe ? ». La carte « au marché » est discutée. Cette carte, rédigée par les participants, les amène presque aussitôt à dénoncer l'emprise du marché et à souligner leur impuissance face à celui-ci.

[EXTRAIT V. 27: PARIS, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 1]

**Patrice** : On est obligé malheureusement de suivre le marché. Notre économie est fonction de ça. Donc c'est une force de pouvoir malgré nous.

**Laetitia** : On est des pions.

**Clélia** : On n'a pas le choix.

**Patrice** : Quand la Chine achète 200, je ne sais pas, 200 airbus A380, les politiques suivent le mouvement (*hésite beaucoup*). Donc c'est une forme, je pense que c'est une forme de pouvoir mais qu'on subit. (*Long silence*)

**Animatrice** : Oui ? Tout le monde est d'accord ?

**Hadia** : Non.

**Animatrice** : Oui ? (*Patrice rigole*)

**Laetitia** : Oui on subit.

**Hadia** : Je ne sais pas si on subit.

**Laetitia** : On ne peut jouer sur rien quoi (*Hadia approuve*). L'augmentation des prix, l'inflation, tout ça, tu ne peux jouer sur rien quoi. Depuis 20 ans, ça augmente. On n'a pas le choix.

**Animatrice** : On n'a pas le choix. On est des pions. C'est un pouvoir qu'on subit.

**Valentin** : C'est le marché. Par définition, c'est chaotique.

**Clélia** : Le marché ce n'est pas forcément nous. Le marché, je veux dire ... Quand on parle du problème du chômage ou de l'inflation des prix, ça ne profite pas à nous. Ça profite toujours aux élus ou autres. Donc quand on dit à qui profite l'Europe : le marché. Ce n'est pas les citoyens. (*Long silence*)

**Patrice** : Mais l'argent est une forme de pouvoir de toute façon donc.

**Clélia** : C'est les autres (*s'arrête subitement de parler*).

**Patrice** : C'est ceux qui ont le pouvoir de l'argent. Ça profite à ceux qui ont le pouvoir de l'argent.

**Clélia** : Ça a toujours été le cas.

**Patrice** : Oui, bien sûr. Oui mais c'est de pire en pire.

**Clélia** : De pire en pire.

**Patrice** : On va se retrouver bientôt comme en Amérique du Sud où il y a les pauvres et des riches.

Dans les propos tenus, on retrouve bien le fait que, d'un côté, l'Europe ne peut rien faire face à la mondialisation, à l'économie, aux intérêts des plus riches, mais aussi que les décisions sont prises hors de leur portée à eux, simples citoyens. Cependant, il est essentiel de souligner que si un consensus dénonçant les aspects économiques de l'intégration européenne émerge bel et bien dans l'extrait précédent, il ne mène pas pour autant à un rejet systématique du processus d'intégration européenne comme le présuppose par exemple Neil Fligstein dans son ouvrage *Euroclash*. Plus largement, les participants de la catégorie non-polarisée, en particulier ceux ayant pris part à nos groupes les plus populaires, se perçoivent bien comme les grands perdants au niveau du marché, mais sans que cela ne les amène à rejeter activement le processus en cours. Sur ce point, le niveau européen ne leur apparaît pas différent du niveau national. Ils subissent les effets de l'économie, et l'acceptent même par fatalisme. L'inéluctabilité de l'intégration européenne et le sentiment fataliste qui l'accompagne dans les discours de nos citoyens compris dans la catégorie non-polarisée n'entraînent donc pas un rejet mais bien une acceptation fataliste de ce pouvoir qui s'exerce sur eux, hors de leur portée.

Cette acceptation tacite est particulièrement perceptible dans le fait que nombre de ces citoyens conçoivent qu'ils puissent un jour, dans un futur plus ou moins proche, devenir ou être des citoyens européens. On retrouve cet aspect très largement dans les trois cas étudiés<sup>1</sup>. Kylie par exemple évoquait le fait que les politiciens espéraient sans doute que dans une vingtaine d'années les citoyens se sentiraient européens alors que Sanjay soulignait quant à lui que le fait d'être européen rentrait en conflit avec son identité britannique sans pour autant qu'il ne rejette explicitement le fait d'un jour se sentir européen. Les extraits reproduits précédemment illustrent très clairement, on l'a vu, ce sentiment de fatalisme qui anime nombre de nos participants relevant de la catégorie non-polarisée : l'Europe se fera quoi qu'il en soit, avec ou sans eux. Fréquemment, nos participants dénoncent ainsi l'inéluctabilité du processus en cours, mais sans y attacher pour autant une évaluation négative. L'extrait ci-dessous issu d'un groupe d'employés réalisé à Bruxelles est particulièrement parlant. Alors que l'argument présenté dans le chapitre précédent selon lequel l'Union européenne profitera

---

<sup>1</sup> Sur les 33 passages codés « fatalisme » et qui renvoie donc à l'aspect décrit dans ce point 24 sont le fait d'individus non-polarisés.

aux générations futures vient d'être évoqué, les participants utilisent l'image d'une « puce européenne » qui sera inoculée aux générations futures afin que celles-ci se sentent européens.

[EXTRAIT V. 28: BRUXELLES, GROUPE D'EMPLOYES, FAMILLE 1]

**Faissal** : Ouais c'est vrai. En plus ce sera encore plus normal pour nos enfants.

**Fabien** : Oui.

**David** : Oui dans 50 ans.

**Faissal** : C'est comme ça ils vont dire

**Fabien** : (*vers David*) C'est quoi la jeunesse d'aujourd'hui (*rires*).

**David** : Ils se croient européens (*rires*). Ils ont la petite puce européenne (*rires*).

**Faissal** : Bientôt, bientôt.

**Fabien** : Sous la peau.

**David** : Sous la peau.

**Animatrice** : Je n'ai pas tout suivi, l'histoire de la peau. Donc nous c'est juste l'Euro. Nous, on profite seulement un peu. C'est juste l'Euro, c'est la libre circulation. En plus on en profite sans le savoir. Je n'ai pas compris l'histoire de la puce européenne (*rires*) et je veux comprendre.

**Faissal** : Non mais c'est vrai. Il y a certaines discothèques maintenant qui font ça (*rires*). C'est vrai, c'est vrai.

**Fabien** : C'est juste tout à fait.

**Victor** : Des puces ?

**Faissal** : Ouais une puce et puis c'est comme ta carte de membre. Alors j'imagine bien   futurement ce sera...

**David** : Tu imagines ?

**Victor** : Tu te laisses percer (*se pince l'oreille*). (*Rires*)

**Faissal** : Tu es né, t'as ta puce.

**David** : T'es pucé quoi.

**Fabien** : Et si ça rouille ?

**Victor** : La rouille, ça n'existera plus.

**Faissal** : C'est pour ça que c'est fait des chercheurs. C'est pour que ça ne rouille pas (*rires*).

**Victor** : T'es né puis c'est bon, t'es européen. Tu n'as plus rien à faire. T'es au paradis ! C'est bon. Toute ta vie, il n'y a pas mieux.

**David** : T'es pensionné à vie. Vive l'Europe !

Sur ce point, les participants anglais se distinguent légèrement de leurs homologues belges et français. Comme nous l'avons souligné plus haut, nos participants anglais pensent que l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne est toujours en discussion. Cette erreur, très largement imputable à la confusion entretenue avec l'adoption de l'Euro, se trouve mêlée au sentiment du caractère inéluctable de l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne. Cet aspect est ainsi souligné par Mary, participante anglaise à un groupe d'ouvriers et situation précaire, lorsqu'elle déclare à propos de l'adoption de l'Euro que « *it's going to happen anyway I think* ». Mary a très peu parlé, mais lorsqu'elle prend la parole c'est

pour souligner cette inéluctabilité. Dans les deux extraits repris ci-dessous c'est au tour de Bridget et de Derek, qui ont respectivement pris part à un groupe d'ouvriers et personnes en situation précaire et de cadres anglais, de souligner qu'il ne s'agit que d'une question de temps.

[EXTRAIT V.29 : OXFORD, GROUPE D'OUVRIERS ET SITUATION PRECAIRE, FAMILLE 2]

**Bridget:** But this is it perhaps because it's quite new and we're not everyone is quite adjusting quite as they should be and it's just something that's will eventually build up and adjust and it's probably just going to take a while and probably mo: probably all the countries feel as we feel you know it's probably we're all feeling a bit like this and : eventually it will come right and if you think about the market it would be absolutely fabulous if we could all pull together.

**Anthony:** Mmm absolutely yeah.

**Ruth:** Yeah I think so yeah.

**Esther:** Much better.

[EXTRAIT V.30 : OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Derek :** I : I think these : these things will all evolve over the next few decades in that I think most of us maybe have been brought up in the seventies or :or thereabouts or at least I mean I think Britain then was quite different in the seventies and eighties then it is now it was much more kind of : uniform culture and society everybody watched the same TV programme as well whatever : I think that now people are much more aware of other cultures and other countries and so people are growing up going to school now maybe won't have such a strong or the same kind of sense of being British as people who are a little older (to *Bansuri* who is shaking her head) you don't think so ?

On voit donc que la possibilité de se sentir un jour européen est envisagée par nos participants relevant de la catégorie non-polarisée puisque l'Europe se fera quoi qu'il en soit. L'influence du temps plus ou moins long est ici essentielle. Les citoyens perçoivent bien le processus en cours, et semblent considérer que les élites disposent des moyens nécessaires pour leur « imposer » cette réalité européenne, notamment en termes d'éducation mais aussi d'utilisation, dans le sens utilitariste du terme, du recours aux principes démocratiques. L'Europe est là ou le sera. Les jeux sont faits.

### ***F - La non-polarisation : différences sociales ou incompétence politique ?***

Avant de conclure ce chapitre, nous voudrions comprendre en quoi la non-polarisation renvoie à des différences sociales, et donc à un certain *social framing*, ou dans quelle mesure elle peut être liée à l'incompétence politique. En effet, les trois visages de la non-polarisation décrits au sein de ce chapitre constituent bien des logiques structurelles dont on peut penser qu'elles sont présentes dans de larges fractions de la population européenne. En particulier, ce



chapitre nous a permis d'affiner les logiques présidant à la non-polarisation d'une part importante de la population, mais qui sont tout particulièrement présentes parmi les participants à nos groupes ouvriers et précaires et nos groupes employés. Le rôle joué par les différences sociales sur la non-polarisation avait par ailleurs été mis en lumière dans le cadre de notre second chapitre. En mettant l'accent sur les différences sociales au sein de notre dispositif de comparaison, il ne s'agissait pas de réifier l'opposition entre une Europe des élites « europhiles » et les perceptions des citoyens ordinaires marqués par leur « euroscepticisme », mais bien de saisir les processus différents à l'œuvre dans le cadre d'une appropriation du système européen en jeu dans les différents segments de la population. Cette sous-partie vise à montrer que les logiques décrites relèvent donc pour partie de différences sociales et de niveau de compétence entre les individus mais la non-polarisation ne peut s'y réduire. Les trois logiques renvoient donc bien à des spécificités propres à ces citoyens de la catégorie non-polarisée.

Tout d'abord, on ne pourrait nier la présence de certains aspects des logiques mises en exergue dans le cadre de ce chapitre chez des participants « polarisés » - pour nous, qui avaient répondu positivement ou négativement dans le questionnaire rempli avant la discussion à la question regardant l'appartenance de leur pays à l'UE, « bonne ou mauvaise chose » - qui ont pris part à nos groupes, en particulier parmi les groupes les plus populaires. Aussi, l'ambivalence des propos tenus était évidente pour une majorité de nos participants. Elle était présente chez nos participants non-polarisés, mais pas uniquement. Pour une bonne partie des participants, les opinions déclarées apparaissaient en effet peu prédictives des propos qu'ils tenaient au cours de la discussion. Pourtant, on l'a vu, l'évocation d'arguments positifs et négatifs ne manquait pas au sein de nos groupes. En particulier, il est intéressant de noter que l'ambivalence entre arguments favorables et défavorables a été mise en lumière par le difficile fonctionnement d'une partie de notre dispositif. Pour rappel, les deux premières questions de la première session, qui portaient respectivement sur ce qu'être européen veut dire et sur la répartition du pouvoir en Europe, étaient censées permettre à chaque participant d'identifier les opinions des autres. Elles devaient par ailleurs permettre aux membres de l'équipe de recherche de cerner le niveau de connaissance et de compréhension du processus d'intégration européenne des intervenants, et en particulier de repérer les positionnements de nos participants à son égard. Au retour de la pause, le dispositif prévoyait de répartir les participants en sous-groupes de deux ou trois et de leur demander de rédiger des cartes-réponses à la question suivante, formulée volontairement de manière ambiguë et provocante

« à qui profite l'Europe ? ». Le dispositif prévu initialement devait nous conduire à faire travailler ensemble les participants dont les opinions sur les enjeux européens étaient les plus proches. L'idée était de renforcer les différences et de nourrir un débat contradictoire sur la question. Or, très rapidement, il s'est révélé impossible de regrouper les participants en fonction de leur opinion sur l'intégration européenne. Après une heure et demie de discussion sur le sujet, il nous apparaissait impossible de caractériser les opinions de nos participants en termes de favorable ou défavorable au processus d'intégration européenne – et ce, même quand nous disposions de leurs réponses au questionnaire préalable. De même, lors de l'évocation de la question « à qui profite l'Europe ? », les opinions affichées au cours de l'exercice étaient visiblement contradictoires et désignaient des bénéficiaires très différents. Pourtant, ces opinions contradictoires étaient le plus souvent à peine relevées et discutées par nos participants. Ainsi, l'ambivalence caractérisait davantage d'individus que nos seuls participants indécis ou indifférents.

Le lecteur aura peut-être noté la similitude des propos tenus dans le chapitre précédent par Maria, Ali et Pierre par exemple. Pour rappel, ces trois participants belges dénonçaient pour les deux premiers le prix à payer au quotidien suite à l'adoption de la monnaie unique, tandis que le dernier parlait d' « *un peloton de tête qui peut voyager* ». Plus largement donc, nous avons pu mettre en lumière ce que les éléments de perception et d'évaluation mobilisés pour s'orienter sur les enjeux européens devaient à l'expérience des individus, expérience qui, on l'a vu, est indissociable de leur situation sociale. L'entité européenne et ses réalisations affectent sans cesse davantage, et souvent négativement, la vie des citoyens les plus ordinaires qui perçoivent bien qui sont les gagnants de cette construction. Cependant, ce chapitre a démontré que cette expérience vécue de l'Europe ne les mène pas nécessairement à adopter une attitude « eurosceptique ».

Par ailleurs, l'indifférence pour la « chose européenne » ne caractérise pas uniquement les participants indécis ou indifférents, mais renvoie plus largement à une absence d'intérêt pour la politique en général, y compris au niveau national, d'une série d'individus, y compris parmi nos participants polarisés. En vue d'illustrer notre propos, nous aimerions revenir plus spécifiquement sur le profil de Margot, participante à un groupe parisien constitué d'ouvriers et personnes en situation précaire. Selon le questionnaire administré préalablement à la réunion des groupes, Margot déclarait que l'appartenance de la France à l'Union européenne était une mauvaise chose et elle disait avoir voté pour Corinne Lepage aux dernières élections.

Jeune femme de 40 ans, employée de bureau et issue d'un milieu modeste, son père était ouvrier et sa mère femme au foyer, elle correspondait au profil généralement dressé des citoyens dits « eurosceptiques » issus des classes les plus populaires. Pourtant, au fil de la discussion Margot n'a à aucun moment de la discussion tenu des propos foncièrement anti-européen. Au contraire, son discours a témoigné à plusieurs reprises d'une indifférence explicitement exprimée à l'égard de l'Europe, fait assez rare pour le souligner. Alors même que la discussion venait de commencer et que la question de savoir ce qu'être européen signifie était évoquée, Margot affirme qu'être européen ne lui évoque rien, reprenant ensuite son propos pour le préciser : l'Europe ne lui apporte rien.

[EXTRAIT VI. 33: PARIS, GROUPE D'OUVRIERS ET SITUATION PRECAIRE, FAMILLE 1]

**Margot** : Franchement, moi être européen ça ne me dit rien du tout (*moue d'incompréhension*).

**Animatrice** : Non ?

**Margot** : Franchement non.

**Florence** : Ca ne vous dit rien ?

**Margot** : Ah non. Je ne me sens même pas concernée. Enfin pas concernée si, mais je veux dire que ça ne m'apporte pas plus de choses qu'avant.

**Jean-Marie** : Qu'est-ce que nous a apporté l'Euro ?

**Margot** : Moi ça ne m'apporte pas plus.

**Jean-Marie** : Notre pouvoir d'achat en gros (*ton ironique*).

**Margot** : Oui, oui, bien sûr.

De même, plus tard, lorsque l'animatrice demande aux participants s'ils se sentent concernés par l'Europe, Margot n'hésite pas à répondre « *pas du tout* ». Ainsi, pour une citoyenne issue des classes populaires et qui serait classiquement qualifiée d'« eurosceptique » quant à son positionnement à l'égard de l'intégration européenne, force est de constater que ses réponses s'apparentent davantage à du désintérêt qu'à un véritable rejet.

Comme illustration supplémentaire, on peut aussi penser au moment où la question de l'inflation et du pouvoir d'achat est avancée par Jean-Marie sur un ton ironique. La réaction de Margot ne peut alors que très difficilement être qualifiée de résistante. De même, elle ne réagit que très peu lorsque les enjeux européens sont évoqués. Plus tard dans la discussion, Jean-Marie reviendra une nouvelle fois sur l'argument selon lequel l'Europe profite aux populations européennes. Avec l'appui de Zahoua et de Cédric, Margot affirmera son désaccord, mais une fois celui-ci exprimé, elle conclura en disant « *je ne suis pas d'accord*,

*mais ce n'est pas grave* ». Ainsi, dans le cas de Margot, son attitude qui serait généralement qualifiée d'« eurosceptique », n'est en réalité au cours de la discussion appuyée sur aucun argument foncièrement négatif à l'égard du processus en cours, sinon qu'il « ne lui apporte rien ». Elle s'ancre davantage dans une posture d'indifférence et de désintérêt marqué pour les enjeux européens et pour la politique en générale. De plus, lorsque des arguments trop positifs, dans le sens où ils vont à l'encontre de son expérience de tous les jours, sont développés par Jean-Marie et qu'elle peut dans le même temps compter sur l'appui de deux autres participants, eux clairement réservés à l'égard du processus d'intégration, elle n'affirme pas son « euroscepticisme ». Au final, il paraît difficile au regard des propos tenus par Margot de confirmer dans son cas une attitude « eurosceptique » dans la mesure où elle ne résiste que très peu. Seule la question de la qualité de vie l'amène à prendre position pour contrer les propos de Jean-Marie mais toujours avec une très faible intensité et un mode d'expression marqué au final par le désintérêt et l'indifférence.

Ces quelques exemples de citoyens polarisés aux dires des questions de sondages montrent bien que l'indécision ou l'ambivalence peuvent être présentes plus largement dans leur représentation de l'Europe. Dès lors, si la non-polarisation est très certainement ancrée dans des logiques sociales, elle ne peut cependant pas s'y résumer.

Par ailleurs, le cas anglais amène à préciser en quoi la constitution d'un clivage européen, en termes de pro et d'anti, peut avant tout être le fait des classes les plus compétentes politiquement. En effet, le rôle clé joué par la méconnaissance évidente de l'Union européenne, de ses principes et de son fonctionnement et le sentiment d'incompétence qui en découle, a déjà pu être souligné dans le cadre de l'analyse des groupes anglais. Cependant, nous voudrions systématiser ici notre analyse. A cette fin, nous avons codé au sein de nos entretiens collectifs toutes les références explicites faites à l'Europe, à ses institutions comprises au sein large du terme, à ses politiques et à son histoire. Ont ainsi été codées comme marqueur de compétence politique chaque référence faite à la Commission européenne par exemple, mais aussi à la politique agricole commune, ou toute évocation d'un homme politique européen, Jean Monnet par exemple ou encore toute référence à un traité par exemple.

Tableau V.6 : Répartition des références explicites à l'Europe, ses politiques et ses institutions.

| Catégories polarisées<br>(N=100)  | Paris (N=36) |    |      | Bruxelles (N=37) |      |       | Oxford (N=27) |    |             | Total (N=100) |     |             |
|-----------------------------------|--------------|----|------|------------------|------|-------|---------------|----|-------------|---------------|-----|-------------|
|                                   | Réf.         | N  | μ    | Réf.             | N    | μ     | Réf.          | N  | μ           | Réf.          | N   | μ           |
| Ouvriers                          | 19           | 7  | 2,71 | 13               | 8    | 1,62  | 8             | 2  | 4,00        | 40            | 17  | 2,35        |
| Employés                          | 9            | 9  | 1,00 | 28               | 8    | 3,50  | 32            | 11 | 2,91        | 69            | 28  | 2,46        |
| Cadres                            | 39           | 10 | 3,90 | 57               | 10   | 5,70  | 12            | 5  | 2,40        | 108           | 25  | 4,32        |
| Militants                         | 74           | 10 | 7,40 | 58               | 11   | 5,27  | 38            | 9  | 4,22        | 170           | 30  | 5,67        |
| Total                             | 141          | 36 | 3,91 | 156              | 37   | 4,21  | 90            | 27 | 3,33        | 387           | 100 | <b>3,87</b> |
| Catégorie non-polarisée<br>(N=33) | Paris (N=13) |    |      | Bruxelles (N=4)  |      |       | Oxford (N=16) |    |             | Total (N=33)  |     |             |
|                                   | Réf.         | N  | μ    | Réf.             | N    | μ     | Réf.          | N  | μ           | Réf.          | N   | μ           |
| Ouvriers                          | 15           | 5  | 3,00 | 9                | 3    | 3,00  | 8             | 8  | <b>1,00</b> | 32            | 16  | 2,00        |
| Employés                          | 0            | 2  | 0,00 | 10               | 1    | 10,00 | 1             | 1  | <b>1,00</b> | 11            | 4   | 2,75        |
| Cadres                            | 6            | 3  | 2,00 | 0                | N.A. | N.A.  | 7             | 6  | <b>0,85</b> | 13            | 9   | <b>1,44</b> |
| Militants                         | 21           | 3  | 7,00 | 0                | N.A. | N.A.  | 0             | 1  | <b>0,00</b> | 21            | 4   | 5,25        |
| Total                             | 42           | 13 | 3,23 | 19               | 4    | 4,75  | 16            | 16 | <b>1,00</b> | 77            | 33  | <b>2,33</b> |

Note : Réf. = Nombre de références explicites aux institutions européennes et à leurs politiques, comprises largement ; N = Nombre d'individus ; μ = Moyenne des références explicites par individu.

Comme le montre le tableau V.6 ci-dessus, au total nos individus indécis ou indifférents ne se montrent que très sensiblement moins compétents par rapport au processus d'intégration européenne, au sens où ils ne sont pas moins engagés dans les séquences de discussion évoquant spécifiquement les institutions européennes, que leur homologues polarisés. Nous avons déjà pu souligner précédemment le fait que les participants de la catégorie non-polarisée s'appropriaient autant le vocable européen que leurs homologues polarisés. Par ailleurs, ils parlaient tout autant d'Europe. Ces résultats sont confirmés par le tableau V.6. Celui-ci permet par ailleurs de préciser que si les participants indécis ou indifférents se montrent sensiblement moins compétents c'est avant tout le fait des participants anglais dont le niveau de compétence est plus faible, en particulier chez les cadres. En effet, au sein de nos groupes de cadres réalisés à Oxford, si nous comptons 7 individus relevant de la catégorie non-polarisée, ceux-ci se montrent particulièrement peu enclins à apporter au sein de la discussion des références explicites à l'Union européenne et ses institutions entendues largement.

Cet aspect est par ailleurs bien compris et décrit par Sundai dans l'extrait suivant. Sundai prend part à un groupe de cadres réalisés à Oxford qui regroupe quatre participants de la catégorie non-polarisée à ses côtés : Bansuri, Alexander, Ian et Derek. Alors que ceux-ci s'expriment et s'accordent sur leur absence de sentiment d'identité européenne, Sundai abonde dans leur sens et reprend leur point de vue utilisant une jolie analogie footballistique.

[EXTRAIT V. 34 : OXFORD, GROUPE DE CADRES, FAMILLE 1]

**Sundai:** I think it also depends what information we have when we are looking at what is Europe; what comes to mind first of all when you talk about Europe. What is Europe? It is very difficult for me to understand what is Europe and very difficult for you to belong to. You, guys, can only belong to something that you know. You can only belong to something that's expansive and you can only belong to something that has values. I agree with you something is wrong if there is a distance and if you don't understand what it is about. It is very difficult for you to say in a word what ... Have you an idea what it is supposed to be? If you take it from the sporting point of view, every place has its own team but if it comes to the national team everyone accept it because you know about it; because you're close to it. You know the values no matter that you will support Manchester will support Newcastle but when it come to the national/English team ... I know every single player there it's a certain value I'm so close to the guys I know them personally ... so that's the level you need to know Europe at then at least it can motivate ... something new ... part of Europe but as long as there's no : nothing like that it's difficult for you to try and identify yourself with Europe you don't you just say I'm British and full stop but once you benefit from being European nothing but you only benefit ... from being British : if you talk about being British you can actually point things at your finger and go (*uses his hand and fingers to illustrate*) being British is one two three four five what do you get is you talk about being European you can't even finish on one finger so I think it's a question of what Europe is for you to say I want to be part of European given : given the question myself whether I want to be European or British I say oh I want to be British because I don't know what it is to want to be European.

A la suite de Sundai, il nous apparait que ce n'est pas l'expérience sociale, mais bien le niveau de compétence qui distingue les participants aux groupes cadres anglais de leurs homologues français et surtout belges. L'absence d'individus appartenant à la catégorie non-polarisée au sein du corpus belge parmi les groupes cadres peut s'expliquer en effet par la plus importante compétence sur les questions européennes de nos groupes belges. De même, il est par ailleurs intéressant de noter la compétence dont font preuve les militants français dont la campagne du référendum a fait de l'Europe leur affaire.

On note donc parmi nos participants cadres anglais une incompétence politique par rapport au niveau européen. Pour eux, il semble bien exister un « cens caché », pour emprunter la formule de Daniel Gaxie<sup>1</sup>. Il s'ensuit en effet que la forte méconnaissance de nos participants anglais de la catégorie non-polarisée renforce leur sentiment d'extériorité et de distance. La forte méconnaissance des débats et des institutions alimente et consolide le processus de désintérêt, et *in fine* de non-polarisation. Le niveau de compétence entre bien en ligne de compte pour expliquer la présence d'individus socialement plus avantagés parmi nos participants indécis ou indifférents, en particulier en Grande-Bretagne. Mais globalement, la non-polarisation ne peut pas non plus se résumer à la seule incompétence politique même si elle entre nécessairement en ligne de compte dans son explication.

Plus largement, ce qui est en jeu semble bien être le rapport au politique de manière plus générale. Le lecteur l'aura noté : souvent les logiques s'entremêlent et se renforcent chez

---

<sup>1</sup> GAXIE, D., *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Seuil, 1978.

un même individu. L'exemple de Bansuri apparaît comme particulièrement parlant dans la mesure où cette participante se retrouve au sein de chacune des trois logiques développées. Bansuri perçoit bien les avantages de l'intégration européenne en termes économiques pour les entreprises et de mobilité mais ceux-ci ne la concernent pas personnellement. L'Europe profite mais pas elle. Par ailleurs, la distance qui la sépare de l'Europe renforce sa perception que cela ne la concerne que très peu et son sentiment d'impuissance individuelle à changer l'ordre des choses n'en est que conforté. Son sentiment d'extériorité l'amène à ne pas se sentir concernée par ce qui s'y joue et, par ailleurs, à remettre en cause la capacité de cette Europe, si différente et lointaine, à prendre des décisions pour elle. Enfin, elle pense que quoi qu'il en soit elle ne peut pas influencer le processus ; que l'Europe se fera. Sur ce dernier point, l'exemple de Louis est également particulièrement parlant. Louis a participé pour rappel à un groupe de cadres parisiens. Il considère l'Union européenne comme quelque chose de très éloigné et compliqué car flou. Cette distance et cette complexité expliquent selon lui sa difficulté à aimer cette Union européenne. Ces deux logiques sont donc au cœur de son indécision et de son indifférence. Mais celles-ci s'expliquent aussi par ailleurs par son sentiment d'impuissance à peser sur les décisions prises au niveau européen. Malgré la tenue d'un référendum en France sur le Traité Constitutionnel, il reste convaincu que sa voix ne compte pas. Les deux logiques de distance et de fatalisme s'alimentent clairement l'une l'autre dans son cas<sup>1</sup>. Enfin, l'exemple de Rebecca finit d'illustrer comment ces logiques s'entrecroisent et se renforcent. Rebecca exprime son ambivalence face au processus en cours. Elle est clairement partagée entre une évaluation passée négative et une acceptation présente qui repose sur un sentiment fataliste. Puisque la Grande-Bretagne fait partie de l'intégration européenne, elle soutient le processus.

## ***G - Conclusion***

Le présent chapitre avait pour objectif d'identifier les différents visages de la non-polarisation en dévoilant les logiques qui y sont liées. Ces citoyens indifférents ou indécis peuvent être vus comme plus qu'une strate silencieuse. On pourrait en effet arguer que toutes les opinions ne se valent pas, leur signification politique ne dépendant que du degré

---

<sup>1</sup> A noter qu'une relation similaire entre ces deux variables a été mise en lumière à partir de données quantitatives dans le cadre de l'article de Mabel Berezin et Juan Diez Medrano : BEREZIN, M. & DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2008.

d'implication de celui qui l'exprime. Si notre propos n'était pas de rejeter cette vision de l'opinion publique, il n'était pas non plus de retomber dans une interprétation minimaliste de l'opinion publique européenne. L'opinion publique européenne existe dans la mesure où les acteurs européens, avant tout politiques mais aussi académiques, veulent la faire exister. Le citoyen européen est devenu un acteur central du processus de légitimation en cours, comme l'échec du processus de ratification du Traité constitutionnel l'a rappelé récemment.

Le rôle joué par les citoyens relevant de la catégorie non-polarisée est souvent décisif en période de politisation ponctuelle. Mark Franklin, Michael Marsh et Lauren McLaren l'ont rappelé dans leur analyse des résultats des référendums danois, français et irlandais du début des années 1990. Pour expliquer l'opposition populaire surprenante, ils soulignent que les commentateurs se sont sans doute trompés en ne prenant pas en compte la catégorie des indécis ou indifférents<sup>1</sup>. Ces auteurs démontrent ainsi que le rôle joué par ces citoyens indécis ou indifférents en période de politisation ponctuelle peut s'avérer déterminant<sup>2</sup>. Plus récemment, l'étude de Nicolas Sauger, Sylvain Brouard et Emiliano Grossman a souligné également l'importance de ce passage de l'indécision au choix à l'occasion du référendum français du 29 mai 2005<sup>3</sup>. Malgré le développement des études des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne, ces citoyens silencieux représentent toujours les grands absents des études européennes.

Ce chapitre s'est attelé à déceler la pluralité des phénomènes très divers qui s'entremêlaient sous la trompeuse simplicité d'une catégorie de réponse de sondage. L'objet de recherche était singulièrement insaisissable et la méthode de recherche à disposition a elle-même été complexe à élaborer. L'enquête réalisée à partir de focus groups a démontré tout son intérêt dans la mesure où elle a permis de faire s'exprimer sur un sujet qui revêtait *a priori* peu d'intérêt pour eux et qui leur était peu familier, des individus qui échappent la plupart du temps aux études européennes : notamment les indécis ou les indifférents. Ce chapitre a permis de mettre en exergue trois logiques distinctes qui permettent d'expliquer la

---

<sup>1</sup> FRANKLIN, M., MARSCH, M. & McLAREN, L. *Op. Cit.*, 1994.

<sup>2</sup> A noter que les auteurs construisent un index à partir de deux questions portant respectivement sur l'appartenance à l'Union comme étant une bonne/mauvaise chose et le fait d'être pour/contre/indécis quant aux efforts entrepris pour unifier l'Europe. La catégorie des pro-européens est composée exclusivement de ceux qui sont positifs à l'égard des deux propositions alors que la catégorie des anti-européens renvoie uniquement à ceux qui sont négatifs à leur égard, les répondants restant étant tous classés dans les « ne sait pas ».

<sup>3</sup> SAUGER, N., BROUARD, S. & GROSSMAN, E., *Op. Cit.*, 2007, p. 56.



non-polarisation d'une part importante des citoyens au sein des trois populations étudiées : l'ambivalence, la distance ou extériorité et le fatalisme.

Tout d'abord, la logique d'ambivalence a permis de saisir en quoi la diversité des arguments disponibles pouvaient chez certains citoyens mener à une réelle difficulté à se positionner et était donc synonyme de non-polarisation. La présence d'arguments parfois contradictoires chez un même individu l'empêche de prendre position, même s'il détient les cadres de cognition qui lui permettrait de se positionner. La complexité des arguments disponibles ou leur incompatibilité avec l'expérience quotidienne qu'ont les citoyens de l'Europe a eu pour conséquence d'amener une dose d'ambivalence au sein des attitudes de certains citoyens. Ce chapitre a permis de mettre en lumière un phénomène qui de prime abords pouvait paraître paradoxal. La politisation des enjeux européens, de part la quantité d'informations, factuelles ou issues de l'expérience personnelle des individus, qu'elle produit et en particulier des arguments positifs et négatifs envers l'intégration européenne mis à disposition des citoyens ordinaires pour l'évaluer, a favorisé une évolution vers une non-polarisation. En ce sens, l'ambivalence n'est pas problématique et ne peut être considérée comme une « non-attitude ». Dans la mesure où les processus à l'œuvre au niveau européen sont contradictoires, l'ambivalence apparaît presque cohérente. Ce qu'il convient d'interroger en revanche, c'est l'injonction démocratique de prise de position imposée au citoyen.

Ensuite, la deuxième logique est caractérisée par un sentiment de distance et d'éloignement, géographique quelquefois, et surtout symbolique, entre le citoyen et l'Europe. Cette logique est sans doute celle qui a été la plus largement traitée par les études européennes. Elle a été détaillée dans le cadre du chapitre et la spécificité du cas anglais précisée. Les participants anglais présentent en effet un sentiment d'extériorité par rapport à l'Europe qui les conduit à une indifférence marquée par rapport au processus en cours. Elle est elle-aussi synonyme de non-polarisation. Enfin, une logique de non-polarisation ancrée dans un profond sentiment de fatalisme a été présentée. Ici c'est le caractère inéluctable du processus qui est souligné par nos participants indécis ou indifférents. Ils ne pensent pas pouvoir influencer le processus d'intégration européenne. L'Europe se fait ou se fera avec, sans ou contre eux. Par ailleurs, l'Union européenne à son tour leur apparaît comme relativement incapable à faire face aux défis liés à la mondialisation. Elle est perçue comme étant largement soumise à l'économie de marché, qui est celle qui détient véritablement le pouvoir et sur laquelle ils n'ont aucun impact. Ils se représentent eux-mêmes comme étant

justes des pions. En particulier, nous avons montré comment ces deux dernières logiques renvoient à un rapport à la politique en général.

Ce chapitre a permis de mettre en lumière tour à tour les logiques sociologiques, mais aussi nationales, qui se cachaient derrière ces visages de la non-polarisation. En ce sens, il amène à considérer cette catégorie de réponses dans les sondages indépendamment des autres, et surtout à éviter de l'assimiler à une absence de soutien. Ici encore, l'uniformité des cadres de perception et d'évaluation de l'intégration européenne doit être remise en question.

Pour conclure, il nous apparaît qu'aucune des trois logiques mises en avant n'est incompatible avec la thèse d'une politisation accrue des enjeux européens dans l'ère post-Maastricht ni même avec l'essentiel du modèle post-fonctionnaliste développé par Liesbet Hooghe et Gary Marks. Elles invitent cependant à repenser l'impact du processus de politisation de l'intégration européenne sur les attitudes des citoyens ordinaires. En particulier, l'utilisation de nos *focus groups* amène à rejeter le postulat selon lequel une politisation accrue des enjeux européens mènerait systématiquement à une polarisation des opinions, en particulier donc à l'augmentation de l'« euroscepticisme ». Cela devrait rassurer en partie les Européanistes, qui redoutaient les effets d'une politisation accrue de l'intégration européenne. Cette mise en évidence de ces trois logiques de non-polarisation des citoyens ordinaires à l'égard du processus d'intégration européenne ouvre la voie à une série de questionnements largement traités dans le champ classique des études d'opinion par un auteur tel que John Zaller<sup>1</sup> ou par la sociologie politique dans l'ouvrage de Daniel Gaxie<sup>2</sup>. Pourtant ces questionnements semblent avoir été bloqués aux portes du champ des études européennes, après la rupture déclarée du « consensus permissif », comme si à la suite du Traité de Maastricht, le citoyen apolitique national avait disparu pour laisser place à un super citoyen européen politisé...

---

<sup>1</sup> ZALLER, J. & FELDMAN, S., *Op. Cit.*, 1992. Pour une application originale similaire dans le cadre français voir : GRUNBERG, G., MAYER, N. & SNIDERMAN, P.M. (Dir.), *La Démocratie à l'épreuve : Une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris : Presses de Sciences Po, 2002.

<sup>2</sup> GAXIE, D., *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Seuil, 1978.

## **Conclusion générale : Retour sur la question de l'acceptation citoyenne d'un système politique en construction**

---

La contribution de cette thèse aux études européennes et à la science politique plus généralement est d'offrir un éclairage original sur une problématique centrale : la légitimité européenne comprise comme l'acceptation de l'ordre politique européen par les citoyens. A travers une étude portant sur les attitudes des citoyens ordinaires, réalisée grâce au recours combiné à des données quantitatives et qualitatives, cette thèse entend contribuer à la compréhension des logiques d'appropriation du processus d'intégration européenne en cours. A cet égard, le point de vue du sociologue lorsqu'il étudie la légitimité politique, est bien différent de celui du philosophe politique ou du théoricien de l'intégration. L'objet de cette recherche n'est ainsi pas de régler des questions d'ordre normatif, mais de comprendre comment, et d'expliquer pourquoi les citoyens acceptent ou non le nouvel ordre politique qui s'impose à eux. Plus largement, il s'agit d'explorer les manières dont cet ordre politique émergent a influencé les sociétés européennes<sup>1</sup>. Dans le cadre de cette conclusion, nous voudrions d'abord revenir sur les différents apports des chapitres présentés, pour en proposer ensuite une lecture transversale. Celle-ci se propose de repenser la légitimité politique dans le contexte particulier de l'intégration européenne, en mettant en particulier l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un processus non-stabilisé, qui est en « en constante évolution ».

### **1) Principaux apports à l'étude des logiques d'appropriation du processus d'intégration européenne**

En présentant les modèles de légitimation et les analyses empiriques associées, le premier chapitre a pour principale ambition de poser le décor de cette recherche en offrant une relecture systématique de la littérature existante. Un regard critique sur cet état de l'art a permis de mettre en exergue les liens implicites existant entre les modèles de légitimation

---

<sup>1</sup> DIEZ MEDRANO, J. "Europeanization and the Emergence of a European Society", Barcelona: IBEI Working papers, 2008.

dominants à chacune des périodes du développement de la littérature et les analyses des attitudes des citoyens qui sont produites. Cette analyse critique des travaux existants nous a permis de montrer, pour le cas particulier des études de l'intégration européenne, que le choix d'un paradigme n'est jamais neutre. Par exemple, le paradigme inspiré de la notion de soutien, initialement développée par David Easton, repose comme tout cadre théorique sur une série de postulats que les chercheurs se doivent d'interroger lorsqu'ils l'utilisent. Nous avons souligné que l'incomplète compréhension de la manière dont les citoyens s'approprient et/ou acceptent l'ordre politique européen vient en partie de la prégnance et de l'utilisation particulière qui a été faite de la notion de soutien, de ses opérationnalisations et du recours quasi exclusif à des données issues des sondages Eurobaromètres.

Le premier chapitre a montré qu'en optant pour ce cadre d'analyse, les études empiriques existantes ont été conduites « *à s'intéresser plus particulièrement aux conditions de l'acquiescement actif*<sup>1</sup> », pour ensuite se concentrer sur les résistances à l'intégration européenne. Initialement largement laissée de côté, l'analyse des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne s'est focalisée, à partir du début des années 1990, sur les déterminants du soutien, pour enfin, plus récemment, se concentrer sur ce qu'il est convenu d'appeler l'« euroscepticisme ». Ce faisant, les études européennes ont substitué à une interrogation en termes de déterminants du soutien une analyse en termes d'absence de soutien au processus en cours. Ces dernières analyses ont pris place dans le cadre d'une réflexion quant à la possible ou souhaitable politisation du processus d'intégration européenne, ainsi que dans une lecture de l'intégration européenne qui substitue au modèle du « consensus permissif » celui du « dissensus contraignant ». Ce dernier modèle est ancré dans la théorie post-fonctionnaliste de l'intégration européenne développée par Liesbet Hooghe et Gary Marks. Dans ce cadre, la montée des résistances à l'intégration européenne a été interprétée comme le produit d'une politisation accrue des enjeux européens. Dit sommairement, à mesure que le processus d'intégration européenne devient plus saillant pour les citoyens européens, l'hypothèse est faite qu'une partie d'entre eux deviendraient plus critiques à son égard. Cela conduirait à une polarisation des opinions des citoyens. Ainsi, au cours du processus d'intégration européenne, le rôle du citoyen est passé celui de simple spectateur à celui d'acteur clé du processus de légitimation.

---

<sup>1</sup> LAGROYE, J., FRANCOIS, B. & SAWICKI, F., *Op. Cit.*, 2006, p. 444.

Le deuxième chapitre, compte-tenu des analyses longitudinales des données Eurobaromètres qu'il développe, a permis de relativiser la rupture proclamée du « consensus permissif », en mettant en lumière le renforcement, depuis la ratification du Traité de Maastricht, de la catégorie « neutre » de l'index de soutien à l'intégration européenne que nous avons construit. On a été amenée à constater qu'au cours des deux dernières décennies de manière générale, les travaux ont omis de prendre en compte un développement essentiel dans l'évolution des attitudes des citoyens ordinaires à l'égard de l'intégration européenne, à savoir l'augmentation du nombre de citoyens qui se déclarent indécis ou indifférents à ce processus. A cet égard, si on se réfère aux analyses des données de sondage Eurobaromètres, on est frappée par l'absence symptomatique d'attention portée dans l'ère post-Maastricht à cette catégorie de répondants. Le constat de cette évolution a pu être réalisé grâce à une relecture des données de sondage dans le temps long<sup>1</sup>. La croissance de l'absence de polarisation dans les Etats plus anciens de l'Union européenne, et en particulier dans les trois pays concernés par cette recherche, est apparue comme une donnée structurante des attitudes des citoyens, notamment des citoyens issus des catégories socioprofessionnelles inférieures. Ce faisant, nos analyses ont conduit à requalifier les différences sociales, qui ne peuvent être réduites à une opposition entre élites « europhiles » et citoyens ordinaires « eurosceptiques ». En effet, la grande majorité des études des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne, même lorsqu'elles ne se limitent pas aux réponses favorables à l'intégration ou au soutien net (soustraction des réponses négatives aux réponses positives), ne considèrent pas cette catégorie intermédiaire caractérisée par l'indécision ou l'indifférence : elles l'assimilent à une opposition au processus d'intégration en cours. Or, le chapitre deux a permis de démontrer qu'à mesure que le soutien diminue, la catégorie indifférente et indécise augmente, et cela plus rapidement que les réponses qui manifestent un rejet du processus en cours. Dès lors, assimiler simplement l'absence de soutien à de l'« euroscepticisme » représente une erreur sur le plan empirique qui n'est pas sans incidence sur le plan théorique, comme nous allons le préciser dans la suite de cette conclusion.

Le constat établi, il restait à l'expliquer. Le troisième chapitre a ainsi justifié du choix de recourir au *focus group* comme outil d'enquête, comme microscope, en vue de saisir les logiques qui se cachaient derrière cette non-polarisation croissante des citoyens. L'outil a été

---

<sup>1</sup> A partir d'une réflexion théorique ancrée dans les travaux de Norbert Elias, Florence Delmotte invite elle aussi par un tout autre chemin à considérer ces citoyens Euro-indifférents : DELMOTTE, F. *Op. Cit.*, 2008.

présenté, ainsi que notre design de recherche. Celui-ci nous a permis de procéder à une double comparaison, nationale et sociale. L'importance de la sélection des candidats a été soulignée et le dispositif d'enquête et ses caractéristiques ont été détaillés. L'introduction générale nous avait amenés à préciser en quoi l'étude de la légitimité européenne pouvait s'enrichir d'un recours aux approches sociologiques de l'intégration européenne ainsi qu'à des données qualitatives. Dans un souci de cumulativité et de complémentarité des regards, nous avons opté dans cette thèse pour une approche ancrée dans une perspective dite de *mixed methods*. Tout d'abord, les résultats fondamentaux des études quantitatives sont venus alimenter la construction de notre design de recherche qualitatif. Ensuite, l'analyse longitudinale des données Eurobaromètres a permis de mettre en lumière l'importance croissante de l'indécision et de l'indifférence des citoyens ordinaires, que nous avons dès lors pu analyser en détails grâce au recours au qualitatif comparé. L'apport méthodologique de cette thèse est donc important dans la mesure où nous avons opté pour un recueil de données qualitatives réalisé à l'aide d'une technique originale d'enquête : le *focus group* ou l'entretien collectif. Cependant, notre recherche dépasse le seul tournant qualitatif puisque l'innovation méthodologique articule l'utilisation des données classiques de sondage à l'utilisation d'une méthode originale et peu utilisée au sein des études européennes. Les deux types de données utilisées dans le cadre de cette thèse viennent se compléter, et non s'opposer, dans un souci de triangulation au cœur même de l'approche des *mixed-methods*.

Pour ce qui concerne la phase d'analyse des données qualitatives, il convenait avant toute autre chose de présenter les données récoltées dans le cadre de nos entretiens collectifs, en vue ensuite de saisir la particularité de nos individus indifférents ou indécis. L'objectif était de comprendre pleinement en quoi les propos tenus par ces citoyens en particulier diffèrent de ceux tenus par les citoyens dits « polarisés », qu'ils soient « europhiles » ou « eurosceptiques ». L'analyse systématique par codage de nos entretiens collectifs avec un logiciel d'aide à l'analyse qualitative des données (logiciel de type CAQDAS, en l'occurrence, Atlas.ti) a mis en évidence la faible saillance de l'intégration européenne dans les discours recueillis. Alors même qu'ils étaient invités à parler de l'Europe, les participants à nos groupes parlaient le plus souvent d'autre chose. C'est particulièrement le cas lorsqu'on compare les évocations de l'Union européenne avec celles dont fait l'objet la nation. En ce sens, cette enquête réalisée par *focus groups* rencontre les conclusions de la majorité des

études qualitatives lorsqu'elles évaluent la qualité des propos tenus pour en montrer le caractère secondaire, voire superficiel du sujet de l'Europe pour la plupart des interviewés<sup>1</sup>.

Confirmant largement les résultats obtenus, notamment, par Juan Diez Medrano, l'analyse systématique des cadres de perception et d'évaluation du processus d'intégration par les participants à nos groupes suggérait néanmoins d'importantes évolutions par rapport au tableau brossé par l'auteur de *Framing Europe*<sup>2</sup>. Si les catégories d'analyse élaborées par Juan Diez Medrano permettent toujours d'appréhender les cadres de perception de l'intégration européenne : accomplissement du marché commun, question de la puissance, ouverture des frontières et problématique de la gouvernance démocratique, les évaluations qu'ils en font semblent plus complexes et ambivalentes que par le passé. En particulier, le marché commun n'est plus perçu de manière unanime comme un bénéfice de l'intégration européenne. L'immigration, l'inflation et les délocalisations sont maintenant dénoncées. De même, l'évaluation de l'ouverture des frontières et de la mobilité qu'elle doit faciliter est aussi plus nuancée que par le passé.

Au niveau des cadres nationaux de perception et d'évaluation, notre analyse s'est cristallisée autour de l'idée, avancée notamment par Juan Diez Medrano, selon laquelle les critères de légitimation utilisés par les citoyens pour évaluer le système politique européen dépendent de la façon dont ils le conçoivent et se le représentent. De fait, les différences nationales sont frappantes au sein de nos groupes. De façon schématique et comme le laissait présager l'analyse interprétative préalable, l'analyse systématique par codage confirme qu'on voit se déployer trois positions radicalement différentes à l'égard de l'Union européenne. Dans le cas français, l'amalgame entre l'Europe et la France est régulier, et les participants français éprouvent une réelle difficulté à parler de l'Union européenne en s'y référant en tant que telle. Le système européen est flou et joue le rôle d'écran de projection de la scène politique française. Les évaluations négatives qui lui sont adressées sont alimentées par la critique du libéralisme économique comme vecteur d'inflation liée à l'adoption de la monnaie unique ou encore de délocalisations vers les pays de l'Est. L'Union est imaginée comme une France élargie. Le cas britannique marque, quant à lui, une évidente extériorité à l'Europe. Cette extériorité se double d'un sentiment de méconnaissance à son égard. Le sentiment d'altérité est particulièrement prégnant parmi les participants anglais ; ils se sentent différents

---

<sup>1</sup> DUCHESNE, S., *Op. Cit.*, 2010, p. 9.

<sup>2</sup> DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003.

de leurs homologues continentaux qui eux-mêmes n'hésitent pas à souligner la singularité britannique. Le caractère insulaire de la Grande-Bretagne joue ici un rôle essentiel, dans la mesure où la suppression des frontières politiques ne diminue en rien le sentiment de la distance qui les sépare de l'Europe. La frontière physique reste toujours bien présente et le sentiment de distance résiste à la suppression des frontières politiques. Le cas belge contraste radicalement avec le cas britannique dans la mesure où il dénote une forme d'incorporation et de conformisme européen. Les Belges connaissent les institutions européennes et ils s'en approprient le vocabulaire. Ils parlent de l'Union européenne et semblent s'accommoder de sa complexité, l'analogie avec le système national belge rendant l'appropriation du système européen beaucoup plus simple. De fait, ils pensent l'Europe dans le prolongement du système politique national multi-niveaux, l'échelon européen venant se superposer à ceux existants. Les Belges se caractérisent par ailleurs par une évaluation particulièrement positive de l'ouverture des frontières. Ils perçoivent l'Union européenne favorablement car ils considèrent qu'elle profitera aux générations futures, qui, elles, se vivront véritablement comme européennes. Tout en présentant nos données, ce chapitre a permis de rappeler que des publics différents ont des structures de perception, et donc d'évaluation, différentes à l'égard de l'intégration européenne<sup>1</sup>.

Le dernier chapitre vise enfin à distinguer les différents visages de l'indécision et de l'indifférence à l'égard du processus d'intégration. Nous l'avons analysé grâce à la notion de « non-polarisation », qui renvoie, dans les enquêtes quantitatives, à la situation de près de 30 pourcents des échantillons. L'intégration européenne n'implique toujours que très peu une importante part des citoyens des trois pays concernés par notre étude. Au mieux ils la perçoivent, mais ne prennent pas position à son égard. Les analyses opérées ont permis de mettre en exergue trois logiques à l'œuvre pour expliquer la non-polarisation de ces citoyens : l'ambivalence, la distance ou l'extériorité, et le fatalisme. Ce chapitre a notamment permis de souligner qu'il est fondamental de ne pas sous-estimer les cadres de perception et d'évaluation sur lesquelles l'indécision et l'indifférence se fondent, aussi diffus ou composites soient-ils. La présence de plus en plus marquée de l'Europe au quotidien n'est pas ici remise en cause : ce sont plutôt les conséquences en termes de polarisation des opinions de cette visibilité accrue de l'Europe que nous avons nuancées, que celle-ci renvoie à la publicisation croissante des enjeux européens ou à l'expérience vécue de l'Europe par les citoyens.

---

<sup>1</sup> BELOT, C., *Op. Cit.*, 2000; DIEZ MEDRANO, J., *Op. Cit.*, 2003;



Comme nous l'avons donc précisé dans le dernier chapitre de cette thèse, la première logique de non-polarisation trouve son origine dans l'ambivalence qui caractérise particulièrement les individus indécis et indifférents – mais pas uniquement ces citoyens. D'un côté, nous avons montré comment la poursuite du processus d'intégration européenne, et en premier lieu la politisation accrue des enjeux européens, a en quelque sorte brouillé les évaluations des citoyens ordinaires compte-tenu de la multiplicité des paramètres à prendre en compte qu'elle entraîne. De l'autre côté, nous avons été amenées à souligner le rôle joué par l'expérience quotidienne de l'intégration européenne dans cette logique d'ambivalence. L'expérience vécue et les cadres de perceptions et d'évaluations de l'Europe qui lui sont proposés n'étant pas toujours réconciliables par l'individu, la contradiction qui en découle rend sa prise de position à l'égard de l'intégration européenne plus compliquée. Par ailleurs, nous avons pu remarquer que cette logique d'ambivalence était explicite dans le cas des militants et cadres français lorsqu'ils déclaraient « être pour l'Europe, mais contre cette Europe-là ».

La seconde logique que nous avons décrite est liée à un sentiment de distance et/ou d'extériorité par rapport au processus d'intégration européenne. Le citoyen indécis ou indifférent ne semble pas prendre l'Europe en considération car elle lui est trop distante ou étrangère. Cette distance peut être physique ou symbolique, Bruxelles et l'Union européenne apparaissant alors comme physiquement ou symboliquement lointaines. Mais elle peut aussi relever d'une distance au politique en général. A mesure que l'intégration européenne devient politisée, et relève donc plus directement du registre politique, elle se distancie du citoyen ordinaire qui la perçoit alors comme le prolongement, voire le renforcement, de la domination politique nationale. Ici, la primauté de la sphère nationale est essentielle pour comprendre les logiques à l'œuvre, dans la mesure où cette dernière sert de cadre de référence pour les citoyens. Dès lors, le lien est fait entre l'aspect multi-niveaux de la légitimité européenne et l'indécision et l'indifférence d'un nombre important de citoyens. Mais cette logique de non-polarisation peut également relever d'un sentiment d'extériorité voire d'altérité, particulièrement prégnant dans le cas anglais. Alors, l'absence de prise de position des citoyens ordinaires révèle dans ce cas davantage un déficit de légitimité de l'Union Européenne, marqué par une absence d'identification affective et subjective forte de ces citoyens envers cette (nouvelle) entité politique.

La dernière logique renvoie quant à elle à un sentiment fataliste selon lequel les jeux sont faits. L'Union européenne est là, ou elle le sera bientôt. Elle se fera sans, voire, pensent certains, contre l'avis des citoyens, et pour l'essentiel au profit de l'économie de marché, qui semble tirer les ficelles de cette construction. De nouveau, le rapport à la politique en général est essentiel pour saisir le sens de cette logique. Pendant un temps, certains citoyens ont pu voir dans l'Union européenne une échappatoire à une situation nationale vécue négativement. Cette évaluation négative pouvait être due à une mauvaise gouvernance interne, à la suprématie de l'économie sur le politique ou aux effets de la mondialisation. Cela ne semble plus être le cas, l'échelon européen étant perçu tour à tour comme hors de portée de l'action des citoyens, comme noyé dans la mondialisation et comme soumis à l'économie de marché. Ces constats s'ancrent par ailleurs plus largement dans un sentiment d'inéluctabilité du processus d'intégration européenne, qui lui-même renvoie à une sorte de normalisation de l'Union européenne comme relevant du champ politique en général.

Pour finir, la conclusion du dernier chapitre nous a permis de souligner l'aspect cumulatif de ces logiques de non-polarisation et la mesure dans laquelle elles relèvent elles-mêmes de cadrages nationaux différents. La non-polarisation peut renvoyer à de l'indécision, de l'ambivalence ou une approbation implicite et ces visages ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Ils peuvent très bien coexister, non seulement dans la société, mais également chez un même individu. Les trois logiques décrites font donc bien sens dans le cadre d'une politisation annoncée ou accrue de l'intégration européenne. A cet égard, elles ne remettent pas en soi en cause la théorie post-fonctionnaliste, mais amènent à la préciser et à la nuancer. Certes, cette «euro-indifférence» peut renvoyer à une forme silencieuse de résistance liée à la résilience identitaire, celle attachée à des inerties politiques et des absences d'adhésion qui restent par nature passives, comme le suggère Florence Delmotte<sup>1</sup>. Ses réflexions sur les travaux de Norbert Elias l'amène à proposer d'ouvrir le champ des études européennes sur des formes de résistances souvent implicites et faiblement politisées : celui des marques de l'indifférence, de non-identification, bref de passivité à l'égard de la construction européenne<sup>2</sup>. On l'a vu, il s'agit là d'un des visages de la non-polarisation, mais celle-ci ne se limite pas à ça. Elle renvoie également à une acceptation implicite de la domination politique, qui marque une transformation de la permissivité à l'égard du processus d'intégration, plus que sa rupture.

---

<sup>1</sup> DELOYE, Y., *Op. Cit.*, 2008, p. 685. A propos de l'article de Florence Delmotte.

<sup>2</sup> DELOYE, Y., *Op. Cit.*, 2008, p. 678. A propos de l'article de Florence Delmotte.

L'ensemble de ces conclusions n'est pas sans conséquences théoriques, sur lesquelles nous proposons maintenant de nous attarder plus précisément.

## **2) Intégrer l'indifférence dans la réflexion sur la légitimité européenne**

De manière transversale, il apparaît, au vu des analyses présentées dans le cadre de cette thèse, que quelques considérations plus générales peuvent être apportées quant à la légitimité reconsidérée dans le contexte particulier de l'intégration européenne. Tout d'abord, si l'Union européenne peut être qualifiée aujourd'hui de « système politique » elle n'en demeure pas moins un système politique « en construction ». Au-delà, c'est son caractère « en devenir » qu'il convient d'interroger. Marc Abélès le souligne lorsqu'il affirme qu'« *en prenant pour objet l'Europe politique, on est cependant confronté en permanence à la question du temps. Le thème de la durée est présent dans cet univers... Ce qui frappe, en revanche, c'est la toute-puissance du présent. Un mot résume cette attitude : le vocable « construction » toujours associé à l'Europe. Celle-ci n'en finit pas s'édifier ; l'inachèvement est en quelque sorte la propriété maîtresse du processus communautaire*<sup>1</sup> ». Il apparaît que dans le cadre d'une réflexion sur la légitimité européenne, le temps doit également être pris en compte, ainsi que le caractère inachevé du processus communautaire. Cette prise en considération se doit d'être opérée au niveau de l'analyse empirique, comme nous l'avons réalisé grâce à nos analyses longitudinales, mais aussi sur le plan théorique. Il s'agit moins d'établir là un fait, car l'Etat-nation est lui aussi en constante évolution, que de mettre en avant une spécificité déclarée de l'Union européenne, tant par les acteurs quant ils décrivent par exemple la Commission comme une institution jeune, que par les Européanistes. Si ces derniers reconnaissent volontiers le caractère jeune et en construction de l'Union européenne et de ses institutions, ils semblent *a contrario* souvent frappés par l'impatience à voir apparaître une identité européenne ou se développer une politisation de l'espace public européen. Or, ces phénomènes renvoient, on le sait, à des processus ancrés dans le temps long, à une socialisation des individus. Sur ce point, il est intéressant de noter que David Easton lui-même, lorsqu'il revient sur sa notion de soutien diffus, dont la légitimité est un produit, définit la socialisation et l'expérience directe comme ses deux sources<sup>2</sup>. Considérant

---

<sup>1</sup> ABELES, M., *Op. Cit.*, 1997.

<sup>2</sup> EASTON, D., *Op. Cit.*, 1975.

la seconde, il précise qu'il s'agit bien de la répétition de l'expérience directe qui est à la source du soutien diffus, soulignant là encore le rôle clé joué par le temps long. Le caractère en constante évolution de l'Union européenne se situe en arrière-plan des deux aspects principaux étudiés dans le cadre de cette thèse, à savoir l'indifférence et la persistance des cadrages nationaux. Il oblige à resituer la construction communautaire dans la durée<sup>1</sup>. Au cœur de la réflexion développée par Florence Delmotte dans le prolongement de son travail antérieur sur Norbert Elias se situe la latence des habitus nationaux construit dans la longue durée historique des Etats-nations européens et des « effets de retardement » induits<sup>2</sup>.

Puisque l'Union européenne est en constante évolution, qu'il s'agit d'un projet inachevé, elle ne peut déjà constituer un ordre politique légitime ; mais les tentatives en vue de légitimer sa construction ont été nombreuses, on l'a vu. La distinction entre légitimation et légitimité, dans le sens wébérien du terme, se révèle ici essentielle en vue de montrer comment les différents modèles ont voulu justifier du processus d'intégration, et comment aujourd'hui le citoyen politisé est au cœur de ce processus de légitimation. A cet égard, on peut interroger le fait de savoir si tous ces changements institutionnels relèvent vraiment des citoyens, même si on comprend bien les bénéfices en termes de légitimation qui pourraient en découler pour l'Union européenne. Face à la complexité des enjeux européens, les citoyens semblent avoir du mal à se positionner.

Ensuite, il apparaît que si on accepte la persistance des *framing nationaux*, mis en exergue, tant globalement que dans le cas des citoyens indécis et indifférents il faut alors admettre que nous avons « *une compréhension insuffisante des manières dont l'interaction entre les différents niveaux du système à niveaux multiples a un impact sur les évaluations des Européens en matière de légitimité*<sup>3</sup> ». La « légitimité européenne » ne peut être évaluée seule. Elle doit être comprise à la fois comme directe et indirecte, dans un double processus. Elle doit être perçue comme l'extension et/ou la transformation de l'acceptation de l'ordre politique national. Par conséquent, les résultats de cette thèse rencontrent le cadre théorique développé par Kees Van Kersbergen lorsqu'il développe son concept d'allégeance double. Celle-ci consiste en une allégeance première à l'Etat-nation et une allégeance seconde à

---

<sup>1</sup> DELOYE, Y., *Op. Cit.*, 2008, p.682. A propos de l'article de Florence Delmotte.

<sup>2</sup> DELMOTTE, F., *Op. Cit.*, 2008.

<sup>3</sup> Traduction personnelle de l'extrait suivant: « ... *insufficient understanding of the ways in which the interplay of various levels in the EU's multilevel system impacts on Europeans' legitimacy assessments.* », HURRELMANN, A., *Op. Cit.*, 2008.

l'égard de l'Union européenne<sup>1</sup>. Une illustration de ce processus, alliant légitimités directe et indirecte, peut être trouvée en France suite au rejet de la « Constitution européenne ». L'utilisation d'un référendum renvoie en effet à la volonté des élites, nationales et européennes, de procéder à une légitimation directe. Cependant, si cette légitimité directe est mise en difficulté, comme cela a été l'occasion du 'non' français lors du référendum de mai 2005, le système politique européen peut compter sur une légitimité de type indirecte. En effet, le processus, certes amendé, a continué par la voie législative classique. Ce dernier s'est appuyé sur l'acceptation nationale de la domination politique sans faire place à beaucoup de contestation de la part des citoyens français qui s'étaient pourtant prononcés majoritairement contre quelques temps plus tôt.

La frontière entre les sphères nationale et européenne se doit donc d'être traversée lorsqu'on veut étudier l'Union européenne<sup>2</sup>. L'enchevêtrement permanent entre les différents niveaux est essentiel à garder à l'esprit. En effet, il apparaît que les institutions de l'Union européenne et celles des Etats-membres ne forment pas deux systèmes distincts et indépendants, mais un complexe institutionnellement et cognitivement imbriqué. Penser la légitimité européenne sans prendre en compte son caractère multi-niveau, et sans considérer cet enchevêtrement constitue dès lors une maladresse, sinon une erreur. En effet, il s'agit d'un processus d'intégration caractérisé par la coexistence des sphères nationale et européenne. Si telle est la nature de la construction européenne, pourquoi considérer que le citoyen, lui, est en mesure d'évaluer ce processus loin de tout ancrage national ? L'imbrication des sphères nationale et européenne est une réalité pour lui, autant que pour les Européanistes que nous sommes.

Les propos recueillis dans le cadre de nos entretiens collectifs ne présentent pas les traces de l'« euroscepticisme » populaire tant redouté. Evidemment, l'anxiété sociale est palpable et à cet égard, nos données rencontrent bien celles récoltées à l'aide de sondage. Mais l'Europe n'est pas celle qui fait peur en tant que telle<sup>3</sup>. C'est bien l'affaiblissement de la souveraineté nationale, mais tout particulièrement du fait de la globalisation qui effraie les citoyens des classes les plus populaires. Cette nuance est importante car elle permet de

---

<sup>1</sup> VAN KERSBERGEN, K., « Political allegiance and European integration », *European Journal of Political Research*, Vol. 37, N°1, 2000, p.1-17.

<sup>2</sup> RISSE-KAPPEN, *Op. Cit.*, 1996, p. 54.

<sup>3</sup> DEHOUSSE, R., *Op. Cit.*, 2006, p. 154.

relativiser ces résistances propres à l'Union européenne comme expression des craintes liées à la mondialisation et à l'économie de marché qui ne sont pas moins présentes dans le cadre national. Simplement, dans ce dernier cas, on ne demande pas aux citoyens de s'exprimer de manière dichotomique, en termes pour ou contre l'existence de leur Nation, sinon dans les cas de partition.

Cette imbrication du national dans l'europpéen et inversement nous amène également à considérer une autre réalité. Le citoyen européen reste un citoyen national ; ou dit autrement le citoyen européen n'existe pas en dehors du citoyen national. Si cette affirmation paraît évidente, elle l'est moins à la lecture des études des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne. Pour ce qui concerne l'indifférence, la politisation du processus d'intégration européenne ne modifie pas ce qui caractérise depuis longtemps les démocraties pluralistes : à savoir le faible intérêt pour la politique d'une part importante des citoyens ordinaires. A cet égard, les craintes exprimées entre autres par Stefano Bartolini peuvent être démenties. La question de l'indifférence n'est évidemment pas propre à l'Union européenne, un débat similaire avait déjà pris place dans les années 1960 aux Etats-Unis autour des travaux de Robert Dahl. Cette indifférence a été en effet très largement documentée dans le cadre national, si bien que les typologies les plus classiques des citoyens la considèrent. Ainsi Robert Dahl, constate que « *les individus qui se trouvent à l'intérieur des frontières d'un système politique ne s'intéressent pas tous au même degré à la vie politique*<sup>1</sup> ». Il propose de considérer quatre groupes d'individus : la strate apolitique, la strate politique, les aspirants au pouvoir et les détenteurs du pouvoir. S'il souligne le danger lié à la participation ponctuelle des citoyens de la strate apolitique<sup>2</sup>, il insiste bien par ailleurs sur le caractère pas nécessairement négatif de l'indifférence pour la démocratie en affirmant que: « *d'ordinaire les décisions politiques vont leur chemin dans une atmosphère d'apathie, d'indifférence et d'approbation générale*<sup>3</sup> ».

L'indifférence et l'indécision ne sont donc pas nécessairement négatives, et elles figurent au cœur de la notion de légitimité comprise comme l'acceptation d'un ordre

---

<sup>1</sup> DAHL, R., *L'analyse politique contemporaine*, Paris : Editions Robert Laffont, 1973, p.178.

<sup>2</sup> Notamment à la suite des événements du printemps 1968, qui mettent en cause l'efficacité du modèle polyarchique. Cf. DUCHESNE, S., *Place et rôle de la participation dans la polyarchie de Robert A. Dahl*, Mémoire présenté pour le DEA d'études politiques, Paris : Institut d'études politiques, 1987, p. 8.

<sup>3</sup> DAHL, R., *Qui Gouverne ?* Paris : Librairie Armand Colin, 1971, p. 213.

politique. Ainsi, si on se permet un détour par un manuel de sociologie politique, loin de tout ancrage dans les études européennes, Jacques Lagroye propose de définir la légitimité du pouvoir « *comme le produit d'attitudes et de croyance d'intensité inégale, dotées de significations variées selon les groupes sociaux ; elle assure à un régime politique et aux dirigeants des soutiens variés, allant d'une docilité consentie habituelle à la mobilisation de groupes particuliers pour la défense d'un pouvoir menacé. Elle garantit une acceptation de la domination politique par les agents sociaux sur lesquels cette domination s'exerce*<sup>1</sup> ». Si l'on considère cette définition, l'acceptation d'un ordre politique relève donc de dispositions qui sont différentes en caractère, mais également en termes d'intensité. Dès lors, la légitimité de l'ordre politique peut être perçue « *comme la qualité qui lui permet d'assurer l'adhésion de la majorité des citoyens en la forme d'une tolérance passive ou d'un soutien actif*<sup>2</sup> ». Les deux modes d'acceptation, actif et passif, contribuent à la légitimité de l'ordre politique. Les formes actives et passives d'acceptation, et donc aussi de rejet, sont à considérer pour comprendre la légitimité d'un ordre politique particulier dans toutes ses composantes.

Dans cet ordre d'idée, Philippe Braud renvoie à la notion « *d'optimum d'indifférence envers la politique* ». Il soutient que les dangers principaux qui guettent les démocraties pluralistes viennent d'une influence excessive des dissidents ou d'une présence trop importante des citoyens indifférents<sup>3</sup>. La stabilité de l'ordre politique démocratique repose sur un équilibre entre les *consenters* et les *dissenters* d'un côté, groupes qui jouent un rôle actif dans la dynamique du système politique et d'un autre côté les *assenters*, groupe qui favorise les forces d'inertie<sup>4</sup>. L'indifférence n'est pas négative mais, comme le souligne cet auteur, l'instabilité – au sens notamment de l'imprédictibilité – guette le système quand trop de citoyens indifférents prennent le chemin des urnes. Si pour une partie importante des citoyens l'acceptation ou les résistances à l'intégration européenne sont latentes ou passives, elles peuvent évidemment devenir manifestes en situation de vote, tel qu'un référendum. Mais il s'agit là de politisation ponctuelle. Dans les démocraties pluralistes, les citoyens ne sont pas politisés en tout temps avec la même intensité, dans la mesure où une rotation entre les temps de politisation intense, comme les élections ou les référendums, et les temps 'morts' existent.

---

<sup>1</sup> LAGROYE, J., FRANCOIS, B. & SAWICKI, F., *Op. Cit.*, pp. 440-441.

<sup>2</sup> QUERMONNE, J.-L., *Op. Cit.*, 2001, p. 13.

<sup>3</sup> BRAUD, P., *Le jardin des délices démocratiques*, Paris : Presses de Sciences Po, 1991.

<sup>4</sup> BRAUD, P., *Op. Cit.*, 1991.

En effet, le degré de politisation varie en fonction du contexte donc, mais aussi de la question adressée – en gardant ici à l’esprit que l’expérience individuelle directe est un facteur de politisation mais également une source d’ambivalence. Par conséquent, il convient de considérer que les catégories ou strates ne sont pas statiques. Comprendre ces citoyens indifférents ou indécis est donc primordial, en particulier dans la mesure où le citoyen européen est devenu un acteur central du processus de légitimation en cours, compte-tenu du recours croissant au référendum.

En conclusion, on ne peut pas attendre des citoyens européens qu’ils agissent indépendamment de ce qu’ils sont au niveau national. Or, comme le souligne Yves Deloye, l’indifférence est inscrite dans les habitus nationaux dont les racines plongent dans l’histoire longue des comportements et des sentiments individuels et collectifs<sup>1</sup>. Etre en faveur ou non de l’Union européenne, en d’autres termes être « europhile » ou « eurosceptique », n’est en fait pas une question pour nombre de citoyens ordinaires. C’est pourquoi considérer l’indécision et l’indifférence est essentiel, et amène inévitablement, à la fois, à relativiser la rupture du consensus permissif et à la préciser.

La non-polarisation dont l’augmentation dans l’ère post-Maastricht a pu être mise en lumière et les trois visages qu’on en a dépeints, contribuent à la compréhension des modes d’appropriation du nouvel ordre politique européen. Elle invite à considérer un mode d’acceptation tacite qui rappelle à bien des égards le modèle du « consensus permissif » dont nous avons démontré qu’il n’a pas totalement disparu dans l’ère post-Maastricht, même s’il s’est transformé au fil de l’intégration. A un assentiment tacite des masses en miroir du consensus des élites, a succédé une acceptation passive, emprunte d’indécision et d’indifférence. L’indifférence et l’indécision des citoyens à l’égard de l’intégration européenne en soi ne sont donc pas un phénomène nécessairement négatif pour l’ordre politique européen, aussi longtemps qu’elle reflète l’acceptation passive de la domination politique. Le modèle du « consensus permissif » ne renvoyait-il pas spécifiquement à l’assentiment tacite des masses ? De même, lorsque David Easton définit le soutien diffus comme « *un ‘réservoir’ d’attitudes favorables ou de bonne volonté qui aide les citoyens à accepter ou à tolérer les outputs auxquels ils sont opposés ou les effets desquels ils perçoivent*

---

<sup>1</sup> DELOYE, Y., *Op. Cit.*, 2008, p. 678.



comme *dommageable à leur volonté*<sup>1</sup>», il ne nous apparaît pas que cet auteur considère l'absence de soutien explicite comme étant synonyme d'un soutien négatif. La bonne volonté et la tolérance auxquelles sa définition renvoie relève résolument d'une acceptation passive du pouvoir qui s'exerce sur les citoyens, probablement indécis ou indifférents et non pas sceptiques et résistants.

Loin de toute tentation prophétique ou d'une tentative de proposer une théorie de l'intégration capable de prendre en compte l'ensemble des transformations complexes dont est porteuse l'Union européenne, cette thèse vise donc à éclairer des évolutions récentes dans le cadre d'une réflexion sur l'acceptation de l'ordre politique européen par les citoyens. En ce sens, elle rejoint Marc Abeles lorsqu'il déclare que « *L'Europe représente curieusement ce qui nous est le plus contemporain et une sorte de planète éloignée que les citoyens scrutent avec appréhension (parfois avec résignation). En ce qui concerne le chercheur, le travail d'analyse des mécanismes européens vise à limiter cette distance planétaire*<sup>2</sup> ». Intégrer l'indifférence dans toute réflexion portant sur la légitimité du processus d'intégration européenne nous semble être une première étape en vue de réduire cette distance planétaire et comprendre ces citoyens que les Européanistes scrutent eux aussi avec appréhension.

---

<sup>1</sup> Traduction de l'extrait suivant: « *'reservoir' of favorable attitudes or good will that helps members to accept or tolerate outputs to which they are opposed or the effects of which they see as damaging to their wants* » ; EASTON, D., *Op. Cit.*, 1965, p. 273.

<sup>2</sup> ABELES, M., *Op. Cit.*, 1998.



## Bibliographie

---

ABELES, M., « De l'Europe politique en particulier et de l'anthropologie en général », *Cultures et conflits*, n°28, 1997, pp. 33-58.

ALDRIN, P., « L'invention de l'opinion publique européenne. Genèse intellectuelle et politique de l'Eurobaromètre », Papier présenté au 9<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Française de Science Politique, Section thématique 18 – L'académie européenne : experts, savoirs et savants dans le gouvernement de l'Union européenne, IEP de Grenoble, 7-8 septembre 2009.

ALMOND, G.A. & POWELL, G.B. Jr., *Comparative Politics*, Boston: Little Brown, 1978.

ANDERSON, C. J., « When in Doubt, Use Proxies: Attitudes toward Domestic Politics and Support for European integration », *Comparative Political Studies*, Vol. 31, N°5, 1998, pp. 569-601.

ANDERSON, C. J. & KALTENHALER, K., « The Dynamics of Public Opinion toward European Integration, 1973-1993 », *The Journal of International Relations*, Vol. 2, N°2, 1996, pp. 175-199.

ANDERSON, C. J. & REICHERT, S., « Economic Benefits and Support for Membership in the EU: A Cross –National Analysis », *Journal of Public Policy*, Vol. 15, N°3, 1995, pp. 231-249.

BALIBAR, E., *Nous citoyens d'Europe ? Les frontières, l'Etat, le peuple*, Paris : La Découverte, 2001.

BANCHOFF, T. & SMITH, M., *Legitimacy and the European Union: the Contested Polity*, London: Routledge, 1999.

BANKS, J.A., « Sociological Theories, Methods, and Research Techniques. A Personal Viewpoint », *Sociological Review*, vol. 27, n°3, pp. 75-84.

BARBOUR, R.S. & KITZINGER, J. (Eds.), *Developing Focus Group Research : Politics, Theory and Practice*, London: Sage, 1999.

BARBOUR, R.S., *Doing Focus Group*, London: Sage Publication, 2007.

BARTOLINI, S., *Restructuring Europe: Centre Formation, System Building and Political Restructuring between the Nation-State and the European Union*, Oxford: Oxford University Press, 2005.

BEETHAM, D., *The Legitimation of Power*, London, 1991, p. 4.

BEETHAM, D. & LORD, C., *Legitimacy and the European Union*, London and New York: Longman, 1998.

BELLAMY, R. & CASTIGLIONE, D., « Legitimizing the Euro-‘Polity’ and its Regime: The Normative Turn in EU Studies », *European Journal of Political Theory*, Vol. 2, N°1, 2003, pp. 7-34.

BELOT, C., *L'Europe en citoyenneté. Jeunes Français et Britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*, Thèse doctorale de science politique, Grenoble, 2000.

BELOT, C., « Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration européenne : éléments d'interprétation », *Revue internationale de Politique comparée*, Vol. 9, n°1, 2002, pp. 11-29.

BELOT C., « Les attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne », in NADAL E., MARTY M., THIRIOT C. (dir.), *Faire de la politique comparée. Les terrains du comparatisme*, Paris, Editions Karthala, 2005, pp. 154-158.

BELOT, C. & CAUTRES, B., « Variabilités du soutien des citoyens de l'Europe des Quinze à l'Union européenne », in BELOT, C. & CAUTRES, B. (dir.), *La vie démocratique de l'Union européenne*, Paris : La Documentation française, 2006, p.86.

BELOT, C. & MAGNETTE, P. « Introduction », in BELOT, C., MAGNETTE, P. & SAURUGGER, S. (dir.), *Science politique de l'Union européenne*, Paris: Economica, 2008, p. 2.

BEREZIN, M. & DIEZ MEDRANO, J., « Distance Matters: Place, Political Legitimacy and Popular Support for European Integration », *Comparative European Politics*, Vol. 6, 2008, pp. 1-32.

BERGLUND, S., EKMAN, J., AAREBOT, F.H. & VOGT, H., *The Making of the European Union: Foundations, Institutions and Future Trends*, Cheltenham, Edward Elgar, 2006.

BLONDEL, J., SINNOTT, R. & SVENSSON, P., *People and Parliament in the European Union. Participation, Democracy and Legitimacy*, Oxford: Clarendon Press, 1998.

BOSCH, A. & NEWTON, K., « Economic Calculus or Familiarity Breeds Content? », in NIEDERMAYER, O. & SINNOTT, R., *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford: Oxford University Press, 1995, pp. 73-104.

BOUCHARD, T. J., Jr., « Unobtrusive measures: An inventory of uses », *Sociological Methods and Research*, Vol. 4, pp. 267-300.

BOUSSAGUET, L. & DEHOUSSE, R., « Lay people's Europe: A Critical Assessment of the First EU Citizen's Conferences », *European Governance Papers (EUROGOV)*, No. C-08-02, <http://www.connex-network.org/eurogov/pdf/egp-connex-C-08-02.pdf> [Consulté le 6 avril 2010]

BOZEC, G., « L'Europe au tableau noir. Comment les instituteurs français enseignent-ils l'Union Européenne aujourd'hui ? », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp. 153-186.

BRAUD, P., *Le jardin des délices démocratiques*, Paris : Presses de Sciences Po, 1991.

BRIGENAR, A. P. & JOLLY, S. K., « Location, Location, Location. National Contextual Factors and Public Support for European Integration », *European Union Politics*, Vol. 6, N°2, 2005, pp. 155-180.

BRUGIDOU, M., *L'opinion et ses publics. Une approche pragmatiste de l'Opinion publique*, Presses de Sciences Po, 2008.

BRUTER, M., « Civic and Cultural Components of European Identity: a Pilot Model of Measurement of Citizens' Levels of European Identity », in HERMANN, R.K., RISSE, T. & BREWER, M.B., *Op. Cit.*, 2004, pp. 186-213.

BRUTER, M., *Citizens of Europe? The Emergence of a Mass European Identity*, Palgrave-McMillan, 2005.

- BUONFINO, A., « Between Unity and Plurality: The Politicization and Securitization of the Discourse of Immigration in Europe », *New Political Science*, Vol. 26, N°1, 2004, pp. 23-49.
- CAREY, S., « Undivided Loyalties: Is national Identity an Obstacle to European integration? », *European Union Politics*, Vol. 3, n°4, 2002, pp. 387-413.
- CAUTRES B., « Analyse des correspondances et analyse comparative des données d'enquêtes », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 6, n°2, 1999, pp. 429-462.
- CAUTRES, B. & GRUNBERG, G., « Position sociale, identité nationale et attitudes à l'égard de l'Europe. La construction européenne souffre-t-elle d'un biais élitiste ? », in COSTA, O. & MAGNETTE, P., *Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union Européenne*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, pp. 11-35.
- CHENU A., *L'archipel des employés*, Paris, Insee, 1990.
- CINNIRELLA, M., « Towards a European Identity ? Interactions between the national and the European social identities manifested by university students in Britain and Italy », *British Journal of Social Psychology*, Vol. 36, 1997, pp. 19-31.
- COENEN-HUTHER, J., « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue française de sociologie*, Vol. 44, n° 3, 2003, p. 531-547.
- COHEN, A. & VAUCHEZ, A. (dir.), *La Constitution européenne. Elites, mobilisations, votes*, Presses de l'Université libre de Bruxelles, 2007.
- COMMISSION EUROPEENNE, *Gouvernance européenne, un livre blanc*, COM(2001) 428 final, 25/07/2001, Bruxelles.
- CONOVER, P.J., SEARING, D.D. & CREWE, I.M., « The Deliberative Potential of Political Discussion », *British Journal of Political Science*, vol. 32, 2002, pp. 21-62.
- CONVERSE, P., « The Nature of Belief Systems in Mass Publics », in APTER, A. (Ed.), *Ideology and Discontent*, New York: Free Press, 1964, pp. 206-261.
- COSTA, O. & MAGNETTE, P., « L'Europe des élites, anatomie d'un mythe », in COSTA, O. & MAGNETTE, P., *Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union Européenne*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, pp. 1-7.
- CRAWFORD, M., *Talking Difference. On Gender and Language*, London, Sage Publications, 1995.
- CRESPY, A. & VERSCHUEREN, N., « De l'euroscpticisme aux résistances : contribution au débat sur la théorisation des conflits sur l'intégration européenne », *Cahiers du CEVIPOL*, 2008/5.
- CRESWELL, J.W., *Research Design Qualitative, Quantitative and Mixed Methods Approaches*, (2<sup>nd</sup> Ed.), London, Sage, 2003.
- DAHL, R., *Qui Gouverne ?* Paris : Librairie Armand Colin, 1971.
- DAHL, R., *L'analyse politique contemporaine*, Paris : Editions Robert Laffont, 1973.
- DE VRIES, C. & VAN KERSBERGEN, K., « Interests, Identity and Political Allegiance in the European Union », *Acta Politica*, Vol. 42, 2007, pp. 307-29.
- DE WILDE, P., « Politicisation of European Integration: Bringing the Process into Focus », *ARENA Working Papers*, 2007 [Consulté le 10 avril 2010: [http://www.arena.uio.no/publications/working-papers2007/papers/wp07\\_18.pdf](http://www.arena.uio.no/publications/working-papers2007/papers/wp07_18.pdf)]

DE WINTER, L. & SWYNGEDOUW, M., « The Scope of EU Government », in SCHMITT, H. & THOMASSEN, J., *Political Representation and Legitimacy in the European Union*, Oxford : Oxford University Press, 1999, pp. 47-73.

DEHOUSSE, R., « The Unmaking of a Constitution: Lessons from the European Referenda », *Constellations*, Oxford, Vol. 13, No. 2, 2006, pp. 151-164.

DELMOTTE, F. « La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique », *Revue internationale de politique comparée*, Vol 15, N°4, 2008, pp. 541-554.

DELORS, J., *Independent*, 26 Juillet 1993.

DELOYE, Y., « En guise de conclusion : ce que résister veut dire ou les paradoxes d'une construction européenne face aux contingences historiques et aux logiques politiques nationales », *Revue Internationale de Politique comparée*, Vol. 15, n°4, 2008, p. 678-679.

DESROSIERES, A. & THEVENOT, L., *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, 1996, pp. 57-59.

DEUTSCH, K. W. & alii, *Political Community in the North-Atlantic Area: International Organization in the Light of Historical Experience*, Princeton: Princeton University Press, 1957.

DEUTSCH, K.W., *Nationalism and Social Communication. An inquiry into the foundations of nationality*. New-York: Technology Press of Massachusetts Institute of Technology and Wiley, 1953.

DI MAGGIO, P., EVANS, J. & BRYSON, B., « Have American's Social Attitudes Become More Polarized? », *The American Journal of Sociology*, Vol. 102, No. 3, 1996, pp. 690-755.

DIEZ MEDRANO, J., *Framing Europe. Attitudes to European Integration in Germany, Spain and the United Kingdom*, Pinceton/Oxford: Princeton University Press, 2003.

DIEZ MEDRANO, J., « Unpacking European Identity », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp. 45-66.

DIEZ MEDRANO, J. & GUTIERREZ, P., « Nested Identities: national and European Identities in Spain », *Ethnic and Racial Studies*, Vol. 24, n°5, 2001, pp. 753-778.

DOWN, I. & WILSON, C. J., « From 'Permissive Consensus' to 'Constraining Dissensus': A Polarizing Union », *Acta Politica*, Vol. 43, 2008, p. 26-49.

DUBET, F., *La Galère : Jeunes en survie*, Paris : Seuil, 1995.

DUCHESNE, S., *Place et rôle de la participation dans la polyarchie de Robert A. Dahl*, Mémoire présenté pour le DEA d'études politiques, Paris : Institut d'études politiques, 1987.

DUCHESNE, S., « 'Des nations à l'Europe', 'l'Europe au-delà des nations' mais aussi l'Europe contre les nations'. Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », in FRANCK, C. & BOLDRINI, S. (Eds.), « Union européenne : Dynamiques d'union politique, de légitimation et d'identité dans le contexte constitutionnel », *Annales d'études européennes*, Vol. 8, 2005-06, pp. 137-152.

DUCHESNE, S. (Dir.), « L'identité européenne, entre science politique et science fiction », *Politique européenne*, n°30, 2010.

DUCHESNE, S., « L'identité européenne, entre science politique et science fiction. Introduction », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp. 7-16.

DUCHESNE, S. & FROGNIER, A.-P., « Is there a European Identity? », in NIEDERMAYER, O. & SINNOTT, R. (Eds.), *Public Opinion and the International Governance (Beliefs in Government Series)*, vol. 4, Oxford: Oxford University Press, 1994.

DUCHESNE, S. & FROGNIER, A.-P., « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue Française de Science Politique*, Vol. 52, n°4, 2002, pp. 355-373

DUCHESNE, S. & FROGNIER, A.-P., « National and European Identifications: A Dual Relationship », *Comparative European Politics*, Vol. 6, 2008, pp. 143-168.

DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris : Nathan Université, 2004a.

DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue Française de Science Politique*, vol. 54/6, 2004b, pp. 877-909.

DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., « Accepting or Avoiding Conflict in Public Talk », *British Journal of Political Science*, vol. 37/1, 2007, pp. 1-22.

DUCHESNE, S. & HAEGEL, F., « What Political Discussion Means and how the French and the (French Speaking) Belgians Deal with it », IN KEN'ICHI I., MORALES, L., & WOLF, M. (Eds), *The Role of Political Discussion in Modern Democracies in a Comparative Perspective*, Routledge, 2010, pp.44-61.

DUCHESNE, S., HAEGEL, F., FRAZER, E., VAN INGELGOM, V., GARCIA, G. & FROGNIER, A.-P., «Europe between integration and globalisation. Social differences and national frames in the analysis of focus groups conducted in France, Francophone Belgium and the United Kingdom », *Politique européenne*, Vol. 30, Printemps 2010, pp. 67-106.

DUCHESNE, S. & VAN INGELGOM, V. « L'indifférence des Français et des Belges (francophones) pour leurs voisins Européens : une pièce de plus au dossier de l'absence de communauté politique européenne ? », *Politique européenne*, Vol. 26, Sciences Po, Paris, L'Harmattan, 2008.

DUCHESNE, S. & VAN INGELGOM, V., « Recherche en cours: 'Comment les discussions deviennent politiques, lorsque des Français, des Anglais ou des Belges francophones parlent de l'Europe », *Politique européenne*, Vol. 24, Sciences Po, Paris, L'Harmattan, Automne 2008.

DUCHESNE, S. & VAN INGELGOM, V., « Persistent Working Class Desinterest in the EU : Rewording the Social Gap », Paper presented at the XIe Biennial Conference of the European Union Studies Association, Los Angeles, 23-25<sup>th</sup> April 2009.

DUNCAN, M.T., MORGAN, D.L., « Sharing the caring: family caregivers' views of their relationships with nursing home staff », *The Gerontologist*, vol. 34, 1994, pp. 234-244;

EASTON, D., A « Re-Assessment of the concept of Political Support », *British Journal of Political Science*, Vol. 5, No. 4, 1975, pp. 435-457.

EASTON, D., *A Systems Analysis of Political Life*, Chicago, The University of Chicago Press, 1965.

EHIN, P., « Competing Models of EU Legitimacy: the Test of Popular Expectations », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 46, N°3, 2008, pp. 619-640.

EICHENBERG, R. & DALTON, R., « Europeans and the European Community: the Dynamics of Public Support for European integration », *International Organization*, Vol. 47, N°4, 1993, pp. 507-534.

EICHENBERG, R. C. & DALTON, R. J., « Post-Maastricht Blues: The Transformation of Citizen Support for European Integration, 1973-2004 », *Acta Politica*, Vol. 42, 2007, pp.128-152.

EUROPEAN COMMISSION, *European Governance, A White Paper*, Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities, 2001a.

EUROPEAN COMMISSION, *How Europeans see themselves. Looking through the Mirror with Public Opinion Surveys*, Brussels: European Commission Press and Communication Service, 2001b.

EUROPEAN COUNCIL, Presidency Conclusions, Turin, 29 march 1996.

FAVELL, A., « The Sociology of EU Politics », in JORGENSEN, K. E., POLLACK, M. & ROSAMOND, B., *The Handbook of EU Politics*, London: Sage, 2006.

FAVELL, A., *Eurostar and Eurocities: Free Movement and Mobility in an Integrating Europe*, London: Blackwell, 2008.

FAVELL, A., «European Identity and European Citizenship in three “Eurocities”»: A Sociological Approach to the European Union », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp. 187-224.

FERRY, J.-M., *La question de l'Etat européen*, Paris : Gallimard, 2000.

FLIGSTEIN, Neil, *Euroclash. The EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford: Oxford University Press, 2008.

FOLLESDAL, A. & KOSLOWSKI, P. (Eds.), *Democracy in the European Union*, Berlin: Springer, 1997.

FRANCK, C. & BOLDRINI, S. (Eds.), « Union européenne : Dynamiques d'union politique, de légitimation et d'identité dans le contexte constitutionnel », *Annales d'études européennes*, Vol. 8, 2005-06.

FRANKLIN, M., MARSCH, M. & McLAREN, L., «Uncorking the Bottle: Popular Opposition to European Unification in the Wake of Maastricht », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 32, 1994, pp. 455-472.

FROGNIER, A.-P., « Identité et participation électorale: pour une approche européenne des élections européennes », in GRUNBERG, G., PERRINEAU, P. & YSMAL, C. (Dir.), *Le vote des Quinze. Les élections européennes du 13 juin 1999*, Paris: Presses de Sciences Po, 2000, pp. 75-114.

FROGNIER, A.-P. & VAN INGELGOM, V., « La légitimité, le soutien politique et le comportement électoral », IN FROGNIER, A.-P., DEWINTER, L. & BAUDEWYNS, P., *Elections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Editions De Boeck Université, 2007, pp. 183-204.

GABEL, M., *Interest and Integration. Market Liberalization, Public Opinion and European Union*, Ann Arbor: University of Michigan Press, 1998.

GABEL, M., « Public Support for European Integration: An Empirical Test of Five Theories », *Journal of Politics*, Vol. 60, n°2, 1998, pp. 333-354.



- GABEL, M. « Public Support for European Parliament », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 41, n°2, 2003, pp. 289-308.
- GABEL, M. & PALMER, H., « Understanding variation in public support for European integration », *European Journal of Political Research*, Vol. 27, 1995, pp. 3-19.
- GAMSON, W., *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- GARCIA, G. & VAN INGELGOM, V., « Etudier les rapports des citoyens à l'Europe à partir d'entretiens collectifs : Une illustration des problèmes de la comparaison internationale en méthodologie qualitative », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 2010 [à paraître].
- GAXIE, D., *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Seuil, 1978.
- GAXIE, D. & HUBE, N. « Projet concorde. Les conceptions ordinaires de l'Europe. Une approche de sociologie politique compréhensive », *Politique européenne*, Vol. 23, 2007, pp. 179-182.
- GEORGAKAKIS, D. & DE LASALLE, M. (dir.), *La « nouvelle gouvernance européenne ». Genèses et usages politiques d'un livre blanc*, PUS, 2007.
- GIRAUD, O., « La comparaison comme opération de réduction de la complexité », *Revue internationale de politique comparée*, 11(3), 2004, pp. 349-368.
- GLASER, B. & STRAUSS, A., *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. New York: Aldine de Gruyter, 1967.
- GOFFMAN, E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris : Minuit, 1979.
- GUIRAUDON, V., « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? », *Cultures et Conflits*, n°38-39, 2000, pp. 7-37. [Consulté le 16 avril 2010 : <http://conflits.revues.org/index290.html>]
- GUIRAUDON, V., « The EU through European's Eyes: Political Sociology and EU Studies », *EUSA Review*, Vol. 19, n°1, Hiver 2006, pp. 1-7.
- GUIRAUDON, V. & FAVELL, A., « Why we need a sociology of European integration and its effects on economies, politics, and societies », Paper presented in Workshop 9 "Does European Integration Theory need Sociology?" at the ECPR 2008 Joint Sessions, Rennes, 2008.
- HAAS, E., *The Uniting of Europe*, Palo Alto: Stanford University Press, 1958.
- HABERMAS, J., *Après l'Etat-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris : Fayard, 2000.
- HAEGEL, F. & ALII (2008), "National Framing revisited: French, British and French speaking Belgian citizens arguing about Europe", présentation au colloque « European citizenship revisited », Oxford, 23 juin 2008.
- HALLSTEIN, W., *Europe in the Making*, London: Allen & Unwin, 1972, pp. 30-55.
- HERITIER, A., « Composite Democracy in Europe: the Role of Transparency and Access to Information », *Journal of European Public Policy*, Vol. 10, n°5, 1999, pp. 269-282.
- HERMANN, R.K., RISSE, T. & BREWER, M.B., *Transnational Identities. Becoming European in the EU*, Oxford: Rowman & Littlefield publishers, 2004

HIX S. & BARTOLINI, S., « La politisation de l'Union européenne : remède ou poison ? », *Notre Europe. Etudes et recherches*, Policy paper n°19, 2006. [Consulté le 5 avril 2010 : [http://www.notre-europe.eu/uploads/tx\\_publication/Polycypaper19-fr.pdf](http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Polycypaper19-fr.pdf) ]

HIX, S., *The Political System of the European Union*, 2<sup>nd</sup> edition, New York: Palgrave Macmillan, 2005.

HOOGHE, L., «What drives Euroscepticism?: Party-Public Cuing, Ideology and Strategic Opportunity », *European Union Politics*, Vol. 8 (1), 2007, pp. 5-12.

HOOGHE, L. & MARKS, G., « Does Identity or Economic Rationality Drive Public Opinion on European Integration ? », *PS : Political Science and Politics*, Vol. 37, n°3, 2004, pp. 415-420.

HOOGHE, L. & MARKS, G., « Calculation, community and cues », *European Union Politics*, Vol. 6 (4), 2005, pp. 419-443.

HOOGHE, L. & MARKS, G., « Sources of Euroscepticism », *Acta Politica*, Vol. 42, 2007, pp. 119-127.

HOOGHE, L. & MARKS, G., « A Post functionalist Theory of European Integration: From Permissive Consensus to Constraining Dissensus », *British Journal of Political Science*, Cambridge University Press, Vol. 39, 2008, pp. 1-23.

HOOGHE, L., MARKS, G. & WILSON, C. J., « Does left/right structure party positions on European integration? », in MARKS, G. & STEENBERGEN, M. R., *European Integration and Political Conflict*, Cambridge: Cambridge University Press, 2004, p. 235-260.

HORETH, M., « No Way Out for the Beast? The Unsolved Legitimacy Problem of European Governance », *Journal of European Public Policy*, Vol. 6, N°2, 1999, pp. 249-268.

HURRELMANN, A., « Constructing Multilevel Legitimacy in the European Union: A Study of British and German Media Discourse », *Comparative European Politics*, Vol. 6, 2008, pp. 190-211.

HURRELMANN, A., « Multilevel Legitimacy : Conceptualising Legitimacy Relationship between the EU and national democracies', in DEBARDELEBEN, J. & HURRELMANN, A. (Eds.), *Democratic Dilemmas of Multilevel Governance*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2008, pp. 17-37;

IMIG, D. & TARROW, S., *Contentious Europeans: Protest and Politics in an Integration Europe*, Lanham: Rowman and Littlefield, 2001.

INGLEHART, R., *The Socialization of Europeans*, University of Michigan, 1967a.

INGLEHART, R., « An End of European Integration? » *American Political Science Review*, 1967b, n°61, pp. 91-105;

INGLEHART, R., « Public Opinion and Regional Integration », *International Organisation*, 24 (4), 1970a, pp. 764-795.

INGLEHART, R., « Cognitive Mobilization and European Identity», *Comparative Politics*, Vol. 3, n°1, 1970b, pp. 45-57.

INGLEHART, R., « The New Europeans: Inward or Outward-Looking », *International Organization*, Vol. 24, n°4, 1970c, pp. 129-139.

INGLEHART, R., « Changing Value Priorities and European Integration », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 10, 1971, pp. 1-36.

- INGLEHART, R., *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton: Princeton University Press, 1977a.
- INGLEHART, R., « Long Term Trends in Mass Support for European Unification », *Government and Opposition*, Vol. 12, n°2, 1977b, pp. 150-177.
- INGLEHART, R., RABIER, J.-R. & REIF, K., « The Evolution of Public Attitudes toward European Integration », *Journal of European Integration*, Vol. 10, n°2-3, 1987, pp. 135-155.
- IRWIN, J., *The Felon*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall, 1970.
- JACQUOT, S. & WOLL, C. (Dir.), *Les usages de l'Europe. Acteurs et transformations européennes*, Paris: L'Harmattan, 2004.
- JANSSEN, J., « Postmaterialism, Cognitive Mobilization and Public Support for European integration », *British Journal of Political Science*, Vol. 21, N°4, 1991, pp. 443-468.
- JOHNSON, R. B., ONWUEGBUZIE, A. J. & TURNER, L. A., « Toward a Definition of Mixed Methods Research », *Journal of Mixed Methods Research*, Vol.1, N° 2, 2007, pp. 112-133.
- JOSEPH, J.G., EMMONS, C.A., KESSLER, R.C., WORTMAN, C.B., O'BRIEN, K., & al., « Coping with the threat of AIDS: an approach to psychosocial assessment », *American Psychology*, Vol. 39, 1984, pp. 1297-1302.
- KARP, J.A., BANDUCCI, S.A. & BOWLER, S., « To know it is to love it? Satisfaction with democracy in the European Union », *Comparative Political Studies*, Vol. 36, n°3, 2003, pp. 271-292.
- KELLE, U., « 'Emergence' vs. 'Forcing' of Empirical Data? A Crucial Problem of "Grounded Theory" Reconsidered », *FQS-Forum: Qualitative social Research Sozialforschung*, Vol. 6, N°2, 2005. [Consulté le 10 avril 2010: <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0114-fqs0502275> ]
- KEY, V. O., Jr., *Public Opinion and American Democracy*, New-York: Alfred A. Knopf, Inc., 1961.
- KIEFFER A., OBERTI M., PRETECEILLE, E., « Enjeux et usages des catégories socioprofessionnelles en Europe », *Sociétés contemporaines*, 45-46, 2002, p. 5-15.
- KITZINGER, J. & FARQUHAR, C., « The Analytical Potential of "Sensitive Moments" », in Focus Group Discussions », in BARBOUR, R.S. & KITZINGER, J. (Eds.), *Developing Focus Group Research. Politics, Theory and Practice*, London: Sage, 1999, pp. 156-172.
- KITZINGER, S., « The influence of the Nation-State on Individual Support for the European Union », *European Union Politics*, Vol. 4, N°2, 2003, pp. 219-241.
- KRIESI H-P., GRANDE E., LACHAT R., *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge University Press, 2008.
- KRIESI, H., « Postface », IN NEUMAYER, L., ROGER, A. & ZALEWSKI, F.(Dir.), *L'Europe contestée. Espaces et enjeux des positionnements contre l'intégration européenne*, Paris, Michel Houdiard, 2008, pp. 261-262.
- LACROIX, J. & COMAN, R. (dir.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

LACROIX, J. & MAGNETTE, P., « Théorie politique », in BELOT, C., C., MAGNETTE, P. & SAURUGGER, S. (Dir.), *Science politique de l'Union européenne*, Paris: Economica, 2008.

LACROIX, J., *L'Europe en procès*, Paris : Cerf, 2004.

LAGROYE, J., « La légitimation », in GRAWITZ, M. & LECA, J., *Traité de Science Politique*, Paris : PUF, 1985.

LAGROYE, J., FRANCOIS, B. & SAWICKI, F., *Sociologie politique*, Paris : Presses de Sciences Po et Dalloz, 2006.

LECA, J., « 'The Empire Strikes Back' An Uncanny View of the European Union. Part I – Do We Need a Theory of European Integration? », *Government and Opposition*, Vol. 44, N°3, 2009, pp. 285-340.

LINDBERG, L.N. & SCHEINGOLD, S.A., *Europe's Would-be Polity*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall, 1970.

LORD, C., « Assessing democracy in a contested policy », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 39, n°4, 2001, pp. 641-661.

LORD, C., *A Democratic Audit of the European Union*, Houndmills: Palgrave Macmillan, 2004.

MAGNETTE, P., « La citoyenneté dans l'Union européenne. Force et limites des nouvelles formes de participation », in BELOT, C. & CAUTRES, B. (dir.), *La vie démocratique de l'Union européenne*, Paris : La Documentation française, 2006, pp. 115-119.

MAIR, P., « The Limited Impact of Europe of National Party Systems », *West European Politics*, N°23, 2000, pp. 27-51.

MAJONE, G., « Europe's "democratic deficit": the question of standards », *European Law Journal*, Vol. 4, n°1, 1998, pp. 5-28.

MANENT, P., *La raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*, Paris : Gallimard, 2006.

MARTONITTI, G. & STEFANIZZI, S., « Europeans and the Nation State », in NIEDERMAYER, O. & SINNOTT, R. (Eds.), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford: Oxford University Press, 1995, pp. 163-189.

MCLAREN, L. M., « Opposition to European integration and fear of lost of national identity: debunking a basic assumption regarding hostility to the integration project », *European Journal of Political Research*, Vol. 43, n°6, pp. 895-911.

MCLAREN, L., « Explaining Mass-Level Euroscepticism: Identity, Interests and Institutional Distrust », *Acta Politica*, Vol. 42, 2007, pp. 233-251.

MCLAREN, L., « Public support for the EU: cost/benefit analysis or perceived cultural threat? », *Journal of Politics*, Vol. 64, N°2, pp. 551-566.

MEINHOF, U., "Europe viewed from below. Agents, Victims and the Threat of the Other", in HERMANN, R., RISSE, T. & BREWER, M., *Transnational identities. Becoming European in the EU*, Oxford: Rowman & Littlefield publishers, 2004.

MENDRAS H., *La seconde révolution française*, Paris, Gallimard, 1988.

- MERAND, F., « Les institutionnalistes (américains) devraient-ils lire les sociologues (français) ? », *Politique européenne*, Vol. 25, 2008, pp. 23-24.
- MILLER, D., *On Nationality*, Oxford: Oxford University Press, 1995.
- MONNET, C., « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de conversation », *Nouvelles questions féministes*, Vol. 19, n°1, 1998, pp. 9-34
- MORAVCSIK, A., « Le mythe du déficit démocratique européen », *Raisons politiques*, n°10, 2003, pp. 87-90.
- MORAVCSIK, A., « In Defence of the 'Democratic Deficit': Reassessing Legitimacy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 40, n°4, 2002, pp. 603-624
- MORAVCSIK, A., *The Choice for Europe: Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, London: UCL Press, 1998.
- MORGAN D.L., *Focus Groups as Qualitative Research*, London: Sage, 1988.
- MORGAN, D.L., « Focus groups and Surveys », paper presented at the *Annual Meeting of American Sociological Association*, Pittsburg, PA, 1993a.
- MORGAN, D.L. (Ed.), *Successful Focus Groups: Advancing the State of the Art*, Newbury Park, CA: Sage, 1993b.
- MORGAN, D.L., « Focus Groups », *Annual Review of Sociology*, vol. 22, 1996, pp. 129-152.
- MORGAN, D.L. & KRUEGER, R.A., *Focus Group Kit*, London: Sage, 1997
- MORGAN, D.L. & ZHAO, P.Z., « The doctor-caregiver relationship: managing the care of family members with Alzheimer's disease », *Qualitative Health Research*, vol. 3, 1993, pp. 133-164.
- NEUNREITHER, K., «The Democratic Deficit in the European Union: Towards Closer cooperation between the European Parliament and the National Parliaments », *Government and Opposition*, Vol. 29, No. 3, 1994, pp. 299-314.
- NICOLAIDIS, K. & HOWSE, R., *The Federal Vision*, Oxford: Oxford University Press, 2001.
- NIEDERMAYER, O. & SINNOTT, R., *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford: Oxford University Press, 1995.
- NOELLE-NEUMANN, E., *The Spiral of Silence: Public Opinion, our Social Skin*, Chicago : University of Chicago Press, 1984.
- OBRADOVIC, D., « Policy Legitimacy and the European Union », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 34, n°2, 1996, pp. 191-221.
- OLSEN, J. P., « What is a Legitimate Role for Euro-citizens? », *Comparative European Politics*, Vol. 1, 2003, pp. 91-110.
- PERCHERON, A., « Les Français et l'Europe : acquiescement de façade ou adhésion véritable ? Note de recherche », *Revue française de science politique*, n°3, 1991, pp. 382-406.
- PRODI, R., *Foreword, European Commission: European Governance, A White paper*, Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities, 2001.
- PUCHALA, D., « The Common Market and Political Federation in Western European Public Opinion », *International Studies Quarterly*, Vol. 14, n°1, 1970, pp. 32-59.

- QUERMONE, J.-L., *L'Europe en quête de légitimité*, Paris : Presses de Sciences Po, 2001.
- RABIER, J.-R., *L'Opinion Publique et l'Europe*, Bruxelles : Institut de Sociologie, 1966.
- REINERT, M., « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et Société*, 66, 1993 pp. 5-39.
- Revue internationale de Politique comparée*, « La concurrence des identités ? Débat à propos de l'utilisation de la question Moreno », vol. 14, n°4, 2007.
- RISSE, T., « The Euro between national and European identity », *Journal of European Public Policy*, Vol. 10, n°3, 2003, pp. 487-505.
- RISSE-KAPPEN, T., « Exploring the Nature of the Beast: International Relations Theory and Comparative Analysis Meet in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 34, N°1, 1996, pp. 53-80.
- ROTHSCHILD, J., « Observations on Political Legitimacy in Contemporary Europe », *Political Science Quarterly*, Vol. 92, 1977, pp. 487-501.
- SAUGER, N., BROUARD, S & GROSSMAN, E., *Les Français contre l'Europe ? Les sens du référendum du 29 mai 2005*, Paris : Presses de Sciences Po, 2007.
- SAURUGGER, S. (Dir.), « Les approches sociologiques de l'intégration européenne. Perspectives critiques », *Politique européenne*, vol. 25, 2008.
- SAURUGGER, S., « Une sociologie de l'intégration européenne ? », *Politique européenne*, vol. 25, 2008, pp. 1-22.
- SAWICKI, F., « Les politistes et le microscope », in BACHIR, M., (Dir.), *Les méthodes au concret*, Paris : PUF, CURAPP, 2000, pp. 143-164.
- SCHARPF, F. W., « Reflections on multilevel legitimacy », MPIfG Working Paper 07:3, Max Planck Institute for the Study of Societies, Cologne, 2007
- SCHARPF, F., *Gouverner l'Europe*, Paris : Presses de Sciences Po, 2000.
- SCHEUER, A., *How Europeans see Europe? Structure and dynamics of European Legitimacy Beliefs*, Amsterdam: Vossiuspers UvA, 2005.
- SCHILD, J., « National versus European identities? French and German in the European Multi-Level System », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 39, n°2, 2001, pp. 331-351.
- SCHMIDT, V., *Democracy in Europe: The EU and National Politics*, Oxford: Oxford University Press, 2006.
- SCHMIDT, V., « Délibération publique et discours de légitimation en France et en Grande-Bretagne face à l'intégration européenne », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 14, N°4, 2008, pp. 555-571.
- SCHMITT, H. & SCHOLZ, E., *The Mannheim Eurobarometer Trend File 1970-2002. Data Set Edition 2.00.*, 2005.
- SCHMITT, H. & THOMASSEN, J. (Eds.), *Political Representation and Legitimacy in the European Union*, Oxford University Press, 1999.
- SCHMITT, H., « The Eurobarometers: Their Evolution, Obvious Merits, and Ways to Add Value to them », *European Union Politics*, vol. 4, 2003, pp. 243-251.
- SCHMITTER, P., « On the Way to a Post-Functionalist Theory of European Integration », *British Journal of Political Science*, Cambridge University Press, Vol. 39, 2008, pp. 211-215.
- Virginie Van Ingelgom – « Intégrer l'indifférence » - Thèse IEP de Paris & Université catholique de Louvain – 2010 326

SCHMITTER, P.C., *How to democratize the European Union ... And Why Bother ?* Lanham MA: Rowman & Littlefield, 2000.

SHAAR, J., « Legitimacy in Modern State », in GREEN, P. & LEVINSON, S. (Eds.), *Power and Community*, New York: Random House, 1969, pp. 276-327.

SHERPERD, R., *Public Opinion and European Integration*, Farnborough: Saxon Books, 1975.

SMITH A., « Going Beyond the Democratic Deficit: The European Union and Rural Development in Networked Societies », *Regional and Federal Studies*, Vol. 5, n°1, 1995, pp. 45-66.

SMITH, A., « “L’espace public européen”: une vue (trop) aérienne », *Critique internationale*, No. 1, Automne 1998, pp. 101-126.

SMITH, A., *Le gouvernement de l’Union européenne. Une sociologie politique*, Paris : LGDJ, 2004.

STEENBERGEN, M., EDWARDS, E. & DE VRIES, C., « Who’s cuing whom? Mass-elite linkages and the future of European integration », *European Union Politics*, Vol. 8, n°1, 2007, pp. 13-35.

STRUDEL, S., « Citoyennetés », in BELOT, C., MAGNETTE, P. & SAURUGGER, S. (dir.), *Science politique de l’Union européenne*, Paris : Editions Economica, 2008, pp. 175-195.

STRUDEL, S., « Les citoyens européens aux urnes : les usages ambigus de l’article 8B du traité de Maastricht », *Revue internationale de Politique Comparée*, Vol. 9, n°1, 2002, pp. 47-63.

SZCZERBIAK, A. & TAGGART, P., « Theorising Party-Based Euroscepticism: Problems of Definition, Measurement and Causality », Sussex European Institute, Working Paper N°69, 2003.

TAGGART, P. & SCZCERBIAK, A., « Contemporary Euroscepticism in the systems of the European Union candidate states of central and eastern Europe », *European Journal of Political Research*, Vol. 43, 2004, pp. 1-27.

TAGGART, P., « A Touchstone of Dissent: Euroscepticism in Contemporary Western European Party Systems », *European Journal of Political Research*, Vol. 33, No.3, 1998, pp. 363-88.

TOURAINE, A., *La Voix et le regard*, Paris : Seuil, 1978.

THROSSELL, K., « One thing leads to another: European and National Identities in French schoolchildren », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp. 131-152

VAN DER EIJK, C. & FRANKLIN, M.N., « Potential for Contestation on European Matters at National Elections in Europe », in MARKS, G. & STEEBERGEN, M. (Eds.), *European Integration and Political Conflict*, Cambridge: Cambridge University Press, 2004, pp. 165-192.

VAN KERSBERGEN, K., « Political allegiance and European integration », *European Journal of Political Research*, Vol. 37, N°1, 2000, pp.1-17.

WALLACE, H. “Deepening and Widening: Problems of Legitimacy in the EC”, in GARCIA S., *European Identity on the search for legitimacy*, London: Pinter, 1993.

- WEATHERFORD, M.S., « Measuring Political Legitimacy », *American Political Science Review*, Vol. 86, No. 1, 1992, pp. 149-166.
- WEBER, M., *Economy and Society*, New York, 1968.
- WEILER, J., « Problems of Legitimacy in Post 1992 Europe », *Aussenwirtschaft*, Vol. 46, 1991, pp. 411-437.
- WEILER, J., *The Constitution of Europe*, Cambridge: Cambridge University Press, 1998.
- WEILER, J.H., HALTERN, U. R. & MAYER, F.C., « European Democracy and its Critique », in HAYWARD, J. (ed.), « The Crisis of Representation in Europe », *West European Politics*, Vol. 18, N°3, 1995, pp. 4-39.
- WEILL, P.-E., « Plutôt l'UEFA que l'UE ». (Dés-)enchantement de l'identification à l'Europe des jeunes de milieux populaires issus de l'immigration », *Politique européenne*, Vol. 30, 2010, pp.107-130
- WESSELS, B., « Discontent and European Identity: Three types of Euroscepticism », *Acta politica*, Vol. 42, 2007, pp. 287-306.
- WESTLE, B., « Political Beliefs and Attitudes: Legitimacy in Public Opinion Research », in HURRELMANN, A., SCHNEIDER, S. & STEFFEK, J., *Legitimacy in an Age of Global Politics*, Palgrave Mc Millan, 2007, pp. 93-125.
- WHITE, J., « The Politicisation of the EU in Sociological Perspective », Paper presented at the ECPR Joint Sessions, Workshop: 'Does European Integration Theory need Sociology? Towards a Research Agenda', Rennes, 11<sup>th</sup>-16<sup>th</sup> April 2008.
- WHITE, J., *A Political Bond In Europe*, Phd Dissertation, European University Institute, Florence, 2007.
- WIGHT, D., « Boys' Thoughts and Talks About Sex in a Working Class Locality of Glasgow », *The Sociological Review*, vol. 42, pp. 702-737.
- WILKINSON, S., « Using Focus Groups », in SILVERMAN, D. (Ed.), *Qualitative Research: Theory, Method and Practice*, London: Sage, 2004, pp. 177-199.
- WOLFF, B., KNODEL, J. & SITTIRAI, W., « Focus groups and surveys as complementary research methods: a case example », in MORGAN, D. L. (Ed.), *Successful Focus Groups: Advancing the State of the Art*, Newbury: Sage, pp. 89-104.
- ZALLER, J., *The nature and origins of mass opinion*, Cambridge: Cambridge University Press, 1992.
- ZALLER, J. & FELDMAN, S., « A simple Theory of the Survey Response : Answering Questions versus Revealing Preferences », *American Journal of Political Science*, Vol. 36, no. 3, 1992, pp. 579-616.



# **Annexes**

# **RECHERCHONS VOLONTAIRES POUR PARTICIPER A UNE ENQUETE SCIENTIFIQUE RETRIBUTION : 50 €**

Le Centre de Politique Comparée (U.C.L.) recherche des volontaires (âgés de plus de 18 ans, non-étudiants) pour participer à un groupe de discussion entre **fin février et mi mars 2006** (dates et horaires exacts à préciser)

Lieu de la séance : **Bruxelles** (Woluwe-Saint-Lambert – Campus de l’UCL)

Aucune connaissance particulière n’est demandée

**L’anonymat des participants est garanti**

Durée de la séance: **3 heures** environ.

Paiement effectué à la fin de la séance sous forme de **bons d’achats**

Si vous êtes intéressé, merci de contacter **Virginie Van Ingelgom**,

Par mail à l’adresse suivante : [discussions@spri.ucl.ac.be](mailto:discussions@spri.ucl.ac.be)

Ou par téléphone aux n° suivant :

██████████ (en journée) ou ██████████

(en cas d’absence, merci de laisser vos coordonnées)

## ANNEXE 2: QUESTIONNAIRE COURT DE SELECTION

|                             |
|-----------------------------|
| <b>Numéro de candidat :</b> |
| <b>Pseudonyme :</b>         |

### Questionnaire téléphonique initial

Bonjour

Vous vous êtes porté candidat(e) pour participer à un groupe de discussion. Avez-vous des questions à me poser à ce sujet ? (Donner ici tous les détails demandés...)

Afin d'étudier votre candidature, il me faudrait vous poser quelques questions à la fois sur votre situation familiale et professionnelle et sur vos opinions. Cela devrait nous prendre une petite dizaine de minutes. Etes-vous d'accord ? Pouvons-nous le faire maintenant ?

Si oui, noter l'heure de début. ....

Sinon, quand puis-je vous rappeler ? .....

Dans cette enquête, nous garantissons votre anonymat. Aussi je vais vous demander pour commencer de choisir un prénom par le quel vous souhaitez qu'on vous appelle lors de la discussion, et qui est la seule identité qui sera connue des autres participants :

**Pseudonyme :** .....

Venons-en maintenant aux questions qui nous permettrons de décider si vous viendrez ou non participer à un de ces groupes :

**Vous êtes :**     - un homme     1  
                     - une femme     2

**Quel est votre âge exact ?**     |\_\_|\_\_| ans

**Etes-vous :**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| - marié(e).....         | 1 |
| - veuf ou veuve.....    | 2 |
| - divorcé(e) .....      | 3 |
| - séparé(e) .....       | 4 |
| - célibataire.....      | 5 |
| - vivant en union libre | 6 |

**A quel âge avez-vous arrêté vos études ?**     |\_\_|\_\_| ans

**Diplôme.....<sup>1</sup>**

**Actuellement, êtes-vous :**

|                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------|----|
| - employé à temps plein (au moins 35 heures par semaine).....      | 1  |
| - employé à temps partiel (entre 15 et 35 heures par semaine)..... | 2  |
| - employé moins de 15 heures par semaine.....                      | 3  |
| - aide un membre de ma famille dans son travail.....               | 4  |
| - chômeur.....                                                     | 5  |
| - étudiant ou en formation professionnelle.....                    | 6  |
| - retraité.....                                                    | 7  |
| - femme au foyer.....                                              | 8  |
| - handicapé.....                                                   | 9  |
| - autre non actif.....                                             | 10 |

**Si vous travaillez (ou si vous avez travaillé), quelle est votre profession actuelle (ou quelle est la dernière profession que vous avez exercée)?**

---

---

---

---

*Merci de décrire ci-dessus le plus précisément possible votre activité et votre fonction*

**Etes-vous ou étiez-vous :**

|                                                            |   |
|------------------------------------------------------------|---|
| - employeur ou travailleur indépendant.....                | 1 |
| - salarié d'une entreprise privée.....                     | 2 |
| - salarié d'un service public ou d'une entreprise publique | 3 |

**Lorsque vous aviez 15 ans, que faisait votre père, quel était son métier ?**

---

---

---

*Donnez le maximum d'informations. N'utilisez pas d'abréviations SVP*

**Lorsque vous aviez 15 ans, que faisait votre mère, quel était son métier ?**

---

---

---

*Donnez le maximum d'informations. N'utilisez pas d'abréviations SVP*

**Etes-vous propriétaire d'aucun logement ? Si oui, d'un ou de plusieurs logements (résidence principale, résidence secondaire, appartement mis en location... ) ?**

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Aucun.....            | 1 |
| Un seul logement..... | 2 |

---

<sup>1</sup> NOTE IMPORTANTE : cette question ne figurait pas sur les premiers questionnaires. Il y a donc des données manquantes dans l'échantillon belge.

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Plusieurs logements..... | 3 |
|--------------------------|---|

**Combien d'enfants de moins de 18 ans avez-vous ?**

(Veuillez inclure les enfants de votre conjoint et les enfants adoptés)

J'ai |\_\_|\_\_| enfants

**Pouvez-vous me dire quelle est votre religion, si vous en avez une ?**

|                            |   |
|----------------------------|---|
| - Catholique.....          | 1 |
| - Juive.....               | 2 |
| - Musulmane.....           | 3 |
| - Orthodoxe.....           | 4 |
| - Protestante.....         | 5 |
| - Autre : laquelle ? _____ | 6 |
| - Sans religion            | 7 |
| - Ne sait pas.....         | 8 |

**Si vous avez une religion, diriez-vous que vous êtes...**

pratiquant 1

non pratiquant 2

**Pouvez-vous me dire de quel parti ou mouvement politique vous vous sentez le plus proche ou en tout cas le moins éloigné ?**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| - Ecolo.....                 | 1 |
| - MR .....                   | 2 |
| - PS.....                    | 3 |
| - CDH.....                   | 4 |
| - PTB –UA.....               | 5 |
| - Front National.....        | 6 |
| -Autre parti, lequel ? _____ | 7 |
| - aucun parti.....           | 8 |
| - non réponse.....           | 0 |
|                              |   |

**A propos de politique, les gens parlent de gauche et de droite. Vous-même, où vous situez-vous sur une échelle qui va de 1 à 10, dans laquelle 1 représente la position la plus à gauche et 10 la plus à droite ?**

|        |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |        |
|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--------|
| Gauche | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | Droite |
|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|--------|

- Ne sait pas, ne veut pas répondre 99

**Avez-vous voté lors des dernières élections législatives fédérales en 2003 ?**

a voté le 18 mai 2003 1

n'a pas voté le 18 mai 2003 2

**Si oui, pour quel parti ?**

Ecolo 1

MR 2

PS 3

|                      |    |
|----------------------|----|
| CDH                  | 4  |
| Front National       | 5  |
| PTB-UA               | 6  |
| Autre parti          | 7  |
| Blanc                | 8  |
| Nul                  | 9  |
| Ne sait pas          | 10 |
| Ne veut pas répondre | 11 |

**Si un référendum de ratification du "Traité établissant une Constitution pour l'Europe" (semblable à ceux organisés en France et aux Pays-Bas notamment) avait eu lieu en Belgique, auriez-vous participé?**

|             |   |
|-------------|---|
| Oui         | 1 |
| Non         | 2 |
| Ne sait pas | 3 |

**Si oui, auriez-vous voté**

|                      |   |
|----------------------|---|
| Oui                  | 1 |
| Non                  | 2 |
| Blanc                | 3 |
| Nul                  | 4 |
| Ne veut pas répondre | 5 |
| Ne sait pas          | 6 |

Merci beaucoup. Nous allons étudier les réponses que vous nous avez données et je vous contacterai d'ici peu pour vous dire si nous vous avons sélectionné. Pour cela, auriez-vous l'obligeance de m'indiquer vos coordonnées complètes ?

Nom  
Prénom  
Adresse

Téléphone fixe :  
Téléphone mobile  
Adresse email

Avant de raccrocher, j'aurais aussi besoin de connaître votre disponibilité pour une série de dates que je vais vous énumérer. C'est indispensable là aussi pour décider de votre participation. Merci de me dire pour chacune des dates que je vais vous donner si vous pouvez vous rendre disponible et vers quelles heures :

| Jour                   | NON | OUI, à quelles heures ? |
|------------------------|-----|-------------------------|
| Lundi 27 février (14h) |     |                         |
| Mercredi 1 mars        |     |                         |
| Jeudi 2 mars           |     |                         |
| Vendredi 3 mars        |     |                         |
| Samedi 4 mars          |     |                         |
| Vendredi 10 mars       |     |                         |
| Samedi 11 mars         |     |                         |
| Lundi 13 mars          |     |                         |
| Mardi 14 mars          |     |                         |

Merci beaucoup. Vous aurez notre réponse très rapidement.

Heure de fin de passation : .....

Informations notées ex post :

temps total de passation du questionnaire

compétence intellectuelle estimée (mesurée à la facilité de compréhension des questions )

compréhension très facile /\_\_1\_\_ / \_\_2\_\_ / \_\_3\_\_ / \_\_4\_\_ / \_\_5\_\_ / compréhension très difficile

coopération

très coopératif /\_\_1\_\_ / \_\_2\_\_ / \_\_3\_\_ / \_\_4\_\_ / \_\_5\_\_ / pas du tout coopératif

attitude plus ou moins sympathique

très sympathique /\_\_1\_\_ / \_\_2\_\_ / \_\_3\_\_ / \_\_4\_\_ / \_\_5\_\_ / plutôt hostile

assurance subjective (toujours selon l'estimation de l'interviewer)

grande assurance /\_\_1\_\_ / \_\_2\_\_ / \_\_3\_\_ / \_\_4\_\_ / \_\_5\_\_ / manque d'assurance évident

tentatives de domination de l'interaction par l'enquêté (esquisse de manipulation, d'intimidation, etc.)

domination de l'interviewé /\_\_1\_\_ / \_\_2\_\_ / \_\_3\_\_ / \_\_4\_\_ / \_\_5\_\_ / domination de l'enquêteur

- nombre d'appels nécessaire pour compléter le questionnaire



### ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE LONG DE SELECTION

**Numéro de candidat :**

**Pseudonyme :**

**Comment (ou par qui) avez-vous entendu parler de notre recherche<sup>1</sup> ?**

**Dans notre société, il y a des groupes qui sont plutôt au sommet de la société et d'autres qui sont plutôt en bas. Voici une échelle qui va du sommet au bas. Où vous classeriez-vous sur cette échelle ?**

|        |    |
|--------|----|
| Sommet | 10 |
|        | 9  |
|        | 8  |
|        | 7  |
|        | 6  |
|        | 5  |
|        | 4  |
|        | 3  |
|        | 2  |
| Bas    | 1  |

**Quand vous êtes avec des amis, diriez vous qu'il vous arrive souvent, de temps en temps ou jamais de discuter de politique ? Est-ce que cela vous arrive?**

|                   |   |
|-------------------|---|
| Souvent           | 1 |
| De temps en temps | 2 |
| Jamais            | 3 |

**Si oui, quand vous avez une opinion à laquelle vous tenez beaucoup, vous arrive-t-il d'essayer de convaincre vos amis, vos collègues, vos relations d'adopter cette opinion? Cela vous arrive-t-il souvent, de temps en temps, rarement, jamais?**

|                   |   |
|-------------------|---|
| Souvent           | 1 |
| De temps en temps | 2 |
| Rarement          | 3 |
| Jamais            | 4 |

---

<sup>1</sup> NOTE IMPORTANTE : cette question ne figurait pas sur les premiers questionnaires, elle a été ajoutée par la suite. Dans l'échantillon belge, cet ajout s'est malheureusement fait assez tardivement.

**Vous arrive-t-il de vous informer sur l'actualité à travers :**

La presse écrite : jamais.....1  
rarement.....2  
De temps en temps.....3  
Souvent.....4

Si oui quels sont les titres que vous avez l'habitude de lire ?

---

---

La télévision : jamais.....1  
rarement.....2  
De temps en temps.....3  
Souvent.....4

Si oui quels sont les chaînes et les émissions que vous avez l'habitude de regarder ?

---

---

La radio : jamais.....1  
rarement.....2  
De temps en temps.....3  
Souvent.....4

Si oui quels sont les stations et les émissions que vous avez l'habitude d'écouter ?

---

---

L'internet : jamais.....1  
rarement.....2  
De temps en temps.....3  
Souvent.....4

Si oui quels sites avez-vous l'habitude de fréquenter?

---

---

**D'une façon générale, diriez-vous que l'appartenance de la Belgique à l'Union Européenne est une bonne ou une mauvaise chose ?**

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Une bonne chose                    | 1 |
| Une mauvaise chose                 | 2 |
| Ni une bonne ni une mauvaise chose | 3 |

**Dans un avenir proche, vous voyez-vous Belge seulement, Belge et Européen, Européen et belge ou Européen seulement ?**

|                    |   |
|--------------------|---|
| Belge seulement    | 1 |
| Belge et Européen  | 2 |
| Européen et Belge  | 3 |
| Européen seulement | 4 |

Pour chacun des domaines suivants, pensez-vous que les décisions devraient être prises par le gouvernement belge ou qu'elles devraient être prises en commun au sein de l'Union européenne ?

|                                           | Gouvernement belge | En commun dans l'Union européenne | NSP |
|-------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|-----|
| La défense                                |                    |                                   |     |
| La protection de l'environnement          |                    |                                   |     |
| La lutte contre le chômage                |                    |                                   |     |
| L'agriculture et la politique de la pêche |                    |                                   |     |
| L'enseignement                            |                    |                                   |     |
| La politique culturelle                   |                    |                                   |     |
| La politique d'immigration                |                    |                                   |     |

**Avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord :**

**« L'Etat-Providence rend la société plus juste » ou bien « L'Etat-Providence réduit l'envie de travailler » ?**

|                                                |   |
|------------------------------------------------|---|
| L'Etat-Providence rend la société plus juste   | 1 |
| L'Etat-Providence réduit l'envie de travailler | 2 |

**Selon vous, les couples homosexuels devraient-ils avoir le droit d'adopter des enfants?**

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Devraient avoir le droit        | 1 |
| Ne devraient pas avoir le droit | 2 |

**D'une façon générale, que pensez-vous des gens qui vivent en Belgique et ne sont pas citoyens de l'Union Européenne : sont-ils trop nombreux ? Sont-ils nombreux mais pas trop ? Sont-ils peu nombreux ?**

|                        |   |
|------------------------|---|
| Trop nombreux          | 1 |
| Nombreux mais pas trop | 2 |
| Peu nombreux           | 3 |

**Merci beaucoup d'avoir répondu à ces questions.**

## ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS A NOS FOCUS GROUPS ET PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

| Pseudonyme            | N° | Sexe | Age | Education              | Profession                        | Echelle politique | Vote élections     | Vote au référendum | Appartenance à l'UE  | Identité             | Minorité ethnique        |
|-----------------------|----|------|-----|------------------------|-----------------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|
| <b>PARIS</b>          |    |      |     |                        |                                   |                   |                    |                    |                      |                      |                          |
| <b>PAR Ouvriers 1</b> |    |      |     |                        |                                   |                   |                    |                    |                      |                      |                          |
| Jean-Marie            | 23 | M    | 53  | CAP ou BEP             | Ouvrier                           | NSP               | C. Lepage          | Non                | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | NA                       |
| Cédric                | 24 | M    | 38  | Bac général            | Employé de commerce et de service | NSP               | L. Jospin          | Blanc ou nul       | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | NA                       |
| Jeannette             | 25 | F    | 25  | Ancien brevet ou BEPC  | Employé de commerce et de service | 6                 | N'a pas voté       | N'a pas voté       | Bonne chose          | Autre                | Africaine                |
| Zahoua                | 26 | F    | 45  | Ancien brevet ou BEPC  | Employé de bureau                 | 1                 | N'a pas voté       | N'a pas voté       | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | Maghrébine               |
| Margot                | 27 | F    | 40  | CAP ou BEP             | Employé de commerce et de service | NSP               | C. Lepage          | Refuse de répondre | Mauvaise chose       | National et européen | NA                       |
| Gérald                | 28 | M    | 37  | CAP ou BEP             | Ouvrier                           | NSP               | N'a pas voté       | N'a pas voté       | Bonne chose          | National seulement   | Autre origine européenne |
| <b>PAR Ouvriers 2</b> |    |      |     |                        |                                   |                   |                    |                    |                      |                      |                          |
| Albert                | 35 | M    | 42  | Ancien brevet ou BEPC  | Employé de commerce et de service | 5                 | N'a pas voté /oui  | N'a pas voté       | Bonne chose          | Citoyen du monde     | NA                       |
| Ghislaine             | 36 | F    | 26  | Ancien brevet ou BEPC  | Employé de commerce et de service | 4                 | L. Jospin          | N'a pas voté       | Bonne chose          | National et européen | Antillaise               |
| Geoffrey              | 37 | M    | 33  | CAP ou BEP             | Ouvrier                           | 5                 | N'a pas voté       | Non                | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | NA                       |
| Lionel                | 38 | M    | 42  | Ancien brevet ou BEPC  | Employé de commerce et de service | NSP               | O. Besancenot      | Non                | Bonne chose          | Européen et national | NA                       |
| Yasmina               | 39 | F    | 35  | Ancien brevet ou BEPC  | Employé de commerce et de service | NSP               | N'a pas voté       | N'a pas voté       | Mauvaise chose       | National et européen | Maghrébine               |
| Habiba                | 40 | F    | 41  | Bac général            | Employé de commerce et de service | 4                 | L. Jospin          | Non                | Ni bonne ni mauvaise | Autre                | Maghrébine               |
| <b>PAR Employés 1</b> |    |      |     |                        |                                   |                   |                    |                    |                      |                      |                          |
| Paul                  | 5  | H    | 35  | Bac +2                 | Employé de commerce et de service | 5                 | Refuse de répondre | Non                | Mauvaise chose       | National et européen | NA                       |
| Pablo                 | 6  | M    | 43  | Bac technique ou prof. | Employé de bureau                 | 7                 | J. Chirac          | Non                | Bonne chose          | National seulement   | Autre origine européenne |
| Samira                | 7  | F    | 26  | Bac +2                 | Employé de commerce et de service | 5                 | L. Jospin          | Non                | Mauvaise chose       | National seulement   | Maghrébine               |
| Aline                 | 8  | F    | 41  | Bac +2                 | Employé de commerce et de service | 6                 | J. Chirac          | N'a pas voté       | Mauvaise chose       | Européen seulement   | NA                       |
| Martin                | 9  | M    | 46  | Bac+2                  | Employé de bureau                 | 3                 | L. Jospin          | Oui                | Bonne chose          | National et européen | NA                       |
| <b>PAR Employés 2</b> |    |      |     |                        |                                   |                   |                    |                    |                      |                      |                          |
| Laetitia              | 17 | F    | 23  | Bac +2                 | Employé de commerce et de service | 6                 | J. Chirac          | N'a pas voté       | Mauvaise chose       | National seulement   | NA                       |
| Magali                | 18 | F    | 28  | Bac +2                 | Employé de commerce et de service | NSP               | J. Chirac          | NSP                | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | NA                       |
| Valentin              | 19 | M    | 30  | Bac +2                 | Employé de bureau                 | 2                 | N. Mamère          | Non                | Bonne chose          | Européen seulement   | NA                       |
| Patrice               | 20 | M    | 33  | Bac technique ou prof. | Employé de commerce et de service | NSP               | N'a pas voté       | N'a pas voté       | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | NA                       |
| Hadia                 | 21 | F    | 36  | Bac +3 à +5            | Employé de bureau                 | 3                 | N'a pas voté       | N'a pas voté       | Bonne chose          | National et européen | Maghrébine               |

|                        |    |   |    |                                |                                                           |     |              |              |                      |                      |            |
|------------------------|----|---|----|--------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----|--------------|--------------|----------------------|----------------------|------------|
| <b>PAR Cadres 1</b>    |    |   |    |                                |                                                           |     |              |              |                      |                      |            |
| Francis                | 10 | M | 30 | Bac +3 à +5                    | Cadre moyen, petit cadre                                  | 7   | J. Chirac    | Oui          | Bonne chose          | Européen et national | NA         |
| Inès                   | 11 | F | 39 | Bac +2                         | Cadre moyen, petit cadre                                  | 7   | J. Chirac    | Non          | Bonne chose          | National et européen | NA         |
| Fabienne               | 12 | F | 26 | Doctorat                       | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 3   | M.-G. Buffet | Non          | Mauvaise chose       | Citoyen du monde     | NA         |
| Gabriel                | 13 | M | 59 | Bac +3 à +5                    | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 3   | L. Jospin    | Oui          | Bonne chose          | National et européen | NA         |
| Toufik                 | 14 | M | 24 | Bac +3 à +5                    | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 4   | N'a pas voté | N'a pas voté | Bonne chose          | National et européen | Maghrébine |
| Serge                  | 15 | M | 42 | Bac +3 à +5                    | Cadre moyen, petit cadre                                  | 5   | L. Jospin    | Non          | Mauvaise chose       | Européen et national | NA         |
| Céline                 | 16 | F | 31 | Bac +3 à +5                    | Cadre moyen, petit cadre                                  | 4   | N'a pas voté | Non          | Bonne chose          | National et européen | NA         |
| <b>PAR Cadres 2</b>    |    |   |    |                                |                                                           |     |              |              |                      |                      |            |
| François               | 29 | M | 42 | Bac +3 à +5                    | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 9   | J. Chirac    | Oui          | Bonne chose          | National et européen | NA         |
| Michel                 | 30 | M | 46 | Bac +3 à +5                    | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 6   | J. Chirac    | Non          | Ni bonne ni mauvaise | Européen et national | NA         |
| Patrick                | 31 | M | 38 | Bac +3 à +5                    | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | NSP | J. Chirac    | Oui          | Bonne chose          | Européen et national | NA         |
| Jean-Paul              | 32 | M | 60 | Doctorat                       | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 6   | N'a pas voté | Oui          | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | NA         |
| Louis                  | 33 | M | 49 | Bac +3 à +5                    | Cadre moyen, petit cadre                                  | 3   | L. Jospin    | Non          | Ni bonne ni mauvaise | Européen seulement   | NA         |
| Stanislas              | 34 | M | 50 | Bac +3 à +5                    | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 5   | J. Chirac    | Blanc ou nul | Bonne chose          | National et européen | NA         |
| <b>PAR Militants 1</b> |    |   |    |                                |                                                           |     |              |              |                      |                      |            |
| César                  | 41 | M | 35 | Bac +3 à +5                    | Cadre moyen, petit cadre                                  | 6   | J. Chirac    | Oui          | Ni bonne ni mauvaise | Autre                | Antillaise |
| Karl                   | 42 | M | 21 | Bac +3 à +5                    | Inactif                                                   | 8   | N'a pas voté | Non          | Bonne chose          | National et européen | NA         |
| Cheik                  | 43 | M | 40 | Bac technique ou professionnel | Employé de commerce et de service                         | 6   | J. Chirac    | N'a pas voté | Bonne chose          | National et européen | Maghrébine |
| Pierre-Antoine         | 44 | M | 23 | Bac +3 à +5                    | Cadre moyen, petit cadre                                  | 4   | F. Bayrou    | Oui          | Bonne chose          | National et européen | NA         |
| Déborah                | 45 | F | 30 | Doctorat                       | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 5   | L. Jospin    | Oui          | Bonne chose          | Européen et national | NA         |
| Guy                    | 46 | M | 59 | Bac +3 à +5                    | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 2   | N. Mamère    | Non          | Bonne chose          | National seulement   | NA         |
| Dimitri                | 47 | M | 48 | Bac +3 à +5                    | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 3   | L. Jospin    | Oui          | Bonne chose          | National et européen | NA         |
| <b>PAR Militants 2</b> |    |   |    |                                |                                                           |     |              |              |                      |                      |            |
| Norbert                | 48 | M | 65 | Bac +2                         | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 10  | J.-M. Le Pen | Non          | Mauvaise chose       | National et européen | NA         |
| Jules                  | 49 | M | 46 | Ancien brevet ou BEPC          | Employé de bureau                                         | 3   | R. Hue       | Non          | Ni bonne ni mauvaise | Citoyen du monde     | NA         |
| Adrien                 | 50 | M | 32 | Bac +3 à +5                    | Cadre moyen, petit cadre                                  | 2   | N. Mamère    | Non          | Bonne chose          | National et européen | NA         |
| Bertrand               | 51 | M | 47 | Bac +3 à +5                    | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 5   | J.-M. Le Pen | Non          | Mauvaise chose       | National seulement   | NA         |
| Pascal                 | 52 | M | 41 | Bac +3 à +5                    | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 2   | R. Hue       | Non          | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | NA         |

|                       |    |   |    |                                       |                                                           |        |              |                   |                      |                      |                          |
|-----------------------|----|---|----|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------|--------------|-------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|
| Emmanuelle            | 53 | F | 29 | Bac +3 à +5                           | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 8      | J. Chirac    | Oui               | Bonne chose          | National et européen | NA                       |
| <b>BRUXELLES</b>      |    |   |    |                                       |                                                           |        |              |                   |                      |                      |                          |
| <b>BXL Ouvriers 1</b> |    |   |    |                                       |                                                           |        |              |                   |                      |                      |                          |
| Justine               | 31 | F | 38 | Humanités supérieures générales       | Employé de bureau                                         | 10     | N'a pas voté | NSP               | Bonne chose          | National et européen | Africaine                |
| Rose                  | 32 | F | 27 | La question n'a pas été posée         | Employé de commerce et de service                         | 5      | Cdh          | NSP               | Bonne chose          | National et européen | NA                       |
| Sidi                  | 33 | M | 27 | Humanités inférieures                 | Ouvrier                                                   | 4      | Ecolo        | NSP               | Bonne chose          | Européen seulement   | Maghrébine               |
| Marco                 | 34 | M | 43 | Humanités inférieures                 | Ouvrier                                                   | 6      | N'a pas voté | NSP               | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | NA                       |
| Saïd                  | 35 | M | 24 | Humanités supérieures générales       | Ouvrier                                                   | Refuse | PS           | Oui               | Bonne chose          | National seulement   | Maghrébine               |
| Ali                   | 36 | M | 32 | Graduat                               | Employé de commerce et de service                         | 2      | PS           | Non               | Bonne chose          | National et européen | Maghrébine               |
| <b>BXL Ouvriers 2</b> |    |   |    |                                       |                                                           |        |              |                   |                      |                      |                          |
| Christophe            | 37 | M | 24 | Humanités supérieures prof. ou techn. | Ouvrier                                                   | 5      | MR           | Non               | Bonne chose          | National et européen | NA                       |
| Farouk                | 38 | M | 28 | Humanités supérieures prof. ou techn. | Ouvrier                                                   | 4      | PS           | Non               | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | Maghrébine               |
| André                 | 39 | M | 35 | Humanités supérieures générales       | Ouvrier                                                   | 5      | N'a pas voté | Non               | Ni bonne ni mauvaise | Citoyen du monde     | Autre origine européenne |
| Dona                  | 40 | F | 56 | Humanités supérieures prof. ou techn. | Ouvrier                                                   | 7      | MR           | NSP               | Bonne chose          | National et européen | Autre origine européenne |
| Ming                  | 41 | F | 24 | Graduat                               | Ouvrier                                                   | 3      | PS           | Non               | Bonne chose          | Européen et national | Asiatique                |
| <b>BXL Employés 1</b> |    |   |    |                                       |                                                           |        |              |                   |                      |                      |                          |
| Faïssal               | 7  | M | 27 | Licences/Master                       | Employé de commerce et de service                         | 5      | Ecolo        | Oui               | Bonne chose          | Européen et national | Maghrébine               |
| David                 | 8  | M | 24 | Humanités supérieures prof. ou techn. | Employé de commerce et de service                         | 4      | PS           | Oui               | Bonne chose          | Européen et national | NA                       |
| Victor                | 9  | M | 28 | Humanités supérieures générales       | Employé de bureau                                         | Refuse | Autre        | NSP               | Bonne chose          | National seulement   | NA                       |
| Fabien                | 11 | M | 26 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 7      | MR           | Oui               | Ni bonne ni mauvaise | Européen et national | NA                       |
| <b>BXL Employés 2</b> |    |   |    |                                       |                                                           |        |              |                   |                      |                      |                          |
| Michèle               | 25 | F | 26 | Humanités supérieures générales       | Employé de bureau                                         | 7      | MR           | N'aurait pas voté | Bonne chose          | National et européen | NA                       |
| Jonathan              | 26 | M | 29 | Humanités supérieures générales       | Employé de commerce et de service                         | 6      | NSP          | Oui               | Bonne chose          | Européen seulement   | NA                       |
| Tina                  | 27 | F | 32 | Humanités supérieures générales       | Employé de commerce et de service                         | 5      | PS/MR        | Oui               | Bonne chose          | Citoyen du monde     | Maghrébine               |
| Maria                 | 29 | F | 40 | Humanités supérieures générales       | Employé de commerce et de service                         | 3      | N'a pas voté | Oui               | Bonne chose          | National et européen | Autre origine européenne |
| Pierre                | 30 | M | 54 | Humanités supérieures générales       | Employé de commerce et de service                         | 3      | Cdh          | Non               | Mauvaise chose       | National seulement   | NA                       |

|                        |    |   |    |                                       |                                                           |        |        |     |                |                      |                          |
|------------------------|----|---|----|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------|--------|-----|----------------|----------------------|--------------------------|
| <b>BXL Cadres 1</b>    |    |   |    |                                       |                                                           |        |        |     |                |                      |                          |
| Alban                  | 19 | M | 28 | Licences/Master                       | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 8      | MR     | NSP | Bonne chose    | National seulement   | NA                       |
| Roger                  | 20 | M | 59 | La question n'a pas été posée         | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 4      | PS     | Oui | Bonne chose    | Européen et national | NA                       |
| JF                     | 21 | M | 29 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 3      | Ecolo  | Oui | Bonne chose    | Européen et national | NA                       |
| Claire                 | 22 | F | 51 | Doctorat                              | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 7      | Cdh    | NSP | Bonne chose    | Européen et national | NA                       |
| Franck                 | 23 | M | 40 | Humanités inférieures                 | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 7      | Ecolo  | NSP | Bonne chose    | National et européen | NA                       |
| Valérie                | 24 | F | 45 | Licences/Master                       | Employé de bureau                                         | 6      | Cdh    | Oui | Bonne chose    | National et européen | NA                       |
| <b>BXL Cadres 2</b>    |    |   |    |                                       |                                                           |        |        |     |                |                      |                          |
| Bruno                  | 43 | M | 29 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 5      | PS     | Non | Bonne chose    | National et européen | NA                       |
| Fabio                  | 44 | M | 26 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 2      | Ecolo  | Non | Bonne chose    | Européen et national | NA                       |
| Judith                 | 45 | F | 44 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 4      | Ecolo  | Non | Bonne chose    | Européen et national | Africaine                |
| Gaston                 | 46 | M | 60 | Humanités supérieures prof. ou techn. | Artisan, commerçant et assimilé                           | 7      | MR     | Non | Mauvaise chose | National seulement   | NA                       |
| <b>BXL Militants 1</b> |    |   |    |                                       |                                                           |        |        |     |                |                      |                          |
| Aurélien               | 13 | M | 28 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 8      | MR     | Oui | Bonne chose    | National seulement   | NA                       |
| Stéphane               | 14 | M | 30 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 7      | MR     | Oui | Bonne chose    | National et européen | Asiatique                |
| Clément                | 15 | M | 33 | Candidatures                          | Employé de commerce et de service                         | 6      | Cdh    | Oui | Bonne chose    | National et européen | NA                       |
| Maxime                 | 16 | M | 25 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 2      | Ecolo  | Non | Bonne chose    | Citoyen du monde     | Maghrébine               |
| Simon                  | 17 | M | 30 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 2      | PS     | Non | Bonne chose    | National et européen | NA                       |
| Romain                 | 18 | M | 20 | Humanités supérieures générales       | Inactif                                                   | 1      | PS     | Oui | Bonne chose    | National et européen | NA                       |
| <b>BXL Militants 2</b> |    |   |    |                                       |                                                           |        |        |     |                |                      |                          |
| Gérard                 | 47 | M | 26 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 5      | MR     | Oui | Bonne chose    | National et européen | NA                       |
| Brandon                | 48 | M | 27 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 2      | PS     | Non | Bonne chose    | Européen et national | Autre origine européenne |
| Ludovic                | 50 | M | 25 | Graduat                               | Employé de bureau                                         | Refuse | PTB-UA | Non | Bonne chose    | Citoyen du monde     | NA                       |
| Viviane                | 51 | F | 29 | Doctorat                              | Cadre moyen, petit cadre                                  | 3      | Ecolo  | Non | Bonne chose    | Autre                | Asiatique                |
| Charles-Henri          | 52 | M | 26 | Licences/Master                       | Cadre moyen, petit cadre                                  | 5      | Cdh    | Oui | Bonne chose    | National et européen | NA                       |

|                       |     |   |    |                                            |                                                           |     |                       |     |                      |                      |                          |
|-----------------------|-----|---|----|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----|-----------------------|-----|----------------------|----------------------|--------------------------|
| <b>OXFORD</b>         |     |   |    |                                            |                                                           |     |                       |     |                      |                      |                          |
| <b>OXF Ouvriers 1</b> |     |   |    |                                            |                                                           |     |                       |     |                      |                      |                          |
| Mina                  | 201 | F | 48 | A-Level, AS-Level - Certificate of 6 years | Employé de commerce et de service                         | 7   | Labour                | NSP | Ni bonne ni mauvaise | Citoyen du monde     | Black Asian mixed origin |
| Robert                | 205 | M | 32 | GCSE or O'Level                            | Employé de commerce et de service                         | 7   | N'a pas voté          | Oui | Bonne chose          | National et européen | White                    |
| Ron                   | 217 | M | 31 | VCE, AVCE, NVQ level 3 ...                 | Ouvrier                                                   | 5,5 | Labour                | NSP | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | Black Asian mixed origin |
| Mary                  | 236 | F | 54 | GCSE or O'Level                            | Employé de commerce et de service                         | 7   | Independent Candidate | Oui | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | White                    |
| Brenda                | 237 | F | 37 | GCSE or O'Level                            | Employé de commerce et de service                         | NSP | N'a pas voté          | Non | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | White                    |
| <b>OXF Ouvriers 2</b> |     |   |    |                                            |                                                           |     |                       |     |                      |                      |                          |
| Vicas                 | 113 | M | 29 | VCE, AVCE, NVQ level 3 ...                 | Employé de commerce et de service                         | NSP | Answer refused        | NSP | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | Black Asian mixed origin |
| Esther                | 202 | F | 32 | GCSE or O'Level                            | Employé de commerce et de service                         | 3,5 | N'a pas voté          | NSP | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | White                    |
| Ruth                  | 211 | F | 48 | GCSE or O'Level                            | Employé de commerce et de service                         | 8   | Conservatives         | NSP | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | White                    |
| Bridget               | 222 | F | 52 | GCSE or O'Level                            | Employé de commerce et de service                         | 9,5 | N'a pas voté          | NSP | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | White                    |
| Anthony               | 229 | M | 53 | GCSE or O'Level                            | Ouvrier                                                   | 5,5 | Liberal Democrats     | NSP | Bonne chose          | National et européen | White                    |
| <b>OXF Employés 1</b> |     |   |    |                                            |                                                           |     |                       |     |                      |                      |                          |
| Nina                  | 209 | F | 31 | Foundation degree, NVQ level 4, ...        | Employé de commerce et de service                         | 3   | Labour                | Oui | Bonne chose          | Européen et national | White                    |
| Pat                   | 213 | F | 37 | A-Level, AS-Level - Certificate of 6 years | Employé de bureau                                         | 4,5 | Labour                | NSP | Bonne chose          | National seulement   | Black                    |
| Mel                   | 215 | F | 51 | A-Level, AS-Level - Certificate of 6 years | Employé de bureau                                         | 5,5 | DK                    | NSP | Bonne chose          | National et européen | White                    |
| Kenneth               | 220 | M | 51 | A-Level, AS-Level - Certificate of 6 years | Employé de bureau                                         | 5,5 | Liberal Democrats     | Oui | Bonne chose          | National et européen | White                    |
| Mike                  | 235 | M | 45 | A-Level, AS-Level - Certificate of 6 years | Employé de bureau                                         | 6   | N'a pas voté          | Non | Mauvaise chose       | National et européen | White                    |
| Kamal                 | 243 | M | 24 | BA, BSc or any other degree                | Cadre moyen, petit cadre                                  | 5   | Independent Candidate | Non | Bonne chose          | National seulement   | Black Asian mixed origin |
| <b>OXF Employés 2</b> |     |   |    |                                            |                                                           |     |                       |     |                      |                      |                          |
| Stephanie             | 1   | F | 33 | VCE, AVCE, NVQ level 3 ...                 | Employé de bureau                                         | 5   | Conservatives         | Non | Bonne chose          | National seulement   | White                    |
| Kylie                 | 33  | F | 33 | BA, BSc or any other degree                | Employé de bureau                                         | 2   | Independent Candidate | NSP | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | White                    |
| Lily                  | 58  | F | 37 | BA, BSc or any other degree                | Cadre moyen, petit cadre                                  | 5   | Labour                | Oui | Bonne chose          | National et européen | White                    |
| George                | 76  | M | 22 | BA, BSc or any other degree                | Employé de bureau                                         | 3   | Liberal Democrats     | Oui | Bonne chose          | Européen et national | White                    |
| Emily                 | 77  | F | 82 | VCE, AVCE, NVQ level 3 ...                 | Employé de bureau                                         | 1   | Labour                | NSP | Bonne chose          | National et européen | White                    |
| Jeremy                | 81  | M | 67 | Foundation degree, NVQ level 4, ...        | Chef d'entreprise, profession libérale et cadre supérieur | 5,5 | Liberal Democrats     | NSP | Bonne chose          | National seulement   | White                    |
| <b>OXF Cadres 1</b>   |     |   |    |                                            |                                                           |     |                       |     |                      |                      |                          |



|                        |     |   |    |                                                                               |                                                                                          |     |                                       |              |                      |                      |                          |
|------------------------|-----|---|----|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----|---------------------------------------|--------------|----------------------|----------------------|--------------------------|
| Sundai                 | 25  | M | 36 | BA, BSc or any other degree<br>A-Level, AS-Level - Certificate<br>of 6 years  | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 7   | Labour                                | Oui          | Bonne chose          | National et européen | Black                    |
| Alexander              | 41  | M | 39 |                                                                               | Cadre moyen, petit cadre<br>Chef d'entreprise, profession libérale et<br>cadre supérieur | 8   | Conservatives                         | Non          | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | White                    |
| Derek                  | 57  | M | 37 | PhD or Dphil                                                                  |                                                                                          | 3   | Conservatives                         | NSP          | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | White                    |
| Ian                    | 98  | M | 38 | B                                                                             | Employé de commerce et de service                                                        | 7   | Conservatives                         | Non          | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | White                    |
| Bansuri                | 110 | F | 42 | VCE, AVCE, NVQ level 3 ...                                                    | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 5,5 | N'a pas voté                          | Non          | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | Black Asian mixed origin |
| <b>OXF Cadres 2</b>    |     |   |    |                                                                               |                                                                                          |     |                                       |              |                      |                      |                          |
| Sanjay                 | 6   | M | 24 | BA, BSc or any other degree                                                   | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 6   | Liberal<br>Democrats                  | NSP          | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | Black Asian mixed origin |
| Joe                    | 12  | M | 27 | BA, BSc or any other degree                                                   | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 3   | Labour                                | NSP          | Bonne chose          | National seulement   | White                    |
| Alya                   | 16  | F | 23 | BA, BSc or any other degree                                                   | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 3,5 | N'a pas voté                          | Blanc ou nul | Bonne chose          | National seulement   | Answer refused           |
| William                | 24  | M | 67 | MA, MSt, MSc, MPhil, PGCE ...                                                 | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 3   | Labour<br>Liberal<br>Democrats        | Oui          | Bonne chose          | National et européen | White                    |
| Rebecca                | 61  | F | 52 | BA, BSc or any other degree                                                   | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 6,5 |                                       | NSP          | Ni bonne ni mauvaise | National seulement   | White                    |
| Rachel                 | 64  | F | 28 | BA, BSc or any other degree                                                   | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 5   | N'a pas voté                          | Oui          | Bonne chose          | Européen et national | White                    |
| <b>OXF Militants 1</b> |     |   |    |                                                                               |                                                                                          |     |                                       |              |                      |                      |                          |
| Bethany                | 112 | F | 79 | Foundation degree, NVQ level 4,<br>...                                        | Cadre moyen, petit cadre<br>Chef d'entreprise, profession libérale et<br>cadre supérieur | 5   | Labour<br>Liberal<br>Democrats        | Oui          | Ni bonne ni mauvaise | National et européen | White                    |
| Allison                | 119 | F | 57 | Completion of primary school<br>A-Level, AS-Level - Certificate<br>of 6 years | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 4   | Conservatives                         | Oui          | Bonne chose          | National et européen | White                    |
| Charles                | 126 | M | 71 |                                                                               | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 6   | Conservatives                         | Oui          | Mauvaise chose       | National seulement   | White                    |
| Annabel                | 127 | F | 26 | BA, BSc or any other degree                                                   | Cadre moyen, petit cadre<br>Chef d'entreprise, profession libérale et<br>cadre supérieur | 3,5 | Labour                                | Oui          | ?                    | ?                    | White                    |
| James                  | 128 | M | 61 | MA, MSt, MSc, MPhil, PGCE ...                                                 | Cadre supérieur                                                                          | 8   | Conservatives                         | Non          | Mauvaise chose       | Autre                | White                    |
| Lewis                  | 103 | M | 70 | PhD or Dphil                                                                  | Cadre supérieur                                                                          | 1   | Green party                           | Non          | NSP                  | Citoyen du monde     | White                    |
| <b>OXF Militants 2</b> |     |   |    |                                                                               |                                                                                          |     |                                       |              |                      |                      |                          |
| Kevin                  | 244 | M | 20 | A-Level, AS-Level - Certificate<br>of 6 years                                 | Inactif                                                                                  | 3   | Labour                                | Oui          | Bonne chose          | National et européen | White                    |
| Ben                    | 251 | M | 19 | A-Level, AS-Level - Certificate<br>of 6 years                                 | Inactif                                                                                  | 5,5 | Conservatives<br>Liberal<br>Democrats | Non          | Mauvaise chose       | National seulement   | White                    |
| Tim                    | 252 | M | 23 | BA, BSc or any other degree<br>A-Level, AS-Level - Certificate<br>of 6 years  | Cadre moyen, petit cadre                                                                 | 4   |                                       | Oui          | Bonne chose          | National et européen | White                    |
| Nick                   | 253 | M | 21 |                                                                               | Inactif                                                                                  | 6   | Conservatives                         | Non          | Bonne chose          | National et européen | White                    |

ANNEXE 5 : EXEMPLE DE DEBRIEFING DE GROUPE REALISE PAR LES MEMBRES DE L'EQUIPE PRESENTS.

**Groupe Bruxelles 4, samedi 4 mars, Notes « de terrain »**

Notes de Sophie le mardi 7 mars au soir, à compléter par Florence et **Virginie**

*Avant le groupe*

C'était le samedi matin, mais il a fallu se lever tôt après s'être couché tard toute la semaine. Nous n'avions pas eu à remettre les meubles en place. Par contre le collage des cartes du groupe précédent nous attendait. Florence est arrivée juste à la fin ! (l'amie qui l'hébergeait s'était trompée de site UCL en la conduisant sur les lieux de la réunion...)

Sur le papier, le groupe était très bien polarisé, allant du PS extrême gauche très pro-européen au CDH de droite anti-européen, et avec deux participantes d'origine étrangère.

*Accueil*

Nous n'avons pas non plus pu aller loin dans le recrutement des participants aux groupes de la semaine suivante car Tina est arrivée très tôt. **Lorsqu'elle est arrivée, je me suis fait la réflexion qu'elle avait vraiment fait un effort d'habillement et qu'elle considérait sans doute cela comme un vrai job. Impression que j'avais déjà eue au téléphone.** Virginie était très admirative du fait qu'elle venait exprès de Charleroi. **J'avoue que j'étais un peu perplexe lorsque j'ai appris au téléphone qu'elle venait de Charleroi et j'avais encore quelques sérieux doutes sur sa venue d'autant plus qu'elle m'avait d'abord dit que ce samedi là ce n'était pas possible car son mari avait déjà prévu quelque chose. Elle m'avait demandé de la rappeler en soirée pour qu'elle ait l'occasion d'en parler avec son mari et vraiment j'ai cru qu'elle ne pourrait pas venir ou nous ferait faux bon.** En fait, elle m'a expliqué qu'elle avait saisi cette occasion pour passer le week-end à Bruxelles. Elle n'avait pas pu venir depuis le mois de décembre, lorsque sa voiture avait rendu l'âme. Là, le fait d'annoncer qu'elle avait un petit job avait convaincu son beau-père de venir les chercher, elle, son mari et son fils. Son mari avait le projet de rendre visite à sa sœur mais pour une fois (ce sont ses termes) c'est son projet à elle qui l'avait emporté. Elle se réjouissait que son fils (de deux ans) voie ses grand parents, et surtout de passer un peu de temps dans la ville qui était

auparavant la sienne. Elle connaissait bien Woluwé et notamment un café dans lequel elle avait passé une partie de sa jeunesse. Tina était très bavarde et requérait beaucoup d'attention. Avec moi, elle a aussi parlé des enfants et de ses origines pluri-ethniques notamment en évoquant ses souvenirs de Saint-Denis (près de Paris) lorsqu'elle était allée rendre visite à son oncle. Au moment d'écrire son personnage préféré au tableau, elle a demandé ce qu'elle devait mettre comme métier, étant au chômage. Elle recherche dans deux directions, j'ai suggéré qu'elle mette les deux (éducatrice de jeunes enfants et commerciale) mais elle a trouvé que ça n'allait pas ensemble, et n'a gardé que le second métier. Elle a aussi vérifié que « de Vinci » était bien orthographié.

Michèle, arrivée après elle, était tout son contraire, fermée et muette. Pierre a profité du café pour poser des questions à Virginie sur l'UCL, recherchant le nom d'un prof qui a publié sur l'humanisme, et évoquer le fait que ses filles y avaient été étudiantes. **Je ne voyais pas du tout de quel professeur il voulait parler. Il semblait très fier de ses filles. J'ai eu un doute quant à sa possible implication dans la discussion. J'ai eu peur qu'il se sente trop seul comme 'adulte' de sa génération. Mais ça n'a pas été le cas. Il a joué le jeu.**

On a attendu assez longtemps l'arrivée des deux derniers participants. Maria s'est excusé de son retard, tandis qu'Olivier a appelé Virginie plus tard pour dire qu'il avait eu une panne d'oreiller. **J'ai été assez surprise de son absence au départ car je le pensais un candidat très fiable dans le sens où lui m'avait rappelé lorsqu'il avait eu mon message. Evidemment, une panne d'oreiller...** C'est dommage vu qu'il était censé être le gauchiste du groupe, celui qui aurait pu « structurer » les interventions de Maria. Maria a tout rempli à la course et on a démarré sans attendre. **Il me tardait de rencontrer Magdalena car de tous mes entretiens téléphoniques, ceux que j'ai eus avec elle m'ont surpris par leur naturel et leur gentillesse. Elle semblait vraiment contente de participer. L'idée semblait la motiver et elle m'a même encouragée. En fait, elle m'a rappelé car je n'arrivais pas à la joindre mais malheureusement j'étais justement en voiture, je me suis arrêtée sur le bas côté et je devais sembler stressée car elle ne cessait de me dire que tout allait bien se passer, de me rassurer, que j'allais trouver toutes les personnes dont j'avais besoin et qu'elle viendrait etc...**

Tableau :

|          |                       |                         |
|----------|-----------------------|-------------------------|
| Sophie   | Chercheuse            | le petit chaperon rouge |
| Florence | Chercheuse            | Ali baba                |
| Virginie | Assistante            | Christophe Colomb       |
| Tina     | commercial            | de Vinci                |
| Michèle  | employée              | Mary Poppins            |
| Pierre   | employé technique     | Diogène                 |
| Jonathan | employé informatique  | A.Einstein              |
| Maria    | employé (audiovisuel) | mon amie                |

Ordre 1ere partie :

Maria                  Michèle                  Jonathan                  Tina      (chaise vide)                  Pierre

*Break*

Nous inaugurions la nouvelle disposition du buffet, consistant à poser la deuxième table à la suite de la première en la décollant du mur. En effet j'étais frappée de ce que, dans cette culture d'amabilité et de consensus, les gens ne se mettent pas en petits groupes – sinon les militants – et donc s'obstinaient à créer un cercle qui rendait l'accès au buffet impossible sans rompre cette belle disposition et tourner le dos à quelqu'un. Le système a bien fonctionné et le cercle a pu se créer autour de la table, et non pas devant. **En effet, cette disposition était beaucoup mieux. J'ai encore un agréable souvenir de cette pause en particulier. Le groupe avait une belle dynamique. Pierre a parlé à nouveau de ces filles (il semblait être assez stricte) et Tina est revenue sur le fait qu'elle avait fait de la politique par le passé à Bruxelles et également sur ses origines multiples. Elle avait déjà abordé ces deux sujets avec moi au téléphone.** De plus, j'étais assez euphorique car ce groupe avait fonctionné « à la française » sur la question européenne, marquant bien sa distance avec le système mis en place par ses élites et s'intéressant beaucoup plus aux questions relatives à la libéralisation des services publics qu'à la construction européenne. Maria a même dit que l'Euro avait fait perdre du niveau de vie à tout le monde malgré ce qu'on en racontait.

A un moment où les filles fumaient, Pierre a parlé de son mode de vie – il a choisi de travailler à temps partiel tandis que sa femme ne travaille pas, et d'habiter à la campagne, préférant un mode de vie éloigné de la consommation, emprunt de

renoncement, mais propre à élever ses filles dans le respect des choses et des êtres. Jonathan, qui était visiblement assez « post matérialiste » (il avait exprimé pendant le groupe son absence de respect pour le travail et pour l'automatisation des tâches dans un sens assez différent de celui de Pierre ...) a fait remarquer qu'il y avait d'autres façons d'entraîner l'adhésion des enfants. **Oui ce passage était assez marquant. Jonathan qui parlait assez peu jusque là tenait vraiment à sa position et le désaccord entre les deux hommes étaient perceptible.**

Florence et moi avons de nouveau discuté sur les regroupements des participants pour la question suivante, mais nos perceptions des affinités entre ces derniers étaient peu convergentes. Elle insistait sur le rapprochement entre Michèle et Jonathan (tous les deux MR) tandis que je voyais plutôt les désaccords entre Michèle et Jonathan sur le rapport au travail justement, et j'étais frappée par contre de la convergence entre Michèle et Maria sur cette même question – la valorisation du travail, le respect de l'initiative et de la réussite – et surtout, de l'espèce d'attraction de Michèle pour Maria (Michèle, frêle et peu jolie mais aux opinions fortes et exprimées avec courage, me semblait totalement attirée par la belle et élégante Maria). **En effet, j'ai perçu la même chose. Une sorte d'attraction mélange d'admiration et d'envie... C'était assez flagrant et surtout rapide. Ce mode de fonctionnement entre elles (si mes souvenirs sont bons) s'est mis en place très vite. L'interpersonnel (par l'attraction de Marie) a joué un grand rôle dans le comportement de Marie au cours de la discussion.** Le résultat fut une cote mal taillée : nous les avons laissés dans l'ordre dans lequel ils s'étaient placés durant la première partie, Maria, Michèle et Jonathan « contre » Tina et Pierre. Ça s'est révélé être ni une bonne répartition politique, ni une bonne répartition sur la Turquie, puisque Maria et Tina étaient toutes les deux d'origine étrangère et n'en faisaient pas mystère.

Après le groupe

Personne n'a voulu boire un coup mais tout le monde est parti l'air content. **Je pense que Pierre voulait rester mais sa femme l'attendait.** Mais j'ai demandé une cigarette à Tina et Maria est restée la fumer avec nous. Elles ont parlé de la politique et de la façon dont les citoyens s'en détournent. Tina n'avait pas oublié qu'elle avait demandé un éclair

lorsque Maria avait critiqué le vote obligatoire (éclair dont j'avais oublié de les faire parler). **Domage...** Elle pensait que sans ça les citoyens ne voteraient plus car la politique les dégoûtent et citant l'exemple des Français qui ne seraient que 19 % à voter. J'ai rectifié. Elle a parlé avec admiration d'une femme (l'actuelle ministre de la justice d'après Maria, dont j'ai oublié le nom **Laurette Onkelinx**) pour ce qu'elle a fait dans les écoles, supprimant la pause de 10 heures pour que les enfants puissent faire de la psychomotricité. Mais Maria lui a dit que cette femme ministre, anciennement mariée à un trafiquant, l'avait fait entrer dans son cabinet.

Comme j'avais froid et ne voulais pas partir trop tard, j'ai laissé Tina quand Maria est partie. Tina avait appelé pour qu'on vienne la chercher et est venue parler avec nous. Nous l'avons interrogée sur l'activisme politique de sa jeunesse qu'elle avait évoqué, des listes « Merci » - pour le droit de vote des étrangers. Elle en gardait un super souvenir.

ANNEXE 6 : EXEMPLE DE SYNTHÈSE D'UN GROUPE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU PROJET CITAE (ANALYSE INTERPRÉTATIVE)

Interprétation synthétique du groupe employés 2 (Paris Groupe 1).

Virginie, novembre 2009

Participants :

Aline, 42 ans, BTS, chômeuse (anciennement commerciale), parents photographe et femme au foyer, 6 sur l'échelle G/D, a voté Chirac mais n'a pas voté au référendum, d'origine européenne.

Samira, 26 ans, équivalent Bac+2 (informatique), responsable d'un restaurant, parents peintre et femme au foyer, 5 sur l'échelle G/D, a voté Jospin (?) et non au référendum. Origine maghrébine.

Paul, 38 ans, Bac puis formation, visiteur médical, parents commercial/fournisseur et femme au foyer, se place en 5/6 sur l'échelle G/D, refuse de dire pour qui il a voté aux dernières élections mais a voté contre le traité. Européen.

Pablo, 43 ans, BTS, chômeur (secrétariat), parents ouvrier du bâtiment et femme au foyer, se situe à 7 sur l'échelle G/D, a voté Chirac et non au Traité.

Martin, 46 ans, BTS art graphique, chômeur (graphiste), parents agent immobilier et femme au foyer, 3 sur l'échelle G/D, a voté Jospin et oui au référendum.

## 1/ SCRIPT

### Question 1.

0. Alors que Sophie détaille les règles de la discussion, les participants écoutent attentivement dans une posture assez statique. Au moment où elle précise que le temps de parole est limité à 30 secondes Martin regarde sa montre comme pour chronométrer en souriant et regardant ensuite vers la caméra. Tous regarderont tour à tour vers la caméra pendant la présentation des règles. Lorsque Sophie annonce le sujet de l'Europe, les deux femmes rient. Sophie répète deux fois la question avant que Paul ne demande si c'est par ordre qu'ils doivent prendre la parole. Aline intervient la première : l'Euro. Paul enchaîne : une alliance supérieure de pays. Après un long silence Martin dit : une communauté. Pablo : je dirais une histoire commune. Paul renvoie sur l'idée de force commerciale, économique (accompagnant son commentaire d'un geste marquant la force). Aline : l'échange, l'ouverture. Nouveau long silence. Samira intervient pour la première fois et propose : la discussion. Sophie demande à Samira si ça va avec ça (probablement l'échange et l'ouverture proposés par Aline). Samira confirme. La discussion ne démarre pas directement, les silences sont longs et pesants, chacun jetant à son tour une idée sans commentaires des autres.

5. Paul dirait des concessions en précisant que c'est un peu provoquant. Sophie rit, Paul et Aline sourient. Peu de réactions des autres à cette remarque. Les silences sont nombreux et longs. Samira dit : la civilisation. Les participants énumèrent vraiment des idées sans qu'aucune discussion, interaction entre eux ne prenne place. Face à ces silences répétés, Sophie fait une remarque « c'est de plus en plus ... » et tout le monde rit. Martin précise qu'ils commencent à se chauffer-là. Sa remarque est suivie d'un nouvel éclat de rire général. Mais ça n'empêche pas un nouveau silence de s'installer. Samira poursuit en se tournant vers Paul (première recherche véritable de contact) : la différence. Nouveau silence. Paul demande s'il reste encore des cartes à découvrir. Sophie lui répond assez énergiquement qu'ils en ont encore pour trois heures. Paul reprend le premier en disant que c'est partager. Une première interaction prend place entre Paul et Samira qui sont assis l'un à côté de l'autre. Ils échangent quelques sourires. Mais une fois de plus un



long silence s'installe. La dynamique de groupe semble difficile à lancer. Samira parle du fait de voter, quand on se trouve dans un pays il faut voter. Sophie essaye d'insuffler de la discussion en demandant où placer cette carte. Paul, Samira et Martin se prennent au jeu. Martin propose de la placer près de la communauté tandis que Paul propose près de la civilisation soutenu par Samira. Après un autre silence, Aline lance « à l'égalité ». Dans une nouvelle tentative de relancer la discussion, Sophie leur rappelle qu'ils ont le droit de ne pas être d'accord avec ce qui se dit. Sur le ton de l'humour et en se tournant vers la caméra, Aline dit « on dit éclair alors ». Ils rient. Aline précise qu'elle a dit « une forme d'égalité » et non pas à l'égalité tout court. Sophie demande une fois encore où placer cette carte. Aline soupire alors que Paul propose de la placer près de la communauté. Aline semble peu convaincue et se retenir d'intervenir. Nouveau silence (qui semble de plus en plus pesé sur les participants). Paul relance en disant qu'être européen c'est découvrir. Une fois encore personne d'autre ne réagit à son propos pendant que Sophie écrit tous fixent le tableau sans parler. Le petit jeu du positionnement de la carte reprend. A nouveau Paul et Aline s'y collent. Ensuite Paul dit que découvrir à deux sens sans aller plus loin dans les précisions. Aline enchaîne « enrichissement culturel ». A noter qu'à près de 10 minutes de discussion ils ne font toujours presque pas de phrases mais lancent les mots comme ça tour à tour, le tout entrecoupé de longs silences. Paul intervient en souriant en disant qu'il va faire un éclair. Sophie le remercie sur le ton de l'humour ce qui déclenche quelques rires (nerveux ?). Sophie insiste en précisant qu'elle prend le marqueur rouge soulignant encore l'importance de cet éclair. Aline et Paul sourient. Paul poursuit « lorsqu'on prend, on laisse aussi quelque chose » ce qu'Aline approuve.

**10** Pablo intervient « pour garder ses spécificités, c'est ce qui fait peur dans le processus, c'est qu'on devienne tous pareil ». Après un nouveau silence où j'ai l'impression de sentir le malaise de plus en plus, Paul dit « liberté, égalité mais pas fraternité ». Tous rigolent mais un peu nerveusement toujours et Aline cherche le contact avec Florence (qui rit elle aussi) comme pour échapper à cette situation désagréable. Aline met un éclair. Paul se lance alors dans la première vraie explication donnée depuis le début du groupe. Il n'y a pas de fraternité c'est encore trop neuf « l'œuf est encore dans le ventre », parle de la conservation de la culture qui pour lui entre en contradiction avec la fraternité. Aline avance alors l'idée de quelque chose qui va se construire. Paul dit qu'il parle au présent et que dans 50 ans il ne sait pas, amenant l'idée du temps dans la

discussion. Aline précise qu'« être européen justement c'est voir plus loin ». Long silence. Paul amène l'idée qu'être européen c'est les Etats-Unis en plus petit « le futur Etats-Unis ». Il précise « avec d'autres valeurs c'est sûr, c'est le but du jeu quoi » « l'enjeu d'être européen c'est surtout économique ». Après un long silence, Martin dit avec conviction qu'il veut des éclaircs là-dessus, demande à nouveau encouragée par Sophie et par le rire collectif. Paul dit que c'était prévu. Martin met un éclair sur la Chine et les Etats-Unis en plus petit. Aline veut ajouter son propre éclair, rires là-dessus.

**15** Paul fait une blague sur le fait qu'on a bien choisi nos candidats « pas d'éclair là-dessus » (comme pour souligné qu'il a repéré que Martin et Aline ne sont pas de son camp). Ils semblent avoir conscience que la dynamique ne prend pas car ils jouent des éclaircs (vu que Sophie leur a fait comprendre que c'est ce qu'on attendait d'eux), ensuite Martin dit qu'ils vont essayer de développer. Ce genre de remarque entraîne toujours des rires plus ou moins gênés. Paul propose de distinguer ce que veut dire être européen de manière positive versus le négatif. Aline revient sur l'Euro (premier point qu'elle avait soulevé) en précisant que c'est la perte du franc avec l'Euro « c'est la nostalgie du franc ». Pablo : partage des connaissances scientifiques et techniques ». Pablo revient ensuite sur la sauvegarde de la langue, lutter pour sauver le Français face à l'anglais en insistant sur le fait qu'à Bruxelles personne ne parle français. Martin enchaîne sur la question des traducteurs à Bruxelles ou Strasbourg et dit que « c'est une utopie ». Aline de reprendre pour dire que « ça se veut un mini-monde meilleur » mais de préciser qu'elle n'a pas dit que ça l'était (comme elle l'avait fait au début déjà). Paul parle alors d'un changement des mentalités. Pour la première fois, un semblant de dynamique de groupe se met en place mais à nouveau l'échange se termine par un très long silence. Sophie demande à Florence si elle peut relire (elle aussi à la recherche de la délivrance ?).

**20** Sophie relit l'ensemble des cartes en insistant sur les éclaircs. A nouveau la question des « Etats-Unis en plus petit » dérange Martin qui reprend son argumentation en précise que la structure, la constitution de la Communauté depuis le début. Il reprend un peu l'histoire de « cette utopie », la France, l'Allemagne, pas mal de sparadraps. Il se lance ensuite dans une explication technique soulignant qu'on ne veut pas faire des Etats fédéraux, chacun gardant son indépendance. Il renvoie à l'histoire des Etats-Unis et de celle de l'Europe où c'est plus difficile à gérer. Pablo dit être d'accord avec lui là-dessus et dit que c'est peut-être lié au fait qu'aux Etats-Unis ils avaient tous la même langue au

départ (c'est la troisième fois qu'il amène cet argument de la langue). Paul semble le contredire et Pablo lui répond en développant pour la première fois son propos plus longuement. Pour lui, on est plus ancien que les Etats-Unis, Martin se dit d'accord avec lui en précisant « historiquement ». Paul développe alors à son tour son argument (premier « débat ») en précisant ce qu'il entendait : c'est un rapprochement de pays avec une constitution (??) pour être plus fort économiquement contre les Etats-Unis pas l'Asie. Pablo confirme sur le thème de la superpuissance qu'on veut créer. Paul introduit ensuite la comparaison géographique entre les Etats-Unis et l'Europe. Il introduit la question de la Turquie géographiquement ou pas en Europe. Economiquement aussi c'est comme les Etats-Unis, « made in Europe ». Paul précise que lorsqu'on parle des Etats-Unis en France on tombe dans le stéréotype et on dit qu'on ne veut pas leur ressembler. Les Etats-Unis sont arrivés à maturité aujourd'hui. Mais Martin n'est toujours pas d'accord avec Paul et relance le débat.

25 Martin reprend son argumentaire sur la comparaison fausse du point de vue historique entre les Etats-Unis et la Communauté européenne (dont il situe le commencement il y a 10 ou 20 ans !). Les Etats-Unis et la Chine seraient un point de référence (Chine ce n'était pas le cas avant) alors que la Russie est complètement détruite selon lui (encore une référence aux années 60 et 70). Il souligne la particularité de l'Europe et il s'appuie sur les notes du tableau : l'aspect culturel, l'aspect découverte... Pablo lui suggère l'aspect linguistique ! et Martin de lui répondre « c'est vrai on en a pas parlé de l'aspect linguistique » (est-ce qu'ils s'écoutaient avant ?). Pablo lui montre la carte de préservation de la langue. Paul aborde ensuite la question du changement, il revient sur l'aspect on laisse quelque chose pour prendre autre chose en précisant que soit on nous l'impose soit on le décide (réf. explicite au référendum). Il poursuit en vendant la grandeur de la France et de l'Allemagne qui n'ont rien à envier à part les pâtes ou d'autres spécialités à la mode « on est le cœur de l'Europe avec l'Allemagne ». Paul poursuit en soulignant le fait que la France n'a pas d'intérêt dans l'Europe contrairement aux Suisses. S'il était Suisse il comprendrait l'intérêt d'être dans l'Europe ! « Je garde une image de la France telle qu'elle est, où telle qu'elle était en tout cas ». Paul ne veut pas perdre la France, qu'on la vende. Il veut garder cette culture française. Pablo lui fait remarquer que la Suisse n'est pas dans l'Europe. Paul reconnaît son erreur. Paul revient sur le fait que certaines choses ont été imposées, préfabriquées déjà. L'idée que l'Europe

devrait se construire par étapes est avancée : on définit les frontières, des quotas pour venir dans les pays (référence implicite à une politique d'immigration), ne pas empiéter sur le travail des autres, la géographie et laisser le pays encore avec sa façon de pensée. Paul se lance donc dans un argument assez protectionniste et contre l'uniformisation culturelle. Une nouvelle fois Martin et Aline ne semblent pas d'accord. Martin contredit le fait que faire une communauté de pays soit synonyme d'uniformiser la culture. Aline tente d'intervenir mais en vain. Martin poursuit précisant que certaines frontières sont déjà ouvertes, des facilités d'échange existent au niveau de l'emploi (il fait référence à la fiscalité, à la légalité et à la question des soins de santé). Mais chaque pays garde sa spécificité : « on mangera toujours des pâtes en Italie et du cassoulet en France ». Paul approuve et abonde dans le sens de Martin en précisant que la culture culinaire ne changera pas, ça ne relève pas du gouvernement.

**30** Paul revient ensuite sur le côté économique en disant que pour la monnaie et l'Euro qui aurait diminué le pouvoir d'achat des Français. Martin blague sur l'Euro et le Franc. Paul insiste sur le fait qu'on a pas été consulté et donne l'exemple des jeunes qui ne sont jamais consultés, ils ne sont représentés à aucun niveau de pouvoir. Il s'appuie sur une émission télévisée reprenant un coup de gueule de Balavoine à Mitterrand et c'est toujours valable aujourd'hui. Martin est cette fois d'accord avec lui. Pour Paul, les politiques ne peuvent pas tout faire ils ont besoin des « gens d'en bas » pour avancer. Pablo intervient pour mettre un gros éclair là-dessus : quand on est jeune on n'a pas la bouteille nécessaire pour prendre des décisions. Le groupe s'anime enfin véritablement même si Samira reste silencieuse. Paul souligne qu'il suffit d'un seul bon jeune pour les représenter. Les présidents n'ont pas tous été bons. Tous semblent s'accorder là-dessus en riant. Paul dit qu'il y a des vieux cons et des jeunes cons et inversement. Pablo réagit une nouvelle fois pour souligner l'importance de l'histoire, de l'expérience. La discussion s'anime sur cette question de la jeunesse. Aline dit qu'on a moins de spontanéité et d'idées nouvelles. Samira essaie d'intervenir mais ça reste inaudible. S'en suit une discussion menée par Pablo et Paul sur le vote (abstention) des jeunes. Le sujet de la jeunesse semble beaucoup plus les animer et les intéresser que l'Europe. Pablo souligne la difficulté pour les jeunes et les femmes de faire de la politique aujourd'hui. Paul veut donner l'exemple de certains pays où les jeunes ont leur mot à dire mais Pablo le coupe pour ironiser sur le fait qu'en Afrique les jeunes ont des kalashnikovs. La tension est

palpable entre Paul et Pablo dont les avis divergent sur la question de la jeunesse. Pablo cherche l'appui de Martin en le regardant à plusieurs reprises. Martin intervient proposant une sorte de position de compromis : on pourrait être à l'écoute des discours de la jeunesse même si ça n'a pas l'air très sérieux, il y aura peut-être des pistes sur ce qui ne va pas.

35 Ca s'anime et ça parle un peu dans tous les sens sur le fait qu'on devrait demander l'avis de la jeunesse ou non. Mais Pablo maintient son avis. Samira intervient mais de manière peu audible apparemment dans le sens de Pablo qui approuve ses propos. Mais sans trop considérer ce que Samira dit il reprend son discours parlant d'une époque il y a 20 25 ans où on devait demander aux enfants ce qu'ils voulaient, on voit ce que ça donne aujourd'hui. Paul revient à la charge en précisant qu'il y a 30 ans on n'avait pas internet la communication, que les jeunes s'auto-forment aujourd'hui. Avant les parents étaient le pilier pour donner une éducation. Pablo se montre un peu agacé et demande à Paul s'il verrait un jeune de 18 ans Président de la République. Paul lui répond qu'il parle du peuple, c'est tout le peuple. Pablo est d'accord sur le fait qu'il faut avoir l'avis de tout le monde mais celui qui décide. Ils semblent tomber d'accord sur le fait qu'à 18 ans on est jeune mais on vote (on devrait voter). Martin fait le lien avec le droit de vote des femmes arrivé tardivement ou pas encore dans certains pays, ou sous l'autorisation de leur mari. Samira lui fait remarquer que ce n'est pas en Europe cela. Il reconnaît qu'il dévie un peu « je vais me recadrer sur l'Europe » entraînant le rire du groupe. Il précise encore que le droit du vote pour les femmes en France est venu très tard en 1945, ce que confirme Pablo. Alors que dans d'autres petits pays insignifiants (!! ) le vote est intervenu plus tôt sans que ça constitue une révolution. Aline tente de réintroduire l'Europe sur le sujet en disant que ça n'a rien amené mais elle est coupée par Pablo puis reprise par Martin qui dit que les femmes avaient le droit de vote en Turquie avant de l'avoir en France. Les autres semblent l'apprendre. Il dit que c'est un débat l'entrée de la Turquie qui est peut-être prévu dans la suite de la discussion. Sophie confirme et le groupe rit. Une certaine connivence s'installe entre Martin et Pablo qui parlent en aparté sur la question alors que Paul essaie de réintégrer le débat en revenant sur l'idée qu'être européen en tant que Français c'est davantage céder des choses qu'en recevoir. Aline n'est pas d'accord mais n'insiste pas.

**40** Paul s'appuie sur le fait qu'il a pas mal voyagé, même aux Etats-Unis, et qu'il était toujours content de rentrer en France. On est très attaché à notre culture en France (insiste en faisant des gestes). Paul pense qu'on n'a pas assez « francisé » les gens qui venaient de l'extérieur. Samira insère qu'on leur a pas donné leur chance, point sur lequel Paul n'est pas d'accord précisant que ce sont les valeurs qu'on leur a pas donné. Il prend alors l'exemple du vote, beaucoup d'étrangers qui peuvent voter n'y vont pas, ne peuvent pas lire les panneaux de communication de Jacques Chirac. Il se lance alors dans un discours sur l'avantage du bilinguisme anglais/français pour les étrangers qui arrivent et pense qu'on ne s'est pas assez ouvert pour les recevoir ces gens-là. Pablo semble un peu nerveux face aux propos de Paul mais n'intervient pas. Paul poursuit sur le thème de l'armée du service civil (Aline s'agite et regarde la caméra, elle semble désapprouver) pour impliquer les jeunes immigrés qui cherchent d'où ils viennent, d'ici sans cracher sur leur culture. Paul raccroche enfin son discours à l'Europe en disant que c'est ça le problème si il y a des gens qui se sentent là-bas d'autres ici. Paul avance ensuite une argumentation selon laquelle l'Europe est confrontée à trois problèmes. Etre européen aujourd'hui pour quelqu'un c'est quoi c'est : je vais laisser tomber tout ce que j'ai pour aller chez les autres, est-ce que je vais recevoir les autres chez moi ou est-ce qu'on me demande d'aller encore plus loin. Aline précise qu'il s'agit d'un changement complet de mentalité ce que Paul approuve ajoutant que « pour avancer il faut débattre comme on le fait aujourd'hui ». Il revient ensuite sur le thème des concessions en montrant la carte. Sophie propose de relire mais pas tout. Aline semble très impressionnée par le nombre de cartes écrites.

## **Question 2.**

**45** Sophie explique la question araignée et propose de commencer par le fait de donner du pouvoir aux Nations pourquoi oui pourquoi non. Après un petit silence, Aline se lance évoquant la sauvegarde de l'identité pour justifier son oui. Paul se questionne, ne comprend comment leur donner du pouvoir. Aline approuve en disant que si c'est une communauté c'est de l'égalité. Sophie précise le débat en cours au niveau européen : national versus supranational. Paul revient avec l'argument économique qui peut être un pour comme un contre pour la France qui est toujours d'accord avec l'Allemagne au

niveau économique mais en désaccord avec l'Italie qui n'a pas du tout la même politique économique. Paul évoque ensuite l'environnement et le bénéfice d'un rapprochement collectif. Il dérive ensuite sur la question de l'Europe qui sanctionne la France mais on ne sait pas à quoi ça aboutit. Il reconnaît ne pas savoir comment ça se passe et donc ne pas comprendre la question du pouvoir. Aline dit que le pouvoir des Nations ne prend pas son sens quand on parle de l'Europe. Paul précise qu'il prend son sens en cas de désaccord donc pour la France ce sera 50/50 « on fait aussi bien des conneries que des choses bien ». Les autres rient. Pablo revient sur l'utopie en précisant que la difficulté est que chaque pays veut sauvegarder le petit pouvoir. Mais pour faire avancer l'Europe ça ne va pas. Pablo affirme qu'il n'y a pas d'alternatives : soit des Nations fortes mais ce n'est plus le cas aujourd'hui, soit on a un Président de l'Union européenne qui commande tout le monde « à l'image du Président de la République française qui est la personne suprême en France » alors il n'y a plus de problème. Aujourd'hui on est entre les deux donc on avance plus « on le voit tous les jours à Bruxelles, ils sont jamais d'accord ... quand ils sont là » sur un ton sarcastique. « On est assis entre deux chaises. On n'a ni un pouvoir franc des Nations, ni un pouvoir franc de l'Europe ». Il justifie cela par le fait qu'on veut ménager les susceptibilités, la démocratie, ce que les gens votent.

**50** Paul parle alors de « la grande assemblée européenne ». Si on veut qu'elle soit transparente, il ne faut pas qu'elle soit trop politique. Il prend à nouveau l'exemple de l'environnement pour s'expliquer et dénoncer le rapprochement entre le politique et l'économique, ce n'est pas toujours transparent. Paul argumente qu'il faut de vrais représentants (revenant sur l'exemple des jeunes) pas que politiques ni économiques (les autres ne semblent pas bien suivre), des représentants de la société, des associations humanitaires, représentants de l'environnement, du développement, donc pas toujours axé sur des sénateurs ou « des gens comme ça car ça fait crisper les gens qui croient pas ». Samira intervient pour évoquer la confiance au politique. Paul lui reprend la parole directement. Pablo souligne la dualité que lorsque quelqu'un vient de la société civile on lui reproche de ne pas avoir été élu. Paul prend l'exemple de quelqu'un des Resto du cœur. Pablo le coupe pour dire que quelqu'un qui gouverne c'est quelqu'un qui pense à tout le monde, pas seulement aux pauvres mais aux autres aussi. Paul revient sur l'idée que ce qui a échoué c'est que tous ceux qui ont gouverné ont été formatés il cite Sciences Po et en contre exemple Coluche. Pablo : « ils sont surtout formatés par les élections ».

Les politiciens veulent être réélus, ils veulent plaire à tout le monde. Paul souligne le rôle joué par les lobbies. Selon Pablo, le passage du septennat au quinquennat a aggravé le problème « à quand le semestrat ? » rires. Martin fait l'analogie avec la communauté européenne où cela change tous les six mois. Aparté entre Martin et Pablo tandis que Paul essaie de se faire entendre par Sophie. La discussion s'anime à nouveau un peu. Sophie essaie de recadrer un peu en disant qu'on a quitté les Nations pour parler les élus. Paul reprend sur les lobbies, les pressions économiques qui perturbent la chance de décider et revient encore une fois sur l'environnement pour dire que tout le monde est d'accord mais que ça gêne Monsieur ?? « le mastodonte économique » « on va vers un chemin d'égoïsme après ». Paul revient sur la nécessité du partage des valeurs sinon on va dans le mur. Martin le soutient ça devient une société d'intérêts. Paul précise bien que c'est négatif. Pour Martin l'aspect politique est aussi un peu négatif car on considère le politique comme un métier en soi.

55 Martin renvoie aux termes romains pour appuyer son propos sur le politique comme une personne désignée pour représenter le peuple et à aider le peuple. Samira et Paul approuvent. Paul qualifie les politiciens de vedettes. Pour Martin des caricatures qui incarnent un manque de considération pour les gens extérieurs. Paul dit que même malgré la bonne volonté de certains et Martin finit sa phrase « on écoute plus leur discours ». Martin rattache ses propos à la question européenne en précisant que le problème européen c'est peut-être qu'on est confronté à ça de manière exacerbée car ensemble de politiques qui viennent de différents pays. Paul approuve. (Ce n'est pas la première fois que le lien qui est fait avec l'Europe l'est fait sous le mode « c'est un problème ... » et même « c'est un problème peut-être encore pire au niveau européen). Tous les politiques sont pareils « pourquoi ils sont là, pourquoi ça marche pas, c'est à cause d'eux ». Pablo intervient sur le charisme et la volonté des élus indispensables pour contrôler les lobbies. Il prend alors l'exemple des problèmes énergétiques. Est-ce qu'on va avoir des élus assez costauds pour dire aux lobbies pétroliers : maintenant ça suffit. Pablo est persuadé que les pétroliers ont déjà les solutions. Il reste très peu de pétrole « ça les politiques ne nous le disent pas » « on court à la catastrophe, il va y avoir des émeutes pas possibles quand il faudra mettre 500 euros dans une voiture pour faire un plein ». Pablo utilise « nos politiques » et dit ensuite « j'ai cru à un moment donné que l'Europe permettrait de sortir quelques éléments du lot, qui puissent être assez costauds et intelligents pour dire la vérité



au peuple voilà ! Parce que le peuple il est capable de trancher ... il faut arrêter de considérer que le peuple est idiot ». Tous approuvent avec plus ou moins d'énergie. Paul prend alors l'exemple de la Constitution comme preuve flagrante puisqu'ils ont un peu regretté de nous avoir donné le choix. Même si Paul « ne voit pas de différence entre avant et maintenant » puisque de plus en plus « on nous l'impose cette constitution ». Il évoque l'Europe sociale et revient une nouvelle fois sur les émissions et l'environnement « qui le tracasse », parle des émissions tv de plus en plus nombreuses sur le sujet mais pas de solutions proposées. Pour Paul le lobbying a une importance très forte, si le marché est représenté par des lobbies on va dans le mur. Pablo dit qu'on ne peut pas se soustraire à ce système là « il faut faire avec » et « il faut des élus capables de dire là ça suffit ». Pour lui les politiques sont lucides mais n'arrivent pas à prendre les décisions et ils mentent au public.

**1H** Martin intervient en précisant que le problème énergétique est national, les sociétés sont rattachées à l'Etat, à la Nation donc les élus sont liés. Pablo essaie d'intervenir en vain. Martin dit que les seuls à pouvoir dire que ça ne fonctionne pas sont ceux qui sont complètement indépendant de ce réseau comme José Bové mais il prêche uniquement pour sa paroisse ce qui est le propre de chaque élu. Paul essaie à son tour de s'imposer pour préciser que les préoccupations des Français ne sont pas sur l'environnement, elles sont d'abord personnelles ce qui explique qu'on ne va pas manifester tous les jours même si c'est ce qu'il faudrait faire. Pour Pablo il s'agit d'un sens des priorités. Il se demande si dans 20 ans on a plus de pétrole, de flotte est-ce qu'on donnera encore aux Resto du cœur « on sera tous en train de crever ». Paul essaie à nouveau d'intervenir mais Pablo monopolise la parole et poursuit son propos sur le fait qu'il faut prévoir. Or les politiciens pensent à l'élection suivante. Samira confirme ainsi que Paul. Une nouvelle fois Martin relie la question de la prévision énergétique à l'Europe des 25. La prévision en France n'est pas la même que dans un autre pays européen. Pablo parle en même temps. Les deux hommes ne s'écoutent pas. Sophie les coupe pour passer au marché. Paul en profite pour reprendre la parole pour dire qu'il ne veut pas n'importe quel marché. Il lie la question à celle de l'emploi « si on achète moins cher nos tomates mais qu'on a moins de travail, on préférera les acheter plus cher et avoir du travail ». Pour Paul, il faut de vraies frontières, il évoque le problème des délocalisations en Chine, que les Etats-Unis ont été plus vigilants. Cette dernière

remarque rend Samira sceptique. Paul évoque la question des charges sociales et propose de ne pas tout acheter ailleurs notamment en Chine. Pour Paul l'Europe n'est pas synonyme de faire produire là où les charges sociales sont les moindres, l'Europe c'est plutôt un partage des tâches efficace. Pablo dit que c'est trop tard. Paul rétorque qu'il n'est jamais trop tard. Pablo voit l'avenir avec un certain cynisme « il y aura de moins en moins d'unités de production en France ». Paul maintient que s'il y a l'Europe on n'a pas besoin de la Chine. Pablo introduit l'emploi des personnes peu qualifiées. Paul intervient en proposant à nouveau une répartition des tâches. Une nouvelle fois les deux hommes se coupent la parole et ne s'écoutent pas vraiment.

**1H05** Pablo dit que ce n'est pas possible alors que Paul lui rétorque de façon convaincue qu'avant on disait que c'était impossible d'aller en Chine or aujourd'hui ils sont chez nous ! Pablo s'appuie sur un livre dont il se souvient « quand la Chine s'éveillera » qui prédisait ce qui se passe maintenant pour contredire Paul. Paul semble amusé par ce débat qui prend forme. Pablo insiste sur le fait qu'on savait (il a déjà utilisé ce registre de « on savait mais on a rien fait »). Paul compare ensuite la pénétration de la Chine sur le marché européen à une fuite dans un sous-marin. Pablo enchaîne sur le fait que ce qui est embêtant c'est qu'on ne contrôle pas le marché. Samira essaie de prendre la parole mais à nouveau celle-ci est accaparée par Paul donc Samira n'insiste pas. Paul et Pablo se lancent une nouvelle fois dans un dialogue de sourds. Paul propose à nouveau des mesures protectionnistes au niveau européen envers la Chine et Pablo lui rétorque qu'on ne peut pas faire ça car il existe des accords. Pour Paul le fait d'être Européen c'est économique et donc pas être Européens avec la Turquie, la Chine tous les pays. Or les autres pays veulent devenir Européen pour le niveau économique. Pour Pablo c'est le prix qui réagit les choix alors que Paul avance l'argument de l'emploi. Pour Paul nous avons un intérêt pour eux mais eux n'ont pas de pouvoir d'achat donc pas d'intérêt pour nous. Pablo précise qu'avant la Chine il y avait la Tunisie. Pour Paul le problème est qu'il n'y a pas un commissaire pour dire tu n'achètes pas là. Pablo insiste sur le fait qu'on ne peut pas « on n'est pas en Union soviétique ici ». Samira intervient pour dire qu'il faut diminuer les impôts. Paul ne veut pas de cette économie là où on a alors moins pour développer. Pablo dit que c'est un modèle socialiste qu'il décrit là et qu'on a vu ce que ça a donné. Paul précise qu'il n'est pas capitaliste du tout. Pablo en rit « j'ai cru comprendre ». Il plaisante ensuite avec Sophie en disant que le stylo va fumer pour

souligner le fait que la discussion lui apparaît comme vive, animée (en comparaison avec le début). Sophie fait le point et Pablo lui dit que les experts vont s'en prendre plein la poire.

**1H10** Pendant que Sophie relance la discussion Samira et Paul discutent ensemble ainsi que Martin et Pablo. Pablo qui semble plus à l'aise qu'au début fait une blague en demandant s'il n'y a aucun expert ici. Il semble vraiment avoir des choses à dire sur le sujet. L'aparté entre Samira et Paul se poursuit et le silence parmi les autres se réinstallent. La dynamique est décidément difficile à garder. Du coup l'aparté entre Samira et Paul devient la discussion (ils parlent plus fort) mais le sujet est difficile à saisir. Ils parlent des américains et des sociétés françaises. Ensuite Samira regrette que les employés ne puissent pas voter au sein des sociétés françaises qu'on vend à l'étranger. Martin précise qu'on n'a jamais rien demandé aux employés (fait encore une référence historique à Louis XIV). Sophie interroge Samira sur le début de la discussion qui lui a échappé également. Paul fait rebasculer la discussion sur la question des élus et de la mauvaise représentation (notamment des jeunes), les intérêts sont toujours économiques. Samira approuve en précisant « on n'écoute pas le peuple » les manifestations durent pendant 1 ou 2 mois et ils s'en foutent. Martin propose d'être soi-même l' élu, si on bataille tout seul avec juste 5 ou 6 personnes derrière on ne sera jamais élu. Paul se lance ensuite dans une discussion sur la proximité relative du Président, du Premier ministre et du gouvernement qui semblent laisser Pablo et Martin perplexes. Pablo cite Churchill « la démocratie est le plus mauvais système à l'exclusion de tous les autres », c'est comme ça mais on ne peut pas faire mieux, aucune idée ne pourra représenter tout le monde. Paul revient sur la représentation des jeunes encore ! Pablo plaisante encore en disant qu'on peut leur demander leur avis aux jeunes et puis on fait ce qu'on veut. Sophie recentre la discussion sur les experts. Les experts se contredisent. Paul demande qui sont les experts. Pablo dit qu'il avait prévu le tiercé gagnant aux présidentielles qu'aucun expert n'avait prédit.

**1h15** Il prend ensuite l'exemple de la grippe aviaire en ironisant. Martin continue dans cette voie en disant que le nuage de Tchernobyl n'a pas survoler la France il a juste longé les frontières (éclats de rire). La grippe aviaire est selon lui du même acabit précisant qu'on en parle beaucoup bizarrement par rapport à la Turquie pays candidat à entrer dans la Communauté. Samira essaie d'intervenir vers Paul mais elle se stoppe et se

retourne lorsque Martin dit qu'on en parle d'une manière affligeante. Elle reprend ensuite en s'adressant à Paul alors que Martin et Pablo poursuivent leur aparté de leur côté. Martin dit qu'on ne parle pas de l'Iran or il y a là aussi des poulets. Paul parle à Sophie du fait que les experts sont une sorte d'élus alors que Martin poursuit de son côté. Sophie les rappelle à l'ordre en disant qu'on est en train de perdre ce dont ils parlent alors que Paul est sur le rapport élu-expert. Aline précise qu'ils parlent de la grippe aviaire souriant ensuite vers la caméra. Pablo dit que la grippe aviaire est justement un très bon exemple de l'incurie des experts : le même expert va dire que le poulet est dangereux et ne dira pas que le tabac l'est (insiste sur les milliers de morts). Martin blague sur le fait que fumer un poulet c'est pas évident. Samira poursuit sur le ton de l'humour. Sophie réintroduit le lien entre élus et experts de Paul. Paul précise qu'un expert en environnement ne doit pas faire partie d'EDF (encore une fois l'environnement !). Aline approuve. Paul plaisante sur Tchernobyl (cherche à s'intégrer par l'humour lié au groupe ?). Pablo définit un expert comme quelqu'un qui en sait plus que théoriquement sur tel ou tel sujet. Mais Paul continue de s'interroger sur son lien avec le pouvoir. Martin plaisante une nouvelle fois « il faudrait des experts qui surveillent les experts ». Sophie arrête la discussion et lance le vote.

**1h20** Florence distribue les gommettes. Pablo se lève le premier suivi de Paul (les deux leaders s'imposent encore pour le vote ...), Samira dit avoir besoin d'un temps de réflexion. Martin se lève ensuite suivi d'Aline. Samira y va la dernière. Pablo souligne que ça n'a pas l'air de trop refléter la discussion et s'étonne du nombre de pastille sur le marché alors qu'ils avaient tendance plutôt à favoriser les élus. Martin lui répond qu'on peut parler d'un sujet sans être totalement d'accord et répondre ensuite d'une autre manière comme pendant les élections d'ailleurs c'est pour ça qu'il y a des surprises. Paul dit qu'il a tout mis sur les élus et un peu sur les experts. Martin dit que pour les élus il avait le sentiment que c'était un peu des guignols pourtant ils ont des pastilles idem donc pour le marché. Ils parlent alors tous en même temps.

Break

### Question 3

Ils ne changent pas de place. Paul, Samira et Martin écrivent ensemble et Pablo et Aline aussi. Le premier groupe finit en premier lieu.

**1h35 Carte « en principe à tous » :** Pablo dit que c'est ce qu'on veut nous faire croire au départ. Aline insiste sur le côté normalement en principe. « **Aux pays pauvres aujourd'hui** » Paul dit on est d'accord. La discussion semble à nouveau avoir du mal à démarrer. « **A l'agriculture des pays émergents** » pas vraiment de réaction. Florence demande où le placer. Près des pays pauvres. « **Aux grands groupes bancaires** » Paul précise « et pas que eux » faisant apparemment référence à une carte écrite. « **A l'enrichissement culturel** » aucune réaction. « **A la mixité entre les populations** » Florence demande où on le positionne. Aline précise que c'est encore à part. Pas d'autre réaction. La discussion reprend un peu le même tour qu'au tout début, une suite d'énumérations sans réaction. « **A l'évolution des mœurs** » Florence demande une nouvelle fois où mettre la carte « à part aussi ». Ils ne font donc aucun lien entre les cartes. « **Aux nouveaux arrivants, aux pays de l'Est aux pays émergents l'Allemagne** ». Aline dit où mettre la carte. « **Aux grands groupes économiques EDF Gaz de France TF1** » Paul précise directement comme les banques ce qui est confirmé par Martin. « **Aux échanges culturels et linguistiques** » Martin et Aline disent de la placer à côté de l'enrichissement culturel mais à nouveau sans qu'aucun débat ne prenne place. « **A l'intégration des citoyens dans autres pays** » Martin la positionne à côté de la carte sur la mixité. « **Ouverture sciences technologies échanges politiques d'idées** » Paul et Samira proposent de la positionner près de l'intégration. Martin lui propose de la mettre pas très loin de la culture. Paul approuve. « **Aux voyageurs tourisme** » Paul dit que c'est culturel aussi. « **Au développement économique de chacun** » Martin montre le tableau sans même parler alors que Pablo la place à côté de « en principe à tous ». Martin la mettrait à mi-chemin avec les groupes bancaires. Pablo approuve « oui exactement ». « **Aux politiques qui gouvernent autrement** ». Paul explique la carte et Pablo reprend cela sous l'élargissement des politiques. Paul confirme qu'ils vont penser plus large, d'autres problèmes, d'autres visions du monde (encore l'environnement ?). Aline propose le terme d'ouverture politique.

**1h40** Martin lie ça aux pays de l'Est qui ont une histoire (encore l'histoire) politique. Paul dit que Martin peut garder la phrase au présent sur le ton de l'humour. Il revient sur le fait que ça profite beaucoup plus aux autres qu'à nous parce qu'il ne voit pas beaucoup de Français qui sont partis dans les pays de l'Est ni en Italie. Ceux qui sont partis sont partis au Canada aux Etats-Unis. Samira dit en Suisse. Martin dit qu'il n'est pas d'accord alors que lui Pablo dit que pour une fois il est d'accord soulignant ouvertement la tendance au désaccord existante entre lui et Paul. Martin précise qu'il a l'impression qu'il y a beaucoup de sociétés pas des personnes qui délocalisent par rapport aux nouveaux pays entrés dans la Communauté. Ce sont les sociétés françaises qui profitent des délocalisations mais pas les Français. Paul insiste une nouvelle fois sur le fait qu'ils ont plus intérêt à venir chez nous que nous chez eux. Pablo et Martin sont d'accord sur les délocalisations massives, sur la main d'œuvre bon marché et sur des systèmes fiscaux favorisant ces délocalisations. Paul ajoute que ça profite aussi à l'armée, puissance unique, soudée et là aussi la France donne encore beaucoup. Paul ajoute que ça profite aussi à l'Espagne qui a stabilisé son économie et ce qui est bien c'est que eux peuvent vivre dans leur pays ils n'ont pas besoin d'aller ailleurs. La migration vers la France est encore une fois soulignée par Paul. Pablo est d'accord avec Paul pour une fois mais nuance en précisant que ça a profité à l'Espagne qui a rejoint la France et l'Allemagne mais maintenant ils vont devoir mettre la main au portefeuille aussi. Donc Paul reprend l'idée en disant « à qui profite l'Europe ? A ceux qui vont pas la payer ».

**1h45** Pablo dit en riant « au fisc », un impôt européen va arriver. Paul acquiesce. Martin « dès qu'on parle d'argent, ça fâche ». Paul revient sur les problèmes politiques qui ont des solutions à l'extérieur, qui nécessitent l'appui d'autres partenaires européens. Pablo dit qu'ils se trompent, il pense que le maire d'un village est plus à même de comprendre ses concitoyens qu'un député, un ministre, un Président « si monte encore plus haut c'est encore plus difficile ». Paul semble d'accord avec Pablo pourtant le point qu'il a avancé disait l'inverse. Pablo poursuit précisant qu'on leur reproche déjà d'être loin des réalités alors qu'est-ce que ça va être avec l'Europe. Aline restée en retrait jusqu'à présent intervient pour interroger les autres quant à savoir si ça profite à l'emploi. Paul répond à ceux qui ont de la chance en tout cas. Florence repose la question soulevée par Aline et les réponses fusent, pour une fois tous répondent apparemment très impliqués. Pas aux Français. Martin dit oui. Pablo dit qu'avec plus de trois millions de

chômeurs lui dit non. Aline qui a soulevé la question dit non également. Paul dit qu'il faut distinguer le fait de savoir si ça profite à l'Europe : oui ça fait travailler des gens à droite ou à gauche mais aux Français ça il n'est pas sûr. Pablo va dans le sens de Paul en disant que sur le plan global il doit avoir raison. Martin dit que c'est comme ça qu'il le considère. Paul précise que si les pays de l'Est emploient des Français ce sera un chercheur, un ingénieur pas des employés.

**1h50** Pablo résume en disant « le haut du panier, ceux qui sont ultra formés ». Martin ne connaît pas de plombier Français qui essaie de faire de la plomberie en Pologne même si il a un super matos, c'est dans l'autre sens que ça se passe. Mais malgré cela il pense que ça peut constituer une ouverture même dans les domaines pas hyper spécialisés. Un demandeur d'emploi pourrait postuler dans un autre pays. Pablo précise « pour 150 euros par mois ». Florence réinterroge pour être certaine d'avoir bien compris et Samira lui répond qu'un salarié Français serait intéressé à condition d'avoir un certain diplôme. Paul monopolise une fois encore la parole pour exprimer la même chose. Pablo, Paul, Martin et Samira expriment tous leur accord sur le sujet « ceux sans diplôme vont être sacrifiés, ils le sont déjà ». Ils parlent ensuite de la dévalorisation des diplômes. On a loupé quelque chose au niveau de la formation en France. Pablo « l'école est un échec complet depuis 30 ans ». Paul dit que ça profite à la recherche, aux chercheurs aussi. Pablo « à vous mesdames ». Relecture des cartes par Florence. La carte « en principe à tous » provoque un commentaire de Pablo qui dit que c'est le principe de base sans lequel personne n'aurait adhéré. Paul « on voudrait nous faire croire que ça va profiter mais personne n'a saisi de quoi ». Martin « c'est l'utopie de l'Europe ».

**1h55** Pablo fait référence à l'Angleterre et au fameux chèque de Thatcher « I want my money back » (référence historique). Il y a un moment donné où on veut plus payer pour les autres. Martin dit que l'Angleterre est une erreur ce qui fait rire Samira qui semble approuver. Paul fait alors référence à la guerre en Irak. Pablo dit qu'ils ont de l'humour. Martin précise que les gens du collège en Angleterre vont être contents (il semblerait avoir pris des informations sur le projet ...). Florence poursuit sa lecture des cartes et termine sur l'évolution des mœurs. Pablo dit qu'on le voit avec le mariage homosexuel en France et en Espagne, ça va faire tâche d'huile forcément. Ils plaisantent ensemble sur le fait que ça va faire plutôt boule de neige. Florence demande si c'est bien

ou ce n'est pas bien. Aline dit que ça va faire évoluer les mentalités. Pour Pablo on peut le déplorer ou pas mais c'est un fait. Martin dit que c'est une évolution.

#### **Question 4**

**2h00** Ils se lèvent pour voter pratiquement tous en même temps apparemment. Ils sembleraient avoir tous voté la même chose (contre) car Florence ironise sur le fait que normalement on commence par la minorité (rires). Du coup pour lancer le débat elle demande si certains n'étaient pas totalement certains de leur réponse et qui pourraient donner quelques arguments pour. Martin se lance en disant qu'il a un peu hésité par rapport à l'aspect culturel de la Turquie qui a une histoire assez complexe malgré tout. Mais depuis le siècle précédent, elle a eu une ouverture plutôt vers l'Occident « je ne parle pas de l'Europe je parle de l'Occident en général » avec des erreurs de parcours : aux côtés des Allemands en 14-18, plutôt envahisseur dans les pays arabes (Aline et Pablo approuvent). Pablo dit que dans tous les rapports qu'on a eu avec la Turquie ils étaient du mauvais côté de la barrière. Martin prend la défense de la Turquie pour dire qu'il y a un mauvais côté historique mais une approche occidentalisation citant Atatürk, très révolutionnaire pour ce genre de pays-là (ex. le droit de vote des femmes). Pablo lui demande sur le ton de l'humour s'il est bien contre. Paul dit qu'on essaie de nous inciter à les laisser rentrer donc ils n'ont pas été objectifs à ce niveau-là. Pour Paul il n'y a pas à hésiter, on peut hésiter pour l'Angleterre ou les pays qui sont au même niveau culturel. Pablo approuve « c'est antinomique, anachronique tout ce qu'on veut ». La Turquie a toujours regardé vers l'Orient que vers l'Occident si ce n'est pour l'envahir. Paul approuve énergiquement. Martin prend une nouvelle fois le parti des « pous » et dit que l'Angleterre a aussi toujours regardé vers l'Occident et envahi l'Orient donc pourquoi les accepter. Pablo blague en lui disant qu'il a une dent contre les Anglais. Il se défend disant prendre un pays au hasard, la France aussi. Paul marque son accord avec Martin mais précise qu'on ressemble plus à un Anglais qu'à un Turc. Martin plaisante « non pas au niveau de la bouffe ». Paul introduit la question de la démocratie et de la dictature (encore une question post-mat) « c'est comme si on nous disait est-ce que la dictature peut faire bon ménage avec la démocratie ».



**2h05** Paul préférerait voir rentrer les pays de l'Est que la Turquie parce que là on a l'impression de faire preuve de bon sens et d'humanité par rapport à un pays qui risque pas de nous bouffer. Pablo introduit la question de l'importance de la population turcophone en cas d'élection du Président il pourrait être turc. Donc pour lui le débat est de savoir si on veut ça ou pas. Pour Pablo la Turquie est déjà dans l'Europe « c'est déjà prévu, c'est déjà fait ». Paul dit qu'il n'y a pas que la France qui décide. Pablo évoque le référendum promis par Chirac mais se demande où celui-ci (« le pauvre ») sera quand il faudra le faire. Paul dit qu'il a fait son temps. Pablo assez impliqué dit que c'est lui qui a dit « ne vous inquiétez pas le jour venu c'est le peuple qui aura le dernier mot » or c'est faux, il a menti. La discussion est plutôt vive entre Paul et Pablo (surtout dans le camp de ce dernier). S'en suit une discussion sur Chirac plus crédible. Paul et Pablo poursuivent chacun de leur côté : Paul parlant de la Chine et de l'Asie, Pablo soulignant le fait qu'ils ont un problème avec le peuple qui est contre. Florence les rappelle à l'ordre mais alors que Paul poursuit son argument vers Florence Pablo tient à poursuivre le sien créant un aparté entre lui et Aline. Paul dit que donner sa chance à la Turquie c'est soit pour se battre contre l'Asie soit pour pas la laisser crever. Pablo dit que c'est très con car si lui il a peur d'un scorpion il ne va pas le mettre dans sa chambre. Ce n'est pas en mettant un pays asiatique en Europe qu'on va régler le problème. Pour Pablo c'est encore un coup des experts. Tous semblent d'accord. Martin introduit la question de la géopolitique (tampon entre l'Europe et l'Asie, le Moyen-Orient). Pablo tente d'introduire les Etats-Unis.

**2h10** Paul dit qu'avec l'Irak la Turquie était du côté des USA. Martin défend à nouveau la Turquie en précisant que d'autres pays européens ont penché pour les Etats-Unis pour envahir l'Irak dont « notamment nos amis anglais » (en faisant un coucou à la caméra). Paul ajoute les Espagnols. Martin « les Espagnols, les Italiens ». Paul pose la question de savoir si l'Europe consiste à s'allier pour être fort économiquement ou politiquement. Martin répond que quand il n'y a pas de crise on va s'allier pour le marché. Pour Paul c'est une fausse solution d'aller chercher la Turquie. Pablo poursuit en se demandant pourquoi notre adversaire direct les Etats-Unis sont tellement d'accord pour que la Turquie rentre en Europe (très impliqué, même physiquement). Réponse de Martin : parce que les Etats-Unis sont déjà en place en Turquie. Pour lui c'est le même cas avec certains pays de l'Est. Pablo exprime son désaccord en précisant qu'on n'a pas la

notion religieuse. Martin le contredit précisant que la religion d'Etat de certains pays est orthodoxe. Pablo dit que c'est la chrétienté. Martin s'interroge pour savoir si certains pays ne sont pas plus musulmans dans ceux qui sont rentrés (il y a un vrai débat entre les deux hommes sur la question religieuse). Pablo élude la question et retourne sur les Etats-Unis et la Turquie en précisant que si les USA veulent que la Turquie rentre c'est pour marquer un coup d'arrêt au développement européen. Paul propose un résumé des deux questions à qui profite et sur la Turquie. Pablo le coupe « aux Etats-Unis ». Paul reprend à la géopolitique « on est des pions, on n'a pas besoin de notre avis ». Pablo qui a senti la tension dit « attention ça va déménager ». Pour Pablo l'entrée de la Turquie assurerait la suprématie mondiale aux USA pour des siècles. Florence reprend les cartes et à l'évocation des musulmans Paul intervient pour dire que ce n'est pas la religion qu'on a travaillé avec des pays musulmans. Pablo n'est visiblement pas d'accord ces pays sont dans un état. Paul rétorque qu'ils n'ont jamais décidé chez nous. Il s'en fout de ce qu'ils font chez eux. Paul dit que la majorité des Français sont contre. Pablo « sauf les politiques ». Une nouvelle fois les politiques et le peuple sont opposés.

**2h15** Paul évoque des pressions subies par d'autres pays que si on soumet au vote on verra à quel point les gens sont contre. Martin dit qu'on nous prépare sur le terrain comme Pablo l'avait précédemment souligné. Samira soutient Paul et se tourne vers lui alors qu'un nouvel aparté prend place entre Pablo et Martin. Mais malgré l'intérêt que Samira lui porte Paul s'arrête. Il recherche clairement l'attention des deux autres hommes pour parler. Samira redit qu'ils nous préparent pour ça, pour changer d'avis. Pour Pablo ils se trompent. Martin dit qu'il faudrait qu'ils se revoient dans dix ans. Paul revient sur la question de la culture et de la langue en comparant avec les Etats-Unis, l'URSS. En Europe on ne parle pas de langue donc il pense que l'enjeu est économique comme si il fallait faire un bloc par rapport à l'Asie et aux Etats-Unis, on est trois blocs dans le monde. On n'a pas d'identité contrairement à l'Asie et aux Etats-Unis. Martin n'est visiblement pas d'accord et l'exprime ainsi que Pablo. Paul dit « toi tu parles français, tu ne parles pas anglais ». Te tutoiement pourrait rendre le conflit très personnel mais Martin le désamorce avec de l'humour « si je parle anglais malgré tout ce que je peux dire sur les Anglais ». Paul poursuit « l'Europe n'a pas de langue commune ». Florence souligne le désaccord entre les deux hommes par un éclair. Pablo renforce la position de Martin, l'Anglais prend le pas sur le Français en Europe. Samira dit que c'est une langue

internationale l'Anglais. Pablo dit qu'il ne trouve pas ça normal alors que Martin dit que c'est un souci de confort. Paul évoque alors le fait qu'on ne nous parle pas de la langue. Pablo poursuit sur la sauvegarde du français (apparemment très attaché à la question). Ils ne sont visiblement pas d'accord sur la question de la langue. Martin parle du latin comme racine commune (encore l'histoire ...). Martin exprime sa gêne lorsqu'il ne comprend pas des panneaux dans une langue. Paul dit ne pas remettre en cause ce que Martin dit mais que lui parle d'Europe en construction. Il fait l'analogie avec un nouveau né à qui on apprend d'abord à communiquer, quand on construit quelque chose on a besoin de s'exprimer, d'échanger (fait le lien avec ce qui a été dit plutôt sur l'échange). Martin dit que la construction européenne a été envisagée ne prenant en compte les spécificités de chacun des pays « ça devient le chat qui se mord la queue ». Chacun veut garder ses spécificités. Il y a de plus en plus de traducteurs à Strasbourg et ça devient problématique car ils n'arrivent plus à se comprendre entre eux (rires).

### Question 5

**2h20 UMP.** Paul demande si c'est d'après nous ou d'après ce qu'on dit à la télé. Martin plaisante une nouvelle fois en disant « d'après ce qu'on a compris » en regardant Aline qui rit « c'est déjà bien si on a compris quelque chose ». Pablo dit qu'au sein de ce parti certains sont pour et d'autres sont contre et trouve la question ardue. Il parle en regardant très clairement Sophie pour dire que le parti est pour mais que beaucoup à l'intérieur sont contre. Martin dit que c'est le cas de tous les partis actuellement c'est pour ça qu'on s'amuse bien. Paul dirait non mais manipulé oui. Ils discutent ensuite de Sarkozy (sur la photo) qui joue le jeu des élections. Pour Pablo lui non mais l'UMP oui. Ils s'interrogent sur la fonction de Sarkozy au sein de l'UMP (chef de parti, secrétaire, président). Mais pour Paul Sarkozy ne peut pas s'exprimer « chaque fois qu'il a ouvert la bouche, il s'est fait taper sur les doigts », il a le droit de faire des bêtises comme tout le monde. Paul prend ainsi ouvertement la défense de Sarkozy (faisant sans doute référence à l'événement de la « racaille » et du « karscher »). Pour Pablo contrairement à ce que disent les médias une grande partie de la population est d'accord avec ce qu'il dit. Pablo dit alors « c'est le prochain Président tu le sais » (à propos de Sarkozy). Pablo cherche

Martin du regard mais n'arrive pas à obtenir son soutien alors que Paul semble d'accord avec lui. Il s'ensuit quelques pronostics de Paul « ça dépend de combien de voitures vont brûler encore l'année prochaine ». Martin plutôt taiseux demande à Pablo si il est expert dans le domaine. Celui-ci lui répond que ça tombe sous le sens. Martin dérangé par l'idée rétorque assez fermement « actuellement ». Ils continuent avec les pronostics plaisantant sur les chances de la gauche. Pablo amène De Villiers dans la discussion qui portait sur les chances de l'extrême droite. Ils discutent ensuite des signatures des maires qui doivent être récoltées.

**2h25** Paul revient sur Sarkozy en disant qu'il doit se trouver des causes pour se forger une image positive car il n'a que des bons points du côté répressif et pas économique. Pour Paul Sarkozy ne s'est pas trop prononcé sur le problème de la Turquie. Florence montre une autre carte mais qui ? Ils semblent unanimes sur le fait qu'ils sont pour. Samira propose le **parti socialiste**. Pablo précise qu'il y a aussi des contres à l'intérieur. Pour Paul ils jouent une carte politique sur l'aspect musulman en disant voilà on est pour les étrangers. Pour Pablo ils se gourent aussi là plein de musulmans sont contre. Ils se gourent car ils placent des gens dans des boîtes. Paul dit que ceux qui travaillent dans des usines commencent à réfléchir avant ils serraient la main de Jacques Chirac (c'est la seconde fois qu'il revient sur cet exemple) alors ils votaient Jacques Chirac. Ce que Pablo reproche aux hommes politiques c'est qu'ils essaient tellement de fédérer des gens autour d'eux que ça ressemble plus à rien. Sarkozy lui a compris l'animal mais jusqu'il y a deux ou trois ans on ne faisait plus la différence entre le parti socialiste et l'UMP. Pour Pablo il y a des gens à gauche et à droite et ils s'y retrouvent plus donc Sarkozy a raison. Paul ramène encore la question de la jeunesse sur la table en disant que Sarkozy est le plus jeune des hommes politiques. **Le Pen**. Ils s'accordent tous pour dire qu'il est contre et hors du tableau même.

**2h30** Paul amène l'idée que Le Pen se sert de cela pour rallier son électorat. Il est contre l'Europe donc Paul ne voit pas comment il pourrait être pour la Turquie en Europe. Samira intervient sur les problèmes d'immigration mais son idée est difficile à décrypter surtout que Paul lui prend la parole comme à son habitude. Pour Paul Le Pen se focalise toujours sur le même problème même si il se déporte un peu sur un autre « il vend du chocolat mais avec des noisettes mais c'est toujours du chocolat » (ce qui fait beaucoup rire Aline). Pablo appuie Paul en disant que ça fait 30 ans qui l'est sur la même ligne et

qu'il n'a pas changé et Martin aussi en disant qu'il reste constant dans son discours. Les trois hommes sont donc d'accord là-dessus. Paul revient sur le contenu du discours de Le Pen pour dire qu'il n'y a rien de faux dedans, il dit des vérités. Martin renvoie à ceux de l'autre côté : le petit postier. Pour Paul il n'y a que les vérités qui blessent. Martin n'est pas du tout d'accord « comment ça il dit des vérités ». Paul lui répond qu'il dit des vérités sur les hommes politiques, il fait un constat de la situation en France. Samira dit que c'est un beau parleur. Pablo dit qu'on peut aller plus loin que ça car tout ce qu'il a dit c'est produit. Paul est d'accord. Florence revient sur l'histoire des vérités et Martin trouve que ce n'est pas la bonne formule, visiblement dérangé par ce propos. Pour Martin il dit quelque chose que tout le monde sait, c'est ce qu'on appelle un discours populiste. Mais ce n'est pas dire la vérité ça. Ce que Pablo reproche aux autres hommes politiques c'est de ne pas l'avoir contré. Pour Paul lui n'a pas la langue de bois et parle en langage populaire. Pour Martin Sarkozy utilise aussi un langage populaire. La discussion s'anime à nouveau sur Sarkozy.

**2h35** Ca parle dans tous les sens donc Florence demande de redire les deux discussions. Paul dit que le langage de Le Pen ou Sarkozy tout le monde le comprend. Pablo renforce en disant que tout le monde le comprend parce que c'est la vérité. Martin n'est clairement pas d'accord et revient avec l'idée que c'est un langage populiste. Florence demande quelle est la différence. Pour Martin ce sont des évidences ce qu'il dit. Pour Paul et Samira ce n'est pas une solution. Pablo dit que la différence entre populiste et vérité c'est que lorsque quelqu'un dit la vérité si on pense qu'il a des idées derrière la tête on pense qu'il est populiste sinon on pense simplement qu'il dit la vérité. Martin intervient à nouveau « ah non moi je les mets tous les deux dans le même sac ». Pour Pablo ce qui est redoutable chez Le Pen c'est tout ce qu'il ne dit pas. Le débat est vif et dénote vraiment avec les discussions enregistrées avant. Pour Martin c'est encore plus terrifiant quand il s'agit de Sarkozy. Le désaccord entre Martin et Pablo est ouvert. Pablo dit qu'on ne peut pas en vouloir à Sarkozy de reprendre un discours car il s'est rendu compte que c'était vrai. Martin dit qu'il reprend même des discours des socialistes. Les socialistes se sont des menteurs pour Paul. Pablo enchérit et précise que tous ceux qui ont été aux affaires sont des menteurs, il n'y en a qu'un qui n'a pas menti c'est celui qui a été aux affaires c'est-à-dire le facteur et Le Pen. Au début ils sont tous sincères et puis après... Florence propose de passer aux autres partis. Martin est réceptif à cette

proposition visiblement dérangé par la discussion entre Paul et Pablo. Ils demandent le facteur mais Flo ne le trouve pas. Ils passent aux **Verts**. Martin ils sont pour. Paul « ils sont pour ils se rapprochent de la gauche ». Martin se demande si les Verts n'ont pas un discours par rapport aux droits de l'homme. Paul rattache alors la position des Verts à la scène nationale et à l'espoir d'avoir plus de siège avec la gauche qu'avec la droite. Pablo intervient pour parler en termes de nous « en même temps on a dit non au référendum à cause de la Turquie » (qui est ce nous ?). Ils discutent ensuite le fait de savoir si les Verts sont de gauche ou de droite.

**2h40** Martin fait encore intervenir les Anglais en parlant du Prince Charles qui est écologiste. Il fait à nouveau signe à la caméra. **Arlette**. Sur un ton interrogatif Martin dit qu'elle est contre. Normalement ça doit être comme le postier et le postier c'est non. Pour Martin les extrêmes se rejoignent sur ce combat. Pablo pense qu'elle serait plutôt pour. Aline lève le point pour dire « la priorité aux Français ». Paul précise « d'en bas ». Pablo n'est toujours pas convaincu car elle a toujours été relativement proche des écologistes qui sont souvent trotskystes d'ailleurs (Florence met un éclair). Paul dit qu'il a remarqué qu'on était un peu manipulé par rapport à ça. Florence dit « pas par moi » (rires). Paul dit que par rapport à la Constitution ils ont mis des votes droite-gauche et FN mais que les autres se sont peu prononcés. Ou alors pour Martin ça a été mal présenté, c'était trop brouillon. **L'UDF**. Martin dit qu'il est bien au milieu et qu'il ne sait pas ce qu'il veut. Pablo dit qu'ils sont quand même bourgeois. Pour Paul c'est un individualiste, c'est le penseur pour la France « Alain Delon » de la gauche. Pour Martin il est encore plus politicien que beaucoup. Pour Paul il est flou mais par contre il ne dit pas que des conneries par rapport à certains de la gauche. Martin est d'accord pour dire qu'il a un discours assez cohérent mais à un moment donné on ne sait plus trop ce qu'il pense. Paul s'adresse à Florence pour dire qu'il préférerait voter pour un Bayrou qu'un Fabius, sur l'échelle des menteurs il le mettrait en moins menteur ! Pablo blague en faisant référence au questionnaire de sélection « sur une échelle de 1 à 10 » (rires). Paul dit que Sarkozy et Bayrou plus Arlette Laguiller feraient un bon parti (rires). **De Villiers**. Pablo dit qu'il est contre et il l'a toujours dit. Par rapport à Le Pen c'est une société concurrente (Paul). Pour Pablo il est même au-delà de Le Pen car il est comme Sarkozy il a compris. Pour Paul il est trop ferme et pas trop social. Pendant que Paul poursuit Pablo et Martin parlent de nouveau en aparté. Samira dit qu'on ne sait pas s'il se bat pour la France ou pour les

élections (elle reprend le propos de Paul). Pour Paul De Villiers n'a pas de programme. **Les Communistes.** Pablo et Marin les pensent pour. Ils font tout comme le PS, c'est une succursale du PS.

**2h50** Florence demande si ils n'ont rien ajouté et Pablo dit qu'ils aimeraient avoir le fin mot de l'histoire, savoir si ils se sont trompés ou pas (visiblement intéressé par la question). Pablo précise que les partis ne se sont pas tous prononcés clairement. Martin approuve en disant qu'il n'y a pas eu de communication des uns et des autres.